15 ₶

HISTOIRE
DE LA
GUERRE
DES
HUSSITES
ET DU
CONCILE DE BASLE.
TOME I.

HISTOIRE
DE LA
GUERRE
DES
HUSSITES
ET DU
CONCILE DE BASLE.

Par *JACQUES LENFANT.*

ENRICHIE DE PORTRAITS.

TOME PREMIER.

[redacted]



A UTRECHT,
Chez *CORNEILLE GUILL. LE FEBVRE.*
M. DCC. XXXI.



A SON

ALTESSE ROYALE

MONSEIGNEUR

LE

PRINCE ROYAL.

ONSEIGNEUR,

C'est pour satisfaire à l'ordre d'un époux qui n'est plus, mais dont la mémoire me sera toujours chere, que j'ai l'honneur d'offrir cet Ouvrage à V. A. R. Il Vous a été destiné, MONSEIGNEUR, *dès que le des-*

ſein en a été conçû. Feu mon Mari touché, frappé, & je puis bien l'ajouter, plein d'admiration pour les grandes qualitez qui éclattent dans V. A. R. cherchoit à lui dédier un Ouvrage qui lui permît d'exprimer les ſentimens de ſon cœur; & c'eſt pour répondre à ſes intentions, que j'ai l'honneur de préſenter à V. A. R. la Guerre des Huſſites.

J'eſpere qu'Elle y trouvera des évenemens qui ne ſeront pas indignes de ſon attention. La matiere en eſt intereſſante pour un Prince qui aime à s'inſtruire, & dont les récréations même ne ſont agréables, qu'autant qu'elles ſont utiles. Combien de fois l'Auteur ne s'encourageoit-il pas lui-même, par l'eſpérance d'achever enfin un travail qui pût plaire à V. A. R? Dieu lui a fait cette grace, MONSEIGNEUR. S'il n'a pas eu la conſolation de le préſenter lui-même, il a eu celle de l'achever, & ſes derniers ordres ont été qu'on le dédiât à Votre Alteſſe Royale.

Je ſçai ce qu'il penſoit, & avec quelle ſatisfaction il parloit des vertus qui éclattent dans Votre Auguſte perſonne. Oſerois-je Vous dire, MONSEIGNEUR, ce qu'il admiroit en Vous, & ce qui Vous attire l'eſtime, la vénération & l'amour de tout le monde? Ce n'eſt pas

ſeulement ces talens de l'eſprit, cette maniere ingénieuſe & délicate de penſer & de vous exprimer; ces reparties fines & à propos, qui charment & qui ſurprennent; c'eſt ce goût exquis pour les occupations qui conviennent à un grand Prince: c'eſt cet amour pour les ſciences utiles, qui le mettent en état de regner par lui-même, & de regner pour le bonheur des peuples qui lui ſont ſoumis, en profitant des lumieres de ceux qui ont médité ſur le caractere des hommes, ſur les maximes d'un bon gouvernement, ſur les vrais interêts des Etats. C'eſt cette douceur, cette modeſtie, cette affabilité, à qui ſeules il appartient de gagner les cœurs que la rigueur aſſujettit, mais qu'elle ne captiva jamais. C'eſt cette générosité attentive aux miſeres pour les ſoulager, & au mérite pour le louer ou le récompenſer. C'eſt enfin cette pieté éclairée & ſolide, également ennemie de la ſuperſtition & des vices, qui fait ſon capital d'honorer & d'aimer Dieu ſincérement, & de faire du bien aux hommes créez à l'image de Dieu. Voilà, MONSEIGNEUR, les qualitez qui font les grands Princes, & ce ſont celles que tout le monde voit avec admiration dans V. A. R. Puiſſe le Seigneur conſerver un Prince qui nous eſt ſi cher, & qui nous preſente dans l'avenir de ſi heureuſes

esperances! Ce sont les vœux de celle qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE,

La très-humble & très-obéïssante servante

La Veuve LENFANT, *née* M. E. DE VENOURS.

AVERTISSEMENT.

L'HISTOIRE *de la Guerre des Hussites* est le dernier Ouvrage de feu M. LENFANT. Il l'a écrit avec beaucoup de diligence, & comme s'il avoit prévû sa fin prochaine, il se hâtoit de le finir. Il avoit revû la copie du I. Tome, & lisoit actuellement celle du II. lors qu'il fut frappé d'apoplexie. Sans cette mort subite il auroit continué son Histoire jusques vers l'an 1460. au lieu qu'elle finit au commencement de l'année 1454.

Comme il avoit formé le dessein d'écrire l'histoire du Concile de *Basle*, & que la guerre des *Hussites* s'éleva dans l'intervalle entre ce Concile & celui de *Constance*, il entreprit de raconter cette fameuse guerre, qui fut excitée par la fierté & la dureté avec laquelle les Peres de Constance traitérent l'affaire de *Jean Hus* & du *Hussitisme*, qui ravagea pendant plusieurs années la *Bohème*, la *Moravie*, & les Provinces voisines ; & qui coûta tant de sang à l'Allemagne. Cette histoire lioit ensemble les deux Conciles. Le premier avoit allumé la guerre: le second fut assemblé pour l'éteindre. Il étoit donc bien naturel que M. *Lenfant* écrivît l'histoire de cette guerre. D'ailleurs l'objet est très-digne de la curiosité publique, & l'on peut dire qu'elle n'a pas été satisfaite par divers Historiens, qui n'ont pas eu les Mémoires que notre Auteur a recherchez & lûs avec beaucoup de soin. Mais, commençant à se défier que sa vie fût assez longue pour

écrire l'hiſtoire du Concile de Baſle avec la même étenduë & la même exactitude qu'il avoit écrit celle du Concile de Conſtance, il réſolut de comprendre dans un même Ouvrage, & les évenemens de la guerre des Huſſites, & les principales opérations du Concile de Baſle : c'eſt auſſi ce qu'il a exécuté.

Pour enrichir cette hiſtoire, qui dans quelques endroits auroit été un peu ſéche, il y a inſeré dans leur place celle des plus mémorables évenemens de l'Europe, ſur tout lorſqu'ils ont du rapport aux affaires écclésiaſtiques.

Quoique l'Auteur approchât de la fin de ſa courſe, on ne verra nulle part un Ecrivain las, fatigué, qui commence à languir. C'eſt toujours le même génie ; la même dextérité à développer les évenemens, à les mettre dans un beau jour. La narration eſt vive, élegante, ſuccincte. Les hommes, leurs caractéres, ſont bien repréſentez ; mille particularitez ſemées de toutes parts piquent agréablement la curioſité du Lecteur.

Comme il doit être naturellement fort ſurpris, qu'un Royaume Catholique, tel qu'étoit la Bohême, ſe ſoit ſoulevé d'une maniere ſi générale & ſi opiniâtre contre les Chefs de l'Egliſe, à cauſe du ſupplice d'un ſeul homme, M. *Lenfant* commence ſon hiſtoire par découvrir l'origine & les cauſes d'un mécontentement invéteré; qui regnoit ſecrettement, & preſque ſans ſe faire ſentir, dans l'eſprit des Bohêmiens. Il remonte pour cet effet à la naiſſance du Chriſtianiſme en Bohême, où il fut porté par les Grecs. Les Latins leur enlevérent enſuite ce Royaume, mais ils ne leur enlevérent pas l'affection des peuples. Le rit Grec & le rit Latin furent long-temps en concurrence : le premier ne fut même tout-à-fait proſcrit que ſous *Charles IV.* pere & prédeceſſeur de *Wenceſlas*, & ne le fut que par des moyens violens.

Tout cela & quantité d'autres griefs, rendant le Clergé & les Moines odieux aux peuples, le ſupplice de *Jean Hus*, l'affront fait à la nation Bohêmienne, ne fit qu'allumer un feu caché ſous la cendre, & fournir à cette nation un juſte ſujet de faire éclatter ſon ancienne averſion pour les Eccléſiaſtiques. C'eſt ce qu'on verra dans les cinq premiers Livres, qui contiennent les préliminaires de la guerre, & qui font voir que les grandes & ſubites révolutions ſont comme des embraſemens qu'une étincelle n'allumeroit pas, ſi elle ne tomboit ſur une matiere toute prête à s'enflammer.

On auroit bien voulu mettre à la tête de cette Hiſtoire une préface où l'on rendît compte du deſſein de l'Auteur, du plan qu'il s'eſt formé, & des raiſons qu'il a euës, des recherches qu'il a faites, des Ecrivains qu'il a conſultez; de la créance qu'ils méritent; en un mot de toute l'œconomie de cet Ouvrage. C'eſt ce que M. *Lenfant* s'étoit propoſé de faire, comme on le voit par une note qui eſt eſt au bas de la p. 110. mais ſa mort a été ſi ſubite, qu'il n'a pû ni dicter lui-même rien ſur ce ſujet, ni en inſtruire ſes amis: outre que ſa Bibliothéque ayant été venduë par *auction*, & diſperſée, on ne peut raſſembler les Auteurs qui lui ont fourni les matériaux dont il a compoſé ſon Hiſtoire *. Au reſte, on a enrichi cet Ouvrage de Portraits comme les Hiſtoires des Conciles de Piſe & de Conſtance.

On n'a plus qu'un mot à dire dans cet *Avertiſſement*. C'eſt que l'Auteur y donne des *Huſſites* une idée, qui ne répond pas tout-à-fait à celle que pluſieurs perſonnes en ont. Il les a peints comme des hommes barbares, ſan-

* On en trouvera la Liſte ci-deſſous, telle que l'Auteur l'avoit envoyée lui-même au Libraire, & écrite de ſa propre main, pour être imprimée après la Préface.

guinaires, tels qu'il les a trouvez dans *Balbin*, & dans plusieurs Historiens *Calixtins* ou *Catholiques*, aussi bien que dans quelques Ecrivains Protestans, comme dans *Theobald*, ou *Thibaut*, dont pourtant M. *Lenfant* s'est un peu défié, comme il le témoigne dans une note p. 94. On ne prétend pas justifier des vengeances inhumaines ; mais on croit avoir des raisons d'assurer que les Historiens de M. *Lenfant* en ont plus dit qu'il n'y en avoit ; & que les *Hussites* ou les *Taborites*, car il s'agit proprement de ceux-là, n'ont fait qu'user de représailles contre des ennemis qui avoient commencé la tragédie, & donné l'exemple des cruautez.

On a joint à cette Histoire la † Dissertation de M. de *Beausobre* sur les *Adamites de Bohême*, parce que M. *Lenfant* l'a voulu, comme on le voit par une Remarque qui est au bas de la p. 38. On y a ajoûté, premierement quelques nouvelles preuves, par lesquelles l'Auteur confirme son sentiment : secondement une Dissertation qui n'avoit point paru, dans laquelle il fait l'histoire de l'*Adamisme* depuis sa naissance, & montre que cette hérésie n'a jamais existé.

† C'est celle qui a été publiée dans le IV. Tom. de la *Bibliotheque Germanique*. p. 118.

A Berlin le 16. Mai 1730.

TABLE

TABLE DES AUTEURS

Citez dans cette Histoire.

Æneas (*Sylvius*) Hist. Bohem.
Vita Frider. II.
Europa.
Epistolæ.
Alexander (*Natalis*) Hist. Eccl. T. VIII.
Angeli (*Andrea*) Annales Marchiæ Brandeb.
Anonymi Histor. persecut. Bohem.
- - - - - Le redoutable Aveugle.
Antilogia Papa. Basil.
Aretin (*Leonardi*) De Reb. Italicis.
Aventinus (*Johannes*) Annales Boïorum.
Augustinus (*Olomucensis*) Catalogus Episcoporum Olomucensium.
Balbin (*Bohuslas*) Epitom. Rer. Bohem.
Miscellanea.
Balæus (*Johannes*) Description du Royaume de Bohême, en Allemand.
Baronius (*Cesar.*) Annal. Eccl.
Bayle (*Pierre*) Dictionnaire Historique & Critique.
Beausobre (*Isaac de*) Dissertation sur les Adamites.
Becmann (*Jean Christoph.*) Oratio in Jubilæo habita.
Bellarminus (*Cardinalis*) De Script. Eccl.
Bibliotheca Patrum. Tom. IV. Part. II.
Bilejov. apud *Balbin* Epit. Rer. Bohem.
Bollandus. Vitæ Sanctorum.
Bona (*Johannes Cardinalis*) de Reb. Liturg.
Bonfinius (*Antonius*) de Rebus Ungaricis.
Breslau (Manuscrit de) Guerre des Hussites.
Bzovius (*Abraham*) Continuatio Annalium Baronii. Tom. XV. XVI.
Camerarius (*Joach.*) De Frat. Orthodox. Eccles. in Bohem. Morav. & Polon.
Carolus (*IV.*) Vita ab ipso composita.
Cave (*Wuillelmus*) Scriptor. Ecclesiast. Hist. Literar.
Cernitius (*Johann.*) Hist. Brandeb.
Choisi (*l'Abbé de*) Histoire Ecclesiastique.
Christannus (*de Scala*) Historia Bohemiæ.
Cochlée (*Jean*) Hist. Hussit.
Comenius (*Amos*) Hist. Fratr. Bohem.
Concilia (Edit. Reg. Paris.) Tom. XXVI.
Cosmas (*Pragensis*) Chronica Bohemica.
Cromerus (*Martinus*) Hist. Polon.
Cuspinianus (*Johannes*) de Vitis Imperatorum.
Damalvicz (*Stephanus*) Vitæ Episcoporum Vvladisl. & Gnesn.
Daniel (*Le Pere*) Histoire de France.
Dlugos (*Johann.*) Historia Poloniæ.
Dubravius (*Johannes*) Historia Bohemiæ.
Du Pin (*Ellies*) Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques.
Eggs (*Georgius*) Purpura docta.
Fabricius (*Georgius*) De Rebus Misnicis, & Saxonicis.
Fasciculus Rerum expetendarum & fugiendarum.
Fleury (*Abbé du Loc-Dieu*) Histoire Ecclesiastique.
Freher (Marquard.) De Rebus Bohemicis.
Gaguinus (*Robertus*) Historia Franc.
Georgius (*Jacobus Fridericus*) Gravamina Imperii.
Gerbais (*Docteur de Sorbonne*) Sa Traduction du *Panormitanus* touchant l'autorité du Concile de Basle.
Gobelini *Persona* Cosmodromium.
Gobelin (*Johan.*) Commentarii in Vit. Pii II.
Gregorii *XI. Papa* Epistolæ.
Gregor. *VII. Papa* Epistolæ.
Grosserus, Memorab. Lusatiæ.

MEMOIRE HISTORIQUE

DE LA VIE, DE LA MORT, ET DES OUVRAGES DE FEU M. LENFANT,

Tiré de la *Bibliotheque Germanique*, Tom. XVI. p. 115.

JACQUES LENFANT nâquit à *Bazoches* en *Beausse* le 13. Avril 1661. Il étoit fils de *Paul Lenfant* Ministre du St. Evangile à *Chatillon sur Loin*, & mort à *Marbourg* au mois de Juin 1686. & de Dame *Anne Dergnoust* de *Pressinville* décédée à Berlin le 6. Décembre 1692.

Mr. *Lenfant* étudia en Théologie à Saumur, où il logeoit chez Mr. *Cappel* (*Jacques* fils de *Loüis*) Professeur en Hébreu, dont il a toûjours été fort aimé & fort estimé. Il alla ensuite continuer ses études à Geneve (1). *Au sortir de France*, dit-il en quelque endroit (a), *j'ai trouvé dans Geneve une nouvelle & plus tendre Patrie. On m'y a fait mille fois plus de graces & plus d'honneur, que je n'en puis meriter ..... Aussi depuis que j'en suis sorti, j'ai toûjours fait profession d'aimer & d'honorer Geneve comme ma mere.* Il en partit vers la fin de l'année 1683. & passa à *Heidelberg*, où il reçut l'imposition des mains au mois d'Août 1684. Il y exerça son Ministere avec beaucoup d'honneur, en qualité de Chapelain de Madame l'Electrice Doüairiere Palatine, & de Pasteur ordinaire de l'Eglise Françoise.

(a) Biblioth. Germ. T.VI. p. 143.

L'invasion des François dans le Palatinat obligea Mr. *Lenfant* de sortir d'Heidelberg en 1688. Deux Lettres qu'il avoit écrites contre les Jesuites, & qui sont inserées à la fin de son *Préservatif*, ne lui permettoient pas de demeurer à la discrétion d'une Societé, dont on ne vante pas la generosité ni la clémence. Il quitta donc le Palatinat au mois d'Octobre 1688. avec la permission de son Eglise & de ses Superieurs, & arriva à Berlin au mois de Novembre suivant.

Quoique l'Eglise Françoise de Berlin eût déja un nombre suffi-

(1) Une personne qui a été long-temps auprès de Mr. *Lenfant*, lui a souvent oui dire, qu'il avoit été le premier Proposant qui eût prêché à l'Hôpital de Geneve.

ſant de Paſteurs, le feu Roi (1) de glorieuſe mémoire ne laiſſa pas de lui donner encore Mr. *Lenfant*, qui commença ſes fonctions le 21. Mars, jour de Pâques 1689. Il les a continuées dans cette Egliſe pendant 39. ans & quatre mois.

Il épouſa en 1705. Demoiſelle *Emilie Gourgeaud de Venours*, d'une Maiſon illuſtre de Poitou, dont il n'a point eu d'enfans.

Le Dimanche 25. Juillet de cette année 1728. il avoit prêché à ſon ordinaire dans ſon Egliſe, ſur *Matth.* VII. 24. 25. mais le Jeudi ſuivant 29. du même mois, il ſentit une légere attaque de paralyſie vers les cinq heures de l'après-midi. Il avoit paru ſe porter fort bien tout le jour. Cette attaque qui le ſurprit chez un de ſes amis, n'empêcha pas qu'il ne vînt ſeul & à pied chez lui. Un autre de ſes amis, qui vint le voir ſur les ſix heures, remarqua qu'il avoit la bouche un peu de travers, & quelque difficulté à parler. On ne crut pas néanmoins que cet accident eût de dangereuſes ſuites, parce qu'il parut aſſez bien remis dès le lendemain. Mais le quatriéme d'Août, vers les ſept heures du ſoir, l'accident revint beaucoup plus violent que la premiere fois. Il tomba dans une eſpece de léthargie, ne parla plus que par monoſyllabes, & même avec une extrême peine, & expira enfin le Samedi ſeptiéme d'Août, entre ſix & ſept heures du matin, après avoir vêcu ſoixante-ſept ans, quatre mois & ſix jours.

Mr. *Lenfant* étoit d'une taille un peu au deſſous de la médiocre: il n'étoit ni gras, ni maigre. Son viſage eſt bien repreſenté dans ſa Taille-douce. On appercevoit quelque choſe de fin & de pénétrant dans ſes yeux. Son air étoit ſimple, & plûtôt negligé que recherché. Il ne parloit pas beaucoup, mais il parloit bien. Il diſoit les choſes d'une maniere fine & délicate,& les aſſaiſonnoit d'un air qui les faiſoit encore trouver meilleures. Lorſque l'on mettoit quelque matiere ſur le tapis, & qu'il s'élevoit quelque diſpute, il ne s'irritoit jamais. L'ironie le ſervoit à propos dans ces occaſions-là.

Il aimoit la ſocieté, & paſſoit peu de jours ſans voir quelqu'un de ſes amis. Mais ſes ouvrages n'y perdoient rien. Il revenoit à ſon travail avec de nouvelles forces, le reprenoit ſur le champ, à l'endroit où il l'avoit laiſſé, & ne compoſoit jamais mieux que lorſqu'il s'étoit égayé dans une compagnie agréable. Il étoit bon ami, ſans faire trop l'empreſſé, & n'étoit ennemi de perſonne. Jamais il ne

(1) C'eſt *Frideric*, Electeur de Brandebourg, qui avoit ſuccedé à l'Electeur *Frideric Guillaume* mort le 29. d'Août 1688, & qui depuis fut Roi de Pruſſe.

s'est refusé aux prieres & aux besoins de qui que ce soit. Il en usoit avec cette générosité envers les personnes qui lui avoient donné de justes sujets de plainte. Il possedoit ces vertus bienfaisantes & pacifiques, qui sont les vertus essentielles du Chrétien. Tout à fait désintéressé, il usoit de son crédit & de ses amis pour faire du bien aux autres, & ne les employoit jamais, ou très-rarement, pour lui-même.

Je ne parlerai point de ses talens. Ceux qui l'ont oui, ou qui l'ont connu, en sont témoins, & ses Ouvrages en instruisent les autres. J'ai temoigné l'estime que j'en fais dans le premier extrait de son Concile de Pise, Tome VIII. de cette *Bibliothéque*, où je renvoye le Lecteur.

Il a eu la réputation d'excellent Prédicateur, & il l'étoit. Il avoit la voix belle, la prononciation distincte & variée. Son stile étoit pur, clair, grave; il n'étoit ni destitué, ni trop chargé des ornemens de l'Eloquence. Ses expressions étoient bien choisies, & il savoit donner un beau tour à toutes choses. Sans s'arrêter à éplucher les mots d'un texte, il en donnoit le vrai sens, il en marquoit les matieres principales, & les traitoit en maître.

Le merite de Mr. *Lenfant* a été si bien reconnu, qu'il a eu toutes les distinctions honorables qui peuvent illustrer un homme de son caractere. Il fut Prédicateur de la feuë Reine, *Charlotte Sophie*, princesse qui avoit infiniment d'esprit, & beaucoup de connoissances. Après la mort de la Reine, il fut Chapelain du feu Roi. Il étoit Conseiller du Consistoire Supérieur, & Membre d'un Corps nommé le *Conseil François*, & formé pour diriger les affaires générales de la Nation. Il fut agregé en 1710. à la societé de la *Propagation de la Foi*, qui est établie en Angleterre, & le 2. Mars 1724. à l'Academie des Sciences, fondée à Berlin par le feu Roi.

Mr. *Lenfant* fit un voyage en Hollande & en Angleterre en l'année 1707. Il eut l'honneur de prêcher devant la Reine de la Grande Bretagne (a), & s'il eût voulu se résoudre à quitter l'Eglise de Berlin qu'il aimoit, & dont il étoit tendrement aimé, il auroit pû demeurer à Londres avec le titre honorable de Chapelain de la Reine, qu'on lui offrit. Il fit depuis des voyages, à *Helmstad* en 1712. à *Leipsic* en 1715. à *Breslau* en 1725. Son but étoit de découvrir les livres rares & les manuscrits dont il avoit besoin pour composer les Histoires qu'il a écrites. Mr. le Comte de *Schaffgotsch*, Gouverneur pour sa Majesté Impériale de la belle & grande pro-

(a) La Reine *Anne*.

vince de *Silésie*, lui témoigna beaucoup d'estime à Breslau. Il lui avoit été recommandé par feu Mr. le *Comte de Rabutin*, Seigneur plein d'esprit & de générosité, qui étoit alors Ministre de l'Empereur à la Cour de Prusse, & qui honoroit le merite de Mr. *Lenfant*.

Ce Seigneur eut cela de commun avec plusieurs autres Grands, comme on le voit par les lettres que Mr. *Lenfant* en a reçues pendant sa vie. Il y en a de feuë Madame l'*Electrice de Brunswic-Lunebourg* Princesse Palatine; de Madame la *Princesse de Galles*, à present Reine de la Grande Bretagne; de feu Mr. le *Comte de Fléming*; de l'illustre Chancelier de France, Mr. *Daguesseau*, &c. Il y en a aussi de quantité de sçavans, *Protestans* ou *Catholiques*, parmi lesquels il faut distinguer un Abbé qui se distingue si fort d'ailleurs, je veux dire Mr. l'Abbé *Bignon*.

Je ne sçais si ce fut M. *Lenfant*, qui forma le premier le dessein de la *Bibliothéque Germanique* (1), ou s'il lui fut suggeré par quelqu'un des membres de cette societé de Sçavans, qui ont pris le nom d'*Anonymes*. Ils s'assembloient ordinairement chez lui, & ce furent ces Mrs. qui lui inspirerent d'écrire l'Histoire du Concile de Constance, & qui l'encouragerent à une entreprise qu'il a si bien executée, & qui lui a fait tant d'honneur. A l'égard de la *Bibliothéque Germanique*, il est l'Auteur de la Préface qu'on trouve à la tête du I. Tome de cet Ouvrage.

Mr. *Lenfant* se fit connoître de fort bonne heure dans la Republique des Lettres. Son coup d'essai fut I. les *Considérations générales sur le Livre de Mr. Brueys*. Il les écrivit en l'année 1683. lorsqu'il n'avoit encore que vingt-deux à vingt-trois ans, & on les imprima à Rotterdam l'année suivante. Il paroît par des Lettres de feu Mr. *Bayle* (a), que cet Ouvrage fut bien reçû du Public. Voici le Catalogue des autres.

(a) Lettres XLIII. XLIV. & XLV. de M. *Bayle*, de l'Ed. d'Amst. *1729*.

II. *Lettres choisies de St. Cyprien*. 8. Amsterd. 1688.

III. *L'innocence du Catéchisme de Heidelberg*. 1690. Cette piece a été réimprimée en 1723. à la fin du *Préservatif*.

IV. *De Inquirenda veritate* 4. Genev. 1691. (2). C'est une Tra-

(1) Cet Ouvrage commença en 1720. Mr. *Lenfant* y a toujours eu beaucoup de part; mais il ne s'est mis proprement du nombre des Auteurs que depuis le Tome IV. inclusivement.

(2) On apprend par une Lettre de Mr. *Lenfant* à Mr. *Du Sauzet* publiée dans les *Nouvelles Litteraires* du 15. de Février 1716. que cette traduction fut achevée en 1683. mais qu'elle *ne fut imprimée qu'en 1691. à cause du désordre qui survint dans les affaires du Libraire qui en avoit entrepris l'impression*. On trouvera dans les mêmes *Nouvelles Litteraires* la Lettre que le P. *Malebranche* écrivit à Mr. *Lenfant* sur sa Traduction.

duction Latine de la *Recherche de la Verité* du P. *Malebranche*. M. *Lenfant* manda à M. *Bayle* le dessein qu'il avoit de traduire ce Livre. Mr. *Bayle* en donna avis au P. *Malebranche*, & lui fit connoître son Traducteur. Une personne qui a été long-temps auprès de Mr. *Lenfant*, lui a oüi dire la même chose.

V. *Histoire de la Papesse Jeanne fidelement tirée de la Dissertation Latine de Mr. de Sphanheim, Profeßeur en Theologie à Leyde.* 8. Cologne (c'est à Amsterdam) 1694. La IV. Partie est de Mr. *Des-Vignoles*, qui y a ajoûté plusieurs articles dans une seconde Edition faite à la Haye en 1720. Mr. *Lenfant* n'a point eu de part à cette Edition. Voyez l'Avertissement du Libraire.

VI. *Remarques sur l'Edition Grecque du N. Testament par Mr.* Mill, du 5. Juin 1708. Cette piéce est dans la *Bibliothéque choisie* de M. *le Clerc*. Tom. XVI. p. 275.

VII. *Lettre Latine sur le même sujet* du 31 Décembre 1708. Ibid. Tom. XVIII. p. 209.

VIII. *Lettre Latine à Mr.* Des-Vignoles *sur l'Edition du N. Testament donnée par M.* Kuster. Le 17. Juin 1710. Ibid. Tom. XXI. p. 97.

IX. *Réfléxions & Remarques sur la Dispute du* P. Martianay *avec un Juif*, inserées dans les *Nouv. de la Rep. des Lettr.* Mai 1709. p. 479. & Juin, p. 599.

X. *Mémoire Historique touchant la Communion sous les deux especes:* inseré dans les *Nouv. de la Rep. des Lett.* Septemb. 1709. p. 243.

XI. *Critique des Remarques du* P. Vavasseur *sur les Réfléxions du* P. Rapin, *touchant la Poëtique*, inserée dans les *Nouv. de la Rep. des Lett.* Fevr. 1710. p. 123. & Mars. p. 253.

XII. *Réponse de M.* Lenfant *à M.* Dartis *au sujet du Socinianisme.* C'est une brochure imprimée à Berlin en 1712. 4.

Il faut joindre à cet article une autre Brochure, imprimée aussi à Berlin en 1719. où Mr. *Lenfant* répond à diverses choses avancées par le même M. *Dartis*, dans une Lettre qu'il a intitulée, *Lettre Pastorale*. M. *Lenfant* n'a pas daigné répondre depuis à d'autres Ecrits du même Auteur. Il avoit besoin de son loisir ailleurs.

XIII. *Lettre sur le sens litteral des anciens oracles, à l'occasion de la Dissertation sur le Pseaume CX:* inserée dans l'*Histoire Critique de la Republique des Lettres*, Tom. VI. p. 43.

XIV. *Lettre sur une Dispute avec le* P. Vota *Jesuite*, inserée dans la *Bibliothéque Choisie*, Tom. XXIII. p. 327.

XV. *Histoire du Concile de Constance, tirée principalement d'Auteurs qui ont assisté au Concile. Enrichie de Portraits.* 4. Amsterdam chez *P. Humbert.* 2. Voll. 1714.

- - - - Seconde Edition fort augmentée. Amst. 1728. (1)

XVI. *Apologie pour l'Auteur de l'Histoire du Concile de Constance contre le Journal de Trevoux du mois de Decembre* 1714. Amst. 1716. in 4. Cette Apologie a été inserée dans la seconde Edition de l'*Histoire du Concile de Constance.*

XVII. *Discours prononcé à Berlin dans l'Eglise de Werder le* 26. *Décembre de l'année* 1715. *jour de Jubilé, sur les* 15. *premiers versets du Chapitre XLIV. de l'Ecclésiastique*, imprimé à Berlin *in* 4. & réimprimé plus correctement *in* 12. à Amsterdam 1716. chez *H. Wytwerf.*

XVIII. *Traduction du N. Testament avec des Remarques, & d'amples Préfaces*, par Mrs. de *Beausobre* & *Lenfant* 4. Amst. chez *P. Humbert.* 1718. 2. Voll.

XIX. *Le Poggiana, ou la vie, le caractere, les sentences, & les bons mots de* POGGE *Florentin, avec l'Histoire de Florence écrite par le Pogge. Et un Supplément de diverses Pieces importantes.* 8. Amst. 1720. chez *P. Humbert.*

XX. *Lettre à M. de la Motte*, pour servir de Supplément au *Poggiana.* Bibl. German. T. I. p. 112.

XXI. *Lettre à M. de la Crose* sur quelques corrections du *Poggiana*, inserée dans la *Bibliothéque Germanique*, Tom. I. p. 240.

XXII. *Réponse aux Remarques de M. de la Monnoye sur le Poggiana :* inserée dans la *Bibliothéque Germ.* Tom. IV. p. 70.

XXIII. *Lettre à M. Des-Vignoles sur les Prieres des Payens.* Ib. p. 189.

XXIV. *Dissertation sur cette question : Si Pythagore & Platon ont eu connoissance des Livres de Moïse & de ceux des Prophétes :* inserée dans la *Bibliothéque Germ.* Tom. II. p. 124.

XXV. *Eclaircissement sur ce qu'il avoit fait descendre Charles VI. de Charlemagne :* inserée *ibid.* p. 173.

XXVI. *Lettre sur les paroles inutiles. Matth. XII.* 36. inserée dans la *Biblioth. Germ.* Tom. III. p. 98.

XXVII. *Préservatif contre la réunion avec le Siege de Rome, ou Apologie de notre séparation d'avec ce Siege.* 8. Amsterd. chez *P. Humbert*

(1) Voici le jugement qu'en porte le P. Niceron dans ses *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la Republique des Lettres*, Tom. IX. p. 251. „ Il est peu d'Histoire aussi „ exacte & aussi sagement écrite que celle-ci, qui pour être de la main d'un Protestant, ne „ porte aucune marque de partialité.

Humbert 1723. V. Voll. en y comprenant l'*Innocence du Cathechisme de Heidelberg demontrée contre deux Libelles d'un Jesuite du Palatinat, où l'on a joint des discours sur les Catechismes, sur les Formulaires, & sur les Confessions de Foi.*

XXVIII. *Histoire du Concile de Pise, & de ce qui s'est passé de plus memorable depuis ce Concile jusqu'au Concile de Constance. Enrichie de Portraits.* 4. Amsterd. chez *P. Humbert* 1724. 2. Voll.

XXIX. *Seize Sermons sur divers Textes.* 8. Amsterd. chez *P. Humbert.* 1728.

XXX. *Une Préface générale* sur l'*Ancien & le Nouv. Testament.* Elle est à la tête d'une Bible Françoise, imprimée *in* 8. en 1728. à Hannover & à Leipsig.

XXXI. Des Remarques sur le Livre du *P. Gisbert* de l'*Eloquence Chrétienne*, dont voici le titre : *L'Eloquence Chrétienne dans l'idée & dans la pratique. Par le* P. GISBERT, *de la Comp. de Jesus. Nouvelle Edition où l'on a joint les Remarques de Mr.* Lenfant *in* 12. Amst. chez *Jean Frideric Bernard* 1728.

XXXII. Enfin le dernier Ouvrage de M. *Lenfant*, celui sous lequel il a succombé, est l'*Histoire de la Guerre des Hussites & du Concile de Basle* (1), qu'on donne presentement ici en 2. Voll.

L'Histoire de la Guerre des Hussites commence où celle du Concile de Constance finit, & s'étend jusqu'à l'année 1453. Comme ce fut dans cet intervalle que se tint le Concile de Basle, l'Auteur en a rapporté les Sessions & les résolutions, avec les principaux événemens qui concernent cette Assemblée Ecclésiastique. Ainsi l'on peut donner hardiment à son Livre le titre d'*Histoire de la Guerre des Hussites & du Concile de Basle.* Je ne doute pas même qu'il ne l'eût intitulé de la sorte, si lorsqu'il entreprit l'Histoire de cette Guerre, il n'eût eu le dessein d'écrire celle du Concile de Basle, avec la même étenduë & les mêmes détails que ses Histoires des Conciles précédens. Mais comme il voyoit sa course s'avancer, & qu'il sentoit peut-être diminuer ses forces, il voulut, pour dégager sa parole, insérer dans la Guerre des Hussites ce qui se passa de plus important au Concile de Basle.

Il ne faut pas que la mort imprévuë de l'Auteur prévienne le Public contre cet Ouvrage Posthume, comme s'il l'avoit laissé imparfait. Le manuscrit en étoit déja copié, lorsque M. *Lenfant*

(1) Il y a une Lettre de Sa Majesté Prussienne aux Magistrats de Basle, en date du 1. Decembre 1714. par laquelle Sa Majesté les prie de communiquer à Mr. *Lenfant* tous les Actes qui sont dans leurs Archives touchant le Concile de Basle. Il en a eu en effet diverses Pieces dont il a fait usage.

mourut. Il en avoit relû lui-même les deux tiers : ses amis ont eu soin de revoir le reste, où il n'a fallu corriger que quelques fautes dans les citations marginales, dans la ponctuation, ou dans l'orthographe. Il est pourtant vrai qu'il auroit poussé son Histoire jusques vers l'an 1460. s'il avoit plu à Dieu de le conserver encore quelques mois.

Il a laissé aussi plusieurs Remarques sur divers Ouvrages, & quelques petits Traitez qui avec le temps pourront voir le jour.

Je finirai ce Memoire par le récit d'un évenement qui est certain, mais sur lequel je ne ferai aucune réflexion. Lorsque le Roi de Pologne étoit à Berlin, (c'est à la fin de Mai & au commencement de Juin de cette année 1728.) M. *Lenfant* songea qu'on lui ordonnoit de prêcher. Il s'en défendoit sur ce qu'il n'étoit pas préparé, & ne sçachant quel sujet il devoit prendre, on lui dit de prêcher sur ces paroles d'*Esaïe* XXXVIII. 1. *Mets ordre aux affaires de ta maison, car tu t'en vas mourir.* Il raconta ce songe à quelques-uns de ses amis, mais il n'en dit rien à Mme sa femme de peur de l'allarmer. On ne sçauroit dire si ce songe fit quelque impression sur son esprit : il n'étoit ni credule ni superstitieux ; mais il est certain qu'il se hâtoit extrêmement de finir son Ouvrage.

Son corps fut inhumé à Berlin le 9. d'Août 1728. au pied de la Chaire de l'Eglise Françoise, que l'on appelle l'Eglise du *Werder*, à cause du quartier où elle est située. C'est celle où feu M. *Lenfant* prêchoit ordinairement, depuis l'année 1715. qu'il plut à Sa Majesté d'affecter à chaque Eglise ses Pasteurs particuliers, au lieu qu'auparavant elles étoient toutes servies par les mêmes Pasteurs tour à tour.





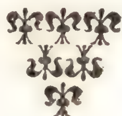
AVIS

SUR CETTE NOUVELLE EDITION.

IL eſt bon de prévenir le Lecteur ſur quelque défiance qu'on a voulu lui inſpirer au ſujet de cette édition. L'Editeur déclare qu'il a religieuſement conſervé tout le texte de feu M. Lenfant, à l'exception des fautes d'impreſſion qu'il y a trouvées en aſſez grand nombre. Pour rendre intelligibles quelques endroits qui ne l'étoient pas, on a eu recours aux originaux. En voici un exemple. Page 95. de l'Edition d'Amſterdam, on lit : *Il* (Ziska) *brula le Village & Nicolas* qui *ſe ſauva dans le Château*. En conſultant l'Auteur cité à la marge, on a trouvé : *Il brula le Village, & Nicolas ſe ſauva dans le Château.*

On a cru auſſi devoir corriger quelques fautes de François, que l'Hiſtorien n'auroit pas laiſſées, s'il avoit donné lui-même l'édition de ſon Livre. On trouve pluſieurs fois, *il deſiſta*, *ils deſiſterent*. On n'a point fait difficulté d'écrire, *il* ſe *deſiſta*, *ils* ſe *deſiſterent*. On a encore mis *indiquer*, *indiqua* le Concile, au lieu d'*indire*, *indit.*

On n'auroit point rendu compte au Public de ces détails, s'il n'eût été néceſſaire de détromper ceux qui auront lû dans les Gazettes, les avis qui y ont été inſerez contre la nouvelle édition des Conciles de M. Lenfant.



LISTE DES PORTRAITS
INSEREZ
DANS CETTE HISTOIRE.

TOME I.

TOME II.



HISTOIRE



HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.



LIVRE PREMIER.

I. IL y avoit environ six siécles que la Bohême étoit Chrétienne, lorsqu'elle fut agitée par les troubles dont on entreprend d'ecrire l'Histoire. Il n'est pas indifferent à cette même Histoire, par rapport à mon sujet, de sçavoir si ce fut des Grecs que la Bohême reçût la Religion Chrétienne, comme plusieurs Historiens de Bohême le soûtiennent (1), ou si ce fut des Latins, comme les Historiens Latins le prétendent, &

L'Eglise de Bohême originairement Grecque.

(1) *Bilejov.* ap. *Balbin.* Epit. Rer. Bohem. p. 7. 8. *Stransk.* Bojem. Resp. Cap. VI. p. 269. *Am. Comen.* Hist. Fratr. Bohem. p. 4.

entre autres après *Baronius*, le Jesuite *Balbin* dans son *Abrégé de l'Histoire de Bohême.* Les Révolutions qui arrivent dans la Religion aussi-bien que celles qui arrivent dans l'Etat sont plus ou moins surprenantes selon qu'elles sont subites, ou qu'elles partent d'une origine éloignée, & on prend plaisir à sçavoir l'un & l'autre. Il faut donc tâcher d'éclaircir ce fait, en gardant une entiere impartialité entre les Historiens. Ceux de Bohême qui affirment que les Bohêmiens ont reçû le Christianisme des Grecs sont suspects aux Latins, parce que selon eux ils sont Picards & Hussites. (a) Mais d'autre côté les Historiens Latins ne sont pas moins suspects à ceux de Bohême, comme trop attachez au Siége de Rome. Sans prendre parti, ni pour les uns, ni pour les autres, nous nous attacherons uniquement à la verité de l'Histoire, autant que nous pourrons la découvrir.

(a) *Paulus Stransky* Secta Picardus, *Bilejovius*, Hussita. ap. *Balbin.* p.78.

Premierement donc ce qu'il y a de certain, de l'aveu de tous les Historiens, c'est que la Bohême, aussi-bien que le Royaume de Moravie (1) fut convertie par *Methodius* & *Cyrille Constantin*, surnommé le *Philosophe*, tous deux Moines Grecs de l'Ordre de *S. Basile* (2). II. Que ces deux Apôtres furent envoyez en Moravie & en Bohême par l'Impératrice *Theodora*, & par l'Empereur *Michel* son fils, à la sollicitation de *Suatopluc* le vieux, Roy de Moravie, qui voyant la conversion des *Mysiens*, des *Bulgares*, & des *Gazares* faite par les mêmes Moines, voulut faire joüir ses Etats du même avantage. (b) Ce fut même, pour mieux réüssir dans cette sainte entreprise qu'ils apprirent la Langue Esclavonne qui étoit celle des Peuples de Bohême & de Moravie. III. Il semble qu'il soit assez clair par là que la Bohême & la Moravie ont reçû la Religion Chrétienne des mains de l'Eglise Grecque. D'où il suit aussi fort naturellement que ces Eglises se servoient d'abord du Rit Grec. C'est sur quoi il est bon de faire quelques réflexions pour l'éclaircissement de ce fait.

(b) *Balbin.* ubi supr. p. 7. *Ezechor.* Mars. Morav. Lib. I. Cap. III. p. 40.

On ne sçauroit contester que les Evêques de Rome n'ayent eu beaucoup de part à ces conversions de la Bohême, de la Moravie, & des Régions circonvoisines, comme cela paroît par la Lettre d'*Adrien II.* au Moine *Cyrille* (c.) Il ne paroît pas moins par l'Histoire, que les deux Moines Grecs dont on vient de parler, n'ayent eu beaucoup de correspondance avec le Siége de

(c) *Franc. Pagi.* Brev. Gest. Pontific. Roman. T. II. p.112. 113.

(1) La Moravie étoit alors un Royaume. Elle fut convertie avant la Bohême.

(2) *Jean George Stredouski* dans sa *Moravie sacrée* prétend que *Methodius* & *Cyrille* n'étoient pas Moines. Ses raisons ne paroissent pas assez fortes pour s'éloigner du sentiment général. *Sacr. Morav. Hist.* Lib. 1. Cap. 2. p. 91. 94.

Rome. S'il en faut croire *Bollandus* dans ſes Vies des Saints, *Cyrille* & *Methodius* furent invitez à venir à Rome par *Nicolas I.* qui mourut en 867. (a) Mais il faut bien remarquer que ce ne fut qu'une invitation, & non un ordre, & que ces Moines répondirent qu'on leur faiſoit beaucoup d'honneur. (1) Ils y allérent en effet ſous *Adrien* ſecond ſucceſſeur de *Nicolas I.* IV. Le même Auteur raconte qu'*Adrien II.* avec ſon Clergé trouvant mauvais que ces deux Moines chantaſſent les *Heures Canoniales*, & diſſent la Meſſe en Langue Eſclavonne, entreprit de les en cenſurer, & de le leur interdire. Ce qui paroît bien un Acte d'autorité, mais les Moines ne s'y voulurent pas ſoumettre. *Cyrille* défendit ſi bien ſa cauſe, que le Pape convaincu de la ſolidité de ſes raiſons, fut obligé de leur céder, & de permettre de faire le Service Divin en Moravie & en Bohême dans la Langue de ces Païs. Le Pape *Jean VIII.* ſucceſſeur d'*Adrien* confirma la même Conceſſion, comme cela paroît par une Lettre de ce Pape au Roy de Moravie, où il appuye même de paſſages de l'Ecriture l'uſage de célébrer le Service Divin dans toutes les Langues du Monde, avec cette exception, que par honneur on liroit l'Evangile en Latin, & qu'après on l'expliqueroit en Eſclavon. (b) *Innocent IV.* autoriſa auſſi le même uſage vers le milieu du XIII. Siécle. (c) Le Jéſuite *Balbin* regarde même comme un privilége fort glorieux aux Eſclavons de pouvoir ſe ſervir de leur propre Langue dans le Service Divin. Il y a une autre particularité conſidérable là-deſſus. C'eſt que ſelon le ſentiment de *Chriſtannus*, qui le premier a écrit l'Hiſtoire de la Bohême, *Cyrille* & *Methodius* traduiſirent la Bible en Langage Eſclavon. Comme l'uſage de la Langue vulgaire, ou maternelle, fait une partie conſidérable du Rit Grec, voilà déja cette partie en uſage en Moravie & en Bohême, avant que les Papes s'en fuſſent mêlez, & même confirmée depuis par eux pendant pluſieurs ſiécles, ce qui n'eſt pas un petit acheminement aux origines du Huſſitiſme. Paſſons plus avant dans cette recherche.

(a) *Bolland.* Vit. Sanct. ap. *Franc. Pag.* Brev. Pontif. Rom. Tom. II. p. 112.

(b) *Baron.* Ann. 880. Art. XIX. *Pagi*, Brev. Rom. Pontif. T. II. p. 114. 115.

(c) *Spond.* ann. 1250. §. 26.

1. Quoique la conſéquence ne ſoit ni certaine, ni néceſſaire, il eſt pourtant fort naturel de juger que les Royaumes de Moravie & de Bohême ayant reçû des Grecs la Religion Chrétienne, ils en reçûrent auſſi les uſages, & les dogmes. 2. L'uſage de la Langue

(1) Nicolao *Papa ſedente, Sancti* Cyrillus & Methodius *Orientales Monachi qui in Moravia fidem Chriſti diſſeminarant, ab eodem Nicolao Romam venire Literis Apoſtolicis ſunt invitati, ut legitur in eorundem Sanctorum Vita* ap. *Bolland.* ad diem IX. Martii. *Quo nuncio*, inquit Auct. ejuſdem Vitæ, *illi percepto valdè gaviſi ſunt, gratias agentes Deo, quod tanti erant habiti, quod mererentur ab Apoſtolica ſede vocari.* Pagi, *ubi ſupr.*

Esclavonne dans le Service Divin s'introduisit dans ces Païs par les Moines Grecs avant la permission des Papes, de l'aveu de leurs Historiens, puisqu'*Adrien II.* ne fit que la confirmer, comme on vient de le voir. Cet usage est un grand préjugé que les Grecs usérent à l'égard de leurs *Néophytes*, *Moraves* & *Bohêmiens*, de la même autorité qu'à l'égard des *Russes*, ou *Moscovites*, à qui, selon le P. *Pagi*, ils permirent l'usage de l'Eclavon dans le Service Divin. (a) 3. Il y a un autre fait assez important par rapport à cette discussion. C'est que *Methodius* l'un des Convertisseurs de la Bohême fut mandé à Rome par *Jean VIII.* pour rendre raison de sa Foy, à cause de quelques erreurs qu'on lui attribuoit (*quasi aliter doceret quam coram Apostolica Sede professus fuisset.* (b) Or sur quoi pouvoit être fondée cette accusation, si ce n'est, sur ce qu'il suivoit le Rit Grec, & qu'il enseignoit les Dogmes en quoi les Grecs differoient des Latins? Il est vrai que *Methodius* s'en retourna justifié. Mais qui s'en étonnera? D'un côté il n'y avoit pas une si grande difference entre les Dogmes Grecs, & les Latins, que *Methodius* ne pût prendre un tour pour les accommoder ensemble par complaisance pour le Pape. De l'autre, ce dernier avoit grand interêt à ménager les Moraves & les Bohêmiens dans un temps de Schisme, où ils auroient pû se joindre ouvertement aux Grecs. 4. Les Moraves & les Bohêmiens ayant été convertis par les mêmes Apôtres que les *Bulgares*, il n'est pas vraisemblable qu'ils ayent reçû une autre Foy que ces derniers. Or que les Bulgares ayent d'abord reçû le Rit Grec, c'est ce qui paroît manifestement par l'entreprise de *Nicolas I.* qui les fit rebaptiser, ou confirmer de nouveau, comme le Patriarche *Photius* s'en plaint amérement dans sa Lettre aux Patriarches d'Orient. (c) *Cyrille* donc, & *Methodius* envoyez par l'Impératrice *Theodora*, & par son fils *Michel*, après avoir converti les *Mysiens*, les *Bulgares*, les *Gazares* Peuples voisins du *Pont-Euxin*, les *Triballes*, les *Bosniens*, & les autres Peuples Esclavons, allérent dans le même esprit, & par les mêmes ordres chez les Moraves, où ils employérent environ quatre ans à la conversion de ce Royaume-là. De là ils passérent en Bohême avec le même dessein qu'ils exécutérent vers l'an 867. Jusques-là il ne paroît point que l'Eglise Latine se soit mêlée de la conversion des Moraves, & des Bohêmiens. L'Ouvrage étoit fait, lorsque *Cyrille* & *Methodius* furent invitez à Rome par *Nicolas I.* qui mourut cette année-là, & lorsque l'année suivante ils rendirent raison de leur conversion

(a) *Pag.* ubi supr. p. 114.

(b) *Pag.* ubi supr. p. 154. 155.

(c) Epist. 5. Edit. Monac.

à *Adrien II.* Quant à ce que disent les Annalistes Latins, que ces deux Papes, & ensuite *Jean VIII.* y intervinrent depuis, on ne veut pas le contester, & on ne fait nulle difficulté d'ajoûter foy aux Bulles & aux Brefs de ces Papes dans cette affaire. Mais la raison en est bien facile à comprendre ; c'est que le Siége de Rome ne voulut pas renoncer à sa prétention d'être le premier Siége, ni les Papes à celle de la Monarchie universelle, comme ils la soûtiennent encore, & contre les Grecs, & contre les autres qui se sont séparez d'avec eux, en établissant par tout des Evêques *in partibus infidelium*, comme ils s'expriment. On peut donc tirer plusieurs conséquences de cette discussion. La premiere que les Princes de Moravie & de Bohême s'adresserent d'abord non à l'Eglise Latine, & aux Empereurs d'Occident, mais à l'Eglise Grecque, & aux Empereurs d'Orient, pour la conversion de leurs Sujets. Ceci mérite une grande attention. On sçait que les affaires étoient alors si broüillées entre les Grecs & les Latins, que c'est de là que vint le grand Schisme. *Nicolas I.* se déclara pour *Ignace* déposé par l'Empereur *Michel* qui mit *Photius* en sa place sur le Siége de Constantinople. Est-il bien croyable que dans cette situation réciproque l'Empereur *Michel* eût souffert que les deux Moines Grecs qu'il envoyoit en Moravie & en Bohême lui fissent l'affront d'y établir le Rit Latin ? La seconde, que ces conversions se firent par des Moines Grecs. La troisiéme, qu'il n'y a nulle raison de croire que ces Moines ayent enseigné aux Moraves & aux Bohêmiens une autre Foy qu'aux Bulgares, & aux autres Peuples de la Langue Esclavonne, & qu'au contraire il y a de très-fortes raisons de croire que les uns & les autres reçûrent la même Foy, comme cela paroît par la remarque précédente. La quatriéme, que l'usage de cette Langue a subsisté dans le Service Divin jusqu'à *Alexandre II.* & *Gregoire VII.* qui le leur défendit, mais qu'il fut rétabli dans la suite par *Innocent IV.* dans le XIII. Siécle, comme on l'a déja dit, & qu'il subsistoit encore en plusieurs lieux dans le XVII. selon le Jesuite *Balbin.* (a) La cinquiéme, c'est que la Bible ayant été traduite en Langue Esclavonne, ces Peuples étoient à portée de choisir les Dogmes, les Cultes, & les Rites qui leur paroissoient les plus conformes à cette Regle Divine. Le Lecteur intelligent jugera aisément de l'utilité de ces remarques précédentes pour la suite de cette Histoire. En voici une autre qui n'y servira peut-être pas moins.

(a) *ubi supr.*

II. Il est bien rare que les révolutions dans la Religion, non

Changement

dans la Religion en Bohême. plus que dans les Etats, arrivent tout d'un coup. Elles ont ordinairement leurs degrez, & ce n'est pas une des moins considérables parties de l'Histoire, d'en rechercher l'origine & les progrès. Les révolutions de Bohême en matiere de Religion, dont nous écrivons l'Histoire, ont eu sans doute leurs degrez comme les autres. Il est vrai qu'on fait dire aux Peres du Concile de Basle, qu'avant *Jean Hus*, il n'y avoit point eu de Royaumes plus attachez à la Religion *(Catholique)* que celui de Bohême. (1) Le Cardinal *Julien* alors Président du Concile de Basle donnoit a peuprès le même éloge aux Bohêmiens, dans une Lettre qu'il écrivit aux Hussites au temps de ce Concile. C'étoit sans doute pour les piquer d'honneur, ou par ignorance des changemens qui étoient arrivez auparavant dans la Religion en Bohême. (a) *Jean Czechorod* compatriote de *Balbin* n'a pas oublié non plus ce prétendu attachement des Bohêmiens au Siége de Rome avant *Jean Hus*, de même que *Dubravius* dans son Histoire de Bohême. Cependant il paroît par l'Histoire, qu'il y a bien des restrictions à apporter à cet éloge, si c'en est un. Déja il est clair par les remarques précédentes, que la Bohême & la Moravie reçûrent d'abord le Rit Grec. Or selon les principes de l'Eglise Latine, il s'en falloit beaucoup qu'alors la Foy du Royaume de Bohême ne fut dans toute sa pureté. Quoique les controverses entre l'Eglise Grecque & l'Eglise Latine ne fussent pas de grande importance, à les regarder en elles-mêmes, on ne les envisageoit pas de cet œil de part & d'autre, comme cela paroît assez par l'emportement avec lequel *Photius* parle des Dogmes que les Occidentaux enseignoient aux Bulgares après leur conversion. » La joye, dit ce Patriarche, » qu'on avoit conçûë de ces conversions s'est changée en tristesse, » & en confusion. A peine y avoit-il deux ans que cette Nation » avoit embrassé le pur Christianisme, qu'il est sorti du Païs des » ténébres, (car ils sont d'Occident) des hommes impies, & » exécrables, qui, comme des sacriléges, ont ravagé la vigne du » Seigneur. (b) Ensuite il fait l'énumération des Dogmes que les » Evêques Latins vouloient introduire en Bulgarie, comme de » jeûner le Samedy, de se gorger de lait & de fromage la pre» miere semaine du Carême, d'empêcher les Prêtres de se marier, » de confirmer de nouveau ceux qui l'avoient été par les Prêtres » Grecs, sous prétexte que le droit de confirmer n'appartient

(a) *Ibid.* p. 479.

(b) *Phot.* ubi supr. p. 49. 50.

(1) C'est la Religion Romaine dans le sens du Concile de Basle, *ante Hussi tempora nullum in tempestate Regnum fuisse Bohêmico religiosius.* Balb. *ubi supr.* p. 344.

» qu'aux ſeuls Evêques, enfin d'enſeigner que le S. Eſprit ne pro-» céde pas du Pere ſeul, mais du Pere & du Fils. » Ce qu'il prend pour une innovation diabolique, contre un Symbole reconnu de tous les Conciles Oecumeniques, & pour un blaſphême qu'il réfute avec autant de prolixité que de véhémence Il faut bien remarquer que *Photius* ne reproche point ici aux Latins le retranchement de la Coupe, ſans doute parce qu'on ne s'en étoit pas encore aviſé en Occident. Mais comme depuis ce temps-là la Communion ſous les deux eſpéces y a paſſé pour une erreur, il s'enſuit de là qu'au commencement la Foy de Bohême ne fut pas pure non plus à cet égard, puiſque conſtamment les Grecs communioient le Peuple ſous les deux eſpéces, comme ils le font encore aujourd'hui. C'eſt ce qui paroît clairement par cette même Lettre de *Photius*, où il trouve fort étrange que les *mêmes Prêtres qui diſtribuent au Peuple fidéle le Corps & le Sang de J. C. n'ayent pas le droit de le confirmer.* Ainſi voilà la Bohême dans l'erreur dès ſa premiere origine, car les Latins ne gardoient pas plus de modération à l'égard des Dogmes des Grecs qui diviſoient les deux Egliſes. Et il eſt fort vraiſemblable que cela dura tout autant de temps que la Moravie & la Bohême, comme les autres Peuples du Langage Eſclavon, furent des Royaumes libres, & plus du reſſort de l'Empire d'Orient, que de celui d'Occident. Ainſi ſe paſſa le IX. ſiécle, où l'Egliſe de Bohême fut Grecque, & par conſéquent dans l'erreur, & non pas pure ſelon les principes de l'Egliſe Latine.

III. Il n'en fut pas tout-à-fait de même dans le X. ſiécle. Les Papes ayant eu beaucoup de part dans ce ſiécle-là au gouvernement de l'Egliſe de Bohême, tâchérent d'y introduire le Rit Latin, mais non ſans oppoſition. On apprend de *Balbin* que le premier Evêque de Prague nommé *Dithmar le Saxon* fut demandé par *Boleſlas II.* ſurnommé *le Pieux*, Roy de Bohême, à *Otton II.* environ l'an 976. & que cet Empereur l'ayant agréé, *Dithmar* fut conſacré par l'Archevêque de Mayence, ſoit *Guillaume*, ſoit *Hatton*, il n'importe. Ce qui eſt plus important, c'eſt que le Pape *Jean XIV.* entra fort avant dans cette affaire, & que même, il ne voulut confirmer l'Evêque qu'à condition qu'il établiroit à Prague le Rit Latin, *& non celui de Bulgarie, ou de Ruſſie, ou de la Langue Eſclavonne*, (1) ce qui eſt une preuve aſſez évidente que

La Religion de Bohême dans le X. ſiécle.

(1) *Verumtamen non ſecundum ritum, aut ſectam Bulgaricæ Gentis, vel Ruſſiæ, aut Sclavonicæ Linguæ, ſed magis ſequens conſtituta & decreta Apoſtolica, unum potiorem ad placitum Eccleſiæ totius in hoc opus Clericum, Latinis apprime Literis eruditum.* Chron. Magdeb. apud *Franciſc. Pagi* Brev. Rom. Pont. Tom. II. p. 238. *Balbin.* ubi ſupr. p. 125.

le Rit Grec étoit alors en usage en Bohême : & même de l'aveu de *Balbin* cela ne put s'exécuter que fort lentement. Cette condition paroissant dure aux Bohêmiens, ils envoyérent une Députation solemnelle pour redemander l'usage de la Langue Esclavonne, & ils l'obtinrent. L'Auteur (a) dont je tire ce fait le place à l'an 977. & par conséquent sous le Pontificat de *Grégoire V.* Je n'ai rien remarqué de bien certain sur l'état de la Religion en Bohême sous *Adalbert* successeur de *Dithmar* dans l'Evêché de Prague en 979. selon le calcul de *Balbin* (b) qui m'a paru le plus juste. Il y a pourtant bien de l'apparence que le Rit Latin l'emporta sous ce Prélat, sur tout s'il est vrai qu'il fit une bonne partie de ses études en Italie, & qu'il en apporta beaucoup de bons livres, comme le dit *Hagec* Historien de Bohême. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce Prélat fut plus d'une fois à Rome pour éviter la persécution des Payens qui étoient encore en grand nombre en Bohême. Ayant été élû Evêque de Prague du consentement unanime du Prince, de tous les Grands, du Clergé, & du Peuple environ l'an 980. il fut confirmé par l'Empereur *Otton II.* dont il reçût l'Investiture par *la crosse & l'anneau* selon l'usage de ce temps-là. (c) De retour à son Evêché son Ministere fut traversé par les Payens avec tant de fureur, que n'y pouvant résister il se réfugia à Rome, où il résigna son Episcopat, pour se retirer dans un Monastére, où l'on prétend qu'il demeura cinq ans. Après ce temps, à la réquisition du frere de *Boleslas*, & de l'Archevêque de *Mayence*, le Pape *Jean XV.* (d) renvoya *Adalbert* à son Eglise environ l'an 994. A peine y résida-t-il quelque temps qu'il fut obligé de retourner à Rome. Les raisons qu'en rendent les Historiens méritent attention, par rapport à notre sujet. Je les rapporterai dans les termes de *Balbin* sur l'an 981. & les suivans. » La seconde » fuite d'*Adalbert* à Rome seroit, *dit-il*, honteuse à la Bohême, » si l'on ne faisoit réfléxion que la Religion Chrétienne y étoit » alors dans son berceau, & que des Chrétiens, sortis tout re- » cemment du sein de l'idolâtrie, retenoient encore beaucoup de » leur ancienne superstition. C'est ce qui chassa *Adalbert* de la » Bohême, parce que, comme le rapporte *Hagec*, les Chrétiens » y vivoient sans nulle distinction des jours sacrez & profanes, » qu'ils se marioient sans Prêtres à la Payenne. Ils n'enterroient » pas leurs morts dans les Eglises, mais par tout indifferemment, » dans les côteaux, dans les bois, dans les sépultures de leurs » Ancêtres, où l'on offre du feu aux Dieux Manes; outre cela

(a) *Hist. persec. Eccl. Bohem.* ann. 1648. p. 15.

(b) *ubi supr.* p. 132. & seq.

(c) *Spond. Baron.* ann. 900. *Balb.* ubi supr.

(d) *Pagi.* ubi supr. p. 256.

leurs

» leurs Ecclesiastiques menoient une vie infâme, ne voulant point » renoncer à leurs femmes, malgré les remontrances de leur » Evêque. (a) On comprend aisément par ce dernier Article que le Rit Latin n'étoit nullement du goût des Bohêmiens, qu'*Adalbert* voulut vainement l'introduire, & que les contradictions qu'il eut à essuyer, ne lui venoient pas moins de ces Chrétiens, à qui le Culte Latin ne plaisoit pas, que des Payens. On peut pour fortifier cette conjecture rapporter ce que dit *Stranski* de l'état de la Religion en Bohême dans ce temps-là. *Depuis ce temps*, dit-il, (c'est-à-dire depuis l'élection de *Dithmar le Saxon*, donné par l'Empereur, & confirmé par le Pape) *la Bohême se trouva partagée en trois Sectes de Religion. Les uns, dont le nombre diminuoit tous les jours, étoient Payens. Entre les Chrétiens les uns suivoient le Rit Latin, les autres le Rit Grec. Enfin par succession de temps le Paganisme fut aboli, la Noblesse, & la plusspart de ceux qui avoient commerce avec les Allemands, abandonnérent le Rit Grec, & il n'y eut plus que le Peuple qui content de la Religion domestique se tint inviolablement au Rit Grec. Ce furent ces gens-là qui donnérent tant de peine à Adalbert.* (b) On prétend que *Grégoire V.* voulut engager ce Prélat à retourner à Prague, mais que ne pouvant s'y résoudre, il demanda permission d'aller plûtôt prêcher l'Evangile en Pologne, dans les autres endroits de la Bohême, en Hongrie, & en Prusse, où il fut massacré par les Payens en 997. (c) C'est ce qui l'a fait mettre entre les Martyrs, & comme tel il a été canonisé. Le fait, & le temps de sa mort sont assez unanimement attestés. Pour sa vie, & ses voyages, l'histoire en est si embroüillée, que *Balbin* lui-même qui a tout discuté avec beaucoup de soin, ne sçait pas trop bien à quoi s'en tenir. Quoiqu'il en soit, voilà près de deux Siécles pendant lesquels le Rit Latin est fort chancelant en Bohême, & par conséquent la Foy des Bohêmiens fort suspecte, au moins selon les principes des Latins, tels qu'étoient les Peres du Concile de Basle qui, comme on vient de le dire, rendent témoignage à l'orthodoxie de la Bohême jusqu'à *Jean Hus.* Continuons cette discussion, elle est d'autant plus nécessaire qu'insensiblement elle nous ménera jusqu'au Hussitisme.

(a) *Balbin.* ubi supr.

(b) *Stranski* Resp. Boh. p. 271.

(c) *Balb.* ubi supr. p. 150.

Il est certain que pendant long-temps les Evêques de Rome eurent beaucoup de peine à soumettre les Bohémiens au Rit Latin. L'usage de la Langue Esclavonne dans le Culte Divin leur tenoit toujours fort au cœur, & ils ne le voyoient pas s'abolir insensiblement par les inhibitions de Rome sans une très-grande répu-

gnance. Le Pape *Alexandre II.* le leur défendit vainement, comme en convient le P. *Pagi* sur le témoignage du Cardinal *Bona.* (a) Ce fut pour les satisfaire que vers la fin de l'onziéme Siécle *Wratislas* Duc de Bohême envoya une Ambassade à *Grégoire VII.* pour lui demander la confirmation de ce Privilége accordé, comme on l'a vû, par quelques-uns de ses Prédecesseurs. Le Pape le refusa pour de bonnes raisons, dit *Balbin*, (b) on en peut juger par la Piece même. La voici : » GREGOIRE » *Evêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu, à* WRATISLAS, » *Duc de Bohême, salut & Benediction Apostolique.* Entre autres » demandes que Votre Altesse nous a faites par ses Lettres, vous » avez requis que selon la coûtume nous permissions chez vous » l'usage de la Langue Esclavonne dans le Culte Divin. Sçachez » donc, notre très-cher Fils, que nous ne pouvons nullement » acquiescer à votre demande. Car en méditant fréquemment sur » l'Ecriture Sainte, nous avons trouvé qu'il avoit plû, & qu'il » plaît au Dieu tout puissant, que le Culte sacré se fît en Langue » cachée, afin qu'elle ne soit pas entenduë de tout le monde, & » principalement des plus simples. En effet, si tout le monde chan- » toit publiquement en langage entendu, le Culte tomberoit ai- » sément dans le mépris, & dans le dégoût. Ou bien, il pourroit » arriver que des gens du commun répétant souvent ce qu'ils n'en- » tendroient pas, tomberoient dans toutes sortes d'erreurs qu'il » seroit mal aisé d'arracher du cœur des hommes. (1) Et il ne faut » point alléguer ici qu'on a quelquefois accordé cette permission » aux plus simples, sur tout lorsqu'ils étoient nouvellement con- » vertis, comme on faisoit aussi dans la primitive Eglise, ayant » égard à la simplicité, & à la bonne foy du commun peuple. Mais » on a éprouvé que de là sont sortis plusieurs maux, & plusieurs » hérésies : à présent que l'ordre Chrétien est établi & fixé, il ne » convient plus d'avoir cette connivence. Nous ne devons donc » pas accorder ce que votre peuple demande mal à propos, & » nous le défendons par l'autorité de Dieu, & du bienheureux S. » *Pierre*, vous exhortant pour la gloire du Dieu Tout-puissant à » vous opposer en toute maniere à cette vaine témerité. » A Rome l'an MLXXIX. (2) Ainsi se passa le Siécle XI. où la Bohême fut

(a) *Pag.* ubi supr. p. 410. 411. *Bona* de Reb. Liturg. Cap. IX. num. IV.
(b) *ubi supr.* p. 206.

(1) *Aut si ab aliquibus hominibus* mediis non *posset intelligi, per crebram ejus iterationem neque tamen intellectionem facile errores quivis possent suppullulare, quos è cordibus hominum evellere difficile foret.*

(2) J'ai traduit cette Piéce sur la Traduction Latine que l'Auteur de la *Persécution de Bohême* a tirée de l'*Histoire de Bohême* de *Hagec*, p. 236. écrite en Bohêmien. Comme le premier

flottante entre les deux Rites, les Papes faisant tous leurs efforts pour assujettir la Bohême au Rit Latin, & les Bohêmiens n'y résistant pas avec moins de vigueur.

IV. Passons au XII. Siécle. Les commencemens de ce Siécle ne fournissent rien par rapport à la Bohême. Ce fut vers la fin que les Vaudois fuyant la persécution de France se réfugiérent en divers endroits de l'Europe, & en particulier en Bohême. Il n'est pas surprenant que les Historiens ayent jugé fort differemment des Vaudois, ceux qui en ont écrit se trouvant eux-mêmes dans des principes de Religion fort differents. Les uns en font des monstres d'erreur & d'impieté, les autres des Saints & des Martyrs. Qui a tort, ou qui a raison dans ces divers jugemens, c'est une décision qui n'est point de mon ressort, en qualité d'Historien. Ce qui en est, c'est que ces Historiens, si partagez d'ailleurs sur le caractere des Vaudois, conviennent qu'ils furent bien reçûs en Bohême, & que leur doctrine y fit des progrès. (a) Ecoutons là-dessus deux Historiens de Bohême, l'un Protestant, l'autre Catholique Romain. Je les place selon l'ordre du temps où ils ont écrit. Le Protestant, c'est *Paul Stranski*; le Catholique Romain, c'est *Wenceslas Hagec. Comme la pureté de l'observance Grecque*, dit Stranski, *s'alteroit insensiblement parmi le peuple, soit à cause des restes du Paganisme, soit par les suggestions des Latins; il arriva fort à propos en Bohême l'an* 1176. *quelques personnages pieux chassez de France & d'Allemagne, disciples de* PIERRE VALDO, *estimables non seulement par leur pieté, mais aussi par leur connoissance dans l'Ecriture. S'étant habituez à Zatec & à Lani villes de Bohême, ils se joignirent à ce qu'il s'y trouvoit de partisans du Rit Grec, & corrigeoient modestement par la parole de Dieu les défauts qu'ils croyoient remarquer dans leur culte.* (b) Le Catholique Romain parle ainsi. *L'an* 1341. *des Hérétiques nommez* GRUBENHAIMER, *c'est-à-dire, habitans de Cavernes, s'introduisirent de nouveau dans le Royaume de Bohême. Nous en avons parlé cy-dessus l'an* 1176. *Ils habitoient dans les Villes closes, sur tout à Prague, où ils pouvoient mieux se cacher. Ils y prêchérent dans quelques maisons, mais fort en cachette. Quoiqu'ils fussent connus d'une partie du Peuple, on ne laissoit pas de les tolérer, car ils sçavoient cacher leur méchanceté sous des habits fort simples, & sous une grande apparence de pieté.* (c)

La Religion de Bohême au XII. *Siécle.*

(a) *Æneas Sylv.* Hist. Bohem. Cap. XXXV. *Stransk.* Resp. Bohem. p. 272. *Stransk.* Disquis. de Waldens. Vitteb. ann. 1659. §. V.

(b) *Stransk.* Resp. Bohem. Cap. VI. p. 272.

(c) Hist. Boh. p. 550.

de ces Auteurs n'avoit pas l'original du Bref de *Grégoire VII.* je le donne ici tel qu'il se trouve parmi les Lettres de ce Pape au Tome XXVI. de l'édition des Conciles du Louvre. Il y a quelques variations, mais c'est la même chose quant au fonds.

Les Vaudois.

V. Auſſi *Æneas Sylvius* prétend-il que les Huſſites étoient une branche des Vaudois, auſſi-bien que les Wicléfites. (1) C'eſt ce qui m'engage à parler d'eux un peu plus amplement pour mieux faire voir les variations de la Bohême en fait de Religion avant *Jean Hus*. Il n'eſt pas néceſſaire de marquer ici les divers noms qu'on a donnez aux Vaudois, (a) ſoit pour les rendre odieux, ſoit par quelque autre raiſon. Il n'eſt pas beſoin non plus d'entrer dans la diſcuſſion de ce que les *Vaudois* & les *Albigeois*, ainſi nommez de la Ville d'*Albi* en Languedoc, enſeignoient de commun ou de different. Le ſçavant Auteur, (b) qui a mis au jour les Sentences prononcées contre les uns & les autres par le Tribunal de l'Inquiſition, prétend avoir découvert entre eux des differences très-conſidérables. Mais, comme il le remarque fort bien, il ne faut pas faire trop de fonds ſur ces Actes, quoiqu'ils ſoient authentiques, parce qu'il y a beaucoup de variations & de corruptions, & que dans quelques endroits on parle du même dogme attribué aux mêmes gens, tout autrement que dans d'autres. (c) Il ne faut pas non plus s'en rapporter légerement à pluſieurs Annaliſtes & Hiſtoriens, qui ſemblent avoir pris à tâche de rendre odieux les Vaudois & les Albigeois. Il faut ſeulement tâcher d'éclaircir la verité du fait, au travers des ténébres que la longueur du temps & les préventions y ont répanduës.

(a) Voyez *Biblioth. Patr.* Tom. IV. Part. II.

(b) *Limborch* (Philippus) *Hiſt. Inquiſit. Valdenſ.*

(c) *Limborch* ubi ſupr. p. 33.

L'opinion la plus générale eſt que les Vaudois furent ainſi appellez d'un nommé *Pierre de Vaud*, ou de *Waldo*, Marchand de Lyon fort riche, natif de *Vaud* Village du Dauphiné proche de cette Ville. Cet homme frappé de la mort ſubite d'un citoyen de Lyon, réſolut en 1160. de ſe jetter dans la dévotion & dans la pénitence, & de racheter ſes péchez par des aumônes aux pauvres qui venoient à lui en foule, & c'eſt de là que les Vaudois furent auſſi appellez *Pauvres de Lyon*. Non content de leur diſtribuer des biens temporels, il voulut auſſi les inſtruire dans la pieté, & pour y réüſſir il traduiſit lui-même, ou fit traduire le Nouveau Teſtament qu'il leur expliquoit ſelon ſes lumieres. Après avoir dogmatiſé, & fait des Diſciples en très-grand nombre pendant pluſieurs années, malgré l'Evêque de Lyon (*Jean de Bellesmains*) il en fut enfin chaſſé avec ſes adhérans. Ayant été excommuniez, & enſuite condamnez ſous *Alexandre III.* en 1179. dans le Concile de Latran, les Vaudois ſe répandirent dans toute l'Europe.

(1) *Ab Eccleſia Catholica recedentes impiam Valdenſium ſectam atque inſaniam amplexi ſunt.* Hiſt. Bohem. *Cap.* XXXV. p. m. 66.

Sans ramasser ici toutes les opinions qu'on leur a imputées, je me bornerai à celles qui ont du rapport avec le Hussitisme, & je ne me servirai que du témoignage de leurs adversaires. Un certain Dominicain nommé *Reiner*, qui de son propre aveu avoit été Hérésiarque, c'est-à-dire apparemment, l'un des Chefs des *Vaudois*, qu'il appelle aussi *Leonistes*, en parle ainsi dans un Traité qu'il composa contre eux, après les avoir abandonnez. » De toutes les Sectes, *dit-il*, il n'y en a point de plus dangereuse que celle » des *Leonistes*, & cela par trois raisons. La premiere, c'est que » c'est elle qui a le plus duré, quelques uns disent depuis *Sylvestre*, » d'autres depuis le temps des Apôtres. La seconde, c'est qu'elle » est le plus généralement répanduë, car il n'y a presque point de » païs où elle n'ait pénetré. La troisiéme est, que toutes les autres Sectes font horreur par leurs exécrables blasphêmes contre » Dieu, au lieu que celle-ci a une grande apparence de pieté; *ils » vivent justement devant les hommes, ils ne croyent rien touchant la » Divinité qui ne soit bon, seulement ils blasphèment contre l'Eglise » Romaine & contre le Clergé, ce qui leur attire la foule du peuple.* Et » comme il est dit dans le Livre des *Juges*, *que les renards de Samson » avoient des faces differentes, mais que leurs queuës étoient liées ensemble*, ainsi les Hérétiques, quoique divisez entre eux se réünissent pour combattre l'Eglise........ Ensuite il réduit leurs » sentimens à trois classes. 1. *Aux blasphèmes contre l'Eglise Romaine, ses Statuts, & son Clergé.* 2. *Aux erreurs touchant les Sacremens & les Saints.* 3. *Aux detestations détestables de toutes les coutumes honnêtes & approuvées de l'Eglise.* (a) Il entre ensuite dans » un long détail de ces classes, par lequel il paroît en effet qu'à » la réserve de leurs dogmes contre la Religion & l'Eglise Romaine, il ne les accuse d'aucune erreur.

(a) *Bibliot. Patr.* ubi supr. p. 749.

J'appuyerai ce témoignage de l'autorité d'un autre Historien qui dans cette affaire ne sçauroit être suspect, puisqu'il fut depuis Pape sous le nom de *Pie II.* C'est celle *d'Æneas Sylvius* déja cité. Voici les Dogmes qu'il attribuë aux Vaudois dont il fait descendre les Hussites. » Les Dogmes, *dit-il*, de cette pestiferée faction » qui depuis long-temps a été condamnée, sont, que le Pape de » Rome n'est pas plus que les autres Evêques; Qu'il n'y a nulle » difference entre les Prêtres, & que ce n'est point la dignité qui » les distingue, mais la bonne vie; Que les ames au sortir du corps » sont aussi-tôt envoyées, ou aux peines, ou aux joyes éternelles; » Qu'il n'y a point de Purgatoire; Qu'il est inutile de prier pour

» les morts, & que cette pratique n'a été inventée que par l'ava» rice des Prêtres ; Qu'il faut abolir les Images de Dieu, & des » Saints ; Qu'il se faut mocquer de l'eau bénite, & des bénédic» tions des Rameaux ; Que les Religions des Moines Mendiants » sont des inventions des mauvais démons ; Que les Prêtres doi» vent être pauvres, & se contenter d'aumônes ; Qu'il est per» mis à tout le monde de prêcher l'Evangile ; Qu'il ne faut to» lérer aucun péché capital, quand même ce seroit pour éviter » un plus grand mal ; Que soit Seculier, soit Ecclesiastique qui se » trouve en péché mortel, est dépoüillé de sa dignité, & qu'il ne » faut pas lui obéïr ; Qu'on ne doit pas regarder comme des Sacre» mens, ni la *Confirmation* que les Evêques donnent avec le » *Chrême*, ni l'*Extrême-Onction* ; Que la *Confession auriculaire* n'est » qu'un badinage, (*nugacem esse*) & qu'il suffit que chacun con» fesse à Dieu ses péchez dans son lit ; Qu'il faut administrer le » Baptême avec de l'eau de riviere, sans y mêler d'huile ; Que » l'usage des cimetiéres n'a été introduit que pour le profit, & » qu'on peut enterrer les corps dans quelque terre que ce soit ; » Que le monde est le temple de Dieu ; & que ceux qui fondent » des Eglises, des Monasteres, des Oratoires, bornent sa Ma» jesté, comme s'il étoit plus propice dans un lieu que dans un au» tre ; Que les *habits sacerdotaux*, les *ornemens des autels*, les *robes*, » les *corporaux*, les *calices*, les *paténes*, & les autres vases de cette » sorte ne servent à rien ; Qu'en quelque temps, & en quelque lieu » qu'un Prêtre fasse le Corps de J. C. & qu'il l'administre à ceux » qui le demandent, cela est indifferent, pourvû seulement qu'il » prononce les paroles Sacramentales ; (1) Que c'est en vain qu'on » implore les suffrages, (ou l'intercession) des Saints qui regnent » dans le Ciel, parce qu'ils ne peuvent être d'aucun secours ; Que » c'est du temps perdu que de chanter les Heures Canoniales ; » Qu'il ne faut s'abstenir de travailler que le Dimanche ; Qu'il » faut rejetter absolument les Fêtes des Saints ; Qu'il n'y a aucun » mérite dans les jeûnes établis par l'Eglise. (a) Ce qui se rapporte » à peu-près à ce qu'en a écrit *Zacharie Thibaut* (b) Protestant Bohêmien en ces termes : » Il suivoit, (*Jean Hus*) dit-il, la Doc» trine que les Vaudois enseignoient en 1160. sçavoir, que le Pape » n'est pas plus que les autres Evêques & Ecclesiastiques, J. C. » ayant égalé le plus petit au plus grand ; Que c'étoit une chose

(a) *Æneas Sylv.* ubi supr. p. m. *68.*

(b) *Theobaldus.*

(1) *Sacerdotem quocunque loco, quocunque tempore, sacrum Christi corpus conficere posse, petentibusque ministrare sufficere, si verba Sacramentalia tantum dicat.*

» risible de prier pour les morts en Purgatoire, & que ce n'étoit » que des ruses pour attraper de l'argent, comme font ces coureurs » d'Egypte; (ou les Bohêmiens.) Qu'il falloit rejetter l'invocation » des Saints, & leurs fêtes; Que l'abstinence pouvoit servir à » dompter la chair, mais qu'elle n'avoit aucun mérite, puisque » les bonnes œuvres elles-mêmes n'en avoient pas, suivant cette » parole de J. C. *Nous sommes des serviteurs inutiles*; Qu'il falloit » rayer du nombre des Sacremens la *Confirmation*, & l'*Extrême-* » *Onction*, & qu'il ne falloit point employer d'huile au Baptême, » parce que *Jean-Baptiste*, J. C. & les autres n'y avoient employé » que l'eau. (a) Ce n'est pas ici le lieu d'éxaminer si cet Auteur a rapporté bien juste les sentimens de *Jean Hus*, sur tout au sujet des Sacremens. Tout ceci a été remarqué seulement pour faire voir qu'il y avoit un grand rapport entre la doctrine des Hussites, principalement des Taborites, & celle des Vaudois. Voici encore une nouvelle preuve de la non-Catholicité des Bohêmiens avant *Jean Hus*. On apprend de *Hagec* que sur la fin du XII. siécle le Pape *Celestin III.* ayant envoyé en Bohême le Cardinal *Pierre de Capouë* pour obliger les Prêtres à garder le célibat, peu s'en fallut qu'il ne fût lapidé. Ce même fait est confirmé par le Pere *François Pagi*. (b)

(a) *Theob.* Bell. Huss. p. 2.

(b) *ubi supr.* Tom. III. p. 156.

Religion de Bohême dans le XIII. siécle & dans le XIV.

VI. Il n'est pas moins clair que pendant tout le XIII. siécle on communia en Bohême sous les deux espéces, puisque même dans l'Eglise Latine le retranchement de la Coupe ne prévalut que depuis le Concile de Latran tenu en 1215. ce retranchement ayant été regardé comme un résultat du Dogme de la Transubstantiation qui y fut introduit alors pour la premiere fois solemnellement. Je trouve beaucoup de vraisemblance à ce que disent quelques Auteurs, (c) que le retranchement de la Coupe ne se glissa en Bohême que vers le milieu du XIV. siécle, lorsque l'Empereur *Charles IV.* ayant fondé l'Université de Prague y appella des Docteurs d'Allemagne, de France & d'Italie, qui déclamérent contre la *Communion sous les deux espéces*, comme contre une erreur Grecque. Mais ce ne fut pas sans de vigoureuses oppositions de la part des Bohêmiens. Il y eut sur tout deux Docteurs qui se signalérent en faveur de la Communion sous les deux espéces, sçavoir JEAN MILICIUS Chanoine & Prédicateur de Prague, & CONRAD STIEKNA son Collégue. Je ne sçai point de nouvelles de ce dernier, qui mourut en 1369, si ce n'est qu'il étoit Autrichien, qu'il a passé pour un des plus éloquens hommes

(c) *Stranski* p. 237. Auct. Anon. *Persec. Eccl. Boh.* p. 18. 19. *Jo. Am. Comen.* Hist. Fratr. Bohem. p. m. 6.

de son temps, & qu'il eut beaucoup à souffrir des Moines, dont il n'épargnoit pas les déréglemens dans ses Sermons & dans ses écrits, non plus que ceux du haut Clergé, & qu'il prêchoit contre le luxe avec tant de véhémence, qu'il obligea les Dames de Prague à quitter leurs dorures & leurs broderies pour s'habiller simplement. (a) Comme on a plus de lumiéres sur *Milicius*, il mérite d'autant plus de trouver place ici, qu'il y a partage entre les Historiens sur ses sentimens touchant la Religion, & que cette discussion n'est pas indifferente à cette Histoire.

(a) *Lupac.* Ephem. Boh. 9. Mart. *Hist. persecut. Eccl. Boh.* p. 20. *Stranski* p. 258. *Balbin.* Epit. Rer. Bohem. p. 406. 407.

Milicius, sa Vie.

VII. Jean Milicius, au rapport de *Balbin*, étoit né en Moravie de parens d'une fortune médiocre, & non de la Maison des Barons de *Miliczin de Talemberg*, comme quelques-uns l'ont crû. Ayant été fait Archidiacre de Prague sous l'Archevêque *Ernest*, il quitta cette dignité pour vivre en son particulier, & s'occuper à la Prédication. Il prêchoit d'abord en Bohêmien, mais ensuite il le fit en Allemand, en faveur des marchands & autres étrangers qui venoient à Prague. Il se trouvoit un si grand concours de peuple à ses Sermons, que quelquefois il étoit obligé d'en faire trois fois par jour. C'étoit un homme d'une vie fort austere, & d'une grande abstinence, ne mangeant ni chair ni poisson, & ne bûvant jamais de vin. Ayant succedé à *Conrad* l'*Autrichien*, dont on vient de parler, dans la chaire de Prédicateur d'une Eglise de Prague, il y fit beaucoup de fruit, sur tout par rapport à la réformation des mœurs. Il ramena plus de 300. femmes de la débauche & de la prostitution, & fit du lieu où elles exerçoient leurs impuretez, une maison de pénitence où il les nourrissoit, pendant que dans une autre maison il instruisoit de jeunes Ecclesiastiques dans la Théologie. Il mourut en 1374. & laissa divers Ouvrages de pieté, comme des *Postilles*, des *Sermons*, un Traité *de la croix & des tribulations de l'Eglise de Dieu*, dignes de voir le jour, au jugement de *Balbin*. J'ai suivi le recit de ce Jesuite sur l'Histoire de *Milicius*. Voyons à présent quelle a été sa Doctrine. (b)

(b) *Balb.* Epit. Rer. Bohem. p. 407. 408.

Sa Doctrine.

VIII. Tous les Historiens Protestans & Catholiques Romains témoignent unanimement que *Milicius* fut un précurseur du Hussitisme, à la réserve du Jesuite que je viens d'alléguer, qui a fait, comme il a pû, son apologie, pour soûtenir son systême de la pureté de la foy en Bohême jusqu'à *Jean Hus*. Il faut mettre à la tête des Historiens Protestans *Mathias Flaccius Illyricus*, qui a mis *Milicius* entre *ses témoins de la verité*, sur la foy de *Jacques de Mise*, qui dans un Traité de l'avénement de l'Ante-Christ fait mention

mention d'un certain ſçavant nommé *Milicz* qu'il appelle fameux & vénérable prédicateur à Prague. Il raconte, (*Jacques de Miſe*) dit *Illyricus*, comment ce pieux *Milicius* ayant été pouſſé par le St. Eſprit à s'enquerir dans l'Ecriture touchant l'avénement de l'Ante-Chriſt, il avoit trouvé qu'il étoit déja venu de ſon temps. *Milicius* ajoutoit, ſelon *Jacques de Miſe*, qu'il avoit été contraint par le St. Eſprit à prêcher publiquement à Rome, & devant l'Inquiſiteur, que ce grand Ante-Chriſt prédit dans l'Ecriture étoit arrivé; que l'Egliſe étoit déſolée par la négligence des Paſteurs; qu'abondante en richeſſes temporelles elle étoit dépoüillée des ſpirituelles, qu'ainſi s'accompliſſoit l'Evangile, *abundat iniquitas*. Que dans l'Egliſe il y avoit des idoles qui détruiſoient Jeruſalem, & déſoloient le Temple, mais qu'elles étoient couvertes du voile de l'hypocriſie. Qu'il y avoit beaucoup de gens qui renonçoient à J. C. par leur diſſimulation, qui le connoiſſant & ſa verité n'oſoient le confeſſer devant les hommes, qui ſçachant la verité retenoient la juſtice de Dieu captive. (a) A l'égard de *Stranski*, il dit poſitivement que *Milicius* & *Conrad* s'oppoſérent ouvertement aux mandemens de l'Archevêque *Erneſt*, par leſquels il vouloit bannir de la Bohême tout autre rit & dogme que le Romain. (b) L'Auteur de la perſécution des Egliſes de Bohême n'eſt pas moins formel là-deſſus. *Jean Milicius*, dit-il, *fut établi prédicateur dans la Cathedrale du Château, à cauſe de ſa rare érudition & de la ſainteté de ſa vie. Il étoit ſuivi d'un grand concours de peuple, qu'il exhortoit à la fréquente Communion ſous les deux eſpéces, ſe plaignant de la déſolation ſpirituelle, & taxant beaucoup d'abus & d'abominations.* (c) Je ne compte pas pluſieurs autres Proteſtans alléguez par *Balbin* lui-meme, parce que je n'ai pû les confronter. Il ne ſe trouvera pas moins d'Auteurs Catholiques Romains qui ont autant blâmé la doctrine de *Milicius* qu'elle eſt loüée par les Proteſtans. Les trois continuateurs des Annales de *Baronius* s'accordent à en faire un hérétique, & même un héréſiarque fort dangereux. Voici ce qu'en dit *Henri de Sponde* l'un de ces Continuateurs ſur l'an 1374. » Il y avoit en ce temps-là en » Bohême un chanoine de Prague nommé *Mallæſius*, qui ſous » des dehors de ſainteté, publiant diverſes erreurs, avoit preſque » fait une ſecte. *Grégoire* (*XI.*) ordonna à l'Archevêque de Pra- » gue & à ſes ſuffragans de le pourſuivre & ſes ſectateurs, & ex- » horta l'Empereur *Charles IV.* à l'aider dans cette pourſuite. » L'Hérétique *Illyricus* qui l'appelle *Milicz*, l'a mis dans ſon ca-

(a) *Catalog. teſt. verit.*

(b) *ubi ſupr.* p. 273.

(c) p. 19. 20.

(a) *Spond. ann.* 1374. *Num.* II.

» talogue. (a) *Bzovius* n'en donne pas une autre idée. » Les héré- » sies, *dit-il*, pulluloient en Allemagne, tant par la lecture d'un » Livre intitulé, *le miroir des Saxons*, que par la prédication & » les écrits de *Mallæsius* Chanoine de Prague...... Comme ce » *Mallæsius* sous des dehors de sainteté répandoit dans le public » plusieurs erreurs téméraires, iniques, schismatiques, & même » quantité d'hérésies, & s'attiroit grand nombre de Sectateurs de » sa perfidie, *Grégoire XI.* ordonna à l'Archevêque de Prague, » & aux Evêques de *Luthomils*, de *Breslaw* & d'*Olmutz* de pour- » suivre cet hérétique & ses adhérens, & écrivit à l'Empereur » *Charles IV.* pour l'exhorter à les assister. (b) *Odoric Raynaud* est encore plus précis, & fait de *Milicius* un portrait plus affreux, aussi-bien que plus détaillé. *Milicius*, dit-il, *infectoit de nouvelles erreurs la Pologne, la Bohème, la Silésie & les Provinces circonvoisines, & il avoit déja détourné beaucoup de gens de la verité Catholique. Le Pape en ayant été informé réprimanda vivement l'Archevèque de Gnesne de souffrir qu'on empoisonnât ainsi son troupeau.*

(b) *Bzov. Ann.* 1374. *Num.* III.

Bref du Pape à l'Archevêque de *Gnesne* au sujet de *Milicius*.

IX. Ensuite l'Annaliste rapporte les propres paroles de la Lettre du Pape à cet Archevêque. » Il a osé, dit ce Pape, (parlant » de *Milicius*, que *Raynaud* qualifie d'Hérésiarque) il a osé prê- » cher des erreurs & des hérésies (*errores hæreticales*) dans votre » Ville & dans votre Diocése de Gnesne. Si ces faits sont vérita- » bles, nous en avons une vive douleur, parce que ces choses ne » doivent nullement être tolerées. Et nous sommes fort surpris de » la négligence de votre fraternité, & de celle des autres Prélats » dans les Villes & Diocéses desquels ce *Milicius* & ses complices » se trouvent, aussi-bien que de la négligence des Inquisiteurs de » l'hérésie (*hæreticæ pravitatis*) députez pour cela dans vos quar- » tiers, de n'avoir pas procedé contre de tels détestables ennemis » de la Foy Catholique, & de ne nous avoir point informez de » tout, comme vous y étiez tous obligez. C'est pourquoi nous » vous ordonnons expressément par ces Lettres Apostoliques de » vous en informer à fond, & si ces faits se trouvent véritables, » vous procéderez selon les Loix Canoniques contre ledit *Milix* » & ses adhérens & fauteurs, s'il s'en trouve dans vos Villes & » Diocéses, & vous refuterez dans vos Prédications les erreurs » contenuës dans le Memoire cy-joint, & les ferez réfuter par des » Ecclesiastiques Séculiers & Réguliers qui soient bien versez dans » les saintes Lettres. » La Lettre est dattée d'Avignon du mois de Janvier 1374.

X. A cette Lettre *Raynaud* joint celle du même Pape à l'Empereur *Charles IV.* sur le même sujet, en ces termes : » Nous avons » appris depuis peu par plusieurs relations de gens dignes de foy, » qu'un certain *Milicius* Prêtre, autrefois Chanoine de Prague, » sous prétexte de sainteté, mais dans le fond par une audacieuse » témerité, ayant usurpé l'office de Prédicateur qui ne lui appar- » tient pas, a entrepris de prêcher publiquement dans votre » Royaume de Bohême, & dans vos autres Domaines, plusieurs » erreurs, non seulement téméraires & iniques, mais aussi héré- » tiques & schismatiques, très-certainement scandaleuses & dan- » gereuses pour les fidéles, principalement pour les simples. Qu'il » a engagé dans la secte dont il est le damnable instituteur, plu- » sieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, leur enseignant des » erreurs détestables, & des actes pernicieux au préjudice de la » Foy Catholique, & au mépris des sacrez Canons, comme cela » est contenu dans les articles du Memoire cy-joint. » Ensuite le Pape marque à l'Empereur qu'il a écrit aux Archevêques & aux Evêques nommez cy-dessus, de poursuivre ce *Milicius* & ses partisans, & il prie ce Prince de prêter le bras séculier à ces Prélats, quand il en sera requis, afin que le Royaume de Bohême soit totalement & promptement purgé de ces taches. (a) De ces actes il paroît 1. que *Milicius* est deferé en Cour de Rome pour hérésie. 2. que c'étoit un Prédicateur couru & applaudi, non seulement en Bohême, mais en Moravie, en Silésie, & en Pologne. 3. qu'une partie de ces Provinces étoient *infectées* de ces *hérésies*, pour parler le style de la Bulle. Il est vrai que le Pape ajoute cette clause, *si ces faits sont véritables.* Mais il ne pouvoit pas parler autrement, n'en sçachant rien que par le rapport d'autrui.

Lettre du Pape à l'Empereur sur le même sujet.

(a) *Rayn.* ann. 1374. Num. X.

XI. On peut joindre quelques faits à ces témoignages & à ces autoritez. Le premier, c'est que *Milicius* fut cité à Rome, & qu'il y comparut plus d'une fois. Il est vrai que *Balbin* témoigne qu'il en revint absous. Ce qui ne s'accorde pas avec ce que d'autres disent, que pressé par les aiguillons de sa conscience, il alla à Rome, & qu'il écrivit à la porte de quelques Cardinaux, *que l'Ante-Christ étoit déja venu, & qu'il siégeoit dans l'Eglise.* (b) Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il fut fort suspect d'hérésie, & que même il fut deferé à Rome comme hérétique par *Jean Klonkot* Docteur de l'Université de Prague, si l'on en croit une vie de *Jean Milicius* alléguée par *Balbin.* Il est vrai qu'on voit dans cette même vie que *Milicius* fut justifié à Prague par l'Archevêque *Jean de*

Discussion de quelques faits concernant *Milicius.*

(b) *Hist. persec. Eccl. Bohem.* p. 21.

Genstein mort à Rome en 1398. & à Rome par le Cardinal d'*Albe*; & qu'il fut absous par *Urbain V.* mort en 1370. (a) Mais il n'y a point de contradiction dans ces faits. *Jean Hus* lui-même fut justifié par l'Archevêque *Sbinko*, & l'Evêque de *Nazareth* Inquisiteur de Bohême lui donna un témoignage qu'il produisit à Constance, où il ne laissa pas d'être brûlé pour ses opinions. (b) D'ailleurs il faut bien qu'après son absolution, *Milicius* ait continué de dogmatiser, puisque l'Archevêque *Ernest* le fit mettre en prison. Il l'en fit à la verité bientôt sortir, mais ce fut plus par la crainte du peuple que par la persuasion de son ortodoxie. (c) Le second fait, c'est que les œuvres de *Milicius* furent mises parmi les deux cens beaux volumes hérétiques que l'Archevêque *Sbinko* fit brûler en 1410. *Balbin* attribuë cette exécution à l'égard des œuvres de *Milicius* à l'ignorance de l'Archevêque *Sbinko*. On convient assez qu'il étoit fort ignorant. Cependant cette excuse n'est nullement recevable. Les Docteurs de l'Université qui lui présenterent ces Ecrits devoient apparemment les connoître. Et même l'Archevêque leur donna quelques jours pour les lire, ou au moins pour les parcourir. Or si les œuvres de *Milicius* n'eussent pas été suspectes, quelle apparence qu'ils les eussent confonduës avec les Livres de *Wiclef*, de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague*, qui furent brûlez alors dans le Palais Episcopal? De ces témoignages & de ces faits il résulte certainement que *Milicius* prêchoit une doctrine à plusieurs égards fort differente de celle de Rome, & que par conséquent la Ville de Prague qui couroit en foule à ses Sermons n'étoit pas en ce temps-là fort bonne *Catholique* à la Romaine. Ce que dit *Balbin* pour excuser ce Docteur Bohêmien n'a pas assez de force pour détruire des faits si unanimement attestez. Il allégue un diplome de l'Empereur *Charles IV.* publié après la mort de *Milicius*, & mis en 1375. dans les Archives de l'Archevêché par l'Archevêque *Jean*, où *Milicius* est appellé par l'Empereur *l'honorable Milicius de bonne mémoire.* (d) Cela se peut, mais il ne s'ensuit nullement de là que *Milicius* ne s'écartât pas en plusieurs choses de la Catholicité de Rome. Car quoiqu'environ cinquante ans après *Jean Hus* déclamât fortement contre cette Eglise dans sa Chapelle de Bethléem, qui peut douter que s'il fut mort à Prague avant le Concile de Constance, il ne fut mort en odeur de sainteté, & que *Wenceslas* n'en eut parlé avec honneur? On dira que *Charles IV.* étoit un Prince fort Catholique, au lieu que la religion de *Wenceslas* a été suspecte. J'examinerai

(a) *Balb.* ubi supr. p. 407.

(b) *Oper. Hus* Tom. 1. Fol. 1.

(c) *Æn. Sylv.* Hist. Bohem. Cap. XXXV. *Theob.* Bell. Hussit. p. 9.

(d) *Balb.* p. 408.

ce dernier fait dans son lieu. A l'égard de *Charles IV.* je ne doute point de sa Catholicité. On trouve même parmi ses Constitutions appellées *Carolines* des Loix fort séveres contre les *Hérétiques.* (a) Mais tout ce qu'on peut conclure de là, c'est que *Milicius* ne fut ni convaincu, ni condamné, & qu'il eut toujours assez de crédit & d'amis pour se tirer d'affaire, ou qu'au moins il en fut quitte pour quelque temps de prison, ou pour l'éxil, où un Historien dit, qu'il fut envoyé en 1366. (b) Je ne sçai s'il en revint, ou s'il y mourut. Ce dernier est le plus vraisemblable, puisque s'il avoit été enseveli à Prague, *Balbin* n'auroit pas manqué de fortifier l'apologie de *Milicius*, comme il a fait à l'égard de *Conrad Stiekna* enterré dans le cimetiére de l'Eglise du Château. Mais dans le fond cela ne prouve rien, comme on va le voir.

(a) Rubric.

(b) *J. Am. Com.* Fratr. Bohem. p. 6.

Matthias de Janaw prêche la Communion sous les deux especes.

XII. Plusieurs Auteurs font succeder à *Milicius* MATTHIAS DE JANAW, dit *le Parisien*, parce qu'il avoit étudié à Paris. On peut le regarder aussi comme un Précurseur de *Jean Hus*. Voici ce que j'en trouve dans le Calendrier de *Lupacius*, Auteur Bohémien souvent allégué avec éloge par *Balbin.* » En 1394. le » 30. Novembre mourut *Matthias de Janow* Bohêmien, surnom-» mé le *Parisien*, pour avoir étudié 9. ans à Paris. Il est enterré » dans l'Eglise de Prague. C'étoit un homme de bien, & un Prêtre » pieux, ardent zélateur de la verité de J. C. & de la Doctrine » Evangelique, & qui combattit avec chaleur les abus & les cor-» ruptions qui s'y étoient glissées. Entre autres ouvrages il a écrit » un livre de l'Ante-Christ que quelques-uns attribuent à *Jean* » *Hus.* Il a aussi écrit un Livre de la fréquente Communion du » Corps & du Sang de J. C. On lit ces paroles à la fin de ce Livre. *Fin.* (explicit) *du Livre de Maître* Matthias *le Parisien originaire de Prague, illustre par sa merveilleuse dévotion, & qui par son assiduité à prêcher a souffert une grande persécution, & cela à cause de la verité Evangelique. Illyricus* n'a pas oublié *Matthias* dans son *Catalogue des témoins de la verité*, & il s'étend même fort sur son sujet. » Il dit qu'en 1380. il avoit composé un grand Livre sur » l'Ante-Christ, où il prouve qu'il est venu, insinuant assez claire-» ment que c'est le Pape lui-même. Il y parle fortement contre » les vices & les turpitudes du Clergé, & contre sa négligence dans » le Gouvernement de l'Eglise. Il dit que les sauterelles de l'Apo-» calypse sont les hypocrites qui regnent dans l'Eglise, que les » œuvres de l'Ante-Christ consistent dans les fables & les in-» ventions humaines, & dans le culte des idoles & des fausses re-

» liques, & que chaque Ville a ſon Saint qu'elle ſert au lieu de J. C. » Il ſoutient qu'on ne doit point attacher le culte divin aux temps, » aux perſonnes & aux lieux, comme ſi on étoit plûtôt exaucé dans » un lieu ou dans un temps que dans un autre. Il reproche aux » Moines d'avoir abandonné l'unique Sauveur J. C. pour des » *François* & des *Dominiques*, qu'ils regardent comme leurs » Sauveurs, & dans leſquels ils s'applaudiſſent en inventant des » menſonges à leur honneur, de négliger & d'enſevelir la Parole » de Dieu pour mettre en ſa place leurs Régles & leurs Canons, » de ſe regarder comme les ſeuls ſpirituels, & de regarder les Sé- » culiers comme des profanes. Enfin il prédit qu'il viendra un » temps où Dieu ſuſcitera des Docteurs pieux & brûlants de l'eſ- » prit & du zele d'*Elie*, qui découvriront & rejetteront les erreurs » de l'Ante-Chriſt, & l'Ante-Chriſt lui-même. » Il cite dans cet ouvrage ceux de pluſieurs autres Auteurs ſur le même ſujet, comme l'Ecrit de l'Univerſité de Paris touchant les dangers de l'Egliſe en 1389. (a) les Sermons de *Guillaume* de *S. Amour*, (b) & de *Milicius*. (c) Je trouve à peu près la même prédiction du même *Matthias* dans la Préface qu'il a miſe a la tête de l'Ecrit de l'Univerſité de Paris qu'on vient d'alléguer, & qui eſt inſerée dans l'antilogie. (d) L'Auteur anonyme *des perſécutions des Egliſes de Bohême* nous apprend quelques particularitez touchant *Matthias*. *Il étoit*, dit-il, *Confeſſeur* de Charles IV. *& il eut beaucoup de part à ſes bonnes graces. Il fut encore plus zelé défenſeur de la Communion ſous les deux eſpéces que ſes prédeceſſeurs.* Outre le livre de l'Ante-Chriſt dont on vient de parler, cet Auteur témoigne que *Matthias* compoſa un traité de la *Vie Chrétienne*, un autre de l'*Hypocriſie*, & un de *la Communion ſous les deux eſpéces.* Il ajoute qu'un jour *Matthias* avec quelques autres hommes doctes alla trouver l'Empereur pour le prier d'aſſembler un Concile œcuménique, afin d'y travailler à la réformation de l'Egliſe; que l'Empereur lui répondit que cela n'étoit pas en ſon pouvoir, ce droit appartenant au très-ſaint Pere le Pontife, & qu'il lui en écriroit; mais que le Pape irrité de cette demande preſſa ſi fort l'Empereur de reprimer ces hérétiques, que ce Prince entêté de l'autorité du Pape bannit ſon Confeſſeur du Royaume, quoiqu'il l'aimât. Il y revint, dit l'Anonyme, mais il paſſa le reſte de ſa vie en ſon particulier, & mourut en 1394. le 30. de Novembre. (e) Le même Auteur témoigne que depuis que *Matthias* fut banni, on abolit la Communion ſous les deux eſpéces, non ſeulement

(a) *Hiſt. Univerſ. Paris.* Tom. IV. p. 638.
(b) *Antil. Pap. Baſil.* p. 144.
(c) *Catal. Teſt. verit.* L. XIV. p. 1792. 1793.
(d) p. 4. 5.
(e) *Hiſt. perſec. Eul. Bohem.* p. 21. 22.

dans l'Eglise du Château, & à Prague, mais par tout le Royaume. Il ajoute qu'on ne l'administroit plus ainsi que dans des maisons particulieres, & à la fin, dans des bois & dans des endroits cachez, mais que ce n'étoit pas sans péril de la vie. On s'en saisissoit sur les chemins, on les dépoüilloit, on les massacroit, on les noyoit, de sorte qu'ils furent obligez de s'assembler à main armée, & bien escortez. Cela dura, dit-il, de côté & d'autre, jusqu'au temps de *Jean Hus*. On apprend de *Thibaut* que les livres de *Matthias* furent brûlez à Prague avec ceux de *Wiclef* & des autres dont on vient de parler. (a) Voici une autre particularité qui découvre bien, & le caractere de *Matthias*, & l'état où étoit alors la Religion en Bohême: elle est tirée de *Stranski*. (b) *Après la mort de Conrad & de Milicius, & sous le Regne de* Wenceslas *successeur de* Charles IV. Matthias de Janow *surnommé* le Parisien, *avoit accoutumé de faire le service à la maniere des Grecs, dans l'Eglise du Palais Royal, & y prêchoit frequemment.* L'Auteur de l'Histoire des Freres de Bohême dit à peu-près la même chose de ce *Matthias*. Mais ce qui rend le témoignage de ces Auteurs incontestable, c'est qu'au Concile de Basle *Rockizane*, l'un des principaux deputez de Bohême à ce Concile, soutint à *Jacques de Polemar* Archidiacre de Bologne, qu'environ 25 ans avant *Jacobel* ou *Jacques de Mise*, (& par conséquent avant *Jean Hus* contemporain de ce dernier) *Matthias* Bohêmien surnommé le Parisien, avoit tenté d'introduire la Communion sous les deux espéces; qu'il y avoit invité le peuple, & que même il avoit administré l'Eucharistie de cette maniere, mais qu'ayant été reprimé par le Magistrat, l'affaire n'eut pas de suite, & que *Polemar* convint à peu-près du fait, ajoutant que *Matthias* s'étoit retracté en 1389. (c) Je ne sçache qu'un Auteur Catholique qui ait parlé de *Matthias*, c'est *Jean Cochlée* Chanoine de *Breslaw*, qui dans son Histoire des Hussites fait parler ainsi Maître *Jean Przibram* célébre, & par son zele pour le Hussitisme, & ensuite par sa rétractation. *Je déclare*, dit-il, *que quelque chose que j'aye avancée auparavant, je n'approuve aucun des Ecrits, des dits & des faits de Maître* Jean Hus, & *de Maître* Matthias, *qu'autant qu'ils sont approuvez de Dieu, & de l'Eglise Catholique, & entierement conformes à la verité Catholique & aux Saints Docteurs.* (d)

(a) *Bell. Huss.* p. 9.

(b) p. 258.

(c) *Vond. Hardt.* Tom. III. *Proleg.* p. 20. *Joh. Andr. Schmid.* de Fatis Calic. Euchar. p. 9.

(d) Lib. II. p. 80.

Diversité de Religion en Bohême.

XIII. Il est donc clair par tous les faits qu'on vient d'établir, qu'avant *Jean Hus* la Religion avoit souvent varié en Bohême, & que le Catholicisme y avoit souffert bien des éclipses. Aussi

Æneas Sylvius n'a-t-il point fait difficulté d'appeller la Bohême l'asyle des hérétiques, (a) (*velut hæreticorum asylum*) en parlant de *Pierre de Dresden* qui étant suspect dans son païs de la *lépre Vaudoise*, comme il parle, étoit retourné en Bohême. Ainsi on peut partager la Religion de Bohême en quatre périodes. La premiere est *Grecque*, & comprend un siécle & demi ou environ. La seconde est flottante entre le Rit Grec & le Rit Latin, malgré les oppositions des Papes, ce qui dure environ deux siécles. La troisiéme peut être marquée à l'arrivée des Vaudois, & aux tentatives de *Conrad Stiekna*, de *Jean Milicius*, & de *Matthias de Janaw*, pour la reforme de la Religion. La quatriéme c'est le *Hussitisme*, où nous allons entrer. Si donc les Peres de Basle, & quelques Docteurs après eux ont avancé qu'avant *Jean Hus* la Religion avoit été pure, ils n'ont pû le faire sans sortir de leurs principes, ou ils ont ignoré les diverses faces de la Religion en Bohême pendant plusieurs siécles, ou enfin ils ont voulu rendre *Jean Hus* & les Hussites odieux, & en même-temps porter les Bohêmiens à ne pas dégénerer de la Foy de leurs ancêtres, & les picquer d'honneur par leur prétenduë constance dans la Catholicité. Pour nous qui n'avons point d'autre vûë que d'instruire le Public de la verité, nous rapportons les faits tels que nous les trouvons dans l'Histoire. Après les réfléxions préliminaires du Livre suivant, nous marquerons l'Epoque de la Guerre des Hussites à la fin du Concile de Constance.

(a) Hist. Boh. L. xxxv. p. m. 69.



HISTOIRE



HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.



LIVRE II.

I. LES choses n'avoient guéres changé de face en Europe depuis le Concile de Constance. L'Italie étoit en proie aux mêmes factions. L'Espagne étoit exposée aux troubles d'une minorité. La France & l'Angleterre se disputoient le terrain avec differens succès. La Hongrie ne s'étoit pas relevée de ses pertes depuis la journée de *Nicopoli*, ce qui empêchoit l'Empereur *Sigismond* de donner ses soins à pacifier l'Allemagne. Ce Concile assemblé pour pacifier

L'état de l'Europe.

toutes choses ne fit guéres que des mécontens. Les Polonois s'en retirérent mal satisfaits, à cause de la mollesse qu'on avoit témoignée à la condamnation du Libelle diffamatoire de *Falkenberg*. Les François ne furent pas plus contents au sujet des propositions de *Jean Petit*, dont on ne put obtenir la condamnation. Le Wiclésisme n'étoit pas assez éteint en Angleterre pour n'y pas causer du ressentiment de la flétrissure de *Wiclef*. Les buchers de *Jean Hus* & de *Jerôme de Prague* furent comme deux grands tisons jettez en Bohême pour y mettre le feu & dans tout le voisinage. C'est de quoi il s'agit dans cette Histoire.

Origine du Hussitisme.

II. Quoique dans l'histoire des Conciles de *Pise* & de *Constance* on ait eu plusieurs fois occasion de parler, & même fort amplement, de *Jean Hus* & des Hussites, nous ne sçaurions nous dispenser de reprendre l'affaire du *Hussitisme* dès sa premiere origine, en évitant autant qu'il se pourra les redites. JEAN HUS naquit le 6. de Juillet de l'an 1373. sous le Regne de l'Empereur *Charles IV.* (1) & sous le Pontificat de *Grégoire XI.* (2) environ 5 ans avant le grand schisme d'Occident, que l'on peut regarder comme une des semences du *Hussitisme*. L'Histoire ne nous apprend rien du pere & de la mere de *Jean Hus*, si ce n'est que c'étoient des gens de probite, mais peu distinguez par leur naissance. Tout le monde sçait que c'etoit la coutume en ce temps-là de désigner les hommes illustres par le lieu de leur naissance, ou par quelque autre caractere semblable, plûtôt que par le nom de leur famille. C'est pour cela que ce Docteur Bohêmien n'est connu que sous le nom de *Jean Hus*, ou plutôt de *Jean de Hus*, (Hussius) parce qu'il naquit à *Hussinetz* petite ville ou bourg vers le midi de la Bohême dans le *district* ou cercle de *Prachin* sur les frontieres de la Baviere. On a allegué dans l'*Histoire du Concile de Constance* plusieurs exemples d'un usage aussi général & aussi ancien, & on pourroit en faire un gros volume. Ainsi *Grégoire de Nazianze* fut appellé de la ville de ce nom en *Cappadoce*. *Apollonius de Tyane* de la ville de ce nom dans la même Province de l'Asie mineure. Dans le XIII. siécle *Pierre de Tarentaise*, qui fut Pape sous le nom d'*Innocent IV.* fut ainsi nommé de la ville de Tarentaise en Savoye sa patrie. Au XV. siécle *Nicolas de Cusa* Cardinal célebre quoique de basse naissance, prit le nom de *Cusa*

(1) Ce fut cette année que *Charles IV.* ayant acheté du Margrave *Otton* la vieille Marche de Brandebourg, son fils *Sigismond* en fut déclaré Margrave & Electeur. *Charles IV.* fut couronné Roy de Bohême en 1347. & mourut en 1378.

(2) Elu en 1371. & mort en 1378.

d'un bourg sur la Moselle où il étoit né. *Jean Trithéme* Abbé de *Sponheim* fut ainsi appellé de *Trittenheim* bourg sur la même riviere (a). J'ai ramassé tous ces exemples pour confondre un Historien François qui a voulu rendre la naissance de *Jean Hus* suspecte, parce qu'on ne sçavoit pas le nom de son pere (b).

(a) *Seyfrid.* Dissert. Hist. *de Johann. Hus.* Ienæ. 1711. p. 10.

(b) *Varillas.* Hist. du Wiclef. p. 65. ann. 1682.

Education de *Jean Hus.*

III. Il est certain que ses parens prirent grand soin de son éducation. Ayant perdu son pere en bas âge, sa mere lui fit apprendre les premiers élemens de la Grammaire à *Hussinetz*, où il y avoit une Ecole. Ensuite elle le mena à *Prachetitz*, ville du même district, où il y avoit un Collége illustre. Il fit bientôt de grands progrès dans les Lettres, & s'attira l'amitié de ses maîtres par sa modestie & sa docilité, comme cela paroît par le témoignage que l'Université de Prague lui rendit après sa mort (c). Quand il fut assez avancé pour aller étudier à Prague, sa mere l'y mena elle-même. On rapporte que cette pauvre femme pleine de zele pour l'éducation de son fils avoit pris avec elle une oye (1) & un gâteau pour en faire présent à son Régent. Mais par malheur l'oye s'envola en chemin, de sorte qu'à son grand regret, elle n'eut que le gâteau à présenter au maître. Touchée jusqu'au vif de ce petit accident, elle se mit plusieurs fois en prieres pour demander à Dieu qu'il voulût être le pere & le gouverneur de son fils. Quand il eut fait à Prague un bon fondement de litérature, ses Maîtres remarquant en lui beaucoup d'ouverture & de vivacité d'esprit, aussi-bien qu'une grande avidité pour les sciences, jugérent à propos de le faire immatriculer dans le livre de l'Université. Elle avoit été fondée en 1347. (2) par l'Empereur *Charles IV.* Roy de Bohême, & confirmée par *Clement VI.* On y enseignoit non seulement la Jurisprudence & la Médecine, mais aussi la Théologie, ce que les Papes refusérent depuis à plusieurs Académies au rapport de *Balbin.* Elle fut partagée en quatre Nations, la *Bohêmienne*, l'*Allemande*, la *Polonoise*, & la *Bavaroise.* *Charles* y établit huit Professeurs, tant Bohêmiens qu'Allemands & Autrichiens, qui selon la conjecture du même Auteur, avoient étudié dans l'Université de Paris. L'Empereur lui-même prenoit plaisir à les entendre. Un jour que l'exercice dura trop long-temps au gré des courtisans, on fait dire à Charles : *Je n'ai pas le temps de souper, c'est ici mon souper.* On aura occasion ailleurs

(c) *Gregor. Heremir.* in *Vit. Hus.* ap. *Wilh. Seyfrid.* de Hus *Mart.* p. 11.

(1) On a remarqué ailleurs que *Hus* en Bohêmien signifie *Oye.* Apparemment la patrie de *Jean Hussinetz* fut ainsi appellée, parce que les Oyes y abondoient.

(2) D'autres la mettent en 1360. ou 1361. mais je suis *Balbin* dont le sentiment me paroît le mieux appuyé. *Balb.* ubi supr. p. 359.

de parler de cette Université. Eloigné des amusemens de la jeunesse, *Jean Hus* employoit ses heures perduës à de bonnes lectures. Il prenoit sur tout plaisir à celle de l'histoire des anciens Martyrs. On raconte qu'un jour lisant la Légende de Saint *Laurent*, qui, à ce qu'on prétend, fut grillé sous l'Empereur *Valérien*, il voulut éprouver s'il auroit la même constance que ce Martyr, en se mettant le doigt dans le feu; mais on ajoute qu'il le retira bientôt fort mécontent de sa foiblesse, ou qu'un de ses camarades s'y opposa. Quoi qu'il en soit, il ne faisoit pas mal de se préparer au feu, comme il paroîtra par l'évenement. D'ailleurs lors qu'il voulut faire cet essai, il pouvoit être déja assez avancé en âge, pour que l'Edit de 1376. par lequel *Charles IV.* condamnoit les Hérétiques au feu, lui donnât quelque sorte de pressentiment de ce qui lui devoit arriver (a). Un grand obstacle s'opposoit à l'ardeur qu'avoit *Jean Hus* de s'avancer, c'est la pauvreté;

(a) *Balb.* p. 386.

Haud facile emergunt quorum virtutibus obstat
Res angusta domi.

Dans cette extrémité il accepta l'offre que lui fit un Professeur dont on ignore le nom, de le prendre à son service, & de lui fournir les livres, & tout ce qui lui étoit nécessaire pour pousser ses études. Quoique cette situation fût assez humiliante, il la trouvoit heureuse par rapport à son but, & il la mit si bien à profit, qu'il contenta tout ensemble, & son maître dont il gagna l'amitié, & sa passion pour les lettres. (b)

(b) *Seyfrid.* ubi supr. p. 14. 15.

Affaires Etrangeres.

IV. Pendant que *Jean Hus* continuë ses études, pour suivre notre plan, faisons une course dans les païs étrangers, pour voir l'état où y étoit la Religion & l'Eglise. Deux Docteurs fort habiles, mais dans des principes differens, ont aussi jugé bien differemment du siécle XIV. où naquit *Jean Hus*: c'est le Docteur *Cave* Protestant, & le Docteur *Du Pin* Catholique Romain. Le premier dit *qu'à la réserve du X. siécle, l'Eglise n'avoit pas eu un siécle plus malheureux que le XIV.* & l'autre dit *qu'il fournit une diversité de matieres assez agréable.* Ils peuvent avoir tous deux raison, selon la differente maniere d'envisager les choses. On peut bien appeller le siécle XIV. un siécle de fer & de feu, d'un côté par rapport aux guerres dont l'Europe & l'Asie furent le théâtre, & de l'autre par rapport aux buchers allumez contre ceux qui s'éloignoient de la Religion dominante alors. Mais on peut dire aussi que ce fut un siécle de crise, où des abus portez à l'excès,

causant des soulévemens en plusieurs lieux du monde, préparoient à quelque grande révolution. Quoi qu'il en soit, nous allons voir ce qui s'est passé dans ce siécle-là par rapport à la Religion, jusqu'à ce que *Jean Hus* commence à faire du bruit, ce qui est notre époque. Je ne parlerai pourtant que des opinions qui peuvent avoir quelque rapport au *Hussitisme*, pour amener insensiblement le lecteur à cette tragique scêne.

Pierre d'Olive; Fratricelles; Bégards.

V. Sur la fin du siécle précédent, il s'éleva des Docteurs, & des Sectes qui pullulérent dans la suite, malgré les anathêmes du Siege de Rome qui s'y trouvoit attaqué. Entre ces Docteurs se distingua *Pierre d'Olive*, Frere Mineur de *Særignan* en *Languedoc*. Les Freres Mineurs ayant assemblé en 1282. un Chapitre general à *Strasbourg*, *Pierre d'Olive* y fut accusé par ses confréres, parce qu'il blâmoit hautement leur relâchement. On l'accusa encore d'avoir avancé en public des erreurs, & même des hérésies. Comme il attaquoit aussi la vie déréglée des Prélats, il s'attira de puissants ennemis. Dès l'an 1278. il avoit été condamné par le Général de son Ordre à brûler de sa propre main certaines propositions contre la *Vierge Marie*. Le Chapitre de Strasbourg nomma des Commissaires pour examiner & la personne & les écrits d'*Olive*. Sa doctrine examinée, elle fut condamnée par quatre Docteurs, & trois Bacheliers de son Ordre. Il se défendit néanmoins si bien à Avignon, où son Général nommé *Bonnegrace* avoit porté sa condamnation au Pape *Grégoire XI.* qu'il en fut quitte pour une censure, & une exhortation à être plus réservé à l'avenir. Quelques années après, la doctrine de *Pierre d'Olive* fut condamnée dans le Concile de Vienne tenu l'an 1311. sous le Pape *Clément V.* dans la personne des *Fratricelles* (1), autrement *Frérots*, ou *Bizoques*, dont on l'accusoit d'avoir pris les erreurs, & qui avoient été condamnées dès l'an 1297. par *Boniface VIII.* On y peut joindre les *Bégards* qui, au rapport des Historiens de ce temps-là, ne differoient presque pas des *Fratricelles*. Il n'est pas aisé de sçavoir précisément quelles étoient leurs opinions, parce qu'ayant déclamé contre le Siége de Rome, les Historiens de ce siege n'ont pas manqué de les rendre fort odieux. Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit des Fanatiques, qui sous prétexte de la corruption de l'Eglise Romaine, s'étoient

(1) Ils furent depuis condamnez par divers Papes, comme par *Jean XXII.* par *Benoît XII.* par *Clément VI.* par *Innocent VI.* Du Pin *ubi supr.* Tom. XI. Siécl. XIV. Chap. III.

jettez dans un autre extrémité, s'attribuant à eux-mêmes la Hiérarchie, & toute administration ecclésiastique. Quelques-uns en font des disciples de *Pierre d'Olive* dont on a déja parlé. Car quoique la réputation de ce Franciscain outré eût été fort équivoque par rapport à l'orthodoxie, il ne laissa pas de trouver des apologistes, même dans le sein de l'Eglise Romaine, comme on peut le voir dans *Henri de Sponde*, l'un des Continuateurs de *Baronius* (a). Je rapporterai de chacune de ces Sectes ce que j'en trouve de moins confus dans l'Histoire, à cause de la liaison qui s'y trouve avec mon principal sujet. Mais comme on n'a point les propres écrits de ces Sectaires, on est contraint, quoique non sans précaution, de s'en rapporter à ceux qui les ont condamnez.

(a) Anno 1297. n. VII.

Les *Bégards* avoient été poursuivis chaudement dès le commencement du XIV. siécle, & avant le Concile de Vienne, par *Henri de Virnenbourg*, Archevêque de Cologne. Voici les sentimens que *Clément V.* leur attribuë. *Nous avons appris*, dit-il, *avec une extrême douleur, qu'il s'est élevé en Allemagne une Secte abominable de quelques hommes malins, appellez* Béguins, *& de quelques femmes infideles, appellées* Béguines, *qui enseignent les erreurs suivantes.* » 1. Que l'homme pendant cette vie peut acquérir un assez haut degré de perfection pour devenir impeccable, & qu'il ne peut plus faire de plus grands progrès dans la grace: car, disent-ils, s'il en pouvoit faire davantage, il deviendroit plus parfait que J. C. 2. Que l'homme ne doit ni jeûner, ni prier quand il a acquis ce degré de perfection, parce que la sensualité est alors si parfaitement soumise à l'esprit & à la raison, que l'homme peut accorder librement au corps tout ce qui lui plaît. 3. Que ceux qui ont atteint ce degré de perfection & cet esprit de liberté, ne sont plus assujettis à l'obéïssance humaine, ni engagez par aucune loi de l'Eglise; parce que, comme ils disent, *là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté.* 4. Que dès ici bas l'homme peut-être aussi pleinement heureux qu'il le sera dans le Ciel. 5. Que toute nature intellectuelle est naturellement heureuse en elle-même, & qu'elle n'a pas besoin de la lumiére de la gloire pour s'élever à Dieu, pour le voir, & pour joüir de lui. 6. Que c'est une imperfection que de s'exercer à des actes de vertus, & qu'une ame parfaite licentie les vertus (*licentiat à se virtutes.*) 7. Que le baiser d'une femme est un peché mortel, si l'inclination n'y porte pas; mais que l'acte

» charnel, quand la nature y porte, n'est pas un peché, sur tout » si celui qui exerce cet acte est tenté, (1) (*maximè cum tentatur* » *exercens.*) 8. Qu'à l'élévation du Corps de J. C. on ne doit, ni » se lever, ni lui donner aucune marque de vénération; parce » que ce seroit une imperfection de descendre de la pureté & de » la sublimité de la contemplation, que de penser au mystére » & au Sacrement de l'Euchariftie, & de s'occuper de la passion » de l'humanité de J. C. (a) Ces principes ne ressemblent pas mal au *Quiétisme* de nos jours. Je laisse au lecteur à faire là-dessus les réflexions qu'on a faites sur les accusations intentées contre *Molinos*. L'affaire a été susceptible d'un grand partage d'opinions. *Henri de Sponde* met quelque différence entre les *Bégards*, & les *Béguins*, & voici les opinions qu'il attribuë aux derniers. *Qu'il est contre la perfection Evangelique de posseder quelque chose en commun, parce que J. C. & ses Apôtres n'ont rien possedé ni en propre ni en commun; que le Pape par consequent ne peut pas donner dispense aux Religieux qui ont fait vœu de pauvreté, de garder du froment & du vin dans leurs Monasteres pour l'usage commun. Que l'état des Freres Mineurs est plus parfait que celui des Evêques. Qu'il n'est pas permis au Pape de dispenser d'un vœu fait absolument*, (super voto simplici) *quand ce seroit pour le bien de la paix, & pour la conversion de quelque peuple à la Foi Chrétienne.* (b) Quoi qu'il en soit, il y avoit encore de ces sortes de gens en Allemagne, en Bohême, en Silésie, en Pologne, sous le Pontificat de *Grégoire XI.* qui exhortoit l'Empereur à les extirper. (c)

(a) *Clement.* Lib. V. T. III. C. III. *ad nostrum.*

(b) *Spond* Ann. 1311. num. IX.

(c) *Raynald.* Ann. 1372.

Lolhards.

VI. Les Historiens rapportent à l'an 1315. l'origine de la Secte des *Lolhards*, dont ils font le chef un certain *Gautier Lolhard* d'Autriche. L'Abbé *Trithème* témoigne qu'ils se répandirent en grand nombre dans cette Province, dans la Bohême, & dans les lieux circonvoisins, & qu'on *en fit un grand incendie.* (d) Voici ce qu'en dit l'Abbé *Fleury* après *Trithème.* » La même » année 1315. on trouva plusieurs Hérétiques en Autriche à une » petite ville nommé *Crems* du diocése de *Passau*. Ils furent dé- » couverts par les Inquisiteurs de l'Ordre de St. *Dominique*; & » demeurant opiniâtres dans leurs erreurs ils furent condamnez » au feu, & brûlés hors la même ville de *Crems*. Leurs erreurs » avoient pris leur origine de celles des Fratricelles condamnez

(d) *Chronic. Hirsaug.* p. 212. *Spond.* Ann. 1315. num. V.

(1) M. l'Abbé *Fleury* a omis cet article par une fausse délicatesse; car il est formel dans les *Clémentines*, & il sert beaucoup à justifier la condamnation des Bégards, en cas qu'il soit véritable. *Hist. Eccl.* T. XIX. p. 202.

„au Concile de Vienne, & en voici les principaux articles. Ils „disoient que *Lucifer*, & les autres Démons avoient été chassez „du Ciel injustement, & qu'ils y seroient un jour rétablis; au con- „traire ils soutenoient que St. *Michel*, & les autres Anges, cou- „pables de cette injustice, seroient damnez éternellement avec „tous les hommes qui n'étoient pás de leur Secte. Doù vient que „leur *salut* (1) étoit; *Que celui à qui on a fait tort te saluë*; enten- „dant *Lucifer*. Ils disoient aussi; *Marie* est demeurée Vierge après „l'enfantement, ce n'est pas un homme qu'elle a mis au monde, „c'est un Ange.

„Ils avoient 12. hommes choisis d'entre eux qu'ils nommoient „Apôtres, & qui parcouroient tous les ans l'Allemagne pour „affermir dans leurs erreurs, ceux qu'ils avoient seduits. Entre „ces 12. ils séparoient encore 2. vieillards qu'ils nommoient les „Ministres de la Secte; & ceux-ci feignoient qu'ils entroient tous „les ans dans le Paradis, où ils recevoient d'*Enoch* & d'*Elie* le „pouvoir de remettre tous les péchez à ceux de leur Secte, & „ils communiquoient ce pouvoir à plusieurs autres dans chaque „ville ou bourgade. Ces Hérétiques méprisoient tous les Sacre- „mens, disant: Si le Baptême en est un, tout bain l'est aussi, & „tout baigneur est Dieu. Ils corrompoient le Sacrement de Pé- „nitence, ne se confessant qu'à des laïques, & seulement en „général sans rien spécifier. Ils ne croyoient pas au St. Sacrement „de l'Autel, disant que l'hostie consacrée étoit un Dieu ima- „ginaire, & se moquant de la Messe & des Prêtres. Ils appelloient „communément le mariage une *prostitution jurée*, & se moquoient „de l'Extrême-Onction; ils disoient publiquement; Nous croïons „que les herbes sont d'autant meilleures qu'on y met plus d'hui- „le. Ils comptoient pour rien les Ordinations des Evêques & des „Prêtres, les Dédicaces des Eglises, les Bénédictions des Cime- „tieres, & de quelque autre chose que ce soit.

„Ils disoient que Dieu ne punissoit, & même ne connoissoit pas „les péchez qui se font sous terre. C'est pourquoi ils s'assembloient „dans des cavernes & des souterrains, où ils se mêloient ensem- „ble comme des bêtes sans aucun égard à la parenté la plus pro- „che. Ils disoient que l'Eglise Romaine n'étoit pas celle de J. C. „mais une Societé d'infidelles. Aussi se moquoient-ils des censu- „res ecclésiastiques, de l'autorité des Prélats, & de toutes les „cérémonies de la Religion. Ils ne gardoient ni jeûnes, ni absti-

(1) C'est-à-dire qu'ils se saluoient ainsi.

nences,

» nences, & mangeoient de la viande même le Vendredi saint. Ils » n'observoient aucune Fête, & travailloient le jour de Pâques. » Ils ne tenoient pas le parjure pour un péché. Ils enseignoient » que l'intercession des Saints n'étoit d'aucune utilité, & qu'il » ne falloit ni les invoquer, ni les honorer. Enfin ils enseignoient » plusieurs autres erreurs dont le récit seroit ennuyeux, & fe- » roit horreur. Leur nombre étoit grand : un de leurs Apôtres » qui fut brûlé à Vienne confessa à la question qu'ils étoient plus » de huit mille (1) en Bohême, en Autriche, & aux environs. » (a) *Lolhard* (2) fut brûlé à Cologne en 1322. (b). Cet extrait quoique long m'a paru de saison, parce qu'on y découvre des traces du Hussitisme, au milieu de plusieurs erreurs qu'il ne faut pas imputer aux Hussites.

(a) *Fleury.* Hist. Eccl. T. XIX. p. 238. 240.
(b) *Spond.* Ann. 1315. n. V.

Marsile de Padoue, & Jean de Jandun.

VII. Quelques années après, il s'éleva deux Docteurs qui combatirent ouvertement l'autorité du Pape, c'est *Marsile de Padouë*, & *Jean de Jandun*, ou *de Gand*. Le premier conjointement avec l'autre entreprit la défense de *Loüis de Baviere* contre *Jean XXII.* dans ce fameux traité connu sous le nom de *Défenseur de la Paix*, dédié à cet Empereur. L'Histoire raconte que ces deux hommes s'étant retirez auprès de *Loüis* lui tinrent ce langage. » Voyant dans l'Eglise une erreur que nous ne » pouvons plus souffrir en conscience, nous nous sommes réfu- » giez près de vous à qui l'Empire appartient de droit, & qui par » conséquent devez corriger les désordres. Car l'Empire n'est pas » soumis à l'Eglise, & il subsistoit avant qu'elle eût aucun do- » maine temporel, & l'Empire ne doit pas être reglé par les » loix de l'Eglise, puisqu'on trouve que plusieurs Empereurs ont » confirmé les élections des Papes, & assemblé des Conciles » ausquels ils ont donné l'autorité de décider des points de Foi. » Que si pendant quelque temps l'Eglise a prescrit quelques droits » contre les libertez de l'Empire, c'est une usurpation fraudu- » leuse & malicieuse. Nous voulons soutenir cette vérité contre » qui que ce soit, & souffrir pour sa défense toutes sortes de sup- » plices, & la mort même. Le Pape ne manqua pas de condamner le Livre, & d'en excommunier les Auteurs. Il pouvoit bien le faire, puisqu'il avoit excommunié l'Empereur lui-même. La Bulle condamnoit ces 5. Articles du livre de *Marsile*. 1. Que

(1) *Trithème* & les autres disent 80000. sans doute par erreur de chiffre.

(2) On parlera ailleurs des *Lollards* d'Angleterre qui peuvent bien être venus de ceux d'Allemagne.

J. C. paya le tribut à l'Empereur, parce que les biens temporels de l'Eglise appartiennent à l'Empereur, & qu'il en peut joüir comme du sien. 2. Que quand J. C. monta dans le Ciel, il ne laissa aucun Chef visible à l'Eglise; qu'il ne s'établit point de Vicaire, & que St. *Pierre* n'a pas eu plus d'autorité que les autres Apôtres. 3. Que c'est à l'Empereur à établir le Pape, à le destituer & à le punir, & que *Pilate* crucifia J. C. comme lui étant sujet. 4. Que selon l'institution de J. C. tous les Prêtres, soit un Pape, soit un Archevêque, soit un simple Prêtre ont une égale autorité, & une égale jurisdiction. 5. Que toute l'Eglise ensemble ne peut punir personne de peine coactive de quelque péché que ce soit, si l'Empereur ne le permet. *Marsile* composa depuis un autre traité de la *Translation de l'Empereur* à peu près dans les mêmes termes. Je ne sçai quel sort a eu cette piéce. Je remarquerai seulement qu'on y trouve cette proposition; *Qu'il est faux que* Childeric *ait été déposé par le Pape* Zacharie, *& qu'il ait mis* Pepin *en sa place, comme le prétendent les Ecclésiatiques qui ne cherchent qu'à s'attribuer l'autorité impériale*: ce qu'écrit *Aimoin*, continuë-t-il, dans les *Gestes des Francs*, sçavoir que *Pepin* fut légitimement élû Roi par les François, & par les grands du Royaume, & sacré *à Soissons* par *Boniface* Archevêque de *Rheims* dans le monastére de St. *Médard*, & que *Childeric*, qui sous le nom de Roi croupissoit dans les plaisirs & dans l'oisiveté, fut tonsuré. D'où ajoute-il, il est clair que ce n'est point *Zacharie* qui l'a déposé, mais que seulement il y a consenti, comme quelques uns le disent. (1) *Marsile* mourut tranquilement en Italie à la suite de l'Empereur en 1329 (a).

(a) *Fleury.* ubi supr. p. 409.

Etat de l'Eglise Grecque.

VIII. Ce n'est pas seulement l'Eglise Latine qui étoit en souffrance, d'un côté à cause des abus qui s'étoient glissez depuis long-temps dans la Religion, de l'autre à cause du fanatisme de ceux qui, sous prétexte de s'y opposer, tomboient dans d'autres extrémitez, & à cause des rigueurs qu'on exerçoit contre eux. L'Eglise Grecque n'eut pas moins à souffrir par l'invasion des Turcs. Ils faisoient de grandes conquêtes en Orient, sans que les Princes d'Occident se missent beaucoup en peine d'aller au secours de *Jean Paléologue* Empereur des Grecs, malgré les instances de ce dernier auprès d'eux, & auprès de *Grégoire XI.* Ce

(1) Ce Traité de *Marsile* se trouve dans un Recueil imprimé à Basle en 1555. par les soins de *Wolfgang Wuissembourg* sous ce titre, *Antilogie du Pape*, qui contient les Ecrits de quelques anciens Auteurs depuis 300. ans jusqu'à notre temps plus ou moins, de l'état corrompu de l'Eglise, & de la perversité de tout le Clergé papistique.

Pontife promit néanmoins du ſecours aux Grecs, pourvû qu'ils vouluſſent ſe réünir, & ſe ſoumettre à l'Egliſe Latine. (a) Mais c'étoit là des promeſſes en l'air. Les Princes Chrétiens avoient trop d'affaires chez eux, pour ſe mêler de celles de l'Orient, & le Pape lui-même ne pouvoit agir, engagé qu'il étoit dans une rude guerre avec les Ducs de Milan. Les Infidéles alliez avec les Tartares menaçoient la Hongrie. *Louis* Roi de Hongrie & de Pologne envoya une ambaſſade au Pape, pour le prier de conjurer la tempête, par une Croiſade des Princes Chrétiens. C'eſt ce que le Pape accorda, comme cela paroît par ſes Lettres aux Archevêques & Primats de Hongrie, de Pologne, de Dalmatie, & à l'Empereur *Charles IV*. Quoique cette affaire pût regarder l'Empereur d'aſſez près, il ne ſe trouva pas d'humeur à hazarder l'Empire d'Occident pour ſauver celui d'Orient. Après pluſieurs inſtances que le Pape lui fit là-deſſus il répondit nettement, loüant pourtant les intentions du Pape, *Que la difficulté n'étoit pas de lever une bonne armée, mais qu'il y avoit beaucoup de péril à paſſer la mer, & à ſubjuguer les Sarraſins, ce qui ne pouvoit ſe faire ſans répandre beaucoup de ſang Chrétien; que quand même on pourroit conquerir la Terre Sainte, on ne la garderoit pas longtemps* (b). Il fit à peu près la même réponſe à *Rodolphe* Electeur de Saxe, que pluſieurs Princes employérent pour le ſolliciter à cette expédition, parce qu'il avoit beaucoup de part dans ſes bonnes graces. C'eſt un morceau d'Hiſtoire aſſez curieux pour être placé ici. » Il y a plus de cent ans, lui dit le Saxon, qu'aucun » Empereur n'a eu une plus belle occaſion que vous de recou- » vrer la Terre Sainte. Il leur manquoit pluſieurs choſes pour » exécuter cette entrepriſe, mais ſur tout de l'argent qui eſt le » nerf de la guerre. Vous n'en manquez pas, & vous avez outre » cela les ſecours de pluſieurs nations puiſſantes, par vos affini- » tez & vos alliances avec la France, la Hongrie & la Pologne. » Vous êtes le maître en Allemagne, en Bohême & en Italie, » de ſorte que ſi votre inclination veut ſeconder vos forces, il » n'y a nul lieu de douter que cette expédition de l'Aſie n'ait un » heureux ſuccès. » L'Empeur répondit. » 1. Que cette entrepri- » ſe avoit toujours été funeſte à ſes Prédéceſſeurs, & fatale aux » Chrétiens. 2. Qu'il n'y avoit nul fond à faire ſur l'Empereur » Grec, puiſque par ſon traité avec le Turc à qui il avoit don- » né ſon fils en ôtage, il avoit ouvert la porte de l'Europe aux » Turcs, enfermant ainſi le loup dans la bergerie. 3. Qu'il n'é-

(a) *Rayn.* ann. 1373. n. 1.

(b) *Trithème* Chronic. Hirſaug. ann. 1373. ap. *Struv.* Syntagm. Hiſt. German. Diſſert. XXVII. §. XXVIII.

» toit pas besoin de deux Césars, & qu'il vaudroit mieux que l'aigle » allât donner la chasse au Loup pour posséder l'Empire Latin, & » l'Empire Grec (a). L'affaire de la réünion des Grecs avec les Latins se renoua pourtant l'année suivante, (1374.) mais sans succès, par la perfidie de *Jean Paléologue*, comme on vient de le dire. Peut-être aussi qu'il y eut plus de foiblesse & de nécessité, que d'infidelité dans sa conduite, parce que personne ne venoit à son secours; *Loüis* de Hongrie lui-même, qui avoit tant sollicité la Croisade ayant refusé de se croiser (b).

(a) *Dubrav.* Hist. Boh. L. XXII. p. 585. 587.

(b) *Raynald.* ubi supr. ann. 1374. num. VI.

Cependant *Gregoire* n'abandonna pas le soin de la réünion de l'Eglise Grecque avec l'Eglise Latine. Il envoya en Arménie des Dominicains pour y prêcher l'Evangile à la Romaine, avec une Bulle qui avoit pour inscription, GREGOIRE, *&c. A nos chers Fils, les Freres de l'Ordre des Prêcheurs dans les terres des Sarrasins, des Payens, des Grecs, des Bulgares, des Cumans, des Ibériens, des Alains, des Gazares, des Goths, des Scythes, des Russes* (Rhuthenorum) *des Jacobites, des Nubiens, des Nestoriens, des Georgiens, & des autres Nations mécreantes dans l'Orient & dans le Nord* (Aquilonis) *ou dans quelque autre pays que ce soit, salut.* &c. Comme la difficulté étoit de sçavoir si ce qu'il y avoit de Chrétiens dans ces régions barbares avoient été baptisez, ou non, & si les Prêtres avoient reçu les Ordres, le Pape leur prescrit ce Formulaire de Baptême & d'Ordination. *Si vous êtes baptizé, je ne vous rebaptize pas; si vous ne l'êtes pas, je vous baptize au nom du Pere, du Fils, & du St. Esprit; si vous avez reçu les Ordres, je ne vous reordonne pas; si vous ne les avez pas reçus, je vous les confere* (c).

(c) *Rayn.* ubi supr. ann. 1374. num. VIII.

Diverses Sectes condamnées par *Grégoire XI.* Vaudois, Turlupins.

IX. Il y avoit encore des restes de quelques autres Sectes qui avoient été condamnées par les Papes précédens, & dont *Grégoire* ne négligea pas l'extinction. Parmi ses Lettres on en trouve une où il encourage le Roi de France (*Charles V.*) à exterminer les restes des Vaudois. » Nous avons appris, *dit ce Pape*, qu'en Dau- » phiné, & dans les autres lieux voisins, il y a une très-grande » multitude de certains hérétiques appellez *Vaudois*, & que quel- » ques-uns de vos Officiers, loin de soutenir nos chers fils les In- » quisiteurs, comme ils devroient, leur suscitent indirectement » des obstacles dans l'Office de l'Inquisition, en leur assignant la » plûpart du tems des lieux mal sûrs pour procéder contre les- » dits hérétiques, en ne leur permettant pas de procéder sans les » Juges séculiers, ou en les obligeant à montrer leurs procédures

„auxdits Juges, s'ils en font en leur absence. Ils font élargir les „hérétiques ou suspects d'hérésie, qui ont été mis en prison par „les Inquisiteurs, sans en requerir ces derniers. Ils refusent de „prêter le serment exigé par le droit, de purger le païs d'hérétiques & de gens suspects d'hérésie. Outre cela il y a des Gentils-„hommes du Dauphiné qui donnent retraite & faveur à ces sortes „de gens. Il exhorte donc le Roy de France à apporter un prompt „& vigoureux remede à de si détestables désordres (a). Mr. l'Abbé *Fleury* Prêtre, Prieur d'Argenteuil, & Confesseur du Roy, qui a rapporté une partie de cette lettre, observe ici en passant les restrictions apportées dès lors à l'exercice de l'Inquisition en France (b). Il paroît par cette même Lettre de *Grégoire*, que ce Pape distingue les *Vaudois* des *Turlupins*, que quelques-uns confondent avec eux pour rendre les premiers plus odieux.„ Nous „avons eu plus d'une fois avis, mon cher Fils, dit *Grégoire au Roy* „*de France*, que l'ennemi du genre humain qui rode par tout, „cherchant qui il pourra dévorer, prend à tâche de répandre le „venin de sa méchanceté avec plus de fureur dans les lieux où il „remarque le plus de sainteté, comme dans votre Royaume qui „brille entre les autres par l'éclat de la foy & des autres vertus: „nous avons, dis je, appris que cet ennemi y a semé sa graine „empoisonnée parmi des personnes de l'un & de l'autre sexe, prin-„cipalement le poison de la très-hérétique secte des *Bégards*, „appellez autrement *Turlupins*, & nous ne sçaurions assez loüer „la ferveur de votre zele à y remedier par l'Inquisition.„ Je trouve ici deux differences entre les Turlupins & les Vaudois. La premiere, c'est que le Roy de France faisoit poursuivre les *Turlupins*, ce qui n'est pas dit des Vaudois. La seconde, c'est qu'il ne paroît pas que les *Turlupins* trouvassent de protection nulle part, au lieu que les Vaudois en trouvoient. Il y avoit aussi de ces gens en Savoye, comme cela paroît par la Lettre du même Pape à *Amedée* Comte de Savoye, pour en faire la recherche & la punition (c). Je vois que *Grégoire* confond les *Begards* & les *Turlupins*. Cependant *Henri de Sponde* (d), & après lui *Du-Pin* met de la difference entre eux. *Les Turlupins*, dit ce dernier, *qui se répandirent sur la fin du siécle dans la Provence & dans le Dauphiné, furent ainsi appellez à cause de leurs infamies. Car outre les erreurs des Bégards, dont ils étoient infectez, ils enseignoient, qu'on ne devoit point avoir de honte des parties que la nature nous a données. Ils alloient tout nuds, & faisoient en présence de tout le monde les actions que la pudeur veut que l'on*

(a) *Rayn.* ubi supr. n. XIX.

(b) *Hist. Eccl.* Tom. XX. p. 242.

(c) *Spond.* ann. 1373. num. XIII.

(d) *Ibid.*

(a) *Du Pin.* ubi supr. p. 130.

(b) Ann. 1372. num. XIV.

(c) ubi supr. p. 242.

(d) *Genebrard* Chronic.

(e) *Dictionn. de Bayl.* au mot *Turlupins.* Tom. IV. p. 2777. de l'Edit. de 1720.

cache. On en brûla plusieurs à Paris & ailleurs (a). *Abraham Bzovius* & *Henri de Sponde* continuateurs de *Baronius*, ajoutent qu'ils disoient, *qu'il ne falloit pas prier Dieu de vive voix, mais de cœur seulement, & avec une liberté d'esprit qui ne fût point assujettie aux loix divines* (b). *Robert Gaguin* Historien François, & après lui l'Abbé *Fleury*, nous apprend *qu'à Paris on brûla leurs habits dans le marché aux pourceaux hors de la porte de St. Honoré, & qu'on en brûla deux, sçavoir Jeanne d'Aubenton, & un homme dont on ne dit pas le nom* (c). Mr. *Bayle* a fait fort à propos cette observation sur ces habits des *Turlupins*, quoique dans son stile ordinairement trop libre. » Comment accorder avec ces habits que l'on brûla » ceux qui disent que les Turlupins alloient nuds ? C'est qu'il faut » supposer des bornes à la nudité de toutes ces espéces de fanati» ques, ou à l'égard des temps & des lieux, ou à l'égard de cer» tains membres. Nous avons vû que les *Adamites* ne se dépouil» loient que dans les poiles où ils tenoient leurs assemblées, & que » les Picards condamnoient sur tout ceux qui ne se découvroient » pas la partie honteuse. Le froid & la pluie ne permettoient pas » qu'on fût toujours nud : il n'y a point d'apparence qu'on osât se » produire réglément nud, & continuellement dans les villes où » l'on n'étoit pas le plus fort : il semble en particulier que les *Tur-* » *lupins* ne découvroient que les parties qui font la diversité des » sexes ; *Cynicorum Sectam suscitantes de nuditate pudendorum, & pu-* » *blico coïtu* (d). Ce que j'ai cité de *Gerson* se rapporte à cela même. » Ils avoient donc des habits malgré leur impudence, & il est à » croire que devant les personnes non initiées, devant ces bonnes » dévotes qu'ils tâchoient d'attirer dans leurs filets, ils ne mon» troient pas d'abord toutes leurs pieces (e).

Un très habile Auteur a cependant remarqué judicieusement, & avec beaucoup de sel, que Mr. *Bayle* a traité fort négligemment les articles des *Adamites*, des *Picards* & des *Turlupins* (1). La verité est qu'il n'y a pas grand fond à faire sur les Historiens des hérésies, parce qu'ils ont beaucoup de penchant à multiplier sans necessité ces sortes d'êtres, sur tout quand les hérétiques dont ils ont donné l'idée n'ont pas été favorables aux Papes, au Siége de Rome & aux cérémonies de l'Eglise Romaine, comme ceux dont il s'agit ici. Et l'Auteur dont je viens de parler a fait

(1) Mr. de *Beausobre* dans sa sçavante & ingénieuse Dissertation Epistolaire sur les *Adamites* de Bohéme qui se trouve au Tom. IV. de la *Biblioth. German.* p. 113. & qu'il a fait l'honneur d'addresser à l'Auteur de cette Histoire, où elle sera inserée à la fin.

voir avec assez de vraisemblance, que les *Adamites*, les *Turlupins*, aussi-bien que les *Picards* pourroient bien être des Vaudois défigurez & revêtus de couleurs affreuses par les Inquisiteurs & par les Historiens qui les en ont crû. Je ne voudrois pourtant rien affirmer, vû l'incertitude & l'obscurité de ce temps-là. Il ne faut pas omettre ici les *Flagellans* (1), quoique d'une origine plus ancienne. Il s'en glissa des essains en Bohême sous *Clement VI.* Mais *Ernest* Archevêque de Prague les dissipa par les flammes en 1348. (a) On a parlé amplement des Flagellans dans l'histoire du Concile de Constance. Cette Assemblée ne jugea pas à propos d'exercer contre eux les mêmes rigueurs qu'on avoit exercées & qu'elle exerça contre *Jean Hus* & *Jerôme de Prague*.

(a) *Balb.* ubi supr. p. 360. Cet Auteur dit que les Flagellans entrainoient les jeunes Dames de Bohême dans les cachettes où ils faisoient leurs dévotions nocturnes.

Wicléfisme.

X. Nous voici arrivez au pontificat de *Grégoire XI.* sous lequel *Jean Hus* naquit. On a fait voir dans l'*Histoire du Concile de Constance* la part qu'eut *Jean Wiclef* au Hussitisme de Bohême. Ainsi m'en remettant à ce qui en a été dit dans cet ouvrage, je me contenterai de faire quelques réflexions sur l'état de la Religion en Angleterre, lorsque *Wiclef* parut. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de douter que les Lolhars d'Allemagne n'ayent passé en Angleterre. Il y a fort peu de difference entre *Lolhard* qui est le nom Allemand, & *Lollard* qui est le nom Anglois; toutes les autres étymologies de ce nom, ne sont ni si naturelles, ni si vraisemblables. Il est encore plus constant par le témoignage de plusieurs Historiens Anglois, que quelques Vaudois se retirérent en Angleterre sous le Regne de *Henry II.* (b) Il est vrai qu'ils furent presqu'aussi-tôt dissipez. On croit assez vraisemblablement qu'ils furent sacrifiez par ce Monarque qui avoit alors de grands démêlez avec *Becket* Archevêque de *Cantorberi*, & avec le Pape Alexandre *II.* selon la politique ordinaire des Princes Catholiques, quand ils sont broüillez avec le Siége de Rome, comme l'a remarqué Mr. de *Rapin* (c). Mais rarement voit-on les principes d'une secte s'éteindre en même temps que ceux qui les ont soûtenus. Ces mêmes démêlez du Roy avec *Thomas Becket* furent encore les semences du Wicléfisme en Angleterre, le Roy soutenant les droits de Régale, & l'Archevêque les immunitez de l'Eglise. Cette dispute ayant duré environ huit ans, jusqu'à l'assassinat de *Becket* arrivé en 1171, les raisons pour & contre dûrent faire une impression assez profonde, pour durer jusqu'au temps de *Wiclef*, qui se déclara pour le parti Royaliste. Il faut joindre à tout

(b) *Polyd. Virg.* Lib. XIII. in Henry II. *Balæus* Script. Britann. *Joann. Neubrig.* Rer. Angl. L. II. Cap. XIII. ap. *Strauch.* Dissert. de Valdens. §. VII. Cap. I.

(c) Hist. d'Anglet. Tom. II. p. 207.

(1) Sur les *Flagellans*, voyez *Schottgen.* de Flagellantibus.

cela les principes que *Marsile de Padouë* avoit avancez dans son *Défenseur de la paix.* Cette affaire fit un trop grand éclat pour que *Wiclef* qui étoit consommé dans la lecture n'en fût pas informé. Il est aisé de juger que c'est de toutes ces combinaisons que se forma le *Wiclésisme.*

En effet, on trouve deux Bulles de *Grégoire XI.* où ce Pape se plaint que *Jean Wiclef* enseignoit les mêmes erreurs que *Marsile de Padouë*, & ordonne à l'Archevêque de Cantorberi, & à l'Evêque de Londres de l'emprisonner jusqu'à nouvel ordre. Ces Bulles sont de 1377. Ce nouvel ordre ne tarda pas, & il consistoit à citer *Wiclef* à comparoître dans trois mois devant le Pape, pour rendre raison de sa foy. Dans une troisiéme Bulle de la même année le Pape ordonne aux mêmes Prélats d'exhorter le Roy, les Princes du Sang, la Princesse de *Guienne* & de Galles, les Grands du Royaume, les Conseillers d'Etat, à leur prêter main forte (a). Les Prélats firent leur diligence, mais inutilement. On a vû ailleurs la suite & le détail de toute cette affaire. *Wiclef* mourut paisiblement dans son Bénefice de *Lutterword.* Je ne sçai s'il eut commerce en Bohême, & même avec *Jean Hus*, comme un Auteur prétend le prouver par une lettre qu'on suppose que *Wiclef* écrivit à *Jean Hus* (b). Mais je trouve que les temps ne s'accordent pas. Car si *Wiclef* mourut en 1387, *Jean Hus* né en 1373. n'auroit été alors qu'un écolier, & par conséquent trop jeune pour avoir commerce avec *Wiclef* sur la religion. Il y a bien plus; c'est que ceux qui ont le plus pris à tâche de rendre *Jean Hus* odieux ne marquent qu'à 1409. ses premieres innovations, & prétendent même qu'il ne se déclara ouvertement qu'en 1412. (c) Et même on assure que la premiere fois qu'il vit les livres de *Wiclef* il en eut horreur, & exhorta celui qui les lui avoit communiquez à les brûler, ou à les jetter dans la riviere (d). Il faut donc que cette Lettre soit supposée, ou adressée à quelque autre, comme à *Milicius* mort en 1374. ou à *Matthias* mort en 1394. auquel cas les temps s'accorderoient. Encore faut-il que cette lettre soit falsifiée, puisque *Jean Hus* y est nommé. Quoi qu'il en soit, pour ne pas priver tout-à-fait le lecteur de cette lettre, en voici quelques morceaux. *Salut par les entrailles de N. S. J. C. & si l'on peut souhaiter quelque chose de meilleur, je le souhaite.* » Mes très chers freres au Seigneur, » que j'aime avec verité, & non moi seul, mais aussi tous ceux qui » connoissent la verité; je dis cette verité qui demeure en nous, » & qui par la grace de Dieu y sera éternellement. J'ai appris avec

» une

(a) *Concil. Labb.* T. XI. Part. II. p. 2038. 2041.

(b) [illegible] *m.* ubi supr. p. 7

(c) *Balb.* ubi supr. p. 430.

(d) *Theob.* Bell. Huss. Part. I. p. 2.

» une extrême joie, par le témoignage que m'en ont rendu des » Freres qui ſont venus de chez vous, que vous marchez dans la » verité. J'apprends, mon Frere, comment l'Ante-Chriſt vous con- » triſte, en expoſant les fideles de J.C. à un grand nombre de diver- » ſes tribulations. Je ne ſuis pourtant pas ſurpris qu'il arrive de pa- » reilles choſes parmi vous, puiſque la loy de J. C. eſt opprimée preſ- » que dans tout l'univers par ſes ennemis, & que le grand Dragon » rouge à pluſieurs têtes, dont *St. Jean* parle dans l'Apocalypſe, a » vomi de ſa gueule après la femme un grand fleuve pour l'en- » gloutir. Mais notre très-fidele Seigneur en délivrera infailliblе- » ment ſon unique & fidelle épouſe. Fortifiez vous donc au Sei- » gneur notre Dieu, & vous confiez en ſon immenſe bonté qui ne » permettra pas que ſes chers enfans ſe déſiſtent de leur bonne » réſolution, pourvû que ſelon notre devoir nous l'aimions de tout » notre cœur. Car les adverſitez ne prévaudroient point, ſi l'ini- » quité ne prévaloit pas. Qu'il n'y ait donc nulle affliction, ni op- » preſſion pour J. C. qui ſoit capable de nous rebuter, ſçachant » que Dieu châtie tous ceux qu'il reconnoît pour ſes enfans. Le » Pere de miſéricorde veut que nous ſoyons exercez par des ad- » verſitez dans cette vie, pour nous faire grace dans la ſuite, parce » que l'ouvrier ſouverain veut que l'or qu'il a choiſi ſoit entierement » purifié ici bas par le feu, afin de le mettre dans ſon très pur tréſor » éternel. » Après pluſieurs exhortations ſur ce ton le prétendu *Wiclef* s'adreſſe à *Jean Hus* en ces termes: » Vous donc, Hus, mon » cher frere en J. C. qui à la verité m'êtes inconnu de viſage, mais » non pas par la foy & par la charité (car les extremitez de la terre » ne ſçauroient ſéparer ceux que l'amour de J. C. joint enſemble) » fortifiez-vous dans la grace qui vous a été donnée. Combattez » comme un bon ſoldat de J. C. par paroles & par œuvres. Rame- » nez autant de gens que vous pourrez dans la voie de la verité, » parce que l'Evangile ne doit pas être enſeveli dans le ſilence pour » des decrets faux & erronez, ni à cauſe des erreurs de l'Ante- » Chriſt. Affoibliſſez au contraire les efforts artificieux de Satan, » en fortifiant les membres de J. C. parce que dans peu de temps, » s'il plaît au Seigneur, l'Ante-Chriſt prendra fin. J'ai une extrê- » me joie de ce que dans votre Royaume & ailleurs, Dieu en a » tellement fortifié quelques-uns, qu'ils ſoutiennent la priſon, » l'exil & la mort avec allégreſſe pour la parole de Dieu. » Après cette courſe dans les païs étrangers, revenons en Bohême.



HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.

LIVRE III.

Progrès de *Jean Hus.*

I. Ous avons laissé *Jean Hus* dans l'Université, où il fit bientôt des progrès considérables pour ce temps-là. Il paroît par ses Livres, qu'il étoit versé dans la lecture des Peres Grecs & Latins, puisqu'il les cite souvent. On peut juger par ses Commentaires, qu'il sçavoit du Grec, & qu'il n'ignoroit pas même l'Hebreu ; ce qui n'est pas difficile à comprendre, y ayant dès lors beaucoup de Juifs à Prague. Il reçût le degré de *Bachelier* en 1393. c'est-à-dire à l'âge de 20.

ans, si on a bien marqué le temps de sa naissance, & celui de *Maître ès Arts* deux ans après. Je n'ai lû nulle part qu'il ait reçû le degré de Docteur; mais le titre de *Maître* étoit fort honorable en ce temps-là. On ne sçait qui furent ses maîtres, que par ce qu'il dit lui-même de *Stanislas Znoïma*, qui fut depuis un de ses plus grands adversaires. *Quoi que Maître Stanislas Znoïma*, dit-il, *ait été mon maître, & que j'aye appris beaucoup de bonnes choses dans ses exercices & actes scholastiques, ma conscience me contraint de lui répondre pour éclaircir la verité* (a). Il reçût l'Ordre de Prêtrise en 1400, & la même année il fut fait Prédicateur dans la Chapelle de Bethléem. Ce fut-là qu'il eut occasion d'exercer ses talens, cheri des uns, suspect & odieux aux autres, admiré de tous. Mais avant que de passer à la description de ses combats de langue & de plume, il faut représenter en peu de mots l'état où étoit alors la Bohême.

(a) Opp. Hus. Tom. I. fol. 265.

Etat de la Bohême.

II. Charles IV. mourut en 1378. On peut juger par les caracteres que l'Histoire donne à cet Empereur, que ce fut une grande perte pour la Bohême. Comme il avoit de la prudence & de la fermeté, il auroit vraisemblablement étouffé dès leur naissance les semences des troubles qu'on accuse *Wenceslas* d'avoir entretenus au lieu de les arrêter, & il auroit prévenu les scenes tragiques dont nous écrivons l'histoire. On aura pourtant occasion de faire voir qu'il y a eu beaucoup de passion & de partialité dans les jugemens désavantageux, que la pluspart des Historiens modernes ont portés de *Wenceslas*, & que ce n'est pas à lui seul qu'on doit attribuer les troubles du Hussitisme. Deux ans auparavant, *Charles IV.* avoit nommé pour son successeur à l'Empire *Wenceslas* son fils aîné encore fort jeune (1), du consentement des Electeurs qui furent tous présens à cette élection, sçavoir l'Empereur lui même qui étoit Electeur, comme Roi de Bohême (2), les Archevêques de Mayence (3), de Cologne (4), de Tréves (5), l'Electeur Palatin (6), celui de Saxe (7), & celui de Brandebourg (8), le Duc

(1) Il nâquit en 1361. à Nuremberg d'*Anne* fille du Duc de *Swidnitz* en Silésie troisiéme femme de *Charles IV.*

(2) C'est ce qui avoit été reglé par la Bulle d'or de *Charles IV.* lui-même. *Balb.* ubi supr. p. 382.

(3) C'étoit *Loüis* Marquis de *Misnie*, Landgrave de Thuringe, qui l'emporta sur son Competiteur *Adolphe de Nassau* par la faveur de *Charles IV.* Serar. *Res Morgunt.* T. I. p. 684.

(4) *Frideric III.* Comte de Saarwerden élu en 1370.

(5) *Cunon*, ou *Conon* Comte de Falckenstein élu en 1363.

(6) *Robert* depuis Empereur. On en a parlé amplement dans l'*Hist. du Concile de Pise.*

(7) Il s'appelloit *Wenceslas*.

de Brabant (9), le Comte de Hollande (10), le Duc de Baviere & l'Archevêque de Prague (11). Il s'éleva dans cette conjonćture une grande conteſtation touchant le droit de porter l'épée devant l'Empereur, entre *Wenceſlas de Bohème* Duc de Luxembourg frere de l'Empereur, à qui ce droit avoit été accordé par privilége particulier, & l'Electeur de Saxe qui le prétendoit en qualité de Maréchal de l'Empire. L'Empereur ne pouvant pas ſur le champ terminer ce differend, ordonna, pour ne point faire tort aux deux Concurrents, que pour cette fois, *Sigiſmond* ſon fils qui n'étoit encore qu'un enfant, porteroit devant ſa majeſté l'épée Impériale. C'eſt ce qu'*Edmond* Auteur de la Chronique de Flandres allegué par *Balbin* diſoit tenir de la bouche de *Sigismond* au temps du Concile de Conſtance (12). *Wenceſlas* fut couronné peu de temps après à Aix-la-Chapelle du vivant de *Charles IV.* qui aſſiſta à la cérémonie.

Regne de *Wenceſlas.*

III. Wenceſlas prit les rênes de l'Empire la même année que commença le grand ſchiſme d'Occident, dont on a fait l'hiſtoire abregée dans celle du Concile de Piſe. Nous marquerons ſeulement ici les diligences que fit *Wenceſlas* pour empêcher que la guerre des anti-Papes *Urbain VI.* & *Clement VII.* dont l'un ne manquoit pas de fulminer contre ce que l'autre avoit ordonné, ne fût fatale à l'Empire. Dès l'an 1379. il en aſſembla les Etats à Nuremberg pour faire examiner ce grand procès, puis à Francfort où il fut réſolu de reconnoître & de ſoutenir *Urbain VI.* envers & contre tous, & de déclarer *Clement VII.* anti-Pape. On trouve dans *Raynald* la lettre circulaire de *Wenceſlas* à ce ſujet. (a) C'eſt ce qui engagea les Princes eccleſiaſtiques & ſéculiers d'Allemagne à s'aſſembler l'année ſuivante à Wéſel (b), afin de ſerrer davantage les nœuds de leur confédération pour protéger *Urbain*. *Wenceſlas* ne borna pas ſes ſoins à l'Allemagne. Il voulut auſſi engager les Princes étrangers à ſe réünir ſous un ſeul Pape. On a parlé dans l'Hiſtoire du Concile de Piſe du voyage qu'il fit en France pour cette affaire. On prétend qu'il ſollicita auſſi *Richard II.* Roi d'Angleterre à ſe déclarer pour *Urbain*. Il eſt vrai que l'Angleterre prit ce parti ; mais l'animoſité réciproque des

(a) Ann. 1379. Num. 36. *Balb.* ubi ſupr. p. 39.

(b) *Wenker.* Collectan. Archiv. ap. *Schminck.* de *Wenceſlao* Reg. Roman. Marp. 1718. p. 16.

(8) *Sigiſmond*. Il fut depuis Empereur. On a donné ſon caractere dans l'Hiſt. du Concile de Conſtance.

(9) Il s'appelloit *Wenceſlas*.

(10) Il s'appelloit *Albert*.

(11) Il s'appelloit *Jean Occo*, ou *Occlus*, auparavant Evêque d'Olmutz. Il fut Cardinal de la création d'*Urbain VI.* en 1378. & mourut deux ans après. *Balb.* ubi ſupr. p. 391.

(12) *Balb.* ubi ſupr. p. 380.

Anglois & des François y eut apparemment plus de part que les négociations de *Wenceslas*, parce que ces derniers tenoient pour *Clement VII.* Il se passa même à cette occasion un évenement mémorable. *Urbain* ayant publié une croisade contre *Clement*, les Anglois ne manquérent pas de se croiser pour avoir un prétexte d'entrer en France, où, comme je viens de le dire, on reconnoissoit *Clement*. Cependant l'Evêque de *Norwich* qui étoit à la tête des croisez, jugea plus à propos, on ne sçait par quelle raison, de commencer par la Flandre, quoiqu'*Urbain* y fût reconnu. L'entreprise tourna mal. *Ainsi*, dit Mr. de *Rapin*, *s'en alla en fumée cette croisade entreprise pour les seuls interêts d'Urbain* (a). En même temps *Wenceslas* envoya des Ambassadeurs à *Clement VII.* pour l'engager à céder à *Urbain*. Mais bien loin de les écouter favorablement, il leur fit mille indignitez, en mit quelques-uns à la torture, & d'autres en prison (b). Non content de cet empressement à éteindre le schisme dans l'Eglise, *Wenceslas* se donna beaucoup de soins pour pacifier les troubles de l'Empire. Mais comme cela n'appartient pas à mon sujet, il vaut mieux parler des Archevêques de Prague pendant ce temps-là, autant qu'il est nécessaire par rapport à ce sujet.

(a) *Hist. d'Anglet.* T. III. p. 290.

(b) *Niem.* de Schism. Lib. I. Cap. XVI. *Bzov.* ann. 1379. num. VII.

Archevêques de Prague.

IV. Jean de Genstein Patriarche d'Alexandrie fut fait Archevêque de Prague en 1380 (1). Quelques Historiens l'ont confondu avec *Jean Ocellus* son prédecesseur, mais ils ont été fort bien relevez par *Balbin*. Il représente ce Prelat comme un homme fort pieux & fort zelé. » Un jour, dit-il, qu'il avoit roulé dans son » esprit la molesse du Roi, les discordes des Grands, l'inclination » du peuple aux nouveautez qui lui faisoient prévoir quelque changement prochain dans la Religion en Bohême, il eut en dormant une vision céleste, où Dieu lui fit voir dans la florissante » Eglise de Bohême les éxils, les supplices, les massacres des » saints hommes, les temples déserts & consumez par les flammes, les armes & les fureurs des hérétiques, l'aliénation des » biens ecclésiastiques, la ruine & le pillage des monasteres, en » un mot, la perte de la religion toute prochaine. Effrayé de cette » terrible image, il en avertit les Chanoines, & abdiqua volontairement l'Episcopat pour se retirer à Rome, à condition que » son successeur lui laisseroit une certaine somme d'argent par an pour son entretien. » Ce successeur fut *Wolfram*, qui au lieu de te-

(1) Il mourut à Rome en 1398. *Balb.* p. 391.

nir parole le laissa périr dans la misére (1). *Wolfram* eut pour successeur *Nicolas de Pucknik*, & ensuite *Sbinko de Hasemberg*, dont on aura plus d'une occasion de parler dans la suite. Revenons à *Wenceslas*.

Conduite de *Wenceslas*.

(a) *Balb.* p. 339. 340.

V. Depuis le regne de *Jean* grand pere de *Wenceslas*, la *Silésie* appartenoit à la Bohême (a). L'histoire marque à l'an 1381. un coup d'autorité qu'y fit *Wenceslas*. La ville de *Breslau* avoit été mise à l'interdit, à ce qu'on prétend, pour un léger sujet. *Wenceslas*, pour remedier aux troubles que cette excommunication causoit dans la ville, pria les Chanoines de donner l'absolution aux citoyens. Ceux-là n'ayant aucun égard à ses prieres, il les chassa de la ville, &, abandonna au pillage & au gré du premier occupant les bourgs & les terres qu'ils avoient en Silésie. Mais ils rentrérent en grace l'année suivante. Si l'expulsion des Chanoines a passé pour un acte de rigueur, leur rétablissement doit passer pour un acte de clémence. Au fond, *Wenceslas* ne fit qu'imiter en cela son ayeul, qui chassa l'Evêque (2) & les Chanoines de Breslau, & mit leurs biens au pillage, parce qu'ils avoient osé l'excommunier, comme *Charles IV*. le raconte dans sa propre vie, composée par lui-même (b). L'affaire alla même bien plus avant que sous *Wenceslas*. Car le Pape ayant confirmé l'anathême lancé par l'Evêque, le Roi publia un Edit par lequel il défendoit à tous les ecclésiastiques de posseder aucuns fonds en Silésie (c). L'Evêque voyant que le Roi se moquoit de son excommunication s'avisa de le déferer à l'Inquisiteur (3) de Silésie, comme un hérétique. On a vû plus haut que l'Inquisiteur se trouva mal de ses diligences. Quoique ce trait d'histoire soit hors de sa place, je n'ai pas fait difficulté de le rapporter, d'un côté parce que l'affaire est ecclésiastique, de l'autre, parce qu'elle peut servir à décharger *Wenceslas*.

(b) *Vit. Carol. IV.* ap. *Freher.* p. m. 102.

(c) *Hanck.* de Siles. Indigen. Erudit. Cap. XV. n. XXI.

Caractére de *Wenceslas*.

VI. Cependant à moins que de démentir toute l'Histoire, on ne sçauroit disconvenir que ce Prince n'ait eu des défauts & des

(1) On attribuë à cet Evêque une Constitution assez bizarre, par laquelle il ordonnoit que tous les Vendredis à 3. heures, qui est celle de la mort de J. C. on sonnât une grosse cloche, & que chacun, toute affaire cessante, même pendant le diné se mit à genoux, & dit 5. fois l'Oraison Dominicale, & donna 40. jours d'indulgences à tous ceux qui feroient sonner la cloche. Ce qui fit que dans la plûpart des Villes de Bohême les particuliers firent faire des cloches pour donner le signal de la priere. Cette cloche s'appelloit la *cloche Turque*, parce que c'étoit pour implorer le secours de Dieu contre les Turcs & les Tartares qui ravageoient la Gréce. *Balb.* p. 401.

(2) Il s'appelloit *Nanker*.

(3) Il s'appelloit *Jean Schvvenckfeld*. Hank. ubi supr. Cap. XVI.

vices capitaux, & qu'il n'ait fait des actions noires & infames. Il étoit ſur tout violent & cruel, ſoit qu'on attribuë ce mauvais caractére au vin auquel il étoit fort ſujet, ſoit qu'on l'attribuë à du poiſon qu'on lui avoit donné dans ſa jeuneſſe, & qui lui cauſoit des accès violens. *Cochlée* en a rapporté quelques exemples, comme on le verra dans la ſuite en parlant de la mort de ce Prince ; j'en placerai ici quelques autres. Il avoit épouſé *Jeanne* fille d'*Albert* Duc de Baviére, & Comte de Hollande. On avoit donné à cette Princeſſe pour confeſſeur *Jean de Nepomuc* Docteur de l'Univerſité de Prague, & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de cette Métropole. Les mauvaiſes inclinations & la conduite déréglée de *Wenceſlas* la pénétroient de douleur ; elle s'y oppoſoit de tout ſon pouvoir, & en ouvroit ſon cœur à ſon Confeſſeur. *Wenceſlas* qui ne pouvoit pas l'ignorer, n'épargnoit, ni promeſſes, ni menaces, ni tourmens pour obliger *Jean de Nepomuc* à lui reveler les confeſſions de la Reine. Mais le Confeſſeur fidéle à ſes engagemens & à la Reine ſe montrant inflexible, *Wenceſlas* le fit jetter inhumainement dans la riviére de la *Moldave* qui traverſe Prague, cruel & ſacrilége tout enſemble. Ce fait eſt atteſté unanimement par tous les Hiſtoriens de Bohême, ſur tout par les Modernes (a), & on en voit même un beau monument dans la ſtatuë de ce Prêtre érigée ſur le pont de Prague. On débite que l'innocence & la ſainteté de *Jean de Nepomuc* fut atteſtée du Ciel même par des phénoménes extraordinaires. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les Chanoines ſes confréres prirent grand ſoin de ſa ſépulture, & qu'on viſitoit fort dévotement ſon tombeau, malgré *Wenceſlas*, avant qu'il fût canoniſé par autorité du Pape, comme il l'a été depuis peu. J'ai vû moi-même quantité de dévots à genoux aux pieds de ſa ſtatuë à Prague, & à Breſlau. On a imprimé ſon ſervice à Prague en 1696. On y trouve des Hymmes qui apparemment n'ont pas été compoſez du vivant de celui qui le fit noyer.

(a) *Dubrav.* L. XXIII. p. m. 606. *Hagec.* p. 633. *Balb.* ubi ſup. p. 393. *Czechvor.* Mars. Morav. L. IV. Cap. III. p. 437.

Sævus, piger Imperator,
Malorum clarus patrator,
Pollicetur peſſima
Ni quæ dixit Sacramento
Tu propales in momento
Uxoris peccamina.
Arcanum cuſtodiviſti

Ob quod lætus ſubiviſti
Tormentorum genera :
Aquis tandem ſuffocatus
Effectus quod ſis beatus
Prodiderunt ſidera.
Tumulatus nunc quieſcis
Et in dies illuceſcis,
Præclaris miraculis
Es certus famæ Patronus :
Nos à malæ famæ pronus
Defendas periculis.

Il paſſe en Bohême pour le patron des voyageurs, & des gens en péril, & pour le garant de la bonne renommée.

Suſcipe quas dedimus, Johannes Beate,
Tibi preces ſupplices, noſter Advocate,
Fieri : dum vivimus, ne ſinas infames,
Et noſtros poſt obitum cœlis infer manes.

Les femmes en couche, & les femmes ſtériles lui rendent aſſiduëment leurs pieux hommages. L'Hiſtoire rapporte que *Wenceſlas* en 1393. fit ſouffrir le même ſupplice à un Eccléſiaſtique nommé *Joanneck*, ſuffragant de l'Archevêque de Prague, pour avoir confirmé un Abbé ſans ſon conſentement, & pour lui avoir reproché ſa mauvaiſe adminiſtration (a). On n'a pas manqué de débiter auſſi des miracles à cette occaſion. Ceci eſt plus vraiſemblable ; c'eſt que l'Archevêque ayant envoyé deux Chanoines pour reprocher à *Wenceſlas* la mort de ce *ſaint homme*, comme ils l'appelloient, il répondit : *Puiſque vous appellez ſaint un homme mort, je ne vous envierai pas cette gloire, vous ſerez ſaint après votre mort.* Il les envoya auſſi-tôt au ſupplice, mais à la priére de quelques Grands Seigneurs, ils en furent quittes pour la peur.

(a) *Lupac.* Ephemer. Rer. Bohem. 19. April. 1393. *Balb.* p. 397.

Plaintes contre *Wenceſlas*.

VII. En 1384. on commença à ſe dégouter de *Wenceſlas*, à ce qu'on prétend, à cauſe de ſa nonchalance. Quelques Seigneurs ſe déclarérent ouvertement (1) ; les autres n'attendoient qu'une occaſion favorable pour éclater. Mais le Roi qui preſſentoit quelque orage eut recours aux étrangers, ne ſe fiant pas à ſes propres ſujets. Il établit en 1385. dans les Villes de Bohême des Conſuls Allemands à l'excluſion des gens du Pays. Quelques

(1) Les *Warthembergs* & les *Colovvrat*. *Balb.* p. 394.

Bohêmiens

Bohêmiens en ayant fait des plaintes accompagnées de menaces, il y en eut d'exécutez dans la place publique. Cette sanglante exécution fournit aux Grands un prétexte plausible au soulévement qui éclata dans la suite, & où *Jean Hus* eut beaucoup de part. Il faut pourtant que *Wenceslas* ne fut ni si incapable ni si indifférent qu'on le fait, puisque *Sigismond* son frere ayant de grands démêlez avec *Jean* & *Procope* Marquis de Moravie, les uns & les autres s'en remirent à sa décision (a). On met à cette même année un Synode Provincial assemblé par *Jean*, Archevêque de Prague, où il fulmina, comme par esprit prophétique, dit *Balbin*, contre les Hérétiques, contre l'invasion des biens de l'Eglise, & le massacre des Ecclésiastiques. L'année suivante mourut la Reine *Jeanne*, à ce qu'on croit de douleur des déréglemens de son Epoux, & des mauvais traitemens qu'elle en recevoit.

(a) *Balb. p.* 395.

VIII. En 1389. il se fit un massacre presque général des Juifs à Prague, pour avoir insulté un Prêtre qui portoit l'hostie à un malade (1). On pilla leurs biens, on brûla leurs maisons & leur ruë. Ce qu'on exprima par ce distique qu'on voit au bas de la page, qui marque en même temps l'année de ce tragique événement (2). Il y eut en ces temps une prodigieuse multitude de pelerins qui venoient à Prague visiter des Reliques qu'on exposoit au peuple quelques jours après Pâques dans la place publique. On en compta un jour jusqu'à cent mille aux portes de Prague, au grand profit de la ville. Le Roi obtint en 1390. de *Boniface IX.* un Jubilé en faveur de ceux qui visitoient ces Reliques. La même année ce Prince envoya des Ambassadeurs à *Boniface* demander pour un an la dixme des biens ecclésiastiques en Allemagne, & dans le Royaume de Bohême, quoique d'ailleurs il n'y fût pas sujet, sous prétexte du voyage de Rome où il vouloit se faire couronner, selon la coutume de ce temps-là (3). Il joüit des dixmes, & ne fit point le voyage (b). Il paroît qu'en ce temps-là ce Pape fut favorable à la Bohême, & sur tout à une certaine Abbaye de Bénédictins, ce que le Jésuite *Balbin* ne regarde pas sans envie. Cette faveur ne dura pas, comme on le verra dans

Particularitez concernant la Bohême.

(b) *Balb. p.* 396.

(1) Ces massacres des Juifs étoient fort ordinaires en Bohême, aussi-bien que dans d'autres païs de la chrétienté, & quelque prétexte qu'on en allégue, ils ne font pas d'honneur au Christianisme.

(2) *M. semel, & tria. C. bis L. XI. removete.*
Paschæ luce reus periit tunc cæde Judæus.

(3) Il avoit été couronné à Aix-la-Chapelle en 1386.

la suite, & on trouvera aussi que ces particularitez ne sont pas inutilement remarquées.

Premiere prison de *Wenceslas*.

IX. Quelques Historiens ont avancé qu'en 1393. *Wenceslas* chassa de la Bohême tous les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, & s'empara de tous leurs biens. *Cet Ordre*, disoit-il, *a été institué pour combattre les Turcs & les Barbares; qu'ils aillent dans leur voisinage*. Cependant *Balbin* a tâché de décharger le Roi de cet attentat (1). Cette année fut fatale à *Wenceslas*. Par les intrigues secrettes de *Sigismond* son frere, il fut mis en arrêt dans la Maison de Ville sous prétexte de sa négligence, & de ses mauvais déportemens. Dès que le coup fut fait, *Sigismond* qui étoit alors en Hongrie, s'avança à grands pas en Bohême avec une armée. Il s'étoit déja saisi d'une Forteresse, lorsqu'il apprit que *Wenceslas* avoit trompé ses gardes, & s'étoit sauvé; ce qui l'obligea à se retirer plus vîte qu'il n'étoit venu. L'évasion de *Wenceslas* arriva ainsi. Ayant obtenu la liberté de se baigner dans la riviére, une femme du commun nommée *Susanne* le passa tout nud dans un batteau. Elle en fut bien recompensée, s'il est vrai qu'il en fit sa femme, comme quelques-uns le rapportent. On ne nomme point ceux qui trahirent ainsi leur maître. *Balbin* conjecture que ce sont les mêmes qui furent exécutez en 1397. dans la Forteresse de *Carlestein*. Le Duc d'*Oppavv*, & le Comte de *Glaco*, furent les vengeurs de cette perfidie (a).

(a) *ubi supr.* p. 399.

Motifs de la déposition de *Wenceslas*.

X. Une des choses qui contribua le plus à faire déposer *Wenceslas* de l'Empire, comme il le fut en 1400. fut l'aliénation de la Lombardie qui étoit alors un fief de l'Empire, ayant donné en 1393. au Visconti *Jean Galeas* Duc de Milan la souveraineté & l'investiture de cet Etat pour la somme de 150000. écus d'or (b). Ce fut encore par la faute de *Wenceslas* que la Bohême perdit les villes, forts & châteaux de la Baviére Palatine, que *Charles IV.* avoit achetez de *Robert de Bavière* surnommé *le Vieux*, Electeur Palatin. Ce ne fut pourtant pas sans coup férir que *Wenceslas* abandonna ces places. Voici ce qu'en dit l'Histoire Palatine. » Après » la mort de l'Empereur *Charles IV. Robert* Electeur Palatin ayant » déclaré la guerre à *Wenceslas* reprit de vive force en 1388. les » villes, forts & châteaux qui avoient été engagez à *Charles IV.* » C'est pourquoi par ordre de *Wenceslas* les villes de *Ratisbonne*, » d'*Augsbourg*, & d'autres voisines du Rhin allérent fondre sur » l'Electeur. La victoire se déclara pour celui-ci. Il leur tua 200.

(b) *ubi supr.*

(1) *Ubi supr.* p. 398. 405. Ces Chevaliers avoient plusieurs Commanderies en Bohême.

» hommes, en fit 300. prisonniers, mit en fuite le reste, & en fit » jetter dans une chaudiére de briques ardentes 40. qui avoient » tout mis à feu & à sang dans le Palatinat (a).

(a) *David Pareus Hist. Palat. Liv. IV. sect. II. p. 169.*

Déposition de *Wenceslas*.

XI. L'an 1400. fut tout ensemble favorable & funeste à *Wenceslas* par deux événemens différents. Le premier fut son mariage avec *Sophie* fille de *Jean de Munich*, Duc de Baviére, qui fut couronnée le 15. Mars. Le second qui arriva le 20. d'Août fut sa déposition de l'Empire. Si elle fut juste, ou non, c'est de quoi je n'entrepens pas de juger. Je dirai seulement comment la chose se passa. On prétend que *Boniface IX*. fut l'instigateur de cette entreprise, irrité d'un côté de ce que *Wenceslas* lui avoit proposé d'abdiquer le Pontificat, & de l'autre de ce qu'il avoit donné à *Galeas* la souveraineté du Duché de Milan comme on vient de le dire. D'ailleurs *Wenceslas* n'étoit aimé ni des Ecclésiastiques ni des Séculiers. De ceux-là, parce qu'il voyoit d'un œil jaloux leurs gros revenus, & de ceux-ci, parce qu'il ne les laissoit pas vivre à leur fantaisie (b). Dès l'année précédente les Electeurs s'étoient assemblez à *Bopard* petite ville sur le Rhin, puis à Francfort sur le Mein pour délibérer sur cette affaire. Toutes ces allées & venuës étoient fort suspectes à *Wenceslas*. Car quoique les délibérations fussent tenuës secretes, il ne pouvoit pourtant ignorer qu'il en étoit le principal objet, & il n'oublia rien pour en rompre le cours. C'est pour cela qu'il envoya à *Mayence Jean* Burgrave de Nuremberg avec ordre, 1. de sçavoir de quoi il s'agissoit; 2. de representer aux Electeurs qu'il ne pouvoit quitter la Bohême à cause des démélez qu'il avoit avec les Grands du Royaume, & du couronnement de *Sophie*, & qu'il ne vouloit visiter l'Allemagne qu'avec son frere *Sigismond*, que divers mouvemens retenoient en Hongrie; 3. de convenir d'un jour pour assembler une diéte, afin d'y prendre des mesures pour remédier aux maux de l'Empire. Cette Députation n'ayant servi de rien, *Wenceslas* indiqua une diéte à Nuremberg en 1399. après la S. Michel, où il promettoit d'être présent. Mais elle n'eut point de lieu, soit qu'il ne se fiât point aux Princes Allemands, soit que plusieurs de ceux qui devoient s'y trouver déclinassent l'entrevûë. Dès que *Wenceslas* eut appris qu'ils devoient s'assembler à Francfort pour achever d'éxécuter leur entreprise, il invita encore une fois les Princes de l'Empire à s'assembler à Nuremberg, par une Ambassade solemnelle; mais les Electeurs refusérent d'écouter ses Ambassadeurs. Cette affaire fut agitée pendant long-

(b) *Georg. Christian. Joann.* not. ad *Serar.* de Reb. Moguntiac. T. I. p. 713.

temps, les uns opinant à la dépoſition de *Wenceſlas*, les autres à lui demander un adminiſtrateur de l'Empire qu'il nommât lui-même. Ce dernier avis l'emporta dans l'eſpérance que le Roi choiſiroit ſon frere *Sigiſmond* pour ſon Vice-Roi. Mais *Wenceſlas* ne ſe trouvant pas d'humeur à accepter ce parti, les Electeurs eccléſiaſtiques & ſéculiers, à la réſerve de *Sigiſmond* qui étoit Electeur de Brandebourg, & de *Wenceſlas*, qui comme Roi de Bohême étoit auſſi Electeur, & même le premier ſelon la Bulle d'Or, s'aſſemblérent à *Marpourg* pour former une ligue contre ce Prince. Elle s'exécuta à *Mayence* entre les Electeurs *Jean II. de Naſſau* Electeur de Mayence, *Werner de Konigſtein* Electeur de Trêves, *Frederic III.* Comte de *Saverden* Electeur de Cologne, *Robert* Electeur Palatin, *Rodolphe* Electeur de Saxe, *Etienne* & *Loüis* Ducs de Baviére, les Marquis de Miſnie, *Loüis* Comte Palatin, *Herman* Landgrave de Heſſe, & *Frederic* Burgrave de Nuremberg. Dès que *Wenceſlas* eut connoiſſance de cette ligue, il écrivit & députa aux villes de l'Empire pour les détourner de s'y joindre. Et afin d'empêcher la diéte qui devoit ſe tenir à Francfort, il en convoqua une à Nuremberg, où il promettoit d'aſſoupir toutes les diſcordes, tant par rapport à l'Egliſe, que par rapport à l'Etat. Mais ſans y avoir aucun égard, les Princes liguez s'aſſemblérent à Francfort pour renouveller leur confederation, & s'ajournerent a *Landſtein* pour y citer *Wenceſlas*, & procéder à l'élection d'un autre Empereur, s'il ne paroiſſoit pas. Ce fut là qu'arriva la cataſtrophe de la dépoſition de l'Empereur, malgré ſes proteſtations. Les raiſons, ou les prétextes de cette dépoſition étoient; que *Wenceſlas* avoit negligé d'éteindre le ſchiſme dans l'Egliſe, & les guerres inteſtines en Allemagne; qu'il avoit aliené la Lombardie, vendu la juſtice à beaux deniers comptans; qu'il avoit toleré les brigandages; qu'il avoit exercé des cruautez contre des Prêtres, & des gens de bien & d'honneur; qu'en ayant été repris, il ne s'étoit point corrigé. D'autres ajoutent qu'il avoit donné des blancs-ſignez munis de ſon ſceau dont ceux qui les avoient, pourroient faire tout ce qu'ils voudroient au préjudice de l'Empire; qu'étant cité à Landſtein, il avoit refuſé de comparoître, & qu'il avoit favoriſé les erreurs de *J. Hus*. Ce dernier ne peut pas être, puiſque *J. Hus* n'avoit point encore paru. Mais les Hiſtoriens modernes ont pris ce prétexte pour rendre l'Empereur odieux. C'eſt ce qui fut conclu à Landſtein le 20. Août 1400.

XII. Les Electeurs se rassemblérent la même année à Francfort pour élire un autre Empereur, ce qui ne souffrit pas peu de difficultez. La plûpart des Historiens, & entr'autres *Serarius* dans son Histoire de Mayence, conviennent qu'ils élurent *Frederic* Duc de Brunswig & de Lunebourg, fils du Duc *Magnus*. Il y en a pourtant d'autres qui ont révoqué en doute cette élection (a). Quoi qu'il en soit, le duc *Frederic* fut assassiné à Fritzlar, en s'en retournant chez lui, par *Henri* comte de *Waldek*, & quelques autres. Comme ce Comte étoit au service de l'Electeur de Mayence aussi-bien que les autres assassins, ce dernier fut fort soupçonné d'avoir trempé dans cet assassinat, parce que l'Electeur de Mayence s'étoit opposé à l'élection de *Frederic* (b). Cependant il s'en purgea par serment, & le comte de *Waldek* lui-même l'en déchargea par un acte authentique. Les Electeurs s'étant rassemblez dès le lendemain, on dit qu'il y eut concurrence entre *Josse* marquis de *Moravie*, & *Robert* électeur Palatin; mais ce dernier l'emporta, & fut couronné l'année suivante à Cologne. Cette élection ne fut pourtant pas généralement approuvée. On ne voulut pas recevoir *Robert* à Aix-la-Chapelle pour y être couronné. Quand il convoqua à Heilbron les villes impériales de la Suabe, elles refusérent de lui prêter hommage, à moins qu'elles ne fussent dégagées du serment de fidelité qu'elles avoient prêté à *Wenceslas* (c). Quelques Auteurs modernes ont avancé, mais sans preuve, que *Wenceslas* reçut la nouvelle de sa déposition avec beaucoup d'indifférence, & que même il en fit des plaisanteries. Le contraire paroit encore par l'histoire. Car dès qu'il l'eut apprise, il écrivit à Strasbourg pour exhorter cette ville à lui être fidéle, & à le secourir contre *Robert*, se faisant fort d'entrer bien-tôt avec son armée & celle des Princes de l'Empire mécontens de sa déposition, pour se vanger de cet affront. La ville de Strasbourg lui demeura en effet fidéle, & elle en fut remerciée par *Josse* Margrave de *Brandebourg* & de *Moravie*, qui promettoit un prompt secours. Il est vrai qu'on ne voit pas que *Wenceslas* fist de grandes diligences pour exécuter ses projets de vengeance, soit que cela vînt de son indolence naturelle, soit que les secours qu'on lui promettoit n'arrivassent pas à tems. En 1407. il écrivit à la ville de Rottenbourg, que les ducs de Saxe & de Baviere & d'autres princes d'Allemagne se joindroient à lui pour chasser ses ennemis. Jusqu'à l'an 1409. les villes de la Suabe lui payerent le tribut ordinaire. Il ne quitta jamais le titre de Roi des Romains depuis sa déposition. Les Princes étran-

Election d'un autre Empereur.

(a) *Gobel. Person.* Cosmodr. Ætat. VI. C. VII. ap. *Meibom.* pag. 336. *Joann.* Not. ad *Serar.* p. 714. 715.

(b) *Struv.* ubi supr. Differt. XVII. pag. 946.

(c) *Henr. Schminck.* de *Wenceslao* Differt. Marpurg. Ann. 1718.

(a) *Schminck* ubi supr. p. 19. 20.

gers le regarderent toujours comme tel; & même au Concile de Pise on ne voulut pas recevoir les ambassadeurs de *Robert*, parce qu'on regardoit *Wenceslas* comme Roi des Romains (a).

Wenceslas demeure Roi de Bohême.

XIII. Cependant malgré toutes ses prétentions, légitimes ou non, il fallut qu'il se contentât de regner en Bohême, encore n'y étoit il pas fort en sureté. Car un an après sa déposition de l'Empire, *Josse* marquis de Moravie son oncle, de concert avec l'Archevêque, les Grands de Bohême & les marquis de Misnie, l'assiégerent dans sa capitale, sous prétexte de sa négligence & de sa sécurité dans le gouvernement. On se réveilleroit à moins; il promit merveilles, donna des lettres d'amnistie, & nomma quatre personnes de distinction & en crédit parmi le peuple, pour administrer pendant un an les affaires du royaume (1). Mais ce calme ne dura pas long-tems. *Wenceslas* retournant à son mauvais naturel, on prit de nouvelles mesures pour s'en défaire. Les Grands du royaume, par le conseil de *Sigismond* roi de Hongrie son frere, & de *Josse* son oncle, l'allerent prendre dans une maison royale ou dans un monastere près de *Beraun* (2), & le conduisirent dans la tour noire (3) du palais de Prague. De-là on le transfera dans quelques forteresses du païs, & enfin à Vienne en Autriche, où il demeura prisonnier près d'un an, & n'en sortit que par le secours d'un pêcheur, dont il annoblit la famille. *Balbin* nous apprend qu'un des chanoines qu'il avoit fait mettre en prison, lui prédit un double emprisonnement en ces termes: *Très-auguste Empereur, vous avez fait mettre en prison sans cause, deux de vos prêtres & chapelains, souvenez-vous que vous serez emprisonné deux fois; & comme vous nous y avez tenus quarante jours, vous y demeurerez quarante semaines.* D'autres disent pourtant qu'il ne demeura que six mois dans la prison de Vienne. Ce qui joint avec les dix-sept semaines de sa prison à Prague, fait à peu-près les quarante de la prétenduë prophétie. Après la détention de *Wenceslas*, *Sigismond* s'avança en Bohême avec une armée de Hongrois. Ils y firent des desordres inexprimables, tuant & violant par tout où ils passoient. Ils enlevoient sur leurs selles de jeunes garçons & de jeunes filles, & les vendoient comme des chevreuils. *Sigismond* ne se montra pas moins cruel que ses gens. Ne pouvant venir à bout de prendre un fort qu'il avoit assiégé, il en tira sous de belles promes-

(1) C'étoit l'archevêque *Wolfram*, *Henri de Roses*, *Otton de Burgevv de Bilin*, (Bilinensis) *Jean de Krussina de Lichtenbourg*. Balb. *Epitom.* p. 410.

(2) Ville royale sur la riviere de Mise.

(3) Seconde prison de *Wenceslas*.

ſes, le jeune *Procope* marquis de Moravie, Prince du Sang; il le fit attacher à une machine de guerre qui étoit devant la muraille, afin que les aſſiégez fuſſent contraints de tuer leur maître à coups de fléches. Il n'en mourut pourtant pas; mais *Sigiſmond* l'ayant fait conduire à *Brauna*, l'y laiſſa périr de faim.

XIV. Au reſte *Robert* ne fut pas plus heureux que *Wenceſlas* à réunir l'Egliſe. Celui-ci fit même davantage, puiſqu'il fit tout ce qu'il put pour faire conſentir les concurrens à une nouvelle élection. *Robert* au contraire traverſa de tout ſon pouvoir le Concile de Piſe aſſemblé pour l'extinction du ſchiſme, comme on l'a vû dans l'hiſtoire de ce Concile. Après avoir vû l'état de la Bohême avant que *Jean Hus* y fiſt du bruit, il faut à préſent le voir agir.

Conduite de l'Empereur *Robert.*





HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.

LIVRE IV.

Jean Hus commence à éclater.

I. DEux caractéres donnoient beaucoup d'autorité à *Jean Hus* dans Prague, celui de Prédicateur dans la chapelle de Bethléhem, (1) & celui de Confesseur de la Reine *Sophie*. *Wolfram* étoit alors Archevêque de Prague. Il mourut en 1402. & il eut pour successeur *Nicolas Puchnik*, qui siégea tout au plus un an. On rapporte de

(1) Sur cette chapelle voyez les *Hist. des Conciles de Pise & de Const. Jean Hus* y succeda à *Etienne* de Cologne. *Seyfrid. pag.* 29.

lui

lui une particularité qui peut découvrir son caractére. *Wenceslas* qui connoissoit l'avarice insatiable de ce Prélat, le fit appeller un jour, & lui donna permission de prendre dans son thrésor autant d'or qu'il en pourroit porter. Il en remplit tellement sa robe & ses botines, qu'il ne pouvoit remuer de la place. Le Roi en rit de tout son cœur, & l'ayant fait décharger de son fardeau, le chassa de sa présence (a). A *Buchnik* succéda en 1403. *Sbinko de Hasembourg*, fameux par son zèle contre le Hussitisme qui étoit encore dans le berceau. Jusqu'ici on n'en a vû que les semences jettées de loin à loin; on en va voir la naissance & l'accroissement. Le schisme y contribua beaucoup. On accusa même *Jean Hus* d'avoir dit que depuis ce tems l'Eglise n'ayant plus de vrai chef, il falloit vivre à la Grecque. D'autre côté *Sigismond* irrité contre *Boniface IX.* qui soutenoit *Ladislas* son concurrent au royaume de Hongrie, écrivit en 1405. aux Grands de Bohême des lettres très-fortes contre ce pape, défendant sévérement d'envoyer aucun argent, sous quelque prétexte que ce fût, en Italie (b). *Wenceslas* de son côté n'avoit pas lieu d'être plus content de ce Pontife, parce qu'il avoit été l'instigateur de sa déposition. Dans cette situation les prédicateurs avoient un champ libre pour prêcher contre la Cour de Rome, & contre les Antipapes : *Jean Hus* entr'autres, soutenu par la Cour, & accrédité dans l'Université, où en 1401. il avoit été déclaré doyen de la Faculté de Théologie, ne manqua pas une occasion si favorable d'exercer son zèle contre la corruption générale qui regnoit en Bohême. Il semble pourtant qu'il n'attaqua d'abord que le peuple & les Grands, par un mot que l'on trouve à la tête de ses œuvres : *Pendant que maître Jean Hus ne prêcha dans ses sermons que contre les Ordres séculiers, tout le monde disoit que le saint Esprit parloit par sa bouche : il n'en fut pas de même quand il s'attaqua au clergé; c'étoit mettre la main sur la plaie.* Il ne prêchoit pas seulement à Bethléhem, il le faisoit aussi dans des synodes & dans des convocations générales du clergé, & c'est apparemment dans ces occasions que son zèle éclatoit contre les vices & les mauvaises mœurs du haut & du bas clergé. On a donné le précis de ces sermons synodaux dans l'histoire du Concile de *Constance* (c). A l'égard des sermons de la chapelle de Bethléhem, comme ils étoient prononcez en Bohêmien, c'est là qu'apparemment il censuroit les mœurs des séculiers. Il n'en est point parvenu jusqu'à nous. Au reste *Balbin* a fait un parallele magnifique

(a) *Fabric.* Libr. II. in *Misnia* ap. *Balb.* p. 411.

(b) *Balb.* p. 412.

(c) Tom. I. pag. 28. 29.

de cette chapelle avec Carthage, & de *Jean Hus* avec *Junon*, qui préféra le séjour de Carthage à celui de Samos. C'étoit là, dit-il, l'arsenal & le char de triomphe de *Jean Hus*. *Hic illius arma, hic currus fuit* (a). Si ce n'est pas là un trait d'histoire, c'est un trait d'historien.

(a) *Balb.* ubi supr. pag. 415.

Livres de *Wiclef* portez à Prague.

II. Ce fut à peu près en ce tems-là que quelques livres de *Wiclef* furent apportez à Prague, la premiere fois par un gentilhomme de Bohême nommé *Faulfisch*, poisson pourri (1), qui avoit étudié à Oxford; & la seconde par deux écoliers venus d'Angleterre, dont l'un s'appelloit *Jacques* bachelier en Théologie, l'autre *Conrad de Candelberg* ou *Cantorberi*. On a dit ailleurs qu'à la premiere lecture de ces livres, *Jean Hus* en fut scandalisé, mais que dans la suite il y prit tant de goût, qu'il élevoit *Wiclef* jusqu'aux nuës. On raconte que ces deux écoliers Wiclefites prierent leur hôte de leur permettre de faire quelques peintures dans le vestibule de la maison. Ce qu'ayant obtenu, ils représenterent d'un côté J. C. entrant à Jérusalem sur une ânesse suivi des troupes à pied, & de l'autre le Pape monté superbement sur un beau cheval caparaçonné, précedé de gens de guerre bien armez, de timbaliers, de tambours, de joueurs d'instrumens, & des Cardinaux bien montez & magnifiquement ornez. La peinture plut si fort à *Jean Hus*, qu'il en parla avec éloge (a) dans quelqu'un de ses discours publics, & inspira à tout le monde l'envie de l'aller voir. La ville fut partagée à ce spectacle, les uns admirant, les autres criminalisant le tableau. Un historien dit que ces deux écoliers furent obligez de décamper de Prague; mais je croirois plûtôt que leur hôte leur donna congé, & qu'ils allerent loger ailleurs, puisqu'on les voit encore sur la scène.

(a) *Theob.* Part. I. Cap. III. p. 4. *Sevf id.* ubi supr. p. 22.

Premiers Disciples de *Jean Hus*.

III. Ils s'attacherent en effet fort à *Jean Hus*, qui de son côté se plaisoit beaucoup dans leur conversation. Ils proposoient des questions fort scabreuses, comme celle-ci: *Si le Pape est plus qu'un autre prètre; si le pain de l'Eucharistie a plus d'efficace étant consacré par le Pape, que par un autre prètre.* L'affaire fit tant d'éclat, que le Recteur fut obligé de les citer. D'où êtes-vous, leur dit il? Nous sommes Anglois venus ici pour étudier. Comme il y a bien des hérétiques en ce païs-là, repartit le Recteur, nous avons lieu de craindre par vos discours, que vous ne soyez de ces sortes de gens. C'est pourquoi par l'autorité dont je suis revêtu, je vous défens absolument d'avancer aucune pareille proposition dans

(1) C'est la signification du mot Allemand.

cette Université ; autrement on exécutera contre vous l'édit de *Charles IV.* qui condamne au feu les hérétiques, sans en excepter les étudians. Pour faire leur apologie, ils présenterent une attestation de l'académie d'Oxford, en faveur de *Wiclef. Jean Hus* en ayant fait la lecture, en estima encore davantage ce docteur, dont il fit son héros. Cependant *Jean Hus* associé de *Jérôme de Prague* & de quelques autres, alloit toujours son train, ne gardant presque plus de ménagement. Ceci se passa entre 1403. & 1408, autant que j'en puis juger au travers de la diversité des dates de mes Auteurs.

Synode assemblé à Prague.

IV. Ce fut environ ce tems-là que *Wenceslas* sollicité par les moines & les autres ecclésiastiques animez contre *Jean Hus*, ordonna à l'Archevêque de rechercher par toute la Bohême les hérétiques, & de les punir. Ayant donc assemblé un synode pour faire cette perquisition, il déclara qu'il n'y avoit point d'hérétiques en Bohême (a). En 1408. l'Université s'assembla pour créer un nouveau Recteur. L'histoire dit que *Wenceslas* fit donner cette charge à son maître de cuisine (b), en attendant que l'Université alors fort divisée pût convenir d'un Recteur.

(a) *Fabric.* Hist. Missn. Lib. VII.

(b) *Theob.* ubi supr. p. 6.

Affaire des trois voix. Edit de *Wenceslas* là-dessus.

V. Dans cette même assemblée à la sollicitation de *Jean Hus*, de *Jérôme de Prague* & de quelques autres, on entama l'affaire des trois voix, que le premier vouloit faire ôter aux Allemands, pour les donner aux Bohêmiens, qui n'en avoient alors qu'une. » Il est » vrai, disoit *Jean Hus*, que quand *Charles IV.* de très-heureuse » & de très-sainte mémoire, fonda cette Université, il ordonna » que pour un temps les maîtres aux arts Allemands auroient » trois voix dans l'election du Recteur, & dans les autres actes aca» démiques, & que les Bohêmiens n'en auroient qu'une. Mais ce » très-loüable Empereur ne fit ce reglement que parce qu'alors il » n'y avoit que peu de gens à Prague qui eussent reçû le degré de » maître aux arts, ou de Docteur. Mais comme par la grace de » Dieu, nous sommes à présent en grand nombre, il est juste que » nous ayions trois voix, & que vous autres Allemands vous vous » contentiez d'une seule ». L'affaire ayant été agitée avec beaucoup d'animosité de part & d'autre, fut portée à *Wenceslas*, qui ne la termina qu'en 1409. en faveur des Bohêmiens par cet Edit dont je donnerai le précis, parce qu'on ne l'a pû faire dans *l'histoire du Concile de Constance*, où cette même affaire est rapportée. » » Quoiqu'il faille aimer tous les hommes, la charité doit pourtant » être reglée par les degrez de proximité. Comme donc la nation

» allemande n'est point regnicole (*jure incolatûs regni Bohemici prorsus expers*,) & que cependant, comme nous l'avons appris par » un temoignage très-veritable, elle s'est attribuée trois voix » dans tous les actes de l'Université de Prague, au lieu que la nation Bohêmienne légitime héritiere de ce royaume n'en a qu'une; Nous considérant qu'il est fort indécent que des étrangers » joüissent des priviléges des naturels du païs, au préjudice de » ceux ci, ordonnons absolument en vertu de ces présentes, que » sans délai & sans contradiction, la nation Bohêmienne dans » tous les conseils, jugemens & autres examens, élection & tous » actes & dispositions académiques, joüisse désormais de la prérogative des trois voix ou suffrages, comme cela se pratique dans » l'Université de Paris, dans celles de Lombardie & d'Italie, sous » peine de notre indignation (1). On a vû dans l'histoire du Concile de Constance quelle fut la suite de cet Edit, qui causa la désertion générale des maîtres & des écoliers Allemands de l'Université; on y ajoutera seulement quelques particularitez. On prétend qu'avant que l'Edit fût publié, les Allemands s'assemblérent dans quelque collége, pour déliberer sur le parti qu'ils prendroient, en cas qu'ils perdissent leur cause. La resolution fut en ce cas-là, de se retirer tous de Prague sous peine de perdre deux doigts, si quelqu'un y demeuroit, dans l'esperance qu'on les rappelleroit. Il s'en retira même plusieurs sans attendre la sentence, au grand déplaisir de leurs hotes, qui perdoient beaucoup à cette évasion. On dit même qu'après leur départ, ces hôtes irritez mirent le feu au collége de Theologie (a). La sentence renduë publique, le reste décampa. Il en demeura pourtant quelques-uns, à qui apparemment on ne coupa pas les doigts; mais on peut juger, qu'ils ne furent pas favorables à *Jean Hus*, qu'ils regardoient comme le principal auteur de l'affront que prétendoient avoir reçû leurs compatriotes. D'ailleurs cette retraite generale mit l'allarme parmi les bourgeois de Prague, & sur tout parmi les artisans, & les anima fort contre *Jean Hus*. Tout cela joint aux emportemens des moines & du clergé, ne pouvoit manquer de lui attirer des ennemis en foule. Cependant comme il avoit la faveur de la cour, l'estime & l'amour de ce qu'il y avoit d'éclairé

(a) *Theob.* p. 7.

(1) L'Edit est donné des montagnes de Cuttenbourg du 13. Octobre 1409. L'inscription porte, WENCESLAS *par la grace de Dieu Roi des Romains, toujours Auguste, & Roi de Bohéme, aux honorables le Recteur & à tous les Maitres de l'Université, nos dévots & chéris*. Balbin. *ubi supr.* p. 428. On voit par là, comme il a déja été remarqué, que *Wenceslas* ne se dépoüilla jamais de la qualité d'Empereur, malgré sa déposition.

dans la ville & dans l'Académie, l'orage fut bientôt dissipé. Lors qu'il fut question d'élire un nouveau Recteur, tous les suffrages se réünirent sur sa personne, & il fut élu à cette charge le 17 d'Octobre 1409.

VI. Il s'en acquitta avec les applaudissemens de tout le monde. Dans ce nouveau grade il crut avoir les coudées plus franches. Jusqu'alors il semble qu'il n'eût approuvé *Wiclef* qu'en termes vagues & avec ménagement, & même si l'on en croit un Auteur fort anti-Hussite, il avoit consenti, ou au moins fermé les yeux à la condamnation de quarante-cinq articles de *Wiclef* en 1408. (1) Il n'en fut pas de même quand il fut Recteur. Quelques-uns disent pourtant qu'il ne soutenoit *Wiclef* qu'en cachette, d'autres qu'il le faisoit hautement. Je croirois plûtôt ce dernier par les choses qui lui arrivérent dans la suite.

Jean Hus. Recteur.

VII. Quoique l'archevêque *Sbinko* eût déclaré qu'il n'y avoit point d'heretiques en Bohême, il fut tellement sollicité par les antagonistes de *Jean Hus*, qu'il le manda dans son palais, & lui parla en ces termes, en presence de tout le chapitre : » Mon cher fils, j'ai oüi dire que Dimanche passé, vous avez prêché qu'on » pouvoit enterrer non seulement dans le temple, mais dans les » champs & dans les bois, sans aucun danger de salut. Vous n'i- » gnorez pas que *St. Adalbert* eut bien de la peine à ramener les » Bohêmiens de ces sépultures champêtres, & fut obligé de les » excommunier pour cela, jusqu'à ce qu'en 1039. le *Duc Brzetis-* » *las* s'obligea & toute sa posterité par un serment inviolable à » observer la religion Chrétienne, & à se faire enterrer dans les » lieux destinez à cet usage. *Jean Hus* répondit modestement, mais d'une maniere vague, *Que si par malheur ou par inadvertance il lui étoit échappé quelque chose contre la foi chrétienne, il étoit prêt de s'en corriger. Dieu le veuille*, répondit le Prélat, *allez & ne pêchez plus* (a). Je ne comprens pas bien comment l'archevêque se borna à ce reproche, après avoir exhorté *Jean Hus*, comme on dit qu'il le fit dans cette occasion, *à s'éloigner de la doctrine de Wiclef, & à ne pas soulever le peuple enclin aux nouveautez.* Je ne me souviens pas si *Wiclef* avoit enseigné ce dogme de l'indifference de la sépulture. Au moins cet article ne se trouve-t-il point parmi les quarante-cinq rapportez par *Cochlée.* J'ai bien lû quelque part que les Vaudois tenoient qu'il est indifferent où l'on soit enterré, apparemment parce qu'on leur refusoit la sepulture dans les cime-

L'archevêque de Prague s'oppose à *Jean Hus.*

(a) *Theob.* ubi supr. p. 9.

(1) *Cochlæus* Hussit. pag. 11, 13. Je ne trouve ce fait que dans cet Auteur.

tieres, qu'on appelloit *terre ſainte*, ou parce que ſous ce prétexte les prêtres gagnoient beaucoup d'argent.

Livres de *Wiclef* brûlez.

VIII. Ce fut ſi je ne me trompe, dans cette même conjoncture que *Sbinko* ordonna qu'on lui apportât tous les livres de *Wiclef*, pour en faire un ſacrifice à *Vulcain*, comme on l'a vû dans l'*hiſtoire du Concile de Conſtance*. Il s'en fallut pourtant beaucoup que cet ordre ne fût exactement exécuté. Il s'en conſerva quantité chez des particuliers, qui ne jugerent pas à propos de les ſacrifier au zéle de l'archevêque. *Jean Hus* les traduiſoit en Bohêmien, en envoyoit des copies aux ſeigneurs de Bohême & de Moravie. *Cochlée* rapporte qu'il envoya à *Joſſe* (1) marquis de Moravie, la *traduction* des trois livres du *Trialogue*, dont on a parlé amplement dans l'*hiſtoire du Concile de Piſe*.

Jean Hus réſiſte à l'archevêque en public.

IX. Depuis ce temps-là *Jean Hus* parla plus haut que jamais. Le Dimanche qui ſuivit l'exhortation de l'Archevêque, il s'expliqua en ces termes, parlant à ſon auditoire : » Mes chers Bohê- » miens, n'eſt-ce pas une choſe bien étrange, qu'on defende de » vous manifeſter la verité, & ſur tout cette verité qui éclate en » Angleterre, & en d'autres lieux, comme, par exemple ; que l'u- » ſage des ſepultures particulieres, & des grandes cloches ne ſert à » rien, qu'à remplir la bourſe des prêtres ? Il y a auſſi beaucoup de » choſes, qui ſous prétexte d'ordre, ne ſont propres qu'à jetter » de la confuſion dans la chrétienté. Ces gens-là abuſant de votre » ſimplicité, veulent vous brider par leur ordre deſordonné. Mais » ſi vous voulez montrer que vous êtes hommes, vous romprez ai- » ſément ces chaînes, & vous vous mettrez dans une telle liber- » té, que vous croirez être ſortis de priſon. D'ailleurs n'eſt-ce » pas une honte & une grande offenſe envers Dieu, que contre » tout droit & raiſon, on ait brûlé des livres dépoſitaires de la » vérité, & ſeulement & uniquement écrits pour votre bien (a) ? » Tout ceci, quoique tiré d'un auteur proteſtant, ne fait point » d'honneur à *Jean Hus*. Il y paroît de la mauvaiſe foi, de l'emportement & du reſſentiment. Il avoit promis à ſon Archevêque de ſe corriger, & deux jours après il recommence avec plus d'éclat qu'auparavant. D'ailleurs c'étoit ſoulever le peuple, & pour ainſi dire ſonner le tocſin contre ſes ſupérieurs. Ce qui ne manqua pas d'arriver, puiſqu'on vit auſſi-tôt courir des ſatyres & des vaudevilles contre *Sbinko*. Si donc il trouvoit que *Wiclef* eût raiſon, & s'il ſe croyoit obligé de prêcher ſa doctrine ; il falloit le repréſen-

(a) *Theob.* ubi ſupr.

(1) Sur ce *Joſſe* voyez *l'hiſt. du Concile de Piſe*. Part. II. p. 11.

ter avec candeur & avec respect à l'Archevêque, & avant que d'éclater, lui demander un synode pour examiner l'affaire. Il seroit encore plus blâmable, comme le rapporte *Cochlée* (a), s'il avoit autorisé des artisans, & toute sorte de gens, & même des femmes, à dogmatiser & à déclamer contre le clergé. Cet auteur ajoute qu'il y eut une femme qui composa un livre où elle soutenoit qu'à la reserve de *Jean Hus* & des Hussites, il n'y avoit plus d'Eglise sur la terre. Mais il y a beaucoup de choix à faire & dans ce qu'on a dit contre *Jean Hus*, & dans ce qu'on a dit en sa faveur. Quoi qu'il en soit, l'archevêque en porta des plaintes au roi, mais inutilement. Je comprens même que ce fut alors que ce monarque reconcilia *Jean Hus* avec son prélat.

(a) *ubi* supr. p. 18. 19.

Reconciliation de *Jean Hus* avec l'archevêque.

X. Cet acte de reconciliation fut fort solemnel. Le Patriarche d'Antioche, l'Evêque d'Olmutz, *Frideric* Electeur de Saxe, *Stibor* duc de Transylvanie, ambassadeur de *Sigismond* Roi des Hongrois, qui pour lors étoit déja Roi des Romains (1), toute l'Université, plusieurs barons, gentilshommes, clients, les consuls de Prague, & quantité de citoyens y étoient, & signerent le traité. L'Archevêque déclara publiquement, qu'il n'avoit point trouvé d'hérésie dans la doctrine de *Jean Hus*, & eut ordre de le faire sçavoir au Pape *Jean XXIII.* On peut voir toute la suite de cette affaire dans les *Conciles de Pise & de Constance.* Avant que de finir ce livre, voyons ce qui se passa ailleurs dans cet intervalle de temps.

Affaires étrangeres. Italie & Espagne.

XI. Pendant que ces choses se passoient en Bohême, le schisme occupoit toute l'Europe. On assembla le Concile de Pise dans la vaine espérance de le terminer. C'est ce qu'on a vû amplement dans l'histoire de ce Concile, & dans celle du Concile de Constance. Comme ces deux histoires contiennent les principaux évenemens de l'Eglise, & du siécle depuis 1409. jusqu'à 1418. que finit le Concile de Constance, & que commence la guerre des Hussites, nous passerons par dessus toutes ces années, pour voir ce qui se fit dans les païs étrangers, avant que de revenir en Bohême. On a vû dans l'histoire du Concile de Constance, que *Martin V.* fit quelque séjour à Mantouë, & qu'il y expédia diverses affaires. Entre autres, il y négocia la paix entre *Ladislas* Roi de Pologne, & les chevaliers de l'ordre Teutonique. Ce fut pour cela qu'à la requisition des derniers il envoya les Evêques

(1) Ce qui me fait juger que ceci se passa en 1410. qui fut l'année de l'élection de *Sigismond*, ou au commencement de 1411. *Sbinko* étant mort cette année-là.

de Spolette & de Luques en Pologne, où ils trouverent le Roi fort diſpoſé à la paix. Ils allerent auſſi-tôt notifier ces bonnes diſpoſitions au grand Maître *Michel Cochmeiſter* qui étoit alors à Thoren. Pour mieux juger de ces démêlez, ils demanderent la communication des droits & des privileges de l'Ordre. Après les avoir examinez, ils prononcerent en faveur des chevaliers, & condamnerent le Roi ſans l'avoir entendu (1). Le prince s'en plaignit amérement à *Martin* par une longue lettre qu'on peut voir toute entiere dans *Dlugos*. Le Pape irrité contre ſes Légats, les rappella. La négociation de la paix fut continuée à Caſchau en haute Hongrie, parce que *Sigiſmond* y avoit offert ſa médiation; mais les chevaliers n'ayant pas voulu l'accepter, *Sigiſmond* ſe rangea du parti de *Ladiſlas*, & lui offrit du ſecours contre les chevaliers. Ce ſecours ne venant point, *Ladiſlas* fit une tréve de deux ans avec les chevaliers par l'entremiſe d'*Alexandre Withoud* grand duc de Lithuanie ſon frere (2). L'année précédente *Martin V.* avoit publié une bulle contre les Juifs qui ſe mêloient d'éxorciſer, & de faire des proſélytes parmi les chrétiens, & qui exerçoient impunément une uſure exceſſive. Cette année il prit en ſa protection les mêmes Juifs opprimez par les Chrétiens, ſoit ſous prétexte de religion, ſoit par avarice. La bulle qui eſt dattée de Mantoue, mérite d'être rapportée, parce qu'elle eſt bien motivée. » Comme les Juifs ſont faits à l'image de Dieu; que le réſidu » en doit être ſauvé; que leur commerce eſt utile aux Chrétiens, » & qu'ils implorent notre ſecours & notre miſéricorde: Nous, » voulant marcher ſur les traces de *Calixte*, d'*Eugene*, d'*Alexandre*, de *Clement*, de *Celeſtin*, d'*Innocent*, d'*Honoré*, de *Gregoire*, » d'*Urbain*, de *Nicolas*, & des autres pontifes Romains nos pré» déceſſeurs d'heureuſe mémoire qui ont eu égard à leurs prieres, » comme cela paroît par pluſieurs lettres apoſtoliques, Nous or» donnons qu'ils ne ſoient moleſtez par qui que ce ſoit dans leurs » ſynagogues, & qu'on les laiſſe joüir en toute liberté de leurs » loix, de leurs droits, de leurs coutumes & de leurs inſtitutions, » pourvû que ce ne ſoit pas au préjudice des bonnes mœurs & au » mépris de la foi Catholique, & qu'aucun Chrétien, de quelque » condition qu'il ſoit, n'entraîne violemment au baptême aucun

(1) *Dlugos* ne veut pas décider ſi ces Légats furent gagnez par prieres ou par argent. *Cromer* dit nettement que ce fut par des préſens. *Dlugos*. L. XI. p. 395. *Cromer* L. XVIII. p. 476. *Rayn*. An. 1419. n. 1.

(2) Les Hiſtoriens de Pologne prétendent qu'il y avoit colluſion entre les Chevaliers & *Sigiſmond*, & rendent la bonne foi de ce dernier fort ſuſpecte. *Dlug*. p. 216. 400.

Juif

» Juif, de quelque âge qu'il ſoit ; qu'on ne les empêche point d'ob-
» ſerver certaines fêtes & certaines ſolemnitez qui ne ſont pas dans
» leurs loix, s'ils veulent le faire ; & que de leur côté ils ne trou-
» blent point les Chrétiens dans *leurs fetes & dans leur culte.* (a).

De Mantouë *Martin* alla à Ferrare, d'où il envoya l'Evêque de Sabine légat à Veniſe pour y abſoudre ceux de cette République, qui pouvoient avoir encouru l'excommunication pendant le ſchiſme. On a vû ailleurs que de Ferrare il alla à Florence. Pour s'y rendre, il prit le chemin de *Ravenne* & de *Forli* ſans paſſer à *Bologne* qui avoit ſecoué le joug du ſiége de Rome, & dont *Antoine Bentivoglio* s'etoit rendu maître. Le Pape recouvra bien-tôt après cette ville par le ſecours du général *Braccio*, après s'être reconcilié avec lui à Florence. Quoiqu'il fût reçû à Florence avec grande pompe, il ne laiſſa pas d'eſſuyer pluſieurs chagrins. Cependant il y ſéjourna un an & demi, parce que Rome n'étoit pas encore libre. C'eſt de là qu'il renouvella l'excommunication de *Pierre de Lune*, qui ſe tenoit toujours pour Pape dans ſa fortereſſe de Péniſcola. C'eſt ce qu'il fit ſolemnellement le Jeudi ſaint, le comprenant & tous ſes adhérans dans la liſte de tous les hérétiques & ſchiſmatiques, que les Papes ont accoutumé d'excommunier ce jour-là.

(a) *Raynald.* Ann. 1419. Num. 2.

Il faut que *Martin* ſe fût alors réconcilié avec *Alphonſe* Roi d'Arragon, puiſque du conſentement de ce dernier il fit divers changemens dans les Egliſes d'Eſpagne. Il établit dans le royaume de Valence, à la requiſition du même Roi, un inquiſiteur pour la converſion des Juifs & des Maures, par une bulle dattée de Florence du 26 d'Avril. L'inquiſition ne s'exerçoit en ce temps-là à Valence que par des commiſſaires de l'inquiſiteur d'Arragon (b). *Pierre de Lune* avoit fait une conſtitution contre les Juifs, par laquelle il leur défendoit la lecture des livres du *Talmud*, d'uſer de paroles injurieuſes & offenſantes contre les cérémonies des Chrétiens, de bâtir une nouvelle ſynagogue, voulant qu'ils ſe contentaſſent d'une ſeule dans chaque ville, & d'exercer aucune charge ni dignité dans la république. Il ne vouloit pas non plus qu'on permît à aucun de cette nation d'exercer la médecine ou la pharmacie. Il défendoit en même temps aux Chrétiens de ſe mettre au ſervice des Juifs, qu'il ordonnoit de diſtinguer des autres peuples par un ruban rouge ou jaune que les hommes porteroient ſur l'eſtomac, & les femmes ſur le front. Il leur étoit interdit de prêter à uſure, non pas même ſous le prétexte artifi-

(b) *Bzov.* Ann. 1419. Num. 20.

cieux d'une vente ſimulée. Pour les Juifs qui ſe convertiroient, il leur conſervoit le droit de ſuccéder, & de retirer la part qui leur appartiendroit de tous les biens de patrimoine. Outre cela la bulle les obligeoit d'aſſiſter trois fois chaque année aux diſputes & aux controverſes ſur les points principaux de la Religion. On envoya dans toutes les provinces d'Eſpagne des copies de cette bulle, que l'on conſerve encore dans les archives de l'Egliſe d'Arragon (a). *Martin V.* en fit ſuſpendre l'exécution, ſans doute parce qu'il ne vouloit pas que *Pierre de Lune* fiſt aucun acte de ſouverain Pontife.

(a) *Hiſtoire Generale d'Eſpagne.* T. III. p. 456. & 457.

Pendant que *Martin V.* étoit à Florence, quatre cardinaux de *Pierre de Lune* vinrent l'y reconnoître. *Balthaſar Coſſa*, auparavant *Jean XXIII.* en fit de même. *Martin V.* pour l'en récompenſer l'aggrégea au nombre des cardinaux, & le fit doyen du *ſacré college.* Il voulut même que dans toutes les cérémonies publiques, il fût le plus près de ſa perſonne, & ſur un ſiége plus élevé que tous les autres cardinaux. Il ne joüit que peu de temps de cette gloire, étant mort ſix mois après à Florence, où le grand *Coſme de Medicis* lui fit des obſéques magnifiques. Au reſte on fait ce Pape auteur d'un poëme ſur la varieté *de la Fortune.* (b).

(b) *Franc. Pagi.* Breviar. Geſt. Pontif.Rom. T. IV. p. 413.

La même année *Martin* publia une bulle, par laquelle il exhortoit tous les princes Chrétiens à ſe croiſer pour aſſiſter *Jean* Roi de Portugal dans la conquête de l'Afrique, & en même temps dans la converſion des Maures. Mais ces princes n'étoient guéres en état de ſe mêler d'une affaire étrangere, pendant qu'ils en avoient tant de domeſtiques ſur les bras. L'Italie n'avoit pas encore eu le temps de reſpirer après les horribles confuſions qu'un long ſchiſme y avoit cauſées. Les Eſpagnols n'étoient pas non plus en état de rien entreprendre pendant la minorité du jeune Roi *Alphonſe.*

Allemagne.

XII. L'Allemagne étoit déſolée par les guerres civiles. *Thierri* Archevêque de Cologne en avoit une avec cette ville, où tous les Etats circonvoiſins furent intriguez. *Jean de Naſſau* Archevêque de Mayence en particulier ſe joignit à celui de Cologne contre ceux de Cologne; mais le premier de ces prélats ne put voir la fin de cette guerre, puiſqu'il mourut cette année après avoir ſiegé 24 ans. On l'a ſouvent vû paroître dans l'*Hiſtoire du Concile de Conſtance.* Les Turcs & les Bohêmiens donnoient aſſez d'occupation à *Sigiſmond* Roi de Hongrie, pour ne pas penſer à d'autres affaires.

XIII. Les François & les Anglois étoient toujours aux mains. La guerre intestine des princes de France s'étoit rallumée avec autant de fureur que jamais. Ce fut cette année que *Jean* duc de Bourgogne, auteur du meurtre de *Loüis* duc d'Orleans, fut assassiné à Montereau dans l'isle de France par les gens de *Charles* dauphin de France. Il n'est pas de mon sujet de rapporter ici les diverses opinions sur cet assassinat. Je me contenterai d'inserer la réfléxion que fait le pere *Daniel* là-dessus. *Ce qui est certain, c'est que cette déplorable fin de* Jean *duc de Bourgogne fut regardée comme un effet de la Justice divine, qui avoit differé jusques à ce moment la punition du détestable assassinat commis environ douze ans auparavant. Le souvenir de ce crime fit qu'on plaignit moins celui qui en avoit été l'auteur, quoique d'ailleurs ce fût un prince des plus accomplis de son temps, grand capitaine, habile dans l'art de gouverner, dont une grande preuve est l'autorité qu'il prit sur les Flamans malgré leur génie indocile, aimé & redouté de la noblesse & du peuple, qui ne lui fit jamais la moindre peine. Son ambition démesurée mit la France en combustion, & a rendu sa mémoire aussi exécrable, qu'elle a toujours été chere & précieuse aux Flamans* (a).

France & Angleterre.

(a) *Hist. de Franc. du P. Daniel*, Tom. III. p. 902.

En 1419. mourut à *Vannes* en Bretagne le célebre *Vincent Ferrier*, Dominicain Espagnol du Royaume de Valence, âgé d'environ 63. ans. On a vû dans l'histoire du Concile de Constance la grande part qu'eut ce moine aux affaires de ce temps-là. *Etant tombé malade à Vannes*, dit le P. *Lobineau* dans son histoire de Bretagne, *les cinq compagnons de son Ordre, qu'il avoit amenez d'Espagne avec lui, firent de si grandes instances pour lui persuader de s'en retourner finir sa carriere dans sa patrie, qu'il se laissa emmener. Mais à peine fut-il embarqué que la violence de son mal l'obligea de se faire rapporter dans la ville. Son retour rendit la joye aux habitans, comme son départ les avoit comblez de tristesse, & il fut reçu dans la ville au son de toutes les cloches. Dix jours après il mourut dans une maison particuliere.* Après quelques particularitez miraculeuses, l'historien ajoute *que Vincent ne fut pas plûtôt mort, que le Duc* (1) *fit dire des Messes à son tombeau, comme on en dit aux tombeaux des autres Saints, & fut des premiers à faire des informations de sa vie, & de ses miracles pour sa canonisation qui se fit en* 1455. Ses reliques étoient gardées précieusement à *Vannes*, & en d'autres lieux de la Bretagne. » Mais, dit le *P. Lobineau*, la Bretagne pen-

(1) C'est *Jean V.* Duc de Bretagne que le *P. Lobineau* représente plus d'une fois comme un Prince dévot jusqu'au scrupule.

» ſa perdre ce tréſor dans le temps de la ligue, lorſque quelques » ſoldats Eſpagnols qui étoient en garniſon à *Vannes*, & qui ſe » trouverent par hazard être de Valence, mandérent à la Cour » d'Eſpagne l'occaſion favorable qu'ils avoient d'enlever ſon » corps. *Philipe II.* approuva l'entrepriſe, mais voulant faire la » choſe plus honnêtement, il écrivit au Chapitre le 20. de Juil- » let 1592. une lettre aſſez courte, dans laquelle il ſuppoſoit que » le Chapitre avoit offert de lui envoyer ces reliques, ajoutant » qu'il leur étoit fort obligé de leur honnêteté, & que le plûtô » qu'ils pourroient exécuter leur promeſſe, ils lui feroient un » très-grand plaiſir, dont il leur ſeroit fort obligé. Ce ſont à peu » près ſes termes. Mais comme les Eſpagnols s'apperçurent que » cette lettre ne produiſoit rien, ils s'aviſerent d'un ſtratagême » pour faire réüſſir leur entrepriſe. Les Chanoines en furent aver- » tis fort à propos, & quelques-uns d'entre eux, la nuit, & les » portes fermées, cachérent ſi bien la châſſe, qu'elle a été 45. » ans inconnuë. Elle fut heureuſement trouvée en 1631. par l'Evê- » que *Sébaſtien* de *Roſmadec*, qui en fit la tranſlation le 6. de Sep- » tembre, jour qui ſe célebre à *Vannes* avec une grande ſolem- » nité (a).

(a) *Hiſt. de Bretagn.* Liv. XV. p. 536. 537.

Puiſque nous en ſommes à la Brétagne, nous dirons que le Duc de ce nom, après avoir travaillé inutilement à la paix des deux Royaumes, fit une ligue défenſive avec les Anglois. Il s'en trouva mal, car le Dauphin irrité de cette démarche lui ſuſcita *Marguerite de Cliſſon*, veuve de *Jean de Blois*, qui prétendoit que la Bretagne étoit à ſes enfans. Il fut arrêté en *Anjou*, où l'aîné des fils de *Marguerite* l'avoit fait inviter, & de la conduit en *Poitou*. Les Bretons s'armerent auſſi-tôt pour la délivrance de leur Duc. L'ayant obtenu la force à la main, on fit le procès aux quatre fils de *Marguerite*, & ils furent condamnez à mort (a). Retournons en Bohême.

(b) Fleury. *Hiſt. Eccl.* Tom. XXI. Part. II. p. 502. 503.





HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.



LIVRE V.

I. QUOIQUE les Hussites prévalussent en nombre, il ne paroît pas qu'ils en soient venus à des voyes de fait au moins éclatantes avant le suplice de *Jean Hus*, & de *Jerôme de Prague*. On se contenta de disputer avec beaucoup d'animosité pour & contre la communion sous les deux espéces. Si l'on en croit quelques Auteurs, elle ne fut que renouvellée à Prague, y ayant déja été prêchée, mais bien-tôt supprimée, quelques années auparavant, comme on l'a dit ci-dessus. Ce fut un nommé *Pierre de Dresden*, qui au raport d'*Æneas Syl-* Origine du rétablissement du Calice.

(a) *Hist. Bohem.* Cap. XXXV.

vius (a), en avisa *Jacobel* Prédicateur dans l'Eglise de S. Michel à Prague. C'est ce qui a été assez amplement rapporté dans les histoires des Conciles de Pise & de Constance. Mais comme on n'y a parlé qu'en passant de *Pierre de Dresden*, il doit trouver ici une place particuliere comme cause innocente des troubles d'alors. Je puis bien le désigner ainsi sans sortir du caractere d'Historien, parce qu'il ne le fit pas dans la vuë de troubler, mais dans celle de rétablir une institution qu'il croyoit divine. Il paroît que dès l'an 1409. *Jacques de Mise* (b), ou *Jacobel*, & *Pierre de Dresden* étoient fort unis avec *Jean Hus*, de même *que Jerôme de Prague*, *Jean de Jessinetz*, *Mathieu Enguenim* & *Pierre de Launy*. Ce fut cette même année qu'arriva la désertion des écoliers Allemans de l'Université de Prague qui donna aussi apparemment occasion à *Pierre de Dresden* de retourner en sa patrie. (1). Il enseigna d'abord les belles lettres à *Dresden*, puis à *Chemnitz*, & ensuite à *Zuiskaw*. Mais comme il se rendit suspect de Hussitisme, qu'*Æneas Sylvius* appelle *la lépre Vaudoise*, il quitta la Misnie pour retourner en Bohême où il se croyoit plus en sureté, parce que *Jean Hus* y avoit un parti considerable. Il y exerça la même profession; si ce fut en public, ou en particulier, c'est ce qui n'est ni aisé ni important à sçavoir. Ce fut alors que *Jacobel* convaincu par les raisons de *Pierre de Dresden* prêcha & administra la communion sous les deux espéces, en l'absence de *Jean Hus*, soit qu'il fût encore à *Hussinets*, soit qu'il fut déja au Concile, comme ce dernier est plus vraisemblable. *Pierre* eut d'autant moins de peine à persuader *Jacobel*, qu'il y avoit encore alors plusieurs Eglises privilégiées où l'on communioit sous les deux espéces avec des tuyaux préparez pour cela. C'est ce qu'affirme *Beatus Rhenanus dans ses notes sur la Couronne du soldat*, *de Tertullien*. D'ailleurs *Conrad Pellican* témoigne avoir vû dans les premieres constitutions des Chartreux, qu'il leur étoit défendu d'avoir des vases précieux à la réserve du Calice, & du tuyau dont les Laïques prenoient le sang de J. C. (2). Un Evêque de Lucques nommé *Fervando*, dit dans une lettre qui fut envoyée en Bohême, qu'en plusieurs mo-

(b) Ville de Bohême.

(1) Il pouvoit être dans les sentimens de *Jean Hus* par rapport aux dogmes, & dans le parti des Allemands par rapport aux trois voix.

(2) *Beatus Rhenanus* ad *Tertull.* de Corona militis f. 418. *Non possum celare studiosos antiquitatis Christianæ, Laicos olim cannis solitos haurire Dominicum Sanguinem e Calice, quod pridem mihi indicavit* Paulus Voltzius *Abbas Hugoniani Cœnobii. - in Valle Albertina. - Idem nuper reperit in Cartusiorum Constitutionibus* Conradus Pellicanus - - *ubi prohibetur ne quidquam pretiosorum Vasorum possideant præter Calicem Argenteum, & fistulam qua Laici Dominicum sanguinem exsorbeant.* Apud *Jacob. Thomasium* de *Petr. Dresdensi* §. 59. Litt. g.

nastéres, soit par privilége, soit par coutume, non seulement l'Officiant, mais le peuple communioit sous les deux espéces; mais que personne ne croyoit que cela fût de néceſſité. *Jean Hus* lui-même, quoi qu'il approuvât l'entreprise de *Jacobel*, regardoit à peu près la chose sur ce pied-là. Un Historien a même avancé qu'il avoit écrit de sa prison aux auteurs de cette entreprise, *qu'ils avoient enfin trouvé un Calice qui hâteroit sa mort* (1). C'est ce qui ne se trouve pas néanmoins dans ses œuvres. On peut voir dans l'*histoire du Concile de Constance* ce qu'il pensoit là-dessus. C'est que bien qu'il ne crût pas la communion sous les deux especes absolument nécessaire, il croyoit pourtant qu'elle étoit légitime & très-utile; qu'elle devoit être accordée au peuple aussi-bien qu'aux Prêtres, & qu'il ne falloit troubler ceux qui prêchoient cette doctrine (a). Au lieu que *Jacobel* & *Pierre de Dresden* la croyoient absolument nécessaire, parce que J.C. l'avoit commandée formellement. Quoi qu'il en soit, *Jacobel* incité par *Pierre de Dresden* publia des theses en faveur de la communion sous les deux espéces. Comme il s'appuyoit principalement sur *S.Jean* VI. 53. un de ses Antagonistes nommé *Maître Elie* lui représenta qu'il se trompoit, parce que dans ce passage de S. *Jean* il ne s'agit que de la manducation spirituelle, l'Eucharistie n'ayant point encore été instituée. Oui, répartit *Jacobel*, mais quand J. C. l'institua, il commanda à tous de boire la coupe. Mais repliqua le docteur, cela se fit après souper, pourquoi n'imitez vous pas J. C. & ses Apôtres à l'égard de cette circonstance (b)? On prétend que *Jacobel* acquiesça pour lors, mais que le Dimanche suivant il ne laissa pas de prêcher la communion sous les deux espéces dans sa Paroisse de S. Michel. Le lendemain le Curé de S. Martin, nommé *Sigismundus Rzepanki*, disciple de *Jacobel*, prêcha la même doctrine, & même donna la communion sous les deux espéces. Je reviens à *Pierre de Dresden*.

(a) *Opera Hus*. Tom. I. fol. XLII. LXII. & LXXII.

(b) *Thomasius* ubi supr. 82. *Hagec* Hist. Boh. anno 1417. p. 668.

Quelques Historiens ont écrit qu'il retourna dans sa patrie en 1415. Mais le célebre *Jacques Thomasius* dit fortbien là-dessus, quelle apparence qu'il eût quitté Prague qui passoit pour l'asyle des hérétiques, pour retourner en Allemagne où les buchers étoient allumez de toutes parts, comme à *Wormes*, à *Spire*, à *Ratisbonne*, à *Gotha*, à *Berlin*, à *Sanguerhuse*, à *Magdebourg*, à *Stralsundt*? *Pierre de Dresden* mourut fort âgé en 1440. C'est à lui qu'on

(1) *Illos tandem reperisse poculum quod sibi mortem acceleraret*. Dubrav. *Hist. Boh.* L. XXVI. p. 622.

attribua l'invention de ces hymnes (1) & de ces chanſons ſpirituelles entremêlées de latin & d'allemand, qui ſont encore en uſage dans les Egliſes de la Confeſſion d'Augsbourg. Il les compoſa étant Recteur, ou ſimplement regent de quelque école. On conjecture qu'il avoit auſſi le caractere de chantre, & qu'il compoſa des airs pour ſes hymnes (a). Son deſſein étoit d'abord de les faire tout en allemand, mais y ayant trouvé de l'oppoſition, il prit ce tempéramment pour ne pas effaroucher ceux de la religion dominante, qui n'employoient que le latin dans le culte divin. On prétend même qu'il en obtint la permiſſion du Pape.

(a) *Thomaſius* ubi ſupr. p. 89. *Joach. Camerar.* de Frat. Orthod. Eccles. in Bohem-Morav. & Polon. pag. 48.

Eclat du Huſſitiſme.

II. Ce fut auſſi-tôt après le ſuplice de *Jean Hus* que commença le grand éclat du Huſſitiſme. Il y avoit bien eu dès l'an 1411. des querelles, & même des batteries à l'occaſion de la Croiſade que *Jean XXIII.* publia contre *Ladiſlas* de Hongrie, & contre laquelle *Jean Hus* prêchoit publiquement & avec beaucoup de chaleur. On a vû ailleurs qu'on exécuta trois hommes pour avoir ſoutenu *Jean Hus* dans cette affaire. Comme le plus grand nombre étoit dans ſon parti, la ville de Prague fut miſe à l'interdit à la réſerve de la forteresse de *wiſrhade* qui étoit exempte de la juriſdiction du Pape. Cet interdit obligea *Jean Hus* à ſe retirer à Huſſinets, & de là à *Cracovitz*, dans le diſtrict de Prachin, afin que le Service Divin ne fût pas interrompu dans la capitale à ſon occaſion. Autant que je le puis ſçavoir, au milieu d'une auſſi grande obſcurité qu'eſt celle de l'hiſtoire, pendant cet intervalle tout ſe paſſa aſſez tranquilement à Prague juſqu'au ſupplice de *Jean Hus*. Mais dès que la nouvelle en fut arrivée à Prague on ne garda plus de meſures, ce fut un ſoulevement univerſel. On a vû dans l'*hiſtoire du Concile de Conſtance* les lettres pleines de reproches ſanglants que les grands de Bohême écrivirent là-deſſus au Concile; je remarquerai ſeulement au ſujet de ces lettres, qu'étant ſignées de ce qu'il y avoit de plus illuſtre en Bohême, on n'a pû avancer, comme quelques Hiſtoriens paſſionnez l'on fait, que *Jean Hus* n'étoit ſuivi que de la lie du peuple, de gens chargez de dettes, ou de crimes, d'Eccléſiaſtiques mal-contens & jaloux de n'être pas avancez à leur gré (b). Le contraire paroît encore par le témoignage que l'Univerſité rendit à *Jean Hus* après ſon ſupplice. Comme on n'en a pas parlé que

(b) *Sylv.* ubi ſup. Cap. 35. p. 67.

(1) Le ſçavant *M. Chrétien Schotgen* a fait une Diſſertation curieuſe ſur une des Hymnes où les Bienheureux ſont repréſentez dans la Cour celeſte avec des habits à clochettes. *De polis in veſtitu. Stargard.* 1725.

je

je ſçache dans l'*hiſtoire du Concile de Conſtance*, il eſt bon d'en donner ici le précis.

III. Ce témoignage eſt adreſſé de la part du Recteur, & de toute l'Univerſité unanimement, *à tous les enfans de Sainte Mere Egliſe Catholique* répanduë dans le monde. *Jean Hus* y eſt repreſenté comme un grand & un ſaint homme, dont la memoire eſt très-précieuſe à toute l'Univerſité. » Il avoit, dit-on dans » cette piéce, un eſprit ſupérieur, une pénétration vive & pro- » fonde; nul n'étoit plus prêt à écrire ſur le champ, ni a faire » des réponſes plus fortes aux objections. Perſonne n'avoit un zele » plus véhément & mieux conduit en chaire; on ne l'a jamais trou- » vé dans aucun erreur, que dans le conſeil des méchans qui l'ont » déchiré à cauſe de ſon amour pour la juſtice. O homme d'une » vertu ineſtimable, d'une ſainteté éclatante, d'une humilité & » d'une pieté inimitable, d'un deſintereſſement & d'une charité » ſans exemple! Il mépriſoit les richeſſes au ſouverain degré, il » ouvroit ſes entrailles aux pauvres; on le voyoit ſouvent à genoux » au pié du lit des malades; les naturels les plus indomptables, » il les gagnoit par ſa douceur, & il ramenoit les impénitens par » des torrens de larmes; il tiroit de l'Ecriture ſainte enſevelie dans » l'oubli des motifs puiſſans & tout nouveaux pour engager les » eccléſiaſtiques vicieux à revenir de leurs égaremens, & à rem- » plir les engagemens de leur caractere, & pour réformer les » mœurs de tous les ordres, ſur le pié de la primitive Egliſe». Après cet éloge on paſſe à ſon ſupplice en ces mots: » Les oppro- » bres, les calomnies, la famine, l'infamie, mille tourmens in- » humains, & enfin la mort qu'il a ſoufferte, tout cela, non ſeu- » lement avec patience, mais même d'un viſage tranquile & » riant: toutes ces choſes ſont un témoignage authentique d'une » vertu à toute épreuve & d'une conſtance auſſi-bien que d'une foi » & d'une pieté inébranlables (a). Nous avons cru devoir expoſer » toutes ces choſes aux yeux de la chrétienté pour empêcher que » les fideles trompez par de fauſſes imputations ne donnent quel- » que atteinte à la renommée de cet homme juſte, ni d'aucun » de ceux qui ſuivent ſa doctrine.

Témoignage de l'Univerſité de Prague en faveur de *Jean Hus.*

(a) *Seyfrid.* ubi ſupr. p. 116. 118.

IV. Je trouve encore dans le même auteur une longue invective contre le Concile de Conſtance au ſujet du ſupplice de *Jean Hus*. Elle eſt ſanglante, & emporte la piéce contre ce Concile, & contre l'Egliſe Romaine, & on voit bien qu'elle part de la plume d'un des plus chauds amis de ce docteur de Bohême. On y

Invective des Huſſites contre le Concile de Conſtance.

dit que le Concile a été assemblé, non par l'esprit de Dieu, mais par l'esprit de malice, de cruauté & de fureur. Qu'on y a condamné un innocent sur la déposition de personnes infames sans vouloir écouter des Evêques, des docteurs, & des personnes de tout ordre en Bohême, qui rendoient témoignage à son orthodoxie & à sa foi. Cette assemblée y est traitée d'ante-christ moderne, & tous ses membres de satrapes de l'ante-christ, & on les compare au conseil des Pharisiens contre J. C. A l'égard de l'Eglise romaine elle y est traitée sans détour de paillarde effrontée. On ramasse après cela tous les exemples de persécutions dont l'histoire se trouve dans l'Ecriture sainte, pour en faire l'application à l'exécution de *Jean Hus*. Cette piéce courut toute l'Allemagne, & on prétend qu'elle irrita tellement le Pape & les Cardinaux, qu'il fut résolu de faire les derniers & les plus violens efforts pour extirper le Hussitisme. *Mais*, dit notre auteur, *c'étoit jetter de l'huile dans le feu, & ce fut là l'origine de la guerre Hussitique* (a). Je croirois pourtant que cet écrit eut moins de part à cette résolution, que la déclaration que fit *Jean Dominique* Cardinal de Raguse & légat du Pape en Bohême où il avoit été si mal reçu, qu'il écrivit au Pape & à l'Empereur (1) que *les Hussites ne pouvoient être ramenez que par le fer & le feu. Sigismond* n'écouta pourtant pas d'abord cette proposition, jugeant plus à propos d'attendre que l'orage se dissipât avant que d'en venir aux dernieres extrémitez contre un royaume qu'il regardoit comme sien. Mais les Hussites après l'exécution de leur docteur ne se trouverent pas d'humeur de plus garder de mesures.

(a) *Seyfr.* p. 122.

Ce n'étoit que lamentations dans les maisons publiques & particulieres sur la mort de *Jean Hus*. Les Eglises retentissoient de ses loüanges. On établit même un jour pour solemniser tous les ans sa fête comme celle d'un martyr (2); ce fut le 6. Juillet, jour de son supplice. On fit batre des médailles en son honneur.

Déclaration de l'Université de Prague en faveur de la Communion sous les deux espéces.

V. Ce fut à peu près dans ce même temps que l'Université qui étoit toute pleine de Hussites, fit sa déclaration en faveur de la communion sous les deux especes, ayant pour Recteur *Jean Cardinal*, maître aux arts & bachelier en droit. On en a donné la substance dans l'*histoire du Concile de Constance*. Je la donne ici toute entiere, parce que par rapport à cette histoire il est important de bien sçavoir & le vrai sentiment de ces docteurs, & les motifs

(1) Voyez le caractére de ce Prélat. *Hist. du Concile de Constance.* T. I.
(2) Cette résolution fut prise le 6. de Juillet 1417. *Seyf.* p. 174.

qu'on a eus de les pouſſer ſi vivement, & l'importance de la queſtion en elle-même. On la donnera même mot à mot dans ſon ſtile obſcur & myſtique.

A tous les fideles chrétiens, Jean Cardinal, maître aux Arts & Bachelier en droit, & toute l'Univerſité de Prague, ſalut.

» Nous ſommes inſtamment ſollicitez par pluſieurs, tant des » grands, que du peuple de donner une pleine confeſſion de foi » touchant le vénérable ſacrement de l'Euchariſtie; ſçavoir s'il » eſt expédient pour le ſalut, que ſelon la loi de J. C. notre re- » dempteur & notre maître, tous les fideles chrétiens prennent » l'Euchariſtie ſous l'une & l'autre eſpéce, & ſi le clergé la leur » peut légitimement adminiſtrer. Comme tout le monde eſt obli- » gé d'avancer de tout ſon pouvoir le ſalut du prochain, & d'é- » loigner les obſtacles qui s'y oppoſent, & principalement ceux » qui préſident, nous, ſelon notre devoir de maîtres & de doc- » teurs, ſans rien prétendre par témérité, préſomption, & opi- » niatreté, ſans vouloir rien définir contre la ſainte Egliſe catholi- » que romaine, & introduire des nouveautez, & proteſtant de » notre orthodoxie dans la foi, nous ſommes prêts à répondre à » leurs honnêtes & légitimes inſtances, de peur que les fidéles ne » ſoient flottants & ſuſpendus par des doutes & des ſcrupules, & » pour n'être pas accuſez de trahir la verité par honte ou par ti- » midité, ſelon cette parole de l'Eccléſiaſtique, *Ne rougiſſez point » de la verité pour le ſalut de votre âme* (a), d'autant plus que, com- » me on l'a dit, le Concile de Conſtance qui ſe tient à préſent a » reconnu que la communion a été ainſi inſtituée & adminiſtrée » par J. C. & qu'elle a été ainſi pratiquée catholiquement (1) pen- » dant long-temps. Nous donc pour répondre avec liberté & avec » circonſpection à leurs demandes, nous déclarons fidelement » que notre Sauveur pendant ſa converſation en chair étant prêt » de quitter la terre pour aller au ciel nous préparer place dans » le regne de la terre de promiſſion, après avoir accompli toutes » les figures & tous les types de la loi, voulant établir une nou- » velle alliance, a inſtitué, entr'autres choſes ſalutaires, un mémo- » rial de ſa paſſion glorieuſe pour l'avancement de notre foi & de » notre pieté, & pour nous ſoutenir dans le voyage de la terre pro- » miſe. Ce ſacrement eſt redoutable & admirable; c'eſt une nou- » velle Pâque, c'eſt une manne myſtique, & par ſa munificence » il la donne à tous les chrétiens, non ſous une ſeule eſpéce.

(a) *Eccleſiaſt.* Chap. IV. v. 4.

(1) *Catholiquement*, cela ſignifie, ou par tout, ou ſelon la Foi Catholique.

» Quoique l'on croye que Christ est tout entier sous l'une ou sous » l'autre, cependant pour la plénitude de la refection de sa mag- » nifique cêne, & pour *l'augmentation du mérite*, il a voulu que » selon le lieu & le temps, on prît le sacrement sous les deux espé- » ces, engageant ses disciples sous peine d'être exclus du royau- » me des cieux à le distribuer ainsi pour annoncer sa mort, jusqu'à » ce qu'il vienne, comme cela paroît clairement d'une maniere » irrefragable par plusieurs passages de l'Evangile, & par le con- » sentement unanime de presque tous les Sts. docteurs, sur tout » des anciens, ensorte qu'il n'y a nulle difficulté à faire là-dessus. » C'est pourquoi si l'on veut donner aux chrétiens des instructions » vrayes & utiles, si l'on veut avancer leur salut, si l'on prend plai- » sir à ce qui est honête, si l'on desire un antidote salutaire con- » tre la fragilité humaine, si l'on veut salutairement faire la com- » mémoration du Sauveur, il faut suivre cette institution. Nous » conjurons instamment, par les entrailles de la miséricorde de J. » C. de courir à ce sacrement vivifiant des deux espéces avec em- » pressement & assiduité, quoique ce ne soit qu'un seul & même » sacrement qui renferme d'une maniere incompréhensible à la » raison humaine par un profond & admirable conseil de Dieu, » la nourriture de l'ame, dans lequel se trouve toute prérogative » de grace, l'augmentation de la foi, tout ce qui peut délecter » l'ame & l'édifier pour l'immortalité. Nous exhortons tous les » fidéles de s'y préparer de toutes leurs forces, & de vaquer fré- » quemment & dévotement à ce saint éxercice plus délectable » qu'onéreux, & qui renferme encore plus de felicité, que d'uti- » lité; afin que repûs de ce salutaire aliment de la manne céleste, » & de ce très saint breuvage de la *pierre* qui est *Christ*, ils puis- » sent avoir le bonheur d'obtenir & de mériter la vie divine de » la terre promise. Que si parmi nos prédecesseurs, ou parmi ceux » qui sont encore parmi nous; cette pratique n'a pas été obser- » vée, non seulement à l'égard des malades, mais aussi à l'é- » gard des sains, soit par ignorance & par simplicité, soit que la » nécessité imposée par une maladie ou quelque autre cas ne » permît pas de le faire sûrement & commodément, nous espe- » rons de la miséricorde divine qu'elle aura de l'indulgence pour » leur simplicité, ou pour la nécessité qui les a contraints d'omet- » tre cette pratique. Que si quelque constitution humaine qui se » soit nouvellement inventée & inconnuë aux sacrez Canons » (*quæ jam pridem in sacris canonibus nondum est reperta nec de post*

» *ut credimus affutura*, *)* ou quelque puissance insidieuse & redou-
» table, ou quelques comminations ou terreurs s'opposoient à cet-
» te sacrée constitution de J. C. rien ne sçauroit nous en détacher,
» quand même ce seroit un ange du Ciel, parce que ce seroit en-
» seigner autrement que ce que J. C. notre maître, auteur & doc-
» teur de ce sacrifice n'a fait & enseigné. Ainsi il ne faut avoir au-
» cun égard à ce dogme d'invention humaine, parce qu'il est sus-
» pect & entierement opposé à la verité évangelique : au contraire
» il faut s'en tenir religieusement à la doctrine de J. C. qui doit
« l'emporter sur toute autre ordonnance, & à qui toute coutume &
» toute invention doit céder. *Donné à Prague le* 10. *de Mars* 1417.
» *en pleine assemblée des docteurs de l'Université, & le sceau apposé* (1).

Je rapporterai ici le jugement de *Cochlée* sur cette décision de l'Université. » C'est-là, dit-il, la glu avec laquelle on attrape » les oiseaux ; ce sont les filets où l'on (2) enlace les hérétiques. Il » y a déja plus de 100. ans qu'une infinité d'ames y ont été prises » à leur éternelle damnation, sur tout en Allemagne beaucoup » plus vaste que la Bohême ; car les nouveaux Hussites d'Alle- » magne font toujours marcher à la tête de leurs dogmes celui » qu'ils ont malheureusement emprunté des anciens Hussites de » Bohême. C'est à sa faveur qu'ils introduisent leurs autres dogmes » beaucoup plus impies & moins probables, ensorte que c'est com- » me la porte par où entrent tous les articles des schismatiques & » des hérétiques, quelque impies & quelque absurdes qu'ils soient. » Car ce dogme n'est pas impie & erronné en lui-même, puisqu'il » dépend du Pape & de l'Eglise d'ordonner qu'on administre le » vénérable sacrement aux laïques, soit sous les deux espéces, » soit sous une seulement. Mais c'est une hérésie & une erreur de » dire & de décider que l'Eglise erre ou péche en donnant la com- » munion sous une espéce, & qu'il est de nécessité de la leur don- » ner sous toutes les deux. » Je passe les autres raisonnemens de *Cochlée* contre cette (a) décision, parce qu'une histoire n'est pas un ouvrage de controverse.

(a) *Cochl.* ubi supra.

Si la Communion se donnoit par des Laïques chez les Hussites.

VI. Si le rétablissement de la coupe étoit d'une assez grande nécessité pour mettre en combustion tout un royaume, ou si le même rétablissement étoit un assez grand crime pour attirer une si

(1) *Cochl.* Hist. Hussit. Liv. IV. pag. 159. 161. *Theob.* Bell. Hussit. p. 64. 65. Il y a bien quelques varietez dans les copies de *Cochlée* & de *Thibaut* ; mais c'est plûtôt dans les termes que quant au sens. Voyez aussi *Bzov.* ann. 1417. Num. 15.

(2) *Cochlée* mourut en 1552. Il faut donc que la Communion sous les deux espéces fût en usage en Allemagne long-temps avant la reforme de *Luther*.

furieuse tempête sur les Bohêmiens, c'est encore une question de droit, une controverse de religion, qui n'est pas de mon ressort. Mais supposé, comme on peut le faire, que ce rétablissement fût légitime, il arriva à cet égard ce qui arrive aux meilleurs institutions, c'est qu'on en abusa, s'il est vrai que les Laïques entreprenoient d'administrer la communion. Je trouve plusieurs auteurs qui l'affirment; il y en a aussi un bon nombre qui n'en disent mot, mais je n'en trouve point qui ait formellement desavoué le fait. Il est vrai que l'Evêque de *Lythomils* l'avança au Concile de Constance. Mais les seigneurs de Bohême s'en plaignirent hautement comme d'une calomnie dont ils demandoient réparation. » Très-» reverend pere & seigneur, il est venu à la connoissance des sei-» gneurs gentilshommes de Bohême ici présens, que les ennemis » & calomniateurs de l'illustre royaume de Bohême ont rappor-» té à vos paternitez, que le sacrement du très-précieux sang du » Seigneur se porte en Bohême dans des vases non consacrez, *&* » *que des cordonniers entendent les confessions & administrent le sacré* » *corps de notre Seigneur.* C'est pourquoi lesdits Seigneurs vous » prient de ne point ajouter foi à ces faux délateurs, & de nommer » qui sont ceux qui diffament ainsi ledit Royaume de Bohême, » afin qu'ils en répondent devant vous & devant le Roi. » En effet, l'Evêque de *Lythomils* dans son apologie nia formellement d'avoir avancé que des cordonniers administrassent la Communion en Bohême, quoiqu'il dît qu'il craignoit que cela n'arrivât. Il dit aussi alors qu'il avoit oüi dire à des gens dignes de foi, qu'une femme de cette Secte avoit arraché le Corps du Seigneur des mains d'un Prêtre, & s'étoit communiée elle-même, assurant qu'il en falloit user ainsi quand le Prêtre refusoit la Communion, & qu'entre plusieurs erreurs dont elle avoit été convaincuë, elle avoit affirmé qu'un homme laïque ou une femme laïque de bonne vie pouvoit mieux absoudre & consacrer qu'un mauvais Prêtre (a). De là je tire les conclusions suivantes; la premiere est, que le fait de la femme n'est qu'un oüi dire, la seconde, c'est que l'emportement ou le fanatisme d'une femme ne doit point tirer à conséquence pour le général. La troisiéme, c'est que l'Evêque n'osa soûtenir que les laïques donnassent la Communion. La quatriéme, c'est que l'équité veut qu'on s'en rapporte plûtôt à ce témoignage du temps où les choses se sont passées, qu'à celui d'Historiens modernes & passionnez. Cependant *Albert Krantzius* chroniqueur du commencement du XVI. siécle, & après *Cochlée* & *Krantzius*,

(a) *Vie de Jean Hus* à la tête de ses *Oeuvres*. Fol. VIII.

les continuateurs de *Baronius* ont avancé deux faits que je ne dois pas dissimuler, sans pourtant vouloir en être le garant. Je les rapporterai dans les termes du chroniqueur. » Comme le mal alloit toujours en croissant en Bohême, les hérétiques en vinrent à ce » point de temerité, que confondant les ordres dans l'Eglise, les » laïques s'ingeroient d'administrer les Sacremens à Prague. Il y » eut même un hérétique laïque d'ordre, & cordonnier de pro- » fession, qui résistant aux Prêtres entreprit d'administrer les Sa- » cremens. Cet attentat réveilla enfin *Wenceslas* de sa nonchalance » & de sa léthargie, & il fit brûler cet homme sacrilége (a).

(a) *Krantzius Wandal.* L. X. C. 27. p. 241.

Si *Wenceslas* a fait brûler un Cordonnier Hussite.

VII. Je ne prétens pas contester ce fait, mais il me sera bien permis de l'éxaminer. On le rapporte à l'an 1417. Il faut voir d'abord la situation où se trouvoit *Wenceslas* cette année-là. Quand l'Université eut pris la résolution de maintenir la Communion sous les deux espéces, les Grands de Bohême s'assemblerent pour sçavoir ce qu'il y avoit à faire par rapport à l'Eglise & à l'Etat. Leur conclusion fut d'aller trouver le Roi pour le prier de venir mettre ordre à l'un & à l'autre, & ils lui envoyérent une députation d'entre les plus considérables. Il s'étoit refugié contre les troubles dans un château appellé *Tocznik*, qu'il avoit fait bâtir sur une montagne dans le district de *Podvvester*. Dès qu'il reconnut ces députez de loin, il en eut si grand' peur qu'il fit redoubler la garde du château, craignant d'être mis en prison pour la troisiéme fois. Il en admit pourtant quelques-uns à l'audience. Ils le prierent de vouloir venir faire sa résidence à Prague comme ses prédecesseurs, pour appaiser les troubles du Royaume, & le purger des brigands & des assassins dont il étoit infesté. Il ne promit d'abord que d'aller se rendre à *Ziebrak* petite ville du même district, où apparemment il étoit alors plus facile de déliberer, ne dissimulant pas ses ombrages. Enfin à forces d'instances il leur promit de se rendre à Prague dans la forteresse de Wisrhade, & il y alla en effet avec eux. Quelques jours après qu'il y fut arrivé, des députez de la ville avec quelques Seigneurs allerent le supplier instamment de leur accorder quelques Eglises pour enseigner le peuple à leur maniere, & pour donner la Communion selon l'institution de J. C. Il les leur promit d'abord; mais ensuite il leur demanda du temps pour y penser. En attendant il fit dire à *Nicolas* Seigneur de Hussinetz qui apparemment étoit à la tête de ceux qui avoient demandé des Eglises, *qu'il filoit là une corde pour se faire pendre*. *Nicolas* irrité & en même temps intimidé par cette menace se re-

tira de Prague dans la Province de *Bechin* où étoit *Hussinetz* dont il étoit seigneur, & prit dès lors la résolution de se mettre avec tout ce qu'il y avoit de Hussites dans la Bohême en bon état de défense. Cependant les Hussites de Prague insistoient toujours même avec violence, & les armes à la main, à demander des Eglises. Un jour qu'ils étoient au Palais royal pour solliciter la reponse du Roi, deux Seigneurs de ses Conseillers leur firent cette réponse, *Le Roi delibere encore là-dessus. Il étoit assez porté à vous accorder votre demande ; mais vous l'en avez détourné, parce que vous voulez des Eglises, pour ainsi dire, à main armée ; c'est pourquoi il vous ordonne à tous de venir au Palais, & de mettre bas toutes vos armes devant lui.* Le sénat fut fort allarmé de cette réponse. Il y avoit du danger à obéïr, parce qu'il pouvoit arriver du soulevement, & à ne pas obéïr, parce que le Roi n'auroit pas manqué d'en faire un châtiment exemplaire. On peut voir dans l'*Histoire du Concile de Constance* comment *Ziska* les tira d'affaire (a). Tout ceci est tiré de *Theobald* (b) à qui *Balbin* n'a rien à reprocher que le Hussitisme.

(a) Liv. VI. p. 224. 225.
(b) *ubi supr.* p 68.

Or, pour revenir au fait, est-il vraisemblable que dans ces confusions en Bohême on eût eu la liberté de faire tranquillement le procès à un hérétique, sur tout pendant que les Hussites étoient les plus forts, & qu'on mettoit tout à feu & à sang de part & d'autre ? Voici comme s'en explique l'auteur de la *Persécution des Eglises de Bohème*, qui par parenthèse ne met point le cordonnier Hussite au rang de ses martyrs (1), ce qu'il n'auroit pas manqué de faire, si le récit de *Krantzius* étoit véritable. *C'est ainsi*, dit cet auteur sur cette année, *que le Concile ayant armé les Bohèmiens les uns contre les autres, le feu augmentoit tous les jours ; on ne voyoit que disputes, que querelles & que haines mutuelles. Les prètres lançoient leurs excommunications contre les Hussites, & inventoient toute sorte de stratagèmes pour les rendre odieux au peuple en toute maniere. Entre autres ils enduisoient de bouë les cierges dont ils se servoient dans leurs excommunications ; & comme ils s'éteignoient lorsque la flamme étoit parvenuë à la bouë, ils faisoient croire que Dieu opéroit ce miracle pour montrer que ces maudits hérétiques étoient ennemis de la lumiere, & les chassoient de l'Eglise* (c). Il est donc clair que le silence de tous les historiens de Bohême, & des contemporains des autres nations, est un argument négatif très-fort contre le témoignage d'un seul que quelques modernes ont suivi aveuglément. Je me

(c) p. 33. & 34.

(1) Il ne met point de Martyrs en 1417. ni en 1418. son Martyrologe ne commençant qu'en 1419.

suis

ſuis arrêté à ce fait, non tant à cauſe de ſon importance, que pour faire voir que cette communion donnée par les laïques, pourroit bien être une impoſture inventée pour animer le Concile qui étoit encore aſſemblé, ou que ſi quelques-uns le pratiquoient ainſi, c'étoit ſans aveu. En effet les Huſſites ayant, comme on l'a déja dit, demandé des Egliſes, parce que la chapelle de Bethléem ne pouvoit plus ſuffire, c'eſt une marque qu'ils vouloient que l'Euchariſtie s'adminiſtrât d'une maniére légitime & canonique, & qu'ils ne prétendoient pas qu'elle fût profanée en l'adminiſtrant par toutes ſortes de gens, & en toutes ſortes de lieux. On verra pourtant dans la ſuite de cette hiſtoire, qu'il y eut depuis parmi les Huſſites des gens qui ne déſapprouvoient pas que la communion fût adminiſtrée par des laïques, mais ce n'étoit pas le ſentiment des purs Huſſites.

Etat de la Bohême en 1417.

VIII. Il paroît par les hiſtoriens de Bohême de l'un & de l'autre parti, qu'à quelques émeutes populaires près, les choſes furent aſſez tranquilles en Bohême pendant toute l'année 1417. Les Huſſites ayant leurs Egliſes à part, il y avoit moins d'occaſions de tumulte & d'hoſtilitez. *Balbin* (a) dit que les Grands ſe tenoient *dans un ſilence irrité*, méditant leur vengeance, & *Thibaut* (b) que les Seigneurs de *Roſenberg*, devenus depuis peu Huſſites (1), retenoient le peuple en attendant l'iſſuë du Concile. D'ailleurs *Sigiſmond* étant encore à Conſtance, écrivit aux Grands de Bohême, dont il y en a quatre de nommez, une lettre très-forte qui peut-être les tint quelque temps dans le reſpect. Le ſtile en eſt doux & piquant; en voici la ſubſtance. 1. Il leur repréſente que leur ligue eſt d'autant plus dangereuſe, que la Bohême eſt environnée de voiſins qui ne demandent qu'une occaſion de s'en emparer. 2. Que de pareilles ligues, ou conjurations, ſont un attentat fort criminel contre l'autorité ſouveraine, & par conſéquent contre ſon ſéréniſſime & très-cher frere *Wenceſlas*, à qui il appartient de vuider leurs différends ſelon le droit, ſans en venir à des guerres inteſtines. 3. Sur le ſujet du ſupplice de *Jean Hus*, dont la plûpart d'entre eux ſoutenoient le parti, & vouloient vanger la mort, il leur proteſte de ſon innocence à cet égard. » Dès que *Jean Hus*, leur dit-il, commença de faire du bruit » en Bohême, & que nous apprîmes qu'à ſon occaſion il y avoit » des diviſions & des partis différens, nous en eûmes beaucoup de » douleur, parce que nous prévoyions bien les ſuites funeſtes de

(a) *Balb.* Epit. Rer. Bohem. p. 420.

(b) *Bell. Huſſit.* p. 67.

Lettre de *Sigiſmond* aux Bohémiens.

(1) Voyez leur changement *Hiſt. du Concile de Conſt.* L. V. p. 57. & *Balb.* Epit. p. 430.

» ces divisions. Nous apprîmes avec joie qu'il venoit au Concile » dans l'espérance qu'il se justifieroit, & qu'on pourroit y réussir à » pacifier la Bohême. Il vint donc à Constance lorsque nous étions » sur le *Rhin*, & comme vous le sçavez, il y fut arrêté. Mais s'il fût » venu nous trouver, & qu'il nous eût accompagné à Constance, » peut-être son affaire auroit-elle pris un autre tour. Et Dieu sçait » que nous n'avons vû son malheur qu'avec une douleur inexpri- » mable. Tous les Bohêmiens qui étoient alors avec nous, ont pû » remarquer avec quel empressement nous nous sommes entremis » en sa faveur, jusqu'à sortir plusieurs fois du Concile en fureur. » Et même nous aurions quitté Constance, si les peres du Con- » cile ne nous avoient parlé en ces termes : *Si vous ne voulez pas que* » *l'on procede selon la justice dans le Concile, que faisons-nous ici ?* De » sorte que nous n'eûmes plus la liberté de rien dire, ni de rien » faire davantage à cet égard, parce que le Concile se seroit séparé. » 4. Il leur représente que le Concile étant composé, non de quel- » que peu d'ecclesiastiques, mais des ambassadeurs des Rois & des » Princes de toute la chrétienté, & parfaitement uni depuis l'ac- » cession des Rois & des Princes du parti de *Pierre de Lune*, on ne » doit point douter que tout ne s'y passe avec ordre & avec justice. » 5. Qu'ils ne sçauroient continuer à soutenir le parti de *Jean Hus*, » sans s'opposer à toute la chrétienté représentée dans le Con- » cile. Nous apprenons cependant que vous avez déja commen- » cé à le faire par des lettres munies de plusieurs sceaux, où vous » confondez & calomniez cette assemblée au sujet de *Jean Hus*. » Vous l'avez tellement irritée par ces lettres, qu'elle vous a ci- » tez pour rendre compte de cette contradiction. Peut-être qu'on » procedera contre vous selon la rigueur du droit. Et en cas que » vous n'ayez pas une obéissance filiale, vous pourrez bien vous » attirer une croisade qui seroit suivie de grands scandales & de pé- » rils extrêmes, auxquels il ne nous seroit plus possible de reme- » dier par notre entremise. C'est pourquoi nous vous prions tous » affectueusement par l'interêt de votre conscience & de votre hon- » neur, de bien peser s'il est honnête & raisonnable d'exposer tout » un royaume à une totale désolation pour les raisons que vous » alléguez. 6. Il leur offre ses bons offices pour examiner & tâ- » cher de terminer l'affaire à l'amiable, protestant néanmoins de » vouloir adhérer constamment à la communion de l'Eglise, & de » rejetter toute nouveauté, comme il espere la même chose de son » frere. 7. Comme le Hussitisme avoit pour principal fondement

» les déréglemens du clergé, voici ce qu'il dit des Eccléfiaftiques. » *Quant à l'état du clergé, nous fçavons ce qui s'eft pratiqué à cet égard* » *par nos prédéceffeurs, & nous voulons nous y tenir. Qu'ils fe corrigent* » *entre eux, comme ils fçavent qu'il faut le faire. Ils ont des fupérieurs* » *à qui cette correction appartient de droit. Outre cela ils ont l'écriture* » *fainte devant les yeux; & c'eft à nous autres gens fimples à qui il n'eft* » *ni permis ni poffible de l'approfondir* (a).

(a) *Cochl.* Hift. Huff. Lib. IV. p. 156. 158.

Articles du Concile de Conftance contre les Huffites.

IX. Je trouve dans *Cochlée* XXIV. articles arrêtez par le Concile contre les Huffites. Quoique je ne les aye pas vûs dans les actes, je les rapporterai pourtant, parce que tout paffionné qu'eft cet Auteur, il a puifé dans de bonnes fources. I. Que le Roi de Bohême jure de conferver l'Eglife Romaine & les Eglifes de fa domination dans leurs libertez, & qu'il ne molefte point le clergé & les Religieux, fuivant les principes de *Wiclef* & des Huffites. II. Que tous les docteurs & les prêtres qui ont femé dans le royaume & chez les étrangers, des erreurs & des héréfies, en particulier celles de *Wiclef* & de *Jean Hus*, condamnez par ce facré Concile, les abjurent publiquement, & approuvent la condamnation de la doctrine & des perfonnes. III. Que ceux qui accufez d'héréfie, & citez à ce fujet, n'ont pas voulu comparoître, foient obligez de fe rétracter; & que ceux contre qui on a procedé depuis une ou plufieurs années, & qui ont méprifé les cenfures & les clefs de l'Eglife, foient punis felon le droit. IV. Que même les féculiers qui ont adhéré aux Wicléfites & aux Huffites, qui les ont défendus & protegez, jurent de ne le plus faire, & au contraire de les pourfuivre, & approuver la condamnation que le Concile a faite, tant des perfonnes que de la doctrine. V. Que les féculiers qui ont dépouillé le clergé, foient contraints de reftituer, & qu'ils jurent de ne plus violer les libertez eccléfiaftiques. VI. Que ceux qui ont été chaffez de leurs bénéfices y foient rétablis, & les autres chaffez & punis. Les deux articles fuivans renferment à peu près le même fens. IX. Que les reliques & les autres chofes eccléfiaftiques enlevées du thréfor de Prague, foient reftituées, comme les biens meubles, & les revenus de cette Eglife & des autres, tant en Moravie qu'en Bohême. X. Que l'Univerfité de Prague foit réformée, qu'on en chaffe les Wicléfites, & qu'on les puniffe. XI. Que les principaux héréfiarques de cette fecte foient obligez de comparoître devant le fiége apoftolique : tels que font *Jean Jeßenitz*, *Jacques de Mise* (1), *Simon de Tyfna*, *Simon de Roc-*

(1) Autrement *Strzibro* ville royale dans le diftrict de *Pilfen*.

kizane (1), *Christian de Prakatitz* (2), *Jean Cardinal*, *Zdenko de Loben* prévôt de l'Eglise de tous les Saints, *Zdislas de Suiertitz*, & *Michel de Czisko*. XII. Que tous les séculiers qui ont communié sous les deux espéces, ou qui ont obligé les autres à le faire, sur tout depuis la défense du Concile, soient obligez d'abjurer cette hérésie, & jurent d'empêcher cette pratique de tout leur pouvoir. XIII. Que les prêtres & autres ecclésiastiques ordonnez par *Herman* suffragant de l'Archevêque de Prague (a), & arrêtez par le seigneur *Zbenko de Wartenberg*, soient renvoyez au siége apostolique. XIV. Que les traitez de *Wiclef* & autres contenant des hérésies, qui ont eté traduits par *Jean Hus* & *Jacobel* (3), soient remis entre les mains du *Légat* ou de l'Ordinaire, sous peine d'excommunication, aussi bien que le Traité (4) de *Jean Hus*, condamné par le Concile, & les traitez de *Jacobel* sur la communion sous les deux especes, de l'*Ante-Christ*, où il traite le Pape d'Ante-Christ, & son Traité par lequel il prétend que le pain demeure après la consécration (5). XVII. Que toutes les chansons faites contre le Concile & contre les Ecclesiastiques qui ont résisté aux Wiclésites & aux Hussites, ou celles qui sont à la loüange de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague*, soient défenduës sous de grosses peines dans toutes les villes, bourgs, villages & autres demeures. XVIII. Qu'on défende aux Ecclesiastiques de prêcher sans vocation des Ordinaires. XIX. Que les Ordinaires & autres Prélats ayant jurisdiction, ne soient pas traversez par les séculiers, sous peine d'excommunication. L'article XX. ne différe guéres des précédens. XXI. Que toute ligue des séculiers & des Ecclésiastiques contre le Concile, le siége apostolique, & l'Eglise Romaine, en faveur de *Jean Hus*, de *Jérôme de Prague*, & des Prédicateurs de leur secte, soit dissipée & défenduë sous de grosses peines. XXII. Qu'on observe tous les rites & toutes les cérémonies de la religion Chrétienne dans le culte divin, à l'égard des Images & des Reliques, & que les transgresseurs soient punis. XXIII. Qu'on brûle tous les fauteurs du Hussitisme depuis sa condamnation, comme relaps, & que les séculiers assistent les Ecclésiastiques dans cette poursuite. C'est le XXIV. & dernier article qu'on a joint avec le XXIII.

(a) *Conrad.*

(1) C'est *Rockizane* ville royale dans le district de *Pilsen*.

(2) Ville royale dans le district de *Bechin*.

(3) C'est le même que *Jacques de Mise*.

(4) C'est le Traité de l'Eglise. Ceci fait le XV. & le XVI. articles, mais on les a joints ensemble.

(5) Ces Traitez sont dans le III. Tome du recueil de *Vonder Hardt*, à la réserve de celui de l'Ante-Christ.

Comme il eſt parlé dans le XIII. de ces articles d'un certain *Herman* ſuffragant de *Conrad* Archevêque de Prague, il faut inſtruire le lecteur de cette affaire. *Herman* étoit Evêque titulaire de *Nicopoli*, c'eſt-à-dire, ſelon le ſtile Romain, *in partibus Infidelium*, & vicaire général de l'Archevêque de Prague. *(Vicarius generalis in Pontificalibus.)* On ne dit pas poſitivement qu'il eût embraſſé le Huſſitiſme, on ſoupçonne ſeulement qu'il y penchoit. Les Huſſites qui ne pouvoient, & qui apparemment n'auroient pas voulu recevoir l'ordination des Evêques de l'Egliſe Romaine, profitérent de ces diſpoſitions, & ſe firent ordonner par *Herman*. Mais l'Archevêque caſſa ſon ſuffragant, & annulla toutes les ordinations qu'il avoit faites, par un mandement daté du 15. Mars 1417. (a)

(a) *Cochl.* ubi ſupr. p. 169.

Invective contre les Huſſites.

X. Il eſt parlé dans l'article XVII. des chanſons compoſées par les Huſſites contre le Concile, & en faveur de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague*. Comme ces chanſons furent défenduës, il n'étoit pas auſſi aiſé d'en avoir des copies, que de celles que les Catholiques faiſoient contre leurs diſciples & leurs docteurs. *Cochlée* en rapporte une que je mettrai ici en latin, parce que ces ſatyres réciproques ne contribuérent pas peu à la guerre dont on fait ici l'hiſtoire (b). Comme ce ſont des jeux de mots en latin barbare, il eſt impoſſible de les rendre en François.

(b) *Cochl.* ubi ſupr. p. 158. 159.

1. *Credunt namque iſti malè:*
Per hos virus eſt letale
In Bohemos effuſum

2. *Per cuncta mundi climata*
Et ſingula idiomata.
Et turpiter confuſum

3. *Studium famoſiſſimum:*
Regnum chriſtianiſſimum
Sic eſt infamatum.

4. *Privilegia franguntur,*
Teutonici expelluntur,
Fit ſtudium deſolatum.

5. *Vos ſcientia inflati,*
In ſuperbiam elati,
Non putaſtis habere

6. *In orbe vobis pares,*
Tam subtiles scholares.
Fraudati estis verè.

7. *Sunt signa magna satis*
Hæc vestræ fatuitatis:
Egistis inconsultè.

8. *Nam ausu temerario,*
Frivolo, nefario,
Damnabiliter stultè

9. *Pro libro decrevistis:*
Præsumptus diffinistis
Ut populus laïcalis

10. *Sub specie hic utraque*
In regno circumquaque
Ut status clericalis,

11. *Debet communicare:*
Hoc fecistis præconizare,
Patent ubique planè

12. *Rami præcisi putridi*
A stipite vivo, viridi.
Vos tam estis utique.

Si l'on croit *Krantzius*, il faut rapporter à 1417. une avanture tragique arrivée à *Cuttenberg* (1), qui découvre assez la disposition des esprits. Un gentilhomme Hussite, escorté d'un bon nombre d'estafiers, étant entré dans l'Eglise pendant qu'on disoit la Messe, enleva le calice de dessus l'autel, & s'en alla le boire au cabaret avec ses camarades. Le prêtre confus & pénetré de douleur de cette profanation, s'en alla trouver un frere qu'il avoit dans la ville, & qui étoit homme de main. Celui-ci accompagné des ouvriers qui travailloient aux mines, alla attendre le Hussite au sortir du cabaret, & lui passa son épée au travers du corps, & on assomma une vingtaine de ses gens qui vouloient venger sa mort (a).

(a) *Krantz.* ubi supr. Lib. X. p. 241.

Secte des *Picards*.

XI. La plûpart des Historiens, & entre autres *Balbin*, placent à 1418. l'arrivée de certains Sectaires qu'on appelloit *Picards*, &

(1) Cuttenberg ville de Bohême à quelques lieuës de Prague sur une des montagnes de ce nom où il y a des mines d'argent.

c'eſt là auſſi qu'on les a placez dans l'*Hiſtoire du Concile de Conſtance*, où l'on n'a pû en parler qu'en paſſant. Comme les ſentimens ſont partagez ſur leur ſujet, je les rapporterai ſans en juger, laiſſant au Lecteur cette liberté, & je commencerai par les Auteurs de la Communion de Rome. Le plus ancien Auteur que je ſçache qui en ait fait mention, c'eſt *Æneas Sylvius*. Il mérite d'autant plus d'attention qu'il étoit contemporain : voici donc ce qu'il en dit dans ſon Hiſtoire de Bohême. Dans ces entrefaites il s'éleva » en Bohême une nouvelle héréſie pernicieuſe & inouïe juſqu'a» lors. Un certain *Picard* de la *Gaule Belgique* (1), ayant penetré » d'Allemagne en Bohême ſe fit d'abord quelques partiſans par ſes » preſtiges, & en peu de temps attira une grande multitude d'hom» mes & de femmes qu'il appella *Adamites*, parce qu'il leur or» donnoit de marcher nuds. S'étant emparé d'une certaine Iſle » baignée par la riviere de *Luſinitz*, il ſe diſoit *Fils de Dieu* & ſe » faiſoit appeller *Adam*. Les femmes étoient communes parmi » eux, quoiqu'il ne fût pas permis d'en prendre ſans le conſente» ment d'*Adam*. Quand quelqu'un ſe ſentoit de l'inclination pour » une femme, il lui prenoit la main pour aller trouver le *Chef*: » *Mon eſprit*, diſoit-il, *s'eſt échauffé pour celle-ci*. A quoi le Chef ré» pondoit, *allez, croiſſez, multipliez, & rempliſſez la terre*. Il pré» tendoit que tout le reſte des hommes étoient des eſclaves, & » qu'il n'y avoit de libre que lui, & ceux qui naiſſoient de ſa ſecte. » Il en ſortit un jour 40. de l'Iſle qui forçant les villages voiſins, » maſſacrerent à coups d'épée plus de 200. païſans, les appellant » enfans du *Diable*. *Ziska*, tout ſcélerat qu'il étoit, en apprenant » cette nouvelle en eut horreur. Car tel eſt le naturel des hommes, » qu'ils remarquent mieux les vices des autres que les leurs propres; » outre que les grands crimes ne demeurent pas long-temps impu» nis, & qu'ils trouvent ſouvent pour vengeurs des hommes eux» mêmes fort ſcélerats. Il ſe mit donc à la tête d'un corps d'armée, » & les ayant aſſiégez dans leur Iſle, il s'en rendit maître, & paſſa » tous les *Adamites* au fil de l'épée, à la réſerve de deux de qui il » vouloit apprendre quelle étoit leur ſuperſtition. Lorſque j'étois » en Bohême, continuë *Sylvius*, j'ai oüi dire à *Ulric de Roſes* Sei» gneur de mérite, qu'il avoit eu chez lui priſonniers des hommes » & des femmes de cette ſecte, & que les femmes diſoient publique» ment que ceux qui portent des habits, & principalement des » calleçons, ou des hauts de chauſſes (*Femoralibus*) ne ſont pas

(1) C'eſt-à-dire de la *Picardie*.

» libres. Il ajoutoit qu'elles avoient accouché chez lui dans la pri-» son, & les ayant tous fait brûler, ils souffrirent le feu en riant & » en chantant (a).

(a) *Hist. Boh.* cap. 41. p. m. 84. 85.

Après *Æneas Sylvius* je ne connois point d'Auteur plus ancien qui ait parlé des Picards, que *Jean Schlecta* (1), Secretaire de *Ladislas* Roi de Bohême, homme sçavant & bel esprit, sur la fin du XV. & au commencement du XVI. siécle. Il en parle assez amplement dans une Lettre qu'il écrivit à *Erasme* en 1519. Comme c'est un morceau rare, j'en donnerai ici tout ce qui est du fait. » Tout le » peuple de Bohême & du Marquisat de Moravie est partagé en » trois sectes. La premiere est de ceux qui suivent en tout le Pontife » Romain, & qui le reconnoissent pour le vrai Vicaire de J. C. » comme font les Allemands & les autres nations qui lui obéïssent » comme au vrai pasteur de la bergerie du Seigneur. Dans ce rang » sont la plûpart des grands & de la noblesse, aussi-bien que plu-» sieurs Villes royales, avec les Monasteres de divers Ordres, au-» trefois fort opulens, à présent démolis & dépoüillez en grande » partie. La seconde secte est de ceux qui administrent l'Eucharistie » sous les deux espéces. Ils ont dans leur parti quelques grands » Seigneurs, beaucoup de Gentilshommes, & à peu-près 30. » Villes royales. Ils tiennent tous les Sacremens de l'Eglise, ses ri-» tes & ses cérémonies comme les Romains, & ils n'en different » que par l'usage de la Communion, & en ce que dans le culte pu-» blic leurs prêtres chantent l'Epître & l'Evangile en langue du » païs.

. . . .

» La troisiéme secte est de celle qu'on appelle *Pighards* (2), qui » ont pris leur nom d'un transfuge de cette nation *(la Picardie)* » qui vint en ce païs il y a environ 97 ans (3) dans le temps que *Zis-» ka* homme sacrilége & scelerat, déclara la guerre à tout le Cler-» gé, & s'empara de tous les biens ecclesiastiques. Ce Picard se » joignit à lui (4), & l'infecta du poison de sa doctrine, & toute » son armée qu'il avoit ramassée de brigands, d'homicides, de » proscrits, & de toute sorte de gens perdus de la lie du peuple.

. . . .

(1) Sur *Schlecta* voyez la vie de *Bohuslas de Lobcovitz de Hassenstein*. Biblioth. Germ. Tom. XIV.

(2) C'est une faute pour dire *Picards*.

(3) C'est en 1422. au lieu que les autres mettent l'arrivée des *Picards* en 1418. De sorte qu'il faut qu'il y ait faute dans la lettre, ou dans la relation des autres.

(4) Cela est contraire à la relation précedente, qui porte que *Ziska* défit les *Picards*.

» Ces

» Ces gens-là ne parlent du Pape, des Cardinaux, des Evêques 1418.
» & des autres Ecclesiastiques que comme des manifestes *Ante-*
» *Christs*. Ils appellent le Pape lui-même tantôt la bête, tantôt la
» prostituée de l'Apocalypse, & ils tiennent que tout ce qui se fait
» par les Ecclesiastiques de Rome n'est d'aucune vertu, ni d'aucune
» autorité; qu'entre leurs mains il n'y a rien de sacré, ni aucuns
» Sacremens; qu'au contraire ce ne sont qu'exécrations & qu'abo-
» minations. C'est pourquoi ils se font des Prêtres & des Evêques
» d'entre les Laïques, gens ignorans & sans lettres, qui ont fem-
» mes & enfans, & qui s'entr'apellent freres & sœurs Ils ne recon-
» noissent que l'autorité du vieux & du nouveau Testament, &
» n'ont aucun égard aux Docteurs tant anciens que modernes.
» Quand leurs Prêtres celebrent la Messe, ils n'ont que leurs ha-
» bits ordinaires, & ils ne disent point d'autres prieres que l'O-
» raison Dominicale avec laquelle ils consacrent du pain levé. Ils
» ne croyent rien, ou fort peu, des Sacremens de l'Eglise. Ceux
» qui embrassent leur hérésie sont contraints de se faire rebaptiser
» dans l'eau toute simple; ils n'y employent ni sel, ni eau, ni huile
» consacrée. Ils ne croyent pas qu'il y ait rien de divin dans le Sa-
» crement de l'Eucharistie, affirmant qu'il n'y a que le pain & le
» vin consacré, qui par quelques signes secrets représentent la
» mort de J. C. & ils soutiennent que ceux qui fléchissent le genou,
» & qui adorent le Sacrement sont des idolâtres, ce Sacrement
» n'ayant été institué que pour faire la commémoration de sa
» mort, & non pour être porté de côté & d'autre, & pour être
» élevé aux yeux du peuple, parce que J. C. qui est celui qu'il faut
» adorer & honorer du culte de latrie est assis à la droite de Dieu le
» Pere. Ils traitent de vanité & de ridicule les suffrages des Saints
» & les prieres pour les morts, aussi-bien que la Confession auricu-
» laire & la pénitence imposée par les Prêtres. Ils disent que les
» vigiles & les jeûnes sont le fard de l'hypocrisie; que les fêtes de
» la *Vierge Marie*, des Apôtres & des autres Saints sont des inven-
» tions de gens oisifs. Ils célebrent pourtant les Dimanches & les
» Fêtes de Noël & de la Pentecôte (a). Il paroît de ce fragment,
1. Que les Picards subsistoient encore en Bohême en 1519. 2. Que *Schlecta* qui ne peut être suspect dans cette affaire ne leur impute ni extravagances, ni obscénitez, ni cruautez. 3. Qu'il les représente comme de purs Vaudois, quoiqu'il ne les nomme pas ainsi. 4. *Schlecta*, un peu avant les paroles qu'on vient de rapporter, témoigne qu'il y avoit en Bohême des *Nicolaïtes*, c'est-à-dire,

(a) *Erasm.* Epist. Lib. XIV. Epist. XXI.

1418. des gens qui croyent la communauté des femmes, ce qu'il ne dit point des Picards.

Wenceslas Hagec, Historien de Bohême, a aussi parlé des Picards en plusieurs endroits de son histoire, mais d'une maniere si confuse & si peu éclairée, qu'on ne doit pas faire grand fond sur sa relation. La premiere fois qu'il en parle, c'est à la page 359 sous *Sobieslas II.* XXII. Duc de Bohême. Il fait venir les Picards dans ce Royaume en 1176. la même année que les Vaudois. Comme cela est contraire à toutes les relations, il est clair que *Hagec* les a confondus ensemble, & a distingué les Picards des Vaudois, que les autres historiens du siége de Rome ont tâché de confondre avec eux pour les rendre odieux. Dans ce même endroit *Hagec* fait d'autres bévûës qui le rendent indigne de foi, comme quand il met Roüen en Picardie. Sur l'an 1421. le même historien parlant des Picards les appelle nouveaux Taborites, & fait un mélange confus des opinions des anciens Vaudois avec les infamies qu'on imputoit aux Picards. Tout cela est confus, & même contradictoire. 1. Selon le propre aveu de *Hagec*, *Ziska* chef des Taborites détruisit les Picards. 2. Il paroît par la suite de cette histoire où l'on verra la Confession de Foi des *Taborites*, que ces derniers étoient purement Vaudois, & entierement innocens des prétenduës impuretez picardes.

Jean Dubrauski ou *Dubravius* Evêque d'*Olmutz* fait descendre les Picards des Vaudois en droite ligne dans un endroit de son histoire (a) de Bohême; mais dans un autre endroit il en fait des *Adamites*, & il leur attribuë des opinions, & une conduite qu'on n'a point attribuée (b) aux Vaudois, comme on le peut prouver par *Æneas Sylvius*, qui d'ailleurs ne leur étoit point favorable, puisqu'il appelle leur secte *folle* & *impie* (c). Quoi qu'il en soit, cet Auteur dit des *Picards* les mêmes choses qu'*Æneas Sylvius* à quelque difference près. 1. Il les fait venir de *Moravie*, & il les confond avec les *Taborites*, dont il sera parlé amplement dans la suite. *Ces derniers*, dit-il, *n'avoient point encore penetré dans la Moravie; à la fin, ils se cantonnerent dans une isle que forme la riviere de Mora, ou de Morava près de Strasnitz. Là ils ajouterent à leurs erreurs, les erreurs étrangeres des Picards, sçavoir de ne se point mettre à genoux devant le Sacrement, parce que le Corps de J. C. n'y est pas, ayant été élevé dans le Ciel en corps & en ame, & qu'il n'y a que le pain & le vin dans l'Eucharistie, lesquels qui que ce soit du peuple peut consacrer & prendre aussi-bien que le Prêtre dont la main n'est pas plus di-*

(a) Lib. XIV. p. 364.

(b) *ubi supr.* p. 687.

(c) *Hist. Boh.* Cap. XXXV.

gne qu'une autre. 2. *Il accuse les uns & les autres d'avoir commis des ravages & des massacres en Moravie, d'avoir pillé un riche monastere appellé* Wellegrade, *& d'en avoir brûlé l'Abbé avec plusieurs autres Religieux.* 3. Il raconte que *Jean* surnommé *de Fer* Evêque de *Lithomils*, (ou d'*Olmutz*) en Moravie les attaqua à main armée dans leur isle, & les en chassa, & que de là ils passérent en Bohême qu'il appelle l'égoût de toutes les sectes (a) comme *Æneas Sylvius*, retenant le nom de *Picards*. 4. Outre les impuretez marquées par *Æneas Sylvius*, il dit qu'ils s'accouploient en public comme des bêtes, & qu'une femme étoit obligée de rendre à son mari le devoir conjugal dans quelque lieu qu'il le demandât. 5. Que *Ziska* en fit brûler 50 tant hommes que femmes, entre lesquels il y avoit deux Prêtres (1). 1418.

(a) *ubi supr.*

Le Jesuite *Balbin* Bohêmien a aussi parlé des *Picards*, mais sans faire nulle mention des Vaudois, & sans leur imputer ni crimes, ni extravagances. Voici ce qu'il en dit. *L'arrivee des Picards en* 1418. *accommoda fort la secte perverse des Taborites, & contribua peut-être à leur origine. Ils étoient* 40. *hommes avec leurs femmes & leurs enfans, venans de France. Ils furent reçus avec joie par des gens très avides de nouvelles Religions. Ils faisoient d'abord en cachette des assemblées nombreuses dans la maison d'un particulier* (2). *Deux ans après ils furent dissipez* (b) Je trouve aussi beaucoup de confusion dans ce récit, car si les *Taborites* s'entendoient si bien avec les *Picards*, ces derniers n'avoient pas besoin de se cacher, puisque les premiers étoient presque les maîtres. D'ailleurs cette dissipation des *Picards* au bout de deux ans fait assez comprendre qu'ils étoient differens des *Taborites* qui se soutinrent pendant plusieurs années.

(b) *Balb.* ubi sup. p. 432.

Sentimens des Historiens Protestans sur le sujet des *Picards*.

XII. C'est un sentiment assez général parmi les historiens protestans, que les *Picards* n'étoient autre chose que les Vaudois malicieusement défigurez, & à qui l'on imputoit des obscénitez & des impiétez pour les rendre odieux. *Stranski* (c) les confond avec les *Taborites* qui étoient, selon l'opinion commune, les descendans des Vaudois, & qui alloient plus loin que n'avoit été *Jean Hus*. Car il y avoit alors trois sectes. Les *Catholiques romains* qu'on appelloit *papistes*; les *Calixtins* qui ne s'éloignoient pas fort de l'Eglise romaine, à la réserve de quatre articles, dont le premier étoit la communion sous les deux espéces qu'ils soutenoient, d'où

(c) *Rep. Boh.* Cap. VI. p. 264.

(1) Lib. XXVI. p. *686. 687.* Cette relation est presque toute tirée d'*Hagec.*
(2) Il se nommoit *Zmrzlikonis.*

1418. ils eurent le nom de *Calixtins*, ou *partisans du Calice*. Le II. la libre prédication de la parole de Dieu. Le III. la punition des péchez publics. Par le IV. ils vouloient qu'on ôtât aux Ecclésiastiques toute possession & tout domaine des biens temporels. Ces IV. articles seront discutez dans la suite. On les appella aussi *Hussites clochans* (a), parce qu'ils avoient abandonné *Jean Hus* en plusieurs choses. La 3e secte étoient les *Taborites* dont on vient de parler. L'historien anonyme de la *persécution des Eglises de Bohème* parle des *Picards* d'une maniere équivoque dans son chapitre des *martyrs sous les faux Hussites* (b). Comme le livre n'est pas commun, je rapporterai le passage tout entier. » Il faut venir, *dit cet auteur*, » au schisme de ceux qui faisoient profession du Hussitisme. La » principale partie d'entre eux dégénéra & persécuta les vrais fi» deles. Ils avoient pourtant la même ardeur que *Jean Hus* de » combattre l'Ante-christ. Mais après la mort de ce docteur, n'a» yant pas de chef, qui par sa prudence & sa fermeté pût conte» nir un peuple fort animé, ils se partagérent en des factions qui » se déchiroient cruellement. Le gros du peuple & du clergé, » content de la communion sous les deux espéces, d'où ils furent » appellez *Calixtins*, ne se mettoit pas beaucoup en peine des au» tres dogmes de *Jean Hus*. Mais les Taborites, entre lesquels se » signalérent deux excellens personnages, *Wenceslas Coranda* & » *Nicolas Episcopius* (1), ceux-là, dis-je avec quelque peu d'au» tres insistoient fortement pour la pureté, & la simplicité de la » religion & des cérémonies. Les premiers crioient au contraire » qu'il ne falloit pas entiérement s'éloigner des cérémonies & des » rites de l'Eglise; les autres crioient qu'il ne falloit tolérer au» cune superstition. Il se mêloit avec eux des personnages mas» quez, (c'est-à-dire, de faux freres) qui pour avancer les interêts » du Pape & de l'Empereur, fomentoient la division, & animoient » le peuple contre les partisans de la pure religion, leur donnant » le nom odieux de *Picards*. *Or ils donnoient le nom de Picards aux* » *Vaudois, qui chassez de France depuis quelque temps s'étoient ar*» *rêtez en Autriche, & étoient déja connus sous le titre des plus infa*» *mes hérétiques*. Ainsi tout se passoit tumultueusement...... Il s'en » trouva même qui prirent tant d'ascendant sur *Ziska* chef des » *Taborites*, qu'ils l'engagérent à prendre le parti des *Calixtins*, » & à persécuter par le fer & par le feu les *Picards* tout de même » que les Papistes.

(a) *Stransk.* ubi supr.

(b) *Cap.* XVI. p. 51. 52.

(1) Je crois que c'est le même Prêtre *Taborite* qui est appellé ailleurs *Nicolas Biskupec*, & qu'*Æneas Sylvius* a pris pour l'Evêque des *Taborites*, comme on le verra ailleurs.

Il ne paroît point que *Joachim Camerarius* (a), aussi auteur protestant, ait confondu les Picards avec les Vaudois. *Alors*, dit-il, *s'éleva la secte des* Adamites, *dont on dit qu'un certain* Picard *étoit l'auteur, soit qu'il eût nom Adam, soit qu'il renouvellât l'ancienne impieté des Adamites.* Ziska *extermina vigoureusement cette secte.* Je finirai cette discussion par le témoignage de *Zacharie Thibaut*, auteur fort exact selon le témoignage du Jésuite *Balbin.* Il est si éloigné de confondre les *Taborites* avec les *Picards*, qu'il dit que ce fut un prêtre Taborite qui dénonça les Picards. » Un prêtre » Taborite, *dit-il*, nommé *Nicolas*, & *M. Gitzin* écrivirent à Pra» gue pour donner avis qu'il étoit arrivé de France un certain » homme nommé *Picard*, qui entraînoit beaucoup de monde dans » ses héréfies; que leur principal prêtre s'appelloit *Martin de Mo» ravet*; qu'il enseignoit publiquement & hardiment que le pain » & le vin de l'Eucharistie n'étoit pas le vrai corps & le vrai sang » de J. C. mais un signe tout nud, qu'ainsi il ne falloit lui rendre » aucun autre honneur qu'à la *manne*, c'est-à-dire, comme à du » pain consacré & sanctifié (*qui publicè, nihil nec veritus nec reve» ritus doceret panem non esse verum corpus, atque sanguinem Christi,* » *sed nudum signum, ideoque nullum ei alium honorem nisi manna, id* » *est, consecrato, sanctificatoque pani exhibendum esse*) que chacun » le pouvoit prendre de sa main sur la table, & le distribuer aux » autres, parce que la main d'un prêtre ne vaut pas mieux que » celle d'un particulier, & que c'est la parole qui consacre, & non » pas la main; que l'homme & la femme pouvoient en tout temps » se rendre le devoir conjugal, & même dans l'Eglise, & qu'on peut » communier aussi-tôt après l'acte conjugal; qu'il n'est pas néces» saire de se mettre à genoux dans l'Eglise; que l'homme & la fem» me peuvent se séparer en cas de stérilité, de disparité d'âge, & » pour d'autres raisons, & se remarier; que les habits n'étoient » pas nécessaires, & qu'on pouvoit aller nud, pourvû que le froid » n'en empêchât pas; que ce n'étoit ni une honte, ni un crime, » que le pere eût affaire avec sa fille, & la mere avec le fils. *Thi» baut* ajoute que les Taborites réfutérent griévement ces dogmes » diaboliques, & avertirent ceux de Prague de s'éloigner de ces » diables sous la figure d'hommes, de peur que le monde ne jugeât » mal du royaume & de la doctrine de Bohême. L'Academie prit » aussi l'affaire en considération, & dans toutes les chaires on dé» fendit de recevoir ces gens nulle part, sous peine d'être brûlé. En

1418.

(a) *Historic. narrat. de Eccles. Fratr. orthodox. in Bohem. Morav. & Polon.* p. 48.

1418. » effet il y eut un cordonnier (1) qui fut brûlé pour n'avoir pas dénoncé au sénat quelques-uns de ces gens qu'il avoit eus chez lui. » *Ziska* fit aussi brûler tout autant de Picards qu'il en pût découvrir (a) ». Ce même auteur dans un autre endroit leur impute des crimes horribles comme celui de sodomie. » *Ziska*, dit-il ayant » appris que les Picards faisoient leurs assemblées sodomitiques » dans un certain village (2); que pour se défendre ils s'étoient » emparez d'une isle (3) où ils alloient tout nuds; qu'ils s'étoient » fait *un Dieu* d'un forgeron nommé *Rohan* (4) qui habitoit auparavant dans un bourg appellé *Wesela*, & que de nuit ils avoient » pris d'assaut une ville (b), où ils avoient tué environ 400. hommes, *Ziska* l'ayant appris s'en alla les attaquer avec ses Taborites. Les Picards se défendirent d'abord comme des lions. Cependant les gens de *Ziska* s'étant jettez sur eux avec fureur, tout » fut taillé en piéces. Ils eurent toutes les peines du monde à tuer » leur *Dieu Rohan* sur qui les fléches ne faisoient pas plus d'effet » que sur des murailles. Enfin on l'assomma à coup de fléaux.

(a) *Bell. Hussit.* cap. 44. p. 93. & cap. 50. p. 105.

(b) *Preicce.*

Jugement sur ces differentes Relations.

XIII. Il est bien mal aisé de rien conclure de certain parmi une si grande diversité d'opinions. On peut pourtant conjecturer vraisemblablement, 1. Que les historiens qui ont écrit de ces faits n'y ont pas vû bien clair, ou qu'il y a eu beaucoup de passion & de crédulité dans leur jugement. 2. Que ceux d'entre les protestans qui ont pris les *Picards* pour les *Vaudois*, ont regardé les absurditez & les crimes, dont on a chargé les premiers, comme de fausses imputations. 3. Que les Historiens catholiques romains modernes, qui confondant les *Picards* & les *Vaudois* ont représenté les uns & les autres, comme des *Nicolaïtes*, des *Cyniques* impudens, des brigands, des assassins, des gens de sac & de corde, l'ont fait contre le témoignage des historiens contemporains, & très-catholiques, & qui, comme on l'a déja dit, ont parlé tout autrement des Vaudois. 4. Que dans une aussi grande confusion qu'étoit alors non seulement la Bohême, mais toute l'Europe, tant par rapport au temporel, que par rapport au spirituel, il pou-

(1) Il s'appelloit *Wachslovv.*

(2) *Stracingæ qui pagus non longè à Regino Graditio distat.* ubi supr.

(3) *Inter Graditzium & Wezelam, in Albi.*

(4) J'avoue que je ne trouve aucune vraisemblance à ce fait. Et je soupçonne qu'il y a faute, & qu'au lieu de *Deum*, *Dieu*, il faut lire, *Ducem*, *Chef.* A l'égard de la Sodomie elle n'est imputée nulle part aux *Picards*, mais on a pris apparemment pour *Sodomie* les obscenitez dont on les accusoit. Il semble que *Thibaut* bon Luthérien ne les aime pas, parce qu'ils nioient la présence réelle dans l'Eucharistie. Au reste ce cordonnier pourroit bien être celui de *Krantz*, dont on vient de parler.

voit bien s'élever en divers endroits des fanatiques & des enthou- 1418.
siastes, sur tout parmi le peuple qui ne sçait jamais tenir un juste milieu. 5. En confrontant toutes ces relations, il semble que le plus sûr est de ne point confondre les *Vaudois* ni les *Taborites* avec les Picards, & de faire de ceux-ci une faction à part pour ces deux raisons. La 1. c'est que les Hussites n'eurent jamais honte de devoir leur origine aux Vaudois; au lieu que, comme on vient de le voir, ils poursuivirent vivement les Picards. La 2. raison est digne d'attention, c'est la sévérité de *Ziska* envers les *Picards*, qui de l'aveu de tous les historiens, les poursuivit sans miséricorde par le fer & par le feu. Si donc les *Taborites* & les *Picards* eussent été les mêmes gens, ç'eût été à *Ziska* une conduite tout-à-fait contradictoire, puisqu'il étoit l'auteur du Taborisme, comme on le verra dans son lieu. On parle différemment de la maniere dont *Ziska* défit les Picards, les uns disant qu'il les fit brûler, les autres qu'il les passa au fil de l'épée. Ce peut être l'un & l'autre en des temps differents, comme cela paroît par la relation de *Théobald.*





HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.



LIVRE VI.

1418. 1419. Arrivée de *Jean Dominique* en Bohême.

I. N peut regarder les années précédentes comme ces jours, où l'on voit s'assembler les nuages pour former une longue & grosse tempête. On la verra fondre à grands éclats les années suivantes. Le Concile de Constance ayant fini au mois de May de 1418. le Cardinal *Jean Dominique* ne tarda pas à s'acquiter de sa légation en Bohême, comme on a déja eu occasion de le dire. Mais non content des exhortations & de la voïe de la persuasion qui seule convenoit

à son caractere, il employoit aussi les voïes de fait. Il étoit assisté en cela de l'Archevêque *Conrad* qui n'avoit pas encore embrassé le Hussitisme. On place au 12. de Juin une execution que fit ce Cardinal à *Slane*, ville royale de Bohême dans la Province de ce nom. Etant entré dans l'Eglise de cette ville, il jetta par terre un coffre qui étoit sur l'autel (a), donna la communion suivant le décret du Concile de Constance, c'est-à-dire sous une seule espéce, & fit brûler un ecclésiastique & un séculier, qui sans doute s'y étoient opposez (1). C'est-là qu'on peut marquer le commencement du plus grand éclat. Depuis ce temps-là ce ne fut plus que massacres, qu'incendies, que brigandages, sous prétexte de religion. Parens, amis, compatriotes, tout devint indistinctement l'objet d'une populace irritée.

1418. 1419.

(a) *Theob.* Part. I. cap. 27. ; .68. *Calend. Hussitic.*

Jamque faces & saxa volant, furor arma ministrat.

Les magistrats tentérent en vain d'appaiser cette rage effrénée; ils en furent eux-mêmes la victime, comme on le verra tout à l'heure. *Wenceslas* ne se trouvoit pas lui-même en sûreté parmi ces troubles, où il ne pouvoit contenter personne. Quoiqu'il semblât favoriser les Hussites, on raconte néanmoins que ces derniers mécontens de ce qu'il ne prenoit pas leur parti aussi chaudement qu'ils l'auroient voulu, délibérerent entre eux d'élire un autre Roi. Cependant un de leurs prêtres nommé *Wenceslas Coranda* (2), plus sage & plus éclairé, d'ailleurs fort éloquent, les détourna de cette révolte par ce discours: *Mes freres, quoique nous ayons un Roi ivrogne, & fainéant, cependant si nous jettons les yeux sur tous les autres princes, il ne s'en trouvera point qui lui soit préférable, & on peut même le regarder comme le modele des princes, parce qu'il est paisible, benin, & que de plus il nous aime (3). Car qui est-ce qui osera nous attaquer sous son regne? il nous laisse vi-*

(1) Il y a apparence que dans ce coffre étoient les Calices pour communier le peuple. Au reste on a vû dans l'*Histoire du Concile de Constance* que *Dominique* n'ayant pû réüssir en Bohême s'en alla en Hongrie où le Hussitisme avoit penetré, & qu'il y mourut en 1419.

(2) *Wenceslas Coranda* étoit Professeur en Theologie à Prague. Il fut de l'ambassade que le Roi *George Podiebrad* envoya à *Pie II.* Il mourut en 1519. âgé de 95. ans. On lui fit cette Epitaphe.

Artibus exactis Coranda verendus & annis,

Nunc vivit Christo; vixerat ante libris.

Il y a de lui en Bohême quelques ouvrages de pieté manuscrits. *Lupac.* 1. Février.

(3) Je ne sçai comment accorder ceci avec les horribles cruautez qu'on attribuë à *Wenceslas*. Il faut, ou qu'il n'ait pas été si cruel, ou qu'on ait mal retenu la harangue de *Coranda*. Cependant ce sont des Auteurs Catholiques qui le font parler.

1419. *vre ſelon notre déſir ; s'il n'eſt pas de notre ſentiment ſur la religion, il ne nous trouble pas dans notre culte, & il ne permet pas qu'on nous y trouble. C'eſt pourquoi je trouve qu'il eſt juſte de prier Dieu pour ſa conſervation, parce que c'eſt ſon indolence qui fait notre ſalut & notre tranquilité.* Ce diſcours tranquiliſa les eſprits du peuple, & celui de *Wenceſlas* que cette émeute avoit fort allarmé. Un autre auteur fait tenir à *Coranda* un langage un peu different. *Nous avons*, leur dit-il, *un Roi, & nous n'en avons point. Il eſt Roi de nom, il ne l'eſt pas d'effet. Ce n'eſt que comme une peinture ſur la muraille. L'un & l'autre nous eſt avantageux ſi nous voulons maintenir & fortifier notre parti. Car* 1. *ſon titre de Roi des romains eſt pour nous d'une grande force contre la faction romaine qui n'oſera rien entreprendre contre les Bohêmiens, quand elle verra le Roi dans leurs intérêts* (1). Et que *peut faire contre nous un Roi qui eſt mort en vivant? Que ſi nous choiſiſſons un particulier pour notre roi, dès le moindre péril, il n'aura pas aſſez de force pour nous défendre & pour ſe ſoutenir lui-même* (a). On dit que depuis ce temps *Coranda* eut beaucoup de part à ſes bonnes graces (b). Non ſeulement *Dominique* ne réüſſit pas en Bohême, mais il y reçut mille inſultes, & on l'y menaça même de le maſſacrer, s'il n'en ſortoit au plûtôt. C'eſt ce qui l'obligea à aller en Hongrie trouver l'Empereur, & l'animer contre les Huſſites, diſant qu'il ne falloit plus balancer d'employer contre eux le fer & le feu. Ce Cardinal mourut en Hongrie en 1419. Après ſa mort *Martin V.* avoit envoyé *Branda de Chatillon* cardinal de Plaiſance en Bohême & en Hongrie pour y réduire les Huſſites qui avoient auſſi pénétré dans ce dernier royaume, où l'on prétend qu'il fut plus heureux qu'en Bohême. Pendant le ſéjour qu'il y fit, il ſe préſenta à ſon zéle un objet tout ſingulier. C'étoit un certain Bâchelier aux arts libéraux, qui après avoir fait ſes études à Vienne, & reçû l'ordre de prêtriſe étoit allé en Hongrie où il prêchoit & adminiſtroit les ſacremens ſelon l'uſage de l'Egliſe romaine : ſi d'abord, ce fut de bonne foi, ou non, c'eſt ce qu'on ne dit pas. Quoi qu'il en ſoit, voulant approfondir les myſteres dont il étoit le miniſtre, il lui entra dans l'eſprit que ce n'étoit que des réveries, n'épargnant ni le vieux ni le nouveau Teſtament qu'il regardoit comme des fables. En un mot c'étoit un pur *déiſte*, dont toute la religion ſe bornoit à la lumiere naturelle qui nous apprend qu'il y a un premier principe de toutes choſes. Cérémonies, ſacre-

(a) *Dubrav.* Lib. XXIII. p. 624.

(b) *Æn. Sylv.* Hiſt. Boh. cap. XXVI.

(1) Ce raiſonnement eſt faux, car la faction Romaine ne regardoit plus *Wenceſlas* comme Roi des Romains, *Boniface IX.* ayant été le ſolliciteur de ſa dépoſition.

mens, peres, docteurs, gloses, il faisoit main basse sur tout cela, 1419.
disant pourtant toujours la Messe à bon compte. Mais un jour dans la ferveur de son *naturalisme*, il insulta un prêtre qui se disposoit à célébrer la Messe, & blasphema contre Jesus-Christ en des termes qui font fremir d'horreur (1). Quand la Messe fut achevée, le prêtre lui alla reprocher ses blasphêmes; mais bien loin de s'en dédire, il y ajouta de nouvelles impietez. On le dénonça à l'Evêque qui le fit mettre en prison; & après l'avoir examiné, il trouva qu'il étoit tel qu'on l'avoit dépeint. Le Cardinal légat qui se rencontra là, voulut le visiter avec trois docteurs en théologie & en droit canon pour tâcher de le ramener. On le sonda sur le sujet des *Sarasins*, des *Juifs*, des *Ariens*, des *Vaudois*, des *Wiclefites*, des *Bohèmiens*; il se moqua également des uns & des autres. Après cet interrogatoire on l'entreprit par la dispute: il se défendit subtilement, mais non sans paroître quelquefois fort embarrassé. Ces entretiens durérent trois jours pendant lesquels le prisonnier déclara jusqu'à la fin qu'il *vouloit mourir dans sa science* (2). Enfin on insinua à l'official de l'Evêque de le resserrer plus étroitement & de le faire attacher à un poteau *pour voir si cette posture lui ouvriroit l'entendement.* Ce qui fut dit, fut fait, & le remêde opéra bientôt après. On l'alla visiter, il cria miséricorde, demandant la mort comme une grace. Comme on le vit ébranlé, après quelques remontrances sur la foiblesse de l'esprit humain, on lui laissa encore du temps pour faire ses réflexions. Enfin le lendemain il se rendit, se rétracta publiquement, & demanda d'être mis dans un monastére des Religieux de St. Paul (*Paulitarum*) en Hongrie. Si la prison & le pilori ne s'en étoient mêlez, j'en croirois plus volontiers ceux qui ont attribué ce changement à une inspiration divine. Je tiens ce fait de *Jean Nider* (a) célebre dominicain de ce siécle là, Inquisiteur de la foi, qui l'avoit oüi raconter à un des docteurs qui examinerent ce déiste. On verra dans la suite *Jean Nider* employé par le Concile de Basle à la réduction des Hussites.

(a) *Nider* de visionibus L. III. cap. X.

Ziska bâtit Tabor.

II. Si dans cette violente fermentation des esprits, on ne respectoit pas même les têtes couronnées, comment les Magistrats auroient-ils eu assez d'autorité pour arrêter le torrent? C'est de quoi on peut juger par une des plus tragiques scênes de ce malheureux siécle. Les historiens de l'un & de l'autre parti s'accordent fort bien sur le fond de l'affaire; ils varient même peu dans les cir-

(1) *Vis ne iterum consecrare fatuæ filium?*
(2) *Se in scientia sua mori velle.*

1419. constances essentielles, sur tout ils détestent unanimement ces fureurs, sous quelque prétexte que ce soit. Mais avant que d'entrer dans le détail, il est bon de prendre les choses d'un peu plus haut. On a vû dans l'histoire du Concile de Constance, que *Ziska* (1) chambellan de *Wenceslas*, s'étoit engagé à vanger la mort de *Jean Hus*. Il y en a même qui ont prétendu que *Wenceslas* le munit de son sceau pour l'autoriser dans cette entreprise. Que ce fut sérieusement, ou non, cette patente du prince ne laissa pas de lui attirer beaucoup de monde (2). Ayant donc ramassé un bon nombre de gens de toute sorte, il couroit la campagne, & mettoit tout à feu & à sang. Sa premiere course fut dans la province, ou le district de *Pilsen* (3) à quelques milles de Prague au couchant de cette métropole. S'étant emparé de la capitale du même nom il se rendit aisément maitre de tout le pays, d'où il chassa les prêtres & les moines, & s'enrichit des dépoüilles des monasteres & des Eglises. Il y établit par tout la communion sous les deux espéces par le ministere du docteur & prêtre *Coranda* dont on vient de parler. Mais comme il craignoit d'être surpris dans quelque embuscade, n'ayant aucune ville où il pût se retirer en cas de besoin, il résolut de se pourvoir d'une place de sureté pour lui, & pour les siens. Il choisit pour ce dessein dans la province de *Béchin* un endroit fort par sa situation, où il y avoit eu autrefois une bonne forteresse (4) qui fut détruite par les guerres. En attendant qu'on y pût bâtir une ville, il ordonna à ses gens de dresser des tentes dans les endroits où ils voudroient avoir leurs maisons. Et c'est là l'origine du célebre *Tabor* (5), mot qui en Bohêmien signifie une *tente*, ou un *camp* selon le témoignage des historiens du pays. Ce fut apparemment alors qu'il se joignit à *Nicolas* seigneur de *Hussinetz*.

(1) *Jean Ziska*, ainsi appellé, parce qu'il étoit borgne, ce que signifie le mot *Ziska* en Bohêmien, étoit un Gentilhomme né dans un bourg de Bohême appellé *Trocznovv* dont il portoit le nom, avant que de s'appeller *Ziska*. Ce bourg est situé auprès d'une ville appellée *Borovanni* dans le district de Béchin, dans laquelle il y a un beau Couvent de Chanoines réguliers. On dit que *Ziska* l'épargna, parce que *Trocznovv* sa patrie appartenoit à ce monastere. *Ziska* prenoit aussi le nom de *Ziska du Calice*, (Ziska de Calice.)

(2) *Itaque (juxta quosdam) ut contumeliam istam vindicare ipsi concederet à Rege instanter petiisse, idque à Rege affectatam ipsius simplicitatem, veram paupertatem, tenues opes sive amicos respiciente per jocum concedi, sigilloque insuper confirmari quod ille accipere, eoque pacto multos ad se clam allicere atque attrahere.* Theobald. Cap. XXVIII. p. 68.

(3) Voyez la description de ce district. *Balb.* Miscell. Lib. III. Cap. IV. p. 26. 27. Pilsen est une ville royale de Bohême sur la Mise à quelques milles de Prague au couchant sur les frontieres de la Baviere.

(4) Elle s'ap[illegible]oit *Hradistie*.

(5) Cette ville [illegible]subsiste encore. On y voit une tour que *Ziska* avoit bâtie pour y faire un magasin. Dans cette tour étoit l'effigie de *Ziska* tenant de la main gauche un moine rasé, & de la main droite une massuë pour l'assommer. *Balb.* Miscell. Lib. III. Cap. III. §. 5.



Fillieul Sculp.



qui s'étoit retiré de Prague sur la menace que lui avoit fait le Roi de le faire pendre, parce qu'on l'accusoit d'avoir aspiré à la royauté. 1419.

III. Ils avoient un si grand nombre de partisans, qu'il se trouva plus de 40000. personnes (1) qui communiérent sous les deux espéces dans la ville royale d'Aust, proche la montagne de Tabor. L'on dressa 300. tables, où il y avoit du vin & des calices de bois. *Hagec* met des enfans dans cette multitude, mais il ne dit point qu'ils communiérent. Il dit que les prêtres n'avoient point d'habits sacerdotaux, & que tous ces communians s'approchérent de la table sans avoir été à confesse, & sans nulle préparation, comme des profanes, ayant des épieux, des arbalettes, des massuës, & d'autres armes qui étoient alors en usage (a). Cette affaire est racontée en gros par tous les historiens de Bohême; mais comme elle est importante, elle mérite bien un plus grand détail. *Balbin* nous la donnera sur les mémoires d'un Auteur contemporain (b) qui avoit vû les choses de ses propres yeux, & qui, selon lui, a parlé le plus exactement de la guerre des Hussites. Il avoit vû & entendu *Jean Hus*, & l'avoit soutenu vivement dans l'affaire des *trois voix* contre les Allemands. Quoiqu'il fût *hérétique*, *Balbin* rend pourtant témoignage à sa fidélité dans l'histoire. Voici donc comme il raconte l'affaire. » En 1419. le jour de la Saint Michel, » il s'attroupa une grande multitude de peuple dans une vaste campagne appellée *les Croix* (c) (Cruces) en allant de *Benechau* à » Prague. Il y avoit des gens de plusieurs villes & villages; mais » il y en avoit plus des villes de Prague, alors fort peuplées, les » uns à pied, les autres en chariot. Ce peuple avoit été invité dans » cette plaine par trois prêtres, sçavoir M. *Jacobel*, M. *Jean Cardinal*, M. *Matthieu de Toczenicz*. Car lorsque *Wenceslas* vivoit encore, le peuple se donnoit rendez-vous sur quelques montagnes » auxquelles on donnoit les noms d'*Oreb*, de *Beraneck*, de *Tabor*, » &c. pour y communier sous les deux espéces. Donc, dans cette » campagne M. *Matthieu* fit dresser une table sur trois tonneaux » vuides que ces gens avoient bûs, & donna l'Eucharistie au peu» ple sans nul appareil; la table n'étoit pas même couverte, & ils » n'avoient point d'habits sacerdotaux. Sur le soir toute cette foule » partit de-là pour Prague, & arriva pendant la nuit à la clarté des » flambeaux à *Wisrhade*. Il est surprenant que dans cette occasion

Assemblée de 40000. personnes pour communier sous les deux espéces.

(a) Ann. 1419. p. 670.

(b) *Benessius de Horzowicz.*

(c) Autrement *Crizky*.

(1) *Dubrausk.* ubi supr. p. 624. *Balb.* Epitom. p. 431. *Æneas Sylv.* & *Cochl.* n'en comptent qu'environ 30000. *Theob.* p. 71.

1419. » ils ne s'emparérent pas de cette forteresse, dont la conquête leur » coûta depuis tant de sang. Mais il n'y avoit point encore de » guerre. Le prêtre *Coranda* curé de *Pilsen* se rendit aussi dans ce » même endroit avec une grande troupe de l'un & de l'autre sexe, » portant l'Eucharistie. Avant que de partir des *Croix*, un gentil- » homme ayant exhorté le peuple à dédommager un pauvre hom- » me dont on avoit gâté les bleds, il se fit une si bonne collecte que » cet homme n'y perdit rien. Car il ne se faisoit aucune hostilité, » les troupes marchoient comme des pélerins avec un bâton seule- » ment; mais les choses changérent bien-tôt de face. En partant, » les prêtres avertirent le peuple de s'y rendre avant la St. Martin. » Mais toutes les garnisons qu'avoit alors *Sigismond* dans les villes » & dans les châteaux, se joignirent ensemble pour s'opposer à cet » attroupement. Ce qui donna lieu à plusieurs sanglants combats. » Car ceux de *Pilsen*, de *Clattau*, de *Tausch*, & de *Sussicz*, qui » étoient en chemin pour aller au rendez-vous, ayant été avertis » de l'embuscade par *Coranda*, prirent des armes, & donnérent » de toute part le même avis: de sorte qu'il se forma bien-tôt une » armée considérable. Quand ils furent arrivez à une certaine ville » appellée *Cnin*, ils reçurent des lettres des habitans d'*Aust*, dans » le district de Béchin non loin de Tabor, par lesquelles on les » prioit de leur donner du secours pour aller à Prague, parce que » les Impériaux les traversoient dans cette route. Ils leur envoyé- » rent donc cinq chariots avec des gens bien armez. A peine ces » gens avoient passé la *Moldave*, qu'ils apperçurent devant eux » deux corps d'armée, l'un de cavalerie, & l'autre d'infanterie. » L'un étoit commandé par *Pierre Sternberg* seigneur Catholique, » Président de la monnoye à *Cuttenberg*. L'autre étoit une troupe » d'environ 400 personnes, tant hommes que femmes, qui alloient » comme en pélerinage d'*Aust* à Prague. Ceux qui avoient été » envoyez de *Cnin* au secours de ces derniers, y écrivirent aussi-tôt » pour donner avis que l'ennemi approchoit, & qu'ils avoient be- » soin d'un prompt secours, & continuérent leur route vers ceux » d'*Aust* qui s'étoient postez sur une petite éminence. Ils furent at- » taquez là & défaits par *Sternberg*, avant que ceux de *Cnin* pussent » les joindre. Il y en eut pourtant quelques-uns qui se sauvérent » par la fuite, & allérent joindre ceux de *Cnin* qui s'étoient aussi » placez sur une petite montagne. Ceux-ci attaquez par *Sternberg* » se défendirent si bien, qu'ils obligérent ce Général à se retirer à » *Cuttenberg*. Après cette victoire ceux de *Cnin* demeurérent tout

1419.

» le jour dans l'endroit où ceux d'*Auſt* avoient été battus, enterré- » rent les morts, & firent célébrer le ſervice divin par leurs prê- » tres. De-là ils allérent à Prague chanter victoire, où ils furent » reçus joyeuſement par leurs confréres (1).

Lettre de Ziska aux habitans de Tauſch.

IV. Thibaut rapporte à cette occaſion une lettre de *Ziska* aux habitans & au Seigneur ou Gouverneur de *Tauſch* ou *Tiſta* dans la province de Pilſen. *Au vaillant Capitaine & à toute la ville de Tiſta.* » Mes très-chers freres, Dieu veuille par ſa grace que » vous reveniez à votre premiere charité, & que faiſant de bonnes » œuvres, comme de vrais enfans de Dieu, vous perſiſtiez en ſa » crainte. S'il vous a châtiez & punis, je vous prie en ſon nom de » ne vous pas laiſſer abattre par l'affliction. Ayez égard à ceux qui » travaillent pour la foi, & qui ſouffrent perſécution de la part de » ſes adverſaires, ſur tout de la part des Allemands, dont vous avez » éprouvé l'extrême méchanceté, à cauſe du nom de J. C. Imitez » les anciens Bohêmiens vos ancêtres, qui étoient toujours en état » de défendre la cauſe de Dieu, & la leur propre. Pour nous, » mes freres, ayant toujours devant les yeux la loi de Dieu, & » le bien de la République, nous devons être fort vigilants, & » il faut que quiconque eſt capable de manier un couteau, de » jetter une pierre, & de porter un levier (*vectem geſtare*, une » barre, une maſſuë) ſe tienne prêt à marcher. C'eſt pourquoi, » mes chers freres, je vous donne avis que nous aſſemblons de » tous côtez des troupes pour combattre les ennemis de la véri- » té, & les deſtructeurs de notre nation, & je vous prie inſtam- » ment d'avertir votre prédicateur d'exhorter le peuple dans ſes » ſermons à la guerre contre l'Ante-Chriſt, & que tout le monde, » jeunes & vieux, s'y diſpoſe. Je ſouhaite que quand je ſerai chez » vous, il ne manque ni pain, ni biére, ni alimens, ni pâtura- » ges, & que vous faſſiez proviſion de bonnes armes. C'eſt le » temps de s'armer non ſeulement contre ceux du dehors, mais » auſſi contre les ennemis domeſtiques. Souvenez-vous de votre » premier combat, où vous étiez peu contre beaucoup de mon- » de, & ſans armes contre des gens bien armez. La main de Dieu » n'eſt pas raccourcie, ayez bon courage, & tenez-vous prêts. » Dieu vous fortifie. ZISKA DU CALICE, *par la divine eſpérance* » *Chef des Taborites* (2).

(1) *Balb.* Epit. Rer. Bohem. p. 435. 436. Cet hiſtorien témoigne que ce morceau d'hiſtoire ne ſe trouve pas dans les livres imprimez.

(2) La lettre eſt datée de *Worlicz* ou *Woticz* petite ville non loin de *Tabor*. Cette lettre a été

1419. Quoique *Ziska* se fût déja mis à la tête des Hussites, ce ne fut qu'en ce temps-là qu'ils le déclarérent leur chef solemnellement. Il semble pourtant par la suite de l'histoire, qu'il les commandoit sous *Nicolas Hussinetz*. A l'instant il les mena à Prague au nombre de 4000. qui par son ordre s'emparérent du monastére de saint *Ambroise*, dont ils avoient déja chassé les moines, & là ils communiérent sous les deux espéces, ayant porté l'Eucharistie dans un ciboire de bois. D'abord ceux de Prague leur proposérent de détruire la forteresse de *Wisrhade* & celle de *Wenceslas*, & de ne jamais recevoir *Sigismond*. Mais quelques gens plus sages s'y étant opposez, l'entreprise fut différée.

Description de *Tabor*.

V. Comme on vient de parler de la ville & forteresse de Tabor, il est bon d'en donner la description qu'en a fait *Æneas Sylvius*, telle qu'il la vit de son temps vers le milieu du XV. siécle. » Quoique cette ville, dit-il, fût défenduë par des rochers escarpez, *Ziska* ne laissa pas de l'enfermer de murailles & d'un *avant-mur* (1). Elle est baignée en partie de la riviére de *Lusinitz*, & en » partie d'un gros torrent qui, arrêté par un rocher, est contraint » de se détourner à droite pour entrer dans la riviére à l'extrémité » de la ville. L'espace pour aller dans la ville par terre (car les » deux rivieres en font une peninsule) est à peine de 30 pieds. Là » il y a un fossé fort profond, & une triple muraille, si épaisse » qu'elle étoit à l'épreuve de toutes les machines de guerre. Les » Taborites maîtres dans l'art de prendre les places, avoient bâti » plusieurs tours & plusieurs remparts le long des murailles dans » les endroits les plus nécessaires. C'étoit là le refuge de tous les » hérétiques. *Ziska* le construisit le premier; ceux qui le suivirent, » en augmentérent les fortifications chacun selon son génie. Nous » la décrivons telle que nous l'avons vuë. On trouve dans la riviére de *Lusinitz* des grains d'or de la grosseur d'un pois, qui n'ont » pas besoin d'être purifiez. Le même Auteur ajoute que jusqu'alors les *Taborites* n'avoient point eu de cavalerie, parce que c'étoit des gens de la lie du peuple, qui sembloient moins embrasser une nouvelle foi, qu'éviter la justice & les prisons (2). Voici » comment il dit qu'ils acquirent des chevaux. Un certain Président de la monnoye nommé *Nicolas*, que *Sigismond* avoit en-

trouvée en 1541. dans la Maison de ville de Prague. *Theobald* dit qu'il l'a vûë, & qu'il y avoit avec cette lettre un Hymne Bohémien dont se servoient les *Taborites*. p. 71.

(1) *Antemurale*. L'Auteur du *redoutable aveugle* traduit des contrescarpes.

(2) On a fait voir ci-dessus le contraire par le grand nombre de grands Seigneurs qui écrivirent à *Sigismond* & au Concile de Constance, pour se plaindre du supplice de *Jean Hus*.

» voyé

» voyé pour prendre soin des affaires de la Bohême, voulant s'op- 1419.
» poser aux mouvemens des Hussites, s'étoit posté avec 1000. che-
» vaux dans un village nommé *Vogize. Ziska* en ayant eu avis,
» l'alla surprendre de nuit la veille de Pâques, lui ota ses armes
» & ses chevaux, les fit monter à ses gens, & leur apprit l'exercice
» du manége (1). Il brûla le village, & *Nicolas* se sauva dans le
» château. Depuis ce temps-là *Ziska* ne marcha plus sans cava-
» lerie (a).

(a) *Hist. Boh.* cap. XL. p. 84.

Diverses retraites de Wenceslas.

VI. *Wenceslas* pendant ces troubles, intimidé par plus d'une fâcheuse expérience, s'étoit retiré dans la forteresse de *Wisrhade*, séparée de la ville par la *Moldave* : il sera souvent parlé de cette forteresse de la nouvelle ville de Prague. Le Prince, à son départ, avoit ordonné aux Magistrats d'empêcher les Hussites de porter en pompe l'Eucharistie dans les ruës. *Hagec* raconte ici une particularité que je n'ai pas trouvée ailleurs. Un Bourgeois de la nouvelle ville, *nommé Nicolas Gansz*, apparemment Hussite, puisqu'il recommandoit la communion sous les deux espéces, ayant parlé insolemment du Roi, il le fit mettre en prison; mais les Hussites ayant demandé sa grace, il le mit en liberté, à condition qu'il s'absenteroit des villes de Prague. Cet homme se retira donc chez les *Taborites*, qu'il animoit contre le Roi par ses discours séditieux. *Hagec* ajoute que peu de temps après il courut un bruit que les *Taborites* vouloient se soulever contre *Wenceslas*, & choisir pour Roi *Nicolas Gansz*. Ce qui n'allarma pas peu ce Prince. C'est sans doute ce qui l'obligea à se retirer dans une autre forteresse (b) qu'il avoit fait bâtir à une lieuë de Prague, sous le nom de *nouvelle Forteresse* ou de *Châteauneuf* (2) (*Arx nova*).

(b) *ubi supr.*

Ziska entre dans Prague les armes à la main.

VII. Ziska ne manqua pas de profiter des allarmes & de la sécurité de *Wenceslas*. Jusques-là il s'étoit contenté de quelques courses, remportant toujours quelques petits avantages, dressant peu à peu ses gens à la discipline militaire, & les encourageant par ses libéralitez. Mais la conjoncture étoit trop favorable pour ne s'en pas prévaloir. Animé par les conseils de *Nicolas de Hussinetz*, il rentra dans Prague, où la plus grande partie de la ville l'attendoit avec impatience. Les Hussites fortifiez par la présence de leur Chef, bien loin d'avoir égard aux défenses des Magistrats, n'en firent que plus d'éclat (c). Ils alloient insultant les églises & les monastéres par leur affectation de porter le calice. Le

(c) *Balb. Misc.* Lib. IV. p. 117.

(1) L'Auteur du *Redoutable Aveugle* dit qu'il fut depuis Général d'armée.
(2) La ville où étoit bâti ce Château s'appelloit *Konradicze*.

1419. premier coup de leur fureur fut sur le couvent des Carmes (1), à ce qu'on prétend, parce que les moines de cet Ordre avoient porté de nouvelles accusations contre *Jean Hus* & *Jérôme de Prague* à Constance, comme on l'a vû dans l'histoire de ce Concile (a). De cette église ils allérent à celle de *St. Etienne*, passant par plusieurs ruës & par plusieurs églises, bien armez. Quand ils y furent arrivez, ils commencérent par piller la maison d'un Prêtre, qui sans doute voulut s'opposer à leur entreprise de communier sous les deux espéces. C'est tout ce qu'en dit *Æneas Sylvius* (b). Mais *Thibaut*, tout Protestant qu'il est, & après lui *Balbin*, dit nettement que *Ziska* tua ce Prêtre, après l'avoir dépouillé de ses habits sacerdotaux. *Balbin* ajoute qu'il le pendit aux fenêtres. Si ce fut parce que ce Prêtre-là avoit alors abusé de la sœur de *Ziska*, c'est ce que les historiens n'osent pas affirmer (2). D'autres disent que ce fut un moine qui commit cette impureté sacrilége; car la sœur de *Ziska* étoit religieuse.

(a) *Theob.* ubi supr. p. 57.

(b) *Hist. Bob.* cap. XXXVII. p. m. 77.

Les Sénateurs de Prague massacrez par les Hussites.

VIII. De-là ils s'en allérent en fureur à la Maison de Ville, où ils sçavoient que le Sénat étoit assemblé pour prendre des mesures contre eux. Onze d'entre les Sénateurs échappérent à leur fureur par la fuite. Ils se saisirent de ceux qui restoient, & les jettérent par les fenêtres avec le Juge & quelques citoyens (3). La populace en furie recevoit leurs corps avec des lances, des broches & des fourches, pendant que *Jean de Premontré*, nouvellement Hussite, & que l'on représente comme un homme audacieux & capable de tout entreprendre, montroit avec ostentation un tableau où étoit peint le calice, pour animer davantage un peuple qui ne l'étoit déja que trop. Le Chambellan du royaume étoit sorti du château avec trois cens chevaux pour appaiser le tumulte : mais il se trouva fort heureux de pouvoir se retirer & sauver son monde. On prétend que *Ziska* fut présent & même acteur dans toute cette horrible scéne, irrité de ce que le Sénat avoit défendu de porter publiquement l'Eucharistie, ou ce qu'ils appelloient *la monstrance* (4) du corps de Christ. C'est ce qu'affirme *Dubravius*, & après lui *Balbin* (c). Cependant tous les

(c) *Miscell. Bob. Sanct.* L. IV. p. 117.

(1) Ce Monastere avoit été fondé par *Charles IV.* en 1347.

(2) *Nescio qua de causa, si tamen res ita se habet. Dubravius enim Lib.* 24. *dubitanter ea de re scribit quod sorori ipsius vitium obtulisset.* Theob. *ubi sup.* p. 69. On a vû dans l'*Histoire du Concile de Constance* que c'étoit une des raisons qui avoient rendu les Ecclesiastiques odieux à *Ziska*.

(3) Les uns en marquent sept; les autres onze en comptant le Juge, & son valet. Il arriva une même scéne l'année précedente à Breslau, mais les mieux informez ne croyent pas que ce fût pour affaire de Religion.

(4) *Sanctum Christi corpus in monstrantia.*

autres Auteurs, tant proteſtans que catholiques qui ont rapporté ce fait, n'y font point intervenir *Ziska*. Il y a entr'autres un manuſcrit allégué par *Balbin*, où cette affaire eſt racontée ſans que *Ziska* y paroiſſe. Je rapporterai ici ſur la foi de *Balbin* les paroles de ce manuſcrit, parce que, ſelon lui, il eſt d'un Auteur contemporain, & qu'il y a des circonſtances particuliéres. » L'an 1419. » jour de Dimanche, fête de *ſaint Abdon*, il ſe fit une Proceſſion » ſolemnelle de l'égliſe de ſainte Marie *ad Nives* à celle de *Saint* » *Etienne*. Ayant trouvé cette égliſe fermée, ils en rompirent les » portes, ils dirent la Meſſe, & communiérent ſous les deux eſpé- » ces. En revenant de la proceſſion, ils s'arrêterent un peu à la Mai- » ſon de ville, & demanderent au Sénat l'élargiſſement de quel- » ques gens qui avoient été empriſonnez à cauſe de l'uſage du cali- » ce. Le Sénat répondit avec fermeté qu'il ne pouvoit le faire. Ce- » pendant on jetta du palais une pierre ſur un Prêtre *hérétique* (1), » qui dans la proceſſion avoit porté devant le peuple ce qu'on ap- » pelle la *monſtrance*. La proceſſion en ayant été troublée, on fit » irruption dans la Maiſon de ville, & on ſe jetta d'abord ſur le » Bourgmeſtre, & enſuite ſur tous les Sénateurs, & ſur le Juge, » dont le valet fut aſſommé dans la cuiſine (2). Tous ces gens-là, » & pluſieurs autres furent inhumainement jettez par les fenêtres, » & reçus en bas par la populace ſur des pointes de javelots, de » broches, d'épées & de poignards. Ceux qui tombérent encore » en vie, on les tua avec des fouets ferrez ». *Balbin* ajoute que l'Auteur du manuſcrit impute toute cette tragédie à *Ziska*; mais il ne dit pas qu'il y fût préſent, c'eſt au fond la même choſe (a). Le manuſcrit de Siléſie, dont l'auteur étoit Huſſite, accuſe formellement *Ziska* d'avoir eu part à ce maſſacre (3), auſſi-bien que *Hagec* qui lui aſſocie un nommé *Zibrzd*. La fureur n'en demeura pas là. Comme ceux de la vieille ville, contre leur parole, ne ſe joignirent point à ceux de la nouvelle, ces derniers allérent ce même jour attaquer la vieille ville, dans le deſſein d'y mettre tout à feu & à ſang. Ils ne vinrent pourtant pas à bout de leur deſſein: mais ils ſe retirerent pleins de fureur, & il y eut ce jour-là beaucoup

1419.

(a) *Miſcell. ubi ſupr.*

(1) Comme *Balbin* dit que l'Auteur du manuſcrit étoit hérétique lui-même, il faut qu'il employe le mot d'hérétique ſelon le ſens de l'Egliſe Romaine. Ce Prêtre hérétique étoit ſans doute le moine *de Premontré* dont on a parlé tout-à-l'heure.

(2) Le manuſcrit les nomme nom par nom juſqu'au valet.

(3) *Die menſis Julii XXX. Magiſter Civium, & Conſules aliqui novæ Civitatis cum Subjudice Communionis ſub utraque æmuli ſunt de prætorio novæ Civitatis enormiter dejecti, & atrociter mactati per populum, & Johannem Ziskam Regis Bohemiæ familiarem.*

1419. de sang répandu. Depuis ce temps-là les deux villes furent presque toujours animées l'une contre l'autre (a).

(a) *Hagec* ubi supr.

Ruine de plusieurs monastéres de Prague.

IX. Dès le lendemain la troupe séditieuse alla fondre sur les autres monastéres de la nouvelle ville où elle n'ignoroit pas qu'il y avoit bonne capture à faire, & sur tout de bon vin & de bonne bierre dont ils se régalerent à merveille. C'est ce qu'ils firent au monastere de *Zderaz* situé dans la nouvelle ville, ils y mirent le feu après l'avoir pillé. De là ils passerent avec la même fureur dans la belle Chartreuse de la vieille ville connuë sous le nom de *Jardin de Marie*, & fondée en 1341. par *Jean* surnommé *l'Aveugle* Roi de Bohême, pere de *Charles IV*. Le Prieur étoit alors un nommé *Marquard* de *Wartemberg* qui avoit été un des plus ardens ennemis & accusateurs de *Jean Hus*, & que *Balbin* appelle le fleau des *hérétiques*. Les Hussites étoient tellement animez contre lui, que ne se trouvant pas en sûreté pour sa vie dans son monastere, il se retira, par le conseil de ses amis à *Bruna* en Moravie. L'expérience fit voir que ses amis l'avoient bien conseillé. Les pauvres Chartreux furent traitez le plus indignement du monde. On les mena en spectacle dans la vieille ville avec des couronnes d'épines sur la tête. On prétend qu'un consul de la vieille ville nommé *Jean Bradati*, instigateur de ces insultes, avoit aposté un tanneur de la nouvelle ville pour marcher devant les Chartreux en habits sacerdotaux, sautant & triomphant le calice à la main (b). Quand on fut arrivé au pont de Prague, il y eut un grand débat entre les Hussites, les uns criant qu'on jettât les Chartreux dans la riviere, les autres s'y opposant. On se querella, on se battit, plusieurs furent blessez, & il y en eut deux de tuez. Enfin les Chartreux furent traînez en prison dans la maison de ville de la vieille cité. Les magistrats firent couper la tête au tanneur, comme au principal auteur du tumulte, malgré *Bradati* qui l'avoit incité. Quelques historiens débitent que trois de ces Chartreux disparurent miraculeusement par le secours des prieres de leurs confreres, & que les magistrats touchez de ce miracle, mirent les autres en libertez, & leur donnerent bonne escorte & de l'argent pour les conduire en Moravie (c). Un autre historien a jugé plus vraisemblablement que ce miracle fut pieusement supposé par les magistrats pour sauver les Chartreux de la fureur du peuple (d). Il y a en effet dans cette histoire assez de choses incroyables, quoique

(b) *Balb. Epit.* p. 433. & *Misc. Boh. Sanct.* §. LXIV.

(c) *Pontan. Boh. Pia.* Lib. I. p. 9. *Hagec.* Ann. 1419. *Balb. Bohem. Sanct. Miscell.* L. IV. p. 119.

(d) *Theob.* ubi supr. cap. XXIX. p. 609.

(1) Il pourroit être de la famille du Baron *Marquard de Wartemberg* grand guerrier mort en 1392. *Lupac.* 22. Octobr.

vrayes, sans supposer des miracles fort suspects. Ces Chartreux n'allérent pourtant pas tous en Moravie. Ayant trouvé beaucoup d'hospitalité chez les moines de l'ordre de Cisteaux dans leur monastere de *Sedlitz*, quelques-uns s'y arrêterent. Mais on ne les y laissa pas long-temps en repos ; ce monastére fut saccagé peu de temps après par les Hussites qui exercerent des cruautez horribles contre les Chartreux, & contre les propriétaires du couvent, comme on le verra dans la suite. 1419.

Mort de *Wenceslas*.

X. Dès que la nouvelle du massacre des Magistrats de Prague & des désordres arrivez ensuite, fut portée au Roi, il en fut extrémement émû, & elle causa une consternation générale dans toute sa cour. Pendant que chacun faisoit ses réflexions là-dessus, il échappa à son grand échanson de dire, *qu'il avoit bien prévû tout cela* (1). Le Roi à ce mot, soit qu'il en fût piqué, comme d'un reproche de sa négligence, soit qu'il le soupçonnât d'avoir trempé dans le complot, ou qu'il lui sût mauvais gré de ne l'en avoir pas averti, le prit par les cheveux, le jetta par terre, & lui auroit enfoncé un poignard dans le sein, si ceux qui étoient présens ne lui avoient retenu le bras. Dans ce même instant le Roi fut saisi d'un accès d'apoplexie, ou selon d'autres de paralysie qui l'enleva au bout de 18. jours, âgé de 58. ans, sans laisser d'enfans (2), quoiqu'il eût été marié deux fois. *Balbin* met sa mort le 16. Août de 1419. & le massacre arriva le 30. Juillet. Il y a pourtant des historiens de Bohême (a) qui disent que *Wenceslas* mourut sur le champ d'apoplexie ; mais comme ils mettent aussi sa mort le 16. d'Août, il s'ensuit de là qu'il ne fut pas saisi d'apoplexie le 30. Juillet, lorsqu'il se mit si fort en colere, ou que le 16. d'Août fut une nouvelle attaque dont il mourut. Ces mêmes auteurs ajoutent quelques particularitez qui feroient voir que *Wenceslas* ne demeura pas dans l'inaction. » Après cette action, *dit le manuscrit de* » *Breslau*, tous les habitans de la nouvelle ville de Prague, tant » ceux du pays que les étrangers, sur tout les adversaires de la » communion sous les deux espéces, furent mandez à la maison de » ville, sous peine de la vie, ou de l'exil, par ceux qui avoient mas- » sacré les sénateurs, avec ordre d'y porter leurs armes. Les en- » nemis des Hussites allarmez de cet ordre prirent la fuite. Cepen-

(a) Manuscr. *Wratislav.* fol. VIII. *Lupac.* Ephemer. Rer. Boh. 16. August.

(1) Quelques-uns lui font dire qu'il y avoit trois jours qu'il le sçavoit ; ce qui est fort different. *Dubrav. ubi supr.* p. 627.

(2) Un Historien de Bohéme dit qu'il avoit été rendu stérile par les enchantemens. *Balb.* p. 432. Je l'attribuërois plûtôt au poison qu'on lui avoit donné, comme le témoigne la grande Chronique Belgique. *Edit. Francf. ad Mœn.* Ann. 1654. p. 326.

1419. „dant la communauté se choisit quatre capitaines jusqu'à l'élection des échevins qui devoit se faire bien-tôt, leur donna le sceau „ & les autres marques du consulat, & fit mettre grosse garde devant la maison de ville. Le Roi irrité & consterné de ces mouvemens proposa d'extirper tous les Hussites (1), & sur tout leurs „ prêtres; mais quelques-uns de ses conseillers qui étoient dans le „ parti de *Jean Hus*, avec les Sénateurs de l'ancienne ville lui proposérent un accommodement. Il fut donc conclu que la communauté (des Hussites) demanderoit pardon au Roi du massacre „ des Consuls, & que le Roi confirmeroit l'élection des nouveaux „ qu'elle éliroit. Le 16. Aoust le Roi *Wenceslas* frappé d'apopléxie „ mourut sur le champ dans son château de Prague, jettant de „ grands cris, & rugissant comme un Lion (2).

Divers jugemens sur *Wenceslas*.

XI. Tous les Historiens ont affecté de nommer *rugissement* le cri que *Wenceslas* fit en mourant, & ils ont relevé ce fait comme quelque chose de fort remarquable & de fort significatif. Pour moi je ne crois pas qu'un lecteur équitable & éclairé puisse tirer aucune conséquence d'une chose aussi naturelle, & je n'y ferois pas plus d'attention qu'à ce qu'on dit qu'il salit les fonts baptismaux & l'autel sur lequel il fut couronné. Mais on aura peut-être occasion d'en parler ailleurs. Il faut rendre ici justice à la modération d'*Æneas Sylvius* qui n'a point insulté aux manes de *Wenceslas*, comme ont fait presque tous les autres historiens qui l'ont representé comme un homme monstrueux, comme un *Sardanapale*, comme un *Thersite* & un *Copronyme*. Voici ce qu'en dit *Cochlée* après avoir raconté la mort de ce Prince. *Telle fut la fin de* Wenceslas XII. *Roi de Bohème, d'une tige très-noble, mais d'une vie toute opposée. On peut dire de lui* ce que *Salluste* dit de beaucoup de gens, *qu'ils sont adonnez à leur ventre & au sommeil, qu'ils vivent comme s'ils ne vivoient pas, passant leur vie dans l'ignorance & dans la grossiereté, dont le corps est esclave de la volupté, à qui l'ame est à charge, & dont on ne peut pas plus estimer la vie que la mort.* J'ai trouvé dans un ancien manuscrit, *qu'un jour son cuisinier lui ayant refusé à manger, il le fit embrocher & rôtir. Il fit jetter dans la riviere un Docteur en Théologie, pour avoir dit qu'il n'y a de vrai Roi que celui qui regne bien. Mais*, dit là-dessus Cochlée, *ces choses paroissent cruelles*.

(1) *Æneas Sylv.* témoigne qu'avant sa mort il avoit fait une liste des Hérétiques qu'il vouloit qu'on fit mourir, & qu'il imploroit sans cesse le secours de son frere & de ses autres amis, *ubi supr.* cap. XXVIII.

(2) Ceci est tiré du manuscrit de Breslau, fol. VII. VIII. dont l'Auteur assure qu'il n'avance rien qu'il n'ait vû & oüi. Voi. la Préfac. sur ce Manuscrit. [La mort de M. l'Enfant l'a empêché de faire la Préface qu'il annonce par cette Note.]

On trouve dans le même livre qu'il aimoit passionnément un chien, parce qu'il mordoit tous ceux qui lui montroient le doigt. On dit aussi qu'il avoit toujours à son côté un bourreau pour intimider les gens, & qu'il l'appelloit son compére, *parce qu'il avoit été parrain d'un des enfans de cet Exécuteur. Je ne sçai,* dit Cochlée, *si tout cela est vrai. Mais tout cela même est encore peu de chose en comparaison des maux extrêmes que souffrit par sa nonchalance l'illustre Royaume de Bohéme qu'il avoit reçû très-florissant des mains de son pere. On ne vit depuis qu'hérésies, que séditions, que sacriléges, que guerres, que massacres, & que ne vit-on pas? Et certainement quand il n'auroit fait que ce mal, qui paroit pourtant petit au prix des autres, de désoler, comme il fit, la fameuse Université de Prague, c'en étoit assez pour rendre son nom odieux à la posterité. Il faut pourtant moins lui imputer cette perte qu'à* Jean Hus *qui le surprit malicieusement. Ce Roi néanmoins fut assez genereux & assez constant pour ne point abandonner la Religion de ses peres, malgré les artifices des Hérétiques* (a). 1419.

(a) *Cochl. Hist. Hussit.* Lib. IV. p. 176.

Sépulture de *Wenceslas.*

XII. » C'est la coutume des Bohêmiens, dit *Æneas Sylvius*, » d'embaumer les corps de leurs Rois, & de les porter ainsi en » pompe pendant huit jours dans les Eglises de la Ville pour les » pleurer solemnellement. Cette cérémonie fut négligée à l'égard » de *Wenceslas*, parce que la reine *Sophie* n'osoit pas entrer dans » la Ville neuve où tout étoit en combustion. On porta donc le » corps du Roi dans l'Eglise de *St. Vit* (1), & de là dans la Basili» que de la Cour Royale (2) (*Aula Regia* Konigsfaal) où il avoit » ordonné qu'on l'inhumât. Mais ce monastere ayant été (comme » on le verra dans la suite) détruit par les hérétiques, qui déter» rérent les Rois de Bohême, & les firent jetter dans la riviere, » un certain pêcheur nommé *Muscha* qui avoit acoutumé de ven» dre du poisson à *Wenceslas*, & qui avoit affectionné ce Prince, » enleva secrettement son corps, & le cacha dans sa maison. Quel» que temps après les affaires étant retablies, il le rendit pour 20 » ducats d'or, & il fut enterré avec les cérémonies accoutumées » dans le tombeau de ses ancêtres (3).

(1) Cette Eglise est dans le château appellé de *St. Wenceslas*, parce que ce Roi y repose (*Castrum Sancti Wenceslai*) C'étoit la résidence des anciens Rois de Bohéme. *Balb. Miscell.* L. III. C. IX. p. 120.

(2) C'est l'Eglise de *Sainte Marie.* Elle étoit entourée de sept chapelles dont chacune étoit de la juste grandeur d'une Eglise. Ces chapelles avoient été construites par ordre de la Reine *Elizabeth* mere de *Charles IV.* Balb. *ubi supr.* p. 133. C'étoit la sépulture des Rois de Bohême.

(3) *Æn. Sylv.* cap. XXXVII. Les autres Historiens ont raconté la chose de la même maniere. *Thibaud* dit que le Pêcheur rendit le corps à *Sigismond*, ce qui ne put arriver qu'assez longtemps après.

1419.
Interregne.

XIII. La mort de *Wenceslas* fut suivie d'un long interregne (1). La succession à ce Royaume appartenoit naturellement à son frere *Sigismond* roi des Romains & de Hongrie, le second des fils de *Charles IV*. Il est vrai que *Balbin* témoigne avoir vû dans les archives des rois de Bohême, *qu'en* 1388. *par un exemple rare sur tout entre les Rois*, Sigismond *donna un témoignage d'amour fraternel, en cédant à son cher frere* Jean *Duc de Gorlicz, Marquis de Lusace, Province qui appartenoit alors à la Bohême, tout son droit à la Couronne en cas que* Wenceslas *mourût sans enfans* (a). Mais les choses changérent depuis par la mort de ce frére, puisque dans toutes les lettres que *Sigismond* écrit depuis cette cession, il se nomme toujours comme successeur de *Wenceslas*. Et c'est aussi à *Sigismond* que *Sophie de Baviere* veuve de *Wenceslas* s'adressa de même qu'aux autres Princes ses voisins & alliez, pour avoir du secours dans ces violentes extrémitez; mais inutilement. *Sigismond* étoit trop occupé en Hongrie contre les Turc pour pouvoir porter ses soins ailleurs. Je ne sçai si *Æneas Sylvius* a eu raison de l'en blâmer. » » L'envie le prit, dit-il, d'aller contre les Turcs qui l'avoient déja dépoüillé, au lieu de passer en Bohême. S'il fût allé à la tête » d'une armée à Prague avant que les Hérétiques eussent eu le tems » de s'y fortifier, on n'auroit pas vû le feu allumé en Allemagne, » comme on l'a vû depuis. Mais pendant qu'il va harceler les Turcs, » il perd la Bohême, & il ne défend pas la Hongrie (b).

(a) *Balb. Epit.* p. 396.

(b) *Æn. Sylv.* cap. XXXIX.

La Reine se fortifie dans Prague & va attaquer *Ziska*.

XIV. Cependant *Sophie* destituée de secours se fortifia comme elle put. Du château de Wisrhade qui est dans la nouvelle Ville elle s'étoit transportée dans le fort de *St. Wenceslas* dans le petit côté (c), où elle pouvoit être plus en sûreté, parce que les habitans de ce côté-là ne s'étoient point encore associez avec ceux de la vieille & de la nouvelle Ville, & retenoient fort & ferme l'ancienne religion. C'est pour cela que par le conseil du Seigneur *Ulric de Rosenberg* elle fit mettre des garnisons dans les principaux endroits, comme à l'Eglise de *St. Thomas*, au Palais épiscopal, & à *Saxenhausen* (Maison de Saxe) pour se mettre elle-même & les habitans du petit côté à couvert des insultes de l'ennemi. On rapporte à cette année une tentative que fit cette Princesse pour surprendre *Ziska*, qui étoit alors dans le district de *Pilsen*. Assistée du Seigneur de *Schwamberg* elle ramassa quelques troupes, alla attaquer *Ziska*, & l'enveloppa si bien par deux fois qu'elle

(c) *Klein Seitzen*.

(1) Sur cet interregne voyez *Dubrav.* Lib. XXIV. p. m. 630. *Theob.* le fait durer 18. ans. *ubi supr.* cap. XXX. p. 72.

l'auroit

l'auroit fait prisonnier sans ce stratagême dont il s'avisa. 1419.

XV. Se trouvant investi par la cavalerie, il trouva moyen de gagner un lieu marécageux, où elle ne pouvoit aller. Mais comme il n'y put pas long-temps demeurer non plus, il fut encore enfermé dans un endroit où il n'eut point d'autre retraite qu'une colline, où il n'y avoit que pierres & broussailles, jugeant bien que l'armée ennemie qui consistoit presque toute en Cavalerie seroit obligé de se battre à pied. C'est ce qui arriva. Les cavaliers descendirent de cheval, & tout bottez & éprronnez allérent attaquer *Ziska*, espérant d'en venir aisément à bout, parce qu'il avoit peu de monde. Ils y furent trompez. Ses soldats *Taborites* avoient leurs femmes avec eux. *Ziska* leur commanda d'étendre toutes leurs robes, & leurs voiles à terre. Cela fait, les éperons s'embarasférent tellement, que cette Cavalerie démontée fut presque toute taillée en pieces. On ne dit pas ce que devinrent la Reine & son Général. L'Historien rapporte seulement que ce qui échapa de cette cavalerie qui avoit manqué son coup, s'alla retirer à *Pilsen*, où elle fut fort bien reçûë, parce qu'on étoit irrité contre *Ziska* de ce qu'il avoit détruit les monasteres de cette Ville; & même ce qu'il y avoit de ses gens en furent chassez. Pour *Ziska* lui-même il se retira à Tabor *(a)*. On verra tout-à-l'heure que ces précautions ne furent pas d'un grand secours. Mais il faut auparavant parler de la désolation des Eglises & des Monastéres.

Ruse de guerre de *Ziska*.

(a) *Theob.* ubi supr. cap. XXXII. p. 73.

XVI. On peut juger qu'un interregne n'étoit pas propre à mettre le calme en Bohême. Quoiqu'il n'y eut pas beaucoup de ressource dans *Wenceslas*, il ne laissoit pas de tenir quelquefois les esprits en bride par l'ombre d'autorité qu'il y possedoit encore. Les Hussites avoient été obligez d'implorer sa clémence après le massacre des Magistrats, sans quoi il étoit résolu d'en faire un exemple par un massacre général. Il n'eut pas plûtôt les yeux fermez que la populace Hussitique, déja mise en haleine, couroit de toutes parts à bride abbatuë, comme des chevaux qui ont pris le mord aux dents. Elle s'alla ruer sur les Monasteres & leurs Eglises, pillant, brûlant & massacrant tout avec une fureur & une profanation sans exemple. Ils alléguoient pour prétexte de toutes ces horreurs, que les moines n'étoient que des ventres paresseux, de vrais pourceaux, & que les couvens leur servoient d'étables. On brisa les images & les statuës, on leur arracha indignement les yeux, on leur coupa le nez & les oreilles. Les orgues furent mises en pieces. Des vêtemens sacerdotaux & des chasubles ils en faisoient des habits à leur

Ruine totale des Monastéres & des Eglises, tant à Prague que hors de Prague.

1419. usage, ou des drapeaux. Et pour ce qu'il y avoit de plus précieux, comme les ſtatuës d'or & d'argent, les roſaires, les ciboires, les coupes, ils l'emportoient chez eux. On ajoute qu'ils ſe ſervoient du chrême pour graiſſer leurs ſouliers & leurs bottes. On jetta de la bouë & de l'ordure ſur les grands tableaux auſquels on ne pouvoit atteindre. En un mot, on vit tous les horribles excès qu'on peut attendre d'un interregne arrivé dans un temps de trouble & de ſchiſme, où chacun veut s'emparer du gouvernement; & tout cela à l'inſtigation de *Ziska* & de ſes adhérans, comme le rapportent les deux Auteurs Proteſtans qui ont fait cette tragique deſcription (a).

(a) *Theob.* ubi ſupr. cap. XXXI.

Deſcription des Monaſtéres de Bohéme.

XVII. Ziska, comme on l'a vû, étoit fort prévenu contre les Eccléſiaſtiques ſéculiers & réguliers. D'ailleurs ils avoient le plus contribué au ſupplice de *Jean Hus* & de *Jerôme de Prague*, par leurs accuſations au Concile de Conſtance. Les Egliſes & les Monaſteres furent donc les premiers objets de ſa vengeance. Tous les Hiſtoriens nous donnent une idée magnifique des Monaſtéres & des Egliſes de Bohême. *Æneas Sylvius* Italien, qui par conſéquent devoit être jaloux de la gloire de ſa patrie, parle avec admiration des Egliſes & des monaſtéres de ce Royaume, où il avoit été envoyé comme on le verra dans la ſuite, & il ne fait pas difficulté de lui donner l'avantage ſur tout les païs de l'Europe, tant par rapport au nombre, que par rapport à la magnificence, non ſeulement à Prague, mais dans toutes les villes de la Bohême, ſans en excepter les villages. On peut voir au bas de la page la deſcription qu'il en fait (1). Il parle entr'autres de la magnificence du monaſtere de la Cour royale. *Il y avoit*, dit-il, *un jardin, autour des murailles duquel étoit écrite ſur de belles planches toute l'Ecriture ſainte en lettres majuſcules depuis la Geneſe juſqu'à l'Apocalypſe. Les lettres croiſſant inſenſiblement à proportion de la hauteur de la planche, de ſorte qu'on pouvoit lire depuis le bas juſqu'en haut. Mais après la mort de* Wenceſlas *cet ornement fut détruit par la rage des Huſſites.*

Détail de ces Monaſtéres ruinez à Prague.

XVIII. Il falloit en effet qu'il y eut une quantité prodigieuſe d'Egliſes & de Monaſteres en Bohême, puiſque les Hiſtoriens en comptent juſqu'à 550 détruits par *Ziska* (b). On peut juger que

(b) *Avent.* Ann. Bojor. Lib. VII. cap. XXIV. p. 778. *Theob.* p. 74. *Balb.* Epit. p. 433.

(1) *Nullum ego Regnum ætate noſtra in tota Europa tam frequentibus, tam auguſtis, tam ornatis Templis dicatum fuiſſe, quam Bohemicum reor. Templa in cœlum erecta, longitudine atque amplitudine mirabili, fornicibus tegebantur lapideis: altaria in ſublimi poſita, auro & argento, quo ſanctorum Reliquiæ tegebantur, onuſta: Sacerdotum veſtes margaritis textæ: ornatus omnis dives: pretioſiſſima ſuppellex: feneſtræ altæ atque ampliſſimæ, conſpicuo vitro, & admirabili opere lucem præbebant. Neque hæc tantum in oppidis, atque urbibus, ſed in villis quoque admirari licebat.* cap. XXXVI. p. 74. 75.

tant de richesses qui se trouvoient dans les Eglises en or, en argent & en pierreries, étoient, & une bonne ressource pour soûtenir la guerre, & une grande amorce pour le soldat. On a déja parlé de celui de *Zderaz*, & de celui des *Chartreux* qui furent pillez & brûlez à Prague, soit immédiatement avant la mort de *Wenceslas*, soit aussitôt après, car les Auteurs varient là-dessus. Outre ces deux là, *Balbin* en compte quatorze détruits à Prague en 1419. ceux des *Bénédictins*, des *Nortbertins* de l'Ordre de *Prémontré*, des *Ermites de St. Augustin*, des *Chevaliers de Malthe*, des *Vestales de la Pénitence de Ste Marie Magdelaine*. Tous ceux-là, si je ne me trompe, étoient dans le petit côté de Prague. Ceux de la vieille Ville & de la nouvelle Ville ne furent pas plus épargnez. Il y avoit entre autres celui des *Dominicains* ou *Fréres Prêcheurs*, celui des Filles de Ste Claire de l'Ordre de St. François, un autre d'hommes du même Ordre, un des *Bénédictins*, un des *Chevaliers Teutoniques*. Tout cela fut pillé, & impitoyablement réduit en cendres. On n'eut pas plus de pitié des personnes que des édifices. On massacra tout ce qu'il y eut de gens de l'un & de l'autre sexe, qui ne pûrent échapper à la fureur populaire en se réfugiant chez leurs parens & leurs amis, ou qui ne voulurent pas adhérer aux Hussites. Quelques-uns obtinrent difficilement que la peine de mort fût changée en celle de bannissement. Le monastére de *St. Jerôme* dans la nouvelle Ville s'étant déclaré pour eux fut conservé. L'Abbé de ce couvent nommé *Paul* alla au devant d'eux avec ses moines les supplier à genoux d'épargner le monastére, promettant de donner la Communion sous les deux espéces. En effet à l'instant il la donna à une vingtaine de *Taborites*, qui la reçurent avec leurs arcs, leurs halebardes, leurs massuës, leurs scorpions, leurs catapultes, machines de guerre de l'ancienne milice, dont on peut voir la description dans *Vegéce* (a). Ce Couvent subsistoit encore du temps de *Theobald* qui en rapporte ainsi l'origine. *Charles IV*. dit-il, *ayant bâti la nouvelle ville de Prague en* 1348. *voulut l'orner de somptueux édifices & de beaux monastéres. Entre autres, il fit bâtir un Monastére auquel il donna le nom de* St. Jerôme (1), *& y établit des moines Bénédictins Esclavons. Il obtint ensuite de Clement VI. le privilége de faire le Service divin en Langue Esclavonne dans ce couvent*, ce que le pape Grégoire VII. avoit refusé au Duc Wratislas, comme on l'a vû. Au reste, pour le dire en passant, ces moines se vantoient de posseder un Diplome d'*Alexan-*

(a) *Comment. in Veget.* p. 448.

(1) *Monasterium Hieronymi ad S. Sovanum.* Ce Couvent s'appelle aussi *Emaus*. Theob. p. 72.

1419. *dre le Grand* en faveur des Esclavons, pour l'avoir fidelement servi. Mais *Balbin* a démontré que c'est une piece supposée (a). Tous ces ravages sont attestez unanimement par les Historiens de l'une & de l'autre Communion. On n'épargna pas plus les Eglises à la campagne que celles de la ville. On avoit déja commencé les brigandages dès qu'on eut appris l'exécution de *Jean Hus*. Comme elle avoit extrémement animé le peuple, plusieurs brigands se servoient de ce prétexte pour pêcher en eau trouble. Il en faut donner quelques exemples.

(a) *Miscell.* L. I I. C. XXIII. §. VIII.

Digressions. *Tysta* fameux Brigand.

XIX. Il y avoit dans la forteresse de *Frawenberg* (1), située dans le district de *Pilsen*, sur une haute montagne escarpée de tous côtez, & presque inaccessible, un certain Gentilhomme, nommé *Jean Tysta*, d'une ancienne famille de Bohême, mais insigne brigand. Cet homme profitant de l'émotion des esprits dans cette province, en ravagea impunément la campagne & les villes. Il y fit de si grands ravages, que *Wenceslas* tout indolent qu'il étoit, se mit en devoir de le ranger. Il y envoya pour cet effet quelques officiers avec environ mille chevaux, qui se partageant en plusieurs petits corps, s'allérent poster à l'entrée de la nuit en divers endroits au pied de cette montagne. On n'ignoroit pas qu'à ces heures-là ces brigands se donnoient à cœur joie de leur butin. Ils furent en effet surpris, les uns yvres, les autres dormant profondément, les autres joüant & dansant au son de la musique. Il y en eut environ 350. de pris sans nulle résistance. Leurs chevaux & toutes leurs dépouilles furent partagées entre les soldats, & on les conduisit à Prague où ils furent tous pendus. On raconte qu'il y avoit dans cette troupe trois freres d'une grande beauté, & que plusieurs intercéderent pour eux; mais on ne dit pas s'ils obtinrent leur grace. A l'égard de *Tysta* il entendit bien le bruit, mais n'osant se mettre en défense contre tant de gens, il demeura caché dans quelque endroit de sureté. Irrité de la défaite de son monde, il s'associa d'autres brigands, & se mit à piller plus que jamais. Mais ayant appris qu'on vouloit l'assiéger de nouveau, il prévint le coup, & fit sa paix avec le Roi, sous promesse qu'il n'exerceroit plus le métier de brigand. Au reste *Theobald* a fait une description fort exacte de cette ancienne forteresse qui n'est plus qu'une vaste masure. Ce qu'il dit sur tout de son origine, mérite bien une digression, quand ce ne seroit que pour délasser le lecteur de tant

(1) Ce mot en Allemand signifie *montagne des Femmes*; sans doute à cause de l'avanture qu'on va raconter.

de ſpectacles lugubres, quoiqu'il y ait auſſi du tragique dans ce que je vais raconter. 1419.

XX. On trouve dans les Annales d'Allemagne que *Henri I.* ſurnommé l'*Oiſeleur*, avoit une fille d'une grande beauté nommée *Hélene*. Le comte *Albert* d'*Altenbourg* en devint amoureux, & s'en fit aimer. Comme il n'y avoit nulle apparence qu'ils obtinſſent de l'Empereur la permiſſion de ſe marier, ils prirent la réſolution de ſe retirer enſemble dans quelques forêts inacceſſibles. Pour y réuſſir, le Comte ſe mit d'abord au ſervice de l'Empereur, afin d'avoir le temps de vendre ſes biens. Quand il eut amaſſé une aſſez grande ſomme pour ſe mettre en état de ſubſiſter avec ſa maîtreſſe dont il vouloit faire ſon épouſe, il demanda congé pour un certain temps, ſous prétexte de quelque voyage pour ſes affaires. Il jetta d'abord les yeux ſur la Bohême païs de montagnes & de forêts, où il eſt aiſé de ſe retrancher. Ayant trouvé un endroit favorable à ſon deſſein, il s'y arrêta, & y fit bâtir la forteresse dont il s'agit. Il fit en même temps pour pluſieurs années une bonne proviſion de toutes les choſes néceſſaires à la vie. Il n'oublia pas plus l'arſenal & les armes, que les magaſins. Le fort achevé, il aſſembla tous ſes ouvriers & leurs familles, ſous prétexte de leur faire bâtir une ville au pied de la montagne où étoit le château. Ils mirent en effet la main à l'œuvre; mais l'ouvrage fut bien-tôt interrompu, parce qu'*Albert* craignoit avec raiſon que les ouvriers s'en retournant chez eux, ne révélaſſent ſon ſecret. Il prit donc le cruel parti de les faire tous brûler, après les avoir enyvrez. Cette horrible exécution faite, il retourna plus paſſionné que jamais à la Cour, où il avoit laiſſé la belle *Hélene*. Quel moyen de l'obtenir ? Il n'y en avoit point d'autre que de l'enlever, comme ils en étoient convenus. Il lui propoſa donc un jour de faire avec des dames une partie de promenade à la campagne dans un certain endroit qu'il lui avoit marqué. La compagnie arrivée au ſecret rendez-vous, le Cavalier prit la Dame, & l'enleva à la vûë des autres, fuyant au grand galop. Après une aſſez longue courſe, ils arrivérent à leur château, où *Hélene* fut ravie en admiration de ſe voir reçuë ſi ſplendidement. Beaux jardins, appartemens commodes & magnifiques, charmante vuë, munitions de guerre & de bouche, & ſur tout une entiere liberté à leur paſſion réciproque. Pendant ce temps-là l'Empereur avoit été occupé à la guerre de Hongrie. En étant revenu victorieux, il établit ſa réſidence à *Ratisbonne* qui n'eſt pas éloignée de la Bohême. Comme il étoit fort paſ-

Avanture amoureuſe.

ſionné pour la chaſſe, l'ardeur l'emportoit ſouvent dans les forêts de Bohême. Il s'y engagea un jour ſi avant qu'il s'égara, & fut long-temps ſans ſçavoir où il étoit. Enfin découvrant de la fumée, il donna des deux vers cet endroit, où il n'arriva qu'avec peine la nuit, tant les chemins étoient impratiquables. Il n'eut pas moins de peine à ſe faire ouvrir, tant tout étoit clos & bien gardé. *Albert* ayant demandé, Qui va là? *Ayez pitié*, dit Henri, *d'un voyageur qui s'étant égaré, n'a ni bû ni mangé depuis trois jours.* Il y avoit long-temps que nos amans, ou nos époux, n'avoient vû l'Empereur, & apparemment il avoit beaucoup changé depuis ce temps-là, de ſorte qu'ils ne le reconnurent pas, pour ſon bonheur, comme on va le voir. *Hélene* curieuſe de voir un homme, ce qui ne lui étoit pas arrivé depuis cinq ans, à la réſerve du ſien, le pria inſtamment de recueillir cet étranger. On le reçoit amiablement, on lui allume du feu, & on lui donne les rafraichiſſemens néceſſaires. L'Empereur reconnut d'abord ſon gendre & ſa fille, mais il n'eut garde d'en faire ſemblant. Il fit accroire qu'il étoit un gentilhomme qui après avoir beaucoup dépenſé à viſiter pluſieurs Cours de l'Europe, s'en retournoit chez lui fort court d'argent. Sur cela *Hélene* lui demanda des nouvelles de l'Empereur *Henri*. Quoi, dit-il, vous ne ſçavez pas qu'il y a déja un an qu'il eſt mort? *Ha*, dit-elle, *l'agréable nouvelle que vous m'apprenez! en reconnoiſſance je veux de ma propre main faire votre lit, & vous coucher mollement. Je voudrois que tout le reſte de ma famille fût éteint, pour recouvrer ma liberté & celle de mon cher ami que voilà. Mais*, dites-moi, *je vous prie*, Madame, *ſi vous aviez à préſent l'Empereur entre vos mains, comme vous m'avez, que lui feriez-vous? Nous ferions en ſorte qu'il ne paſſeroit pas le jour.* Après de ſemblables entretiens on accompagna l'Empereur dans ſa chambre, & le lendemain il retourna à Ratiſbonne au grand contentement de ſa Cour qui étoit fort en peine de lui. Comme tout le monde le félicitoit: *Trève de complimens*, dit-il aux Seigneurs qui l'entouroient, *j'ai une priére à vous faire: c'eſt de vous armer inceſſamment contre un ennemi que j'ai découvert.* Ce qui fut dit fut fait. On ſe met en marche en bonne poſture, on commande des ouvriers pour abattre les arbres, & applanir les chemins juſques à la fortereſſe. Cependant ces Seigneurs voulurent ſçavoir qui étoit donc cet ennemi qu'ils alloient combattre. *C'eſt mon ſcélérat de gendre*, dit-il, *& mon indigne fille qui ſont dans ce château que vous voyez. Allez l'envahir, & me les amenez priſonniers.* A l'inſtant on marche droit à la fortereſſe, & on

en demande l'entrée. *Albert* allarmé de ce tumulte inopiné, demande qui c'eſt. *C'eſt*, lui cria-t-on, *l'Empereur* Henri *qui a été chez vous ces jours paſſez, & qui nous commande de vous amener à lui mort ou vif.* Auſſi-tôt il ſe mit en état de défenſe, mais les cordes de ſon arc étant pourries, il fallut ſe ſervir de pierres. *Hélene* cependant jettoit des cris pitoyables. *Je ne ſurvivrai pas*, dit-elle, *une heure à mon époux, tuez-moi, ou je me tuerai moi-même.* Les chefs de l'armée touchez de compaſſion, priérent *Henri* de leur faire grace. Il le fit, non ſans quelque combat. Le traité conclu, la forteresſe fut ouverte à l'armée, les coupables demanderent pardon à genoux, & l'obtinrent. Ils ouvrirent leurs tréſors cachez en terre ſous la porte de la chambre où l'on mangeoit. Après quoi ils accompagnérent l'Empereur à Ratisbonne, & depuis ce temps-là le château fut négligé pendant long-temps. C'eſt ce qui arriva en 930 (1).

Avanture de *Charles IV.* à *Opatovitz.*

XXI. Voici un autre exemple de ces brigandages, tiré du même Auteur, mais d'une nature differente. C'eſt le pillage du monaſtére d'*Opatovitz* proche *Konigs-Gratz*. Ce couvent de Bénédictins fondé ſur la fin de l'onziéme ſiécle par *Wratiſlas* premier Roi de Bohême, étoit un des plus riches de tout le royaume, parce qu'on n'y recevoit que des perſonnes de qualité qui y apportoient tous leurs biens. On raconte qu'en 1359. l'Empereur *Charles IV.* ayant oüi dire qu'il y avoit de grands tréſors cachez dans ce couvent, voulut l'aller viſiter pour en voir les richeſſes. Pour cela il prit avec lui une trentaine de ſes courtiſans ſous prétexte de faire une promenade. Etant arrivé à *Konigs-Gratz*, il y laiſſa ſon monde, & ne prit avec lui que deux de ſes chambellans pour l'accompagner à *Opatovitz*. Il y fut fort bien reçu & bien régalé par l'Abbé qui ne le connoiſſoit pas, mais qui voyoit bien à ſa mine que c'étoit quelque grand Seigneur. Après le repas, l'Abbé l'ayant prié de lui dire ſon nom, il promit de le dire pourvû qu'il pût entrer dans l'Egliſe avec lui, & deux des plus anciens moines, en qui il avoit le plus de confiance : ce qui lui fut accordé avec plaiſir. Quand il fut entré dans l'Egliſe, *Charles* dit à l'Abbé : *Révérend Abbé, puiſque vous voulez ſçavoir mon nom, apprenez que je ſuis* Charles *Empereur des Romains & Roi de Bohême votre ſouverain.* A ces mots l'Abbé recula quelques pas en arriére tout effrayé, & s'excuſa de n'avoir pas connu l'Empereur, ſur ce qu'il étoit ſi mal

(1) *Theob.* ubi ſupr. cap. XXVI. p. 62. 64. Au reſte cette avanture a été ajoutée par *Jaques Dupont* de Heidelberg dans ſa Traduction latine de *Thibaut*. Elle n'eſt point dans l'Allemand.

1419. escorté. *J'ai laissé mon monde à Graditz*, dit l'Empereur, *pour m'entretenir plus confidemment avec vous, mes chers peres, sur les choses que j'ai à vous dire. Mais dites-moi, je vous prie, si les peres qui sont ici presens, sont ceux de vos confréres en qui vous avez le plus de confiance.* L'Abbé l'en ayant assuré, *je vous dirai franchement*, dit l'Empereur, *ce qui m'améne ici. On m'a dit que vous avez dans ce lieu un très-riche trésor. Si cela est, ne m'en refusez pas la vuë à moi qui suis votre maître & votre protecteur, & je vous promets, foi d'Empereur, que je ne prendrai absolument rien, & que je ne souffrirai pas que personne en prenne la moindre chose.* La proposition surprit les moines. Ayant obtenu du temps pour en delibérer, l'Abbé tint ce langage au Roi : *Très-clément Empereur, puisque vous souhaitez d'être informé des trésors de notre monastére, nous vous dirons que de 60 Religieux que nous sommes ici, il n'y a que nous trois qui ayons connoissance de ce trésor qui nous a été confié à nous seuls. Quand il en meurt un des trois, on confie le secret à un autre, & nous sommes de serment de n'ouvrir le trésor à ame vivante. D'ailleurs l'accès en est fort dangereux, & ne convient point à votre Majesté.* L'Empereur après y avoir un peu pensé, demanda qu'ils l'associassent lui quatriéme à eux trois, offrant aussi de prêter le serment. La proposition paroissant suspecte & artificieuse aux moines défiants, ils délibérerent encore, & firent enfin cette réponse à l'Empereur. *Nous n'oserions ni accorder ni refuser absolument à notre protecteur ce que vous proposez. Ayez donc la bonté de choisir de ces deux choses l'une, ou de voir le lieu sans voir le trésor, ou de voir le trésor sans voir le lieu. Montrez-moi seulement le trésor*, dit l'Empereur, *& je serai content. Il faut donc*, dirent les moines, *que vous vous abandonniez à notre conduite* (1). *Mes chers peres*, répondit l'Empereur, *ma vie est entre vos mains, je ferai tout ce que vous ordonnerez.* Là-dessus ils prennent l'Empereur par la main, le ménent dans un enclos obscur (*conclave*) pavé de briques, allument deux cierges, lui mettent un capuchon à l'envers sur la tête, en sorte qu'il ne pouvoit voir que ce qui étoit devant ses pieds (2). Ensuite les moines ayant ôté quelques briques, l'Empereur apperçut confusément une caverne très-profonde, où il lui falloit descendre jusqu'au bas. Quand il y fut arrivé, les moines le tournérent & retournérent, jusqu'à ce qu'il en fût étourdi. Alors ils le conduisirent dans une cave souterraine longue de deux

(1) *Si quidem augusta Majestas tua hoc eligit, oportet ut ex nostro præscripto vivas.*

(2) *Vestem monasticam sumere inversam ipsi induere, qui nihil videre posset perinde atque qui in tenebris micet, nisi quæ ante pedes erant.*

ruës.

ruës. Là ils lui ôterent ſon capuchon, & lui montrérent une grande chambre toute pleine de lames ou de barres d'argent, puis ils le menérent dans une autre remplie d'une grande quantité d'or en barre, & enfin dans une troiſiéme, où il y avoit grand nombre de croix d'or, de *paix*, (*pacificalia*) & autres ornemens d'Egliſe enrichis de pierreries, & de quantité d'autres ſortes de joyaux. *Sire*, dit alors l'Abbé, *tous ces tréſors ſont à vous, on les garde pour vous & pour vos légitimes ſucceſſeurs; ainſi vous pouvez en prendre tout ce qu'il vous plaira. Dieu me préſerve*, dit l'Empereur, *de rien emporter des biens eccléſiaſtiques. Il ne ſera pas dit*, repartit l'Abbé, *que votre Majeſté s'en retourne à vuide de ce tréſor, & qu'elle n'emporte pas d'ici quelque marque de ſouvenir.* Il lui mit alors au doigt une bague, où étoit enchaſſé un précieux diamant que l'humidité n'avoit point terni. L'Empereur le reçut avec plaiſir, & promit de le porter toute ſa vie, & même de le faire enterrer avec lui. Quand il fallut s'en retourner, ils remirent ſur la tête de l'Empereur le capuchon qu'on lui avoit ôté pour voir le tréſor, & le pirouéterent encore, afin qu'il perdît le ſouvenir de l'endroit. Etant arrivé dans la premiere chambre, où il avoit été d'abord, on lui ôta ſon capuchon, il ſe mit à genoux devant un autel, remercia Dieu, & parla ainſi aux moines: *Je vous remercie*, mes chers peres, *de m'avoir montré ce tréſor; mais, dites-moi, oſerois-je dire ſeulement à mes plus confidents amis, qu'il y a un tel tréſor dans mon royaume, ſans marquer le lieu?* Ils répondirent qu'il en pourroit uſer comme il jugeroit à propos. Lorſqu'il fut de retour à *Konigs-Gratz*, il ne manqua pas de faire à table le recit de ce qu'il avoit vû, & la deſcription du tréſor, ſans dire où il étoit. On s'en informa des Chambellans qui l'avoient accompagné. Ils dirent qu'ils avoient été avec l'Empereur au monaſtere d'*Opatovitz*, & qu'il avoit été fort long-temps en converſation avec l'Abbé, & deux des plus vieux moines. Il n'en fallut pas davantage pour éventer la mine (1).

1419.

Mieſteczki Brigand.

XXII. Pour revenir donc de ces digreſſions dont j'eſpére qu'on ne me ſçaura pas mauvais gré, un certain Gentilhomme de Bohême, nommé *Jean Mieſteczki*, d'une famille diſtinguée, mais qu'il deshonora par ſes brigandages, ayant appris qu'il y avoit à *Opatovitz* un ſi riche tréſor, réſolut de s'en emparer, au moins d'en

(1) *Theobald* dit que l'Empereur eſtima ce tréſor quatre millions de florins. *ubi ſupr.* p. 57. *Balb.* Epit. p. 434. *Miſcell. Boh. Sanct.* §. LXI. *Hagec.* Hiſt. Bohem. Ann. 1359. p. 593. 594. 595.

1419. tirer bon parti. Pour y réussir, il monte à cheval avec deux de ses camarades, sous prétexte d'aller visiter l'Abbé qui s'appelloit *Pierre Laczure*. Le brigand fut fort bien reçu & bien traité (1). Au bout d'une heure il vint deux autres estafiers, & enfin le nombre multiplia jusqu'à 30, qui comme autant de dogues détachez par leur maître, tuérent tout autant de moines qu'il leur en tomba sous la main. Le Maître de son côté, pendant qu'on étoit à table, se jetta sur l'Abbé & sur trois ou quatre des plus vieux moines, leur commandant le poignard à la gorge de leur dire où étoit le trésor. Les moines le refuserent constamment; l'Abbé fut mis à la torture, & ne voulut rien réveler. Ainsi le tyran se retira fort irrité de ne pouvoir découvrir le trésor. Cependant il emporta 8000. florins que l'Abbé avoit en son pouvoir, & pour 2000. florins de vases sacrez. L'Abbé mourut peu de temps après de ses blessures, & *Balbin* n'a pas fait difficulté d'en faire un martyr. A l'égard de *Miesteczki* il s'en alla chez lui, & régala splendidement de son butin ses amis de l'un & de l'autre sexe pendant plusieurs jours. Du reste de sa proie il acheta le château & la ville d'*Opokzno* dans le district de *Konigs-Gratz*. Il fut cité par l'Empereur, mais il ne voulut point paroître à la cour, que quand l'affaire fut assoupie. Je consens qu'on mette l'Abbé au rang des martyrs, comme un autre saint *Laurent* (2): mais je ne crois pas qu'on doive mettre sur le compte des Hussites le pillage de ce monastere. Il ne paroît point que ce bandi fût alors Hussite. Au contraire *Balbin* témoigne qu'il voulut expier ce sacrilége en faisant rude guerre aux Hussites étant dans son château neuf de *Lichtembourg*. Il est vrai que cet Auteur ajoute, qu'on vit pendant long-temps le drapeau de ce brigand pendu à un gibet à Prague, parce qu'il leur avoit faussé sa foi (a), comme portoit l'inscription. Cela ne signifie pourtant pas qu'il eût abjuré le Hussitisme, mais qu'ayant traité avec les Hussites, il ne leur avoit pas tenu parole. Quoi qu'il en soit, quand la ville de *Chrudim* où il s'étoit renfermé, se rendit aux Hussites, il se joignit à eux par force. Depuis il rentra en grace avec *Sigismond*. Ce monastere fut depuis pillé par les *Taborites*, mais on ne dit pas s'ils enlevérent le trésor.

(a) *Balb.* ubi supr.

Monastéres ruinez hors de Prague.

XXIII. Je reprens le fil de l'histoire pour passer aux monasteres rasez & brûlez, & aux moines massacrez par les Hussites hors de

(1) *Theobald* dit que ceci se passa la nuit. *Balbin* que ce fut à l'heure du dîner.

(2) On prétend qu'il fut martirisé dans le III. siécle sous *Valerien* pour n'avoir pas voulu découvrir les trésors de l'Eglise à cet Empereur.

Prague. *Balbin* compte entre les premiers, le monastere des Dominicains de la ville royale de *Pisek* (1) dans le district de Prachin. 1419.
Les habitans de cette ville déja favorables aux Hussites, y mirent tout à feu & à sang, tuérent & assommérent les prêtres & les moines sans quartier, & chasserent les communians sous une seule espece. Ce même Historien raconte que les Hussites proposerent à ces moines l'alternative, ou de la communion sous les deux especes, ou de la mort, & qu'ils choisirent courageusement le dernier parti (a). Ils furent en effet massacrez, & le monastere brulé. Plusieurs couvents eurent le même sort en diverses provinces à peu près dans le même temps. Il est fort mal aisé de bien distinguer les temps & les lieux, parce que les Auteurs du païs n'en parlent eux mêmes que confusément; ce qui n'est pas surprenant dans une situation aussi turbulente. On peut mettre dans le nombre des monasteres détruits cette année, celui des Dominicains de *Glattau*, ville du cercle de Pilsen, dans laquelle les Hussites avoient le dessus. Comme ils sçavoient qu'un de ces moines avoit été à Constance lorsque *Jerôme de Prague* y fut brulé, jugeant par lui de tous les autres, ils les mirent en prison, où ils les laisserent périr de faim (b).

(a) *Miscell.* ubi supr. *Theob.* ubi supr. p. 71.

(b) *Balb.* Epit. 434. *Czechor.* Mars Morav. p. 458.

(1) Ville royale dans le district de Prachin, non loin de *Prachatitz*.





HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.



LIVRE VII.

1420. La ville d'Aust détruite.

I. Albin place au commencement de l'an 1420. la destruction de la ville d'*Aust* (1). Cette ville située au pied du mont Tabor avoit pour Seigneur *Ulric de Rosemberg*, alors zelé Catholique Romain, & fort animé contre les Hussites. *Ziska* craignant que ce Gouverneur n'inquiétât les Taborites, & ne les empêchât de bâtir leur ville, alla surprendre cette ville la nuit dans le temps du carnaval, &

(1) Elle s'appelle autrement *Sesemi*.

en l'absence du Gouverneur. Comme ces jours-là sont des jours de débauche, tout le monde étoit endormi; la ville fut prise avant qu'on s'apperçût qu'elle étoit attaquée. Tous les habitans furent passez au fil de l'épée, ou écrasez sous les ruines de leurs maisons, ou de leurs murailles. Le monastere des Dominicains fut rasé, & on ne fit aucun quartier aux moines (1). Quelques-uns néanmoins se retirerent au voisinage dans la forteresse de *Sedlitz* (a), où étoit alors *Ulric*. Mais les *Taborites* allerent aussi surprendre cette place. Elle fut réduite en cendres, les pauvres moines massacrez, & *Ulric* assommé à coups de fléaux : on lui coupa après sa mort les pieds & les mains, & on les jetta au feu avec le reste de son corps (b). Cette désolation fut suivie de celle d'un couvent de Religieux de Prémontré à *Milovitz*. *Hagec* témoigne que ces moines échaperent à la faveur de la nuit. *Balbin* parle de deux couvents détruits à *Launy*, l'un de Religieuses de *Premontré*, l'autre de *Benedictins* (c). Ce dernier fut aussi réduit en cendres avec les moines qui y étoient au nombre de cent, & une bibliothéque, la plus riche en manuscrits qui fût en Bohême. Il en fut de même de celui de *Beneschaw*. Les moines de l'ordre de Cisteaux eurent à peu près le même sort à *Népomuk*, aussi-bien que les Religieuses du même Ordre, & du même lieu. On met aussi à ce temps l'incendie de quelques autres monasteres de Prague, outre ceux dont on a déja parlé. Je me dispenserai de faire l'énumération de ceux sur lesquels on ne dit rien de particulier. Je rapporterai dans les termes de *Balbin* une particularité qui regarde le monastere des *Servites* (2) dans la nouvelle ville de Prague. » Dans ces conjonctures, dit-il, » toutes périlleuses qu'elles étoient, la Providence permit que les » *Servites* assemblassent leur Chapitre, comme si elle eût voulu » leur procurer la gloire du martyre. La plûpart étoient des plus » nobles familles de *Florence* & de *Sienne* (d). Pendant qu'ils étoient » assemblez, les *Taborites* allerent fondre sur eux, leur deman- » dant s'ils vouloient signer les quatre Articles. Comme ils prote- » stérent de vouloir persévérer dans leur religion, on mit le feu » au couvent, & on alluma des buchers pour brûler les moines qui » souffrirent gaiement le supplice en chantant le *Te Deum* ». Il en périt 64. dans les flammes. *Balbin* ajoute ici un miracle dont je laisse le jugement au lecteur. C'est que les ames de ces moines sor-

1420.

(a) Dans le district de *Czaslaur*.

(b) *Theob.* p. 77.

(c) *Balb.* ubi supr. §. 68.

(d) *Balb.* Miscell. ubi supr. §. LXIX.

(1) L'Auteur dit qu'il a pleuré sur les vestiges de cette Ville & de ce Monastére, & que ce n'est plus qu'un champ où on séme du bled.

(2) Ordre de Religieux de St. *Augustin* dévouez particulierement à la Vierge. *Sponde* en met la fondation en 1233. par des banquiers de Florence.

1420. tirent des buchers pour s'envoler vers le ciel, & que les *Taborites* eux-mêmes les virent. Après avoir détruit tous les monastères de fond en comble à Prague, les *Taborites* voulant en faire autant des autres Eglises, tant de Prague que d'ailleurs, ceux de Prague prierent *Ziska* d'épargner tant d'édifices consacrez au Service divin. Mais cette priere, loin de le toucher, ne fit que l'irriter davantage. Il sortit de Prague avec *Coranda* dans la résolution de ne rien épargner.

Ruine du Monastére de Gratz.

II. Balbin rapporte à ce temps-ci la destruction d'un monastere aussi de l'ordre de Cisteaux à *Graditz*. » Les Orébites (1), dit-» il, ayant à leur tête *Hinek Krussina de Lichtenberg*, homme de » tête & de main, mais qui avoit pris le mauvais parti, détruisirent » le magnifique couvent de *Gratz* (2) dans la province de *Boles-* » *lavie*, animez par les conseils d'un prêtre sacrilege nommé *Am-* » *broise*, & d'un autre apostat nommé *Matthieu Lupacius*, & en » emporterent toutes les dépouilles, dont leur Chef payoit ses » troupes. Ce ne fut pas un combat, mais une boucherie. Le mo-» nastere fut réduit en cendres, & les moines périrent par le fer » & par le feu (a). *Theobald* qui a rapporté le même fait avec quelques autres circonstances, le place à l'an 1429; mais peut-être que la même chose est arrivée une seconde fois dans ce même endroit, ou qu'il a confondu deux villes à peu près de même nom. Quoi qu'il en soit, il dit que les habitans de *Gratz* ayant poursuivi *Hinek*, lui enleverent tout son butin, tuérent beaucoup de ses gens, en emmenerent plusieurs prisonniers dans la ville pour les faire pendre, & qu'un prêtre, auteur de cette tragédie, fut brûlé (b).

(a) *Balb.* Miscellan. ubi supr. §. LXXI.

(b) *Bell. Hussit.* p. 135.

Ruine de la Cour royale appellée *Konigs-Saal*.

III. Quelques jours après les moines de l'ordre de Cisteaux subirent le même sort dans leur monastere de la Cour royale (3). Plusieurs de ces moines furent brûlez. On épargna pourtant un certain *Jacques*, surnommé le *Scholastique*, qui avoit été Recteur de l'Université de Prague. Il étoit alors Prédicateur dans l'Eglise de *Tein*, où il exhortoit le peuple à recevoir le sacrement de l'Eucharistie avec respect, & sans doute selon la pratique de l'Eglise Romaine. Le Sénat obtint que sa peine fût changée en exil à cause de sa grande éloquence (c). *Theobald* dit que *Ziska* fut le chef de

(c) *Balb.* ubi supr.

(1) Les Hussites s'appellérent aussi de ce nom, d'une montagne de *Cuttenberg* qu'ils appelloient *Oreb*.

(2) Cette Ville s'appelloit aussi *Graditz*.

(3) C'est un monastére proche *Berone*, Ville royale sur la Misç, dans le district de *Podus yerther*.

cette entreprise (a). La forteresse fut pillée & brûlée, aussi-bien que le monastere. Le corps de *Wenceslas* fut déterré, & indignement traité. On a vu ailleurs comment il fut mis à couvert de leurs insultes.

1420.

(a) *Theob.* p. 85.

Ziska perd un œil au siége de Raby.

IV. Dans le même temps, ou à peu près, *Ziska* alla mettre le siége devant la forteresse de Raby dans le district de Prachin, & la prit d'assaut. Mais cette conquête lui coûta cher. Car comme il étoit sur un arbre, d'où il regardoit & encourageoit ses gens, il tomba tout à coup une bombarde qui fracassa l'arbre, dont il se détacha un éclat qui lui creva l'œil qui lui restoit (1). Il fallut aller se faire panser à Prague. Cependant le fort de *Raby* fut réduit en cendres. Il ne paroît pas qu'il y eût là de monastere. Mais *Balbin* dit que huit à dix moines qui y avoient sauvé leurs effets, furent jettez dans le feu aux grandes acclamations des *Taborites*. *Theobald* ne parle là, ni de monasteres ni de moines.

Destruction d'un Monastére près de *Cromlovv* dans le district de Prachin.

V. Un incendie, ou un massacre n'attendoit pas l'autre. Prachatitz fumoit encore du sang de la fureur Hussitique, que *Ziska* partit de-là pour ensanglanter d'autres lieux. Il y avoit près de *Cromlovv*, ou *Cromavv*, sur les terres des seigneurs de *Rosemberg*, un vaste & riche monastere de Cisteaux que le monde alloit voir par curiosité. Les *Taborites* se servirent de ce prétexte pour l'aller détruire. Les uns disent qu'ils avoient à leur tête *Ziska*, les autres *Victorin Boczek de Kunstad*, pere de *George de Podiebrad*, qui fut depuis roi de Bohême. L'Abbé nommé *Rudger* avoit résolu de s'y défendre jusqu'à la derniere extrémité. *Balbin* qui rapporte ce fait, dit qu'il a vû dans la Maison de ville de *Budvvitz* une lettre de cet Abbé par laquelle il demandoit du secours (b). Il en vint, mais trop tard. L'Abbé eut bien de la peine à se sauver dans les bois voisins, avec ceux de ses Religieux qui purent le suivre. Ceux qui resterent furent pendus à des tilleuls. Miracle! Depuis ce temps les feuilles des tilleuls de cet endroit, sont comme des capuchons de moines. *Balbin* dit qu'il en a vû, & qu'on les montroit comme une merveille (c). On a parlé en passant des *Orébites*. C'étoit des troupes de paysans qui étoient au fond dans les mêmes sentimens que les *Taborites*; mais ils avoient leurs armes à part, & ils venoient au secours les uns des autres dans le besoin. Les premiers se piquoient de ne point céder en zéle à leurs confréres, & c'étoit entre eux une émulation de furieuses hostilitez. Il est constant par le récit

(b) *Ballistarios.*

(c) *ubi supr.*

(1) Il avoit perdu l'autre dès sa jeunesse en jouant avec des enfans. *Balb.* ubi supr. §. LXXV. *Theob.* ubi supr. p. 92.

1420. des Auteurs catholiques, hussites & protestants, qu'ils exercérent des cruautez inexprimables, brûlant, noyant & mutilant impitoyablement les pauvres Religieux. Les Relations sont si confuses là-dessus, qu'on ne sçauroit entrer dans aucun détail. Ils commirent des inhumanitez horribles à *Graditz* dont les habitans Hussites se joignirent à eux pour brûler un monastére appellé *St. Champ.* Ceci se passa en 1420. Revenons de cette digression.

Les Hussites s'emparent de la forteresse de *Wisrhade.*

VI. Nous avons laissé la reine *Sophie* avec *Rosemberg*, se retranchant de son mieux dans le petit côté de Prague. Pendant ce temps-là plusieurs des habitans de la vieille & de la nouvelle Ville, invitez par les *Calixtins*, qui, comme on l'a dit ailleurs, se bornoient au privilége de la Communion sous les deux espéces, & aux trois autres articles dont on a parlé, allérent à *Tabor* où il y avoit déja une quantité prodigieuse de *Taborites*, communiants sous les deux espéces en toute liberté. Ces derniers tinrent ce langage aux Praguois. *Nous vous plaignons de n'avoir pas la liberté de communier sous les deux espéces, parce que vous êtes commandez par deux forteresses* (1) *Si vous voulez accepter notre secours, nous irons les démolir, nous abolirons le gouvernement monarchique, & nous ferons de la Bohême une République* (a). On accepte les offres, les *Taborites* se joignent aux Praguois & aux *Calixtins*, ayant à leur tête *Nicolas de Hussinetz*, & vont assieger *Wisrhade.* Ils l'emportent d'assaut, parce qu'il n'y avoit qu'une foible garnison. De là, fortifiez par la jonction de *Ziska*, ils vont attaquer le petit côté par *Saxenhausen* ou *Maison de Saxe*, qui gardoit le pont, & fermoit les avenuës. Le combat fut sanglant, & dura long-temps. Les assiégeants effrayez par les bombardes, & par d'autres machines d'autant plus terribles, qu'elles étoient nouvellement inventées ou plûtôt employées en Bohême (2) differérent de continuer leurs attaques jusqu'à la nuit, où les coups ne sont pas si sûrs. Ce fut alors qu'étant entrez de vive force dans la place, on en vint aux mains à coups d'épées; les *Taborites* demeurérent les maîtres du champ de bataille, mais non sans perdre beaucoup de monde. Un Auteur qui fut témoin oculaire de l'action, dit qu'on ne vit jamais rien de plus horrible que le carnage qui se fit dans ce combat nocturne. Ils s'emparérent de l'Eglise de *St. Thomas*, du Palais épiscopal, & de la *Maison de Saxe*, où il y avoit des garnisons. Il y eut encore là beaucoup de sang répandu

(a) *Dubrav.* ubi supr.

(1) Celle de *Wisrhade* dans la nouvelle Ville, & celle de *St. Wenceslas* dans le petit côté.

(2) On en attribuë communément l'invention à un moine Allemand nommé *Schvvartz.* D'autres les croyent beaucoup plus anciennes. *Struv. ad Carol. IV. §. XXXVII.*

de

de part & d'autre ; mais les *Taborites* eurent l'avantage, & allérent attaquer la forteresse de *St. Wenceslas*, où s'étoit réfugiée la Reine, qui fut conduite fort difficilement ailleurs par *Rosemberg*. Cependant comme *Sigismond* y avoit envoyé secretement du secours pour fortifier la garnison, après un siége fort opiniâtre, les Hussites furent repoussez dans la ville dont ils se seroient rendu maîtres, si par l'entremise de quelques-uns des Grands de Bohême, on n'eût conclu une trêve de quatre mois, avec ces conditions ; qu'il y auroit liberté de part & d'autre de communier, ou sous les deux espéces, ou sous une seule ; & qu'on ne troubleroit personne dans l'un ni dans l'autre usage ; que les Hussites ne chasseroient point les Religieux & les Religieuses de leurs couvents, & qu'ils rendroient *Wisrhade*. *Æneas Sylvius* qui parle de cette trêve dit qu'elle se fit par la médiation des ambassadeurs de *Sigismond*, qui étoient venus prendre les rênes du gouvernement en l'attendant (1). Il ajoute qu'une des conditions du traité étoit que *Ziska* restitueroit *Pilsen*, & les autres places dont il s'étoit emparé.

1420. Trêve.

VII. Cette trêve donna quelque répit à Prague. Les Hussites étrangers sortirent de la ville. Le Sénat reprit ses fonctions. Les Catholiques qui étoient sortis de la ville n'osérent pourtant y rentrer, craignant la fureur du peuple. Ils attendoient *Sigismond* qui avoit promis de venir bientôt à leur secours. Mais comme il avoit écrit qu'à son arrivée il gouverneroit le Royaume de la même maniere que *Charles IV.* son pere, cette lettre produisit un très-mauvais effet dans l'esprit des Hussites, parce que *Charles* avoit fait des Edits très-séveres contre les hérétiques, comme on l'a dit ailleurs. Cette nouvelle servit de prétexte aux *Taborites* pour continuer leurs ravages hors de la ville. Comme ils étoient supérieurs en nombre, ils répandoient par tout la terreur, non sans être pourtant quelquefois vigoureusement repoussez. Ils eurent sur tout beaucoup à souffrir des montagnards de *Cuttemberg* qui travailloient aux mines. Ces gens-là comme des dogues alloient à la chasse des Hussites, & tout autant qu'ils en pouvoient trouver, ils les jettoient dans des puits profonds. Il y en eut 600. qui furent traitez de cette maniere, dans ces conjonctures (a).

Les Hostilitez recommencent.

(a) *Dubrav.* ubi supr. *Theob.* ubi supr. cap. XXXII.

VIII. Sigismond voulant remédier à ces désordres alla tenir une Diéte à *Braun* ou *Brinn*, capitale du district de ce nom en Mora-

Diete à *Braun*.

(1) *Æn. Sylv.* cap. XXXIX. D'autres disent que la Reine avoit la régence avec quelques Seigneurs de Bohême ; mais au fond le gouvernement étoit entre les mains du plus fort, c'est-à-dire, d'une populace indomptable.

1420. vie, qui étoit aussi agitée par les troubles de la Bohême. Le 15. de Decembre il s'y rendit accompagné de la Reine *Sophie* sa belle-sœur, d'un Légat du Pape, de quelques Evêques Hongrois, & de quantité de Grands Seigneurs. A son arrivée les choses changérent tout à coup de face dans cette province. On vit en un instant succéder le calme à l'orage. Tous les Ordres de la Province lui promirent à l'envie de sacrifier leur fortune & leurs enfans pour sa défense, pourvû qu'il prît celle de la religion de leurs ancêtres, & que l'héréfie fût extirpée de la Province (a) Il écrivit de là à la noblesse & aux magistrats de Prague de s'y rendre incessamment. Ils y entrérent avec toute sorte de démonstration de joie, & y furent reçûs de même. Cependant on put comprendre dès le lendemain de leur arrivée, sur quel pied ils avoient dessein de traiter, puisque les Prêtres qu'ils avoient amenez avec eux donnérent la Communion sous les deux espéces dans un poële à quiconque la vouloit recevoir, malgré les exhortations des Prélats à éviter cet éclat (b). Le manuscrit de *Breslau* porte même qu'à cause de cette entreprise l'interdit fut mis à *Braun* pendant le séjour qu'ils y firent. Ils eurent audience quelques jours après; ils demandérent d'abord pardon au Roi, & promirent de le reconnoître. Ils pressoient même instamment *Sigismond* de venir sans délai prendre possession du Royaume, pour en appaiser les troubles. Mais *Theobald* dit qu'ils ajoutérent à leur soumission des conditions qui ne furent pas du goût de l'Empereur. C'étoit de leur laisser la liberté de conscience; que sans égard aux traditions humaines, ils pussent célébrer l'Eucharistie selon l'institution de J. C. & que leurs Ecclésiastiques ne se mêlassent point d'affaires séculieres. Ils ajoutoient à cela de grands éloges de *Jean Hus*, & des plaintes de sa fin tragique, *par laquelle*, disoient-ils, *il a plus merité de grace devant Dieu que St. Pierre lui-même*. L'Empereur ne fit que sourire de ces prétentions qu'il trouvoit exhorbitantes, & de ces discours téméraires & hors de propos. *Mes chers Bohémiens*, leur dit-il, *laissez cela à part, ce n'est point ici un Concile, il falloit faire ces demandes à Constance. Mais puisque vous voulez que je regne sur vous, je vous expliquerai ma pensée par écrit.* La substance de cet Ecrit étoit » qu'il donneroit une amnistie générale, sans jamais marquer » aucun ressentiment du passé, pourvû qu'ils le reconnussent pour » leur souverain: qu'ils ôtassent les chaînes & les barricades des » ruës de Prague; qu'ils portassent toutes les barres & les colom- » nes, & autres machines dans la Forteresse; qu'ils abbatissent

(a) *Czechor.* ubi supr. p. 459. *Balb.* Epitom. p. 437.

(b) *Theob.* ubi supr.

» tous les remparts & retranchemens qu'ils avoient dressez vis-à-vis de la Forteresse après la mort de *Wenceslas*; qu'ils laissassent » en repos les Religieux & les Religieuses; qu'ils dégageassent de » leur serment tous les gouverneurs & commandants qu'ils avoient » mis dans les Places, & qu'ils y reçûssent les siens; sur tout qu'au » lieu du gouverneur (a) qui occupoit la Forteresse *Caroline*, ils y » reçussent pour gouverneur celui qu'il leur nommeroit (b) ». A ces conditions il leur promit de venir à Prague pour y gouverner en pere de la patrie, sur le pied de *Charles IV.* son pere, & non autrement (c). Les députez s'en étant retournez chez eux, on fit la lecture des ordres de *Sigismond*, & on les executa de point en point. Les Catholiques, & sur tout les Allemands qui se trouvoient à Prague, en triomphoient, & chantoient victoire contre ceux qu'ils appelloient *les Hérétiques*. Les chanoines, les curez, les prêtres & les moines que la crainte des Hussites avoit fait sortir de Prague y revinrent, sur ce que le Roi avoit publié qu'on les laissât entrer librement, & que personne ne criât sur eux *Usak*, *Usak*, comme on faisoit toutes les fois qu'il passoit un Moine.

1420.

(a) *Jean Milic.*

(b) *Sdeslaus Tluxeus Burczeniccius*, ou *Sadlo.*

(c) *Theob.* ubi supr. p. 74. 75.

IX. Mais les Taborites & les Hussites, qui n'avoient point paru à la Diéte, ayant appris cette nouvelle en furent extrêmement consternez. Ils sortirent de Prague sur le champ, & allérent, les uns trouver *Ziska* à *Tabor*, les autres *Nicolas de Hussinetz* à *Sudomirtz*. Ils furent attaquéz en chemin par quelques Grands de Bohême fidéles au Roi. Le combat fut long & rude; mais on prétend que l'avantage demeura aux Hussites (1). De là ils allérent attaquer *Aust*, *Sedlitz*, *Milewscov*, *Beneschaw*, *Launy*, comme on l'a déja vû dans l'énumération des monastéres ruinez. *Ziska* étoit à cette action, à ce que quelques-uns prétendent. Depuis ce combat personne n'osa plus attaquer les *Taborites* jusqu'à l'arrivée de l'Empereur. Ce Prince ayant appris la retraite des *Taborites* & la soumission de ceux de Prague, écrivit au Burgrave de *Wartemberg* & à tous les gouverneurs, pour les remercier de leur obeïssance, leur enjoignant sévérement de ne rien céder aux *Wiclésites* & aux *Taborites*, & de les exterminer absolument s'ils ne vouloient pas voir périr toute la Bohême. *(2)* Il n'en falloit pas d'avantage pour enflammer les catholiques Romains fort ulcerez de tant de

Les *Taborites* quittent Prague & remportent une victoire sur les Catholiques.

(1) *Hagec* a prétendu que ce furent les Hussites qui eurent du dessous; mais *Theobald* & *Lupacius* croyent le contraire plus vraisemblablement sur d'anciens MSS. *Balbin* pour accorder ces Auteurs conjecture que l'avantage fut douteux. *Balb.* Epitom. p. 438. *Theob.* ubi supr. *Lupacius.* 25. Mars.

(2) *Nisi omnem ditionem vastatam vellent.*

1420. pertes qu'ils avoient faites, & de tant de maſſacres & d'incendies qu'ils avoient ſoufferts. Ils ſe jettérent avec fureur ſur tout ce qu'ils purent rencontrer de Huſſites tant dans la ville qu'ailleurs. On a déja vû pluſieurs échantillons de ces cruautez réciproques. Car on peut juger par le paſſé que les *Taborites* ne furent pas plus modérez.

Prophétie des *Taborites*.

X. Ils ſe mêloient même de prophétiſer, *en diſant*, par exemple, *que J. C. viendroit bientôt juger le monde, & que par les armes des* Taborites, *il établiroit un nouveau regne ſur les ruines de tous les royaumes de toute la terre; que toutes les villes de Bohéme ſeroient englouties ſous la terre à la réſerve de cinq qui leur étoient les plus favorables (1).* L'Auteur du manuſcrit de Breſlau, qui étoit ſeulement *Calixtin*, & non *Taborite* ou Huſſite outré, n'a garde d'approuver ces téméraires prophéties. Je rapporterai ſes paroles. » Ces prédictions firent une telle impreſſion ſur quelques villes, ſur » tout ſur celle de Pilſen (2) où la Communion ſous les deux eſpé- » ces étoit reçûë, qu'elles ne vouloient plus avoir aucune correſ- » pondance avec leurs adverſaires en ce point. Car ces *Taborites* & » leurs prêtres affolloient le peuple dans le diſtrict de Bechin & » ailleurs, en répandant pluſieurs opinions erronées & contraires » à la Foi chrétienne, interprétant les prophéties de l'Ecriture à » leur fantaiſie, & mépriſant les ſaints Docteurs. Ils exhortoient » le peuple à éviter la colére de Dieu qui alloit fondre dans peu » ſur tout l'univers, & à quitter villes, châteaux, bourgs, à l'é- » xemple de *Loth*, pour ſe retirer dans les cinq villes de réfuge. » Ces diſcours frivoles portérent pluſieurs ſimples de Bohême & » de Moravie à vendre leurs biens à vil prix, & à s'en aller avec » leurs femmes & leurs enfans en porter l'argent aux pieds des » Prêtres.

Sanglantes exécutions de *Sigiſmond* à Breſlau.

XI. Sigiſmond ne trouvant pas de ſureté à aller ſi tôt à Prague, parmi tant de troubles, s'en alla à *Breſlau* capitale de la Siléſie (3). Il y ſignala le ſéjour qu'il y fit par des exécutions bien ſanglantes. On a parlé ailleurs d'une ſédition arrivée l'année précédente, où les habitans de Breſlau avoient jetté le Magiſtrat par les fenêtres de la Maiſon de ville. Ceux du païs témoignent que ce ne

(1) *Pilſen* qu'ils appelloient le *Soleil; Zatek* capitale du diſtrict de ce nom qu'ils appelloient *Segor; Launi* qu'ils appelloient la *Lune; Slan* capitale du diſtrict de ce nom qu'ils appelloient *l'étoile; Glato* qu'ils appelloient l'*aurore. Balb. Epit. Rer. Boh.* p. 427.

(2) On verra dans la ſuite cette ville redevenuë Catholique.

(3) Il appelloit *Breſlavv* ſa ſeconde réſidence, & la ſeconde capitale de la Bohême. *Balb.* ubi ſupr.

fut point pour cause de religion, comme quelques Auteurs l'ont dit, mais pour quelque affaire civile. Quoi qu'il en soit, l'Empereur en fit mourir douze des plus coupables. Il y avoit alors à Breslau un Hussite de Prague nommé *Jean Crasa* qui prêchoit la communion sous les deux espéces, & préconisoit *Jean Hus*, blâmant hautement le Concile de Constance qui l'avoit fait brûler. Les Religieux de Breslau l'avoient fait mettre en prison avec un étudiant de Prague qui étoit dans les mêmes sentimens, & que ceux de Prague avoient envoyé à l'Empereur pour lui offrir de le reconnoître, s'il vouloit leur permettre la communion sous les deux espéces. *Jean de Crasa* fut tiré à quatre chevaux dans les ruës, mais l'étudiant se sauva la vie en se retractant (1). Dans ce même temps *Ferdinand* évêque de *Lucques*, nonce du pape, fit publier & afficher à Breslau la croisade de *Martin V.* contre les Hussites, & ceux de Breslau promirent à *Sigismond* de lui donner du secours contre ces derniers.

1429.

Les Bohémiens se révoltent contre *Sigismond*.

XII. Cette nouvelle irrita extrémement les Bohêmiens. Ils étoient animez principalement par un moine nommé *Jean de Premontré*, qui avoit embrassé leur doctrine, & qui s'étoit déja signalé dans cette guerre intestine. Ce prêtre prêchant le Carême à Prague, élevoit jusqu'aux nuës *Wiclef* & *Jean Hus*, déclamoit contre l'Empereur, & l'appelloit le *cheval roux de l'Apocalypse. Mes chers Praguois*, disoit-il, *ne voyez-vous pas de quel esprit l'Empereur est porté à votre égard? Il est ennemi juré du Calice. C'est lui qui nous a fait excommunier. Croyez-vous qu'il vous traite autrement que ceux de Breslau?* Là-dessus le peuple de Prague assembla la bourgeoisie & l'Université (a). Ils jurerent tous de ne jamais recevoir *Sigismond* pour leur Roi, de défendre la communion sous les deux espéces jusqu'à la derniere goutte de leur sang, & ils recommencerent leurs hostilitez à la ville & à la campagne (b). Ils écrivirent des lettres circulaires par tout le royaume, pour exhorter les villes à n'y point laisser entrer *Sigismond*. Ils le représentoient comme un ennemi de la langue *Esclavonne*, qui n'avoit point d'autre vuë que de perdre le royaume, qui avoit engagé à l'Ordre Teutonique un païs appartenant à la Bohême (2), aliené la Marche de Brandebourg, & qui, après avoir fait brûler *Jean Hus* & *Jerôme de Pra-*

(a) Le 3. d'Avril.

(b) *Theob.* ubi supr. p. 76. *Lupac.* 3. Avril.

(1) *Theob.* ubi supr. p. 76. *Hist. persec. Eccl. Boh.* p. 33. 40. Cet Auteur anonyme met *Crasa* entre les martyrs de Bohême. *Manuscr. de Bresl.*

(2) *Qui Dalmaticæ linguæ hostis esset, nec alia cura teneretur quam perdendi regni, qui antiquam Prutenorum civitatem (alias Marchiam novam Prutenorum &c.) Ordini jure pignoris obligasset.* Æn. Sylv. *ubi supr.* cap. XXXIX. p. 82.

1420. *gue*, vouloit encore exterminer leur doctrine. C'est ce qui fit résoudre *Sigismond* à leur faire une guerre ouverte. *Æneas Sylvius* prétend que si ce Prince, au lieu d'aller à Breslau, eût marché tout droit à Prague, après la diette de *Braun*, il n'auroit pas été obligé d'en venir à cette extrémité. Quoi qu'il en soit, voyant qu'il ne pouvoit rien gagner ni par promesses, ni par menaces, il leva des troupes dans tout l'Empire, dans la Hongrie, dans la Silésie & dans la Lusace.

Avantages de *Ziska* sur les troupes Impériales.

XIII. En attendant que toute l'armée arrivât, l'Empereur envoya de Silésie 4000. chevaux courir la campagne en Bohême. Ces troupes furent renforcées par d'autres de Moravie & d'Autriche, qui avoient à leur tête *Albert* archiduc d'Autriche, & le Capitaine de Moravie (a). *Ziska* remporta sur ces troupes une victoire considérable à *Voticz* entre *Tabor* & *Prague*. Cette petite ville fut réduite en cendres. En même temps les *Taborites* qui s'étoient emparez de la nouvelle ville pour empêcher ceux de Wisrhade d'y faire irruption, firent faire un long & large fossé depuis l'endroit appellé *Botitz*, jusques à la Moldave. Pour hâter l'ouvrage, on y employa nuit & jour les femmes & les enfans. La garnison impériale qui étoit dans Wisrhade, se moquoit de ces travaux. *Que vous êtes foux*, disoient-ils, *croyez-vous que des fossez puissent vous séparer de l'Empereur? Vous feriez bien mieux de vous occuper à cultiver la terre.* On a déja eu occasion de parler de la destruction du monastere de Sedliz dans le cercle de *Czaslau*. On ajoutera seulement une particularité, c'est que six qui s'étoient battus comme des lions, ayant échappé du massacre général, *Ziska* promit la vie à celui des six qui tueroit les cinq autres. Alors ils se jetterent comme des dogues les uns sur les autres (b). Il n'en resta qu'un qui s'étant déclaré *Taborite*, se retira à Tabor, & communia sous les deux espéces en témoignage de fidélité.

(a) *Henri de Kravarz.*

(b) *Theob.* p. 77.

Le Château de *Wenceslas* rendu aux Hussites.

XIV. Ce fut à peu près dans ce même temps que le Burgrave *Czenko de Wartenberg*, qui, à ce que quelques-uns prétendent, étoit Hussite dans le cœur, rendit aux Hussites la forteresse de *Wenceslas*, après avoir pillé l'église & brûlé les reliques (c). D'autres Auteurs racontent l'affaire tout autrement, & d'une maniére beaucoup plus honorable à ce gouverneur. Ils disent que ce gouverneur ayant, par ordre de l'Empereur, chassé de la forteresse de *Wenceslas* les Communians sous les deux espéces, ceux de Prague irritez de cette violence, lui couperent tous les vivres, l'empêcherent de réparer le mur qui étoit tombé, & lui envoyerent des gens

(c) *Cochl. Hist. Hussit.* Lib. V. p. 180.

pour lui propoſer deux choſes, l'une de communier ſous les deux eſpéces, l'autre de rendre la place. Il répondit que ce ſeroit une legereté honteuſe de paſſer ainſi tout à coup d'une religion à l'autre, & demanda quinze jours pour y penſer, leur faiſant eſpérer de ſe rendre après ce terme. Ayant obtenu ce délai, il envoya ſecretement de ſes gens à l'Empereur pour demander du ſecours, promettant de tenir bon juſqu'à ce qu'il fût arrivé. L'Empereur n'y manqua pas. Il y envoya auſſi-tôt deux de ſes Généraux avec quelques troupes. *Wartenberg* leur remit la place, & ſe retira chargé de riches dépoüilles, dans une fortereſſe qu'il avoit près de la ville de *Gitchin*. Ceux de Prague en furent ſi irritez, qu'ils pendirent ſes armes à la potence, où elles demeurerent juſqu'à l'année ſuivante qu'il ſe réconcilia avec eux (1). Mais ils ne ſe rebuterent pas pour ce mauvais ſuccès : comme de cette fortereſſe on peut voir tout ce qui ſe paſſe dans la vieille & dans la nouvelle ville, ils l'attaquerent de nouveau. Ils avoient même déja gagné les dehors ; mais croyant le fort moins gardé qu'il n'étoit, ils furent repouſſez avec perte juſqu'à un certain endroit, où il ſe vengerent ſur des monaſteres. Ceux de Prague apprenant leur deſaſtre, vinrent à leur ſecours avec ſept cens hommes ſeulement : ce renfort n'eût pas été ſuffiſant, ſi *Ziska* n'y eût accouru de Pilſen où il étoit alors. Quoiqu'il n'eût amené avec lui que trente chevaux, ſon arrivée releva tellement le courage des aſſiégeans, qu'ils ſe rendirent maîtres de la fortereſſe défenduë par *Plavven* à qui *Wartemberg* l'avoit remiſe (2). Aigris d'avoir manqué plus d'une fois leur coup, ils ſe diſpoſoient à réduire tout en un monceau de pierres comme ils l'avoient promis à *Ziska*. Car on raconte que *Ziska* rencontra dans ſon chemin quelques *Taborites* près de Prague occupez à détruire un couvent, & à en inſulter les moines ; ces gens lui demanderent : *Frere Jean, comment vous plaît le regal que nous faiſons à ces comediens ſacrez?* (inunctos ſanniones) Il leur répondit, en leur montrant la baſilique du château de Wenceſlas, *Pourquoi avez-vous épargné cette boutique de chauves?* (calvitia officina) déſignant par-là les moines ou les prêtres à cauſe de leur tonſure. *Hélas*, répondirent-ils, *nous en fumes honteuſement repouſſez hier ; mais ſi elle retombe entre nos mains, nous n'y laiſſerons pas une pierre ſur l'autre* 1420.

(1) *Theob.* ubi ſup. Cet Auteur après *Lupacius* place cette action au 7. de Mai. *ubi ſup.* p. 80. *Balb.* la met au mois d'Août. *Epit.* p. 442.

(2) Je ſuis la Relation de *Theobald* p 80. *Balbin* dit que *Plavven* battit les Praguois. Mais cette Place fut ſi ſouvent attaquée avec de ſi differens ſuccès, que les Hiſtoriens du païs eux-mêmes ont de la peine à débroüiller les faits.

1420. (a) Theob. ubi supr.

(a); c'eſt ce qui ne manqua pas. La magnifique chapelle de *ſaint Wenceſlas* toute bâtie de jaſpe enchaſſé dans de l'or, fut pillée & démolie à coups de marteaux & de maſſuës (1). La forterelle qui pouvoit paſſer pour une ville par ſa grande étenduë, & ſa belle baſilique auroient eu le même ſort, ſi quelques officiers de la vieille ville, touchez de ce ſpectacle affreux, n'euſſent amené du monde pour en chaſſer les *Taborites.* Ce ſecours arrivé, la garniſon reprit courage, & les *Taborites* furent repouſſez. Les officiers qui gardoient le château, remercierent ceux de la vieille ville de les avoir ſecourus ſi à propos, & leur promirent de le faire ſçavoir à l'Empereur, & de lui recommander leurs intérêts. Ce qui leur fit plaiſir. On ne remarque ces petites particularitez, que pour mieux faire connoître la ſituation des choſes dans Prague.

Ziska va au ſecours des *Taborites* à Prague.

XV. Ziska, après avoir promis à ceux de Prague de les aſſiſter de toutes ſes forces, s'en alla à Tabor, d'où il écrivit des lettres circulaires à ceux de ſon parti, pour les exhorter à ſecourir Prague contre l'Empereur, dont on attendoit à tout moment l'arrivée. Il n'en falloit pas davantage pour les tenir tous à lerte. Un des capitaines (2), *Taborite*, ayant levé en diligence 400 hommes dans le diſtrict de *Hradicz* ou *Gratz* (3), marcha vers Prague, non ſans commettre de grandes inhumanitez en chemin. Il brûla entr'autres la petite ville & le monaſtere de *Hradiſtie* dans le diſtrict de *Boleſlavv.* Etant entré dans Prague avec ſon monde, il alla d'abord attaquer Wiſrhade, mais il y fut repouſſé avec perte, & il y auroit ſuccombé ſi *Ziska* ne fût venu à ſon ſecours avec l'élite de ſes troupes. Comme il n'alloit jamais nulle-part ſans laiſſer des traces ſanglantes de ſon paſſage, c'eſt ce qui ne manqua pas dans cette occaſion. Il brûla en paſſant la petite ville & le beau monaſtere de *Beneſchavv* entre Tabor & Prague. De-là ayant fait alte dans une plaine ſur le bord de l'Elbe, il fut attaqué par un corps de cavalerie Impériale, qui s'étoit mis en embuſcade dans un taillis; mais elle fut vigoureuſement repouſſée par l'infanterie *Taborite* mieux poſtée pour combattre. Il fut reçu à Prague à bras ouverts. Le Clergé, le Sénat, la Bourgeoiſie allérent au-devant de lui: les ſoldats *Taborites* avec leurs femmes & leurs enfans, furent

(1) Voyez-en la deſcription dans les *Miſcellanées* de *Balbin* L. III. C. IX. §. 1.

(2) *Hinko de Podiebrad* oncle de *George de Podiebrad* qui naquit cette année, & qui fut Roi de Bohême en 1458. quoique Huſſite. *Lupacius* 2. Mart.

(3) Il y a en Bohéme deux villes de ce nom, l'une ſur l'Elbe appellée *Konigsgratz* qui étoit l'appanage des Reines de Bohême, l'autre eſt dans le diſtrict de *Béchin*, & appartenoit autrefois aux Seigneurs de *Roſemberg.* Je crois que c'eſt celle dont il s'agit ici.

régalez

régalez des provisions des monastéres qu'on avoit pillez. Après s'être bien gorgez, ils courent les ruës de Prague, coupent les moustaches de tout ce qu'ils rencontroient de Catholiques, dépouillent, décoëfent les femmes, & se conduisent en un mot avec tant d'insolence, que les chefs furent obligez de les menacer du gibet s'ils continuoient leurs violences. Cependant un Seigneur du parti Catholique, nommé *Jean Michalecs*, se mit en devoir de secourir *Wisrhade* avec de la cavalerie & de l'infanterie, & de bonnes munitions de guerre & de bouche; mais les *Taborites* l'ayant attendu au passage dans l'isle voisine, il y fut battu à plate couture, & eut bien de la peine à se sauver lui quatriéme dans la forteresse. On ne dit point ce que devint alors le siége de cette place souvent prise & reprise. 1420.

XVI. Pendant que ces choses se passoient à Prague, quelques villes, comme *Zatec* (1), *Launy* (2) *Slan* (3) se liguérent pour la défense des Hussites, & infesterent la campagne par des massacres & des incendies. Après ces courses les *Taborites* entrerent dans Prague (a) où ils furent reçûs au chant des hymnes & des pseaumes. Leurs femmes, non moins aguerries que leurs maris allerent fondre sur le couvent de *Ste. Catherine*, dans la nouvelle ville, & le démolirent presque entierement; mais comme elles s'y prenoient avec trop d'ardeur, il y en eut vingt-sept d'écrasées sous les ruines. Les maris s'étant mis en devoir d'aller déterrer leurs femmes de dessous ces ruines furent obligez de s'en retourner, craignant d'y périr eux-mêmes; une partie du couvent fut conservée par là (b). *Theobald* qui raconte ce fait, dit que de son tems la tour subsistoit encore, quoiquelle n'eût point de toit.

Confédération de quelques villes de Bohême en faveur des Hussites.

(a) Le 23. de Mai.

(b) p. 72.

XVII. Comme on avoit avis que l'armée de l'Empereur s'avançoit à grands pas, ceux de Prague résolus de ne le point recevoir, firent des lignes depuis ce couvent jusqu'à la Moldave, & mirent garnison dans les endroits d'où l'on pouvoit fournir des vivres à Wisrhade. D'autre côté ceux des grands qui tenoient pour *Sigismond*, tachoient de détacher du parti *Taborite* les villes qui y étoient engagées. Dans cette vûë le Seigneur *Guillaume de Hasemberg* accompagné de ses vassaux & de quelques gentilshommes, alla à *Slan* pour essayer de gagner cette ville royale, parce que c'étoit une place de grande importance. Pour y réüssir, il répan-

Ceux de Prague se retranchent.

(1) Capitale du district de ce nom sur l'Egre.
(2) Ville royale dans le méme district.
(3) Capitale du district de ce nom.

1420. dit le bruit que Prague s'étoit renduë à l'Empereur. Les habitans allarmez de cette nouvelle, & destituez de secours & de conseil, furent obligez de se rendre & de chasser leurs prêtres Hussites pour en recevoir de Catholiques, & on mit une bonne garnison dans la ville. Le même jour les *Taborites* s'allerent poster en un certain endroit dans le dessein d'assieger la forteresse de *Ratschin* (a), & celle de *St. Wenceslas* (b), comme ils le firent. Ceux de Prague de leur côté coupérent tous les arbres de l'archevêché, afin que les ennemis ne pussent s'y cacher.

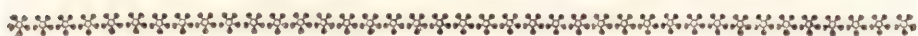
(a) Dans le petit côté.

(b) Dans la vieille Ville.





HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.



LIVRE VIII.

I. LE 12. de Juin il vint un meſſager donner avis que l'Empereur s'avançoit avec une groſſe armée, & qu'il avoit envoyé devant lui quatre mille chevaux pour faire lever le ſiége de *Ratſchin* & du château de *St. Wenceſlas*. Ceux de Prague en effet, les *Taborites*, & les citoyens de *Zatec* & de *Launi*, leverent le ſiége de ces deux places, & ſe fortifiant avec leurs chariots qui leur ſervoient de remparts, ſe mirent en état de défenſe, ſuſpendus entre l'eſperance & la crainte. Les Impériaux qui vouloient épargner le ſang dans la

1420. Approche de l'Armée Impériale.

1420. ville, allumerent un grand feu loin du camp pour attirer ceux de Prague, qui en effet voyant la fumée & s'imaginant que l'ennemi étoit là, y coururent pour le combattre. Aussi-tôt les Impériaux, qui s'étoient cachés fort loin de cet endroit, allerent en diligence s'emparer de la forteresse avant que ceux de Prague pussent le sçavoir. Mais ceux-ci l'ayant appris allerent en furie raser presque tout entier *le petit côté* de la ville, & se retirerent avec ceux de *Zatec* & de *Launi* dans la vieille ville, où ils avoient beaucoup de correspondance, comme les *Taborites* en avoient dans la nouvelle (a).

(a) *Theob.* p. 82.

Arrivée de l'Armée.

II. Enfin une partie de l'armée de *Sigismond* arriva au mois de Juin. La plûpart des Historiens de ce temps-là disent que quand elle fut complette, elle étoit de plus de 140000 hommes. On peut voir ce qu'en dit *Théobald* (1). Il s'y trouva plusieurs princes & grands Seigneurs; 1. *Frideric* électeur de Brandebourg. (*Sigismond* lui avoit donné l'investiture de cet Electorat à Constance, à condition qu'il lui fourniroit des troupes en cas de besoin.) 2. *Guillaume*, & *Frideric* surnommé *le Belliqueux*, marquis de Misnie; le dernier s'étoit retiré mécontent de Constance sur le refus que lui avoit fait *Sigismond* de lui donner quelques villes de Bohême qu'il avoit conquises; mais ils se reconcilierent. On voit une lettre des magistrats de Prague & des barons de Bohême à ce Prince, où ils lui font de grands reproches d'avoir fourni contr'eux des troupes à *Sigismond*, & l'exhortent de se retirer, s'il ne veut pas être damné avec *Sigismond*, lui représentant que *Sigismond* n'étoit pas de ses amis, & qu'il ne se seroit point reconcilié avec lui s'il n'eût eu besoin de son secours (b); la lettre est dattée de 1421. 3. *Albert V.* archiduc d'Autriche qui fut depuis Empereur. 4. Les Princes de Baviere, sçavoir *Henri de Landshut*, *Guillaume de Munic*, & *Jean frere de Loüis d'Ingolstad.* Ces Princes avoient eu de grands démêlez ensemble, comme on l'a vû dans l'histoire du Concile de Constance; mais ils se réunirent pour la cause commune.

(b) *Cochl.* Bell. Hussit. L. V. p. 198.

Sigismond est reçû à Konigsgratz.

III. L'Empereur fut reçu dans la ville de Konigsgratz (2), où il y a une bonne forteresse. De là il envoya des lettres à Prague

(1) *Cæsarianos milites 150000 Cuthenos, alii (quod fidem excedit) 300000. Hagens de anno 1444. eos 30000. numero fuisse scribunt, Germanos 125000 Cæsarianis jam antea 40000 adduxisse in antiquo quodam manuscripto legi. A Germanis 140000 numero Cæsarianis suppetias latum adductos esse Martinus Boreck Vratislaviensis memoriæ prodidit.* Theob. *ubi supr.* p. 83.

(2) Cette Ville est située entre la Silésie, & le district de *Chrudim* sur l'Elbe. C'étoit l'appanage des Reines de Bohême.

pour sommer les habitans de tenir leur parole, & de le reconnoître pour Roi de Bohême. Il leur ordonnoit en même tems d'ôter incessamment toutes les barricades, & de porter leurs armes les uns (1) dans la forteresse de *St. Wenceslas*, les autres (2) dans celle de Wisrhade. Ces lettres furent luës à Prague le 24 Juin; mais, au lieu d'y répondre, on redoubla les gardes & les barricades. De Konigsgratz, l'Empereur alla à Cuttemberg & ensuite à Litomeritz (3) où les habitans lui fournirent abondamment des vivres, & lui offrirent du secours. Ayant appris dans cette ville qu'on avoit brûlé à Prague quelques moines qui refusoient de changer de religion, il fit jetter dans l'Elbe 24 Hussites qu'il y rencontra. Après avoir campé là autour pendant quelques jours avec ce qu'il avoit de Hongrois, d'Allemands & de Cuttembourgeois, il alla à *Boleslaw* (4) en attendant le reste de l'armée. Delà il alla à *Milnik* ville royale à quatre milles de Prague, puis à *Slan* que *Hasemberg* avoit surprise. Il y fut reçu splendidement; mais comme il ne se fioit pas à des ennemis tout recemment reconciliés, il alla camper ailleurs. Il profita de ce loisir pour aller visiter quelques forteresses, comme *Ziebrak* dans le district de *Podwerth*, *Toccenic*, *Carlstein* (5) dans le même district, où il alla visiter les trésors que *Wenceslas* son frere lui avoit laissez. Delà il alla camper à Beraume sur la Mise dans le même cercle, & y fit faire diverses fortifications. 1420.

Rosemberg abandonne les Hussites, & est battu.

IV. On a vû ci-dessus que les Seigneurs de *Rosemberg* avoient embrassé le Hussitisme. *Ulric* de ce nom allarmé de la présence de l'Empereur changea tout à coup de parti, abandonna les *Taborites*, envoya leurs prêtres prisonniers en divers châteaux, & obtint l'absolution du Legat du Pape. D'autre côté plusieurs seigneurs Hussites ayant ramassé un grand nombre de paysans allerent à Konigsgratz où ils furent bien reçus des habitans, qui n'ignoroient pas les dispositions de *Sigismond* à l'égard de la religion. On y communia librement sous les deux especes. L'auteur du *Mars Moravique* nous fait part d'une anecdote à l'occasion

(1) Ceux de la vieille Ville.

(2) Ceux de la nouvelle Ville.

(3) Ville royale de la Bohême sur l'Elbe à quatre milles de Prague.

(4) C'est une des plus anciennes villes de la Bohême. Elle est située au milieu de ce Royaume sur l'Elbe. Elle fut bâtie par le *Duc Boleslas* vers le milieu du X. siécle. *Balbin* qui avoit été sur les lieux, dit que ce n'étoit plus qu'un cadavre de ville.

(5) Forteresse batie sur une fort haute montagne par l'Empereur *Charles IV.* l'an 1348. à 3. milles de Prague. *Wenceslas* y fit bâtir depuis un château qu'on appelloit *Château-neuf*, ou *Conradice*.

1420. de ce Seigneur. Il dit qu'ayant des terres dans le district de Bechin où dogmatisoit *Jean Hus* après sa retraite de Prague, il s'engagea dans le Hussitisme étant encore fort jeune; mais qu'il s'en repentit bien-tôt après, en partie rebuté par les désordres des Hussites, en partie frappé d'un songe fort étrange. Jesus-Christ lui apparut ensanglanté & se plaignant que les prêtres l'avoient ainsi traité en voulant separer son sang de son corps. Notre Seigneur ayant disparu, *Jean Hus* se presente à lui sur un étang avec une torche ardente à la main, mais à l'instant & la torche & *Jean Hus* sont dévorez par un chien. Là-dessus *St. Wencestas* se montre & demande à *Rosemberg* s'il a vû le chien & le fallot. J'ai vû l'un & l'autre, dit-il, mais je ne sçai ce que cela présage. *Dieu*, dit le Saint, *a juré de punir la Bohème par divers erreurs pendant deux cens quarante-sept ans.* En même temps il voit un grand homme affreux qui met le feu à un gros monceau de paille. Là-dessus le Saint lui dit : *Souvenez-vous de Dieu, de moi, de St. Adelbert, & n'abandonnez pas votre premiere foi, féconde en graces divines.* Aussi-tôt après la vision, *Rosemberg* s'en alla avec cinq-cens chevaux trouver le légat du Pape à *Ziebrac*, forteresse appartenante aux *Rosembergs*, fit son abjuration, alla enlever aux Hussites la ville de *Wodnian* dans le district de Prachin (a) & en fit abbatre les murailles, afin qu'elle ne leur servît plus de retraite.

(a) *Czechor.* Mars Morav. p. 458.

Théobald met au sixiéme de Juillet de cette année la défaite du même *Rosemberg* devant Tabor où il avoit mis le siége par ordre de l'Empereur; mais *Nicolas de Hussinetz*, à qui *Ziska* avoit confié cette importante place, avec la fleur de son armée, fit une si vigoureuse sortie, qu'il mit les assiégeans en déroute après en avoir fait un grand carnage. *Balbin* témoigne avoir entre ses mains trois lettres de l'Empereur à *Ulric de Rosemberg*. Dans la premiere écrite de Hongrie, il lui ordonne de se joindre avec *Rogirz de Landeslein* gouverneur de *Budweis* pour assiéger Tabor. Dans la seconde, écrite du camp au monastere de *Cladro* dans le district de *Pilsen*, il lui commande de traverser les Hussites dans la construction de leur Tabor, & lui donne avis qu'il lui envoye des troupes de Baviere & d'Autriche. Dans la troisiéme il console ce Général de sa défaite qu'il imputoit aux troupes Autrichiennes (b).

(b) *Balb.* Epit. p. 441. 442.

Siége de Prague par les troupes Impériales.

V. Le reste de l'armée étant arrivé le 30. de Juin, elle campa devant Prague dans des endroits qu'il est inutile de marquer, parce que les noms en sont trop barbares & trop inconnus. Les premiers

jours se passerent en escarmouches, où il y eut beaucoup de sang répandu de part & d'autre. Le onziéme de Juillet, l'Empereur fit former le siége en trois ou quatre endroits devant la vieille & la nouvelle ville de Prague. On a peu de détail de ce premier siége, qui tourna mal pour les troupes impériales, quoique l'Empereur eût garnison dans la forteresse de *Wenceslas* d'où on pouvoit battre la vieille Ville, & dans celle de Wisrhade qui commandoit la nouvelle. Les *Taborites* qui se battoient en désesperés, comme pour leurs autels & leurs foyers, eurent bien-tôt repoussé les assiégeants de la nouvelle ville. La vieille ville eut plus à souffrir, quoiqu'elle fût mieux fortifiée, parce que les Impériaux avoient fait entrer beaucoup de troupes par le *petit côté* dont ils étoient les maîtres. Les Hongrois s'étoient postez dans le grand enclos du Palais épiscopal, d'où ils lançoient leurs traits jusques dans la vieille ville. Cependant les *Taborites* étant venus au secours des assiégez, ils chasserent les Impériaux de la ville & les poursuivirent jusqu'à la Moldave. 1420.

Ziska défait les Allemands sur sa montagne.

VI. Les Allemands voyant qu'il seroit impossible de venir à bout de la vieille Ville, si l'on ne chassoit *Ziska* d'une haute montagne à l'orient de la nouvelle ville près du gibet de Prague, & qu'on appelle encore la *montagne de Ziska*, dont il s'étoit emparé, & où il s'étoit retranché jusqu'aux dents, prirent la résolution de l'y aller forcer. L'attaque se fit d'abord assez heureusement; les troupes Saxonnes avoient déja forcé les retranchemens malgré la résistance des assiegez, entre lesquels il se trouva deux femmes & une fille les armes à la main, qui aimerent mieux périr que de se rendre. L'infanterie ayant arraché les hayes, coupé les fascines, comblé les fossez pour frayer le chemin à la cavalerie, on étoit au sommet de la montagne. *Ziska* lui-méme étoit aux abois si les *Taborites* de la nouvelle ville ne fussent accourus à son secours. Ils avoient à leur tête un prêtre *Taborite* (a) qui au lieu d'étendart portoit le ciboire. A ce signal le combat commença avec une nouvelle furie. Les troupes Allemandes furent repoussées & mises en déroute, quoi qu'elles fussent sans cesse rafraîchies par des détachemens que leur envoyoit l'Empereur. Les Historiens donnent beaucoup d'éloges à la valeur d'un vigneron nommé *Robyk* homme grossier, mais robuste & courageux, qui avec *Ziska* fit durer le combat juqu'à l'arrivée des *Taborites* (b). Les Imperiaux perdirent plus de 1500. hommes à cette action qui dura tout le jour. *Ziska* y perdit la moitié de ses meilleurs *Taborites*. Il fut lui-

(a) *Vitus Lipiczky*.

(b) *Theobaldus* p. 84. *Balb. Epit.* p. 440. *Czechor*. p. 462.

1420. même abbattu par terre, mais il en fut quitte pour une legére blessure. On trouva entre les morts les deux femmes & la fille dont on vient de parler. Quelques jours après (a) cette défaite, il arriva un autre désastre; le feu ayant pris par un grand vent dans le camp imperial, consuma quantité de richesses & d'effets de grand prix; mais sur tout les échelles pour le siége. On dit que le feu y fut mis par une femme de Prague qui rodoit *incognito* dans le camp (b). Le siége cependant continuoit toujours au grand desavantage des Impériaux, fort maltraitez par les machines de guerre de ceux de Prague. Il restoit encore deux monasteres à Prague que les *Taborites* brûlerent, parce qu'ils les incommodoient.

(a) Le 19. de Juillet.

(b) *Balb.* ubi supr.

L'Empereur leve le siége, & se fait couronner.

VII. Enfin le 30 de Juillet de cette année *Sigismond* leva le siége de l'avis de tous les chefs de l'armée. Il dura à peu près un mois, pendant lequel ceux de Prague, pour montrer qu'ils n'avoient pas peur, ne fermerent les portes ni jour ni nuit. Cependant comme *Sigismond* étoit encore maître du petit côté où étoit la forteresse de *St. Wenceslas*, il s'y fit couronner le même jour (1) par l'archevêque *Conrad*, qui ne s'étoit pas encore déclaré Hussite, & créa selon la coutume plusieurs Chevaliers. Comme ce prince manquoit toujours d'argent, il enleva les trésors que son pere & son frere avoient cachez à Carlstein & ailleurs, les lames d'or & d'argent dont les tombeaux des Saints étoient couverts dans la basilique de *St. Wenceslas*; il engagea plusieurs villes de Bohême aux Ducs de Saxe, pour payer leurs troupes, les joyaux de la couronne à des banquiers, & les reliques impériales aux Nurembergeois pour une grosse somme d'argent. *Les Historiens catholiques* (dit Balbin), *ont remarqué, il y a long-temps, que cet argent a été funeste à plusieurs, & qu'il n'a de rien servi ni à Sigismond, ni à aucun Roi de Bohême* (c).

(c) *Epit.* 440.

Premiere défaite de l'Empereur en Bohême.

VIII. L'on rapporte peu d'exemples d'une défaite aussi complette que le fut celle de *Sigismond* cette année: ce ne fut pas seulement devant Prague qu'il fut battu, il le fut par tout où il voulut pénétrer depuis en Bohême. On ne peut en avoir un meilleur témoin que *Henri de Landshut*, duc de Baviere qui y étoit, & qui eut bonne part à la déroute generale. Voici comme il en parle dans une lettre qu'il écrivit de Prague cette même année à son Chancelier. *Nous avons attaqué la Bohême par cinq fois; & tout autant de*

(1) C'est ainsi que *Balbin* le rapporte. *Thibaut* marque ce couronnement le 20. de Juillet, & *Czechorod* le 28.

fois

fois nous avons été défaits avec perte de nos troupes, de nos armes, de nos machines & instrumens de guerre, de nos provisions, de nos valets d'armée. La plus grande partie de nos gens a peri par le fer, & l'autre dans la fuite. Enfin par je ne sçai quelle maligne fatalité nous avons toujours honteusement tourné le dos, même sans avoir vû l'ennemi (a).

1420.

(a) [illegible] L. VII. p. 780. Czechor.

Retraite de l'Empereur.

IX. Enfin *Sigismond* si opiniatrément poursuivi par la fortune n'eut point d'autre parti à prendre que de se retirer en Moravie & de là en Hongrie, après avoir licentié ce qui lui restoit de troupes Allemandes, & laissé des garnisons dans les deux forteresses de Prague. En s'en allant il passa à Litomeritz pour s'assurer de la fidélité de cette ville. Etant à Kuttemberg il partagea ses Hongrois en deux bandes, avec ordre d'aller fourager les terres de quelques seigneurs Hussites, en qui il avoit trouvé plus de résistance (1).

Suite de la victoire des Bohémiens. Nouveau siége de Wisrhade par les Taborites.

X. Quelque sanglant qu'eût été le siége de Prague, ce qui se passa depuis cette année ne le fut pas moins. Les uns enflez de leur victoire, les autres irrités de leur défaite, ils se ruoient les uns sur les autres avec une fureur inoüie. *Ziska* ayant quelque repit par la retraite de *Sigismond*, en profita pour mettre tout à feu & à sang en Bohême. Sa fureur se déchaîna sur tout sur les monasteres (2). Ce qui se fit de plus mémorable depuis la retraite de l'Empereur furent deux siéges de *Wisrhade* entrepris par les Hussites. La premiere tentative fut faite par quelques *Taborites* & par les habitans de la nouvelle ville; mais elle ne leur réussit pas. Car la garnison du château voyant les feux & les lanternes des assiégeants, ne fit semblant de rien, jusqu'à ce qu'ils fussent près de forcer la porte de la forteresse. Alors elle fit une sortie, se jetta sur les *Taborites* & en tua un grand nombre. Les fuyards eurent bien de la peine à échaper, parce que la porte de la nouvelle ville fut fermée par ordre du Sénat, & ils auroient tous péri si la garnison craignant une sortie de la nouvelle ville ne se fût retirée dans le château. Les *Taborites* s'en plaignirent au Sénat comme d'une hostilité, disant qu'il n'avoit fait fermer les portes, qu'afin qu'ils périssent seuls, & menacerent de sortir de la ville. Cette menace allarma ceux de Prague, qui destituez de ce secours ne se pouvoient défendre contre l'Empereur s'il revenoit les attaquer,

(1) C'étoient les comtes *Hinko* & *Victorin de Boczkon de Cunstat* Seigneur de *Podiebrad*, ville sur l'Elbe qui a donné un Roi Hussite à la Bohême, fils de ce *Victorin*. Balbin *Epit.* p. 441.

(2) On a ramassé ailleurs à part toutes les désolations de couvens, & les massacres de Prêtres arrivez en des temps differens; mais on a changé de méthode, & on les mettra chacun en sa place & dans son temps.

1420. comme il le fit. Là-dessus les prêtres & les citoyens de la ville s'assemblerent pour prévenir le danger commun. Il fut résolu dans cette assemblée d'engager les *Taborites* à ne les point abandonner. Ils ne purent pourtant si bien faire qu'il n'en sortît un grand nombre avec leurs drapeaux où ils avoient peint des calices, & s'allerent joindre à *Ziska* qui faisoit tous les jours de nouvelles conquêtes, renforcé de nouvelles troupes.

Prise de *Rziczan*, & de *Prachaticz*.

XI. Ce Général voulant éprouver leur valeur les mena à une petite ville nommée *Rziczan* où il y avoit une forteresse ; on ne sçait dans quel district. Il emporta l'une & l'autre & y brûla sept prêtres après les avoir garrotez & enfermez dans un poële ardent. De-là il marcha à Prachacitz. En chemin faisant il fit noyer *Herman* évêque de *Nicopoli*, & suffragant de l'archevêque de Prague, avec deux prêtres. On prétend qu'il avoit ordonné des prêtres *Taborites*, comme en effet il en fut censuré par l'archevêque *Conrad* ; que même il donna la communion sous les deux especes, mais que s'én étant repentit il avoit fait sa paix. C'est pour cela qu'il fut traité comme transfuge & apostat par les Hussites. Quelques jours après *Ziska* arriva devant Prachaticz, dans le district de Prachin, où l'on a dit que *Ziska* avoit fait ses premieres études. Il somma d'abord la ville de se rendre, & de chasser les Catholiques, assurant les habitans de sa protection en ce cas-là. Mais les Catholiques animez par leurs prêtres n'écouterent point ses propositions, & se disposerent à se bien défendre, lui disant qu'ils n'avoient rien à craindre d'un petit gentilhomme comme lui. Irrité de ce mépris, il investit la ville de tous côtez. Elle ne resista pas long-temps. Dès le premier assaut ils demanderent quartier. *Ziska* n'étoit pas d'humeur à leur en faire après en avoir été insulté. Il entra dans la ville & y fit un grand carnage. On compte qu'il y eut 135. hommes d'égorgez, selon l'ordre qu'il en avoit donné (1) ; ce qui faisoit la plus grande partie des habitans. Les prêtres qui n'avoient pas pris les armes, & le peuple avec les femmes & les enfans se refugierent dans l'Eglise, où *Æneas Sylvius* dit qu'il les fit tous brûler (a). D'autres racontent la chose d'une maniere tant soit peu moins tragique. Ils disent que *Ziska* ayant fait sortir les femmes & les enfans de la ville, fit mettre le feu à l'Eglise, & qu'il y eut plus de 800. personnes consumées dans cette incendie (b). Pendant ce temps-là les *Ta-*

(a) Cap. XLII.

(b) *Balb. Misc.* §. LXXVI.

(1) *Theobald* dit qu'il avoit ordonné à ses gens de tuer 130. citoyens. p. 85. 86. D'autres disent qu'il en périt 900.

borites qui étoient restez à Prague, s'étant partagez en deux bandes allerent piller, les uns sur les terres du seigneur de *Rosemberg*, les autres en *Lusace*. 1420.

XII. Cependant le 15. de Septembre ceux de Prague joints aux Orebites, aux *Taborites* & aux villes de *Graditz*, de *Zatec*, de *Launy* & de *Slan* qui avoient quitté le parti de l'Empereur, recommencerent le siége de *Wisrhade*. Toutes ces troupes liguées avoient à leur tête des chefs d'une valeur éprouvée. *Sigismond* de retour de Hongrie étoit à *Cuttemberg*, fort mortifié de ces nouvelles quoiqu'il tâchât de divertir son chagrin avec des instrumens de musique, *Spem vultû simulat, premit altum corde dolorem.* Pour ne point céder à *Ziska* en incendies & en massacres, il infestoit tous les environs avec ses Hussars. Il mit tout à feu & à sang autour de *Boleslau*, capitale du district de ce nom, n'épargnant ni les femmes, ni les enfans. Les assiégez réduits à l'extrémité lui députerent pour lui demander des vivres, sans quoi ils ne pouvoient pas tenir plus d'un mois. Il leur promit de leur en envoyer dans trois semaines au plus tard. En même temps il écrivit en Moravie pour en tirer du secours; en attendant il prit des mesures & donna des ordres pour faire venir des vivres par terre & par eau aux assiégez; mais *Nicolas de Hussinetz* l'ayant sçu, alla s'emparer avec un corps de *Taborites*, de l'Isle qui est au pied de *Wisrhade*, afin de pouvoir couper les vivres en bouchant la riviere avec des chaînes & des fascines.

Autre siége de *Wisrhade* par les *Taborites*.

XIII. Pendant que ces choses se passoient, quelques Seigneurs assemblés à *Graditz* écrivirent à l'Empereur pour lui répresenter l'état déplorable où étoit tout le pays, & lui offrir leurs soins pour quelque accommodement amiable avec ceux de Prague. L'Empereur répondit favorablement & promit d'oublier tout le passé si on le vouloit reconnoître pour Roi. Ces Seigneurs porterent aussi-tôt ces nouvelles à ceux de Prague. Ceux-ci ayant pris du temps pour en délibérer, se déchaînerent d'abord contre *Sigismond*, comme contre leur ennemi déclaré, ainsi qu'il l'avoit fait paroître par le siége de leur ville. Ils disoient d'ailleurs qu'il vouloit opprimer leur religion, & que si Dieu ne les en eût préservez il seroit arrivé ce que *Charles IV.* avoit prédit avant sa mort, *que l'un de ses deux fils* perdroit Prague (1). Cependant

On tente vainement un accommodement.

(1) *Hagec* raconte qu'en 1377. *Charles IV.* étant à la fenêtre de son appartement à *Wisrhade* d'où il regardoit la Ville, se mit à pleurer. Le Gouverneur lui en ayant demandé la cause : *Je sçai*, dit-il, *que mes deux fils seront ennemis de ce Royaume, & que l'un d'eux abîmera Prague ; mais si je sçavois lequel c'est des deux, je le tuerois de ma propre main.* Theob. p. 87.

1420. ils conclurent que si l'Empereur vouloit permettre une conférence de ses Théologiens avec ceux de Prague sur les quatre articles de religion dont *Ziska* étoit convenu, ils consentiroient à un accommodement. La réponse portée à l'Empereur qui étoit alors à Berone, il donna les mains à une conférence où il vouloit assister lui-même; mais il ajoutoit qu'il falloit auparavant faire une trêve & se retirer de devant *Wisrhade*. Ceux de Prague au contraire déclarerent qu'ils ne cesseroient point d'agir jusqu'à ce que l'Empereur entendît leurs théologiens & leur cédât lui-même volontairement *Wisrhade*. L'Empereur en colere renvoya cette demande aux *calendes greques*. Toutes les avenuës de *Wisrhade* étant fermées par terre & par mer, la garnison fut contrainte de capituler après un siége de plus de cinq semaines, où l'on mangea six-vingt chevaux, des rats, des chiens & des chats. On envoya de part & d'autre des officiers pour parlementer. La convention fut que si dans quinze jours l'Empereur ne délivroit pas sa place, ou n'y envoyoit pas des vivres dans la quinzaine, elle se rendoit sans nulle opposition.

Seconde défaite de l'Empereur.

XIV. Le 31. d'Octobre l'Empereur se disposa à faire lever le siége de *Wisrhade* avec une armée qui lui étoit venuë de Moravie. En même temps il ordonna à la garnison du château de *saint Wenceslas* d'aller attaquer la Maison de Saxe assiégée par ceux de Prague dans la petite ville, & de la brûler, s'il se pouvoit, pendant qu'il iroit devant *Wisrhade* attaquer les *Taborites*. Mais ses lettres ayant été interceptées, ceux de Prague se mirent en état de le bien recevoir. Il posta son armée sur une haute colline, d'où il se montra aux assiégez l'épée à la main, comme pour leur faire signe de charger l'ennemi; mais il étoit trop tard; le temps auquel ils avoient promis de se rendre, étoit expiré depuis plus d'un jour. De sorte que les assiégez en gens de parole ne tirérent pas même l'épée. Les Impériaux voyant que la garnison ne faisoit pas la moindre défense, & que d'ailleurs ceux de Prague s'étoient trop bien retranchez pour les pouvoir forcer, avertirent l'Empereur de ne pas s'exposer, lui & son armée. *Non, non,* dit-il, *je veux hazarder le combat avec ces Porte-fleaux.* Un de ses Généraux (1) lui ayant représenté que ces fléaux étoient fort redoutables: *Vous autres Moraves*, repartit-il, *vous n'etes que des poltrons.* Aussi-tôt les cavaliers descendant de cheval, *Vous allez voir,*

(1) *Despota Plumlovisens Cravartius* capitaine de Moravie. Il fut tué dans cette action. *Theob.* p. 88.

dirent-ils, *que nous irons où Votre Majesté n'ira pas.* A l'instant s'étant jettez avec furie en divers endroits, ils furent par tout taillez en piéces, ou assommez à grands coups de ces fleaux que l'Empereur avoit si fort méprisez. Les Hongrois ayant voulu les défendre, ils eurent à dos ceux de *Zatec*, de *Launy* & de *Slan*, qui en passérent au fil de l'épée un grand nombre, mirent en fuite les autres. L'Empereur lui-même fut du nombre des fuyards. Ceux de Prague qui étoient dans d'autres retranchemens, voyant cette déroute, se jettérent sur les Moraves, & sans faire quartier à aucun, ni s'amuser à faire des prisonniers, les assommérent avec leurs fleaux de fer. La victoire ne fut pas moins compléte, ni la défaite moins générale. La plus grande partie de la noblesse de Moravie y demeura. On peut voir les noms des principaux dans *Theobald*, *Balbin*, & *Czechorod.* Un des Généraux échapé de cette boucherie, qui a décrit cette action, dit qu'il y périt trois cens ou environ des Grands Seigneurs Bohêmiens du parti de l'Empereur. Leurs corps demeurerent quatre jours sans sépulture en proie aux chiens, ce qui causa une telle infection, que la place n'étoit pas tenable. Enfin un des Généraux touché de compassion du sort malheureux de tant de braves gens, les fit enterrer à ses dépens dans le cimetiere de *saint Pancrace* voisin du champ de bataille. On voyoit encore leurs noms dans ce cimetiere du temps de *Theobald.* (a).

1420.

(a) *Theobald.* ubi supr. p. 88. *Balbin. Epit. Rer. Bohem.* L. IV. C. VII. p. 442.

La forteresse de *Wisrhade* démolie.

XV. Le même jour que se donna la bataille, les Impériaux rendirent *Wisrhade* à ceux de Prague avec les *catapultes*, les mortiers & autres machines de guerre, à la réserve de leurs propres armes, selon la capitulation. Ils témoignérent une grande reconnoissance à la garnison de ce qu'elle avoit si fidellement tenu sa parole, & leur donnérent libéralement tout ce qui lui étoit nécessaire pour se retirer en bon ordre. Les jours suivans furent employez à démolir la forteresse & à piller les églises. On en compte quatorze de ruinées dans ce temps-là. A cette occasion on raconte que pendant le siége les assiégeans manquant de grosses pierres, brisérent les colomnes & les pilliers d'une église pour les jetter par monceaux contre la place avec leurs *catapultes.* Le troisième de Novembre qui étoit un Dimanche, ceux de Prague furent en procession dans l'endroit où ils avoient remporté la victoire, pour en rendre graces à Dieu solemnellement au chant de leurs hymnes en Bohêmien.

Fondation de *Wisrhade.*

XVI. Ainsi périt la superbe forteresse de *Wisrhade*, qui avoit

1420. été le séjour des Ducs & des Rois de Bohême. Elle étoit plus ancienne que la ville de Prague, ayant été fondée en 683. par *Crocus* second Duc de Bohême. Quelques années après elle avoit été mieux munie par *Libussa* fille de ce Duc qui avoit le gouvernement de Bohême. *Przimislaus* troisiéme Duc de Bohême fut le premier qui l'appella *Wisrhade*, mot Bohêmien qui signifie *lieu élevé*. Il n'en restoit plus que quelques monumens. C'étoit un jardin potager du temps de *Theobald. Et campos ubi Troja fuit* (a). L'Eglise collégiale de cette forteresse, fondée dans l'onziéme siecle par le duc *Brzetislas*, & ensuite ornée magnifiquement par le duc *Sobiezlas*, avoit de grands priviléges accordez par *Alexandre II.* Elle relevoit immédiatement du Pape. Le Prince & Chancelier de Bohême en étoit le Prévôt perpétuel. Le Prévôt, le Doyen, les Chanoines avoient le privilege de porter la mitre dans les jours solemnels, & même le Diacre quand on célébroit la Messe devant le Duc.

(a) *Theobald.* p. 88. *Balb.* Epit. p. 204. *Czechor.* Mars Morav. p. 266.

Ravages que font les Impériaux dans leur retraite.

XVII. L'Empereur voulant se vanger en quelque sorte de la perte de *Wisrhade*, s'alla jetter sur les terres de *Victorin de Podiebrad*, & de *Henri* son frere, parce qu'ils avoient assisté ceux de Prague, & il porta la désolation par tout ; mais un autre Seigneur de la Maison de *Podiebrad* (b), qui auparavant avoit été l'ennemi capital des Praguois, irrité de cette irruption contre ceux de sa Maison, conspira avec eux contre l'Empereur, & se rangea dans le parti des *Calixtins*. L'Empereur avec ses Hussars exerça les mêmes violences dans tout le territoire de Prague ; il brûla, pilla tout, & fit mener des vivres dans le château de *Wenceslas* situé dans la vieille ville.

(b) *Bociccus Podiebrad.*

Horribles cruautez des Orébites.

XVIII. Dans ce même temps plusieurs paysans s'assemblérent sur une montagne, qu'ils appellérent Oreb (1), entre *Ledecz* dans le district de *Czatzlavver*, & la forteresse de *Lipnich* dans le district de *Leitmeritz*. De-là ils faisoient des courses dans tout le voisinage, principalement aux environs de *Graditz*, pillant, massacrant, brûlant, sur tout les moines. Ceux qu'ils ne brûloient pas, ils les mettoient enchainez sur la glace pour les faire périr de froid (c). On rapporte d'eux des choses aussi infâmes qu'inhumaines. Ils coupoient à quelques-uns les parties, & les leur pendoient au cou, au lieu d'*amuletes*. Les Bohêmiens eurent tant d'horreur de cette barbarie, qu'ils entreprirent de s'en défaire, quoiqu'ils s'en fussent bien

(c) C'étoit au mois de Novembre.

(1) D'autres disent qu'elle s'appelloit ainsi. Quoi qu'il en soit, c'est de là qu'ils furent appellez *Orébites*.

servis au siége de *Wisrhade*. Les Orébites en ayant eu le vent, prirent le parti de se retirer à *Tabor* auprès de *Ziska*. Ce que les Hussars de l'Empereur ayant sçû, ils se campérent dans un certain lieu en embuscade; mais les Orébites avoient pris un autre chemin: ils furent pourtant atteints par les Hussars dans un taillis où ils se défendirent si bien, qu'il n'y en eut que quatorze de tuez à coups de fléches. De ce nombre étoit leur prêtre qui fut renversé avec le vase où il portoit l'Eucharistie, qu'il élevoit en guise d'étendart. Ils portérent ce vase à *Tabor* où *Ziska* les prit en sa protection (a). Ils firent depuis de grands ravages en Moravie & en Silésie. On en pourra parler dans son lieu. 1420.

(a) *Theob.* ubi supr. cap. XLI.

Division entre ceux de Prague, & les *Taborites*.

XIX. Après la conquête de *Wisrhade*, ceux de Prague ne pouvant rien attendre que de funeste de la part de *Sigismond* confus & irrité de sa défaite, d'ailleurs obstiné à leur refuser le libre exercice de leur religion, ne penserent plus qu'à se choisir un autre Roi. Les principaux Seigneurs d'entre eux s'étant assemblez (1), ils jettérent les yeux sur *Jagellon* roi de Pologne, qui avoit embrassé le christianisme en 1389. & résolurent unanimement de lui offrir la Couronne, pourvû qu'il les laissât communier sous les deux especes; mais les *Taborites* s'opposérent vivement à ce dessein. Ils disoient qu'il leur falloit un Roi Bohêmien, & qui eût ses terres dans le païs. *Nicolas de Hussinetz* sur tout éclata ouvertement contre une telle proposition. *A peine avons-nous chassé*, disoit-il, *un Roi étranger, que vous voulez en appeller encore un.* Voyant qu'il ne gagnoit rien par ses remontrances, il fit sortir de Prague tous les *Taborites*, & s'en alla avec eux joindre les autres qui étoient occupez à quelques siéges (2).

Rziczan rendu à ceux de Prague.

XX. Nicolas de Hussinetz feignant de vouloir reprendre la petite ville de *Rziczan* sur les *Catholiques* tout proche de Prague, envoya des députez dans cette capitale pour attirer ceux de Prague, & se faciliter par-là l'entrée dans la ville. L'artifice réussit. Ceux de Prague allérent au-devant des *Taborites*, portant avec eux l'Eucharistie en grande pompe. A leur arrivée, comme leurs prêtres se disposoient à communier avec leurs ornemens, les *Taborites*, hommes & femmes, se jettérent sur ces prêtres. *A quoi servent*, disoient-ils, *ces habits de comédiens? quittez-les & communiez sans ces ornemens, ou nous vous les arracherons.* Mais les plus sages de

(1) *Hinsko*, ou *Henri de Kruschin*, *Victorin*, *Bozio* & *Henri de Podiebrad.* Theobald. *ubi supr.* p. 89.
(1) *Propovvitz* & *Lestna.*

1420. l'un & de l'autre parti les accommodérent, à condition que de part & d'autre on ne se traverseroit point dans le culte. Cependant *Hussinetz* entra dans Prague avec quelques prêtres, & proposa avec menaces à la Communauté, que, selon leur promesse, il y eut un égal nombre de *Taborites*, que de ceux de Prague, dans la Maison de ville & pour la garde des tours. Ceux de Prague s'étant assemblez pour en délibérer, répondirent que l'ennemi étant éloigné, ils n'avoient plus besoin d'une si forte garde, & que quand il seroit nécessaire, ils ne refuseroient pas de s'unir à eux pour le bien commun. Ainsi *Hussinetz* s'en retourna à l'armée. Le château de *Rziczan* se rendit à ceux de Prague, à condition que tout ce qu'il y avoit de monde auroit la vie sauve, & qu'hommes & femmes auroient la liberté de se retirer avec ce qu'ils pourroient emporter sur eux. Mais quelques *Taborites* s'étant fourrez avec ceux qui avoient été commandez pour faire sortir paisiblement les assiegez, se jettérent sur ces derniers, & les fouillant par tout, leur prirent ce qu'ils avoient de meilleur, non seulement leurs habits, leur or, leur argent, mais leurs ornemens, leurs ceintures d'or & d'argent, les exhortant à se joindre à eux pour suivre la loi de Dieu. *Ziska* se montra encore plus cruel que ses *Taborites*. Car ayant fait arrêter ceux qui étoient sortis de la forteresse, il les livra à des fondeurs qui les brûlerent inhumainement, quoiqu'ils offrissent de se faire instruire.

Tentative pour la réunion des deux partis.

XXI. Cependant quelques Seigneurs *Calixtins* vinrent à Prague pour tenter un accommodement entre les *Calixtins* & les *Taborites*; ils assemblérent pour cet effet les deux villes à l'Eglise de *saint Ambroise*. On donna ordre que chaque ville auroit sa place à part, & que les *Taborites* auroient aussi leur place particuliére, sans être confondus avec ceux de la vieille & de la nouvelle ville. On défendit en même temps, sous de certaines peines, qu'il ne se trouvât là ni femmes, ni prêtres, de peur que les prêtres par leurs suggestions, & les femmes par leurs clameurs n'aigrissent les esprits, & ne causassent de la confusion. Cette disposition déplaisant à *Hussinetz* zélé *Taborite*, qui esperoit d'avoir un grand parti si tous les Corps eussent été mêlez ensemble, il se retira fort mécontent & bien résolu de n'y plus retourner. Il ne voulut pas même se trouver à un repas auquel il avoit été invité par les Consuls dans la Maison de ville avec *Ziska* & les autres Seigneurs, craignant, disoit-il, d'y être assassiné. Cependant il fut obligé d'y revenir malgré lui, Ayant eu la jambe cassée par la chute de son

cheval

cheval dans une fosse, il fallut qu'il s'allât faire panser à Prague. 1420.
Mais la gangréne se mit dans ses blessures, & il en mourut le jour
de Noël dans la maison de *Rosemberg*. Cette mort mit la conster- Mort de *Hussinetz*.
nation chez les uns, & la joie chez les autres. Les *Taborites* perdoient un grand appui, & les *Calixtins* un redoutable ennemi. Quoique les *Taborites* eussent reconnu *Ziska* pour leur capitaine, c'étoit pourtant *Hussinetz* qui commandoit en chef. *Ziska* lui succéda.

XXII. L'Assemblée avoit été mandée dans l'Université au Conférence des *Taborites* & des *Calixtins*.
college de *Charles IV*. mais les *Taborites* déclarérent qu'ils ne s'y rendroient pas, craignant sans doute d'être opprimez par l'Université toute *Calixtine*. On leur accorda donc un autre endroit dans la ville. Les prêtres & les docteurs de l'un & de l'autre parti s'étant assemblez, les barons voulurent que l'on commençât l'acte par la célébration de la Messe. Mais le Recteur de l'Université dit qu'il falloit préalablement examiner certains articles des *Taborites* fort préjudiciables au royaume de Bohême. Là-dessus *Pierre de Maldonovitz* (1) alors prédicateur à *saint Michel*, lut ces articles en Latin & en Bohêmien, avec leurs qualifications. 1. Que Articles des *Taborites*.
cette année 1420. seroit la consommation du siécle & la fin de tous les maux, & que dans ces jours de vengeance & de rétribution, tous les ennemis de Dieu & tous les pécheurs du monde périroient, sans qu'il en restât aucun, par le feu, par le fer, par les sept dernieres plaies, par la famine, par les dents des bêtes, par les serpens, les scorpions, & par la mort, comme cela est dit *Ecclesiastique* XXXIX. 34. 36. 2. Que dans ce temps de vengeance il ne faut avoir aucune compassion des ennemis de Dieu, ni imiter la douceur de J. C. parce que c'est le temps du zèle, de la fureur, & de la cruauté. 3. Que tout fidéle est maudit s'il ne tire son épée pour répandre le sang des ennemis de J. C. & pour y tremper ses mains, parce que bienheureux est celui qui rendra au double à la grande prostituée le mal qu'elle a fait. 4. Que dans ce temps de vengeance, & long-temps avant le Jugement dernier, toutes les villes, bourgs, châteaux, & tous les édifices seront détruits comme Sodôme, & que Dieu n'y entrera point, ni aucun juste. 5. Que dans ce temps il ne restera que cinq villes où les fidéles seront obligez de se refugier, aussi-bien que dans les cavernes & dans les montagnes où sont assemblez les fidéles, & que Prague sera détruite comme Sodôme. 6. Que les fidéles assemblez dans ces montagnes, sont le corps mort où s'assembleront les ai-

(1) Il étoit aussi Notaire, & avoit soutenu *Jean Hus* à Constance.

1420. gles, c'est-à-dire, les armées du Seigneur, pour exécuter ses jugemens. 7. Que tout seigneur, vassal, paysan qui n'adhérera pas aux quatre articles, sçavoir la liberté de prêcher toute sorte de veritez, d'avancer la loi de Dieu, & de détruire les pécheurs, qu'un tel homme sera foulé aux pieds comme Satan, & comme le Dragon, & qu'on pillera ses biens aussi-bien que tous ceux des ennemis de J. C. 8. Que l'Eglise militante dans ce nouvel avenement de J. C. sera réparée jusqu'au dernier jugement, & qu'il n'y aura plus nul péché, nul scandale, nulle abomination, nul mensonge, & que les fidéles seront brillans comme le soleil, sans tache, c'est-à-dire, sans nul mélange de méchans. 9. Que dans cette réparation les élus ressusciteront de la premiere résurrection, jusqu'à la seconde qui sera générale, & que J. C. descendra du Ciel avec ses élus; qu'il conversera sur la terre, que tout œil le verra, qu'il donnera un grand festin sur les montagnes, qu'il regardera les conviez, qu'il jettera les méchans dans les ténebres extérieures, & qu'il consumera en un moment ceux qui ne se trouveront pas sur les montagnes. 10. Qu'avant cette premiere résurrection, ceux qui avoient été enlevez dans le ciel ne mourront pas, mais qu'ils viendront avec J. C. sur la terre, & qu'on verra accomplir ce qui est prédit *Isaie* LXV. & *Apocal.* XXI. 11. Que dans cette réformation il n'y aura plus ni persécution, ni souffrance, ni oppression, ni impôts, ni domination séculiere, & qu'il ne sera point permis aux fidéles de s'élire un Roi, parce que Dieu seul regnera, & que le Royaume sera donné au peuple de la terre, & que la gloire de ce regne sera plus grande que celle de la primitive Eglise. 12. Que dans ce regne chacun n'enseignera point son frere, mais qu'il sera enseigné de Dieu; qu'il n'y aura plus de loi écrite, que la Bible sera détruite, parce que la loi étant écrite dans tous les cœurs, il ne faudra plus de docteurs, & que tous les passages où l'Ecriture prédit des persécutions, des scandales, des erreurs, n'auront plus de lieu. 13. Que dans ce regne les femmes enfanteront sans douleur. 14. Qu'après la résurrection générale les hommes engendreront fils & filles. 15. Que dans le nouveau regne les femmes ne rendront point le devoir conjugal à leurs maris, parce qu'elles enfanteront sans cela. 16. Que dans ce jour de vengeance les femmes pourront quitter leurs maris & leurs enfans, pour se retirer sur les montagnes, & dans les villes de refuge. 17. Que dans cette réparation de l'Eglise on démolira jusqu'aux fondemens toutes les églises, les autels, les basiliques, les chapelles & autres semblables édifi-

ces ; qu'on détruira tout de même toutes les maisons des prêtres, comme étant infectées d'hérésies. 18. Que les prêtres évangeliques ne possederont point de biens temporels. 19. Qu'il n'y aura point de sacremens, point d'habits sacerdotaux, qui ne sont que des mommeries, & que les jupes (*joppæ*) des laïques & autres usages impertinens n'auroient plus de lieu, & qu'on retrancheroit toute superfluité dans les habits, parce que les femmes qui s'en servent, ne sont autre chose que des courtisanes parées. 20. Que les prêtres qui célebrent la Messe autrement qu'on ne faisoit dans la primitive Eglise, ne sont pas des prêtres, mais des hypocrites qui prient par ostentation, & qu'il ne faut pas entendre leur Messe. Qu'on peut faire le Service divin en plein air, dans les maisons, dans les tentes, aussi-bien que dans les maisons destinées à cela. 21. Que *Judas* n'a pas communié, & qu'il n'eut pas le pouvoir de faire le sacrement. 22. Que J. C. n'est pas corporellement & sacramentellement dans l'Eucharistie, & qu'il ne faut pas l'y adorer, ni fléchir les genoux devant le Sacrement, ni donner aucune marque de culte de latrie. Qu'il n'est point permis de garder le Sacrement pour le lendemain, afin de s'en servir pour le culte divin. Qu'il ne faut point l'élever. Qu'on prend aussi-bien le corps & le sang de J. C. dans le repas ordinaire que dans l'Eucharistie, pourvû qu'on soit en état de grace. Qu'on ne sçauroit dire la Messe plus d'une fois en un jour dans toutes les paroisses. Qu'un laïque peut se communier lui-même. 23. Qu'il ne faut rien croire que ce qui est contenu dans l'Ecriture sainte. Qu'il faut abolir absolument toutes les traditions humaines, comme on sépare la paille du bon grain. Qu'il ne faut point lire les écrits des anciens docteurs, comme *Denys*, *Origene*, *Cyprien*, *Chrysostôme*, *Jerôme*, *Augustin*, ni les alléguer pour confirmer l'Ecriture. 24. Que le Baptême & l'Eucharistie, aussi-bien que les autres sacremens, ne subsisteront pas dans l'Eglise jusqu'à ce que J. C. vienne. Qu'il ne faut point consacrer l'eau du Baptême. Qu'il ne faut point baptizer les enfans par questions & par réponses, ni avoir des parrains. 25. Qu'il ne faut faire aucun cas de la confession auriculaire. Qu'il ne faut point imposer de satisfactions aux pénitens, mais seulement leur dire, *Va, & ne péche plus.* Et qu'il ne faut point employer le chrême pour oindre les malades & les enfans baptisez. 26. Que les prêtres, sans être évêques, peuvent consacrer des évêques. 27. Qu'il ne faut point invoquer les Saints, parce qu'ils ne prient point pour nous dans le ciel. 28. Qu'il ne faut point ob-

1420.

1420. ſerver le Carême, & qu'on peut manger de tout ce qu'on veut dans ce temps-là. Qu'il ne faut pas célébrer d'autre fête que le Dimanche. 29. Qu'il ne faut point croire le Purgatoire, ni prier pour les morts. 30. Qu'il faut abolir les hymnes & les chanſons ſpirituelles. 31. Qu'il n'eſt pas permis aux chrétiens de manger de la viande étouffée, ni d'aucun animal avec ſon ſang (a).

(a) Manuſcrit de Breſlau.

Cette lecture faite, les ſentimens furent fort partagez. Les maîtres de l'Univerſité déclarerent ces articles, ou erronnez ou hérétiques, ou ſcandaleux, & offrirent d'en faire voir la fauſſeté par l'Écriture dans des théſes publiques. Quelques *Taborites* les ſoutintent tous véritables. D'autres plus modérez en excepterent quelques articles où ils trouvoient du venin, & qu'ils diſoient leur avoir été fauſſement imputez. *Au Concile de Conſtance*, dit l'un d'entr'eux, *on n'a mis ſur notre compte que quarante articles hérétiques, & vous nous en impoſez plus de ſeptante.* On demanda copie de ces articles pour y répondre. Cependant un certain *Nicolas Biſcupec* que les *Taborites* avoient pris pour leur principal prêtre, prenant la parole : Nous n'agiterons, dit-il, pour le préſent que cette queſtion, ſçavoir lequel eſt le mieux de faire la cêne, *cœnam conficere*, en habits ſacrdotaux, ou avec l'habit ordinaire. Pour nous, nous croyons que les prêtres des *Taborites* font mieux de donner la communion en habits tout ſimples, que ceux de Prague avec leurs ornemens, parce que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres ne s'en ſont point ſervis, & que c'eſt une invention des Papes, introduite pluſieurs ſiécles depuis. Il reprocha auſſi aux prêtres de ceux de Prague de n'avoir pas encore tout-à-fait renoncé à la *donation de Conſtantin*, & de poſſeder des biens ſéculiers. *Jean Hus* avoit fort inſiſté contre ces donations des Empereurs & contre la poſſeſſion des biens temporels par des Eccléſiaſtiques. Après que celui-ci eut parlé, *Jacobel* ſe leva pour lire un long cahier qui ſe réduiſoit à ces chefs.

Articles des *Calixtins.*

XXIII. 1. Que dans l'Egliſe il y a des choſes eſſentielles au ſalut, comme de *lire les paroles de la conſecration ſur le pain & le vin*, & d'autres accidentelles, telles que ſont celles qui regardent les ornemens. 2. Que perſonne ne peut, ni ne doit changer les premieres; mais que pour les autres on peut les omettre ſelon les temps, les heures, la néceſſité; qu'on doit pourtant les obſerver quand cela ſe peut. 3. Qu'il en eſt même des inſtitutions des ſaints docteurs, quand elles ne ſont pas contraires à la loi de Dieu, ou qu'elles ne mettent point d'obſtacle à ſa pratique. *Que ſi*, dit-

il, *les freres Taborites veulent imiter Jesus-Christ en tout dans la cène, qu'ils la fassent le soir après soupé & qu'ils lavent les pieds de ceux qui doivent communier.* Après avoir parlé, *Jacobel* remit son cahier entre les mains du Seigneur de *Maison neuve* pour le garder, & on fit sçavoir aux *Taborites* que s'ils avoient quelque chose à proposer, ils pouvoient le faire dans un certain terme, afin que conférant ces divers écrits on pût mieux éclaircir la verité. Ainsi finit la conférence. 1420.

Ce fut à peu près dans le même temps que le clergé s'assembla pour tâcher d'accommoder les différends de religion. *Théobald* prétend que cette assemblée n'aboutit pas à grand chose, parce que chacun vouloit avoir la raison de son côté, comme cela arrive d'ordinaire dans ces sortes de conférences où l'on cherche plus la victoire, que la verité. Cependant l'auteur du manuscrit de Breslau raconte l'affaire autrement & avec plus de circonstances. Après avoir parlé assez amplement, mais d'une maniere fort embroüillée, de la désunion de ceux de Prague avec les Taborites, entre lesquels il y avoit, dit-il, des *Picards*; il rapporte ce qui se passa dans ce synode. Le 8. de Juillet commença l'assemblée du Clergé dans la vieille ville au college de *Charles IV*. &c. Voyez dans ce manuscrit la suite qui finit par ces mots *par une relation génerale.*

Diverses Ambassades au roi de Pologne pour lui offrir la Couronne de Bohême.

XXIV. Comme *Sigismond* persistoit à refuser à ceux de Prague l'usage de la communion sous les deux espéces, ils tinrent aussi leur résolution de ne le point recevoir, & d'appeller le Roi de Pologne, malgré les Taborites. Ils avoient déja envoyé une ambassade à ce monarque pour le sonder. Elle fut fort bien reçûë mais le Roi se contenta de répondre pour lors, qu'il vouloit avoir l'avis de son Conseil, avant que de donner sa résolution sur une affaire de cette importance. Il insinuoit en même temps qu'il falloit aussi sçavoir sous quelle condition les grands de Bohême lui faisoient cette offre (a). Ils lui envoyerent peu de temps après une ambassade plus solemnelle, sçavoir de la part des Grands, *Hinko de Colstein*, de la part de la Noblesse *Jean Stlas*, deux Consuls de la part de la bourgeoisie, & deux Ecclésiastiques, *Jean Cardinal*, & *Pierre l'Anglois.* Avant leur arrivée *Wladislas* ayant tenu conseil là-dessus, il fut unanimement résolu que le Roi n'accepteroit point la couronne de Bohême, par ces raisons. 1. A cause de l'hérésie dont la Bohême étoit infectée. 2. A cause de la guerre intestine dont elle étoit déchirée. 3. Parce que *Sigis-*

(a) *Dlugos* Histor. Polon. L. XI. p. 428.

1420. *mond* étoit l'héritier légitime du royaume de Bohême, outre d'autres considérations moins importantes. On convint pourtant que le Roi ne s'ouvriroit point aux nouveaux ambassadeurs qui devoient venir, & de les laisser autant qu'il se pourroit dans l'espérance, afin de tenir en bride *Sigismond* alors ennemi de la Pologne.

Harangue des Ambassadeurs de Bohême au Roi de Pologne.

XXV. Ces ambassadeurs arrivés, ils tinrent ce discours au » Roi. Sire, quoi qu'après la mort de *Wenceslas* notre roi, nous » eussions envoyé une ambassade solemnelle au Roi des Romains » & de Hongrie, pour le prier humblement, que comme héritier & » successeur du royaume, il vînt en prendre possession; non con» tent de mépriser nos instances, il nous a donné pour toute ré» ponse, animé par les Allemands nos ennemis, qu'il ne viendroit » point en Bohême si nous ne remettions entre les mains de ses of» ficiers toutes les armes de Prague, & si nous n'abbattions un mur » de la ville pour y faire son entrée. Vous pouvez juger, Sire, » quelle fut notre indignation & notre surprise à l'ouïe de cette pro» position. Il s'est mis en effet en état d'exécuter ses menaces, ne » méditant que la ruine du royaume de Bohême. Il y est entré » avec une grosse armée qu'il avoit levée chez la plûpart des Prin» ces d'Allemagne nos ennemis, & après avoir ravagé tout le » pays, il a formé le siége de Prague. Voyant qu'il ne pouvoit ve» nir à bout de la prendre, il a enlevé la couronne royale, les re» liques des Saints, les trésors, les livres, les joyaux de la Couron» ne ramassez depuis long-temps, & les a dissipez ou portez en » Hongrie. C'est pourquoi, bien-loin de reconnoître un Roi si » cruel, un homme si profane, nous sommes résolus au contraire » de le poursuivre jusqu'à la mort comme un ennemi capital de » notre langue (*languagii*) & de notre nation. Si donc, Sire, votre » Sénérité veut bien accepter l'offre que nous lui faisons du royau» me de Bohême, nous en avons commission de tous les barons, » gentilshommes, citoyens, seigneurs & sujets de ce royaume, » pourvû que Votre Majesté nous donne sa parole royale de nous » défendre contre nos ennemis, & de consentir aux quatre arti» cles de notre religion, sçavoir *la communion sous les deux espéces*, » *la correction publique des crimes*, *la libre prédication de la parole de* » *Dieu par tout*, *& qu'on ôte aux Eglises & au Clergé la possession des* » *biens séculiers*. Votre Sénérité ne doit point se figurer que n'ac» ceptant pas le royaume de Bohême, elle puisse joüir en paix de » celui de Pologne, ou le conserver que par une grande effusion » de sang. *Sigismond* est notre ennemi commun, & quand il aura

» détruit ou au moins fort affoibli le royaume de Bohême, il aspirera à celui de Pologne. On en peut aisément juger par la sentence inique qu'il a portée à *Breslaw* contre votre Excellence & son royaume en faveur des chevaliers de l'Ordre Teutonique. On sçait que depuis long-temps il anime ces Chevaliers contre vous & votre royaume, & qu'il les soutient par ses armes & ses intrigues. 1420.

Réponse du Roi de Pologne.

XXVI. Le Roi répondit à cette harangue en ces termes : *Messieurs*, (Viri Nobiles) *nous apprenons avec douleur que vos démêlez avec* Sigismond *Roi de Hongrie vont toujours en augmentant ; nous ne sommes pas moins sensibles à vos pertes qu'aux notres, & sur tout la ruine de Prague nous afflige sensiblement, & nous offrons d'employer tous nos bons offices, si vous les voulez accepter, pour négocier une bonne réconciliation. Mais comme la proposition que vous nous faites d'accepter le royaume de Bohême demande une mure délibération, nous ne sçaurions y répondre avant que d'avoir consulté notre très-cher frere* Alexandre Withoud *duc de Lithuanie. C'est pour cela que nous allons lui envoyer une ambassade, afin de convenir d'un lieu où nous puissions nous aboucher & en délibérer ensemble.* En même temps deux des ambassadeurs de Bohême partirent pour la Lithuanie afin de communiquer l'affaire au Duc. A l'égard des deux autres, le Roi les fit conduire à *Micpotomize* avec ordre de les traiter honorablement. C'est un endroit séquestré & presque inhabité. La raison de cette précaution étoit que *Martin V.* avoit mis un interdit sur tous les endroits où séjourneroient les Hussites. De sorte que s'ils avoient demeuré davantage dans des lieux fréquentez, le peuple auroit été trop long-temps privé du service divin (a).

(a) *Dlugos* ubi supr. p. 434.

Diéte à Lublin sur les affaires de Bohême.

XXVII. Ladislas peu de temps après assembla une diete à Lublin pour déliberer avec son frere *Withoud* sur les offres de la Bohême. Les ambassadeurs s'y étant rendus, on leur fit cette réponse. » Il ne nous est pas permis à nous qui sommes des Princes chrétiens & qui voulons être reputez tels, d'accepter le royaume de Bohême, que vous nous offrez, sur tout *Sigismond* roi des Romains en étant l'héritier légitime. Car bien qu'il ait violé les droits de l'amitié & du sang par sa sentence arbitrale contre nous (1), nous remettons notre cause entre les mains de Dieu qui est le vangeur des injures. Nous ne refusons pourtant pas nos bons offices au royaume de Bohême. Si vous voulez renoncer à vos erreurs qui sont condamnées par toute l'E-

(1) En faveur de l'Ordre Teutonique.

1420. » glise, nous ferons ensorte de pacifier votre royaume sans que » votre honneur en souffre. C'est dans cette vuë que nous envoyons » des ambassadeurs à *Sigismond*, pour déliberer avec lui des » moyens de vous ramener à la Foi catholique, & de vous réconcilier avec l'Eglise. Nous écrirons en même temps au Siége apostolique, pour y négocier en votre faveur un retour honorable » & une réünion avantageuse. D'ailleurs comme *Sigismond* a déja deux royaumes, & qu'il lui seroit fort difficile de vaquer à » l'administration d'un troisiéme, peut-être que voyant votre » conversion, il voudra bien ceder son droit héréditaire, & vous » laisser celui de vous choisir un autre Roi qui vous convienne. En » ce cas, l'un de nous deux pourroit accepter vos offres, & se charger du gouvernement, & même en cas de refus de la part de *Sigismond*, si vous voulez abandonner vos erreurs, nous ne ferons » pas difficulté d'accepter le royaume, avec le consentement du » Siége apostolique (a).

(a) *Dlug.* ubi supr. p. 439.

Hostilitez réciproques.

XXVIII. Le reste de cette année se passa comme le commencement en brigandages, en incendies, en massacres, en profanations & en sacriléges. On raconte une action des plus inhumaines & des plus impies commise à *Jaromir* (1) par le capitaine de la garnison que les Impériaux avoient dans la forteresse. Le peuple de la ville s'étant assemblé pour prier Dieu, & pour communier sous les deux espéces, cet officier survint à l'impourvû; il en massacra un grand nombre dans l'Eglise, donna une partie du vin de l'Euchariftie à ses chevaux, & fit répandre le reste à terre (b). A peu près en même temps *Hinko de Podiebrad* Hussite, fit une action fort barbare dans une escarmouche qu'il eut avec quelques troupes de Silésie & de Lusace proche de la ville de *Nymbourg* sur les frontiéres de la Silésie. Ayant eu le dessus dans une action, il fit couper les mains, le nez & les oreilles aux prisonniers, & les renvoya dans cet état; mais il en porta bien-tôt la peine. La garnison impériale de *Nymbourg* lui dressa une embuscade, & le mit en fuite avec perte de plusieurs de ses gens.

(b) *Lupac.* 26. Decem. *Theobald.* p. 90. *Balbin* a oublié ce fait.

Conraditz pris, & brûlé par ceux de Prague.

XXIX. Quelques jours après ceux de Prague assiégerent le *nouveau Château* appellé *Conraditz*, bâti par *Wenceslas* en 1391. La garnison impériale se défendit vaillamment pendant un mois. Le Gouverneur ne pouvant plus tenir, se rendit à condition que la garnison pourroit se retirer en toute sureté à *Kaurschim* capitale du district de ce nom à quelques milles de Prague, & qu'on leur fourniroit

(1) Ville de Bohéme fondée au commencement du siécle onziéme par le Duc de ce nom.

niroit des chariots pour emmener ce qu'ils avoient de plus pré- 1420.
cieux. Ce qui fut accordé & même juré sur les saints Evangiles. Cependant quand la garnison qui ne pouvoit soupçonner les assiégeans d'infidelité sortit avec tous ses bagages, le peuple de Prague alla se jetter sur leurs chariots & piller tout ce qu'ils avoient. La garnison irritée de cette mauvaise foi rentra dans la forteresse avec serment de se défendre jusqu'à la derniere goute de leur sang. Mais ceux de Prague voyant bien que les assiegez ne pourroient tenir leur serment, puisqu'ils s'étoient déja rendus une fois, remirent le siége devant la forteresse & la battirent plus fort que jamais. Les assiégez se défendant en désesperez, tuerent d'abord cinq cens cinquante sept hommes à ceux de Prague; de sorte que ces derniers ne refuserent pas un accommodement. Les assiégez ayant fait mine de l'accepter, ceux de Prague leur envoyérent pour parlementer un officier qui leur tint ce langage: *Messieurs nos bons amis, nous sommes fort surpris, que destituez comme vous êtes de toute espérance de secours, vous vous défendiez avec tant d'opiniâtreté. Ainsi pendant qu'il en est temps encore rendez vous, & acceptez la grace qu'on vous offre.* Un officier de la garnison répondit de la part du Gouverneur: *Voici la réponse que notre Gouverneur nous a ordonné de vous faire. Comment êtes-vous étonnez que nous nous défendions avec tant de vigueur? Une telle défense n'est-elle pas nécessaire contre des perfides? Vous nous avez promis toute sorte de sûreté avec serment sur les saints Evangiles, & vous nous avez manqué de parole. Qui est-ce qui vous croira désormais? Nos gens en ont usé plus honnêtement dans la forteresse de* Wisrhade. *Sachez donc que nous aimons mieux mourir que de nous fier à vous.* Là-dessus ceux de Prague se mirent à miner la Place; mais les assiégez ayant fait sauter les mineurs par une contre-mine; il en fallut venir à une transaction, à la réquisition même de ceux de Prague, par laquelle les assiégez sortirent de la place à cheval. J'ai rapporté ce fait sur la relation de *Theobald*; la chose se raconte un peu autrement dans le manuscrit de Breslau. On n'y parle point de l'infidelité de ceux de Prague; mais on y ajoute que le gouverneur du Château ayant mis sur un chariot plusieurs manuscrits qui appartenoient à la Couronne, le peuple les enleva; que cette populace même étant entrée dans le Château pénétra jusques dans une voute, où il y avoit encore plusieurs livres qui furent aussi enlevez; que toutes ces dépoüilles furent venduës à vil prix par la populace à Prague, & que le lendemain la forteresse fut brûlée.



HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.



LIVRE IX.

1421. Incendie & pillage de divers monasteres.

I. E commencement de l'année 1421. amena les mêmes ſpectacles d'horreur. *Ziska* ſortit de Prague pour aller viſiter les moines du diſtrict de Pilſen, qu'il appelloit par dériſion *ſes bons amis & ſes beau-fréres*, Il y avoit deja fait auparavant une ſi cruelle moiſſon, qu'il ne pouvoit plus guéres qu'y glaner (a). Il parut qu'il n'en vouloit pas moins aux religieuſes qu'aux moines par l'incendie du couvent de *Cotiſchau*, où étoient des religieuſes de Prémontré. Elles firent

(a) Theob. p. 91.

pourtant assez de résistance par le secours des soldats qu'elles avoient fait venir à leurs dépens. On ne dit point quel fut le sort de ces Nones (a). De là *Ziska* s'alla jetter sur le monastére de *Cladraw* appartenant aux Bénédictins dans le même district près de la ville de Mise. Il en échapa cependant plusieurs moines qui ayant eu le vent de ce dessein emportérent leurs archives, & ce qu'ils avoient de plus précieux pour se sauver à Ratisbonne dans un monastére de leur Ordre. Ceux des plus courageux qui restérent, après s'être bien défendus avec une garnison qu'on leur avoit envoyée, périrent enfin, obligez de céder au nombre. *Ziska* libéral du bien d'autrui fit présent de *Cladraw* & de tout le territoire du monastére à un Président de la Monnoie, bon officier *(1)*. Celui-ci après avoir bien fortifié ce couvent & celui dont on vient de parler, en donna la garde à un homme de qualité (2) qui depuis le défendit vaillamment contre l'Empereur. *Balbin* rapporte ici la ruine de quelques autres couvents, comme celui de *Plassen* de l'Ordre de Cisteaux dans le même district : celui de *Teplitz* dans le cercle de *Litmeritz*, où il y avoit des religieuses du même Ordre, fut démoli & consumé dans les flammes. L'Abbesse de ce monastére voulant le sauver reçut les *Taborites* avec toute sorte de marques de bienveillance, & les régala de son mieux. Ils firent d'abord mine d'en vouloir user humainement; mais ils ne furent pas plûtôt rassasiez, qu'ils se jettérent sur une proie qu'ils dévoroient depuis long-temps des yeux. Ayant tiré les religieuses du couvent ils le pillérent, & le réduisirent en cendres. On dépoüilla les religieuses, & on en noya quelques-unes. Comme *Teplitz* est un lieu connu à cause de la salubrité de ses eaux, on ne sera peut-être pas fâché d'en trouver ici l'origine. Ce fut des pourceaux qui en découvrirent la source en foüillant la terre, sur la fin du douziéme siécle. *Judith* femme du Roi *Wladislas* y bâtit un couvent de religieuses Bénédictines, & leur en fit présent avec tout le territoire. Les Hussites l'ayant détruit, quelques Gentilshommes (b) bâtirent un château dans la même place, & en 1467. le roi *George de Podiebrad* leur en fit donation à perpetuité.

1421.

(a) *Balbin.* Miscell. *ubi supr.* p. 77.

(b) *Equites Wrzesoveccii.* Balb. Epit. p. 377.

Le manuscrit de *Breslaw* & *Theobald* disent qu'en ce temps-ci, ou à peu-près, *Ziska* s'avança vers Mise ville royale sur la riviere de Mise, fondée en 1131. par le Duc *Boleslas*. Comme c'étoit la

(1) *Pierre Smirzik de Svoyssina.* Il est appellé *Magister Monetæ.* Je crois que c'est lui qui avoit la direction des mines.

(2) *Chvvval* de la Maison de *Rzepicki.*

1421. patrie de *Jacobel*, on ne doit pas être surpris que *Ziska* y ait été bien venu. Il y avoit au voisinage une forteresse appellée *Schwamberg*, dont le Seigneur étoit fort ennemi des *Taborites*. *Ziska* apprenant qu'il vouloit l'aller attaquer devant Mise, s'avança vers lui avec ses *Taborites* & mit le siége devant sa forteresse. Elle se rendit par capitulation après six jours de résistance. Le Seigneur de *Schwamberg* se retira dans une forteresse voisine, dont le commandant eut bien de la peine à le garentir des violences des *Taborites*. Il fut même contraint de le tenir prisonnier. Il ne faut pas oublier ici la petite ville de *Rockisane* dans le district de *Pilsen*, non tant pour l'importance du lieu, que parce qu'elle a donné naissance au fameux *Jean de Rockisane*, dont il sera souvent parlé dans cette Histoire. *Ziska* y fit pendre quelques Chanoines réguliers de *St. Augustin*, & brûler dans de la poix un prêtre vénérable par son âge autant que par son caractére. La chose est assez touchante d'elle-même, sans y ajouter le miracle que *Balbin* y ajoute. *J'ai oüi dire*, dit-il, *aux Peres de notre Societé*, *qu'en* 1624. *lorsqu'ils ramenérent les habitans de cette ville à la foi Catholique par leurs prédications*, *l'endroit où ces saints hommes avoient souffert le martyre exhaloit une odeur si douce*, *qu'ils croyoient être dans le ciel* (a).

(a) *ubi supr.*

§. LXXVII.

Incendie & massacre de Commotau.

II. Le même Auteur met au 16. de Mars de cette année la tragédie de *Commotau*, assez belle ville du district de *Satz*. Les Auteurs racontent differemment cette action, mais ils conviennent tous qu'elle fut des plus sanglantes. Il paroît que la ville étoit déja assiegée depuis quelques jours, & qu'elle fut prise ce jour. Un Auteur dit qu'elle fut surprise par la trahison d'un sentinelle qui gardoit un poste, & qui se laissa gagner sur la promesse d'un chapeau plein d'argent qu'il reçut en effet par un trou de la muraille; mais le même Auteur ajoûte que le traître fut le premier exécuté (b). Outre l'esperance d'un grand butin dans un beau païs, *Ziska* avoit plus d'une raison d'en vouloir aux habitans de cette ville. On rapporte que pour l'insulter les femmes avec les enfans parurent sur les murailles toutes nuës (1), lui montrant ce que la pudeur veut qu'on cache; mais son principal grief, comme le témoigne *Balbin*, c'est que les Catholiques de cette ville avoient brûle plusieurs Taborites, & entr'autres un Seigneur (2) avec deux prêtres Hussites. *Dubrawski* raconte l'affaire un peu autrement. » A peu-près

(b) *Descript. de la Boh.* en Allemand par un Anonyme p. 88. imprimé à Francf. Leipsic. chez *Jean Ziegem* en 1712.

(1) *Lupac. Calend.* 16. Mart. Je crois plûtôt que ce fut pour exciter sa compassion qu'elles parurent toutes nuës.

(2) *Hromadka de Gislebricze.* Balb. *Epit. rer. Boh.* p. 444.

» en ce temps-là les Taborites, *dit-il*, eurent du dessous. Ils s'é- 1421.
» toient emparez des villes de *Chotieborz* (1) & de *Przelaucz* (2)
» *qu'ils avoient bien fortifiées*, & d'où ils incommodoient beaucoup
» ceux de *Chrudimer* (3) & de Cuttemberg. Un Maître de la mon-
» noie de ce dernier endroit nommé *Flasca* leur enleva ces deux
» places, en tua beaucoup, & en fit plusieurs prisonniers. A Cot-
» tiburg il en demeura plus de 1000. sur la place, & leur chef
» nommé *Hromada* fut conduit à *Crudim* avec trois prêtres qui se
» moquoient des vêtemens sacerdotaux, & ils furent brûlez en
» place publique. Ceux de *Cuttemberg* jettérent dans des puits 225
» *Taborites* qu'ils trouvérent à *Przelaucz* (a) Quoi qu'il en soit, *Ziska* s'étant rendu maître de Commotau, n'épargna ni les femmes, ni les enfans. On passa au fil de l'épée deux ou trois mille citoyens; *Lupatius* en met 22000; mais *Balbin* dans son Abrégé soupçonne que c'est une faute d'impression, quoique dans ses *Miscellanées* il dise que la chose n'est pas impossible en comptant les femmes & les enfans, outre les troupes étrangéres qui étoient venues de Misnie pour renforcer la garnison de la ville (b). On fit aussi brûler un bon nombre de prêtres, de gentilshommes, & d'ouvriers. *Dubrawski* rapporte que les femmes *Taborites* ayant emmené les femmes & les filles Catholiques hors de la ville sous promesse de leur donner la vie, on les fit brûler, même sans épargner les femmes grosses (c). *Balbin* témoigne que comme la plûpart de ces cruelles exécutions s'étoient faites dans l'église & dans le cimetiére, on n'y avoit plus enterré personne depuis ce temps-là. Je rapporterai dans les termes de cet Historien une particularité qui tient du prodige. » J'ai appris, *dit-il*, des concierges de cette
» Eglise, & j'ai vû moi-même une chose bien merveilleuse, &
» dont ni eux ni moi, n'avons pû encore trouver la raison. C'est que
» dans le cimetiére de cette Eglise, il y a une si grande quantité de
» dents humaines, qu'on diroit que comme dans la fable, on les a
» semées exprès en terre: sur tout quand il pleut, on peut amasser
» des dents toutes pures; si vous enfoncez le doigt dans la terre, vous
» trouverez des essains de dents. J'ai trouvé moi-même des dents
» dans les fentes des murailles du cimetiére, que j'ai montrées à ceux
» de nos péres qui y étoient avec moi. Peut-être cela étoit-il arrivé
» parce que plusieurs qui furent massacrez dans cette occasion

(a) *Dubrav.* Hist. Boh. L. XXVI. p. 685. 686.

(b) *Balb.* Epit. Rer. Bohem. p. 445. *Miscell.* ubi supr. §. LXXVIII.

(c) *Dubrav.* ubi supr. p. 688.

(1) Dans le district de *Czaslau*.
(2) Petite ville dans le district de Chrudimer sur l'Elbe.
(3) Dans le district de ce nom.

1421. » n'ayant point été inhumez, selon le rapport des habitans, leurs » dents se sont ainsi dispersées, les dents se corrompant beaucoup » plus tard que les autres os dans les cadavres. J'en laisse le juge- » ment à la sagacité du lecteur »; & moi aussi.

Prise de Beraune.

III. Les Taborites se piquérent, au rapport de *Balbin*, d'une plus grande humanité à *Beraune* qui fut assiegée quelques jours après. Mais selon son récit & celui de *Theobald*, cette humanité n'alla pas fort loin. Beraune étoit une ville royale à trois lieuës de Prague, fort attachée à l'ancienne religion. Elle étoit servie par un bon nombre de prêtres, & pourvûe d'un bon trésor ecclésiastique, ce qui n'étoit pas une petite amorce. Les Catholiques se défendirent durant trois jours avec une valeur incroyable, & tuérent aux assiégeants environ deux cens cinquante hommes. La ville prise, quelques habitans se retirérent dans la tour, où ils se défendirent en désesperez pendant tout un jour. Enfin la tour fut forcée. On passa au fil de l'épée ce qui restoit d'habitans. Leur chef *Jean de Chablitz* fut précipité de la tour & reçû en bas à coups de fleaux comme si c'eut été une gerbe de bled. Le curé nommé *Jaroslaus* avec trente-sept autres, tant prêtres que moines, furent brûlez aussi bien que quelques Seigneurs & quelques Docteurs de Prague, pour n'avoir pas voulu se faire Hussites. C'est le récit de *Theobald*; celui de *Balbin* (a) est un peu different. Il dit 1. qu'on ne fit point main basse, comme à l'ordinaire, sur tout ce qu'on rencontra, & que les chefs commandérent d'épargner le sang. 2. Qu'il n'y eut que le commandant de la tour qui fut précipité, & traité comme on vient de le dire. 3. Qu'on offrit la vie à ceux qui voudroient souscrire aux articles qu'il appelle *hérétiques*; & qu'on eut avec eux des conférences, où on les exhorta à avoir pitié d'eux-mêmes & des leurs, à céder au temps, & à ne pas irriter le vainqueur. 4. Qu'ayant obtenu un jour pour délibérer, & qu'étant demeurez infléxibles aux caresses & aux menaces, on en vint aux supplices. 5. Qu'on fit les exécutions dont on vient de parler. *Balbin* (b) observe au reste ici en passant pour marquer la richesse de Beraune, qu'en 1632. les Saxons enlevérent à cette Eglise 38 calices d'or & d'argent enrichis de pierreries, avec d'autres ornemens d'Eglise. Les habitans de *Melnik* (1) ayant appris ce qui se passoit à Beraune envoyérent des députez à Prague pour se mettre sous la protection de cette ville, & accepter les articles des Tabo-

(a) *ubi supr.* cap. XLV. p. 92.

(b) *Miscellan.* ubi sup. §. LXXIX.

(1) Petite ville avec un château sur une haute montagne dans le district de *Lytomeritz* où la Moldave & l'Elbe se joignent. *Theob.* ubi supr. p. 92.

rites. Ils furent bien reçûs, & on leur donna un Seigneur pour les commander. 1421.

IV. De Béraune *Ziska* se rendit à Broda de Bohême (1) : il alla d'abord camper devant *Tausch* ville royale avec une forteresse dans le district de Pilsen. La garnison se rendit après avoir tenu trois jours. *Ziska* la renforça de quelques-uns de ses gens, & s'en alla mettre le siége à Broda. Il fut repoussé par deux fois avec perte ; mais les assiégez ne pouvant tenir plus long-temps, se retirérent, les uns dans la tour, les autres dans l'eglise. Aussi-tôt les Taborites ayant rompu les portes, toute l'armée entra dans la ville : la garnison qui s'étoit retirée dans la tour, implora vainement la compassion des vainqueurs. On mit le feu à la tour, & on emmena les soldats hors de la ville, où ils furent brûlez ou assommez contre les loix de la guerre. Les habitans qui s'étoient retirez dans l'église de *saint Godar*, ne furent pas plus épargnez. Il en fut brûlé plus de deux cens avec l'église qui fut aussi mise en cendres. Il y eut une vingtaine de prêtres enveloppez dans cet incendie. Mais un certain *Nicolas Navarra*, secretaire du Chapitre de la métropole de Prague, fut plus maltraité que les autres, parce qu'il étoit ardent ennemi de *Jean Hus* & des Hussites. C'étoit à qui le déchireroit, comme pour le sacrifier aux manes de *Jean Hus*. Cependant les chefs de l'armée Taborite jugérent plus à propos de lui conserver le peu de vie qui lui restoit, pour le consumer dans les flammes. L'ayant emmené hors de la ville, ils le jettérent dans un tonneau de poix ardente (a).

Prise & massacre de *Broda*.

(a) *Theob.* ubi supr. *Balb.* Miscell. ubi supr. §. LXXXI.

V. Des conquêtes si rapides obligérent plusieurs villes à faire leur paix, à l'exemple de la ville de Melnitz. Les habitans de *Kaurschim* (2), capitale du district de ce nom, envoyérent des députez à ceux de Prague, avec offre de se joindre à eux. Aussi-tôt ces derniers envoyérent quelques troupes à *Kaurschim* recevoir le serment des habitans, qui promirent d'embrasser leur religion. En exécution du traité, ils allerent attaquer le monastere de Cisteaux, le mirent en cendres, & jetterent cinq prêtres dans le feu. L'exemple de ceux de *Kaurschim* fut imité par ceux de *Colin* ou *Colonia* (3). On y envoya des troupes de Prague qui brûlerent le couvent des

Plusieurs villes Catholiques se rendent à ceux de Prague.

(1) Il y a deux villes en Bohême qui s'appellent *Broda*, l'une la Bohémienne, l'autre l'Allemande ; l'Allemande est du côté de la Moravie, & la Bohémienne est à 3. ou 4. milles de Prague. Il y a aussi un *Broda* en Hongrie.

(2) C'est une des plus anciennes villes de Bohême, ayant été bâtie en 653.

(3) C'est une ville royale bien fortifiée dans le district de *Czaslavv* sur l'Elbe. Il y a à présent un château dans l'endroit où étoient les Dominicains. Les Capucins y ont un monastére.

1421. Dominicains avec six moines. A l'égard du doyen qui étoit un homme de qualité, ils le jettérent dans de la poix ardente. *Balbin* met à ce temps l'expédition de Chrudim (1) capitale du district de ce nom. Cette conquête ne donna pas de peine à *Ziska*, les habitans ayant déja pris les devans pour avoir bon quartier. Ils se signalérent même par une expédition qui dut être fort agréable aux Taborites, en s'emparant d'un monastere dont ils massacrérent les moines avec plusieurs citoyens. Dès que *Ziska* fut entré dans la ville, on courut au monastere des Dominicains, où l'on mit le feu. Il y eut, selon quelques-uns, huit, selon d'autres, dix-huit moines brûlez. *Balbin* dit que passant par-là, on lui montra la place du couvent & des bûchers. La conquête de *Raudnitz* (2) ne donna pas plus de peine à *Ziska*. *Conrad* (3) archevêque de Prague, qui favorisoit déja les Hussites, lui en facilita l'entrée, & donna même fort largement des rafraîchissemens à son armée. La ville n'en fut pas mieux traitée pour cela. Dès que les soldats eurent bien bû & bien mangé, ce fut à qui pilleroit le mieux. Ils se jettérent d'abord sur le couvent des Chanoines réguliers de *St. Augustin*, où il y avoit une très-belle église. L'Abbé Allemand nommé *Voldemar* ayant voulu faire quelque résistance, fut massacré des premiers. Plusieurs chanoines eurent le même sort. Quelques-uns se sauverent dans les souterrains. Quand on eut dépouillé ce couvent & l'église, on brûla l'un & l'autre (a). Je passe plusieurs autres monastéres de moindre importance, dont *Balbin* ne rapporte la ruine qu'en passant.

(a) *Balbin* Miscell. §. LXXXIII.

Ceux de Kuttemberg se réconcilient avec ceux de Prague.

VI. On a déja dit quelque part que les habitans de la montagne de Cuttemberg avoient en plusieurs occasions fort maltraité les Taborites. Je rapporterai là-dessus les paroles de l'Auteur de *la persécution des Eglises de Bohème* sur l'an 1419. » Les Taborites » ayant envoyé deux députez (b) à ceux de Cuttemberg qui étoient » pour la plûpart venus d'Allemagne pour travailler aux mines, & » par conséquent dans le parti de l'Empereur; ceux-ci au lieu d'é» couter des propositions de paix, s'en saisirent & les jettérent dans » des puits profonds. La même chose arriva peu de temps après à » un pasteur (c) de Garim, ville où l'on avoit aussi reçu des Alle» mands, & à plusieurs autres tant prêtres que séculiers. Ils ache» toient les Taborites, donnant cinq florins pour un prêtre, & un

(b) *Gallus Petstennus* & *Matthias Blasius*.

(c) *Jean Chodek*.

(1) C'est une ville royale auprès de la riviere de *Chrudimka*. Elle fut bâtie par un ancien duc nommé *Crud*.

(2) C'est une grande ville avec un château dans le district de Schlaner sur l'Elbe.

(3) Voyez *l'Histoire du Concile de Constance* sur cet Archevêque.

» florin

» florin pour un séculier : ce qui causa une horrible boucherie ». 1421.
On trouve ce qui suit dans un certain manuscrit, selon le témoignage de *Thermanus.* » En 1420. on jetta dans la premiere minière environ 1700 hommes, dans la seconde 1308, dans la » troisiéme 1334. C'est pourquoi le 18. Avril on célébre tous les » ans la mémoire des martyrs dans ce même endroit, où il y a » une église qui subsiste encore. Cela s'est pratiqué jusqu'en 1613. » que le Président de la monnoie (*Wresowetz*) voulut l'empêcher; » mais inutilement. La persécution augmentant, cette pratique » cessa en 1621 (a) Je ne veux pas contredire le fait; mais il y auroit plus d'une réflexion à y faire : car pourquoi ces Taborites alloient-ils par milliers à Cuttemberg ? On ne va pas en si grande foule pour des affaires particuliéres. Si donc c'étoit pour attaquer les Cuttembergeois, on ne doit pas les mettre au rang des martyrs. D'ailleurs quelle apparence que ceux-ci, dont la plûpart étoient Allemands Catholiques & Impériaux, eussent souffert pendant tout un siécle que l'on célébrât chez eux la mémoire de ces prétendus martyrs ? Pour accommoder l'affaire, il faudroit donc dire que ceux de Cuttemberg étant devenus Hussites, comme il paroît qu'il y en avoit parmi eux, regarderent comme des martyrs les premiers Taborites que leurs peres avoient ou noyez ou brûlez; mais c'est la coutume des historiens de ces temps-là de mal circonstancier, & de faire des histoires borgnes où l'on ne voit qu'à demi.

(a) p. 37. 38.

Quoi qu'il en soit, ceux de Cuttemberg, pour prévenir l'orage qui les menaçoit, allerent au devant de ceux de Prague qui étoient postez près du monastere de *Sedlitz* dans le district de Czaslaw, non loin de cette montagne. Ils faisoient marcher devant eux des prêtres qui portoient l'Eucharistie. Quand ils furent arrivez ils se mirent à genoux pour demander grace, représentant à ceux de Prague les anciens traitez qu'il y avoit entre les deux villes; qu'on devoit les considerer comme deux sœurs; que Cuttemberg étoit par ses mines d'argent le trésor de tout le royaume, & qu'ainsi en les épargnant ils s'épargnoient eux-mêmes, & la patrie. Il y eut un prêtre Taborite qui leur reprocha sommairement les maux qu'ils avoient faits, les exhortant à n'y plus retomber, après quoi il leur annonça la paix de la part de ceux de Prague. *Balbin* rapporte qu'une des conditions du traité, fut que ceux qui ne voudroient pas changer de religion auroient trois mois de terme pour vendre leurs biens, & se retirer où bon leur

1421. sembleroit. Cet auteur ajoûte qu'on ne leur tint pas parole, & que plusieurs catholiques de Cuttemberg voulant sortir avec leurs effets furent dépoüillez par les soldats de Prague ; qu'ils couperent aux uns les mains, aux autres le nez, aux autres les oreilles, & les traînerent en cet état dans la ville (a). A l'égard du monastere de *Sedlitz* (1) dont on vient de parler, voici ce que l'histoire en dit: *Ziska* qui n'en ménageoit aucun voulant épargner celui-ci à cause de sa beauté, avoit défendu de l'endommager en aucune façon. Cependant un de ses gens y mit le feu, apparemment la nuit. Ce Général feignant d'en être bien content, fit publier que si celui qui avoit fait ce coup vouloit se déclarer, il lui donneroit une bonne somme d'argent. L'incendiaire aussi avare que cruel fut la dupe de son avarice, il se déclara & reçût l'argent ; mais on le lui fit avaler fondu (b) ; en même temps il défendit de mettre le feu nulle part sans son ordre. Si l'on en croit quelques auteurs, ses ordres furent mal exécutés, puisque les Taborites massacrerent 500 Religieux du couvent des Chartreux de Prague & de *Podiebrad* qui s'y étoient retirez comme dans un lieu de surete. De là *Ziska* s'en alla à Chrudim où commandoit *Jean Miesteces* dont on a parlé. Il se rendit à condition qu'il n'entreroit ni Praguois, ni Taborites dans la ville. De son côté il communia sous les deux espéces, souscrivit aux quatre articles des Hussites & se joignit à eux pour exercer un métier qu'il sçavoit bien : il fit raser un monastére dans la ville, brûler huit prêtres & piller tous les vases & ornemens sacrez qu'il remit à *Ziska* (c).

(a) *Lupacius* 7. May. *Theobald.* p. 96. *Balb.* Miscell. §. LXXXIV.

(b) *Theobald.* ubi supr. *Balb.* Miscell. §. LXXXV.

(c) *Theobald.* ubi supr. p. 96.

Digression au sujet de Cuttemberg.

VI. Puisqu'on a parlé de Cuttemberg, c'est ici l'occasion d'en marquer l'origine après *Theobald.* La Bohême avoit eû autrefois à soûtenir l'effort de plusieurs puissans ennemis, & ce fut pour se mettre à couvert de leurs irruptions que les Rois de Bohême placerent des paysans dans la forêt dont ce royaume est environné. Leur occupation étoit de défricher & de cultiver le pays ; mais il falloit qu'ils fussent toujours prêts à prendre les armes au premier besoin. On leur donna de grands priviléges, le droit de pêche, de chasse, & autres droits royaux. On les affranchit de toute sorte d'impôts & de servitudes, & ils ne relevoient d'aucun Seigneur que du Roi. Ils rendirent de grands services à la Bohême dans l'occasion que je vais raconter. Le duc *Brzewetislaus* dix-neuviéme Duc de Bohême (2), pour vanger les outrages qu'on avoit faits à

(1) La Forteresse de Sedlitz avoit déja été rasée, mais le Monastére fut épargné alors.
(2) Quelques-uns disent le 22. Il étoit appellé l'*Achille* de la Bohéme.

Boleslas III. son grand pere en Pologne (1), ayant fait irruption 1421.
dans ce royaume en chassa *Casimir*, & étant entré dans Cracovie, il en emporta des trésors immenses en Bohême, & y emmena prisonniers plusieurs milliers d'hommes. Les Polonois eurent recours au Pape pour en avoir raison. Les Bohêmiens & principalement le Duc furent citez en Cour de Rome. Mais le Duc y ayant envoyé des ambassadeurs avec une bonne somme d'argent, il en fut quitte pour bâtir la belle Eglise de *St. Wenceslas* à Prague. Les Polonois ne trouvant point de ressource à Rome, s'adresserent à l'Empereur *Henri III.* qui n'aimoit pas les Bohêmiens. Ce Prince ne demandant pas mieux qu'une occasion de continuer la guerre que l'Empereur *Conrad* son pere, prévenu par la mort, n'avoit pû achever, envoya des ambassadeurs en Bohême pour redemander tout ce que le Duc avoit enlevé aux Polonois. *Brzetislaus* répondit qu'il avoit toujours été fort soumis & fort fidéle à l'Empereur; qu'il avoit exactement payé le tribut que *Charles le Gros* avoit imposé à la Bohême en titre d'hommage (2), & qu'il n'étoit pas obligé à davantage. L'Empereur envoya une nouvelle ambassade en Bohême pour faire la même demande & menacer de la guerre en cas de refus. *Que l'Empereur vienne*, dit le Duc, *il n'amenera point tant de cavalerie qu'il n'y ait de la place pour l'enterrer.* L'Empereur irrité de cette réponse leva une grosse armée & alla fondre sur la Bohême. Le Duc de son côté ne s'endormit pas. Il posta ses troupes entre Ronsberg & Tausch (3), & il y fut bien-tôt suivi d'une nombreuse multitude de Bohêmiens que la crainte des Allemands faisoit courir à lui comme *les mouches à miel courent après le thim*, dit l'historien. Le Duc choisit dans cette troupe 500 païsans pour aller couper dans la forêt de Bohême tout le bois entre Schonfelds (4) & Ratisbonne, leur ordonnant de jetter les arbres derriere eux. Les Bohêmiens étant épouvantez de cet ordre, qui sembloit frayer le chemin à l'ennemi: *Quoi*, leur dit le Duc, *vous avez peur des Allemans avant que de les avoir vûs? Que les poltrons se retirent, & que ceux qui sont fidéles à la patrie demeurent avec moi. Nous avons des épées de fer & non des fourreaux, des armes d'airain, & non de bois, comme les Allemans.* Cependant l'Empereur fit avancer son armée entre la Baviere & la Bohême, & donna le

(1) Après une paix conclue on lui creva les yeux & on massacra ses gardes. *Balb.* Epit. L. III. C. II.
(2) C'étoit 120. bœufs & 500. marcs d'argent.
(3) Dans le district de Pilsen, non loin de Cuttemberg.
(4) Vieille ville sur une montagne dans le district de Ebbogner où il y a une mine d'argent.

1421. ſignal du combat ; mais ayant appris que les Bohêmiens s'étoient poſtez de maniere qu'on ne pouvoit les attaquer qu'à pied, il ordonna à ſa cavalerie de mettre pied à terre, pour aller chercher l'ennemi. Les Bohêmiens s'étoient ſi bien retranchez dans l'abatis de bois qu'on avoit jetté au pied de la montagne, qu'il étoit impoſſible de les y forcer. La plus grande partie de l'armée de l'Empereur mourut de travail, de laſſitude & de ſoif, ſans coup ferir. La plûpart de ceux qui reſterent, & entre autres le Marquis de *Bade* accablez du poids de leur corps ſe tenoient appuyez ſur des arbres ſans pouvoir remuer. Dans cette ſituation les Bohêmiens en eurent bon marché. Tout fut paſſé au fil de l'épée. Les Cuttembergeois en tuérent un grand nombre avec leurs crocs, & jetterent leurs dépoüilles dans une large & profonde foſſe, où on jetta auſſi les corps morts. Cette action ſe paſſa en 1040. Le Duc *Brzetiſlaus* fit bâtir là un monaſtere en l'honneur de la Vierge, où il mit des hermites de *St. Auguſtin.* Depuis ce temps-là les Cuttembergeois eurent de grands priviléges, & une exemption générale de toute ſorte d'impôts. Ils ont dans leurs armes un croc avec des étoiles. On leur engagea quantité de terres. Ils ont encore vingt Sénateurs, qui tiennent leur Sénat dans leur vieille forteresse, en partie brûlée depuis quelques années (a).

(a) *Theobald.* ubi ſupr. cap. XXXV. p. 178. 179.

Autres cruelles exécutions de *Ziska.*

VII. De Cuttemberg *Ziska* s'en alla à *Tabor*, où l'on dit qu'il extermina quelques *Picards* qui s'étoient joints aux Taborites (b). De là il s'en alla ravager & brûler la campagne & la faire ruiſſeler de ſang ſans diſtinction d'âge ni de ſexe. On compte plus de trente monaſteres détruits dans cette courſe, ſoit par le fer, ſoit par le feu. On ne s'arrêtera qu'à ce qu'il y a de plus mémorable, ou plûtôt de plus digne d'être à jamais effacé de la mémoire des hommes. Paſſant à Sezemitz, endroit non loin de *Gratz*, où il y avoit un couvent de Religieuſes de l'ordre de Ciſteaux, il en fit prendre 13 (on croit que les autres moururent de frayeur) & ordonna qu'on les jettât dans la riviere. Ceux qui alloient exécuter cet ordre rencontrerent par bonheur des gens de Prague, qui moins inhumains, quoique Huſſites, les reclamerent & les renvoyerent à *Konigsgratz* ſans leur faire aucun mal. La conquête de Jaromir (1) ne fut pas ſi facile que celle de beaucoup d'autres endroits, parce qu'elle avoit été bien fortifiée, tant par les Bohêmiens, que par les Moraves. Les habitans qui s'étoient bien

(b) *Balb.* Miſcell. fol. LXXXV.

(1) C'eſt une ville royale dans le diſtrict de *Konigsgratz*. Elle fut bâtie au commencement du ſiécle XI. par *Jaromir* duc de Bohême.

munis de pierres & de fléches, firent d'abord beaucoup de résistance, & tuérent beaucoup de monde aux assiégeans, moitié Taborites, moitié de Prague. Quand on eut battu la chamade, on ouvrit la porte pour capituler. Les conditions furent que les habitans pourroient emporter tous leurs bagages & se retirer où ils voudroient; mais comme ils avoient déclaré que c'étoit à ceux de Bohême qu'ils vouloient se rendre, & non aux Taborites, ceux-ci contre leur parole, se jetterent en fureur sur les habitans, en massacrérent tout autant qu'ils en rencontrérent, dépouillérent les femmes & les filles & les jetterent dans l'Elbe. Le Gouverneur (1) de la place fut emmené prisonnier. Les prêtres au nombre de 18. qui ne voulurent pas embrasser la doctrine des Taborites furent brûlez. Trois autres qui changerent de religion eurent la vie sauve (a).

1421.

(a) *Dubravo.* Hist. Boh. L. XXVI. p. 639. *Theob.* ubi sup. cap. XLVI. *Balb.* Miscell. ubi supr. §. LXXXVII.

Violences faites à Prague à l'Abbesse, & aux Religieuses de *St. George.*

VIII. On place à cette même année une violence faite à Prague. On avoit jusqu'alors épargné dans la vieille ville le couvent de *St. George* où étoient des filles de qualité, dont *Ursule* sœur du Burgrave de *Wartemberg* étoit Abbesse (2). *Jean de Prémontré* proselyte Hussite, dont on a déja parlé, étant entré avec ses gens dans ce monastere sollicita l'Abbesse d'embrasser le Hussitisme, lui promettant la vie en ce cas-là; mais la menaçant de la perdre si elle refusoit. *Ursule* ayant déclaré qu'elle vouloit persévérer dans sa religion, ils la traînerent & trente (3) de ses Religieuses, dans les lieux les plus fréquentez de la ville, où ces pauvres filles étoient exposées aux insultes & aux huées de la populace. En passant sur le pont, quelques-uns proposoient de les jetter dans la Moldave; mais les moins furieux s'y étant opposez on se contenta de la reléguer à *Graditz.* Peu s'en fallut qu'il n'y eût une grande escarmouche à cette occasion (b). Comme je ne doute point que ce ne soit ce même *Jean* que l'auteur de la *Persécution de Bohême* met entre ses martyrs, puisqu'il l'appelle *Jean de Zeliva de Prémontré*, je rapporterai ici son caractere, son histoire & sa fin tragique, quoiqu'elle ne soit arrivée qu'en 1422.

(b) *Theobald. Balb.* Miscell. §.

Caractére & supplice de *Jean de Prémontré.*

IX. On l'a déja vû en 1419. dans le massacre des consuls de Prague animant les Hussites par la montre du Calice. En 1420. *Martin V.* ayant fait publier à Breslaw sa croisade contre les Hussites, *Jean de Prémontré* prêchant à Prague sur quelque passage

(1) Il étoit de Moravie.
(2) Elle portoit le titre de Princesse.
(3) Selon *Balbin*; *Theobald* n'en met que treize.

1421. de l'*Apocalypse* se mit sur les loüanges de *Jean Hus* & de *Wiclef*, comparant l'Empereur *Sigismond* au *cheval roux* représenté par *St. Jean*, & animant le peuple contre ce prince comme contre un perfide qui n'avoit point de parole, & qui vouloit les livrer au papisme. Ce fut là-dessus que ceux de Prague prirent la résolution & jurerent de défendre le Hussitisme au péril de leurs biens & de leurs vies, à l'exemple de plusieurs autres villes (1) qui avoient déja pris le même parti. Ils établirent quatre chefs de milice, deux à la vieille, deux à la nouvelle ville, à qui le Sénat donna le sceau & les clefs du trésor & des archives. Il leur joignit ensuite 40. autres personnes pour leur servir de conseil. Cette résolution prise, ils écrivirent par toute la Bohême des lettres sanglantes contre *Sigismond*, comme contre un ennemi de la patrie & de la religion.

La même année les Taborites joints à ceux de Prague ayant eu du dessous dans le siége de *Wisrhade*, ceux-là parloient de sortir de la ville, craignant l'irruption de *Sigismond*. Ceux de Prague en étoient fort consternez, parce qu'ils ne pouvoient se soutenir sans le secours des Taborites; mais *Jean de Prémontré* assembla le Sénat des deux villes où il fut résolu par son conseil d'engager les Taborites à demeurer dans la ville. Quelque tems après il composa un Sénat de *Picards* qui l'avoient nommé pour leur chef, & il fit chasser de la ville le curé de *St. Michel*, l'accusant d'être trop attaché au papisme, de ne vouloir pas donner l'Eucharistie aux enfans, & de ne pas faire chanter dans son église des hymnes en Bohêmien. Il étoit de toutes les délibérations tant ecclésiastiques que civiles & militaires. Il se trouva le 19. Aoust de cette anneé, dans l'armée que ceux de Prague avoient levée pour chasser les Allemans de la Bohême. Dans une diete qui se tint à Broda à peu près en ce même temps pour traiter d'accommodement, quelques Seigneurs de Bohême (2) ayant invité ceux de Prague à y envoyer des deputez, *Jean de Prémontré* consulté là-dessus déconseilla fortement cette députation qu'on avoit promise. *Ces Seigneurs*, disoit-il, *n'agissent pas avec assez de franchise & de candeur, ils n'embrassent pas entierement nos quatre articles (3), & ils sont plus portez pour l'Empereur que pour vous & pour la patrie.* A ces mots le peuple se divisa, les uns voulant qu'on tînt parole aux

(1) *Laun*, *Slan*, *Glatavv*, *Tustau*.

(2) *Ulric de Rosemberg*, *Cenco de Wartemberg*, *Wanvecus de Maison-Neuve* avec quelques autres. *Theob.* cap. I. p. 103.

(3) Apparemment ils n'étoient que simples *Calixtins*, c'est-à-dire que contents de la Communion sous les deux espéces, ils s'éloignoient peu de l'Eglise Romaine dans le reste.

Seigneurs, les autres qui faisoient le plus grand nombre refusant avec chaleur d'avoir rien à faire avec ces Seigneurs qu'ils traitoient d'infideles. *Jean de Prémontré* craignant qu'il n'arrivât une sédition porta cette Sentence : Qu'on enverroit deux citoyens de Prague, non à Broda, mais à Colin (1), & que les deputez qu'on leur enverroit de Broda n'iroient point les trouver à Colin, mais se tiendroient à *Cuttemberg* (2), & que toute la négociation se feroit par message. Les Seigneurs ayant eu avis de cet ordre de *Jean*, envoyerent à Prague *Rosemberg* & *Wartemberg* pour exhorter les habitans à se joindre aux Seigneurs & à la Noblesse, afin de prendre unanimement de bonnes mesures contre l'Empereur ; mais *Jean* qui faisoit toujours le maître dans le Sénat, n'y vouloit point entendre. Cependant son opposition ne prévalut pas. On nomma *Jean Przibram*, *Procope Przenski* & quelques autres, pour conférer avec ces Seigneurs. On verra dans la suite ce qui fut conclu dans cette assemblée. Cependant le moine de *Prémontré* mécontent de ce qu'on n'avoit pas suivi son avis, fit condamner & chasser de la Ville *Przibram* quand il eut rendu compte de sa négociation. Son collégue de députation étoit mort de la peste qui étoit alors en ce païs-là. Les violences de *Prémontré* ne se bornérent pas là, il accusa un gentilhomme nommé *Jean Sadlo de Costeletz*, d'avoir trahi ceux de Prague dans un combat contre les Allemands, & dans une conférence tenuë à Cuttemberg. *Sadlo*, pour se justifier, écrivit au Sénat qui étoit de l'élection de *Jean*. Le Sénat répondit qu'il pouvoit venir en toute assurance, & qu'on le mettroit à couvert de toute violence. Sur cette parole il vient à Prague, comparoît dans le Sénat ; mais aussi-tôt après on se saisit de lui la nuit, & il eut la tête coupée dans la Maison de Ville de la vieille Prague. Ceux de l'un & de l'autre parti ont prétendu que *Sadlo* étoit des leurs. Les Catholiques en faisant un bon Catholique, comme *Jean de Prémontré* l'en accusa pour le rendre odieux, & sur ce pied-là *Balbin* ne seroit pas éloigné d'en faire un martyr. Les Taborites ont soutenu qu'il favorisoit les *Calixtins*, & qu'il communioit sous les deux espéces. On ne sçauroit mieux faire que de laisser la chose en suspens, comme a fait judicieusement *Balbin*. *Hagec* rapporte que c'étoit un homme de bien & de pieté ; qu'il avoit eté conseiller privé de *Wenceslas*, qu'il désira fort un confesseur à sa mort, & qu'il n'en put obtenir. Il fut enterré 1421.

(1) Cette ville est à 3. lieuës de Broda.
(2) A un mille de Colin.

1421. dans l'Eglise de *St. Nicolas* derriere la Maison de Ville de la vieille Prague (a). Enfin *Jean de Prémontré* en fit tant, que ceux de Prague le deférerent comme un *Picard.* Ils l'accuserent de passer les bornes de sa vocation, & de s'ingérer tellement dans les affaires politiques, qu'il avoit fait exiler & tuer des gens distinguez par leur pieté, leur sçavoir & leur prudence, comme cela étoit arrivé à *Przibram* & à *Sadlo.* Sur cet avis, le Sénat tint une délibération secrette; mais elle ne pût l'être assez pour échaper à la connoissance du Moine. Il alla donc, sans y être mandé (1), dans le Sénat, accompagné de dix autres, querella les Sénateurs, leur déclarant qu'il s'en alloit assembler les citoyens, & qu'il feroit jetter par les fenêtres le Sénat & son Juge. Là-dessus on se saisit du Moine & de ses compagnons, on fit venir le bourreau, & aprés avoir bien fermé la chambre, il eut la tête coupée avec ses camarades. Il arriva que les *Licteurs* en lavant la chambre laissérent couler du sang dans la ruë. Le peuple à ce spectacle accourut à la Maison de Ville & enfonça la porte. Voyant la tête du Moine ils se jettérent en fureur sur les Consuls & sur le Juge & les massacrerent. Un prêtre *Picard*, & *Jacobel*, ayant mis dans un plat la tête du Moine, la porterent dans les ruës, exhortant le peuple à vanger sa mort (2). Le peuple animé par ces prêtres pilla les maisons des Sénateurs: les Juifs qui n'y avoient nulle part n'y furent pas épargnez. On s'empara du collége de *Charles IV.* & des autres Colléges & on emmena prisonniers les moines comme les instigateurs du supplice de *Jean de Prémontré* qu'ils regardoient comme un apostat. On brûla la bibliotheque du Collége qui passoit pour fort riche. Cinq des principaux de la vieille Ville & & deux de la nouvelle Ville furent exécutez à mort, parce qu'ils avoient été ennemis de *Jean.* On prétend que *Jacobel* fit porter pendant 15. jours dans les ruës les têtes du Moine & de ses compagnons, exposées en pompe sur une biére, & qu'ils chantoient avec la foule l'hymne qu'on chante à la mémoire des martyrs, *Isti sunt sancti qui*, &c. Je n'examine point ici quelle étoit la doctrine de *Jean de Prémontré.* Je suppose même que ce fut l'Evangile tout pur; mais je ne sçai si un homme aussi violent, aussi séditieux & aussi perfide qu'on represente ce moine, peut être mis au rang des martyrs, comme l'a fait l'auteur de l'*histoire des persécutions des Eglises de Bohème* (b). Cet auteur ajoute que les corps de ces

(a) *Balb.* Miscell. §. XCI.

(b) p. 49. 50.

(1) *Æneas Sylv. Hist. Boh.* dit pourtant qu'il y fut mandé.

(2) Ce récit est de *Theobald*; mais *Æneas Sylv.* ne parle ni de *Jacobel* ni de Picards dans cette action qu'il attribue à des femmes. *ubi supr.* Theob. cap. 52. p. 107.

décapitez

décapitez furent ensevelis solemnellement dans une Eglise, & qu'un prédicateur qui n'est pas nommé, fit leur oraison funebre sur ces paroles: *Des hommes pieux ensevelirent Etienne.* Act. VIII. 2. & qu'il exhorta le peuple après le sermon à persévérer dans la doctrine que ce fidele maître lui avoit enseignée pendant que lui & tout le peuple fondoit en larmes. Quand je considere tout ceci, j'ai du penchant à soupçonner que *Theobald* s'en est trop légerement rapporté aux auteurs anti-Hussites, comme *Hagec* & *Æneas Sylvius*, & que *Jean de Prémontré* n'étoit pas si méchant qu'on le fait. C'est de quoi je laisse le jugement au lecteur. 1411.

X. Balbin attribuë au même *Jean de Premontré* la destruction de plusieurs monasteres, comme celui des religieuses de *Premontré* à *Doxan* (1). Il y eut dans ce même district plusieurs monasteres pillez & brûlez. Quelques Religieux se sauverent dans les bois; mais ayant voulu rentrer dans leurs couvents quelques années après, ils eurent le même sort que les autres. Plusieurs tant prêtres qu'autres Catholiques s'étoient retirez dans une ville appellée *Bilin* (2). Ceux de Prague s'emparérent d'abord de la ville; la garnison s'étoit retirée dans le château avec ce qu'il y avoit de prêtres; mais ayant été pris par trahison, il y eut une grande quantité de gentilshommes & de prêtres brûlez.

Monastéres détruits à l'instigation de *Prémontré.*

XI. Ce ne fut pas la même chose à *Brix* (3) où il y avoit une forteresse. L'Electeur *Frideric de Saxe* & le Duc de *Misnie* à qui appartenoit cette ville, vinrent à son secours avec quelques Seigneurs de Bohême, & en chasserent les Taborites avec perte de 2000. hommes (a). Ils avoient commencé l'attaque de cette ville par le monastere des religieuses de l'Ordre des *Freres Pénitens de Marie Magdelaine* (4). Sept de ces Religieuses s'étoient sauvées dans les bois voisins; mais n'y pouvant subsister, elles retournérent dans leur couvent. Elles y furent cruellement massacrées aux pieds de l'autel. L'histoire dit que la terre trembla à ce massacre, que la statuë de la Vierge *Marie* détourna la tête, & que l'enfant Jesus qu'elle portoit lui mit le doigt sur la bouche (b).

Les Taborites repoussez devant Brix.

(a) *Merian.* *Topogr. Boh.* au mot *Brix.*

Si ce miracle trouve des incrédules, au moins seront-ils bien-aises de voir là-dessus les vers de *Pontanus*, car ils sont beaux.

(b) *Balb.* Miscell. Decad. IV. §. XC.

(1) Petite ville sur l'Egre dans le district de *Slan.*
(2) C'est une des plus anciennes villes de la Bohême dans le district de *Leutmeritz.*
(3) Ou Brux ville royale dans le district de *Leutmeritz.*
(4) Voyez l'institution de ce monastére, *Balb.* Epitom. rer. Bohem. p. 462.

1421. *Illi* (Hæretici) *ira moti claustrum Vestalibus aptum*
Invadunt : medio templi septem ordine sacras
E silvaque domum reduces, quò exegerat ingens
Ante timor, revocarat amor claustrique bonique
Martyrii, lectas dextris ad sidera vertas.
Heu miserè mactant partim cervice recisâ ;
Partim transacto tenera in præcordia ferro
Spumantes halant animas, & labra fatigant
Ultima surrectis ad sidera vultibus amne
Sanguinis irriguo : scelere hoc terra ipsa tremiscit :
Sancta Dei Genitrix, hunc declinantis ad instar
Ictum, se flectit, læva digitum ingerit ori
Materno puer ipse sinu gestatus Iesus,
Ut monimenta docent & testes Numinis aræ (a).

(a) *Balb.* Epit. p. 448. 449.

Digression sur Boleslavv.

XII. Balbin témoigne qu'il n'a rien trouvé dans les Auteurs touchant le sort de la ville de *Boleslavv* (1) dans ces violentes conjonctures. Il la représente comme une ville très-catholique & même sacerdotale, au moins toute pleine de prêtres. Etant comme elle l'étoit environnée de Taborites, il étoit surpris de ne trouver nulle-part qu'elle eût été prise & pillée par eux, comme les autres villes, d'autant plus qu'elle avoit depuis peu reçu *Sigismond.* Enfin, après bien des recherches il a trouvé dans un manuscrit, que *Boleslavv* s'étoit renduë sous certaines conditions à ceux de Prague, qui n'en userent pas avec tant d'inhumanité qu'ailleurs, tant par cette raison, qu'en mémoire de *St. Wenceslas* son fondateur, dont ils conservoient encore le culte, & dont ils avoient épargné le temple à Prague. Il y avoit dans Boleslaw une Eglise collégiale de Chanoines réguliers, dont on remarque avec éloge qu'aucun d'eux ne changea de religion, quoique plusieurs prêtres l'eussent fait, soit par crainte, ou par intérêt, soit par persuasion. Mais s'ils épargnérent Boleslaw, il n'en fut pas de même d'une forteresse voisine appartenante à un Seigneur (2) à qui ils en vouloient pour plus d'une raison, sur tout parce qu'il étoit zélé Catholique, & bon Impérialiste. Quelques années auparavant ce Seigneur fort dans les intérêts du Roi, avoit mis en fuite *Nicolas de Hussinetz* & d'autres chefs des Taborites dans un endroit appellé *Sudomir.* En une autre occasion il avoit fait un grand carnage de Taborites à Prague, en

(1) Capitale du district de ce nom. Elle fut fondée en 937. par *St. Wenceslas.*
(2) *Jean de Michalovitz*, ou de *Michelsberg.* Cette forteresse s'appelloit *Taus*, ou *Tausen.*

passant à gué la Moldave avec ses troupes par un lieu qui lui étoit connu. La forteresse fut emportée après trois jours de résistance. Pour s'en venger, *Michalovitz* alla attaquer vigoureusement la vieille ville de Boleslaw ; mais il fut repoussé par ceux de Prague qui vinrent au secours de la place (a). *Ziska* ayant à plusieurs fois inutilement tenté de s'emparer d'une Commanderie de Chevaliers de Malthe, qui fut vigoureusement défenduë par la valeur de *Henri de Maison-Neuve* Grand Prieur des Chevaliers Teutoniques, s'alla rabattre sur les villes, les châteaux & les monasteres du voisinage. Il détruisit & brûla entr'autres un monastere de Religieuses à *Horasdovvitz* (1). 1421.

(a) *Balb.* Epit. p. 450.

Diéte de Czaslavv.

XIII. Ce fut au commencement du mois de Juillet de cette année que ceux de Prague enflez de leurs victoires, assemblerent une diéte de tous les Etats de Bohême à Czaslaw capitale du district de ce nom (2). Ils écrivirent en même temps à ceux de Moravie pour leur demander deux choses. La premiere, de ne porter plus les armes contre le royaume de Bohême, comme ils avoient fait, menaçant que s'ils continuoient, ils iroient mettre tout à feu & à sang chez eux. La seconde, d'envoyer incessamment leurs députez à la diéte. Ils y envoyerent en effet, quoiqu'un peu tard, une ambassade composée de plusieurs gentilshommes de la province. On mit d'abord sur le tapis les quatre articles dont tous les Bohêmiens étoient convenus, sans en excepter même la noblesse Catholique, dont la plus grande partie chanceloit entre l'Empereur & les Bohêmiens. Mais à ces quatre articles ils en ajouterent un cinquiéme, qui étoit d'abandonner *Sigismond*, & de ne reconnoître pour Roi que celui qu'ils éliroient. La réponse des Moraves fut, que pour les quatre articles ils s'y rangeroient aisément ; mais qu'ils ne pouvoient accepter le cinquiéme avec honneur, avant que d'être dégagez du serment qu'ils avoient prêté à *Sigismond*. Cependant, pour ne pas rompre tout-à-fait, ils demanderent du temps pour en déliberer avec les Etats de Moravie. A l'égard de l'archevêque *Conrad* qui étoit présent à cette diéte, comme il penchoit pour le Hussitisme, il ne fit nulle difficulté de recevoir les quatre articles. C'est depuis ce temps-là qu'on marque sa rupture ouverte avec le siége de Rome. Le manuscrit de Breslaw le met à la tête des Seigneurs de la diéte, au lieu que *Theobald* y met le Seigneur

(1) Cette Ville est connue par la mort de *Rodolphe* roi de Bohême qui y mourut en 1307. pour avoir mangé trop de melons. *Gerard Roo* hist. Austr. L. II. p. 68. *Balb.* Epit. p. 316.

(2) Le manuscrit de Breslavv nomme les principaux Seigneurs de Bohême qui s'y trouvérent, & met à leur tête l'archevêque *Conrad*.

1421. *Ulric de Rosemberg*, sans donner aucun rang à *Conrad*. On ne dit pas ce qu'il pensoit sur le cinquiéme article. Ensuite les villes, sur tout ceux de Prague, insistérent à élire pour roi *Sigismond Coribut*, fils d'*Alexandre Withoud* Grand Duc de Lithuanie (1). Les Grands, après quelques difficultez, se rendirent enfin à cet avis, & on nomma douze d'entre eux pour l'ambassade de Lithuanie. Voici quel fut le résultat de la diéte.

Résolution de cette diéte.

» XIV. NOUS ULRIC DE ROSEMBERG, &c. Sçavoir faisons ce qui suit par ce present écrit. Considerant les malheurs » extrêmes, les séditions, les incendies, l'oppression génerale » dont le royaume de Bohême est affligé depuis long-temps à l'occasion des veritez révélées dans l'Ecriture sainte, & voulant, » autant qu'en nous est, apporter du remede à ces maux, appaiser ces troubles, & remettre sur un bon pied le Royaume, comme notre devoir nous y engage; avons reçu unanimement dans » cette diéte générale les articles suivans, résolus de les soutenir » & de les défendre envers & contre tous, à moins que peut-être » on ne nous enseigne mieux par l'Ecriture sainte; ce que les docteurs & les prêtres de l'Académie de Prague n'ont encore pû » faire.

1. *Que la parole de Dieu soit annoncée par tout librement par les prêtres chrétiens dans le royaume de Bohême & dans le marquisat de Moravie.*

2. *Que le venerable sacrement du corps & du sang de Jesus-Christ soit administré sous les deux especes aux adultes & aux jeunes gens, ainsi que Jesus-Christ l'a institué.*

3. *Qu'on ôte aux prêtres & aux moines, dont plusieurs s'ingerent dans le gouvernement de la République, les biens temporels qu'ils possedent en grande quantité, & qui les détournent de l'office sacerdotal, & qu'on nous les restitue, afin que selon la doctrine de l'Evangile & la pratique des Apôtres, nous étant soumis, & vivant dans la pauvreté, ils soient aux autres en exemple d'humilité.*

4. *Que tous les pechez publics qu'on appelle mortels, & tous les autres déreglemens contraires à la loi de Dieu, soient réprimez selon les loix & d'une maniere convenable dans toutes sortes de personnes, par ceux qui en ont la charge, afin d'effacer dans le royaume de Bo-*

(1) Le manuscrit de Breslavv ne parle point de *Coribut*; mais seulement de *Ladislas* roi de Pologne, & d'*Alexandre Wirthoud* son frere. Ce même manuscrit ajoute qu'il fut résolu à la Diéte qu'elle ne seroit point au préjudice du choix qu'on avoit fait du roi de Pologne, ou de son frere.

hème & dans le marquisat de Moravie, la mauvaise réputation où ils sont de tolérer le desordre (1). 1421.

» 5. Que de notre vie, à moins que Dieu par quelque fatalité » secrete ne semble le vouloir ainsi, nous ne recevrons pour no- » tre Roi *Sigismond*, parce que par les conseils de ses adhérens » il nous a trompez, qu'il a fait mille maux à la Bohême par ses » cruautez, & qu'il s'est rendu indigne de la succession au Royau- » me, & de l'héritage qui lui venoit de droit. Telle a été la ré- » solution unanime des députez de Prague, des citoyens de Ta- » bor, de toute la Noblesse des villes & des autres communautez » qui ont reçu les quatre articles ci-dessus mentionnez; parce que » ce Roi méprise ouvertement les véritez révélées dans l'Ecritu- » re, & qu'il ne tend qu'à perdre le Royaume. Que si quelques » Seigneurs, Gentilshommes ou Villes se détachent de nous pour » adherer audit Roi, ou le favoriser, après en avoir été convain- » cus par des témoignages suffisans, & avertis, ils subiront les pei- » nes marquées *ci-dessous*.

» 6. *D'un consentement général* nous avons élu vingt personnes » graves & intégres, pour administrer le *Royaume pendant la va-* » *cance*, (quatre Consuls des villes de Prague, cinq d'entre les Sei- » gneurs, sept d'entre les Gentilshommes, à la tête desquels est *Ziska*, & cinq autres, on ne dit pas de quel ordre) (2).

» Nous leur donnons plein pouvoir, comme aux Régens, de » gouverner le païs, & d'y entretenir l'ordre & la tranquilité. Tout » ce qu'ils résoudront & nous ordonneront d'une commune voix, » sur tout pour le bien du Royaume, nous l'exécuterons de bon- » ne foi sans balancer & sans biaiser. S'il y a quelqu'un qui y con- » trevienne, ils ont le pouvoir de l'y contraindre, & nous les ap- » puierons en cela de toutes nos forces. Quelque part qu'ils nous » commandent de marcher, nous irons, à moins qu'il n'y ait quel- » que obstacle invincible. En tout cas nous fournirons nos troupes » auxiliaires : si quelqu'un des Régens déplaît aux autres, ou aux » villes de sa direction, on en substituera un autre. Quand il y aura » quelque cas grave & difficile que les Régens ne pourront pas dé- » cider, ils s'associeront deux prêtres, & sur tout Maître *Jean de* » *Przibram*, pour les assister de leurs conseils : lesdits Régens ne » pourront exercer le pouvoir que nous leur donnons, que jusqu'à » la *saint Wenceslas* (a). Que si pendant ce temps-là la Providence

(a) Le 28. de Septembre.

(1) Ce sont là les 4. articles dont on a souvent parlé, & qui furent agitez au Concile de Basle.
(2) Ils sont nommez dans *Theobald*.

1421. » nous donne un Roi, chacun rentrera dans ſon ordre & dans ſon » rang, & jouïra de ſes privilèges. Cependant les quatre articles » ſeront maintenus dans leur force & teneur, à moins que d'un » conſentement général on ne faſſe quelqu'autre convention. La » peine des contrevenans ſera la confiſcation de leurs biens, l'exil » & l'infamie (a).

(a) *Theob.* cap. XLVII.

Lettre de *Sigiſmond* à la Diéte.

XV. Dès que *Sigiſmond* eut eu avis de cette diéte, il envoya des ambaſſadeurs (1) avec des lettres de créance. Ayant été admis à l'audience avec beaucoup de peine, ils s'étendirent d'abord avec profuſion ſur les loüanges de l'Empereur. Mais *Ulric de Roſemberg* préſident de la diéte, à qui ce début ne plaiſoit pas, interrompit l'orateur pour lui demander ſes lettres de créance de *Sigiſmond.* Elles étoient conçuës en ces termes. » SIGISMOND *Empereur des Romains, roi de Hongrie, de Bohème, de Dalmatie, de Croatie*, &c. *A tous les Seigneurs, Chevaliers, Gentilshommes, à toutes les Villes, & à tous les habitans de Bohème.* Nous vous faiſons ſçavoir qu'ayant appris qu'il ſe tient une diéte en Bohême, » nous y envoyons deux de nos conſeillers & fidéles miniſtres, » pour vous inſtruire de nos intentions. Elles ont toujours été, » & ſeront encore à l'avenir, que le païs ſoit gouverné par de bonnes loix, & que vous entreteniez l'ordre & la tranquilité; ſur » tout que vous preniez notre parti contre ceux qui, pour des ombrages & des accuſations ſans fondement, nous dépoüillent de » notre droit héréditaire, comme vous y êtes obligez envers votre » Souverain. Dieu nous eſt témoin combien nous avons de douleur de voir la Bohême en proie à tant de maux. C'eſt pourquoi nous avons toujours différé & nous différons de défendre » nos droits *par aucune hoſtilité*, parce que nous ne voudrions pas » donner occaſion à des étrangers de venir ruiner le Royaume. » Quant aux quatre articles pour leſquels vous nous avez ſouvent » ſollicité, demandant d'être ouïs là-deſſus, nous vous l'avons » toujours accordé, & même nous vous déclarons que chacun » peut demeurer en poſſeſſion de ce dont il joüit, ſelon Dieu, » & ſelon la juſtice & l'équité, en ſorte que chacun demeurant à » couvert de toute oppreſſion, nous puiſſions vivre enſemble tranquillement. Que s'il ſemble à quelques-uns que nous avons été » la cauſe de quelque confuſion dans le païs, ce que certainement » nous ne croyons pas, nous y apporterons du remede avec plaiſir, » nous remettrons les choſes dans l'ordre, & nous recevrons les

(1) *Aleſch de Sternberg* & *Puta de Czeſlovvitz.*

» avis qu'on nous donnera, afin d'éloigner de nous ce blâme. Vous » ſçavez tous outre cela, que même du vivant de notre très-cher » frere *Wenceſlas* d'heureuſe mémoire, nous avons toujours été » prêts à marquer nos bonnes intentions pour le païs, & que nous » avons eſſuyé beaucoup de travaux & fait beaucoup de dépenſes, » afin que chacun pût vivre en liberté ſelon ſes loix & privileges, » comme à l'ordinaire. Que s'il ſe trouve des gens qui ne veulent » pas accepter les offres que vous avez toujours déſirées vous-» mêmes, & qui entreprennent d'expoſer le païs à une entiére » déſolation, & de nous exclure contre tout droit & équité de » notre Royaume héréditaire, nous ſommes réſolus de ne le plus » ſouffrir : nous implorerons le ſecours de nos amis & de nos voi-» ſins, & nous nous employerons avec vigueur à remédier à ces » deſordres généraux, & à nous maintenir dans notre droit, quand » même nous ſçaurions que cela ne ſe pourroit faire ſans que vous » en ſouffriſſiez des pertes irréparables pour vous & pour votre » poſtérité, & ſans un deshonneur qui vous expoſeroit aux raille-» ries mordantes du public. C'eſt ce que vous expliqueront nos » ambaſſadeurs, auſſi-bien que le reſte de nos intentions; & vous » leur donnerez à tous deux, ou à l'un d'entr'eux, la même créan-» ce qu'à nous-mêmes (a).

1421.

(a) *Theob.* p. 99. 100.

Réponſe des Bohêmiens à *Sigiſmond.*

XVI. Les Bohêmiens répondirent à cette lettre en ces termes. » Très-illuſtre Prince & Roi, puiſque Votre Auguſte Majeſté nous » promet par ſes lettres, que ſi elle a été la cauſe de quelque trou-» ble & de quelque confuſion en Bohême, elle eſt diſpoſée à y re-» médier; voici les griefs que nous avons à vous propoſer. 1. Vous » avez permis, au grand deshonneur de notre patrie, qu'on brû-» lât maître *Jean Hus* qui étoit allé à Conſtance avec un ſauf-con-» duit que vous lui aviez donné. 2. Tous les hérétiques qui s'é-» loignoient de la foi Chrétienne, ont eu la liberté de parler au » Concile de Conſtance : il n'y a eu que nos excellens hommes » à qui on l'a refuſée. Outre cela, pour y aggraver encore l'af-» front fait à la nation Bohêmienne, vous avez fait brûler maître » *Jerôme de Prague* homme de mérite, qui étoit allé à peu près » de même ſous la foi publique (*ſub ſimili fide, pari fide publica.*) » 3. Dans le même Concile Votre Majeſté a fait proſcrire, frap-» per d'anathême & excommunier la Bohême par une Bulle d'ex-» communication que le Pape a lancée contre les Bohêmiens & » leurs prêtres, ou plutôt leurs prédicateurs, pour les extirper » tous juſques à la racine. 4. Vous avez fait publier cette Bulle à

1421. » Breslaw, à la honte de la Bohême, & à la ruine de tout le royau- » me. 5. Par cette publication, Votre Majesté a excité & ameuté » contre nous tous les païs circonvoisins, comme contre des hé- » rétiques publics. 6. Ces Princes etrangers que Votre Majesté » a détachez contre nous, ont mis la Bohême à feu & à sang, » sans épargner ni âge, ni sexe, ni condition, & sans distinction » du séculier & du religieux. 7. Vous avez fait tirer par des che- » vaux & brûler à Breslaw un de nos citoyens nommé *Jean Crasa*, » parce qu'il approuvoit la Communion sous les deux espéces. » 8. Vous avez fait trancher la tête à quelques citoyens de Bres- » law pour une faute qu'à la verité ils avoient commise envers » *Wenceslas*, mais qui avoit été pardonnée ; & vous avez envoyé » les autres en exil. 9. Votre Majesté a aliené le duché de Brabant » (1) que *Charles IV.* avoit acquis par de grands travaux, *Hercu- » leis laboribus*, à grands frais, & a engagé la Marche de Bran- » debourg sans le consentement du Royaume & des Grands. 10. » Contre ses engagemens, elle a fait transporter hors du Royau- » me la couronne de Bohême, sans l'agrément des Grands, de la » noblesse & des citoyens, comme pour nous exposer au mépris » & aux railleries du monde. 11. Elle en a fait de même des » saintes Reliques de l'Empire, acquises aussi par de grands tra- » vaux & avec beaucoup de dépenses par le même Prince, & qui » faisoient tant d'honneur au Royaume. 12. Outre cela, Elle a » fait emporter de l'Eglise de Carlestein divers joyaux ramassez » par nos ancêtres avec grand soin & dépenses, aussi-bien que » d'autres monasteres où il y en avoit de cachez. 13. Elle a en- » core aliené tout de même, contre nos droits & coutumes, *la » mense* (2) *de la Province ou du Royaume*, & l'argent qui y étoit » gardé pour l'entretien des veuves, des orphelins, & de quan- » tité de gens de bien. 14. En un mot Votre Majesté a violé & » enlevé tous nos droits & nos privileges, tant en Bohême qu'en » Moravie, & par ces raisons elle est la cause des confusions de » la Bohême. Ainsi nous prions Votre Majesté, 1. de nous resti- » tuer toutes ces choses, & d'ôter cet opprobre de dessus la Bo- » hême & la Moravie. 2. De rendre au Royaume les trois Pro-

(1) On voit ailleurs des plaintes des Bohêmiens sur l'aliénation de la *Lusace* pour la donner à l'Electeur de Brandebourg, à condition de leur faire la guerre, sans qu'il y soit parlé du Brabant.

(2) *Mense*, *Mensa*, Table. C'est un terme d'Eglise pour dire le revenu d'un Evêché ou d'une Abbaye. La mense royale étoit apparemment un trésor public destiné par les Rois de Bohême à des aumônes.

» vinces

» vinces qui en ont été détachées à l'insçû des trois Ordres du 1421.
» Royaume. 3. De restituer la couronne de Bohême, les choses
» sacrées de l'Empire, *Imperii sacra* (1), les joyaux, la mense roya-
» le, les lettres publiques, les diplomes, & tout ce qui a été enlevé
» à Carlestein. 4. D'empêcher les nations voisines, & sur tout cel-
» les qui sont comprises dans la Bohême (2), de nous troubler &
» de répandre notre sang. 5. Nous prions aussi Votre Majesté de
» nous faire sçavoir sa résolution claire & nette sur les quatre ar-
» ticles (3), dont nous sommes absolument résolus de ne nous point
» départir, non plus que de nos droits, constitutions, privileges
» & bonnes coutumes, dont le Royaume de Bohême & la Moravie
» ont joui sous vos prédécesseurs.

Replique de l'Empereur.

XVII. L'Empereur ne tarda pas à répondre à une déclaration aussi nette, & aussi vigoureuse. Sa réponse rouloit sur ces chefs,
» 1. Qu'il étoit innocent du supplice de *Jean Hus* & de *Jerôme de*
» *Prague*, & des troubles arrivez en conséquence; qu'il avoit pris
» en main au Concile la défense de son frere *Wenceslas* & du royau-
» me de Bohême, & que même cette intercession lui avoit attiré
» des choses fort dures à digerer. 2. Que la Bohême en elle-même
» n'avoit été ni flétrie ni condamnée; mais seulement des gens qui
» après avoir honteusement dissipé leurs biens, s'étoient jettez sur
» les monasteres & sur les temples consacrez à Dieu, & bâtis avec
» tant de peines & de dépenses, pillant, tuant, brûlant, sacca-
» geant par tout, foulant aux pieds les choses saintes, & envelop-
» pant dans ces massacres & ces incendies indistinctement toutes
» sortes de gens, religieux, moines, prêtres, hommes & femmes,
» méchans & gens de bien, avec une cruauté & une avidité insa-
» tiable de sang & de butin. 3. Que c'étoient ces fureurs & ces im-
» pietez qui avoient attiré contre eux les Princes voisins, & qu'ainsi
» c'étoit à ces gens-là qu'il falloit imputer les malheurs de la Bo-
» hême. Qu'il n'y avoit nulle apparence, & que personne ne pour-
» roit croire, qu'il eût voulu désoler ainsi son Royaume hérédi-
» taire, dont au contraire il plaignoit infiniment le sort. 4. Qu'il
» n'avoit enlevé la Couronne & les autres choses sacrées que pour
» les conserver au Royaume, & empêcher que tout cela ne fût
» détruit & pillé comme le reste. Qu'à l'égard de la mense du
» royaume, il en avoit fait enlever les trésors du consentement

(1) Il faut entendre par là les Reliques, les vases, ciboires & autres ornemens d'Eglise.
(2) Le Brabant, la Lusace, le Brandebourg, la Moravie, la Silésie.
(3) Ils sont répétez.

1421. » des Grands, qui les avoient fait transporter ailleurs munis de » leurs seaux. 5. Qu'il remettoit à l'arbitrage des Princes & des Seigneurs voisins les désordres & les troubles dont ils prétendoient » qu'il étoit la cause, & ceux dont ils l'étoient eux-mêmes, afin » que chacun redressât le mal dont on jugeroit qu'il avoit été l'auteur. 6. Quant aux quatre articles ausquels ils étoient si résolus » de se tenir, il répond qu'il n'a jamais tenu à lui qu'on n'en fît la » discussion; mais qu'avant que d'en venir là, ils avoient tout mis à » feu & à sang dans son Royaume, & dans le leur. 7. Qu'à l'égard » de leurs droits & de leurs priviléges, son intention n'a jamais » été d'en enfreindre aucun, & qu'il est encore disposé à les confirmer, & même à les augmenter.

» C'est pourquoi, *dit-il pour conclusion de sa lettre*, c'est à vous » de bien peser qui c'est qui a violé vos droits. Considerez les lettres par lesquelles vous vous êtes obligez les uns envers les autres, & vous verrez si c'est par vous, ou par d'autres que vos » droits ont été enfraints (1). Nous avons appris aussi que vous » avez brisé les Statuës de pierre, enlevé celles d'argent, & brûlé celles de bois dans l'Eglise de *St. Vit* de la forteresse de *St. Wenceslas*. Certainement je ne sçai pas si c'est par là que vous » prétendez confirmer vos privilèges (2). Vous voulez encore détruire la forteresse même que vous n'avez point bâtie, avec les » belles Eglises dédiées à l'honneur de Dieu : c'est pourquoi nous » vous prions, au nom de Dieu, de ne point détruire ni laisser détruire ces temples. Vous n'avez déja que trop deshonoré ce païs » en détruisant *Wisrhade*, cette célebre résidence du royaume, » avec le temple auguste de *St. Pierre* & de *St. Paul*, & quatorze » belles églises qui dépendoient de cette forteresse. Que si vous détruisez l'autre, vous vous attirerez & devant Dieu & auprès de » tous les Princes voisins, une confusion & une ignominie éternelle. Vous les animerez contre vous. Dieu lui-même vous les » détachera & vous livrera à la honteuse dérision de tout le monde & à une ruine irréparable; car vous n'ignorez pas que ce » temple est la plus grande gloire de la Couronne de Bohême. » Là sont inhumez *St. Wenceslas* & les autres Saints nos patrons, » aussi-bien que l'empereur *Charles* notre seigneur & pere de très-

(1) Etant héritier légitime du Royaume, il regardoit comme une sédition la ligue qu'ils avoient faite contre lui.

(2) Ces choses étoient à la Couronne, & par conséquent inviolables.

» heureuse & de très-sainte mémoire, avec quelques autres Rois 1421.
» & Princes (1) &c.

Irruption des Siléſiens en Bohême.

XVIII. Pendant cette diéte, une armée d'environ 20000 Siléſiens fit irruption en Bohême aux environs des villes de *Nacod* (2) & de *Trautenau* (3), & de *Politz* (4), où ils commirent de grands désordres. Mais ayant appris que *Ziska* venoit pour leur donner la chasse ils se retirerent, selon *Theobald*. Le manuscrit de Breslaw entre dans un grand détail. Il dit que ces Siléſiens massacrerent un grand nombre de personnes de l'un & de l'autre sexe, qu'ils coupérent les pieds, les mains, & le nez à plusieurs enfans. Il ajoute qu'à cette nouvelle, il fut conclu que tous les Seigneurs avec leurs troupes, les païsans du voisinage & la communauté de *Graditz* iroient fondre sur les Siléſiens; mais qu'ils ne les attendirent pas. Cependant ces derniers encore au voisinage allarmez de cet armement, écrivirent aux barons de Bohême, qu'ils étoient disposez à entrer en composition; c'est ce qui obligea le Seigneur *Czinko de Wartemberg* à commander à ses gens de ne pas pousser les Siléſiens; mais un certain *Ambroise* chef & curé de *Graditz* souleva tellement le peuple contre ce commandement, que les Grands auroient été assommez par les paisans avec leurs fléaux ferrez, s'ils ne s'étoient retirez. En même temps le même prêtre *Ambroise* se rendit à Prague pour accuser *Czinko* d'infidélité, puisqu'on auroit pû conquérir toute la Siléſie, s'il n'avoit pas commandé à ses troupes de ne point agir; mais quelques Seigneurs justifiérent sa conduite.

Supplice des Picards.

XIX. Ziska cependant chef des Taborites (5) poursuivit à outrance la secte des *Picards*, faisant brûler tous ceux qui ne vouloient pas changer de sentiment. Entre ces Picards étoit un prêtre nommé *Martin Loquis*, qui avoit été arrêté prisonnier par un Seigneur nommé *Ulric de Vavac*, & ensuite relâché à la priére des Taborites. Ce Prêtre, pour échaper des mains de ceux

(1) Le manuscrit de Breslavv dit que dans cette diète *Conrad* indiqua un synode provincial *ou se pourroit trouver tout le Clergé ami & ennemi, tant de Moravie que de Pologne, pour traiter de l'unité de l'Eglise & de l'avancement de la loi de Dieu.* Je ne trouve point les actes de ce Synode. *Balbin* en marque un assemblé à Prague par *Conrad* le 7. Juillet 1421. où la Communion sous les deux espéces fut résoluë; le domaine séculier ôté aux Ecclésiastiques, & la jurisdiction sur le Clergé donnée aux 4. Seigneurs nommez ci-dessus. *Balbin.* Epitom. ubi supr. p. 447. 448.

(2) Ville Seigneuriale sur une haute montagne dans le district de Konigsgratz.

(3) Dans le même district, c'étoit la patrie de *Jean Ziska.*

(4) Dans le même district.

(5) C'est ainsi qu'il est appellé dans le manuscrit de Breslavv, ce qui semble faire voir que les Taborites étoient des gens differents des Picards.

1421. de Prague, s'en alla en Moravie sa patrie, emmenant avec lui un autre prêtre borgne qui étoit de sa secte. En passant par *Chrudim*, le Capitaine de la ville les arrêta & les fit attacher à un poteau. Pendant qu'il les tenoit ainsi il les interrogea sur la religion, leur demandant entre autres choses ce qu'ils croyoient sur le sacrement de l'Eucharistie. *Martin* répondit que le corps de Jesus-Christ étoit dans le ciel, parce qu'il n'en avoit qu'un, & qu'il ne devoit pas y avoir plusieurs hosties sur l'autel (1). Le capitaine fut si irrité de cette proposition, qu'il donna un grand coup de poing à *Martin* & l'auroit fait brûler, si le prêtre *Ambroise* n'avoit intercedé pour lui. Ces prisonniers ayant été remis entre les mains d'*Ambroise*, il les emmena liez à *Graditz*, ou pendant environ 15 jours, il tâcha de les ramener à ses sentimens. Mais n'en pouvant venir à bout il les conduisit à *Raudnitz* où étoit l'archevêque *Conrad*, qui les fit mettre dans un cachot, défendant au peuple de les visiter, de peur qu'il n'en fût infecté, comme parle l'Auteur du manuscrit de Breslaw. *Conrad* après les avoir retenus près de huit mois, sans rien obtenir sur leur esprit, les envoya à Prague à la réquisition de *Ziska* qui vouloit les y faire brûler pour l'exemple; mais les Consuls de Prague craignant qu'il n'arrivât quelque sédition dans la ville, parce que *Martin* y avoit beaucoup de partisans, envoyérent un Consul à *Raudnitz* avec un bourreau, afin que *Conrad* punît à son gré les prisonniers. Cet Archevêque leur fit donner la torture pour leur faire déclarer leurs sentimens & pour sçavoir s'il y avoit à Prague des gens de leur secte. Ils en nommérent dans les tourmens quelques-uns qui étoient dans leurs sentimens sur l'Eucharistie (2). L'Archevêque les exhortant à revenir à l'unité de l'Eglise & à renoncer à leurs erreurs: *Ce n'est pas nous*, dirent-ils en souriant, *qui sommes séduits, c'est vous qui trompez par le clergé, vous vous mettez à genoux devant la créature, c'est-à-dire devant le pain de l'Eucharistie.* Enfin ils furent conduits au supplice environnez d'une grande foule de peuple. Comme on les exhortoit à se recommander à ses prieres: *Ce n'est pas nous*, dirent-ils, *qui avons besoin de prieres; que ceux qui en ont besoin en demandent.* Ils furent tous deux jettez dans un

(1) L'Auteur du manuscrit de Silésie traite cette proposition de blasphême. Il étoit simplement Calixtin.

(2) C'étoit marchandise fort mêlée à Prague. Il y avoit des *Hussites*, c'étoit le nom général des Taborites, quoiqu'ils allassent plus loin que *Jean Hus* n'avoit été, comme on le voit par leur déclaration ci-dessus; des *Picards* que les Taborites semblent quelquefois favoriser & que d'autres fois ils semblent avoir en horreur, & enfin des *Calixtins* qui faisoient le plus grand nombre. *Conrad* paroît avoir été de ces derniers.

tonneau plein d'huile ou de poix ardente. L'auteur du manuſcrit de Breſlaw témoigne beaucoup d'horreur pour les ſentimens de ces gens-là & félicite même l'Egliſe d'en avoir été délivrée. Ce même manuſcrit rapporte qu'après cette exécution on arrêta priſonniers à Prague quelques prêtres Taborites entre leſquels il met *Procope Raſe* (1) & un autre nommé *Abraham*, qui ne vouloit pas qu'on allumât des cierges devant le ſacrement de l'Euchariſtie. 1421.

Sédition à Prague.

XX. A la nouvelle de cette exécution, ceux d'entre les Picards qui ſe trouvoient à Prague, ſur tout dans la nouvelle ville, allerent trouver *Jean de Prémontré* (a) qui paſſoit pour Picard, afin d'en délibérer avec lui. S'étant aſſemblez dans un cimetiere, ils ſe plaignirent hautement de la tyrannie de *Ziska*, & du Sénat des deux villes contre ceux de leur religion, & au ſon de la cloche *Jean de Prémontré* réſolut de former un nouveau Sénat compoſé pour la plus grande partie de ces Picards qui étoient venus le trouver. Enſuite il les amena dans la maiſon de la vieille ville de Prague, où après avoir accuſé d'infidelité & d'autres crimes l'ancien Sénat, ils le caſſerent & élurent quatre Picards pour gouverner l'une & l'autre ville dont ils ne firent qu'une, en attendant la création des nouveaux conſuls, laquelle création ſe fit bien-tôt après. Cependant cette élection faite violemment contre les priviléges de la ville déplaiſoit aux plus ſenſez, & à ceux qui avoient quelque bien dans la ville. On dit même qu'il y eut un armurier, ſans doute Picard, qui ne voulut pas accepter le conſulat par cette raiſon. Il falloit que cet armurier fût aſtrologue, puiſque de la conjonction de la Lune, qui ſelon lui déſignoit le peuple, avec la planete de Mars qui déſigne la guerre, il auguroit que cette élection allumeroit une diviſion parmi le peuple (b). C'eſt dommage qu'on ne ſçache pas le nom d'un homme qui devina ſi bien, quoiqu'il ne fallût pas être grand devin pour cela. En effet, auſſi-tôt après cette élection factieuſe, *Jean de Prémontré* adreſſa ce diſcours à la communauté de Prague aſſemblée dans la Maiſon de Ville. » Vous autres ſéculiers, vous ne faites » qu'un corps & un même peuple. Si vous voulez donc que le » corps écléſiaſtique & vous ne faſſent non plus qu'un corps, & » que le peuple ne ſoit plus partagé par leurs diviſions, il faut » que vous chaſſiez maître *Chrétien* curé de l'égliſe de *St. Michel* » dans la vieille ville, & ſes autres prêtres qui ne s'accordent pas

(a) Voyez ſon hiſtoire ci-deſſus.

(b) Manuſcr. de Breſlavv.

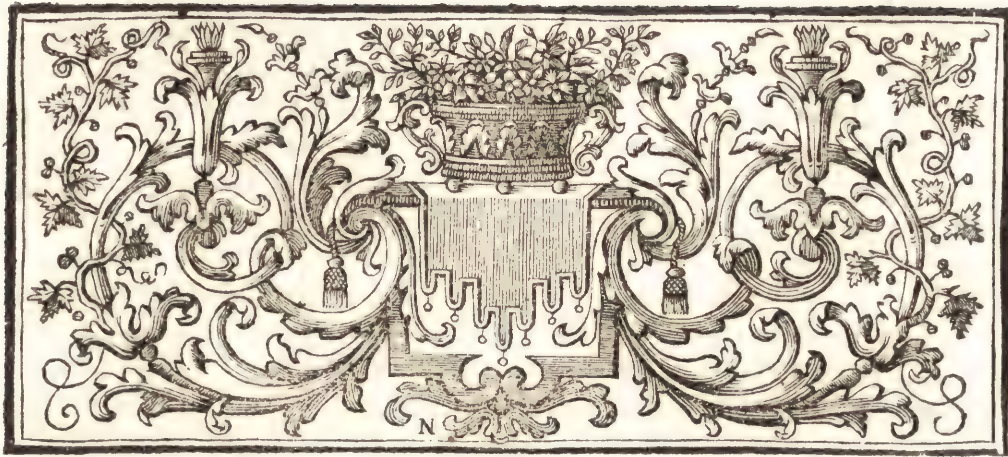
(1) Il y en eut un de ce nom qui ſucceda à *Ziska*, comme on le verra dans la ſuite.

1421. »avec nous; mais qui retiennent encore ces mommeries (entendant par là les rites & les ornemens Romains) qui ne veulent pas »communier les enfans, ni chanter les hymnes en Bohêmien, & »que vous souffriez qu'on leur en substituë d'autres. La populace applaudit à cette proposition en disant en Bohêmien, TACK, TACK, ce qui signifie *oui*, *oui* (a). Ce qui fut exécuté en plusieurs églises malgré les Consuls & les principaux de la ville, qui n'osérent pas s'y opposer ouvertement de peur d'être massacrez par le peuple. L'auteur du manuscrit de Breslaw raconte qu'il y eut des femmes & des filles qui furent plus courageuses. Voyant la timidité des conducteurs, elles assemblérent dans la Maison de Ville les mieux intentionnez (1) pour porter leurs plaintes aux Consuls, & une fille d'entr'elles lut mot à mot l'écrit qu'elles avoient dressé. Ces Consuls irritez de cet écrit qui leur reprochoit l'irrégularité de leur élection, les arrêtérent toutes, ordonnant qu'on mît les femmes mariées & les filles dans des endroits à part, afin d'en venir plûtôt à bout par leur désunion; mais comme elles s'opposerent vigoureusement à cette séparation (2), les Consuls demanderent qu'on leur remît cette lettre. On la leur refusa & ils se retirerent retenant les femmes renfermées dans une chambre pendant deux heures, au bout desquelles on les laissa aller. Leur lettre ayant été lûë par la plus saine partie de la ville, elle fut approuvée (3); mais on ne dit pas quel en fut le succès.

(a) Theobald. p. 103.

En ce temps-là les Taborites & les Orébites s'assemblérent autour de Cuttemberg, & s'emparérent de la ville de *Przelautzi* sur l'Elbe. L'Empereur qui étoit alors à Cuttemberg apprenant que *Ziska* faisoit de grands ravages à Pilsen, en décampa pour aller secourir cette Province, laissant le soin de chasser de *Przelautzi* les ennemis au nom de *Jean de Miesteczki* qui avoit pillé le monastere d'*Opatovitz*. Ce dernier, en effet, avec les mineurs de Cuttemberg & quelques troupes auxiliaires, surprit *Przelautzi*, y tua beaucoup de monde, en fit 125 prisonniers qu'il fit jetter dans les miniéres. Ce même capitaine ayant appris que la petite ville de *Chutibor* avoit été surprise par les Taborites, s'y en alla avec son monde, les en chassa avec perte de mille hommes, & fit brûler leur commandant avec deux prêtres.

(1) *Omnes veritati servientes.*
(2) *Mulieres deposito timore virum induunt, & nullatenus ab invicem separari volunt.*
(3) Cette particularité est tirée du manuscrit de Breslavv.



HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.



LIVRE X.

I. ON a vû que l'année précédente le Roi de Pologne, & le Duc de Lithuanie avoient offert aux Bohêmiens leur médiation pour les reconcilier avec *Sigismond*. En effet, le Roi de Pologne avoit envoyé dans cette vûë des ambassadeurs à l'Empereur. Outre les propositions de paix entre la Bohême & *Sigismond*, les ambassadeurs devoient offrir à ce dernier, que si les Bohêmiens refusoient de s'accommoder à des conditions raisonnables, le Roi leur maître se join-

1421.

Négociations des Bohêmiens avec la Pologne.

1421. droit à l'Empereur pour les réduire par les armes, à condition que l'Empereur de ſon côté s'uniroit avec lui contre les Chevaliers Teutoniques, ſelon leur convention. L'ambaſſade fut fort bien reçuë, & même *Sigiſmond* offrit plus qu'on ne lui demandoit, puiſqu'il lui propoſa un mariage, ou avec ſa fille, ou avec la veuve de *Wenceſlas*, à qui il promettoit de donner pour dot la Siléſie avec 100000 florins. Le Roi de Pologne trouvant ce dernier mariage plus avantageux, envoya un ambaſſadeur à *Sigiſmond* pour en traiter. Mais cet ambaſſadeur ayant ſuivi *Sigiſmond* dans ſon expédition de Bohême, fut arrêté par les Huſſites, & emmené à Prague où il demeura long-temps priſonnier, ce qui empêcha la négociation du mariage. Cependant quelques mécontentemens étant ſurvenus entre *Sigiſmond* d'un côté, le Roi de Pologne & ſon frere le duc de Lithuanie de l'autre, ce dernier réſolut d'envoyer *Coribut* ſon neveu, ou ſon couſin germain, pour prendre poſſeſſion du royaume de Bohême en ſon nom. Mais auparavant il voulut prévenir les Bohêmiens par une ambaſſade, tant pour leur donner avis que leurs ambaſſadeurs avoient été arrêtez en Siléſie par *Jean* duc de *Troppaw*, & envoyez à *Sigiſmond*, que pour leur faire agréer *Coribut* qui étoit déja ſur les frontieres avec ſes troupes; il leur demandoit outre cela du ſecours en cas d'oppoſition. Ceux de Prague répondirent qu'ils le recevroient avec plaiſir, mais que pour des troupes ils ne pouvoient pas lui en envoyer, parce qu'elles étoient occupées ailleurs, ſur quoi l'ambaſſadeur ſe retira (a).

(a) *Cromer* de reb. Pol. Lib. XVIII. p. 431. 434. *Theobald.* ubi ſupr. p. 104. 105.

Divers mouvemens de ceux de Prague.

II. Cependant ceux de Prague s'avancerent vers la ville de *Biela* (1), où commandoit le Seigneur *Michalecc*. Mais ce dernier, pour faire diverſion, étoit allé aſſiéger ſur le chemin la vieille ville de Boleſlau occupée par ceux de Prague, bien aſſuré de la prendre, ſi on ne venoit pas promptement à ſon ſecours. C'eſt à quoi les troupes de Prague ne manquerent pas. Faiſant mine de quitter l'entrepriſe de *Biela*, elles coururent à Boleſlau & en firent lever le ſiége, puis reprenant leur deſſein, elles retournerent aſſiéger *Biela*. Mais la garniſon n'attendit pas l'aſſaut; elle ſe ſauva de nuit & laiſſa la place vuide aux aſſiégeans. Dans ce même temps, *Albert* duc d'Autriche, gendre de l'Empereur, emporta la forteresſe de *Geniſzovvitz*, & fit la garniſon priſonniere.

L'Empereur entre en Bohême.

III. L'Empereur faiſoit avancer ſes troupes en Bohême. Quand il fut arrivé ſur la frontiere, il envoya des ſaufconduits à quel-

[1] En Allemand *Weiſsvvaſſer*. Elle eſt dans le diſtrict de Boleſlavv.

ques

ques Seigneurs (1) qu'il ſçavoit bien intentionnez avec ordre de venir le trouver à *Iglavv*, ville de Moravie qui confine à la Bohéme. Dès qu'ils y furent arrivez, ils prêterent hommage à *Sigiſmond*, & promirent de le reconnoître pour leur Roi. Le 28 Novembre l'armée de ce Prince ayant campé à *Ledec* dans le diſtrict de Czaſlau, il s'y rendit pour reconnoître lui-meme le terrain & donner ordre à toutes choſes. 1421.

IV. Ceux de Prague, allarmez de la reconciliation des Seigneurs avec *Sigiſmond*, implorerent le ſecours de *Ziska*. Ce Général ne manqua pas de s'y rendre dès le 1 de Décembre avec ſa cavalerie & ſon infanterie, & tout ce qui étoit néceſſaire pour ſoutenir un ſiége. Il y fut reçû avec de grandes acclamations; les prêtres & la jeuneſſe de la ville allerent au devant de lui, comme au devant d'un héros. A ſon entrée on ſonna toutes les groſſes cloches de la ville, & il n'y eut régal que l'on ne fît à lui & à tout ſon monde. Après y avoir demeuré huit jours pour donner les ordres néceſſaires, il alla munir quelques places importantes, comme *Czaſlovv* & *Cuttemberg*.

Ziska entre à Prague & prépare tout à une bonne défenſe.

V. La garniſon de Prague apprenant que l'Empereur amenoit une groſſe armée, s'écouloit inſenſiblement. *Ziska* lui-même ne ſe fiant point à ceux de Cuttemberg, qui n'avoient jamais été ſincerement pour les Taborites, alla ſe fortifier ſur une montagne voiſine (a), où retranché juſqu'aux dents il obſervoit les démarches de l'armée de *Sigiſmond*. Ce Prince de ſon côté alla s'emparer de Cuttemberg, & de là aſſiéger *Ziska* ſur ſa montagne. Mais à peine le ſiége eut-il duré deux jours, que *Ziska* avec ſes Taborites, ayant pendant la nuit paſſé au fil de l'épée toutes les ſentinelles, s'ouvrit le paſſage au travers de l'armée, & ſe rendit à Colin (2) avec ſon monde & ſon bagage pour attendre de pied ferme l'ennemi. *Sigiſmond* ayant quitté la campagne à cauſe du froid extrême qu'il faiſoit alors, *Ziska* profita de ſa retraite pour faire lever des troupes à *Gitſchin* dans le diſtrict de Konigsgratz & à *Turnau* au voiſinage de la Siléſie. Le froid s'étant ralenti à Noël, ce Général aſſembla tout ſon monde *pour aller meſurer ſes armes*, diſoit-il, *contre celles de l'armée Impériale*.

Il remporte divers avantages ſur les Impériaux auprès de Cuttemberg.

(a) Turgango.

L'Empereur de ſon côté ne s'endormoit pas. Bien réſolu d'attaquer *Ziska*, il alla prendre poſte à *Cuttemberg* dont ce Général

(1) *Henri de Roſemberg*, *Cenco de Wartemberg*, *Guillaume de Haſenberg*, *Jean Mieſteczk*, & *Puta Czaſtalovicz* avec pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes. *Theobald*. p. 106.

(2) A un mille de Cuttemberg, & à ſix de Prague.

1421. n'étoit pas éloigné. Mais apprenant qu'il venoit un gros de troupes auxiliaires, il brûla la ville, afin qu'elle ne servît pas de retraite à son ennemi. Les Hongrois qu'il avoit avec lui y passerent tout au fil de l'épée sans épargner même les enfans au berceau (a). Après cette cruelle expédition, *Sigismond* alla en toute diligence attaquer *Broda* l'Allemande. *Ziska* l'ayant atteint le lendemain, tailla une partie de son armée en piéces, & poursuivit les fuyards trois lieuës durant. On enleva 140. chariots de ce qu'il y avoit de plus précieux. Il y en avoit trois entre autres pleins de livres Hébreux, Grecs & Latins, dont les Hongrois avoient dépouillé les Eglises de Bohême. Le butin fut partagé également entre les Taborites. Le lendemain *Ziska* alla mettre le siége devant *Broda*. Les assiégez se defendirent si bien d'abord, que les assiégans perdirent environ 3000. hommes. Les derniers irritez de cette résistance se battirent le lendemain comme des *démons*, c'est ce que porte ma relation. En vain la ville voulut se rendre, elle fut brûlée & détruite à un tel point, que pendant 14 ans il n'y habita ame qui vive. Après cette victoire *Ziska* assis sur les drapeaux Impériaux, fit quelques Chevaliers parmi les Taborites. A l'égard de l'Empereur, il n'eut point d'autre parti à prendre, que de se retirer à grande hâte en Hongrie. Le Général *Pipo* Florentin l'ayant voulu suivre se noya malheureusement avec environ 1500. hommes qu'il commandoit, voulant passer la riviere d'*Iglaw* sur la glace (b). En 1412. ce Général avoit bien servi *Sigismond* contre les Vénitiens (c).

(a) *Lupac.* 6. Janv.

(b) *Theobald.* p. 107.

(c) *Hist. du Conc. de Pise.* Tome II. p. 136.

Mouvemens en Moravie au sujet du Hussitisme.

VI. Il faut placer à cette année ce qui se passa en Moravie par rapport à la religion. Ce fut dans le dixiéme siécle que la Moravie, qui auparavant étoit un Royaume, devint une Province partagée entre les Hongrois, les Polonois & les Bohêmiens. Dans le siécle suivant le duc *Brzetislas*, appellé l'*Achille* de la Bohême, la conquit toute entiere, & l'unit au Royaume de Bohême sous le nom de *Marquisat*. On a déja remarqué que la Moravie avoit eu les mêmes Apôtres que la Bohême, c'est-à-dire, les deux moines Grecs, *Cyrille* & *Methodius*, qui la convertirent au christianisme avant que de pénétrer en Bohême. Il faut donc faire à l'égard de la Moravie les mêmes observations qu'on a faites dans le premier Livre de cette Histoire, sur les divers changemens arrivez dans la religion en Bohême. Quoiqu'un Historien de Moravie (d) ne mette qu'à l'an 1421. l'entrée du Hussitisme dans cette Province, il paroît pourtant qu'il y avoit fait plusieurs années auparavant des

(d) *Czechor.* ubi supr.

progrès considérables, puisque les lettres qui furent écrites de Bohême à Constance, avant & après le supplice de *Jean Hus*, sont écrites au nom du Royaume de Bohême, & du Marquisat de Moravie, & que même la Bulle de *Martin V.* désigne l'un & l'autre. Quoi qu'il en soit, n'ayant point d'autres mémoires, je m'en tiens à la date de cet Historien. Il raconte qu'en 1421. deux prêtres (a) s'étant emparez d'une isle de la Moravie, y assemblerent une grosse troupe de gens de la lie du peuple, qui prirent le nom de *Taborites* à l'exemple des Bohêmiens. Pour subsister dans cette isle, ils faisoient des courses continuelles aux environs, pillant bourgs, châteaux & monasteres. Ils pillérent entr'autres le beau couvent de *Welehrad* de l'ordre de Cisteaux, où ils brûlerent l'Abbé & sept moines. Les Grands de Moravie allarmez de ces mouvemens, s'assemblerent à *Bruna*, pour engager le Capitaine de la province (b) à en prévenir les suites. On envoya en même temps à *Jean de Prague* évêque d'*Olmutz*, pour lui demander des troupes. C'est le même prélat qui étant évêque de *Lytomils*, dénonça *Jacobel* au Concile de Constance. Il s'étoit retiré à Rome pour éviter la fureur de *Wenceslas* qui le haïssoit mortellement. Mais ayant appris la mort de ce Prince, il retourna dans son diocèse, dans lequel il avoit été confirmé par le Concile de Constance, malgré *Wenceslas* qui l'avoit conferé à un autre. Lorsque l'Archevêque *Conrad* eut embrassé le Hussitisme, *Jean* fut administrateur de l'Archevêché de Prague. On le représente comme un homme de tête & de main, & pour ainsi dire, au poil & à la plume. Quand il avoit dit la Messe, il quittoit ses habits sacerdotaux pour en prendre de militaires, & montoit à cheval armé de toutes piéces, le casque en tête, l'épée à la main, & la cuirasse sur le corps. Ennemi juré de l'*heresie*, il faisoit gloire de n'épargner aucun Hussite. *Il en périt plusieurs milliers par ses soins & par ses armes, & il en tua lui-même deux cens de sa propre main.* Il mourut Cardinal en 1430 (c). On peut juger à ce portrait qu'il ne se fit pas prier pour aller au secours de la Province. Il avoit même déja par avance assemblé, de son propre mouvement, tout ce qu'il y avoit de gens en sa disposition à *Kremsritz*, place qui lui appartenoit, pour faire la guerre à l'œil.

1421.

(a) *Bedrzichs de Straznichs, & Thomas de Wistonics.*

(b) *Pierre de Pernstein.*

(c) *Augustin. Brun.* Catal. Episc. Olmuc. *Czechor.* Mars Morav. p. 471. Eggs. Purp. Doct. L. III. p. 64. 65.

Kremzritz.

Toutes ces troupes s'étant renduës dans la forteresse de *Buklow*, après avoir déliberé si l'on iroit d'abord attaquer l'isle, ou si l'on attendroit des troupes auxiliaires d'Autriche & de Hongrie, il fut résolu unanimement de ne point perdre de temps, de peur

Buklovv.

1421. que les Taborites de Bohême ne vinssent au secours de ceux-ci. L'isle fut attaquée par trois endroits; mais les insulaires fortifiez de quelques Gentilshommes de leur secte, s'étoient si bien retranchez, & se défendoient si vaillamment, qu'il n'y avoit nulle apparence de les pouvoir forcer. Cependant le courage des assiégeans fut bien relevé par la nouvelle de l'arrivée des secours de Hongrie & d'Autriche. En chemin faisant, *Pierre Perrin* l'un des Généraux qui commandoient les troupes auxiliaires, alla par ordre de *Sigismond* ravager les terres de quelques Seigneurs (1), qui soutenoient les assiégez. Les *Autrichiens* & les *Hongrois* s'étant donc joints aux Moraves, on recommença l'attaque de l'isle. L'armée se disposoit déja à passer la riviere sur un pont de batteaux que l'évêque d'*Olmutz* avoit fait construire, lorsque les assiégez l'ayant appris, décampérent la nuit pour se retirer dans les forêts & sur les montagnes voisines. Elles furent inaccessibles à la cavalerie qui voulut les poursuivre. L'infanterie même n'y put grimper sans beaucoup de peine & de danger, les fuyards lançant sur elle continuellement de gros éclats de rocher. On atteignit pourtant quelques-uns qui furent massacrez. Le reste se sauva en Bohême, & se joignit aux Orébites (a).

(a) *Czechor.* p. 472. 473.

Cette même année deux d'entre les Grands de Bohême entrerent à main armée en Moravie, où ils avoient de bons correspondans parmi la noblesse de cette province. L'un étoit *Borzek Dobalitz*, qui l'année précedente s'étoit emparé de *Litomisl* ville épiscopale de la Moravie. L'autre étoit *Victorin de Podiebrad* pere de *George*, qui fut depuis Roi de Bohême. Comme ils n'avoient point de plus ardent ennemi que l'évêque d'*Olmutz*, ils allerent attaquer ce valeureux Prélat, & mirent ses troupes en déroute. *Kremsir.* De-là ils entreprirent le siége devant la ville de *Kremsir*, & s'emparerent de la ville après deux jours de siége. Mais la forteresse fut si bien défenduë par deux vaillans capitaines (2) qui y commandoient, que les Hussites furent obligez de décamper avec quelque perte, sans pourtant abandonner leur dessein. Ils recommencerent en effet l'attaque peu de temps après avec beaucoup de vigueur, & ils furent reçus de même. Mais dès que les assiégeans apprirent que l'évêque d'*Olmutz* & l'archiduc *Albert* venoient au secours avec une grosse armée, ils se retirerent en diligence en Bohême, sans être poursuivis. Il n'en fut pas de même

(1) *Pierre de Straznics, Hasskonis d'Ostrovv, & Boczkonis le jeune de Kunstat.*
(2) *Jean Herbert de Fulstein, & Mladota de Prussinovvitz.*

de ceux qui les avoient appuyez dans leur entreprise. Il y avoit parmi eux des gens de la premiere noblesse, tous Hussites, ou penchans de ce coté-là (1). On résolut de les poursuivre à toute outrance. Mais l'Archiduc étant rappellé en Hongrie par l'Empereur son beau-pere, il chargea l'Evêque de cette expédition, lui laissant un bon corps de cavalerie qu'il avoit amené de Hongrie. L'Evêque sans perdre de temps s'en alla attaquer *Boczkon de Kunstat* dans la forteresse de *Wiskowitz*. Mais ce Seigneur en ayant eu avis, ne l'y attendit pas. Il se retira dans une autre forteresse (a) qu'il avoit auparavant bien pourvuë de toutes les choses nécessaires pour soutenir un siége. Outre que située sur une haute montagne, elle pouvoit se défendre long-temps, comme elle le fit en effet, si bien qu'il fallut abandonner l'entreprise. L'Evêque fut plus heureux dans l'attaque de la forteresse de *Raczitz* appartenante au Seigneur de *Cravarz*. Elle se rendit enfin après une vigoureuse résistance. Le Général de *Fulstein* fut blessé à mort dans cette attaque. L'Evêque vouloit encore attaquer une autre place voisine, nommée *Château-neuf* ou *Neuf-Châtel*, située sur un roc escarpé entre des bois & des montagnes, où un Seigneur (b) Hussite avoit laissé garnison en s'en retournant en Bohême. Mais comme la saison étoit fort avancée, il suivit le conseil qu'on lui donna de remettre l'entreprise au printemps prochain, & de mettre ses troupes en quartier d'hyver. De son côté il se retira à *Kremsir* avec un regiment de fantassins pour observer les ennemis.

1421.

(a) *Brumnovv.*

(b) *Czerna Hora.*

Affaires étrangéres. Italie, & Espagne.

VII. Avant que de m'engager dans l'année 1422. il faut, selon notre plan, voir en gros ce qui s'est passé dans l'Eglise pendant les deux années précedentes. *Martin V.* partit de Florence le 11. de Septembre de 1420. & arriva à Rome le 22. Il y fut reçu comme un Dieu tutelaire. Cette capitale avoit en effet grand besoin d'un puissant réparateur de ses bréches : ayant été toujours en proie au premier occupant depuis le schisme, personne ne se mettoit en peine de tenir en bon état une place qu'il faudroit abandonner tôt ou tard. A peine y reconnoissoit-on la forme d'une ville. Les maisons étoient des mazures, les églises tomboient en ruine, l'herbe croissoit dans les rues dénuées d'habitans, & les vivres y étoient rares & chers. *Martin V.* touché d'un si triste spectacle, se mit en devoir de rétablir Rome dans son ancienne splendeur, & d'en réformer les mœurs, qui se ressentoient beau-

(1) *Wenceslas de Czerna Hora. Boczkon de Kunstat. Wenceslas* de *Cravarz.* & le *Bavarois de Pernstain.* Czechor. ubi supr. p. 481.

1421. coup de la ruine générale. Ce qu'il exécuta en effet avec tant de ſuccès, qu'on le regardoit à Rome, non ſeulement comme le vrai Pontife, mais comme le Pere de la patrie (a). Etant ſur le point de ſortir de Florence, *Martin V.* avoit publié une croiſade contre *Pierre de Lune*, ſiégeant toujours comme Pape à *Peniſcola.* Après avoir inutilement employé les cenſures eccléſiaſtiques par le miniſtere du Cardinal *Allemand*, *Martin* jugeant qu'il n'y avoit plus de reſſource que dans la voie des armes, envoya le cardinal *Pierre de Fonſeca* en Eſpagne pour y faire exécuter ſa croiſade. La commiſſion étoit des plus difficiles. La France toujours diviſée par les anciennes factions, avoit de plus ſur les bras la guerre avec l'Angleterre. Le Portugal étoit occupé contre les Maures ; on ſçait l'état où étoit l'Allemagne, & tout le Nord s'en reſſentoit. La Caſtille étoit déchirée par des concurrens pour le Gouvernement pendant la minorité, & ces mouvemens tenoient tout le reſte de l'Eſpagne en échec. Ce fut pour les aſſoupir que *Martin V.* envoya l'évêque de *Modene* à *Jean* roi de Caſtille pour négotier un accommodement.

(a) *Platin. Martin V.* p. m. 403.

La France & l'Angleterre.

VIII. On vient de voir en paſſant quel étoit alors l'état de la France. Elle ne fut pas pacifiée par le fameux Traité de Troye, où *Henri V.* roi d'Angleterre épouſa *Catherine* de France, à condition qu'il ſuccederoit à la couronne de France après la mort de *Charles VI.* à l'excluſion du Dauphin. Je trouve dans l'hiſtoire de France du P. *Daniel* cette particularité qui regarde l'Eccléſiaſtique. *Il paroit*, dit-il, *que dès ce temps-là le roi d'Angleterre*, *le duc de Bourgogne*, *& la Reine firent agir à Rome pour faire approuver par le Pape Martin V. ce qui s'étoit paſſé en France contre le Dauphin*, *& que ce Prince l'ayant ſçu*, *il écrivit à ce Pape pour l'empêcher de rien faire contre ſes interêts. Il y a au Thréſor des Chartres une Lettre écrite au Dauphin en forme de Bulle*, *par laquelle le Pape l'aſſuroit qu'il n'avoit jamais eu le deſſein de préjudicier en rien au droit que ſa naiſſance lui donnoit au royaume de France* (b). Il eſt certain que le Pape s'entremêla beaucoup dans ces guerres, ſoit pour en tirer du profit, ſoit pour les pacifier. On voit une Lettre de lui à *Henri V.* pour l'engager, comme il en donnoit l'eſpérance, à faire rétablir en France & en Angleterre ſur l'ancien pied, les droits que le ſiége de Rome prétendoit y avoir. Il y a deux Lettres du même Pape, l'une au même Roi, l'autre au Dauphin, pour les exhorter à la paix, ſur tout dans des conjonctures, où l'héréſie ravageoit le Septentrion, & où les Turcs infeſtoient l'Orient. Il avoit envoyé

(b) Tom. III. p. 609.

pour cette négociation le cardinal *Nicolas Albergati* évêque de Bologne. Mais elle fut interrompuë par la mort des deux Rois d'Angleterre & de France, arrivée l'année suivante, comme on le verra (a).

(a) *Rayn.* ann. 1421. *Num.* 19.21. *Eggs. Purpur. Doct.* L. III. p. 75.

Naples.

IX. En parlant des affaires d'Italie, on a oublié de parler de celles de Naples. Ces troubles intestins de la France avoient empêché *Louis III.* duc d'Anjou d'en tirer les secours nécessaires pour entrer en possession du royaume de Naples. Le Concile de Pise & *Alexandre V.* l'avoient adjugé à *Louis* son pere. *Jean XXIII.* avoit confirmé ce jugement, & au rapport de *Platine* (b), *Martin V.* lui avoit promis l'investiture de ce Royaume après la mort de *Jeanne*. Cependant ce n'étoit pas une conquête aisée à faire. Les obstacles n'étoient pas pourtant du côté de *Jâques* d'Anjou époux de *Jeanne II.* reine de Naples, puisqu'il avoit abandonné toute prétention aux Couronnes de la terre, pour prendre le froc dans l'ordre de *saint François*. Il s'agissoit donc de déposseder *Jeanne*, qui n'étoit pas d'humeur à le souffrir. D'ailleurs après la mort de *Jeanne*, il y avoit d'autres prétendans à cette couronne, comme *Alphonse* roi d'Arragon que cette Princesse avoit adopté pour son fils & son successeur (c). Cependant *Louis*, dans l'esperance d'être appuyé par le pape, par le duc de Milan, & par les Florentins qui lui avoient promis du secours, s'avança dans le royaume de Naples avec dessein d'en assiéger la Capitale. Dès qu'*Alphonse* en eut la nouvelle, il lui envoya une ambassade pour le détourner de cette entreprise, ou pour lui déclarer la guerre, s'il y persistoit. Il en alléguoit pour raisons d'un côté certaines prétentions qu'il formoit sur le royaume de Naples, & de l'autre ses engagemens avec la reine *Jeanne* sa mere. *Louis* répondit que persuadé de la justice de sa cause, il ne doutoit point que Dieu ne la favorisât, & qu'ainsi il étoit résolu de la soutenir, sans craindre les menaces d'un usurpateur. Comme il n'avoit point de port à Naples en sa disposition, & que d'ailleurs il n'avoit pas assez de vaisseaux pour l'attaquer par mer, il l'assiégea par terre avec assez de succès. Pendant le siége, *Sforce* son général alla attaquer les villes & les châteaux voisins, pour empêcher qu'il n'entrât du secours & des vivres dans la ville. Il s'empara d'abord de la ville, & du fort d'*Aversa*, à huit milles (1) de la Capitale, d'où il faisoit des courses fort avantageuses. Comme les secours promis par le roi d'Arragon ne venoient point, les citoyens étoient prêts à se soulever, lorsque la Reine envoya

(b) ubi supr.

(c) *Raynald.* ann. 1420. num. VII. VIII.

(1) Milles d'Italie qui sont de mille pas.

1421. des Ambaſſadeurs à *Alphonſe* pour les hâter. Mais le Roi répondit qu'il n'iroit point en Italie, que *Braccio* général de la Reine ne ſe mît en campagne pour le ſoutenir. Cette nouvelle fit ſoulever la plus grande partie du Royaume, où *Louis* fut preſque par tout déclaré roi de Naples, ſans ſe mettre en peine de *Jeanne*, qui n'étoit regardée que comme une Reine en peinture. Il ne manquoit plus que la conquête de Naples pour rendre complet le triomphe de *Louis :* mais un accident imprévu changea tout à coup la face des choſes. Quelques mécontens avoient offert à *Sforce* de lui ouvrir une des portes de la ville, qui avoit été négligée, parce qu'on la croyoit ſuffiſamment munie d'ailleurs. Il s'y rendit en effet la nuit avec quelques cavaliers pour y entrer, & un corps de troupes qu'il poſta au voiſinage pour les ſoutenir. On trouva la porte ouverte ſelon les conventions. Mais une poutre qui traverſoit la porte, empêchant les chevaux de paſſer, il fallut mettre pied à terre ; ce qui ne put ſe faire ſans bruit. Les ſentinelles de la ville réveillées par ce mouvement, & par le henniſſement des chevaux, on cria aux armes. Auſſi-tôt *Chriſtophe Cajetan* courut au ſecours avec un corps de cavalerie, & chaſſa ceux des ennemis qui étoient déja entrez dans la ville. Ce coup manqué, *Sforce* remena ſon monde à *Averſa*. Dans ce même temps *Braccio* ſi long-temps attendu, vint enfin à la tête de 3000. chevaux. Après avoir remporté, chemin faiſant, un avantage conſidérable ſur les troupes de *Sforce*, il alla ſe poſter devant Naples. Mais ayant appris que cette ville manquoit de vivres, il s'ouvrit un paſſage dans la *Lucanie* & dans la *Calabre*, provinces qui paſſent pour les greniers de l'Italie. *Sforce* averti de ſa marche, le ſuivit à la tête de ſa cavalerie, comptant ſur une victoire certaine. Il l'auroit en effet remportée ſans la noire trahiſon du capitaine *Tartalia*, que le Pape avoit envoyé avec 1000. hommes armez de toutes pieces *(Cataphracti)* au ſecours du duc d'Anjou. Ce traître donna avis ſi à propos à *Braccio* que *Sforce* le pourſuivoit chaudement, que celui-là eut encore le temps de repaſſer le *Sarnau* en grande précipitation, & d'échapper à un danger inévitable. *Martin* & *Loüis* n'en furent pas moins mortifiez que *Sforce* lui-même. *Tartalia* eut la tête coupée. Comme *Martin V.* craignoit que cette guerre en tirant en longueur ne devint fatale au ſiége de Rome, il envoya deux Légats à Naples pour négocier la paix entre les concurrents. *Alphonſe* n'écouta pas ces Légats, parce qu'il avoit bien des raiſons de ſe défier du Pontife, qui en effet avoit envoyé

envoyé du secours à *Loüis*. Mais ce dernier, au grand étonnement de tout le monde, consentit à une tréve, faute d'argent, ou peut-être de courage, & ayant mis ses places en sequestre entre les mains des médiateurs, il se retira auprès du Pape ne laissant pas fort bonne opinion de lui. Il sembloit que cette retraite dût pacifier les troubles de Naples. Mais il s'éleva de nouvelles brouilleries entre le Pape & la Reine *Jeanne*. L'adoption qu'elle avoit faite d'*Alphonse* d'Arragon pour lui succéder au Royaume de Naples, donnoit beaucoup d'ombrage à ce Pontife, qui avoit destiné ce Royaume à *Loüis* d'*Anjou*. D'ailleurs cette Princesse ne payoit point à la chambre Apostolique le revenu annuel auquel elle s'étoit engagée par son couronnement. Elle empêchoit de plus, autant qu'elle pouvoit, l'entrée des vivres à Rome, tant par terre que par mer. De sorte que *Martin V.* fut obligé d'adresser une Bulle aux Archevêques, Evêques, Ecclésiastiques & Magistrats du Royaume de Naples, de ne payer à *Jeanne* aucun tribut ni redevance, jusqu'à ce qu'elle eût satisfait à la chambre apostolique. D'autre côté, il survint des brouilleries entre *Jeanne* & *Alphonse* son fils adoptif. Ce dernier ne fondoit pas seulement ses prétentions au Royaume de Naples sur l'adoption de *Jeanne*. Il prétendoit aussi qu'il lui appartenoit par droit de succession, par *Mainfroy* Roi de Sicile, qui dans le XIII. siécle avoit épousé la fille de *Pierre III.* Roi d'Arragon. Il est vrai que *Raynaldus* observe que les ancêtres d'*Alphonse* avoient renoncé à ce droit pour le Royaume de *Sardaigne* & de *Corse*, mais *Alphonse* ne laissoit pas de renouveller ses prétentions, comme font ordinairement les Princes, quand ils en ont l'occasion favorable. De sorte que *Jeanne* & *Alphonse*, dans des défiances réciproques l'un à l'égard de l'autre, ne cherchoient que les occasions de se détruire (a). Mais les Légats de *Martin V.* firent si bien que tout se pacifia. A la persuasion de ce Pape, *Loüis d'Anjou* restitua à *Alphonse* & à *Jeanne* les places qu'il avoit mises en sequestre. Les Généraux *Braccio* & *Sforce* se réconciliérent, & il fut permis à chacun d'eux, en cas qu'il arrivât quelque rupture entre *Jeanne* & *Alphonse*, de servir le premier des deux qui imploreroit son secours. *Jeanne* demeura en possession du Royaume, & *Alphonse* se contenta du droit à la succession. Quoique *Martin V.* ne fût pas content, comme on l'a dit, de l'adoption que *Jeanne* avoit faite d'*Alphonse*, il aima mieux le souffrir, & abandonner *Loüis d'Anjou*, que d'avoir toujours à dos le Roi d'Arragon, qui pouvoit continuer le

1421.

(a) *Raynald.* ann. 1421. n. I. II.

1421. ſchiſme en faveur de *Pierre de Lune* qu'il avoit repris ſous ſa protection depuis le Concile de Conſtance. Cet anti-Pape en effet agiſſoit toujours comme vrai Pape dans ſon iſle de *Peniſcola*. Il ne manquoit pas même de partiſans qui déclamoient contre le Concile de Conſtance qui l'avoit dépoſé. C'eſt ce qui paroît par une bulle de *Martin V.* au Patriarche de Jéruſalem, adminiſtrateur de l'Egliſe de Barcelone, & aux Chanoines de cette Egliſe, par laquelle il leur ordonne d'excommunier ſolemnellement (1) deux des principaux auteurs de cette faction, & de les faire mettre en priſon, eux & leurs partiſans. Il donna les mêmes ordres aux Archevêques de *Sarragoſſe* & de *Tarragone*, & à l'Evêque des Iſles *Baleares*. Il envoya auſſi dans cette vüe l'Evêque de St. *Papoul*, Légat dans les provinces méridionales de France, pour éteindre les reſtes du ſchiſme, qui ſubſiſtoient encore dans quelques endroits (a).

(a) *Rayn.* ubi ſupr. ann. 1421. n. III.

Fraticelles.

X. On a parlé ailleurs de la ſecte des *Fraticelles*. Quoique ces gens euſſent été déja condamnez plus d'une fois, il y en avoit encore de répandus dans l'Italie, & ſur tout dans la Marche d'Ancone. Le Pape y envoya deux Cardinaux pour les exterminer par la voye des armes. C'eſt de quoi ces Prélats s'aquiterent vaillamment. Ils maſſacrerent ces pauvres gens, & mirent tout à feu & à ſang dans les lieux de leurs habitations. Ce qui en échappa ſe retira en Gréce (b). Ils ne furent pourtant pas tellement exterminez qu'il n'en reſtât encore en pluſieurs endroits de l'Europe, puiſqu'en 1426. le Pape donna à *Jean de Capiſtran* de l'Ordre des Freres Mineurs la commiſſion d'en purger l'Italie. Il paroît auſſi qu'il y en avoit en Eſpagne dans ce même temps, par l'ordre que *Martin* donna à deux moines de travailler à leur converſion (c). Ceci appartient auſſi à l'Italie, & avoit été omis.

(b) *Antoninus.* Part. III. Tit. XXII. cap. VII. §. IV.

(c) *Rayn.* ann. 1426. n. 18.

Allemagne. Concile de *Saltzbourg*.

XI. Le Concile de Conſtance avoit ordonné de tenir tous les trois ans des Conciles provinciaux. En exécution de cet ordre *Eberhard*, archevêque de *Saltzbourg* en tint un cette année. La plûpart des Canons de ce ſynode tendoient à corriger, ſur le plan du Concile de Conſtance, les abus qui s'étoient gliſſez dans la diſcipline eccléſiaſtique, par rapport à l'uſage de l'Egliſe Romaine. Quelques-uns de ces Canons regardent les mœurs & la doctrine. Il y en a un fort ſévere contre le concubinage des prêtres, qui, dit-on dans ce Canon, avoit fort augmenté pendant le ſchiſme,

(1) *Feſtis diebus adſtante circumfuſa populi multitudine, pulſatis campanis, & facibus accenſis ac deinde in terram projectis.* Raynald. *ubi ſupr.* num. III.

& qui n'étoit pas ſans exemple dans ce diocèſe. Le décret du Concile de Conſtance à cet égard, y eſt confirmé. Dans un autre Canon, on permet aux peres & aux meres de baptiſer leurs propres enfans, dans une grande néceſſité, à la réſerve de l'huile ſur la poitrine, & ſur les épaules, & du crême ſur la tête, qui doivent être donnez par les prêtres. Le Canon contre les ajuſtemens ſuperflus des femmes eſt conçu en ces termes: » Nous avons » appris de divers lieux avec douleur, & nous l'avons vû nous-mê» mes en partie de nos propres yeux, qu'en pluſieurs endroits de » la Province, les femmes ſe mettent immodeſtement, ayant des » queuës en forme d'aſpics, & d'autres ornemens d'une ſomptuo» ſité exceſſive. Il y en a qui avec leurs voiles, leurs cheveux, & » autres ornemens de tête, ſe font des têtes monſtreuſes par de» vant & par derriére. Conſiderant donc que ces ſortes de vani» tez cauſent du ſcandale dans l'eſprit des ſimples, & donnent » lieu à des médiſances; que par là on ſe ruine, & qu'après avoir » épuiſé ſon patrimoine, on vole & on pille pour fournir à ces » dépenſes; que d'ailleurs ce luxe donne lieu à des ſpectacles, qui » provoquent la concupiſcence: Nous, par l'approbation du Con» cile, conjurons au nom de Dieu, & ſous peine d'excommunica» tion, tous les laïques de notre Province de contenir leurs fem» mes & leurs filles, & toutes celles qui ſont à leur ſervice, dans les » bornes de la modeſtie, évitant toute ſorte de ſuperfluité. Tout » de même ſous peine d'excommunication, nous ordonnons aux » femmes d'obéïr à leurs maris, priant les Puiſſances ſéculiéres » de tenir la main à l'exécution de cette ordonnance (a). Quoique le Concile de Conſtance eût fait brûler *Jean Hus*, & anathematiſé ſes ſentimens, il ne laiſſoit pas d'avoir ſes ſectateurs hors de la Bohême, & en particulier en Allemagne, & dans le diocèſe de Saltzbourg. C'eſt pourquoi le ſynode renouvelle là-deſſus les Sentences du Concile de Conſtance, & ordonne une inquiſition exacte & ſévere contre les Huſſites & leurs fauteurs, de quelque ordre & de quelque condition qu'ils ſoient. C'étoit la coutume de diſtinguer par quelque marque extérieure les Juifs d'avec les Chrétiens. Le légat de Bologne *Nicolas Albergati* avoit ordonné dans ſon diocèſe qu'on les diſtinguât par quelques marques jaunes ſur la tête (b). Un autre légat en Allemagne avoit ordonné qu'on diſtinguât les Juifs d'avec les Chrétiens, par un bonet cornu, & les Juives par une cloche ſonnante. Le Synode confirme cet uſage. On défend dans ce même Synode aux Eccléſiaſ-

1421.

(a) *Concil. Labb.* T. XII. p. 327.

(b) *Eggs.* Purpur. Doct. L. III. p. 69.

1421. tiques de tenir des tavernes chez eux, de les fréquenter ailleurs, d'aller à des festins, d'avoir chez eux de jeunes femmes ou filles pour se servir, d'aller à la chasse, de nourrir des chiens & des oiseaux de chasse, & de joüer aux dez.

Il paroît par l'histoire Ecclésiastique que ce dernier abus étoit fort commun dans ce siécle-là. Il y avoit alors en Italie un prédicateur célébre nommé *Bernadin de Sienne*, qui avoit signalé son zéle avec beaucoup de succès contre le jeu. Prêchant un jour à Bologne sur les mauvaises conséquences du jeu, il s'exprima ainsi: *Que le joueur ne s'imagine pas de ne commettre que ce péché. Un homme qui se plaît à ce métier, s'engage dans toute sorte de crimes. Je ne parle pas même de la perte irréparable du temps dont on rendra compte à Dieu. Non seulement ce joüeur mange son patrimoine, & prodigue un bien destiné à son entretien, à se procurer une vieillesse commode, à assister les pauvres, mais il ravit le bien d'autrui, il ôte à un bon cytoyen, quelques fois à son meilleur ami, ce qui lui seroit nécessaire sinon pour le présent, au moins pour l'avenir, & pour la nécessité. S'il gagne, il est insultant: s'il perd, il est furieux. Au lieu d'exercer sa colere contre lui-même, il la décharge sur sa femme qui en est innocente. Quelquefois plus criminel encore, il s'en prend à Dieu, & aux Saints dont il brise les Images (a).*

(a) Eeggs ubi supr. p. 70.

Bulle de *Martin V.* contre un Hussite des Païs-bas.

XVI. Je trouve dans *Raynaldus*, l'un des Continuateurs de *Baronius*, une Bulle de *Martin V.* datée de cette année, concernant un certain *Nicolas Serrurarius* hermite de *St. Augustin*, qui répandoit le Hussitisme, & d'autres opinions particulieres dans le Pays-bas. Je rapporterai le précis de cette Bulle. I. Elle expose la doctrine de ce docteur à peu près en ces articles que j'abregerai. 1. La charité a Dieu pour objet, & le prochain, & non pas soi-même. 2. Les Prêtres en concubinage public n'ont pas l'autorité d'absoudre, & le Service Divin est nul entre leurs mains. Ils sont excommuniez, & pires que *Judas* qui nourrissoit sa concubine & ses bâtards de la bourse des Apôtres. Ceux qui communient avec eux son excommuniez aussi. 3. On ne doit prier que Dieu, & nullement les Saints. 4. Les Moines mendians sont les vrais curez & les vrais confesseurs, qui ne doivent point être traversez par les Curez ordinaires. 5. Dès qu'on a commis un péché mortel, il faut le confesser au premier confesseur qui se trouve, avant que de l'avoir oublié. 6. Une femme n'a point besoin de purification, c'est judaïser. 7. C'est une idolatrie que de rendre au-

cun honneur à la biére de *St. Antoine* (1). C'est un péché mortel 1421.
de donner à manger aux porcs qui portent la clochette de *St. Antoine.* Nicolas Serrurarius *s'étonnoit*, dit la Bulle, *que les Prélats pussent souffrir qu'on portât dans le pays la biére de* St. Antoine *pour quelques présens que ces Moines leur faisoient. Ceux qui sont chargez de porter cette biére ne sont que des imposteurs.* (trompatores & abusatores, hoc est impostores.) *Il ne croyoit pas qu'il fût vrai que les Papes eussent donné aucune concession aux Moines de* St. Antoine *de recevoir quelque chose pour eux & pour leurs pourceaux, parce qu'aucun Pape n'a donné des indulgences pour nourrir des animaux. Ces Religieux députez pour exercer cette mendicité n'obtenoient rien que par la crainte, sur tout dans les villages, que* St. Antoine *n'y mette le feu, comme on les en menace, s'ils ne donnent rien. C'est pourquoi ces pauvres gens donneroient jusqu'au dernier denier.* II. La Bulle dit que *Serrurarius* parut au Concile de Constance (2) pendant la vacance du siége, & que son affaire fut donnée à examiner au Patriache de Constantinople. Ce Patriarche assembla les Archevêques, les Evêques, & les Docteurs pour en connoître. Il se trouva par cet examen que *Serrurarius* avoit imbu de sa doctrine ceux de Tournay, & de Cambrai. Le jugement fut que cet hermite de *St. Augustin* n'approcheroit de sa vie ces contrées-là de plus de trente lieües; que s'il le faisoit, il seroit livré au Magistrat, mais que s'il donnoit des témoignages de repentance, il seroit rétabli à la paix de l'Eglise, à condition qu'on lui donneroit pour prison le monastere des Augustins à Metz, sans avoir communication avec personne, qu'avec les Religieux. Ce Jugement etoit bien modéré en comparaison de celui de *Jean Hus*, quoique ce dernier fût moins *hérétique* que l'autre au sens de l'Eglise Romaine. Mais comme la Bohême avoit été troublée à l'occasion de *Jean Hus*, & qu'il attaquoit plus directement le Siége de Rome, il en falloit faire un exemple. Quoi qu'il en soit, la Bulle porte III. Que *Serrurarius* se rétracta solemnellement, détestant en particulier le Wiclésisme & le Hussitisme. IV. Cependant comme il demeuroit toujours réclus, quelques Augustins, Domini-

(1) C'est *Antoine de Padoue*, vulgairement de *Pade*, autrement de Portugal, Moine de l'Ordre de *St. François* dans le XIII. siécle. Comme selon la Légende les porcs lui étoient consacrez, ses Moines en entretenoient par le moyen des quêtes qu'ils faisoient, portant une espéce de biére de *St. Antoine*, à qui on rendoit un culte religieux. Voyez la curieuse Dissertation du célébre *Herman Conringius* sur une Neuvaine de *St Antoine* imprimée à Helmstadt en 1725.

(2) Je n'ai rien trouvé de cette affaire dans les actes de ce Concile, ni dans aucun autre Auteur. *Raynaldus* allégue un Manuscrit qu'il ne fait point connoître.

1421. cains, Freres Mineurs, & Carmes s'étant plaints de la rigueur de ce jugement; *Martin V.* le confirma par cette Bulle datée de Florence (a).

(a) *Raynald.* 1420. n. 17. 20.

Allemagne & Pologne.

XIII. Ce fut environ ce temps que se conclut le mariage de *Frideric* marquis de *Brandebourg*, fils aîné de *Frideric* Electeur de ce nom, avec *Hedwige* fille de *Wladislas* Roi de Pologne. Les premieres propositions s'en firent à *Tanguermunde* (1) dans la moyenne Marche de Brandebourg, où le Roi de Pologne avoit envoyé quelques Seigneurs Polonois pour délivrer des prisonniers de cette Nation, que l'Electeur avoit faits pendant sa guerre avec les Ducs de *Stettein.* Les conditions du mariage étoient que si *Wladislas* n'avoit point d'enfans mâles, son gendre lui succéderoit; que la partie de la Saxe, & le territoire de *Lebus*, aliénez de la Pologne, y seroient réunis, & que *Hedvvige* auroit 100000 florins de dot. Cette Princesse mourut en 1431. avant que le mariage fût consommé. Le Roi de Pologne & l'Electeur de Brandebourg firent en même temps une ligue offensive & défensive contre leurs ennemis, & en particulier contre les Chevaliers Teutoniques que *Wladislas* avoit dessein d'attaquer incessamment. Mais l'Electeur l'engagea à continuer la trêve encore un an. La même année le Roi de Pologne déja décrépit épousa la Duchesse *Sonca* niéce de son frere *Withoud*, Princesse à la fleur de son âge. Comme elle étoit Grecque, il la fit rebaptiser, & elle fut nommée *Sophie* (b).

(b) *Dlugos.* ann. 1421.

Mort de *Naillac* grand Maître de Rhodes.

XIV. On marque à 1421. la mort de *Philebert de Naillac*, grand Maître de Rhodes. On l'a vû entre les Gardes du Conclave au Concile de Pise, où fut élu *Alexandre V.* & à celui de Constance où fut élû *Martin V.* Mais comme par une faute d'impression qui se trouve dans tous les Actes de ces Conciles où il est mal nommé, on n'en trouvoit de nouvelles nulle part, on n'a pû rendre la justice qui est dûë à un personnage de cette importance. C'est ici l'occasion de le faire en suivant les mémoires que nous en fournit l'illustre Abbé de *Vertot* dans sa belle *histoire des Chevaliers de Malte. Philebert* (car il l'appelle ainsi) de *Naillac*, Grand Prieur d'Aquitaine fut élû Grand Maître de Rhodes en 1397. Il eut grande part aux affaires politiques & écclésiastiques, aussi-bien qu'aux guerres de son temps. Son ordre fut d'abord

(1) Cette Ville a donné la naissance à des Empereurs, des Electeurs, & d'autres Princes. On rapporte qu'après Prague l'Empereur *Charles IV.* ne prenoit plus de plaisir nulle part qu'à *Tanguermunde.* Voyez des Mémoires curieux sur cette Ville par Mr. *George Godefroy Kuster*, imprimez à Brandebourg en 1722.

engagé dans une ligue contre *Bajazet I.* qui menaçoit la Hongrie sous le regne de *Sigismond* de *Luxembourg* qui fut depuis Empereur. Le Grand Maître avec les principaux des Commandeurs & des Chevaliers se trouva en 1397. à la fameuse bataille de *Nicopoli*, qui fut si fatale aux Chrétiens par la témérité & la mésintelligence des Chefs, & par la licence du soldat. *Sigismond* lui-même qui étoit à la tête de cent mille hommes entreprit le Siége de cette importance place. Mais elle fut si bien défenduë, qu'il fallut le lever pour aller au devant des Turcs qui venoient à son secours avec une grosse armée. La déroute des Chrétiens fut si générale, *que le Roi & le Grand Maître auroient eu le même sort, si dans ce désordre ils n'eussent trouvé par hazard au bord du fleuve la barque d'un pêcheur dans laquelle ils se jetterent; & malgré une nuée de fléches que ces barbares tiroient contre eux, ils s'éloignerent du rivage, & se laissant aller au courant, ils gagnérent l'embouchure du fleuve, d'où ils découvrirent la flotte Chrétienne qui n'en étoit pas éloignée. Le Roi & le Grand Maître accablez de douleur, prirent une des galéres de la Religion, qui les porta heureusement à Rhodes* (a). Quelques années après le Grand Maître de Rhodes avec ses Chevaliers se trouva engagé dans une guerre avec *Tamerlan*, qui après avoir dompté *Bajazet* vouloit s'assujettir tous les Princes de l'*Anatolie.* Ce Conquérant mourut peu de temps après avoir pris *Smirne* (b), où les Chevaliers, selon notre Auteur, signalerent leur valeur, & après avoir fait la paix avec un Roi des Indes, qui étoit entré en Perse à main armée.

1421.

(a) Liv. VI. p. 127.

(b) en 1415.

Pendant les guerres que se faisoient ces Princes infidelles, le grand Maître prit des mesures pour la seureté des Isles *de la Religion*, & dans cette vûë il se rendit maitre d'un ancien Château situé en terre ferme à 12 milles de *Lango*, l'une des Isles qui appartenoient aux Chevaliers. *Il monta lui-même sa flotte, courut les côtes de la Carie, aborda dans le golfe, entra dans le Port par un vent de sud-ouest, ou de lebesche, débarqua ses troupes, surprit & attaqua une garnison de Tartares que* Tamerlan *avoit laissée dans cette place, & s'en rendit maître; mais en ayant reconnu la foiblesse, il en fit construire une nouvelle, qu'il fit bâtir sur le roc à la pointe d'une presqu'Isle qui s'avançoit dans la mer; il la nomma le Château de St. Pierre, & les Turcs l'appellérent depuis Bidrou* (c). Depuis ce temps-là *Jean le Meingre* Maréchal de *Boucicaut*, qui commandoit dans Génes pour le Roi de France, ayant passé à Rhodes pour aller secourir *Famagouste* attaquée par le Roi de Chypre, qui vouloit l'enlever

(c) p. 151.

1421. aux Génois, le grand Maître l'accompagna dans cette expédition pour y négocier la paix entre le Roi de Chypre & les Génois, & il y réüssit. Avant que de s'en retourner à Rhodes, ils allérent courir les côtes de Syrie & de Palestine jusques à Tripoli, pour tâcher de délivrer les chrétiens de ces régions, opprimez par les Sarrasins. Quoique *Naillac* & *Boucicaut* n'eussent qu'environ 3000. hommes ils se battirent avec une prodigieuse valeur contre plus de 15000. de ces barbares, qui défendoient les bords de la mer, & les repoussérent jusques dans *Tripoli*. Mais les Généraux chrétiens n'osant attaquer cette place trop bien défenduë se rembarquérent pour passer à *Baruth* ville de la *Phénicie* très-considérable dont ils s'emparérent. Après ces courses assez heureuses, le grand Maître prit la route de *Rhodes*, & *Boucicaut* celle de *Famagouste*. Dans ce même-temps le Sultan rechercha la paix avec les Chevaliers de Rhodes sous des conditions fort favorables à l'Ordre (a).

(a) *ubi supr.* p. 169.

Mais, dit ici notre Historien, » quelles auroient été les forces » de ce Corps redoutable, si elles n'avoient pas été divisées par » le malheureux schisme qui déchiroit alors l'Ordre aussi-bien que » l'Eglise Universelle. Nous avons dit qu'il se trouvoit en même-» temps dans l'Eglise deux Papes, qui avoient chacun differentes » Nations dans leur Obédience, & dans l'Ordre deux Supérieurs » indépendans l'un de l'autre. Le couvent de Rhodes, les Cheva-» liers qui étoient en Orient, ceux de France, de Castille & d'E-» cosse, & d'une partie de l'Allemagne reconnoissoient l'autorité » du grand Maître, qui adhéroit à *Benoît XIII.* successeur de » *Clément VII.* & les Papes successeurs d'*Urbain VI.* pour retenir » dans leur Obédience les Chevaliers Arragonois, Italiens, An-» glois, ceux des Royaumes du Nord, de Bohême & de Hon-» grie, leur avoient donné pour chefs des Commandeurs Italiens, » qui sous le nom de Lieutenans du *Magistere*, & comme si la gran-» de Maîtrise eut été vacante, gouvernoient cette partie de l'Or-» dre, sans aucune relation avec le grand Maître de Rhodes. On » peut juger du préjudice qu'une si funeste division causoit dans » cette Isle, qui voyoit ses forces partagées, & qui depuis long-» temps ne tiroit plus aucun secours des Prieurez & des Comman-» deries qui s'étoient séparées du corps de l'Ordre (b).

(b) p. 170.

Ce schisme, comme on l'a vû ailleurs, donna lieu au Concile de Pise, où se trouva le grand Maître de Rhodes accompagné de seize Commandeurs. Dès qu'*Alexandre V.* y fut élû, le grand

Maître

Maître plein d'espérance de voir les Princes chrétiens réünir leurs 1421.
forces contre les Turcs, envoya une ambassade de la part de l'Ordre à la plûpart des Souverains de la chrétienté, pour leur répréssenter *combien la conjoncture présente étoit favorable pour faire la guerre aux Turcs; que le trône de* Bajazet *étoit bien ébranlé par la chute de ce Prince, & par les victoires de* Tamerlan, *& qu'il falloit profiter des guerres civiles allumées entre les enfans du Prince Turc qui se disputoient sa succession, & les débris de son empire.* Le Pape approuva ce projet, & donna une Bulle par laquelle il déclaroit *Philebert de Naillac* le seul légitime grand Maître de tous les Chevaliers de l'Ordre de *St. Jean de Jérusalem* (a). Ce fut en vertu de cette Bulle que *Naillac* assembla un Chapitre général à Nice, & puis à *Aix en Provence*, pour réünir tous ses Religieux. Il ne put s'y trouver lui-même, parce que le Pape le nomma Ambassadeur auprès des Rois de France & d'Angleterre pour négocier la paix entre eux. On peut voir dans notre Auteur les réglemens de ce Chapitre (b). Le schisme, comme on sçait, ne fut point éteint par le Concile de Pise. *Jean XXIII.* assez connu par les Histoires de Pise & de Constance, & d'après elles par M l'Abbé de *Vertot*, succéda à *Alexandre V.* pendant que *Benoit XIII.* & *Grégoire XII.* se maintenoient Papes.

(a) p. 174.

(b) p. 176. 177.

L'Ordre, dit cet Abbé, *se vit à la veille d'être anéanti* (c) par la simonie qu'y exerçoit *Jean XXIII.* ainsi que par tout ailleurs. C'est ce qui engagea le Conseil de Rhodes à écrire à ce Pape une lettre forte & touchante, dont notre Historien a donné le précis avec sa netteté ordinaire. Mais l'Ordre ne tira de cette lettre qu'une satisfaction très-legere. Le Concile de Constance ayant, au moins en partie, terminé le schisme, le Grand-Maître voulut aussi le terminer dans son Ordre fort divisé & fort appauvri. C'est dans cette vuë *qu'il convoqua à Avignon une assemblée des Prieurs, des Receveurs, & des plus anciens Commandeurs de France, d'Espagne & de Savoye. Le Grand-Maître leur proposa le sujet de cette convocation particuliere; & après qu'on eut ouvert differens avis, on en revint à celui-ci qui étoit conforme au Gouvernement républicain de l'Ordre; c'est qu'il falloit convoquer à Rhodes un Chapitre general, y inviter par une citation le plus grand nombre de Prieurs & d'anciens Commandeurs qui pourroient s'y rendre, & sur tout prévenir par une députation particuliere, les Prieurs de Lombardie, de Venise, de Rome & de Pise, qui jusqu'alors avoient paru les plus éloignez de reconnoître l'autorité du Grand-Maître; afin que leur réunion au corps entier de*

(c) p. 181.

1421. *l'Ordre, fût autorisée par les decrets d'un Chapitre general, ou que cette auguste assemblée, dans laquelle résidoit la puissance souveraine de l'Ordre, décernât les peines qu'elle jugeroit à propos contre les desobéissans & les refractaires.*

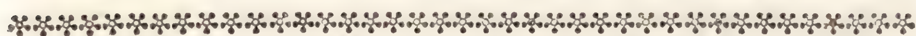
Pour exécuter heureusement ce projet, *Naillac* envoya un des Chevaliers nommé *Jean de Patru*, Trésorier conventuel, sous le titre de Visiteur & de Correcteur, dans les quatre Prieurez de Lombardie, de Venise, de Rome, & de Pise. Ces Chevaliers Italiens ayant reconnu *Martin V*. se soumirent aussi au Grand Maître confirmé par ce Pape. Tous les autres suivirent leur exemple, à la reserve d'un seul (1) qui se rendit pourtant à la fin. Le Chapitre s'assembla donc à Rhodes, & tout s'y passa à la satisfaction commune, & au contentement du Grand Maître. *Il y avoit long temps qu'il ne s'en étoit tenu aucun si célebre, soit par le nombre des Capitulans, ou par l'importance des affaires qu'on y traita. On y vit pour la premiere fois la plûpart des Chevaliers, qui auparavant s'étoient engagez dans le schisme, & qui, sans s'en appercevoir, & avec de bonnes intentions, s'étoient trouvez insensiblement hors des bornes de leur devoir. Ils y rentrerent tous; les Prieurs & les Baillis d'Italie, d'Angleterre, des Royaumes du Nord, de Bohême, de Hongrie, & d'Arragon, reconnurent solemnellement le Grand-Maître pour leur chef & leur seul superieur : il n'étoit plus question de schisme que pour le détester. Les Chevaliers qui avoient été sous differentes obédiences, s'embrassoient avec joie pour célebrer leur réunion, & les uns & les autres qui la regardoient comme le fruit de la sagesse du Grand Maître, s'empressoient de deviner & de prévenir ses intentions pour s'y conformer* (a) ..... *Il envoya les actes de ce Chapitre au Pape qui les confirma par son autorité. Ce fut le sceau que mit ce sage Pontife à la paix & à l'union de l'Ordre, & ce fut aussi la derniere action qui se passa sous le magistere de ce Grand-Maître. Il sembloit qu'il n'en attendit la nouvelle que pour quitter la vie avec plus de satisfaction. Peu de temps après avoir reçu le bref du Pape, il tomba malade : & sans autre préparation que celle d'une sainte vie, il finit ses jours avec une tranquillité qu'on peut regarder comme un présage de la felicité que le Ciel lui destinoit.* Sa place fut remplie par Frere *Antoine Fluvian ou de la Riviere, du Prieuré de Catalogne, Drapier de l'Ordre, & Grand Prieur de Chypre, ou Grand Conservateur, & Lieutenant de son Prédecesseur.*

(a) p. 189. 190.

(1) *Frére Jean Pignatelli* Commandeur de *St. Etienne* de Monopoli.



HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.



LIVRE XI.

I. AU commencement de cette année les Taborites firent la conquête de la ville de *Sobiesslavv* à deux lieuës de Tabor. Cet avantage étoit considérable, parce qu'il y avoit dix-huit villages qui en dépendoient, & qu'elle fournissoit beaucoup de poisson, par le grand nombre d'étangs qui étoient dans ce territoire. Un Historien témoigne qu'il y avoit trois sortes de religions dans *Sobiesslaw*, sçavoir 1. les *Hussites* qui faisoient le plus grand nombre; 2. les *Taborites*, que cet Auteur appelle *Freres*, qu'on nommoit aussi *Pi-*

1422. Conquêtes des Taborites en Bohême.

1422. *cards*, *Reformez*, & *Wiclefites*, & qui ne vouloient pas qu'on les appellât *Picards*; & 3. les vieux *Picards* (a). Quoi qu'il en soit, bien que la ville se fût renduë, on ne laissa pas d'y brûler quelques prêtres, apparemment des vieux Picards, que *Ziska* n'épargnoit point (b). On met à cette année une course que *Ziska* fit en Autriche, où, à son ordinaire, il se signala par des brigandages. A son arrivée les gens de la campagne se sauverent, les uns dans les villes & dans les forteresses avec leurs effets, & les autres dans les bois & dans les deserts. Quelques-uns mirent leur bétail sur des radeaux pour les transporter dans une isle du *Danube*, mais *Ziska* s'avisa d'un stratagême pour enlever ce butin. Il fit conduire des cochons, des veaux, des agneaux, & d'autres bestiaux sur le rivage. Les animaux de la même espece qui étoient de l'autre côté, entendant mugir, bêler & grogner, se mirent à la nâge pour les joindre, & furent enlevez comme le reste (c). Ce fut dans ce même temps que ceux de Prague se défirent du moine *Jean de Premontré*, comme on l'a dit ailleurs. Il arriva aussi à peu près en ce temps un incendie dans une forteresse nommée *Burglos* (1), où s'étoient retirez les Catholiques de Prague, parce que *Sigismond* y avoit une garnison. Ceux qui purent échaper de l'incendie, se retirerent à *Pilsen*.

(a) *Matth. Merian.* Topograph. Bohem. Morav. & Siles. p. 76.

(b) *Theob.* ubi supr. p. 107.

(c) *Æneas Sylv.* Hist. Bohem. cap. XLIV. *Theob.* ubi supr.

Irruption des Taborites dans la Marche de Brandebourg.

II. Cette même année les Taborites passerent dans la Marche de Brandebourg, pillant, brûlant & massacrant tout sur leur passage. Ils allerent assiéger Francfort sur l'Oder, & brûlerent d'abord les fauxbourgs, & la Chartreuse. Mais les bourgeois ayant fait une sortie, les mirent tous en fuite. S'étant retirez dans une forteresse appellée *Landscron*, c'est-à-dire, Couronne du païs, ils recommencerent le siége de Francfort avec de nouvelles forces, mais ils furent encore repoussez, & contraints de quitter le païs. En même temps ceux de Francfort allerent devant la forteresse de Landscron, & s'en étant emparez, ils la raserent par ordre de *Sigismond*. Ceux de Prague mirent dans le même mois le siége devant la ville de *Luditz*, la prirent, & y mirent tout à feu & à sang. S'étant retirez de-là dans un bourg voisin, ils se battirent pour le butin, & il y en eut environ 70. de tuez, & plusieurs de blessez qui furent transferez à Prague.

Arrivée de *Coribut* à Prague.

III. Cependant *Sigismond Coribut* fit son entrée à Prague avec 5000. chevaux. Il faut remarquer qu'il y avoit alors trois partis politiques. Les Grands, au moins pour la plûpart, tenoient pour

(1) *Æneas Sylvius* l'appelle *Purgellinum*.

Sigismond. Les Taborites, & *Ziska* à leur tête, ne vouloient point de Roi. Mais ceux de Prague vouloient avoir un autre Roi que *Sigismond.* On ne dit point au reste si *Withold* Grand Duc de Lithuanie envoya *Coribut* son proche parent pour prendre possession du Royaume en sa place, ou si *Coribut* devoit lui-même être Roi. Quoi qu'il en soit, il fut très-bien reçu à Prague. Ce qu'il y a de certain, c'est que *Martin V.* écrivit à *Withoud* une lettre très-forte pour le détourner d'assister les Bohêmiens (a). Dès que *Coribut* fut arrivé, on le fit notifier dans toutes les villes de Bohême, afin qu'elles envoyassent leurs Députez pour le couronnement. Les Grands de Bohême en ayant eu avis, assemblerent toute la noblesse, & déclarerent qu'ils ne pouvoient recevoir *Coribut* pour Roi par ces raisons. 1. Que le Royaume appartenoit à *Sigismond* par le droit héréditaire, en qualité de fils de *Charles IV.* & de frere de *Wenceslas.* 2. Qu'il avoit déja été couronné, & qu'il ne leur étoit pas permis de prendre un autre Roi de son vivant. 3. Que quoique la premiere députation au Duc *Withold* n'eût pas été faite à leur insçû, n'ayant point eu de part à la seconde ni à la troisiéme, ils ne vouloient point y déferer. 4. Que *Coribut* n'avoit point été baptisé au nom de la Trinité, puisqu'il étoit *Russe* & *ennemi du nom Chrêtien* (1). Mais ceux de Prague répondirent que bon gré mal gré, il falloit qu'ils acceptassent *Coribut* pour Roi. Les Grands aussi-tôt ayant tenu conseil envoyérent ordre de transporter la Couronne & les autres ornemens royaux nécessaires pour le couronnement, de la chapelle de *St. Wenceslas* à la forteresse de *Carlstein.* Ensuite apprenant que ceux de Prague avoient dessein d'assiéger *Carlstein*, ils firent transporter la couronne dans un autre endroit (b) avec bonne escorte.

1422.

[a] *Welbradicz.*

[b] *Rayn.* ann. 1422. n. XXI.

Siége de *Carlstein*, par *Coribut.*

IV. En effet *Coribut* à la tête de ceux de Prague, & de quelques troupes auxiliaires des autres Villes, mit le siége devant *Carlstein* où *Sigismond* avoit garnison (2). La place fut attaquée par quatre endroits, à chacun desquels on posta 6000. hommes avec les machines de guerre nécessaires pour la bien battre. *Theobald* remarque que de son temps on gardoit encore dans un monastére de Bohême (c) les *Catapultes* dont on se servit à ce siége, & que depuis aucun ouvrier n'en avoit pû faire d'une si belle invention. Après s'être bien retranchez pendant deux jours devant la place, on

[c] *Slowvan.*

(1) Il y avoit pourtant déja quelques années que les Lithuaniens, & sur tout leurs Princes, étoient Chrétiens, mais à la Grecque.

(2) Forteresse à trois lieuës de Prague bâtie par *Charles IV.* en 1348. sur une haute montagne.

1422. commença à la battre d'une si terrible force, que les forêts voisines en retentissoient. Les assiégez de leur côté incommodoient extrêmement les assiégeans avec leurs machines de guerre (1), & à grands coups de pierres & de briques qu'ils détachoient des toits. D'ailleurs avec des fascines qu'ils faisoient de nattes & de branches de chêne, ils trouvoient moyen d'empêcher l'effet des coups qu'on lançoit contre eux avec des frondes & des *Ballistes* (2). En effet, on remarque qu'il fut tiré jusqu'à 1931. coups sans endommager ni les murailles ni les tours. Les assiégeants voyant donc que tous leurs efforts étoient inutiles contre une place si bien fortifiée de sa nature, d'ailleurs munie de tout ce qui étoit nécessaire pour soûtenir un siége, & défenduë par des gens fort braves, ils s'avisérent de ce stratagême. Ce fut de jetter avec leurs machines 2000. tonneaux pleins d'excrémens & de cadavres, dans la place même. Ce qui causa une si horrible puanteur, que les pauvres soldats en périssoient. Les dents tomboient aux uns, & elles étoient ébranlées aux autres, quoiqu'ils employassent beaucoup de chaux vive, & d'arsénic préparé, pour empêcher que cette puanteur ne les infectât, il n'y eut pas moyen d'en venir à bout. C'est ce qui les obligea à consentir à une tréve de 15. jours pour se médicamenter.

Ce terme expiré, on recommença l'attaque avec une nouvelle vigueur. On raconte que les assiégeants arrachérent des colonnes de pierre d'une Eglise de Prague pour en faire des boulets qu'ils lançoient dans la place, & sur tout sur une tour qui les incommodoit beaucoup, parce que de là on couvroit ceux de la Ville qui alloient chercher de l'eau à une certaine fontaine hors des murailles, & on donnoit avis aux assiégez de ce qui se passoit chez les assiégeants. Pendant qu'ils battoient cette tour, un des habitans de la vieille Prague tomba entre les mains des assiégez; l'ayant garotté, ils le postérent en un endroit de cette tour où il étoit fort exposé aux coups des assiégeants; ils lui donnérent un bâton, au bout duquel il y avoit une queuë de renard, lui ordonnant par dérision de bien chasser les mouches. Ils s'étoient avisez de ce cruel stratagême, dans l'espérance que par pitié pour leur compatriote, ceux de Prague n'agiroient point de ce côté-la. Ils s'y trompérent

(1) *Sclopetorum, atque tormentorum ictibus.*

(2) Voyez-en la figure dans *Godescalc. Stevvech.* sur *Veget.* p. 445. 446. *Theobald* remarque que l'usage de l'Arc n'étoit pas encore inventé. Il veut dire apparemment qu'on ne s'en servoit pas encore en Bohéme. J'ai entre les mains des Arcs, dont on prétend que les Hussites se servirent au siége de Bernau dont on parlera dans la suite.

pourtant ; car les assiégeants prenant cela pour une insulte, n'en battirent que plus vigoureusement la place. Cependant aucun coup ne porta sur le malheureux citoyen de Prague, & les assiégez eux-mêmes, voyant que sa bonne fortune l'avoit sauvé, le déliérent, & le laissérent aller (a).

(a) *Æneas Sylv.* ubi supr. cap. XLIV. p. m. 67. 68. *Theobald.* cap. LIII.

L'armée Impériale défaite devant *Zatec*.

V. Le siége duroit encore lorsque l'armée Allemande arriva en Bohême. Les Archevêques de *Mayence*, de *Trèves*, de *Cologne*, les Electeurs du Palatinat, de *Saxe*, de *Brandebourg*, le Duc de *Brunswich*, le Duc de *Misnie* y avoient envoyé leurs troupes, & le Prince de *Plavven* (1) commandoit l'armée. Ce Général croyant faire lever le siége de devant *Carlstein* alla assiéger *Zatec* (b) capitale du district de ce nom, où s'étoient retirez quantité de gens de la campagne, aussi-bien que dans d'autres Villes, pour éviter la fureur du soldat Alleman, qui n'épargnoit rien sur son passage. Après avoir avancé toutes leurs machines de guerre, ils battirent d'abord la place avec beaucoup de fureur ; mais elle se défendoit avec tant de valeur que, *Plavven* craignant pour le succès, s'avisa de ce stratagême. Il fit ramasser quantité de pigeons & de moineaux, & leur ayant attaché à la queuë de la poix, & du souffre ardent, il les lâcha dans la ville, croyant y mettre le feu ; mais les assiégez firent si bien qu'ils s'en garantirent. Cependant comme il y avoit alors plus de monde qu'à l'ordinaire dans la ville, craignant d'y être affamez, ils firent une sortie (c), passerent au fil de l'épée les sentinelles, & se retirerent après avoir tué 50. hommes, & fait plusieurs prisonniers. Le Général en fureur fit lancer en un jour 70. boulets contre la ville, sans qu'il pérît personne qu'une vieille femme qui étoit sur un four. On voulut encore tenter une fois le stratagême des moineaux, mais le Général en fut la dupe. Il y eut un de ces oiseaux, qui mit le feu à une tente de paille. Pendant que les soldats couroient çà & là ; pour éviter le feu, l'incendie gagna un si grand nombre de tentes que tout le camp étoit en flammes. Les assiégez profitant de cette consternation, s'allérent jetter sur les assiégeants, les mirent en fuite, & les chassérent de la Province (d). Un autre Historien de Bohême convient bien de cette déroute totale des Allemans, mais il ne parle point de l'incendie arrivé par les oiseaux souffrez. Il dit que ce furent les assiégeants, qui mirent le feu à leur camp, sur la nouvelle que *Ziska* accouroit au secours de la ville avec une grosse armée (e).

[b] Le 27. d'Août.

[c] Le 15. d'Octobre.

[d] Le 19. d'Octobre. *Theobald.* ubi supr.

[e] *Dubrav.* Hist. Bohem. Lib. XXVI. p. 696.

(1) Ville de la Misnie en haute Saxe, elle est capitale du Voigtland.

1422.

Procope Rase entre en Moravie.

VI. Sigismond cependant désespérant de pouvoir conquérir la Bohême, abandonna tout-à-fait cette entreprise, & comme les Moraves s'étoient joints aux Bohêmiens contre lui, il fit présent de cette Province à l'Archiduc *Albert* son gendre, à condition de la réduire. Ce Duc entra en effet en Moravie à main armée, assisté de quelques troupes auxiliaires de l'Empereur. Il assiégea d'abord la ville de *Jutemberg* (1), qui avoit embrassé le Hussitisme. Les *Jutembergeois* ayant appellé *Ziska* à leur secours, il leur envoya *Procope Rase* surnommé le Grand, avec un bon corps d'armée. Comme ce Capitaine succeda à *Ziska* dans le commandement des troupes Hussites, c'est ici l'occasion de le faire connoître. C'étoit un Gentilhomme Bohémien, apparemment de médiocre fortune. Il fut adopté par son oncle maternel, qui le fit étudier, le fit voyager en France, en Italie, en Espagne, & dans la Terre Sainte. A son retour il le fit tondre, & ordonner prêtre, à ce qu'on prétend malgré lui, ce qui lui fit donner le nom de *Rase*. Mais lorsque la guerre des Hussites s'alluma, il quitta la robe pour l'épée & s'attacha entierement à *Ziska* qui en faisoit un cas tout particulier. Ses exploits militaires lui firent donner depuis le surnom de *Grand*. A son arrivée en Moravie, il se fit passage l'épée à la main au travers de l'armée des assiégeants, entra dans *Juttemberg*, la pourvut de vivres, & chassa enfin l'armée ennemie. Ce siége dura trois mois (a).

(a) *Æneas. Sylv.* ubi supr. p. 68. 69. *Theob.* ubi supr. p. 110. 111. *Balb.* Epitom. p. 452.

Siége de *Carlstein* levé.

VII. Pour revenir au siége de *Carlstein*, les assiégez ayant obtenu une Trêve de quelques jours en automne, invitérent quelques-uns des assiégeants à leur venir rendre visite. Ils les régalerent splendidement pendant 4. jours, & quoiqu'il y eût grande disette dans la place, ils se vantoient d'avoir encore assez de vivres pour tenir 3. ans, parce, disoient-ils, qu'on leur apportoit tous les jours du gibier frais, & d'autres semblables victuailles. Les Officiers de Prague les en crurent de bonne foi, s'imaginant qu'ils faisoient venir des vivres par des conduits souterrains. Cependant comme il faisoit dès-lors grand froid, les assiégeants demeuroient presque dans l'inaction auprés de leurs foyers, attendant sans doute l'été *St. Martin*, comme le dit l'Historien. A cette nouvelle les assiégez envoyerent des députez devant la ville, pour demander une trêve d'un jour, feignant d'avoir une

(1) Autrement *Judenbourg*. Le Traducteur latin de *Theobald* appelle cette Ville *Virunum*, mais apparemment c'est une erreur, puisqu'il y a dans l'Allemand *Judenbourg*, & qu'*Æneas Sylvius*, & *Balbinus* l'appellent l'un *Jutenberg*, l'autre *Judenberg*. D'ailleurs *Virunum*, autrement *Volcmarck*, est une Ville de la *Carinthie*.

nôce



PROCOPE RASE
Sucesseur de LISKA

J.B. Scotin Sculp.

noce à célébrer. La trêve accordée, on n'entendoit que flûtes, 1422.
que bruit de gens qui ſautoient & danſoient, que démonſtrations de joye, quoiqu'il n'y eût ni époux ni épouſe, & qu'ils n'euſſent pas même du pain noir à manger. Ils n'avoient pour toute reſſource qu'un bouc qui alloit errant dans la fortereſſe: l'ayant tué pour en manger, ils en envoyerent la peau au Commandant de ceux de Prague qui étoit un tailleur, pour le remercier de ſa trêve. Là-deſſus ceux de Prague ſe figurant que les aſſiégez avoient encore beaucoup de vivres, *que le diable les faſſe crever*, dirent-ils, *de faim & de ſoif; pour nous, nous n'en viendrons jamais à bout.* Sur quoi ils leverent le ſiége, & s'en retournerent à Prague le jour de la *St. Martin*, au grand contentement des aſſiégez, qui en ſigne de joye du bon office que leur avoit rendu le bouc, firent pluſieurs décharges de leurs machines (1). Ce ſiége dura 6. mois pendant leſquels la garniſon Impériale donna des marques extraordinaires de valeur & de conſtance à ſouffrir toute ſorte de travaux. *Coribut* fut fort mortifié de ce mauvais ſuccès, mais il fallut bien qu'il ſouffrît ce qu'il n'avoit pas eu la force ou le courage d'empêcher.

Irruption des Taborites dans Prague.

VIII. Une des principales raiſons qui obligérent ceux de Prague à décamper, fut l'avis qu'ils reçurent que les Taborites avoient fait irruption dans cette capitale. Ils s'étoient en effet emparez pendant la nuit de trois maiſons dans la vieille ville, & ſe diſpoſoient à mettre tout à feu & à ſang. Mais les citoyens ayant promptement pris les armes, fondirent ſur eux ſi à propos, & avec tant de vigueur, que l'orage fut conjuré en peu de temps. Pluſieurs furent paſſez au fil de l'épée, les autres furent faits priſonniers, & il y en eut beaucoup de noyez dans la Moldave, n'ayant pû gagner le gué dans l'obſcurité. *Ziska* cependant ne manquoit pas d'inquiétude. D'un côté les Grands tenoient pour *Sigiſmond*, de l'autre la ville de Prague, & toutes les villes de Bohême, ayant reconnu *Coribut* pour Roi, il craignoit de ſuccomber. D'ailleurs la derniere entrepriſe des Taborites ſur Prague, pouvoit lui être imputée comme à leur Chef. Il y envoya donc des députez pour ſe juſtifier de cette action, & pour exhorter ceux de Prague à ne point accepter *Coribut*, ſe faiſant fort de les défendre contre l'Empereur & contre tous les Grands de Bohême ſans qu'il fût beſoin qu'un peuple libre s'aſſujettît à un Roi. Ceux

(1) *Theobald* rapporte ce fait ſur la foi de *Hagec* ſans vouloir en être le garant, comme on le voit dans l'Allemand, quoique le Traducteur latin ne l'ait pas dit. *Cap. L. III. Part.* I. p. 219.

1422. de Prague répondirent qu'ils étoient bien aiſes qu'il n'eût point de part à la derniere irruption, & que même il la déſaprouvât, mais qu'ils étoient étonnez qu'il les exhortât à renoncer à *Coribut*, & qu'il ne voulût pas lui-même l'accepter pour Roi, puiſqu'il n'ignoroit pas que toute République a beſoin d'un Chef. A cette réponſe, *Ziska* levant ſon bâton de commandant, *j'ai*, dit-il, *délivré par deux fois ceux de Prague, mais je ſuis réſolu de les perdre, & je ſerai voir que je puis également, & ſauver & opprimer ma patrie* (a).

(a) *Theob.* ubi ſupr.

1423. IX. Incontinent après, il s'alla jetter ſur les terres des Seigneurs du parti de *Sigiſmond*, maſſacrant, pillant, brûlant par tout, & exerçant toutes ſortes de cruautez, ſur tout ſur les terres de *Czinko de Wartemberg*. Quelques jours après, il voulut ſurprendre *Graditz* pendant la nuit, mais ſes gens fatiguez d'une longue traite, par une pluye continuelle, refuſerent de marcher dans les ténébres. *Cet aveugle*, diſoient-ils, *croit que nous ne voyons goute non plus, & que le jour & la nuit nous ſont égaux comme à lui.* Cependant *Ziska* fit ſi bien par ſes belles paroles, qu'ils reprirent courage, de ſorte que s'étant fait nommer le village voiſin, *allez*, dit-il, *y mettre le feu pour nous éclairer.* Cet ordre exécuté, ils continuerent leur route, auſſi-bien que leurs maſſacres & leurs brigandages. Quelques Seigneurs, entre leſquels étoit *Wartemberg*, allerent à ſa rencontre pour lui livrer combat. Il fut ſanglant, & l'avantage fut incertain pendant 3 heures, mais enfin la victoire ſe déclara pour *Ziska*. Pluſieurs Grands Seigneurs demeurerent dans cette action. Après cette victoire *Ziska* alla attaquer une fortereſſe, où il y avoit une garniſon Catholique qu'il paſſa au fil de l'épée. Ayant appris que le Gouverneur de *Graditz* étoit allé en Moravie, pour ſoutenir *Procope* contre l'*Archiduc*, il marcha vers cette ville, où il fut bien reçu, parce que les habitans avoient une inclination ſecrette pour lui. Comme toutes les villes de Bohême s'etoient confédérées avec la Capitale en faveur de *Coribut*, ceux de Prague pour ſe vanger de l'infidélité de ceux de *Graditz*, allérent l'attaquer, ayant à leur tête ſon Gouverneur *Borzek* qui avoit rebrouſſé chemin pour la reprendre. Le combat s'étant donné au faubourg, ceux de Prague furent battus, & le Gouverneur eut bien de la peine à ſe ſauver dans une fortereſſe qui lui appartenoit. Ceux de Prague étant allarmez de cette défaite des leurs, les Magiſtrats avoient réſolu d'envoyer à *Ziska* pour lui demander la paix; mais quelques Seigneurs confédérez

Ceux de Prague ſe brouillent avec *Ziska*.

de cette ville les détournérent de cette démarche en leur repré- 1423.
sentant que l'armée n'étoit pas tellement dissipée qu'on ne pût en rallier une bonne partie; qu'il y avoit à Prague une florissante jeunesse, des soldats vétérans, des armes, & de l'argent qui est le nerf de la guerre. Qu'ils ne manquoient pas de bons Généraux, & que les villes alliées seroient toûjours prêtes à les soûtenir. Raffermis par ces raisons, les choses demeurerent dans cet état jusqu'à l'année suivante, où la guerre se raluma entre ces deux partis (a). De *Graditz*, *Ziska* alla attaquer *Czaslaw*, & s'en rendit maître, en partie par composition, en partie par stratagême. Ceux de Prague étoient allez avec des troupes pour la défendre, mais inutilement. Après quelques escarmouches avec les Taborites, ils allérent à *Cuttemberg* pour empêcher *Ziska* de s'en emparer.

(a) *Balb.* Epit. p. 453. *Czechor.* ubi supr. p. 488.

Ziska va en Moravie.

X. Ziska après avoir pris ses mesures pour tenir en bride les Seigneurs de Bohême & la ville de Prague, résolut d'aller en Moravie. Mais avant que de raconter ce qu'il y fit, il faut voir ce qui s'étoit passé auparavant dans cette Province. L'année précédente nous avons laissé l'Evêque d'*Olmutz* dans sa forteresse de *Kremsir* en attendant le printems pour attaquer *Château-neuf*. Mais la garnison de cette forteresse l'avoit déja prévenu, & s'étoit avancée jusqu'au territoire de *Bruna*, portant la terreur par tout aux environs par le fer & par le feu, quelques efforts que fissent ceux de *Bruna*, pour arrêter le cours de ces violences. C'est ce qui engagea l'Evêque à rassembler tout ce qu'il put de troupes. Outre celles qu'il avoit en quartier d'hyver, il lui en vint de plusieurs endroits Catholiques. Il écrivit aussi à l'abbé de *Trebitz* nommé *Benessi*, homme de qualité, plus propre à la guerre qu'au breviaire, de venir à son secours avec un bon renfort. Outre cela, il lui vint de l'infanterie d'Autriche, avec des armes & des machines d'une fabrique toute nouvelle, & d'une énorme grandeur, qui avoient été depuis peu inventées en Allemagne (1). Quand cette armée fut rassemblée près de *Bruna*, les Chefs délibérérent sur ce qu'il falloit entreprendre le premier. L'avis d'attaquer *Château-neuf* l'emporta. Mais comme la situation de cette place ne permettoit pas d'y employer beaucoup de monde, & que pour la prendre il falloit plus d'adresse & d'artifice que de force, on résolut en même temps d'attaquer une autre forteresse. L'une & l'autre entreprise réussit. *Czerna Hora* fut prise après une très-vigoureuse résis-

(1) *Novorum armorum genere, non ita pridem in Germania conscripto, ferreis nempe fistulis quas à sonitu Bombardas, & Sclopos vocamus, instructi.* Czechor, *ubi supr. p.* 483.

1423. tance, & Château-neuf ſe rendit ſans coup ferir, le Gouverneur s'étant laiſſé corrompre. Les gens de l'Evêque ſe diſpoſoient à attaquer une autre forterefſe d'un Seigneur Huſſite. Mais ſur le bruit qui courut que *Victorin de Podiebrad*, & *Borzek Dobalitz* venoient la ſecourir à la tête d'un corps d'armée conſidérable, ils ſe retirérent à *Bruna*. Ce renfort de Huſſites n'arriva pourtant que quinze jours après. S'étant emparez de pluſieurs villes & châteaux; ils allérent recommencer le ſiége de *Kremſir* qui avoit été interrompu l'année précédente, attirez par quelques *Huſſites*, qui s'étoient habituez dans cette ville de l'Evêque. La conquête n'en coûta pas fort cher. Les Huſſites ayant battu les troupes que l'Evêque avoit envoyées au ſecours, la ville compoſa après dix jours de ſiége. La garniſon ſortit honorablement avec armes & bagages, & les habitans eurent la liberté de demeurer dans la ville, ou de ſe retirer où ils voudroient. Ce qu'il y avoit de Huſſites y demeura, les autres ſe retirérent à *Olmutz*, à *Bruna*, & à *Hraditz*. Les vainqueurs ſe diſpoſoient à attaquer une autre forteresſe (a) pour couvrir *Kremſir*, lorſque le bruit ſe repandit que *Graditz* de Bohême, dont *Borzek* s'étoit emparé de nouveau, & dont il avoit confié la garde à ſon frere (b) commençoit à chanceler, comme on en pouvoit juger par les fréquentes entrevûës entre *Ziska* & la ville. Cette nouvelle donna une grande allarme dans le camp, où ſe trouvoient beaucoup de gens, qui avoient leurs biens, leurs femmes, & leurs enfans à *Graditz*. Mais le Gouverneur qui ignoroit la correſpondance de la ville avec *Ziska*, ayant écrit que tout étoit tranquille, on continua le ſiége, qui fut levé quelques jours après, ſur la nouvelle qu'en effet *Ziska* s'étoit emparé de *Graditz*; les *Orébites* & *Borzek* lui-même, avec les autres Bohêmiens, s'en étant retournez en Bohême pour ſecourir leurs gens.

(a) *Kuazic.*

(b) *Guetrzich.*

Ceux de Prague font la guerre à Ziska.

XI. Depuis ce temps-là *Borzek* avec ceux de Prague déclarérent la guerre à *Ziska*. Ils allérent d'abord attaquer *Graditz*, où ce Général étoit encore. D'abord tous les villages voiſins, & les dehors de la ville furent brûlez & ſaccagez. Mais la garniſon ayant vû des murailles que les aſſiégeans s'amuſoient à butiner, fit une ſortie. *Procope Raſe* étoit à la tête de cette garniſon, fort impatient de voir l'ennemi piller & ravager tout juſqu'aux murailles de la ville. Le combat fut d'abord ſanglant. Mais ceux de Prague, enveloppez de tous côtez, & ayant perdu la plus grande partie de leur monde, furent obligez de prendre la fuite. Il y eut 200. hommes de tuez, & 200. de bleſſez de la part des aſſiégeans. *Pro-*

cope Rase tua de sa propre main un de leurs Chefs, qui tâchoit à rallier & à relever ses gens. *Borzek* lui-même eut peine à échapper tout meurtri de masses d'armes, & comme noyé dans son sang & dans celui des autres. Cependant il se sauva dans un château qui lui appartenoit (a). Cette défaite allarma tellement ceux de Prague qu'ils résolurent d'envoyer des Députez à *Ziska* pour lui demander la paix. Mais quelques grands Seigneurs de leurs alliez leur ayant relevé le courage, la guerre continua.

1423.

(a) *Czechor.* ubi supr. p. 448.

Expedition de l'Evêque d'*Olmutz*.

XII. L'Evêque d'*Olmutz* ne manqua pas de profiter de cette retraite pour tâcher de recouvrer *Kremsir*, pendant que l'Archiduc assiégeoit *Luntenbourg*. Ce Prélat, avant que d'attaquer la place, envoya des hérauts d'armes pour la sommer de se rendre, promettant à ceux de religion contraire, l'impunité & la liberté de se retirer où ils voudroient. Mais les voyant résolus à se bien défendre, & craignant qu'il ne leur vînt du secours de Bohême, il mit sans differer le siége devant la ville. On rend ce témoignage à sa modération, qu'il ordonna aux soldats d'épargner non seulement les femmes & les enfans, mais même les citoyens qui ne seroient pas trouvez les armes à la main; & à sa valeur, qu'on le vit toujours dans les premiers rangs en casque & en cuirasse. Les assiégez firent d'abord une si vigoureuse résistance, qu'ils obligerent plus d'une fois les assiégeans à reculer. Enfin au bout de huit jours, réduits à la derniere extrémité & sans esperance de secours, il fallut capituler. Ils envoyerent trois des plus considérables d'entre eux à l'Evêque, pour en obtenir bonne composition. L'Evêque qui ne demandoit pas mieux que de rentrer en possession de sa ville, sans qu'il fût besoin d'une plus longue attaque, leur accorda tout ce qu'ils souhaitoient. Les citoyens eurent la vie sauve, on épargna leurs biens & leurs maisons: ceux qui voulurent rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine, eurent la liberté de demeurer dans la ville, & les autres celle de se retirer ailleurs. La garnison sortit avec armes & bagages, pour aller où elle voudroit.

Progrès des Taborites en Moravie.

XIII. Il n'en fut pas de même de *Luntenbourg* assiégé depuis long-temps par l'Archiduc. C'étoit une place très-importante, parce que confinant à la Hongrie & à l'Autriche, on en pouvoit tirer du secours de ces provinces. Cependant l'Archiduc ne voyant point d'apparence d'en jouïr, à moins que de l'affamer, il conduisoit lentement l'attaque. Mais ce fut cette lenteur qui lui fit manquer son coup. Car pendant que son armée négligeoit de faire

1423. bonne garde, *Procope Rase* survint à l'improviste avec un gros corps de Taborites envoyez par *Ziska*, força les passages, passa au fil de l'épée tout ce qui résista, & entra dans la place avec de bonnes munitions de guerre & de bouche. Les assiégez ainsi renforcez, désoloient le camp par des sorties continuelles. Mais ce qui acheva d'y mettre l'allarme, ce fut la nouvelle de l'arrivée de *Ziska* avec toute l'armée des Taborites. Alors l'Archiduc craignant d'être enveloppé, décampa secretement, & se retira en Autriche, laissant des garnisons dans les places les plus exposées. *Sylvius* rapporte que l'Empereur étoit alors dans l'armée du Duc, & qu'*Eric VIII.* roi de *Dannemarck* l'y étoit venu trouver pour accommoder par son entremise les différends qu'il avoit avec les ducs de *Sleswich* & de *Holstein*, au sujet de la *Jutlande* ou *Chersonèse Cimbrique*. Quelques Historiens disent que dans cette occasion *Eric* offrit du secours à *Sigismond* contre les Hussites, mais que ce secours n'eut pas lieu à cause des troubles qui survinrent en Dannemarck. Cependant les Historiens de Dannemarck, comme *Huitfeld* & *Jean Isaac du Pont*, ne disent point qu'*Eric* eût promis aucun secours à l'Empereur, quoique le dernier parle du voyage du Roi de Dannemarck en Moravie en 1424. Mais un sçavant de Dannemarck que j'ai consulté là-dessus, trouve beaucoup de vraisemblance à cet engagement, par ces raisons. 1. L'Empereur & le roi de Dannemarck étoient proches parens. Ce dernier appelloit le premier son oncle & son frere dans ses lettres. 2. Comme *Eric* avoit besoin de *Sigismond* dans ses démêlez avec les ducs de *Sleswich*, & que même il prononça en sa faveur, il y a beaucoup d'apparence qu'il ne lui refusa pas un secours dont il avoit grand besoin. 3. Comme *Sigismond* étoit accompagné des Légats de Rome, c'étoit une occasion bien naturelle de négocier cette *sainte Ligue*, sur tout *Eric* se disposant au voyage de Jérusalem. Notre sçavant nous apprend qu'il différa son voyage pour accompagner l'Empereur qui alloit en Pologne aux noces de *Wladislas Jagellon* avec la reine *Sophie*. *Eric* revint de son voyage de Terre-sainte en 1425. Le même *Sylvius* témoigne que *Pierre* infant de Portugal, frere du Roi, s'y trouva aussi, & lui offrit du secours pour combattre les *Héretiques*. L'historien *du Pont*, qu'on vient de citer, fait un grand élogé de ce prince Portugais. Il dit qu'il s'étoit signalé en paix & en guerre, qu'il avoit parcouru l'Europe, l'Asie, & l'Afrique, & qu'il avoit donné des preuves de son sçavoir par des écrits en prose & en vers (a).

(a) *Pontan.* Hist. Dan. Lib. IX. p. 577.

1423.

XIV. Ziska cependant n'ayant pû venir à bout de prendre *Iglaw*, alla fourager par tout dans cette partie de la Moravie qui confine la Bohême. Comme la plûpart des châteaux appartenoient à des Hussites, on venoit se rendre à lui de tous côtez. Mais il exerçoit des cruautez horribles dans les lieux où il rencontroit la moindre résistance. C'est ce qui arriva à *Evanczitz*, où ce qui se trouva de prêtres & de citoyens Catholiques, fut inhumainement brûlé ou noyé. Il se joignit aussi à lui plusieurs grands Seigneurs, soit par principe de religion, soit pour n'être pas ruïnez. De ce nombre fut le seigneur *Hinko de Lippa* gouverneur de *Kromlovv*. Il sortit de cette Place pour aller faire hommage à *Ziska*, & lui offrir ses services. Ce dernier lui donna un regiment de Taborites pour garder cette Place, d'où il chassa les prêtres Catholiques, ayant embrassé le Hussitisme.

Succès de *Ziska* en Moravie.

XV. De Moravie *Ziska* passa en Autriche, où il mit d'abord le siége devant *Retz*. Cependant il en décampa bien-tôt pour pénétrer plus avant dans la province. Il s'empara d'abord d'une place nommée *Pulkavv*, & il y massacra tout ce qu'il y trouva de monde. De-là tirant vers le *Danube*, il mettoit tout à feu & à sang. Quelques Seigneurs ayant quitté *Luttenbourg*, en faisoient autant d'un autre côté. Mais *Ziska* ayant appris qu'il venoit du secours de Hongrie à l'Archiduc, décampa secretement pour retourner en Moravie. Après y avoir pris quelques places, il tenta vainement de s'emparer de *Cremzir*: car l'Evêque d'*Olmutz* apprenant que les gens de *Ziska* s'amusant à piller, poussoient fort négligemment le siége, alla les attaquer à l'improviste sur le soir. Il mit une telle consternation dans l'armée, que l'intrépide *Ziska* en fut lui-même effrayé. Pour rassurer ses Taborites, il leur envoya *Procope* avec un regiment de troupes d'élite qu'il avoit toujours auprès de lui pour sa garde, & qu'il appelloit sa *cohorte fraternelle*. Comme on apprit au Général aveugle que la nuit empêchoit d'agir, il fit brûler un village voisin pour éclairer l'armée. Mais cette lumiere ne fut pas moins favorable à l'armée ennemie. Les armées étant venuës aux mains à la faveur de cet incendie, les Taborites eurent d'abord du dessous; *Procope* lui-même fut blessé au visage; mais s'étant couvert de son casque pour empêcher que le sang ne parût, il ne s'en battit qu'avec plus de courage, & força l'avant-garde de l'Evêque. Il s'y prenoit avec tant d'ardeur, que *Ziska* lui-même fut obligé de la reprimer, craignant qu'il ne s'engageât trop avant. Ainsi après avoir donné bon ordre aux corps

Ziska va en Autriche, & revient en Moravie & en Bohême.

1423. de garde, il fit sonner la retraite, & couvrit son armée avec des chariots pour attendre le jour. L'Evêque de son côté se retira à *Olmutz* pour recommencer le combat avec de nouvelles forces. Mais *Ziska* ayant appris qu'il venoit des troupes d'Autriche pour se joindre à l'Evêque, résolut de s'en retourner en Bohême. Cependant pour se venger en quelque sorte de l'affront qu'il avoit reçu devant *Cremzir*, il alla saccager en s'en retournant toutes les terres de l'Evêque, brûlant & massacrant tout sans miséricorde (a). Dès qu'il y fut arrivé, il marcha droit à *Graditz* pour reprendre cette place qui lui avoit été enlevée pendant son absence. Quelques Seigneurs Catholiques l'ayant appris, lui dresserent une embuscade auprès de *Jaromir*, mais il se défendit si bien, qu'ils furent obligez de prendre la fuite. De sorte qu'il arriva à *Graditz* après avoir brûlé & pillé quelques places en passant. Il avoit envoyé devant lui un Capitaine nommé *Bzedina* en Bohême avec une partie de son armée. Ce Capitaine ayant attaqué une forteresse qui appartenoit au seigneur *Jean de Maison-neuve*, en fut repoussé avec beaucoup de perte. Il ne fut pas plus heureux dans un combat qu'il eut à soutenir contre les seigneurs de *Maison-neuve* (b). Il leur fit pourtant acheter cher la victoire, & l'action fut si sanglante, qu'on appella l'étang auprès duquel elle se passa, d'un nom qui signifie *lieu de sang*. Comme *Bzedina* avoit commis ces hostilitez contre la confédération que *Ziska* avoit faite avec ces Seigneurs, ils lui en écrivirent pour lui en faire des reproches. *Ziska* en fit de séveres reprimandes au Capitaine, & lui défendit absolument de rien entreprendre contre les seigneurs de *Rosemberg* & de *Maison-neuve*, avec qui ils avoient intérêt de demeurer unis, parce que leurs biens étant dans le district de *Bechin*, ils pouvoient ou couvrir ou incommoder Tabor.

(a) *Czechor*. p. 498. 499.

(a) *Jean*, & *Menard*.

Ravages, & massacres de *Ziska* en Bohême.

XVI. Les commencemens de cette année se passerent comme les autres en hostilitez, *Ziska* attaquant plusieurs villes, les unes avec plus, les autres avec moins de succès. Il fut repoussé devant *Hostinna* (c) ville appartenante aux seigneurs de *Turgavv*, & il s'en vengea sur un monastére voisin qui appartenoit aux Chevaliers de Rhodes. *Theobald* raconte qu'y ayant eu trève la veille de Carême-prenant, les bourgeois de la ville régalerent si bien les Taborites, qu'il en creva une centaine. *Ziska* ayant pris la forteresse de *Mlazovvitz*, fit mettre en piéces le Gouverneur qui étoit Catholique; il détruisit de fond en comble le monastére des

(b) Près de la Silésie.

des Dominicains de Turnaw (1). Après avoir tout fouragé aux environs, il s'alla jetter dans le district de Lithomeritz, que le passage de l'Elbe & la jonction de l'Egre rend agréable & abondant en toutes choses. Il y avoit dans cette province une petite ville (a) appartenante à *Nicolas de Hasenberg* frere de l'Archevêque, qui avoit été empoisonné à *Presbourg* allant demander du secours à l'Empereur contre les Hussites. Comme l'aversion pour le Hussitisme étoit héréditaire dans cette famille, *Ziska* rasa la ville, & en brûla le Seigneur avec quelques autres personnes de marque, tant prêtres que séculiers. Quelques jours après il passa dans le district de *Pilsen*, baigné par les rivieres de *Mise* & de *Watto*, où il exerça les mêmes fureurs, sur tout contre les Catholiques. Il détruisit la ville de *Przesstitz* pour avoir reçu des prêtres & des moines, & y fit un grand massacre (b).

1424.

(a) *Libochovvitz.*

(b) *Czechor.* ubi supr. p. 499.

Ziska attaqué par quelques Seigneurs de Boheme.

XVII. Enfin les Gentilshommes du voisinage ne pouvant plus soutenir ces hostilitez, & las de voir un si beau païs en proie à la tyrannie d'un brigand, n'épargnoient ni le saint ni le profane, & confondoient les confédérez avec les ennemis. Ils avoient à leur tête un Gentilhomme (2) qui passoit pour un héros en ce temps-là, & qui avoit signalé sa valeur par plusieurs faits militaires. S'étant donc associez quelques Seigneurs, ils allerent avec un corps de troupes de *Pilsen* attaquer *Ziska* à *Luditz*, petite ville que *Ziska* avoit reprise sur ceux de Prague; mais ne se trouvant pas assez fort, il se retira dans un autre endroit, où il fut aussi poursuivi. Il n'y attendit pas ses ennemis, ayant gagné un endroit inaccessible. De sorte qu'il se retira en toute sureté avec son monde à *Zatek* capitale du district de ce nom, où il trouva du renfort. Cependant les Gentilshommes conjurez contre *Ziska*, ayant appris que ceux de *Klattaw* lui avoient donné du secours contre ceux de Prague, pour ne pas avoir pris les armes en vain, allerent se jetter dans ce district, & y firent de grands ravages. *Ziska* renforcé par les troupes dont on vient de parler, & par celles de *Launi* & de *Schlan* entre Launi & Prague, ne respiroit plus que vengeance contre ceux de Prague, parce qu'ils s'opiniâtroient à recevoir *Coribut.* Il s'avança donc jusqu'à *Kosteletz* sur l'Elbe (3), mais il s'en fallut peu qu'il n'y fût surpris par ceux de Prague qui étoient allez l'y assiéger. En ayant eu avis par le Seigneur de *Constat*, il repassa prom-

(1) Dans le district de Boleslavv.
(2) *Hanuss de Krassovv*, autrement de *Kollovvratt*.
(3) Dans le district de Kaursim. On y verra dans la suite une Diéte.

1424. ptement la riviere pour se retirer à *Colin* à six lieuës de Prague, ville considérable dont les Hussites étoient les maîtres.

Victoire de Ziska sur ceux de Prague.

XVIII. Ceux de Prague ne se rebuterent pas. Ils passerent l'Elbe pour le poursuivre ; mais *Ziska*, que *Sylvius* appelle un autre *Annibal* par ses ruses de guerre, au lieu de faire volte face, couroit à toute bride, comme s'il eût eu peur, afin de les attirer sur les montagnes de *Maleschaux*, où il étoit assuré de remporter la victoire, parce que l'endroit lui étoit connu. Quand ils furent arrivez, il demanda à ses gens, *Où sommes-nous ? A Maleschaux sur les montagnes*, lui répondit-on. *L'ennemi est-il loin ? Non, il nous poursuit chaudement dans la vallée. Voici le temps*, dit *Ziska*, & ayant aussi-tôt disposé toutes choses pour livrer bataille, il harangua ainsi ses soldats, monté sur son char. *Mes très-chers freres & mes braves compagnons, j'ai si souvent éprouvé votre valeur dans les plus grands dangers, que je n'ai pas besoin de vous animer par mes paroles. Vous voyez que nous sommes poursuivis par des gens que nous avons comblez de bienfaits, & délivrez deux fois des mains de* Sigismond. *A present, par un esprit de domination, ils sont avides d'un sang que j'ai prodigué pour leur liberté. Courage donc, c'est aujourd'hui un jour décisif, où il faut vaincre ou mourir.* Il parloit encore, lorsqu'averti qu'on voyoit voltiger les drapeaux ennemis, il commanda de donner. Aussi-tôt l'avant-garde fut attaquée avec tant de furie, qu'elle fut d'abord renversée. Avant qu'elle pût se rallier, ce qui n'étoit pas aisé dans cet endroit-là, il enveloppa le reste de l'armée, en l'attaquant de front & en flanc. Après une vigoureuse résistance, ceux de Prague pliérent enfin, & furent mis en fuite avec perte de plusieurs milliers d'hommes, entre lesquels il y avoit un grand nombre de Seigneurs de Bohême. Cette action se passa le 8 de Juin 1424 (1).

Ziska attaque Prague, & traite avec elle.

XIX. Ziska enflé de cette victoire s'en alla brûler la ville de *Cuttemberg*, que ceux de Prague avoient réparée depuis que *Sigismond* l'avoit fait réduire en cendres. De là ce Général se transporta dans le district de Clattaw, où à son ordinaire il remplit tout de meurtres & de brigandages. Il fut bien reçu dans la ville de ce nom, qui l'attendoit avec impatience, & il y signala sa présence par la destruction des monasteres, & des maisons de quelques Seigneurs. Après avoir parcouru plusieurs villes, faisant le même métier, il repassa l'Elbe, & se posta près de *Kostetz*. Ayant

(1) *Æneas Sylv.* ubi supr. cap. XLIX. p. 69. 70. *Theob.* ubi supr. p. 114. *Cocchor.* ubi supr. p. 501. *Balb.* Epit. p. 455.

fait courir le bruit qu'il n'avoit là que fort peu de monde, ceux 1424.
de Prague y accoururent pour l'y surprendre. Dès qu'ils y furent arrivez, il fit repasser l'Elbe à ses gens feignant une retraite précipitée. Ceux de Prague les ayant aussi tôt poursuivis, les Taborites firent volte f.e, & taillérent en piéces une partie de l'armée de Prague : le re.te, qui n'avoit pas encore passé la riviére, prit la fuite. Après avoir donné quelque repos à ses troupes, *Ziska* s'alla camper auprès d'un bourg près de Prague dans le dessein de l'assiéger. Tous les Historiens conviennent qu'il l'auroit prise sans la discorde qui se mit dans son armée ; il avoit des troupes aguerries, & toujours accoutumées à vaincre, outre les troupes auxiliaires qu'il tiroit de plusieurs villes, qui suivoient la fortune du vainqueur. D'autre côté Prague étoit affoiblie par plusieurs pertes consécutives. *Ziska* y avoit encore beaucoup de partisans. Il y avoit aussi beaucoup de désunion dans la ville entre le sénat & les citoyens. Cependant malgré ces favorables dispositions, plusieurs Seigneurs d'entre les Taborites de l'armée de *Ziska* murmuroient hautement de son entreprise contre la Métropole & la mere de la patrie, dont la perte pouvoit être suivie de celle de tout le Royaume. *Ziska* pour appaiser ce tumulte harangua l'armée en ces termes, monté sur un tonneau de biere, comme le représente Theobald (a) : *Pourquoi*, mes chers compagnons, *murmurez-vous contre moi, qui vous défens tous les jours au péril de ma vie ? Ne suis-je pas votre Chef, bien-loin d'être votre ennemi ? Vous ai-je jamais conduits nulle part, d'où vous ne soyez sortis vainqueurs ? Qui est-ce qui vous a fait gagner la derniere victoire que vous avez remportée ? Vous êtes riches, vous avez acquis de la réputation sous ma conduite ; & moi pour récompense de tous mes travaux, je n'ai remporté qu'un vain nom. C'est en vous défendant que j'ai perdu la vûë, & que je ne puis plus agir que par vos lumieres. Cependant je ne m'en repens pas, pourvû que vous vouliez encore me seconder. Je ne veux point la perte de Prague, & je ne pense pas non plus que ses habitans soient fort avides du sang d'un vieux chien aveugle comme moi. C'est de votre sang qu'ils sont altérez. Ils redoutent vos mains invincibles, & vos cœurs intrépides. Marchons donc à Prague, puisqu'il n'y a point de milieu, & qu'il faut qu'elle ou vous périssiez. Eteignons une guerre civile, qui ne manqueroit pas d'attirer les étrangers sur nos bras. Nous aurons pris la ville, & chassé les séditieux, avant que* Sigismond *en ait avis. Il nous sera plus aisé de le vaincre avec peu de gens bien unis, qu'avec une grosse armée divisée en factions. Cependant, afin que vous ne me reprochiez rien*

(a) *ubi supr.* p. 115.

1424. *consultez-vous. Voulez-vous la paix? J'y consens. Mais prenez bien garde que ce ne soit une paix fourrée; voulez-vous la guerre? M'y voila tout prêt.* A ces mots tout le monde reprenant courage, l'armée s'avança devant les murailles de Prague, pour l'attaquer vigoureusement. Ceux de Prague allarmez tinrent conseil avec *Coribut* sur le parti qu'il y avoit à prendre dans cette extrémité. La conclusion fut d'envoyer à *Ziska* Maître *Jean de Rockizane*, prêtre Hussite, homme fort éloquent, & en grand crédit (1), pour lui demander la paix. La négotiation réussit, & la paix fut concluë le 13. de Septembre. Le lendemain *Ziska* entra dans la ville, où il fut reçu fort honorablement. En mémoire de cette paix, on éleva un grand monceau de pierre, dans le champ appellé l'*Hôpital*, où elle s'étoit faite, & on jura de se servir de ces pierres contre qui troubleroit la paix (a).

(a) *Æneas Sylv.* ubi supr. p. 70. *Lupat.* Calendar. Bohem. 13. Septembre. *Theobald.* ubi supr.

Succès d'*Albert* d'Autriche en Moravie.

XX. Pendant que ces choses se passoient en Bohême, l'Archiduc voulant remettre la tranquillité en Autriche, alla mettre le siége devant *Luntenbourg*, d'où les Bohêmiens faisoient de fréquentes & dangereuses courses en Moravie & en Autriche. Il avoit dès le printemps, amené de Vienne deux machines de guerre encore inconnuës aux Moraves, avec lesquelles il battoit les murailles sans discontinuer. La garnison resista vigoureusement pendant 8. jours. Mais voyant de larges bréches aux murailles, & n'espérant du secours de nulle part, elle se rendit à condition de sortir avec armes & bagages, & de se retirer où elle voudroit. Sa retraite fut d'abord à *Cromlovv*, & de là en Bohême. Après cette conquête l'Archiduc alla attaquer *Cromlovv*, où commandoit le Seigneur *Hincko de Lippa*, qui y avoit reçu une garnison Hussite que *Ziska* lui avoit envoyée. Ce Commandant se voyant assiegé s'excusa auprès de l'Archiduc d'avoir reçu une garnison Hussite, sur ce qu'il avoit été surpris par l'arrivée imprévûë des ennemis, & qu'il n'auroit pû attendre du secours de sa part, sans hazarder la place & la vie de tout son monde. Comme il protestoit qu'il n'avoit reçu cette garnison qu'à condition de ne point agir contre lui, il lui demandoit la permission de demeurer dans la neutralité. Sur quoi l'Archiduc qui ne s'accommodoit pas de cette proposition, lui envoya *Nicolas de Lobcowitz*, pour lui déclarer qu'il falloit qu'il optât d'être ami, ou ennemi, & que s'il ne renvoyoit pas la garnison Taborite, il ne trouvât pas mauvais qu'il s'emparât de toutes ses terres, s'accommodant de ce qui se-

(1) Il en sera amplement parlé dans la suite.

roit à sa bienséance, & donnant le reste à d'autres. En effet, sans attendre la réponse, il marcha droit à *Cromlovv* & renvoya *Lobcowitz* à *Hincko* pour le sommer de chasser incessamment la garnison Hussite, & de recevoir la sienne. En même temps, comme l'Archiduc n'ignoroit pas qu'il y avoit beaucoup de Taborites au voisinage, il fit publier qu'on ne feroit aucun dommage à ceux qui se rendroient au bout de trois mois; mais qu'après ce terme, ils ne devroient s'attendre à aucun quartier. Cette déclaration engagea plusieurs des Taborites à se soumettre à l'Archiduc, & il n'y eut de résistance que de ceux qui n'avoient rien à perdre, & qui étoient accoutumez à vivre de pillage. Cependant *Hincko* ayant reçu un sauf-conduit pour passer dans le camp, se rendit à l'Archiduc, & lui prêta serment de fidélité. Il fut continué dans le commandement de la place, & la garnison Taborite fut conduite avec bonne escorte, jusqu'aux confins de la Bohême. Plusieurs autres villes composérent sous les mêmes conditions. 1424.

L'Evêque d'*Olmutz* reprend quelques Places.

XXI. Pendant que ces choses se passoient dans le district de *Znoïma*, l'Evêque d'*Olmutz* fortifié de nouvelles troupes alla attaquer le Seigneur *Boczkon de Konstat* le jeune, qui ravageoit la campagne dans le diocèse de cet Evêque, & s'étoit même emparé de quelques-unes de ses villes. L'ayant joint, il lui livra le combat. La victoire fut long-temps incertaine, & l'avantage égal. Le lendemain de cette action *Boczkon* se retira à *Brumo*, ayant laissé garnison dans le monastere de *Wissowitz* dont il étoit le fondateur. L'Evêque de son côté profitant de l'absence de *Boczkon*, alla saccager tout ce que le premier avoit conquis dans la province, menaçant de raser le monastere, dont on vient de parler, s'il ne se rendoit. A cette menace l'Abbé délibéra sur le parti qu'il y avoit à prendre dans cette extrémité. D'un côté on craignoit pour la ville, si on ne rendoit pas le monastere. De l'autre, en le rendant on avoit tout à craindre du ressentiment de *Boczkon*. On prit donc le parti de prier l'Evêque de permettre qu'on députât à *Boczkon*, pour négotier la reddition du monastere. *Boczkon* ne se sentant pas en état de soutenir le siége, & craignant d'ailleurs d'être enveloppé par les troupes de l'Archiduc, envoya des députez à l'Evêque pour demander une trêve de deux jours, pendant lesquels on régleroit les conditions du traité. Ces conditions furent que *Boczkon* rendroit le château à l'Evêque & en feroit sortir la garnison, qu'il rendroit les prisonniers & tout le butin, qu'il ne harceleroit plus la province, & qu'il ne donneroit

1424. aucun secours aux Taborites. Plusieurs Seigneurs du même parti firent en même temps leur paix avec l'Evêque. Il ne restoit plus que quelques châteaux occupez par les Hussites, mais assez bridez par les garnisons voisines, pour ne donner aucune inquiétude à l'Evêque.

Sigismond veut traiter avec Ziska.

XXII. La Province ainsi pacifiée, l'Evêque d'*Olmutz* alla trouver *Sigismond* à *Presbourg*, dans la haute Hongrie, où il avoit été mandé plusieurs fois avec beaucoup d'instance. Ce Prince étoit de retour de *Pologne*, où il avoit été aux noces du Roi, qui avoit épousé la Princesse *Sophie* fille d'*André* Grand Duc de *Moscovie*, & non pas *Sophie* veuve de *Wenceslas*, comme quelques-uns l'ont crû (a). Il avoit avec lui à *Presbourg* quantité de Grands Seigneurs, tant ecclésiastiques que seculiers, entre autres le Roi de *Dannemarck*, *Branda de Châtillon* Légat du Pape, & *Sigismond Coribut*, que le Roi de Pologne avoit rappellé de Bohême depuis peu. Il fut résolu dans cette entrevuë, que *Coribut* ne retourneroit plus en Bohême, que le Roi de Pologne ne donneroit aucun secours aux Bohémiens, qu'il fourniroit 5000. chevaux à *Sigismond* contre les Chevaliers Teutoniques. Ce pendant *Coribut* retourna en Bohême à l'insû du Roi de Pologne, ce qui ne laissa pas de donner de l'ombrage à *Sigismond*, d'autant plus que *Wladislas* avoit fait revenir soudainement quelque cavalerie qu'il avoit envoyée en Moravie pour soutenir *Albert*. Quoi qu'il en soit, *Sigismond* voyant les heureux succès de cet Archiduc en Moravie, pensa aussi aux moyens de se rétablir en Bohême. Mais comme *Ziska* y avoit tout pouvoir, il résolut de le gagner par des promesses magnifiques. Il lui envoya donc des ambassadeurs pour lui offrir le Gouvernement du Royaume, avec les conditions les plus honorables, & les plus lucratives, s'il vouloit se ranger dans son parti, & ramener les rebelles. *Etrange réduction*, dit là-dessus l'Historien de Moravie, *qu'un Empereur d'une si haute réputation*, *en Italie*, *en Allemagne*, *en France*, *par toute l'Europe*, *fût contraint de s'abaisser*, *pour recouvrer son Royaume*, *devant un simple Gentilhomme*, *un aveugle*, *un profane*, *un sacrilége*, *& un scélerat* ! On dit que *Ziska* ne fut pas insensible à des offres si avantageuses. Mais sa mort arrêta ce projet d'ambition d'une part, & d'humiliation de l'autre.

(a) *Czechor.* ubi supr. p. 506.

Mort de *Ziska*.

XXIII. Comme il alloit en Moravie avec ceux de Prague & *Coribut*, soit pour recouvrer ce qu'il y avoit perdu, soit pour traiter de plus près avec *Sigismond*, il mourut de la peste qni étoit dans

1424.

ſon armée le 11. d'Octobre de cette année (1) pendant l'attaque d'une place aux confins de la Bohême & de la Moravie (a). Ainſi cet homme qui avoit affronté mille & mille dangers, avec autant de bonheur que de courage, finit par une mort commune & populaire. Comme la peſte eſt miſe entre les fleaux de Dieu, quelques-uns on dit *qu'il mourut du doigt de Dieu* (2). D'autres ont trouvé que ce genre de mort étoit plus doux & plus tranquille qu'il ne méritoit (3). Un Hiſtorien fait mieux de s'en tenir aux faits, ſans hazarder des jugemens qui peuvent être téméraires. Tous les Hiſtoriens diſent preſque unanimement, qu'en mourant il ordonna à ſes gens de faire un tambour de ſa peau, les aſſurant de la victoire au bruit de ce tambour. D'autres ajoutent qu'il commanda d'expoſer ſon corps aux bêtes & aux oiſeaux, aimant mieux en être dévoré, que d'être rongé des vers (4). Mais *Theobald* (b) ne fait pas difficulté de traiter de fable cette tradition. Peut-être pourroit-on mettre ſimplement entre les bons mots de *Ziska* cet ordre de faire un tambour de ſa peau, s'il eſt vrai qu'il le donna, & qu'il voulut finir par cette raillerie inſultante & cette eſpéce de rodomontade. Peut-être auſſi que ſes gens pour intimider leurs ennemis firent courir le bruit que cet ordre avoit été exécuté. Au moins paroit-il qu'on le crut, par ces paroles d'*Albert Krantzius* (c). *Ses amis*, dit-il, *firent ce qu'il leur avoit ordonné, & ils trouverent qu'il leur avoit promis.*

(a) *Przibiſlavv.*

(b) ubi ſupr. p. 115.

(c) *Vandal.* Lib. XI. p. 253.

Honneurs rendus à *Ziska* après ſa mort.

XXIV. A l'égard de l'autre ordre de jetter ſon corps à la voirie, il eſt certain que s'il fut donné, il ne fut pas executé. On l'enſevelit d'abord à *Graditz* dans l'Egliſe des onze mille vierges. Enſuite ſon corps fut transferé avec ſa peau toute entiere à *Czaſlavv*, ville conſidérable de Bohême, où il fut enſeveli honorablement dans l'Egliſe Cathédrale. Cette Ville avoit été enlevée l'année précédente à ceux de Prague par les Taborites. Comme elle avoit toujours été fidelle au Huſſitiſme, ſes habitans ne voulurent pas ſouffrir que le corps de *Ziska* fût depoſé ailleurs. *Theobald* témoigne qu'on y liſoit encore de ſon temps cette épitaphe ; *Ci git* JEAN ZISKA, *qui ne le céda à aucun Général dans l'art militaire, rigoureux vangeur de l'orgueil & de l'avarice des Eccléſiaſtiques, ardent*

(1) Quelques Auteurs, comme *Cochlée* n'ont mis ſa mort qu'en 1427. mais c'eſt une erreur démentie par toute l'Hiſtoire.

(2) *Monſtrum deteſtabile, crudele, horrendum, importunum, quod poſtquam manus humana conficere non valuit, digitus Dei exſtinxit.* Æneas Sylv. ubi ſupr. cap. XLVI. p. 72.

(3) *Mortis genere nimis placido utpote cujus immania ſcelera, parricidia, & ſacrilegia, atrociora promeruerunt.* Mars Morav. ubi ſupr. p. 506.

(4) *Æneas Sylv. Crantz. Hagec. Dubravv. Czechor. Balbin.*

1424. *défenseur de sa patrie. Ce que fit en faveur de la République Romaine* Appius Claudius *l'aveugle par ses conseils* (1), *&* Marcus Furius Camillus *par sa valeur, je l'ai fait en faveur de ma patrie. Je n'ai jamais manqué à la fortune, & elle ne m'a jamais manqué. Tout aveugle que j'étois, j'ai toujours bien vû les occasions d'agir. J'ai vaincu onze fois en bataille rangée. J'ai pris en main la cause des malheureux & des indigens, contre des prètres sensuels & chargez de graisse, & j'ai éprouvé le secours de Dieu dans cette entreprise. Si leur haine & leur envie n'en avoit empèché, j'aurois été mis au rang des plus illustres personnages. Cependant, malgré le Pape, mes os reposent dans ce lieu sacré.* Il y a au bas de l'épitaphe, A JEAN ZISKA GREGOIRE *son oncle* (2). Auprès de l'épitaphe de *Ziska* on avoit mis sa massuë. *Balbin* raconte au sujet de cette massuë une histoire assez plaisante. C'est que l'Empereur *Ferdinand I.* passant un jour à *Czaslaw* voulut en visiter la Cathédrale; & qu'y étant entré, il vit une grande massuë de fer pendue près d'un tombeau. Comme ce tombeau lui paroissoit être de quelque héros de Bohême, il demanda qui c'étoit. Aucun des courtisans qui étoit avec lui n'osoit le lui dire. Mais il y eut quelqu'un plus hardi, qui lui dit, *c'est Ziska. Fi Fi*, dit l'Empereur, *cette mauvaise bête toute morte qu'elle est depuis cent ans fait encore peur aux vivans.* Là-dessus il sortit de l'Eglise, & fit atteler pour aller une lieue au-delà de *Czaslaw*, quoiqu'il eût résolu d'y passer la nuit (a). On voyoit encore cette massue en 1619, lorsque *Ferdinand II.* remporta la victoire sur *Frederic V.* Electeur Palatin que les Bohêmiens avoient élu Roi. Mais en s'en retournant les Impériaux enlevérent la massue, & effacérent l'épitaphe (3). *Ziska* étoit representé en relief sur sa tombe; mais cette effigie étoit si usée, qu'à peine pouvoit-on y lire au bas ces

(a) *Epit.* p. 464.

(1) Tout aveugle qu'il étoit il se fit porter au Sénat pour empêcher les Romains de faire une paix honteuse avec *Pyrrhus.*

(2) *Johanni Ziska Gregorius avunculus P. P.* Theobald. p. 115.

(3) On fit cette épitaphe sur cette massuë.

Rasa Papistarum timuit quem turba, Johannes
Conditus hoc celebri marmore Ziska jacet.
Ille tuæ vindex, Hussi sanctissime, mortis,
Hostes dum calicis persequeretur, erat.
Fit via vi, rumpit aditus, monachosque trucidat;
Quando virum Christi pro grege zelus agit.
Testis erit pendens, sparsoque infecta cerebro
Clava hæc, quæ Monachis terror & horror erat.

„ JEAN ZISKA repose sous ce célébre marbre. Il fut la terreur des tonsurez de Rome. Hus! il „ fut le vangeur de ta mort, en poursuivant à outrance les ennemis du Calice, & massacrant „ les moines. Cette massuë toute teinte de son sang, en sera un témoin éternel.

paroles;

paroles : *L'an* 1424. *le Jeudi veille de la* St. Gal *mourut* Jean Ziska *du Calice, Chef des Républiques qui souffrent pour le nom de Dieu. Il repose dans ce temple.* Non loin du tombeau il y a un autel, où *Jean Hus* & *Ziska* sont représentez l'un auprès de l'autre. Sous *Jean Hus* on lisoit ces vers. 1424.

Husse, tuus vindex jacet hic Dux Ziska Johannes,
Supplex Sigismundus *cui quoque* Cæsar *erat.*
Et quoniam bustis clarent loca multa sepulchrum
Ziska Czaslavii *fama perennis erit.*

„ Hus, ton vangeur git ici : *Sigismond* lui-même a plié sous lui. Et „ comme on voit en plusieurs lieux les bustes des héros, ainsi *Czas-* „ *law* conservera éternellement la mémoire de *Ziska.* „ Et un peu plus bas.

Jam venit è superis Huss: quod si forte redibit
Ziska *suus vindex, impia Roma cave.*

Hus est revenu du Ciel : si Ziska *son vangeur en revient, Rome impie, prens garde à toi.*

Au-dessous de *Ziska* étoient écrits ces vers.

Strenuus in bellis hoc dormit Ziska *sepulchro,*
Ziska *suæ gentis gloria, Martis honos.*
Ille ducem scelerum, monachos, pestemque nefandam
Ad Stygias justo fulmine trusit aquas.
Surget adhuc rursus, quadratæ cornua cristæ
Supplicii ut pœnas, quas meruere, luant.

„ Ci git Ziska vaillant en guerre, la gloire de sa patrie, l'hon- „ neur de Mars ; il a précipité dans le Styx avec sa foudre vange- „ resse les moines, cette peste criminelle. Il reviendra encore pour „ punir de leurs crimes les bonnets quarrez.

Derriere l'autel il y avoit une longue & large pierre qui répré-sentoit la table où *Ziska* communioit sous les deux espéces, avec ce distique.

1424.

Mensa fuit Ziskæ *lapis hic, dum corpore Christi*
Vescitur, & potum sanguinis ore bibit.

„ Cette pierre fut la table de *Ziska*, lors qu'il prenoit le corps &
„ le ſang du Seigneur.

Selon la maniere de ce temps-là on marqua l'année de ſa mort dans ce diſtique, où les nombres ſont marquez par de grandes lettres.

Peste pereMptVs obIt, non atro VICtVs ab hoste,
ZIsCa potens beLLo, fortIs & aCer eqVes (1).

Depuis ce temps-là un ſavant de Bohême, nommé Maître *Matthieu Colin*, qui fleuriſſoit ſur la fin du XV. ſiécle, fit cette épitaphe ſur *Ziska* :

Defensor calicis Christi, fideique sacratæ,
Dira Monachorum pestis, acerba lues
Præsulis Ausonii, Bojemæ strenuus oræ
Tutor, Germani terror at imperii,
Bojemus cochles, cui dat Trocznovia *stemma,*
Summus in exiguo Dux cubat hoc tumulo.

„ Ci git le défenſeur du calice, & de la vraye foi, le fleau des
„ moines, & du Prélat Romain, le vaillant défenſeur de la Bo-
„ hême, la terreur de l'Empire d'Allemagne, ce Général borgne
„ à qui *Trocznova* (2) donna naiſſance, & dont il portoit les armes.

Hiſtoire abrégée & caractére de Ziska.

XXV. C'eſt ici le lieu de donner le portrait, le caractére, & un abregé de la vie de *Ziska* (3). On vient de marquer le lieu de ſa naiſſance. On ne ſçait point ſon nom de famille ; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle étoit noble, mais d'une fortune médiocre,

[1] Le traducteur de *Theobald*, qui a ajouté ce diſtique à ſon original allemand, y en joint encore un autre de même nature qu'on a omis, parce qu'il contient la même choſe, & qu'on s'eſt ſouvenu du mot *ſtultum eſt difficiles habere nugas, c'eſt une folie de s'occuper à des bagatelles difficiles.*

(2) Autrement *Trautenavva.* C'étoit une petite ville ou un gros bourg dans le diſtrict de *Konigsgratz.* Ce lieu appartenoit à des chanoines. Il leur enleva cette place en 1421. mais il épargna le monaſtére. *Balb.* Epitom. p. 424.

(3) On ne ſçauroit ſe diſpenſer de raſſembler ici des particularitez qui ont été marquées dans l'*Hiſtoire du Concile de Conſtance*, & diſperſées en divers endroits de celle-ci.

& que ses parens le mirent page à la cour de *Charles IV*. *Balbin* 1424.
nous apprend qu'il avoit servi avec éclat en Pologne, & sur tout qu'il s'étoit beaucoup signalé dans la victoire que *Ladislas Jagellon* remporta en 1410. sur les Chevaliers de l'Ordre Teutonique. (a) On ne dit point quel étoit son emploi dans cette armée, ni quel âge il avoit alors. Il étoit Chambellan de *Wenceslas*, lors du supplice de *Jean Hus*. Regardant ce supplice comme un affront fait à la Bohême, il résolut de l'en vanger par permission de son maître, sur tout sur les Prêtres & les Moines, qui en avoient été les instigateurs. On a prétendu qu'il avoit un autre grief contre les ecclesiastiques, parce que quelque prêtre ou quelque moine avoit débauché sa sœur qui étoit Religieuse, *vangeant*, dit Balbin, *un sacrilége par mille autres sacriléges* (b). Cependant *Theobald* témoigne que plusieurs doutent du fait (c). La premiere raison étoit en effet suffisante pour animer *Ziska*, sans en chercher une autre. D'ailleurs il n'y eût pas eu d'équité à vanger sur tous les ecclésiastique le crime d'un seul. Au lieu que le supplice de *Jean Hus* fut le crime de tout le clergé, & de deux Papes, dont l'un le sollicita ardemment, quoiqu'il n'eût pas le plaisir de repaître sa vuë de ce cruel spectacle (1), & dont l'autre l'approuva solemnellement (d). Ce fut le crime de tout un Concile, & en particulier des Ecclésiastiques de Bohême qui venoient fondre sur *Jean Hus* à Constance, comme des essains de guêpes ou de frélons. Quoiqu'il en soit, on a vû que jamais vengeance ne fut ni plus complette, ni poussée avec plus de fureur.

(a) *Balb. ubi supr.*

(b) *ubi supr.*

(c) *Theob.* Bell. Hussit. cap. 28.

(d) *Martin V.*

Toute l'histoire fait foi que *Ziska* fut entreprenant, vindicatif, cruel, & qu'il porta la barbarie plus loin que les barbares eux-mêmes. Mais ceux qui, selon leurs principes, ont eu le plus d'intérest à en dire du mal, n'ont pû s'empêcher de reconnoitre en lui plusieurs qualitez héroïques. Ils ont admiré sa valeur & son intrépidité, sa prudence & sa pénétration dans les occasions les plus delicates, & dans les conjonctures & les situations les plus périlleuses, mais sur tout la rapidité de ses conquêtes, & la grandeur de ses exploits. Il faut écouter là-dessus *Cochlée*, l'Historien d'ailleurs le plus passionné contre lui. „Si l'on considére, *dit-il*, „ses exploits, on peut non seulement l'égaler, mais même le „préférer aux plus grands capitaines. En est-il aucun qui ait livré „plus de combats, & remporté plus de victoires, que lui, tout aveugle qu'il étoit? C'est ce qui a fait dire à *Baptiste Fulgo-*

(1) *Jean XXIII.* Ce Pape fut mis à Constance dans la même prison que *Jean Hus.*

1424.

Religion de *Ziska.*

XXVI. Il est assez mal aisé de juger de ses vrais sentimens sur la Religion. Il semble bien que d'abord il fut *Hussite*, puisqu'il prit les armes pour vanger la mort de *Jean Hus*. Mais comme il se mit ensuite à la tête des *Taborites*, qui, autant qu'on en peut juger, étoient Vaudois ou Wicléfistes, qui nioient la présence corporelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie & la Transubstantiation, & qui non contens de la Communion sous les deux espéces, rejettoient toutes les cérémonies de l'Eglise Romaine ; on pourroit juger qu'il étoit de leur opinion. Ce qui pourtant ne s'accorde gueres avec sa haine implacable pour les Picards, qui, selon l'opinion commune, étoient Vaudois, à moins que par les Picards on n'entende comme quelques-uns, les Adamites. Comme il ne paroît point qu'il fut homme de lettres, on pourroit juger qu'il n'avoit point de systême bien lié, & qu'il varioit suivant les diverses situations où il se trouvoit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il tint constamment pour la Communion sous les deux espéces. On a déja remaqué qu'il signoit *Ziska du Calice*, & qu'il avoit un calice peint sur son bouclier. *Balbin* ajoute qu'il avoit fait bâtir dans le district de *Litomeritz* une forteresse qu'il appelloit *Calich*, ou *Calice*, pour tenir en bride ceux de *Misnie* qui faisoient des courses dans cette province. Ceux de son parti avoient peint des calices par toute la Bohême, ce qui donna lieu à ce distique, où l'on dit que *la Bohème peignoit tant de calices, qu'il sembloit qu'elle n'eût point d'autre divinité que Bacchus.*

Tot pingit calices Bohemorum terra per urbes,
Ut credas Bacchi numina sola coli (a).

(a) *Dubrav.* Hist. Boh. Lib. XXVI. p. m. 674.

On peut conclure de-là que *Ziska* étoit proprement *Calixtin*, ou, comme on parloit alors, *Subutraquiste* (1). C'est ce qui paroît aussi par le témoignage de l'auteur du *Mars Moravique*, dont je rapporterai ici les paroles. » Après avoir fait tant de maux, il fit en- » fin un grand bien en sortant de la vie, puisqu'il auroit perdu la » Bohême s'il eût vêcu plus long-temps. On doit pourtant le louer » de ce qu'en 1421. (2) il extermina totalement les infames *Ada-* » *mites* dans le district de *Bechin*. Tout scelerat qu'il étoit, il ne » put supporter leurs crimes. Il brûla aussi plusieurs Picards (3) ; » car il étoit encore en quelque maniere attaché aux cérémonies

(1) Qui tient pour la Communion sous les deux espéces.
(2) *Balb.* marque cela à l'an 1418. Cette exécution se fit à plusieurs fois & en divers endroits.
(3) Picards distinguez des Adamites.

» de l'Eglise. *Il vouloit*, dit BILEJOVIUS, *que ses prêtres sacrifiassent selon l'ancienne coutume, qu'ils eussent la couronne, & qu'ils lûssent dévotement devant lui la Meße selon les Missels*, quoique plusieurs d'entre les Taborites, plus gâtez à l'égard de la religion, & séduits par un certain *Martin Loquis* Morave, zelé Picard, désapprouvassent toutes ces choses. Ils appelloient les prêtres de *Ziska* Lingers (*Lintearios*) à cause de leurs surplis de toile (1). *Loquis* fut pris & brûlé par ordre de *Ziska* dans un tonneau de poix. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, *continue cet Historien*, c'est qu'on voit à *Czaslavv* près de la tombe de *Ziska* un autel doté pour dire la Messe pour son ame. Le prêtre (2) à qui le Doyen de la Cathédrale avoit conferé ce bénéfice, étoit *Calixtin*, & fort ennemi des Picards (a). Ceci sert beaucoup à s'éclaircir sur la religion de *Ziska*, c'est-à-dire, qu'il se bornoit à ces quatre fameux articles qui furent agitez au Concile de Basle, la communion sous les deux espéces, la libre prédication de la parole de Dieu, la défense aux prêtres de posséder des biens séculiers, & la punition publique des crimes, comme on l'a deja dit. 1424.

(a) *Mars Moravic.* ubi supr. p. 508.

L'armée de *Ziska* se partage en diverses bandes.

XXVII. La mort de *Ziska* mit une grande consternation dans son armée. On n'entendoit que lamentations & que murmures contre la fortune, qui avoit condamné à la mort un homme immortel (b). *Æneas Sylvius* fait une assez bonne réfléxion là-dessus. Les Taborites, dit-il, qui ont en horreur toutes les peintures, mirent sur la porte de la ville celle de *Ziska*, avec un Ange tenant un calice, & célébrent sa fête tous les ans. Après avoir rendu les honneurs funebres à *Ziska*, l'armée se partagea en trois bandes; une partie se choisit *Procope Rase le Grand*, selon l'ordre qu'en avoit donné *Ziska*, qui lui avoit commandé en mourant de faire périr par le fer & par le feu tout ce qui s'opposeroit à sa religion. L'autre partie, qui prit le nom d'*Orphelins*, déclara qu'elle ne vouloit point de Genéral, parce qu'elle n'en trouvoit point dans le monde qui fût digne de succéder à *Ziska*. Elle se choisit pourtant quelques Chefs, & entr'autres *Procope* surnommé *le Petit*. Ces *Orphelins* se tenoient toujours dans leur camp, & retranchez avec leurs chariots, sans aller dans les villes que dans un grand besoin, comme pour acheter des vivres. La troisiéme partie retint le nom d'*Orébites*, & prit pour Chefs *Hincko*, *Krusina* de *Cumburg*, autrement

(b) *Æneas Sylv.* ubi supr. cap. XLVII.

(1) *Balbin* dit que les partisans de *Ziska* appelloient les Prêtres Taborites des Cordonniers, (*Sutores Calcearii*) parce qu'ils avoient toujours les mêmes souliers à l'Eglise & hors de l'Eglise. *ubi supr.* p. 456.

(2) *Bilegevvski sacerdos Compactista, seu sub utraque communicantium.*

1424. de *Littemburg*. Ce partage de l'armée n'empêcha pas qu'ils ne s'unissent étroitement quand il s'agissoit de leur cause commune. Ils appelloient la Bohême *la Terre de promission*, & les Allemands qui étoient aux environs, ils les appelloient, les uns les *Iduméens*, les autres les *Moabites*, les autres les *Amalécites*, & les autres les *Philistins*. Après avoir tout mis à feu & à sang dans la ville où *Ziska* étoit mort, comme pour sacrifier aux manes de leur Général, les armées se joignirent pour aller en Moravie, où ils prirent quelques forteresses, & de-là ils s'en retournérent en Bohême. Ensuite ils se partagérent pour aller en divers endroits. Les *Orphelins* & les *Orebites* tirerent du côté de la Silésie & de la Lusace, brûlant & massacrant par tout, mais sans remporter aucun avantage considérable.

Procope Rase succede à Ziska dans le commandement des Taborites.

XXVIII. Procope Rase à la tête des *Taborites* & de *ceux de Prague*, marcha vers la *Baviere* & l'*Autriche* par la Moravie. Après avoir pris en passant quelques places, il alla mettre le siége devant *Hraditz* (1), place bien fortifiée dans cette derniere province. Le premier jour de l'attaque, le Seigneur *Bohuslaus de Schwanberg* fut tué d'un coup de fléche; ce qui les irrita tellement, qu'ils ne voulurent faire aucun quartier à la ville, quoiqu'elle offrît de se rendre. La ville fut réduite en cendres, les citoyens passez au fil de l'épée, & le Gouverneur (a) emmené à Prague, où le Seigneur *Hincko de Waldstein* le tint prisonnier jusqu'à sa mort arrivée deux ans après. C'est ce qui se passa le 10. Décembre.

(a) Le Comte de *Hardeck*.

Irruption des Hussites en Misnie.

XXIX. On met à cette année une course des Hussites en Misnie avec 4000. *Lances* (2), pour se vanger du Duc *Frideric* qui les avoit harcelez en diverses occasions. Ils mirent d'abord le siége devant une ville qu'*Albert Krantz* appelle *Duxa*. Le Duc y avoit mis bonne garnison, & avoit commandé six mille hommes pour obliger les ennemis à lever le siége. La place, quoique vigoureusement attaquée, se défendit aussi avec vigueur pendant longtemps. Mais le Gouverneur prévoyant que bien-tôt il ne pourroit plus tenir, fit une sortie la nuit qui ne réussit pas, parce que les assiégeans avoient dans la ville quelques partisans qui les avertissoient de tout. Ayant donc eu avis de l'absence de la garnison, ils battirent la place avec tant de fureur, qu'elle fut emportée. On y fit un carnage horrible, sans épargner ni âge ni sexe; plusieurs

(1) *Balbin* l'appelle *Retz*.

(2) Selon le compte d'*Albert Krantz*. C'étoit seize à vingt mille hommes, chaque Lance ayant quatre ou cinq Cavaliers. *Vandal*. Lib. XI. p. 251.

des

des citoyens qui s'étoient retirez dans l'église, y furent brûlez avec l'église. *Sigismond* & les autres Princes apprenant cette perte, en rejetterent la faute sur le Pape & sur les autres Princes ecclésiastiques, à qui il appartenoit d'éteindre un incendie allumé par des Ecclésiastiques (1). *A quoi leur servent*, disoient-ils, *tant de principautez & de provinces qu'ils possedent? Est-ce pour aggrandir leurs neveux? Tant d'impôts qu'on leur permet de lever, ne sont-ils destinez qu'à vivre dans le luxe & dans la molesse, & à s'engraisser* (2)? L'armée de Bohême ayant fait cette expédition, se retiroit avec son butin dans sa patrie, lorsqu'elle fut attaquée par un corps de troupes de Misnie, qui en tuerent environ trois mille hommes (a). 1424.

(a) *Krantz.* ubi supr.

Lettre du Pape à l'Empereur pour l'animer à la guerre contre les Hussites.

XXX. En exécution du decret du Concile de Sienne contre les Hussites, *Martin V.* écrivit à l'Empereur, aux Princes ecclésiastiques & séculiers d'Allemagne, & au Roi de Pologne de rassembler leurs troupes, pour tenter une nouvelle expédition en Bohême. Je donnerai le précis de la lettre de ce Pape à *Sigismond*, parce qu'elle appartient au principal sujet de cette Histoire, & qu'elle m'y ramene. 1. *Martin* témoigne à *Sigismond* qu'il avoit eu l'année précédente une extrême joie d'apprendre que le roi de Pologne, le duc de Lithuanie, le roi de Dannemarck, les ducs d'Autriche & de Misnie, & les autres princes d'Allemagne avoient joint leurs forces aux siennes, pour extirper les hérétiques de Bohême, ou pour les convertir (3). 2. Mais il ne dissimule pas que sa joie s'étoit convertie en une douleur très-amére, en apprenant que tout ce beau projet s'en étoit allé en fumée; que le roi de Pologne n'étoit point venu (4); que le roi de Dannemarck avoit retiré son armée (5); que l'ardeur des princes d'Allemagne s'étoit ralentie, sans avoir égard aux *saintes prédications* qu'on leur faisoit assiduëment, pour les animer à un si pieux dessein. 3. Il represente à *Sigismond*, que c'est une honte à toute la Chrétienté, & sur tout aux princes d'Allemagne, de ne pouvoir ou de ne vouloir pas extirper une hérésie née dans leur sein, & cela dans un petit coin du monde. 4. Il fait voir à l'Empereur qu'il y va de son intérêt plus que de celui d'aucun autre Prince, non seulement

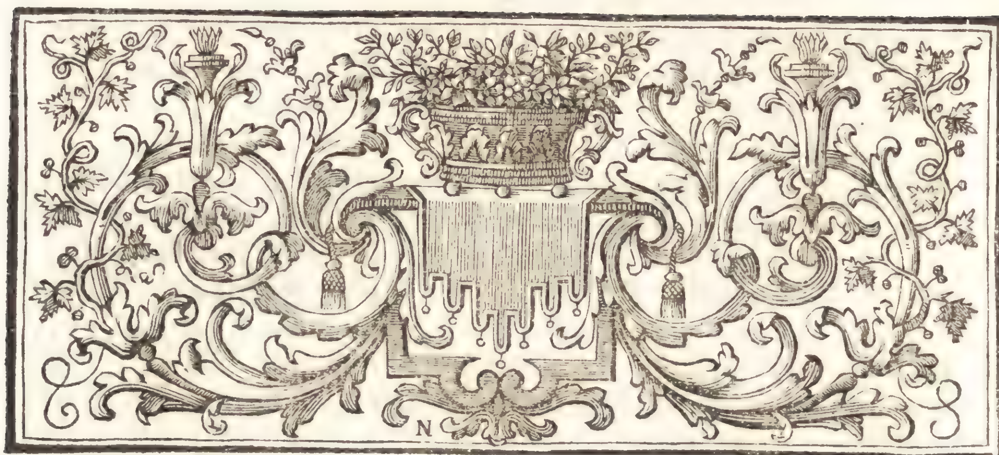
(1) Il y avoit dans l'armée des Taborites beaucoup de prêtres qui les animoient.

(2) *Albert Krantz* approuve fort cette réflexion. *Krantz* ubi supr. Mais *Cochlée* qui d'ailleurs l'a copié n'a pas jugé à propos de l'insérer. *Cochlée* Lib. V. p. 213.

(3) Pour l'extirpation, je le crois bien; mais pour la conversion, toutes les armées du monde, jointes ensemble, n'en sçauroient faire une seule.

(4) On a vû ailleurs que *Sigismond* & *Wladislas* s'étoient broüillez.

(5) Il arriva alors de grands troubles en Dannemarc qui obligérent *Eric* Roi de Dannemarc à retirer ses troupes.



HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.



LIVRE XII.

Affaires étrangéres. Italie. Espagne.

I. L'AMBITION de *Philippe Visconti* duc de Milan, inquiétoit toujours l'Italie. Il en vouloit sur tout aux *Génois*, dont il infestoit les côtes. Il avoit même assiégé *Genes* par terre & par mer, & cette ville auroit ete abimée, si *Thomas Fulgose* son Doge n'eût imploré l'intercession de *Martin V.* pour la sauver. Ce Pape y envoya *Jaques de l'Isle* Cardinal de *St. Eustache* pour traiter de la paix avec le Duc. *Fulgose* ne se sentant pas assez fort pour défendre plus long-temps

la ville, & craignant d'exposer la République déja déchirée par des factions, prit le parti de se retirer, porté à cela par les conseils de ses amis & du Légat. Il envoya donc des ambassadeurs dans le camp du Duc, & lui offrit de mettre la ville en son pouvoir, sous les mêmes conditions que le Doge *Antoine Adorno* l'avoit remise au Roi de France en 1390. Ce qui fut accépté (a). (a) *Bzovv.* ann. 1422. n. II.

Le Pape ayant pacifié l'Italie, tourna ses soins d'un autre côté. Il avoit déja travaillé les années précédentes à réünir les Grecs avec l'Eglise Latine, & à leur procurer du secours contre les Turcs qui avoient pénétré en Europe, & qui avoient déja même assiégé *Constantinople*. Il envoya donc en France le Patriarche de Constantinople pour engager *Henri V.* Roi d'Angleterre à faire la paix avec le Roi de France, afin de pouvoir tourner ses armes contre les Turcs. Comme les Vénitiens avoient une flotte équipée sur la *Mer Adriatique*, il les pria de l'envoyer en *Thrace* (1), pour faire lever le siége de Constantinople, & ordonna en même temps aux Chevaliers de *Rhodes* de se joindre aux *Vénitiens* dans le même dessein. Il écrivit aussi au Duc de Milan, alors maître de *Génes*, pour l'exhorter à rappeller tous les *Génois* qui étoient dans l'armée Turque. Après avoir pris ces mesures, il en donna avis à *Emmanuel* Empereur Grec, l'exhortant en même temps à se réünir à l'Eglise Latine. La bulle du Pape là-dessus est écrite de Rome sans date. *Raynaldus* (b) la met à 1422. Il y a une autre bulle du même Pape contre les Chrétiens, tant Grecs que Latins, qui s'étoient mis à la solde du Turc, qui avoient facilité son entrée en Europe, & qui même s'étoient joints aux infidelles pour assiéger Constantinople. Cette bulle renouvelle celles de *Nicolas IV.* & de quelques autres Papes contre les transfuges, & les déserteurs du Christianisme. L'Empereur *Emmanuel* mourut cette année avant que le projet d'union pût s'exécuter. Il y avoit eu là-dessus diverses conférences entre *Antoine Massan* Frere Mineur, nonce apostolique dans cette affaire, & son collégue qui n'est pas nommé d'une part, & l'Empereur Grec & *Joseph* Patriarche de Constantinople d'autre part. Elles furent renouvellées avec *Jean* fils & successeur d'*Emmanuel*, mais sans nul effet, parce que les Grecs ne vouloient point qu'on assemblât un Concile ailleurs qu'à Constantinople.

(b) Ann. 1422. num. II.

Il y avoit toujours de la mésintelligence entre *Martin V.* & le Roi d'*Arragon*, parce que le premier favorisoit *Loüis d'Anjou* son

(1) C'est aujourd'hui la *Romanie*.

„ dre des Prédicateurs (1), de permettre de prêcher ainsi publiquement contre les Juifs de l'un & de l'autre sexe, quelque part „ qu'ils soient dans les diocèses, dans les villes, à la campagne, & „ autres lieux : & cette défense regarde généralement tous les prédicateurs, tant Religieux que Seculiers, de quelque état, grade, „ ordre, *Religion* (2), & condition qu'ils soient. Notre intention „ étant que tout Chrétien ait de la douceur & de l'humanité pour „ les Juifs, & qu'on ne leur fasse aucune injustice, ni aucune peine, „ dans leurs personnes, dans leurs biens & dans leurs possessions, & „ qu'il leur soit permis de converser avec les Chrétiens, d'en recevoir du secours, & de leur en donner. Et nous leur accordons par „ grace spéciale de joüir de tous les priviléges, de toutes les graces, & de toutes les libertez qui leur ont déja été données par „ quelque autorité, & dans quelque forme que ce soit, ou qu'on „ pourra leur donner à l'avenir, à condition pourtant qu'ils n'entreprendront rien contre la Religion Chrétienne (a). La bulle est addressée à tous les fidéles, & datée de Rome du 20. Février 1422. *Raynaldus* rapporte que les Juifs ayant abusé de ces priviléges, ils leur furent ôtez par *Eugéne IV.* successeur de *Martin V.* C'est à peu près ce qui se passa en 1422.

(a) *Rayn.* ubi supr. n. 36.

Divers Conciles Provinciaux en Allemagne.

V. L'année suivante sera plus féconde en évenemens ecclésiastiques. En exécution de l'ordre du Concile de Constance d'assembler dans cinq ans un Concile à *Pavie*, *Martin V.* publia ses lettres de convocation, & y envoya par avance quelques Prélats (3) pour préparer les choses. On trouve dans l'un des Continuateurs de *Baronius* (b) les lettres qu'il écrivit aux archevêques de *Tréves* & de *Mayence* pour les y inviter. Ces Prélats assemblerent des Conciles Provinciaux, pour prendre des mesures sur ce qu'il y avoit à faire au Concile géneral, & pour faire quelques réglemens sur la discipline ecclésiastique. *Serrarius* fait mention du Concile de Mayence de cette année, mais je n'en ai point vû les actes, non plus que ceux du Concile de Tréves (c). On a les actes de celui de Cologne. J'y trouve une particularité qui appartient à mon sujet. C'est que *Thierri* archevêque de Cologne institua une fête de la *Compassion de la sainte Vierge*, pour la vanger des outrages que lui faisoient les Hussites en brûlant & déchirant ses images, & afin d'implorer son

(b) *Rayn.* ann. 1423. n. 1. 2.

(c) *Rer. Mogunt.* Libr. I. cap. 33. p. 104. & Libr. V. p. 736. 739.

(1) Ce sont les *Dominicains* à qui appartenoit l'*Inquisition*.

(2) Ici *Religion* signifie *un Ordre Monastique*.

(3) C'étoit l'archevêque de *Créte*, l'évêque de *Spolette*, l'abbé de *Rosat* dans le diocése d'Aquilée Benedictin, *Leonard Dato* Général des Dominicains, & Cardinal de la création de *Martin V. Eggs. Purp. Doct.* Lib. III. p. 103.

interceſſion

interceſſion pour la converſion de ces *Hérétiques* (a). En ce même temps la *Sorbonne* envoya des députez à *Martin V.* pour le ſolliciter à la convocation du Concile de *Pavie*. Ce Pape aſſura les Docteurs de *Paris* par une lettre très-gracieuſe, qu'il étoit réſolu d'aſſembler cette année un Concile géneral, ou à *Pavie*, ſuivant l'ordre du Concile de Conſtance, ou ailleurs, s'il y avoit quelque obſtacle à l'aſſembler dans ce lieu-là.

(a) *Labb. Concil.* T. XII. p. 365.

Concile de Sienne.

VI. La peſte étant ſurvenuë à *Pavie*, il fallut penſer à un autre lieu. Le duc de *Milan* fit offrir, pour le convoquer, toutes les villes de ſon Etat, excepté *Breſce* & *Milan*. L'affaire ayant été miſe en déliberation, & même agitée avec beaucoup de contention entre le peu de députez qu'il y avoit alors des nations, il fut réſolu de laiſſer le choix du lieu aux Commiſſaires du Pape, qui choiſirent la ville de *Sienne* dans la *Toſcane*. Ce choix ayant été agréé par le Pape, on alloit commencer le Concile, lorſque les Florentins enviant aux Siennois la gloire de l'avoir chez eux, députerent au Pape, pour lui repréſenter que la peſte étoit auſſi à *Sienne*, qu'on y manquoit de toutes choſes, & que la ville étoit trop petite pour tenir tant de monde. Mais les Siennois ayant diſſipé ces ombrages, *Martin* ordonna de commencer les ſéances, & promit de ſe rendre à *Sienne* au mois de Septembre. L'ouverture s'en fit donc le 22 Août dans la Cathedrale de Sienne. Les premiers jours s'étant paſſez en priéres publiques, on fit les jours ſuivans quelques réglemens. Le premier concernoit la condamnation des *Huſſites*, des *Wicleſites*, & de leurs ſectateurs. Le ſecond confirmoit la condamnation de *Pierre de Lune* & de ſes fauteurs, & de ceux qui prétendroient lui ſucceder dans le pontificat. Le troiſiéme regardoit la réunion des Grecs avec l'Egliſe Latine. Une des principales vuës de ce Concile, à ce qu'on publioit, étoit la réformation de l'Egliſe. Mais *Martin V.* prenant pour prétexte la deſunion qui s'étoit gliſſée dans le Concile, jugea plus à propos de renvoyer cette importante affaire au Siége apoſtolique, & nomma pour cet effet trois Cardinaux (1), comme cela paroît par ſa bulle datée du 12 Mars 1424.

Le Concile ſe ſépare.

VII. Il y avoit déja pluſieurs mois que le Concile étoit aſſemblé, ſans qu'on eût pû faire d'autres reglemens que ceux qu'on vient de marquer à cauſes des grande brouilleries qui y ſurvinrent. Les uns alléguoient la crainte de la contagion, les autres

[1] *Antoine* Cardinal Evêque de *Porto*, *Pierre* Cardinal prêtre du titre de *St. Etienne*, *Alphonſe* de *St. Euſtache* Cardinal diacre. *Labb. Concil.* Tom. XII. ubi ſupr.

l'abſence du Pape, & l'incertitude où on étoit qu'il y vînt. Les autres diſoient que la guerre (1) allumée aux environs, troubloit la tranquilité & la liberté du Concile. D'autres eſtimoient qu'il n'y avoit pas encore aſſez de Prélats & d'Ambaſſadeurs de diverſes nations, par rapport à l'importance des affaires. Toutes ces conteſtations firent que la plûpart des membres du Concile ſe retirerent les uns après les autres. De ſorte que malgré les inſtances de l'archevêque de Cologne & des députez de Sienne, qui allérent conjurer *Martin* de venir au Concile, il aima mieux ſouffrir qu'il ſe ſéparât, que d'expoſer ſon autorité en y allant. Il avoit en effet deux grandes raiſons de ne pas ſe trouver à cette aſſemblée. La premiere, c'eſt qu'on y avoit mis en déliberation d'exécuter le decret du Concile de Conſtance, ſur la ſuperiorité d'un Concile œcuménique par-deſſus le Pape. La ſeconde, c'eſt qu'*Alphonſe* roi d'*Arragon*, irrité de ce que *Martin* avoit adjugé le royaume de Naples auquel il prétendoit, comme on l'a vû, à *Louis d'Anjou*, ſoutenoit ouvertement *Pierre de Lune* au Concile par ſes Ambaſſadeurs. Par toutes ces raiſons *Martin V.* envoya *Dominique de Capranica* ſon ſecretaire (2) pour porter la bulle qui congédioit le Concile, & en même temps indire un autre Concile œcuménique dans ſept ans. Cependant comme les Siennois trouvoient leur compte à la continuation du Concile, ils ſollicitoient fortement, & même avec violence, les Commiſſaires du Pape à ne le point diſſoudre. Ce qui leur attira une forte réprimande du Pape (a). De ſorte que le Concile ſe ſépara le 26 Février 1424.

(a) *Rayn.* ann. 1423. n. II.

Sermons prononcés au Concile de Sienne. Premier Sermon.

VIII. S'il ne ſe fit pas beaucoup d'affaires au Concile de Sienne, il s'y fit au moins pluſieurs ſermons ſur la néceſſité de la réformation de l'Egliſe. Il s'en eſt trouvé un bon nombre parmi les précieux manuſcrits du Concile de Baſle. Je donnerai l'extrait de deux ſeulement, parce que cela peut ſervir à connoître les choſes & le caractére des gens. Le premier avoit pour texte ces paroles de ſaint Luc (b): *Il y aura des ſignes dans le ſoleil.* Après un préambule modeſte du prédicateur ſur ſon incapacité devant une ſi redoutable aſſemblée, il déclara d'abord que le Concile de Sienne a été aſſemblé pour ſuppléer à ce que le Concile de Conſtance n'avoit pas achevé par rapport à la réformation. *Il s'agit donc*, dit-il, *de la réformation de l'Egliſe univerſelle, & de la nôtre propre*,

(b) Chap. XXI. verſ. 25.

(1) Voyez l'hiſt. de cette guerre dans l'hiſt. Florentine de Pogge ſur l'an 1423.

(2) Le Pape *Martin V.* l'avoit fait Cardinal *in petto*. Voyez la vie de ce Cardinal dans le *Poggiana*. Part. I. p. 64. 68.

parce que nous sommes devenus en spectacle au monde, aux Anges, & aux hommes. Ensuite entrant en matiere, il établit trois sortes de soleils. Un soleil créé, qui est le soleil proprement ainsi nommé, sur lequel il ne s'arrête pas: un soleil increé, qui est J. C. sur lequel il débite des spéculations fort creuses & quelquefois bien risibles, comme on le peut voir au bas de la page (1). Enfin le 3[e] soleil, c'est le *soleil élu*, par lequel il entend l'Eglise militante. Les signes de ce soleil sont autant de taches. *Et comme il vaut mieux*, dit-il, *souffrir pour la verité, que d'obtenir un benefice par l'adulation, je découvrirai, autant que le temps me le permettra, toutes les taches de ce soleil.* En effet, tout son discours est une invective contre les Ecclesiastiques, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Mais quelquefois sa censure est plus propre à faire rire, qu'à mortifier & à corriger. *Ils ont décliné*, dit-il, *de la justice dans tous les cas de la déclinaison. Dans le nominatif, de la chasteté; dans le genitif, par la luxure & par les pechez de la chair; dans le datif, par la malignité; dans l'accusatif, par l'envie & la mordacité; dans l'ablatif, par la simonie & par la luxure.* Il attribuë la ruine de l'Eglise à ces excès des Ecclésiastiques. *C'est*, dit-il, *la pompe & le luxe des Prélats, qui excitent la jalousie des laïques contre eux, qui les portent à enlever les biens de l'Eglise, & qui multiplient les schismes & les héresies. Car*, continuë-t-il, *cette peste ressemble à ce démon sourd & muet, qui ne pouvoit être chassé que par le jeûne & par l'oraison.* C'est pourquoi il exhorte pathétiquement à célebrer des jeûnes & des processions, non seulement en Italie, mais dans tous les païs Catholiques, pour attirer la bénediction de Dieu sur les bonnes intentions du Concile pour la réformation de l'Eglise. Puis revenant à sa comparaison du *soleil*, il dit que celui de l'Eglise militante avoit souffert une grande éclipse pendant un long schisme, mais qu'il avoit reparu au Concile de Constance, par la déposition de *Jean XXIII.* & l'élection d'un Pape légitime, & qu'il falloit qu'il se montrât avec un éclat tout nouveau, par la réformation des mœurs. Pour en exprimer la nécessité, il fait ce tableau des Ecclésiastiques. *On voit*, dit-il, *à present des Prêtres usuriers, Cabaretiers, Marchands, Châtelains, ou Gouverneurs de châteaux, No-*

(1) *Qua quidem incarnatione omnium artium liberalium censuras, & omnium entium naturas mutavit; nam contra censuram artis Grammaticæ fecit eo quod verbum illud per quod facta sunt omnia, & sine quo factum est nihil supponitur, & regitur cùm tamen sit Substantivum, occultatur, & tegitur cùm sit Indicativum, subjungitur, & vincitur, cùm sit Imperativum, vilificatur, & à Judæis spernitur, cùm tamen sit Optativum, dilatatur, & in cruce extenditur cùm sit conjunctivum, terminatur, & in sepulchro clauditur, cum tamen sit infinitivum.*

taires, *Oeconomes* (1), *joueurs de dez*, *maquereaux* (lenones). *En un mot pour exercer toutes sortes de métiers*, *il ne leur manque que celui de bourreau* (2). Ce qu'il ajoute est considerable. » C'est là la cause » de la destruction de toute l'Eglise & de tout le Clergé, parce que » tel qu'est le prêtre, tel est le peuple. On voit des Officiers laïques » exercer des concussions sur des prêtres. On traîne des prêtres » en prison pour dettes, quelques-uns pour crimes sont dépouil- » lez tout nuds, & traînez dans les ruës les mains liées derriere » le dos. Dans cet état on les fouette avec des balais, pendant » qu'un valet de ville crie tout haut : *Ce prêtre a été condamné au* » *fouet pour un tel crime* ». Ceci suffit pour donner une idée du premier sermon.

Second Sermon.

IX. Il paroît par le second sermon, que le Concile commençoit déja à s'écouler quand il fut prononcé, & qu'on desesperoit de la venuë de *Martin*. Il semble même par le soin que prend le prédicateur d'établir l'autorité légitime de ce Pape, qu'elle fût ébranlée par les adversaires secrets que lui suscitoit le Roi d'Arragon. Cet orateur n'épargne pas plus les Ecclesiastiques que l'autre, & sur tout les Prélats. Il les traite nettement d'Epicuriens, & il disoit même qu'ils enchérissoient sur Epicure (3). *Combien y a-t-il aujourd'hui d'Evêques & de Prélats voluptueux*, dit-il, *qui l'emportent sur Epicure. Car au lieu que celui-ci n'avoit*, *selon* saint Jerôme, *que des pommes & des herbes sur sa table*, *ils ont sur la leur du gibier*, *des lievres*, *des grives*, *des poulardes*, *des chapons*, *& tout cela est arrosé de bon vin* (4) *servi dans des vases d'or & d'argent*, *enrichis de nacre de perles. Quand chacun en a bû quatre ou cinq gobelets*, *on se met à disputer sur l'autorité du Pape & du Concile. Chaque argument est suivi d'une rasade de vin*, *& plus on a bû*, *mieux on dispute*, *selon ce proverbe* : DUM BIBO VINUM, *loquitur mea lingua Latinum.* Le prédicateur raconte à cette occasion une fort plaisante vision de *sainte Brigitte. Un jour*, dit-il, *que cette Sainte étoit en priere dans l'Eglise de saint Pierre à Rome*, *elle vit cette Eglise toute pleine de porcs*, *dont chacun avoit une mitre sur la tête. Alors elle demanda à Dieu qui étoient ces cochons mitrez. Ce sont*, répondit Dieu, *les Evêques*, *les Prélats*, *& les Abbez d'aujourd'hui. Sainte Catherine* de Sienne est aussi introduite faisant les

(1) *Mensarum Procuratores.*

(2) Il auroit mieux fait de dire que des prêtres d'un tel caractere sont les bourreaux des ames.

(3) Il donne une étymologie ridicule au mot *Epicure*, le faisant venir du mot grec ἐπὶ qui signifie *au-dessus*, & χοῖρος qui signifie *porc*, parce qu'*Epicure* l'emportoit sur les porcs en volupté.

(4) *Inter hæc vina miscentur vinis*, *concha argenteæ vino plenæ succedunt scyphis deauratis.*

mêmes plaintes. *Cette Sainte*, dit l'orateur, *entendit un jour notre Seigneur Jesus-Christ lui parlant en ces termes. Hélas! ma très-chere fille, que dirai-je des prêtres d'aujourd'hui? Ces biens d'Eglise que j'ai acquis avec tant de douleur sur la Croix, ils les employent à entretenir des femmes publiques & leurs bâtards.* Ensuite le Prédicateur fait une énumération de tous les Ordres Ecclésiastiques, tant Réguliers que Séculiers, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, sans épargner même le Pape, qu'il appelle *Apostolicus*, & il trouve que parmi tout cela, il n'y en pas un qui fasse bien.

Après s'être beaucoup étendu sur l'orgueil & l'ambition des Ecclésiastiques, qui briguent les dignitez de l'Eglise par vanité, au lieu de s'en défendre modestement, il répond à une objection tirée de ce que *St. Paul* dit, que, *qui désire d'être Evêque, désire une bonne œuvre.* Oui, dit-il, mais *St. Paul* n'a pas dit, que, *qui désire d'être Evêque désire d'amples possessions, de beaux chevaux, des mulets bien gras, de belles robes à longues queuës, comme celles des femmes, qui balayeroient le pavé si de beaux jeunes hommes bien frisez ne portoient la queuë des Prélats, qui alors volent plutôt qu'ils ne marchent sur la terre.* Il préfere avec raison les Saintes Ecritures, & les ouvrages des Sts. Docteurs à ceux de tous les Philosophes du Paganisme, & il attribuë même à la lecture de ces derniers la naissance de la plûpart des hérésies. » J'en parle, dit-» il, par expérience; il y auroit beaucoup moins d'hérésies si » l'on n'avoit pas porté la philosophie profane dans les écoles & » dans les Eglises. Voyez ce puissant Royaume de Bohême & de » Moravie, il ne seroit jamais tombé dans l'hérésie si on n'y » avoit pas porté les livres de *Platon* & d'*Aristote* (1). Il y a, conti-» nuë-t-il, plusieurs hérésies secrettes, sur tout en Italie, qui sont » sorties de cette source, comme les *Destines* (2) (Destini) qui at-» tribuent tout à la nécessité; les *Généalogues* (3), qui donnent » le gouvernement du monde aux astres; les *Fataux* (Fatales) » qui attribuent tout au *Destin*, & à la *Fortune*; les *Fratricelles*, » *dits de l'opinion*, qui nient qu'il y ait un vrai Pape; les *Simonia-» ques* qui vendent & achetent les bénéfices & les sacremens. » Il s'étend beaucoup sur cette sorte d'hérésie la plus générale & la plus publique. Il ne fait pas même difficulté de regarder le massacre de tant de prêtres en Bohême comme la punition de ce cri-

(1) Il veut apparemment parler des Livres de *Wiclef*, écrits selon la méthode d'*Aristote*.
(2) Il veut apparemment dire les *Prédestinateurs*.
(3) Peut-être les *Astrologues*.

me. *Depuis trois ans*, dit-il, *les Hussites ont fait périr en Bohême plus de* 15000. *Prêtres, ou Religieux par divers tourmens. Les uns ont été embrochez comme des poulles, & grillez sur des charbons : on a fait avaler aux autres du plomb fondu. Quelques-uns ont été tirez à quatre chevaux, d'autres ont été lapidez, & d'autres noyez.* On peut remarquer ici en passant que ce prédicateur ne met pas au rang des martyrs, ces Ecclésiastiques massacrez en Bohême, comme ont fait *Æneas Sylvius*, *Cochlée*, *Balbin*, &c. puisqu'il en fait des victimes de la Justice divine contre la simonie.

Mort de *Pierre de Lune.*

(1) *Surita, Mariana.*

(b) *Rayn. ann.* 1423. *n.* VIII. IX.

X. Les Historiens Espagnols (a) mettent à l'an 1423. la mort de *Pierre de Lune*, ou *Benoît XIII.* quoique plusieurs (1) la renvoyent à l'an 1424. le jour de la Pentecôte, comme on a fait dans l'histoire du Concile de Constance, en suivant ces derniers. Mais comme l'a fort bien remarqué l'un des Continuateurs (b) de *Baronius*, il faut que cette mort soit arrivée en 1423. & pendant le Concile de Sienne. C'est ce qui paroît manifestement par une Lettre que *Martin* écrivit au Roi d'Arragon sur cette mort en ces termes. » Nous avons appris la mort de *Pierre de Lune* par » diverses lettres, & par plusieurs couriers. Quoiqu'il eût vêcu » dans la désobeïssance, il ne laissoit pas de causer encore du trou- » ble & du scandale dans l'Eglise, à cause de je ne sçai quelle » ombre de dignité qu'on vouloit lui conserver. Mais comme » tout cela doit avoir cessé par sa mort, nous prions votre Excel- » lence avec une tendresse paternelle de mettre la derniere main à » l'ouvrage de l'union que vous & votre pere avez si heureusement » commencée, en employant votre autorité Royale à détruire » cette idole forgée en dérision du Christianisme, & à éteindre ,, toutes les semences, & tous les restes du schisme..... Au reste, ,, comme pour de bonnes raisons nous avons tranferé le Concile ,, de *Pavie* à *Sienne*, de l'approbation du Concile même, nous ,, prions votre Excellence de faire ensorte que les Prélats de ,, votre Royaume y viennent, pour travailler avec les autres à la » réformation de l'Etat Ecclésiastique, & à la conservation des » libertez de l'Eglise (c). La Lettre n'est point datée. Mais puisque le Concile de Sienne se sépara au mois de Février de 1424. il est bien clair que *Martin* ne pût écrire à *Alphonse* après la Pentecôte de cette même année pour l'inviter à ce Concile, puisqu'il y avoit près de trois mois qu'il étoit dissous. Il faut même que la Lettre du Pape à *Alphonse* ait été écrite dès le commencement

[c] *Rayn. ubi supr.*

(1) *Bzovius*, & presque tous les Historiens.

du Concile, c'est-à-dire en 1423. puisqu'en 1424. dès le mois de Janvier on pensoit à dissoudre le Concile, à cause des traverses qu'*Alphonse* y suscitoit, comme *Martin* lui même s'en plaint amérement à ce Prince.

Quelques Historiens rapportent que *Pierre de Lune* fut empoisonné dans des confitures qu'il aimoit beaucoup, par un certain moine nommé *Thomas*, gagné par *Alamand Adimar* Cardinal de *Pise*, que *Martin* avoit envoyé en Espagne pour réduire cet Anti-Pape. On ajoûte même que l'empoisonneur confessa son crime, & fut écartelé, & que le Cardinal qui étoit à *Tortose* se sauva promptement en Italie pour éviter la colére de *Rodrigue* & d'*Alvare de Lune* qui vouloient vanger la mort de leur parent (a). D'autres Auteurs se sont inscrits en faux contre ces faits, disant que l'âge de quatre-vingts-dix ans qu'avoit *Pierre de Lune* quand il mourut étoit un assez bon poison pour l'emporter. Qu'il ait été empoisonné, ou non, c'est une controverse de fait que je laisse aux Historiens. Mais pour le Cardinal de *Pise*, il semble qu'on peut fort bien justifier son innocence, car s'il mourut en 1422. comme on en convient unanimement, il est impossible qu'il ait fait empoisonner *Pierre de Lune* en 1424.

[a] *Mariana.*

(b) *Bzov.* ann. 1424. n. XX.

Clément VIII. Anti-Pape succédé à Benoît XIII.

XI. Quoi qu'il en soit, *Alphonse* n'eut aucun égard aux prieres de *Martin V. Pierre de Lune* n'eut pas plûtôt les yeux fermez, qu'il fit élire Pape un certain *Gilles Munox*, Chanoine de Barcelone, qui n'accepta cette dignité qu'aux instantes sollicitations du Roi d'Arragon. Ce prétendu Pape fut couronné à Paniscola, où il fit toutes les fonctions de Pape, sous le nom de *Clément VIII.* Cependant ceux de Valence indignez d'une élection qui alloit continuer le schisme, résolurent d'assiéger *Clément VIII.* dans sa forteresse de Paniscola. C'est ce qui paroît par la lettre que *Martin V.* leur écrivit pour leur applaudir, & pour les encourager à cette entreprise. Mais *Alphonse* les empêcha d'en venir à bout, & soutint son Pape jusqu'à ce qu'il se fut reconcilié avec *Martin*, comme on le verra dans la suite.

Histoire abregé de *Pierre de Lune.*

XII. On a donné dans l'Histoire des Conciles de Pise & de Constance le caractere de *Pierre de Lune*, & l'histoire abrégée de ses négociations étant Cardinal, & de toute sa conduite pendant son Pontificat qui dura environ 30. ans. Mais il a joüé un assez grand rôle dans le monde, pour entrer dans un plus grand détail sur sa personne, avant qu'il fût Cardinal & Pape. *Pierre de Lune* étoit Arragonois, issû de l'illustre maison de *Lune*. Son pere etoit

un Grand d'Espagne, nommé *Jean Martinez de Lune.* On donne de grands éloges à sa mere nommée *Marie Perez de Gothor*, non seulement par rapport à la noblesse de son sang, mais aussi par rapport à sa beauté & à sa vertu. *Pierre de Lune* eut pour parain *Pierre* Roi d'*Arragon*, qui lui donna son nom. Il fit bien-tôt de grands progrès dans les sciences, sur tout dans la jurisprudence. Son premier grade ecclésiastique fut celui de Chanoine de la Cathédrale de *Cuença* en Castille. Il fut ensuite Archidiacre de *Saragosse* Capitale du Royaume d'Arragon, puis Prevôt de l'Eglise de *Valence* Capitale du Royaume de ce nom. Après s'être acquité de ces dignitez avec un applaudissement général, par rapport à la science, & aux mœurs, il fut recommandé par les Rois & les Grands d'Espagne à *Grégoire XI.* qui en 1375. le créa Cardinal Diacre du titre de *Ste. Marie in Cosmedin.* On dit que ce Pape en lui conférant cette dignité lui parla en ces termes: *Prenez garde, Pierre, que votre Lune qui brille aujourd'hui avec tant d'éclat ne souffre aujourd'hui quelque éclipse.* Notre Cardinal accompagna *Grégoire* lorsqu'il retourna à Rome. Ce Pape lui commit & à quelques autres Cardinaux l'examen des révélations de *Ste. Brigitte.* Etant à Rome, il fit bâtir un Palais près de l'Eglise de *St. Apollinaire*, où est aujourd'hui le College des Allemands & des Hongrois. L'Auteur Allemand dont je tire ce fait, dit qu'il a étudié lui-même dans ce College, & qu'il y a vû plusieurs marbres où étoient représentez des croissans qui étoient les armes de *Pierre de Lune.* On a vû le reste de sa vie dans les histoires marquées ci-dessus. Son corps fut transféré de Paniscola à Illuesca ville qui appartenoit à *Jean de Lune* son neveu. *Pierre de Lune* composa quelques ouvrages, comme de la Puissance du Pape, de l'autorité des Conciles, des Commentaires sur les Décrets, diverses Lettres. On louë surtout beaucoup un ouvrage Espagnol, qu'il intitula *Consolations de la vie humaine* (a).

(a) *Georg. Joseph Eggs.* Purp. Doct. Lib. II. p. 44?. 449.

Au commencement de 1424. le Concile de Sienne avant que de se séparer avoit fulminé contre ceux qui entreprendroient de soutenir encore *Pierre de Lune* après sa mort, & contre quiconque voudroit lui succeder, & cet anathême fut confirmé par *Martin.* L'Anti-Pape successeur de *Pierre de Lune* qui n'avoit accepté le Pontificat que malgré lui, eût bien voulu se mettre à couvert des foudres du Concile de Sienne & du Vatican, en abdiquant une dignité, qu'il ne regardoit que comme une chimére dans sa personne. Mais le Roi d'Arragon toujours irrité contre *Martin*, re-

leva

leva le courage à l'Anti-Pape, & le maintint dans un ſchiſme qu'il étoit bien aiſe d'entretenir, pour donner de l'exercice au vrai Pape.

XIII. On rapporte à cette année une Conſtitution de *Martin V*. pour régler l'état & les mœurs des Cardinaux. Ce Pape ordonnoit dans cette Conſtitution » que les Cardinaux fuſſent en » exemple aux autres par la pureté de leurs mœurs; qu'ils s'abſtinſ- » ſent non ſeulement du mal, mais auſſi de l'apparence du mal, » menaçant que ſi quelqu'un d'eux ne conformoit pas ſes mœurs » à ſon état, il en feroit un exemple. Il leur enjoignoit ſur tout » l'humilité dans toutes leurs démarches, & d'en uſer avec dou- » ceur & honnêteté avec les Prélats, chacun ſelon ſon état (1), » de bien gouverner leur famille, ou leurs domeſtiques, tant » Clers que Laïques, dont les mœurs devoient être bien réglées » & les habits décens; d'avoir toujours avec eux des Prêtres & des » *Lévites* qui puſſent leur rendre bon témoignage (2). Il ne vou- » loit point qu'ils ſe miſſent ſous la protection des Rois, des Prin- » ces, des Comtes, & autres perſonnes Séculiéres, afin de pou- » voir donner plus librement leurs avis à ſa Sainteté; ni qu'ils re- » çuſſent de l'argent de qui que ce fût pour obtenir leur protec- » tion, quand même on l'offriroit volontairement. Ils ne devoient » préſenter au Pape aucune *ſupplique* ſi ce n'eſt pour les pauvres, » pour leurs propres perſonnes, pour leurs Domeſtiques, parens » ou alliez. Quand ils alloient au Palais, ou quand ils ſe rendoient » viſite, ou à d'autres, ils ne devoient pas mener avec eux plus de » vingt cavaliers, tant eccléſiaſtiques que laïques. Ils ne devoient » point porter la chappe, ni la robe de pourpre en préſence du Pa- » pe. Ils devoient procurer la réparation des Egliſes de leurs titres » autant qu'ils le pourroient, & y faire célébrer, & même aug- » menter le Service divin, par des Religieux dévots, ou d'hon- » nêtes Eccléſiaſtiques, afin que les Lieux Saints, où ces Cardi- » naux ne pouvoient pas réſider, ne fuſſent pas négligez. Enfin » ils étoient obligez indiſpenſablement de tenir dans les Egliſes & » dans les Monaſteres qu'ils avoient en commende, un nombre » ſuffiſant de Chanoines, ou de Moines, pour y faire l'Office Di- » vin, & d'en conſerver les édifices, les poſſeſſions, & les droits (a).

Conſtitution de *Martin V.* pour la réforme des Cardinaux.

(a) *Rayn.* ann. 1424. n. 4.

1425.

XIV. Les Taborites après avoir pris & brûlé *Hraditz* allérent à *Nymbourg* ville de Bohême ſur l'Elbe, qui s'étoit renduë à *Ziska*

Le Pape ordonne une Croiſade contre les Taborites.

(1) Il y avoit long-temps qu'on ſe plaignoit que les Cardinaux mépriſoient les Evêques.
(2) Il entend par là les Diacres.

1425. les années précédentes. Il se trouva là un Prêtre (1) qui, à la verité communioit sous les deux espéces; mais parce qu'il enseignoit un jour qu'il falloit se confesser, recevoir l'absolution & l'extrême-onction, comme l'enseigne *St. Jacques*, le Gouverneur de la ville, qui étoit *Taborite*, l'interrompit, en lui disant, *Taisez-vous*, Prêtre, *ne nous preschez point l'huile.* Ayant répliqué que c'étoit l'ordre de *St. Jacques*, on le mit avec son Diacre sur un chariot, & on leur fit faire le tour de la ville, en criant, *nous charions l'huile.* Quand ils furent hors de la ville, on les jetta dans un tonneau de poix ardente. A cette nouvelle le Duc d'Autriche fit sonner l'allarme, & résolut d'aller en Bohême, pour arrêter ce torrent de persécution. En même-temps il écrivit au Pape, pour lui exposer les cruautez & les ravages des Bohêmiens en *Baviere*, en *Autriche*, en *Moravie*, en *Silésie* & dans la *Lusace*, & pour implorer son secours. Le Pape aussi-tôt qu'il eut reçû ces Lettres, assembla ses Cardinaux, & ordonna une nouvelle croisade. On trouve en effet plusieurs Lettres de ce Pontife à divers Princes dans cette vûë. Il y en a une au Roi de Pologne, où il lui expose premierement ses soins & ses diligences pour l'extinction de l'hérésie en Bohême & aux environs, en envoyant deux Légats l'un après l'autre, sçavoir *Jean Dominique* Cardinal de *St. Sixte* (2), & après sa mort *Branda de Châtillon*, dit le *Cardinal de Plaisance.* (3) En second lieu il exhorte le Roi à faire main basse sur tous les adhérants de *Coribut*, & à employer toutes ses forces à l'extinction de l'hérésie en Bohême. Pour l'encourager à cette expédition, il ordonna à l'Archevêque de *Lembourg* (4) de lever dans son diocése 20000. ducats d'or, pour aider le Roi à soûtenir la guerre qu'il avoit résolu d'entreprendre contre les Bohêmiens. *Martin* écrivit aussi au Grand Duc de *Lithuanie* du même stile & dans le même dessein (a). On trouve aussi une Bulle du même Pape adressée aux Archevêques de *Mayence*, de *Tréves*, & de *Cologne*, pour confirmer le Decret du Concile de Constance contre les Hussites, & contre leurs diverses sectes.

[a] *Rayn.* ann. 1425. n. 12. 14.

Fermeté des Taborites.

XV. Cependant le Palatin de *Novogrodek* (b) par ordre du Pape envoya des Députez aux Bohêmiens, pour leur notifier que s'ils

(b) En *Lithuanie.*

[1] *Girciccus Robvvladius.* *Theobald* dit que c'étoit un homme docte, & *Balbin* qu'il étoit célébre par sa science & par sa pieté. Au reste ce dernier soutient que ce Prêtre n'enseignoit point la Communion sous les deux espéces, & qu'il étoit bon catholique. *Theob.* cap. LVII. p. 117. *Balbin.* Epitom. p. 465.

(2) Il mourut à Bude en 1419.

[3] Il avoit excommunié *Sigismond Coribut*, & tous ses adhérents.

(4) C'est *Leopolis* ville du Royaume de Pologne dans la Russie noire.

ne vouloient pas rentrer dans le sein de l'Eglise ils devoient s'attendre à une guerre ouverte. Les Bohêmiens répondirent qu'on les attaquoit contre tout droit divin & humain ; qu'on les diffamoit publiquement comme des hérétiques, sans preuve & sans qu'on les eût entendus ; que personne ne pouvoit leur reprocher avec verité de croire autre chose que ce qui est contenu dans la parole de Dieu, dans les Symboles de *Nicée*, de *Constantinople*, d'*Ephése* & de *Chalcédoine* ; & qu'ils étoient résolus de défendre cette foi au péril de leurs biens & de leurs vies ; qu'il n'y avoit rien de plus éloigné du Christianisme que de leur déclarer la guerre, & de vouloir les exterminer au gré du Pape & de l'Empereur ; enfin que si on les attaquoit, appuyez qu'ils se croyoient du secours de Dieu ils repousseroient la force par la force, & que tout le monde, femmes & enfans ils feroient une résistance qui paroîtroit admirable à tout l'univers. 1425.

Division des *Orphelins* avec ceux de Prague.

XVI. Ce fut à peu-près dans ce temps qu'éclata la dissension, qui s'étoit glissée entre les *Orphelins* & ceux de Prague. La rupture arriva à cette occasion. Ceux de Prague avoient mis en prison quelques-uns de leurs Docteurs, parce qu'ils ne pouvoient s'accorder avec un autre Docteur appellé *Pierre Peyne*, surnommé l'*Anglois*, Wicléfiste. Ces prisonniers ayant ensuite été élargis s'allerent joindre aux Orphelins, leur firent de grandes plaintes de ceux de Prague, & leur persuadérent de leur déclarer la guerre. Mais avant que de décrire les funestes effets de cette division, il faut donner le caractére des personnages qui en furent l'occasion.

Przibram, *Mladovitz*.

XVII. Entre ces prisonniers étoient *Maître Jean Przibram*, & *Pierre de Mladovitz*. On a vû que le premier fut établi l'un des Directeurs du Clergé dans le Synode tenu en 1421. sous l'Archevêque *Conrad*. Ce *Przibram* avoit été zelé Hussite, & fort accrédité dans ce parti. Mais, si l'on en croit *Cochlée*, il se rétracta solemnellement, & écrivit même contre les Taborites un traité où examinant les raisons qui peuvent rendre une guerre légitime, il trouve que la guerre des Taborites n'a point ces conditions. Il prétend dans ce traité qu'il n'est pas permis aux Prêtres de porter les armes, & de faire la guerre, parce que *St. Paul* dit que le prêtre ne doit point être contentieux. Mais l'oracle de *St. Paul* réjaillissoit contre les Prêtres Catholiques, comme par exemple, contre l'Evêque d'*Olmutz*, aussi bien que contre les Prêtres Taborites. Il allégue une plaisante raison pour prouver que les Prêtres doivent être rasez. *C'est*, dit-il, *que de la barbe vient la barbarie.*

1425. (1) Voici la description qu'il donne d'un Prêtre Taborite. *Au dehors, il est doux & pieux : au dedans, c'est un impie & un tyran. Au dehors, il est innocent & net : au dedans, il est sanguinaire, sale & puant, à force de répandre le sang. Au dehors, il est humble & soumis : au dedans il creve d'orgueil*, &c. Cette rétractation de *Przibram* fit beaucoup de peine à *Procope Rase* zelé Taborite, & il fit inutilement tout ce qu'il put pour le ramener. *Cochlée* rapporte ces paroles de *Procope Rase* dans ses disputes contre *Przibram* sur le sujet de la *Transubstantiation* que ce dernier vouloit défendre par l'autorité des Peres. *Quand il y auroit cent docteurs*, dit Procope, *qui diroient que le pain matériel ne demeure pas dans le sacrement de l'Eucharistie après la consécration, je dis qu'ils en ont menti par leurs gorges, & je le leur soutiendrai au jour du jugement* (a). On trouve dans *Cochlée* ces paroles de *Procope* à *Przibram. Demeurez*, dit-il, *dans la sentence de notre Sauveur & de son Apôtre, sçavoir que le pain materiel demeure, & alors nous serons bons amis, autrement point de paix entre nous. Car si vous ne voulez pas le faire, sçachez que je vous poursuivrai à toute outrance.* L'autre prisonnier étoit *Maître Pierre de Mladovitz.* Ce dernier grand partisan de *Jean Hus* pendant sa vie, avoit été Notaire, & fut depuis prêtre & Prédicateur à *St. Michel* de Prague. Il avoit écrit la vie de *Jean Hus*, qu'on lisoit dans les Eglises. Il servit de Notaire au Concile de Constance à *Jean de Chlum.* Il mourut en 1451 (b).

(a) *Cochl.* ubi supr. p. 226.

(b) *Lupac.* 9. Septembr. & 7. Février.

Pierre Peyne l'Anglois.

XVIII. Il faut aussi faire connoître *Pierre l'Anglois* docteur d'*Oxford* dont on vient de parler, parce qu'il eut beaucoup de part aux affaires du Hussitisme. *Cochlée* prétend qu'il avoit été banni d'Angleterre pour le Wicléfisme (c). Il est certain qu'il soutint en Bohême les sentimens de *Wiclef* avec beaucoup de chaleur, & qu'il fut toujours fort lié d'intérêt avec *Jean Hus.* Il eut de grandes disputes avec *Przibram*, qui le dépeint ainsi : *Wiclef & l'Anglois sont deux testes dans un bonnet, ils sont tout l'un dans l'autre, le Disciple est tout entier dans le Maître.* L'Anglois, si l'on en croit *Cochlée*, eut du dessous dans ces disputes. Cependant un Historien Taborite, allegué par *Cochlée* lui-même, donne l'avantage à l'Anglois. Quoi qu'il en soit, ceux qui assistoient à la dispute ou à la conférence, la terminérent par cette convention, que l'un & l'autre parleroit de l'Eucharistie dans les termes de l'Ecriture &

(c) *ubi supr.* p. 231.

(1) *Quia sicut à barba barbaries, id est, crudelitas, descendit, ita hodie à sacerdotibus barbatis, tota barbara; & gentilis crudelitas, stoliditas, & insulsitas populos adimplevit.* Cochl. Lib. VI. p. 223.

un Grand d'Espagne, nommé *Jean Martinez de Lune*. On donne de grands éloges à sa mere nommée *Marie Perez de Gothor*, non seulement par rapport à la noblesse de son sang, mais aussi par rapport à sa beauté & à sa vertu. *Pierre de Lune* eut pour parain *Pierre* Roi d'*Arragon*, qui lui donna son nom. Il fit bien-tôt de grands progrès dans les sciences, sur tout dans la jurisprudence. Son premier grade ecclésiastique fut celui de Chanoine de la Cathédrale de *Cuença* en Castille. Il fut ensuite Archidiacre de *Saragosse* Capitale du Royaume d'Arragon, puis Prevôt de l'Eglise de *Valence* Capitale du Royaume de ce nom. Après s'être acquité de ces dignitez avec un applaudissement général, par rapport à la science, & aux mœurs, il fut recommandé par les Rois & les Grands d'Espagne à *Grégoire XI.* qui en 1375. le créa Cardinal Diacre du titre de *Ste. Marie in Cosmedin.* On dit que ce Pape en lui conférant cette dignité lui parla en ces termes: *Prenez garde, Pierre, que votre Lune qui brille aujourd'hui avec tant d'éclat ne souffre aujourd'hui quelque éclipse.* Notre Cardinal accompagna *Grégoire* lorsqu'il retourna à Rome. Ce Pape lui commit & à quelques autres Cardinaux l'examen des révélations de *Ste. Brigitte.* Etant à Rome, il fit bâtir un Palais près de l'Eglise de *St. Apollinaire*, où est aujourd'hui le College des Allemands & des Hongrois. L'Auteur Allemand dont je tire ce fait, dit qu'il a étudié lui-même dans ce College, & qu'il y a vû plusieurs marbres où étoient représentez des croissans qui étoient les armes de *Pierre de Lune.* On a vû le reste de sa vie dans les histoires marquées ci-dessus. Son corps fut transféré de Paniscola à Illuesca ville qui appartenoit à *Jean de Lune* son neveu. *Pierre de Lune* composa quelques ouvrages, comme de la Puissance du Pape, de l'autorité des Conciles, des Commentaires sur les Décrets, diverses Lettres. On louë surtout beaucoup un ouvrage Espagnol, qu'il intitula *Consolations de la vie humaine* (a).

(a) *Georg. Joseph Eggs.* Purp. Doct. Lib. II. p. 44?. 449.

Au commencement de 1424. le Concile de Sienne avant que de se séparer avoit fulminé contre ceux qui entreprendroient de soutenir encore *Pierre de Lune* après sa mort, & contre quiconque voudroit lui succeder, & cet anathême fut confirmé par *Martin.* L'Anti-Pape successeur de *Pierre de Lune* qui n'avoit accepté le Pontificat que malgré lui, eût bien voulu se mettre à couvert des foudres du Concile de Sienne & du Vatican, en abdiquant une dignité, qu'il ne regardoit que comme une chimére dans sa personne. Mais le Roi d'Arragon toujours irrité contre *Martin*, re-

leva

leva le courage à l'Anti-Pape, & le maintint dans un schisme qu'il étoit bien aise d'entretenir, pour donner de l'exercice au vrai Pape.

XIII. On rapporte à cette année une Constitution de *Martin V.* pour régler l'état & les mœurs des Cardinaux. Ce Pape ordonnoit dans cette Constitution » que les Cardinaux fussent en » exemple aux autres par la pureté de leurs mœurs; qu'ils s'abstinssent non seulement du mal, mais aussi de l'apparence du mal, » menaçant que si quelqu'un d'eux ne conformoit pas ses mœurs » à son état, il en feroit un exemple. Il leur enjoignoit sur tout » l'humilité dans toutes leurs démarches, & d'en user avec dou» ceur & honnêteté avec les Prélats, chacun selon son état (1), » de bien gouverner leur famille, ou leurs domestiques, tant » Clers que Laïques, dont les mœurs devoient être bien réglées » & les habits décens; d'avoir toujours avec eux des Prêtres & des » *Lévites* qui pussent leur rendre bon témoignage (2). Il ne vou» loit point qu'ils se missent sous la protection des Rois, des Prin» ces, des Comtes, & autres personnes Séculiéres, afin de pou» voir donner plus librement leurs avis à sa Sainteté; ni qu'ils re» çussent de l'argent de qui que ce fût pour obtenir leur protec» tion, quand même on l'offriroit volontairement. Ils ne devoient » présenter au Pape aucune *supplique* si ce n'est pour les pauvres, » pour leurs propres personnes, pour leurs Domestiques, parens » ou alliez. Quand ils alloient au Palais, ou quand ils se rendoient » visite, ou à d'autres, ils ne devoient pas mener avec eux plus de » vingt cavaliers, tant ecclésiastiques que laïques. Ils ne devoient » point porter la chappe, ni la robe de pourpre en présence du Pa» pe. Ils devoient procurer la réparation des Eglises de leurs titres » autant qu'ils le pourroient, & y faire célébrer, & même aug» menter le Service divin, par des Religieux dévots, ou d'hon» nêtes Ecclésiastiques, afin que les Lieux Saints, où ces Cardi» naux ne pouvoient pas résider, ne fussent pas négligez. Enfin » ils étoient obligez indispensablement de tenir dans les Eglises & » dans les Monasteres qu'ils avoient en commende, un nombre » suffisant de Chanoines, ou de Moines, pour y faire l'Office Di» vin, & d'en conserver les édifices, les possessions, & les droits (a).

Constitution de *Martin V.* pour la réforme des Cardinaux.

(a) *Rayn.* ann. 1424. n. 4.

1425.

XIV. Les Taborites après avoir pris & brûlé *Hraditz* allérent à *Nymbourg* ville de Bohême sur l'Elbe, qui s'étoit renduë à *Ziska*

Le Pape ordonne une Croisade contre les Taborites.

(1) Il y avoit long-temps qu'on se plaignoit que les Cardinaux méprisoient les Evêques.
(2) Il entend par là les Diacres.

1425. les années précédentes. Il ſe trouva là un Prêtre (1) qui, à la verité communioit ſous les deux eſpéces; mais parce qu'il enſeignoit un jour qu'il falloit ſe confeſſer, recevoir l'abſolution & l'extrême-onction, comme l'enſeigne *St. Jacques*, le Gouverneur de la ville, qui étoit *Taborite*, l'interrompit, en lui diſant, *Taiſez-vous*, Prêtre, *ne nous preſchez point l'huile.* Ayant répliqué que c'étoit l'ordre de *St. Jacques*, on le mit avec ſon Diacre ſur un chariot, & on leur fit faire le tour de la ville, en criant, *nous charions l'huile.* Quand ils furent hors de la ville, on les jetta dans un tonneau de poix ardente. A cette nouvelle le Duc d'Autriche fit ſonner l'allarme, & réſolut d'aller en Bohême, pour arrêter ce torrent de perſécution. En même-temps il écrivit au Pape, pour lui expoſer les cruautez & les ravages des Bohêmiens en *Baviere*, en *Autriche*, en *Moravie*, en *Siléſie* & dans la *Luſace*, & pour implorer ſon ſecours. Le Pape auſſi-tôt qu'il eut reçû ces Lettres, aſſembla ſes Cardinaux, & ordonna une nouvelle croiſade. On trouve en effet pluſieurs Lettres de ce Pontife à divers Princes dans cette vûë. Il y en a une au Roi de Pologne, où il lui expoſe premierement ſes ſoins & ſes diligences pour l'extinction de l'héréſie en Bohême & aux environs, en envoyant deux Légats l'un après l'autre, ſçavoir *Jean Dominique* Cardinal de *St. Sixte* (2), & après ſa mort *Branda de Châtillon*, dit le *Cardinal de Plaiſance.* (3) En ſecond lieu il exhorte le Roi à faire main baſſe ſur tous les adhérants de *Coribut*, & à employer toutes ſes forces à l'extinction de l'héréſie en Bohême. Pour l'encourager à cette expédition, il ordonna à l'Archevêque de *Lembourg* (4) de lever dans ſon diocéſe 20000. ducats d'or, pour aider le Roi à ſoûtenir la guerre qu'il avoit réſolu d'entreprendre contre les Bohêmiens. *Martin* écrivit auſſi au Grand Duc de *Lithuanie* du même ſtile & dans le même deſſein (a). On trouve auſſi une Bulle du même Pape adreſſée aux Archevêques de *Mayence*, de *Tréves*, & de *Cologne*, pour confirmer le Decret du Concile de Conſtance contre les Huſſites, & contre leurs diverſes ſectes.

[a] *Rayn.* ann. 1425. n. 12. 14.

Fermeté des Taborites.

XV. Cependant le Palatin de *Novogrodek* (b) par ordre du Pape envôya des Députez aux Bohêmiens, pour leur notifier que s'ils

(b) En *Lithuanie.*

[1] *Girciccus Robvvladius. Theobald* dit que c'étoit un homme docte, & *Balbin* qu'il étoit célébre par ſa ſcience & par ſa pieté. Au reſte ce dernier ſoutient que ce Prêtre n'enſeignoit point la Communion ſous les deux eſpéces, & qu'il étoit bon catholique. *Theob.* cap. LVII. p. 117. *Balbin.* Epitom. p. 465.

(2) Il mourut à Bude en 1419.

[3] Il avoit excommunié *Sigiſmond Coribut*, & tous ſes adhérents.

(4) C'eſt *Leopolis* ville du Royaume de Pologne dans la Ruſſie noire.

ne vouloient pas rentrer dans le sein de l'Eglise ils devoient s'attendre à une guerre ouverte. Les Bohêmiens répondirent qu'on les attaquoit contre tout droit divin & humain ; qu'on les diffamoit publiquement comme des hérétiques, sans preuve & sans qu'on les eût entendus ; que personne ne pouvoit leur reprocher avec verité de croire autre chose que ce qui est contenu dans la parole de Dieu, dans les Symboles de *Nicée*, de *Constantinople*, d'*Ephése* & de *Chalcédoine* ; & qu'ils étoient résolus de défendre cette foi au péril de leurs biens & de leurs vies ; qu'il n'y avoit rien de plus éloigné du Christianisme que de leur déclarer la guerre, & de vouloir les exterminer au gré du Pape & de l'Empereur ; enfin que si on les attaquoit, appuyez qu'ils se croyoient du secours de Dieu ils repousseroient la force par la force, & que tout le monde, femmes & enfans ils feroient une résistance qui paroîtroit admirable à tout l'univers. 1425.

XVI. Ce fut à peu-près dans ce temps qu'éclata la dissension, qui s'étoit glissée entre les *Orphelins* & ceux de Prague. La rupture arriva à cette occasion. Ceux de Prague avoient mis en prison quelques-uns de leurs Docteurs, parce qu'ils ne pouvoient s'accorder avec un autre Docteur appellé *Pierre Peyne*, surnommé l'*Anglois*, Wicléfiste. Ces prisonniers ayant ensuite été élargis s'allerent joindre aux Orphelins, leur firent de grandes plaintes de ceux de Prague, & leur persuadérent de leur déclarer la guerre. Mais avant que de décrire les funestes effets de cette division, il faut donner le caractére des personnages qui en furent l'occasion.

Division des *Orphelins* avec ceux de Prague.

XVII. Entre ces prisonniers étoient *Maître Jean Przibram*, & *Pierre de Mladovitz*. On a vû que le premier fut établi l'un des Directeurs du Clergé dans le Synode tenu en 1421. sous l'Archevêque *Conrad*. Ce *Przibram* avoit été zelé Hussite, & fort accrédité dans ce parti. Mais, si l'on en croit *Cochlée*, il se rétracta solemnellement, & écrivit même contre les Taborites un traité où examinant les raisons qui peuvent rendre une guerre légitime, il trouve que la guerre des Taborites n'a point ces conditions. Il prétend dans ce traité qu'il n'est pas permis aux Prêtres de porter les armes, & de faire la guerre, parce que *St. Paul* dit que le prêtre ne doit point être contentieux. Mais l'oracle de *St. Paul* réjaillissoit contre les Prêtres Catholiques, comme par exemple, contre l'Evêque d'*Olmutz*, aussi bien que contre les Prêtres Taborites. Il allégue une plaisante raison pour prouver que les Prêtres doivent être rasez. *C'est*, dit-il, *que de la barbe vient la barbarie.*

Przibram, *Mladovitz*.

1425. (1) Voici la description qu'il donne d'un Prêtre Taborite. *Au dehors, il est doux & pieux : au dedans, c'est un impie & un tyran. Au dehors, il est innocent & net : au dedans, il est sanguinaire, sale & puant, à force de répandre le sang. Au dehors, il est humble & soumis : au dedans il creve d'orgueil*, &c. Cette rétractation de *Przibram* fit beaucoup de peine à *Procope Rase* zelé Taborite, & il fit inutilement tout ce qu'il put pour le ramener. *Cochlée* rapporte ces paroles de *Procope Rase* dans ses disputes contre *Przibram* sur le sujet de la *Transubstantiation* que ce dernier vouloit défendre par l'autorité des Peres. *Quand il y auroit cent docteurs*, dit Procope, *qui diroient que le pain matériel ne demeure pas dans le sacrement de l'Eucharistie après la consécration, je dis qu'ils en ont menti par leurs gorges, & je le leur soutiendrai au jour du jugement* (a). On trouve dans *Cochlée* ces paroles de *Procope* à *Przibram. Demeurez*, dit-il, *dans la sentence de notre Sauveur & de son Apôtre, sçavoir que le pain materiel demeure, & alors nous serons bons amis, autrement point de paix entre nous. Car si vous ne voulez pas le faire, sçachez que je vous poursuivrai à toute outrance.* L'autre prisonnier étoit *Maître Pierre de Mladovitz.* Ce dernier grand partisan de *Jean Hus* pendant sa vie, avoit été Notaire, & fut depuis prêtre & Prédicateur à *St. Michel* de Prague. Il avoit écrit la vie de *Jean Hus*, qu'on lisoit dans les Eglises. Il servit de Notaire au Concile de Constance à *Jean de Chlum.* Il mourut en 1451 (b).

(a) *Cochl.* ubi supr. p. 226.

(b) *Lupac.* 9. Septembr. & 7. Février.

Pierre Peyne l'Anglois.

XVIII. Il faut aussi faire connoître *Pierre l'Anglois* docteur d'*Oxford* dont on vient de parler, parce qu'il eut beaucoup de part aux affaires du Hussitisme. *Cochlée* prétend qu'il avoit été banni d'Angleterre pour le Wicléfisme (c). Il est certain qu'il soutint en Bohême les sentimens de *Wiclef* avec beaucoup de chaleur, & qu'il fut toujours fort lié d'intérêt avec *Jean Hus.* Il eut de grandes disputes avec *Przibram*, qui le dépeint ainsi : *Wiclef & l'Anglois sont deux testes dans un bonnet, ils sont tout l'un dans l'autre, le Disciple est tout entier dans le Maître.* L'Anglois, si l'on en croit *Cochlée*, eut du dessous dans ces disputes. Cependant un Historien Taborite, allegué par *Cochlée* lui-même, donne l'avantage à l'Anglois. Quoi qu'il en soit, ceux qui assistoient à la dispute ou à la conférence, la terminérent par cette convention, que l'un & l'autre parleroit de l'Eucharistie dans les termes de l'Ecriture &

(c) *ubi supr.* p. 231.

(1) *Quia sicut à barba barbaries, id est, crudelitas, descendit, ita hodie à sacerdotibus barbatis, tota barbara; & gentilis crudelitas, stoliditas, & insulsitas populos adimplevit.* Cochl. Lib. VI. p. 223.



J.B. Scotin Sculp.

des Peres ; qu'ils ne se traiteroient point l'un l'autre d'hérétique, non plus que *Jean Wiclef*, *Jean Hus* & *Jacques de Mise*, & qu'ils vivroient en bonne union. Depuis ce temps-là *Pierre l'Anglois* fut choisi arbitre entre les Taborites & ceux de Prague, & prononça pour ces derniers. Il assista au Concile de Basle, où il défendit les Hussites. *Cochlée* en parle comme d'un homme sçavant & de beaucoup d'esprit, & qui avoit eu l'art d'éclaircir les endroits obscurs des livres de *Wiclef*. On ne dit point le temps de sa mort. 1425.

XIX. Cochlée prétend que ce fut à la sollicitation de *Rockisane* que ces docteurs furent mis en prison, au lieu que *Theobald* dit que ce fut lui qui les fit élargir. L'un & l'autre peut être véritable. De quelque maniere que ce soit, il paroît par là que *Rockisane* avoit alors beaucoup d'autorité à Prague. Il avoit déja paru avec éclat, lorsque, comme on l'a vû, ceux de Prague l'envoyérent à *Ziska* pour lui demander la paix ; & on le verra jouer un si grand rôle dans toute cette Histoire, qu'il est indispensable d'en donner l'idée par avance. *Jean de Rockisane* étoit ainsi appellé du nom de sa ville dans le district de *Pilsen*. On dit qu'il étoit fils d'un Serrurier. Comme on remarquoit en lui beaucoup d'esprit, on l'envoya à Prague pour y étudier. Après avoir fait heureusement ses humanitez, on le donna pour précepteur à un jeune Gentilhomme Bohêmien. Il entra ensuite dans le Collége appellé *de la Reine* à Prague, où l'on entretenoit des écoliers aux dépens du public, & où il fut reçû Maître en Théologie, ayant été auditeur & disciple de *Jacques de Mise*, restaurateur de la Communion sous les deux espéces. De sorte que *Rockisane* étoit proprement *Calixtin*. On ne dit point dans quel temps il entra dans l'état écclésiastique. On ne parle guéres de lui avant l'an 1424. On peut juger qu'il ne faisoit aucune figure, au moins par rapport au Hussitisme en 1417. puisqu'il ne paroît point dans la Liste des principaux docteurs de cette secte qui furent citez au Concile de Constance. La premiere paroisse dont il fut curé & prédicateur, fut celle de *St. Etienne* dans la nouvelle Ville de Prague. En 1425. il fut établi Prédicateur dans l'Eglise de *Ste Marie de la Cour joyeuse* (1), qui est la plus ancienne Eglise de cette Capitale. En 1427. ceux de Prague lui confiérent l'inspection générale sur tout le Clergé de Prague, parce qu'il n'y avoit point alors d'Archevêque, *Conrad* ayant embrassé le Hussitisme dès l'an 1421. Comme les disputes & les dissensions qui regnoient dans la Ville, y mettoient beaucoup de confu-

Rockisane.

(1) *Ad lætam curiam* [in Tein.]

1425. ſion, *Rockiſane* donna de bons ordres pour régler l'état éclésiaſtique. Il plaça dans d'autres Paroiſſes ceux qui avoient été chaſſez des leurs. Il obtint du Sénat un ordre pour empêcher le peuple de courir de paroiſſe en paroiſſe, au lieu de demeurer à la ſienne, parce que la diverſité des ſentimens qu'on entendoit prêcher en diverſes paroiſſes n'étoit propre qu'à exciter des ſéditions. Il ordonna auſſi que le Service divin ſe fît par tout à la même heure pour la même raiſon. C'eſt par ces degrez que *Rockiſane* parvint à l'adminiſtration de l'archevêché de Prague, & même à la dignité d'Archevêque, quoique non ſans contradiction & ſans difficulté. Il eſt certain qu'il avoit de grands talens, & ſur tout une éloquence admirable. Mais on prétend qu'il en abuſa par ambition. Cette paſſion à laquelle il ſacrifioit tout, le rendoit leger & inconſtant dans ſes démarches, parce qu'il prenoit le parti qui flattoit le plus ſa vanité. De ſorte qu'il fit plus de mal que de bien à ceux qui s'étoient mis ſous ſa protection. C'eſt cette conduite, qui a rendu ſa réputation fort équivoque. On en pourra mieux juger en le voyant agir (1).

Siége de *Litomils*.

XX. Les mécontens de Prague s'étant donc joints aux *Orphelins*, ces derniers allérent attaquer *Litomils*, où ceux de Prague avoient mis garniſon, parce que cette Ville appartenoit à l'Archevêché; & l'ayant emportée, ils la raſerent juſqu'aux fondemens. Ils paſſérent tout au fil de l'épée, ſans diſtinguer ni *Huſſite*, ni *Catholique*. L'Hiſtorien de Moravie nous apprend plus de particularitez de ce ſiége. Il dit que *Borzek* qui commandoit dans la place avec une bonne garniſon, ſe défendit vaillamment pendant 6. jours. Mais ſon intrépidité ne fut point à l'épreuve d'une armée qui groſſiſſoit à chaque moment. Ayant donc conſulté avec les officiers de la garniſon, & les principaux de la ville, il fut réſolu d'envoyer un des officiers & un des bourgeois, aux Chefs des *Orphelins*, *Welichs*, & *Procope le petit*, pour leur offrir de rendre la ville, pourvû qu'on leur voulût faire des conditions honorables. A l'égard de la forteresſe, ils dirent qu'ils n'en étoient pas les maîtres, que le Collége Epiſcopal y avoit mis garniſon, que l'Evêque d'*Olmutz* y avoit envoyé un bon renfort de troupes, & qu'ils étoient réſolus d'y verſer juſqu'à la derniere goute de leur ſang. Les Chefs des *Orphelins* reçurent ces offres avec plaiſir. *Borzek* remit la ville entre leurs mains, & ſe retira à Collin,

(2) *Theob.* ubi ſupr. p. 124. *Johann. David* Kocleri Diſſert. de *Johann. Rockyzan.* ann. 1718. Altorf.

où il avoit aussi garnison. Cependant les Orphelins maîtres de la Ville tournerent toutes leurs forces contre la forteresse, que sa situation sembloit rendre imprenable. Il y avoit déja 15. jours qu'ils l'attaquoient inutilement, lorsque renforcez par deux bons régimens, l'un des *Orébites*, l'autre de ceux de *Hraditz*, ils redoublerent l'attaque. *Welichs* pour encourager les soldats leur promit tout le butin. Enflammez par ces promesses ils attaquerent de nouveau la place le 9. de Mars de 1426. fête de *St. Cyrille*, & de *St. Méthodius* Apôtres de la Bohême & de la Moravie, avec tant de furie, qu'on eût dit que c'étoient des démons sortis de l'enfer. Les assiégez ne se défendoient pas avec moins de vigueur. Les assiégeants même commençoient à chanceler, lorsque *Welichs* étant accouru les obligea par prieres & par menaces de recommencer l'attaque. Ce qui se fit avec tant de succès, qu'enfin les assiégez succombant sous le nombre, & sous l'effort des machines, furent obligez de tourner le dos; les uns se retirérent dans l'église, les autres se sauverent à cheval par la pôterne. Tous les fuyards furent taillez en piéces, & les vainqueurs entrez dans le fort mirent tout à feu & à sang, sans distinction de sexe, d'âge & de condition. *Balbin* parle de plusieurs autres villes (1) dont les *Orphelins* s'emparérent. Il se fit dans toutes ces villes un grand carnage de Catholiques. Le Commandant (2) de *Kwietnicz* Chevalier Catholique d'une grande distinction fut consumé dans les flammes. Dans une de ces places un prêtre fut jetté par *Henri de Podiebrad* dans une *Balliste*, d'où on le fit sauter en l'air. 1425.

XXI. Après ces expéditions les Orphelins à qui s'étoient jointes les troupes de *Launi* & *Zatec*, allérent au secours de leurs freres les Taborites, occupez au siége d'une ville d'Autriche appellée *Swetla*. Cette place se défendit assez bien, mais ayant enfin été prise, elle fut réduite en cendres. L'Archiduc *Albert* étant venu à lentes journées au secours des assiégez, il trouva la ville consumée par les flammes. Cependant ayant campé à la vûë de l'ennemi, il y eut plusieurs escarmouches, où il périt beaucoup de monde de part & d'autre. Il se donna bien-tôt après (a) un combat plus décisif. La victoire sembla d'abord se déclarer pour *Albert*, les Taborites avoient perdu leurs chariots, & ils eussent succombé, sans la lenteur & la molesse du Général d'*Albert*, qui leur donna le temps, & de se rallier, & de remporter la victoire,

Course des Orphelins & des Taborites en Autriche.

(a) Le 5. Novembre.

(1) *Meita, Raudnic, Zebrac. Horzovic. Kvvietnicz* &c. Balb. Epitom. p. 466.
(2) Il s'appelloit *Procope Trczka.*

1425. quoi qu'avec perte. De là les vainqueurs s'en retournérent en Bohême prendre des quartiers d'hyver. Le grand froid ne les empêcha pas de tâcher d'aller surprendre Prague pendant la nuit. *(a)* Mais ils furent repoussez par les citoyens. Ces derniers, irritez de cette entreprise qu'ils regardoient comme une trahison, envoyérent à *Procope Rase*, pour lui en faire des plaintes. Les députez furent fort bien reçus; & *Procope* ravi de ce qu'on ne s'étoit adressé qu'à lui, conclut une paix éternelle entre ceux de Prague & les Taborites, qui allérent hyverner à *Clatow*, bien résolus d'aller le printemps prochain visiter la Baviere.

(a) Le 6. Decembre.

1426.

Coribut assemble une Diéte à Prague.

XXII. Au commencement de cette année *Coribut* assembla les Etats à Prague pour tâcher de pacifier les troubles de la Bohême. Les Seigneurs, la Noblesse, les Villes, les principaux Officiers se rendirent à cette Diéte. Il s'y trouva un Seigneur Catholique Burgrave de *Carlstein* (b) avec ce qu'il y avoit de grands Seigneurs dans le district de *Pilsen*, qui joints ensemble proposérent ces 4. articles. Le 1. que si on leur cautionnoit de leur accorder pleine liberté de parler, & de leur donner une favorable audience, ils étoient prêts de faire voir que ceux de Prague & leurs adhérents avoient des sentimens opposez à ceux de toute la chrétienté. Le 2. article, qu'on indiquât ailleurs qu'à Prague une diéte générale, où l'on pût traiter librement de la paix. Le 3. article ne differe guéres du précédent, c'est qu'on affermît la paix dans le païs. Le 4. article, que tous joindroient leurs forces & leurs conseils, pour assister ceux qui entreprendroient de punir & de venger les perturbateurs du repos public. Après de longs débats sur ces articles, la diéte se sépara (c) sans rien faire, parce que les Catholiques, les Taborites, les Orphelins & ceux de Prague ne pouvoient s'accorder entre eux. Seulement tous les Ecclésiastiques de Prague promirent de se soumettre à l'Archevêque *Conrad*, qui de son côté promit de maintenir les 4. articles de Prague. *Theobald* rapporte que pendant la diéte deux Seigneurs Bohêmiens (1) se battirent en duel dans le château où elle se tenoit. L'un fut tué, l'autre eut la tête coupée pour s'être battu dans une Maison Royale, & pour avoir violé la paix. On ne dit point quel étoit le sujet de leurs differens (d).

(b) *Fluxa de Wrabi.*

(c) Le 21. Janvier.

(d) *Theob.* ubi supr. cap. LIX. *Balb.* Epit. p. 467.

Hostilitez entre les Taborites & les Saxons.

XXIII. Les *Taborites* & les *Orphelins* avoient résolu, comme on l'a dit, de se jetter au printemps dans la Baviere. Mais le bruit s'étant répandu de la prochaine arrivée des Princes d'Allema-

(1) *Trczka* fut tué, & *Obnifscko* fut décapité.

gne,

gne, ils aimérent mieux se liguer avec ceux de Prague, pour être mieux en état de faire une bonne résistance. Cependant deux (1) Généraux que *Frederic* Electeur de Saxe avoit envoyez à *Ausch*, ou *Aussig*, ville de Bohême sur l'*Elbe* aux confins de la *Misnie*, & à *Bruk*, c'est-à-dire *Pont*, à peu-près dans la même situation, apprenant que l'allarme étoit parmi les Bohêmiens, profitérent de cette occasion pour aller avec l'élite de leurs troupes ravager la province de *Litomeritz*, où ils exercérent des cruautez horribles. Mais les Taborites se mirent aussi-tôt en campagne pour les en chasser. Ils allérent d'abord s'emparer de la ville de *Leippe* dont les Saxons s'étoient rendus maîtres, & après avoir brûlé la ville ils mirent une garnison dans le château. A cette nouvelle l'un des Généraux Saxons retourna promptement à son poste d'*Aussig*, & fit sçavoir en même temps à l'Electeur, que si l'on n'envoyoit pas au plutôt du secours, on pouvoit s'attendre que les Bohêmiens iroient fondre sur la Misnie. Ce Prince envoya en effet des troupes de *Franconie*, de *Thuringe*, de *Misnie*, du *Voigtland* & de *Saxe*. Mais avant que ce secours arrivât les Taborites avoient déja recouvré plusieurs places pour la Bohême. Le Capitaine *Jean Rohac* Taborite se saisit de la ville de *Biela*, massacra tous les jeunes gens & fit pendre les Officiers par les pieds. *Procope Rase* prit *Toplitz*, *Trobnitz* & quelques autres places voisines qui ruisseloient du sang des Catholiques, au rapport de *Balbin*. A l'égard de ceux de Prague, ils allérent assiéger *Aussig*, où ils trouvérent tant d'ouvrage qu'il fallut que *Procope Rase* allât à leur secours avec les siens, mais malgré ce renfort ils ne laissérent pas d'être repoussez avec grande perte (a).

1426.

(a) Le 6. de Juin.

Défaite de l'Armée Impériale.

XXIV. Cependant la grande armée d'Allemagne arriva. On dit qu'elle étoit de 100000. hommes. Les Chefs de l'armée Allemande étoient les Comtes de *Weiden* & de *Schwartzenbourg*. Ceux des Bohêmiens étoient *Boczko de Podiebrad*, oncle du Roi *George* de ce nom; *Hincko de Kolstein*, de la maison de *Walstein*. *Procope Rase* étoit à la tête des Taborites. Les Impériaux, appuyez sur leur nombre, ne balancérent pas à présenter le combat. Il n'y eut d'abord que des escarmouches fort chaudes entre les deux armées. Mais le 18. de Juin (b) se donna le combat décisif. Les Bohêmiens s'étoient retranchez avec 500. chariots attachez les uns aux autres par de doubles chaînes. Derriere eux étoit le gros de l'armée

(b) C'étoit le Dimanche.

(1) *Theodoric Pack & Gaspar de Reckenburg.*

1426. couverte de grands & larges boucliers (1) qu'ils avoient fichez dans la terre avec des crocs. Dans cette posture ils attendoient l'ennemi de pied ferme. L'armée Allemande se jetta d'abord sur eux avec grande impétuosité, & à grands coups de halebardes ou de haches à deux trenchans (2), brisa les chaînes qui tenoient les chariots attachez, & renversa les boucliers malgré la résistance des soldats qui étoient dans les chariots, pendant que d'un autre côté, on battoit à coups de flêches l'armée qui étoit derriere. Mais ce premier feu fut bientôt ralenti. L'armée impériale étoit harassée d'une longue marche, la chaleur étoit excessive, & tout un jour de travail à briser les chaînes & à arracher les boucliers, tout cela avoit épuisé ses forces. Il n'en étoit pas de même des Bohêmiens; plus frais & plus courageux que les Impériaux, ils profitérent de l'épuisement de ces derniers, & renversérent la cavalerie avec leurs machines de guerre. Ils avoient même inventé depuis peu certaines lances crochuës, avec lesquelles un fantassin pouvoit jetter par terre un cavalier. De sorte qu'après un combat qui dura depuis la pointe du jour jusqu'à l'entrée de la nuit, l'armée Impériale fut battue à platte couture. Il est vrai que la victoire fut long-temps disputée. Mais il fallut céder à la valeur des Bohêmiens, à leur bonne discipline, & à l'avantage de leur situation. (3) Toute cette grosse armée fut toute taillée en piéces ou mise en fuite. Il y demeura quantité de grands Seigneurs (4) qu'on enterra dans un village près de *Toplitz* sous un poirier sauvage, qui, à ce que porte la tradition, fleurit tous les ans sans jamais porter de fruit (5). Si la tradition est véritable, & si le poirier n'étoit pas stérile avant le combat, c'est un assez bel emblême d'une armée florissante qui se laisse battre.

La même nuit que les Allemands perdirent la bataille, les Taborites qui étoient devant *Aussig*, prirent cette place, la brûlerent, & y massacrerent tout, sans épargner ni femmes ni enfans. Les Historiens ne s'accordent pas sur le nombre de gens que per-

(1) *Theobald* témoigne qu'on voyoit encore de son temps de ces boucliers en plusieurs villes de Bohême, comme à *Tusta*, à *Risemberg* & à *Prague*. *Balbin* dit que ces boucliers étoient de bois, & de la hauteur d'un homme. *Epitom.* p. 467.

(2) Balbin dit *halebardes*, *halabarda*. Theobald *bipennis*, qui est une *hache* à deux trenchans. On ne s'en étoit pas servi en Bohême avant cette bataille. *Theob.* ubi supr. p. 120. *Balb.* Epitom. p. 468.

(3) C'est le témoignage que leur rend *Balbin* après *Theobald*.

(4) Le Burgrave de *Misnie*, le Burgrave de *Jutterbach*, *Comites Imperii de Gleichen*, *de Betchlinger*, *de Hohenstein*, *de Querfurt*, *de Barby*, *de Tonau*, *Dominus de Gera*, *de Falckenstein*, *de Gradtzy*, *duo Schleinicii*, *duo de Bernstein*. Balbin. Epitom. p. 468.

(5) *Balb.* appelle ce village *Przedlice*.



J.B. Scotin Sculp.

dirent les Allemands, tant au siége que dans le combat, & dans diverses escarmouches. Quelques-uns en comptent 50000, ce qu'on ne trouve pas vraisemblable; d'autres 12000, & d'autres 9000. seulement. La perte des Bohêmiens monta à 3000. hommes. *Theobald* rapporte ici, sur la foi d'un manuscrit, cette particularité: c'est que la veille du combat un certain Seigneur du parti Allemand, nommé *Dieczinski*, s'étant reconcilié avec les Taborites dont il étoit ennemi capital, leur fut d'un grand secours dans cette occasion. Il fit même une trahison à plusieurs Allemands qui s'étoient retirez dans une forteresse nommée *Schreckenstein*, c'est-à-dire, *pierre d'épouvante.* Car faisant mine d'être poursuivi par les Taborites, il demanda l'entrée de la place pour lui & pour quelques gens qu'il avoit à sa solde. Comme on ne se défioit de rien, on lui en ouvrit la porte. D'abord il fit la garnison prisonniere, & tua tout ce qui fit quelque résistance. Cette noire action ne demeura pas long-temps impunie. Cet homme accoutumé aux trahisons, ayant quelque temps auparavant invité chez lui à manger un Seigneur de Bohême, l'avoit arrêté prisonnier pour l'obliger à lui céder quelque place. Mais un autre Seigneur qui s'intéressoit aux prisonniers, le fit prisonnier lui-même. On ne dit pas ce qu'il devint (a). 1426.

(a) *Theob.* ubi supr. p. 120.

Siége de *Podiebrad*, & d'autres places par les Taborites.

XXV. Après cette victoire les Taborites incapables de demeurer en repos, allerent attaquer *Podiebrad*, où commandoit le Seigneur de ce nom (1) avec une forte garnison. Ils y perdirent 800 hommes dès le premier assaut. On rapporte qu'il n'y avoit point de Seigneur en Bohême, qui fût pourvû d'une meilleure artillerie & de plus habiles bombardiers que celui-ci. Aussi fit-il avec ses coulevrines, ses mortiers & autres machines, un si terrible fracas sur les assiégeans, qu'ils furent contraints de lever le siége, & d'aller camper plus loin, en attendant l'occasion de le recommencer. *Theobald* raconte qu'un Dimanche fête de *saint Michel*, qu'ils faisoient leurs dévotions dans leur temple, un boulet de pierre ou de fer, lancé de la forteresse, écrasa onze personnes, & mit en fuite le reste sans attendre la bénediction. Après avoir demeuré là inutilement jusqu'au commencement du mois de Novembre, ils résolurent enfin de décamper au milieu des huées des assiégez. Quelques-uns d'entre les Taborites ne pouvant souffrir leurs railleries, mirent chausses bas pour leur

(1) *Boczcon Podiebrad.* Ce Seigneur étoit Hussite, mais les Taborites lui en vouloient, parce qu'il avoit fait prisonniers quelques-uns de leurs gens.

1426. montrer le derriére. Mais ils furent si bien regalez à coups de boulets par les bombardiers, qu'il en demeura plusieurs sur la place. Le Seigneur *Podiebrad* apprenant qu'ils alloient hyverner à *Nimbourg*, alla assiéger cette place; mais l'ayant attaquée avec trop de confiance & de précipitation, il y fut tué (a). Les Taborites s'emparerent cette même année de la ville de *Mise* (1) sur la riviere de ce nom par composition, & en chasserent les Catholiques. Ceux de *Pilsen* qui étoient au voisinage, firent des reproches fort sanglans aux citoyens de *Mise*, d'avoir contre leur parole livré leur ville à un Capitaine héretique (2), qui n'avoit avec lui que dix hommes. L'excuse de ceux de *Mise* est assez plaisante, ils dirent que ce redoutable chef Taborite avoit une si longue épée, qu'elle pouvoit atteindre d'une porte à l'autre.

(a) Le 26. Novembre.

Mort de *Conrad* archevêque de Prague.

XXVI. Les Historiens de Bohême les plus exacts placent à cette année la mort de *Conrad de Westphalie* archevêque de Prague. Il avoit acheté ce benefice d'*Albicus* célebre par son avarice. On a parlé de ce dernier assez amplement dans l'histoire du Concile de Constance, aussi-bien que de *Conrad*. Celui-ci avoit été auparavant évêque d'*Olmutz*, puis doyen de *Wisrhade* après avoir vendu & engagé tous les revenus de son Evêché. On dit qu'il en usa de même de l'Archevêché de Prague, & qu'il envoyoit l'argent de son benefice à ses amis en Westphalie. On a vû ailleurs qu'en 1421. il se rangea dans le parti des Hussites, & signa les quatre fameux articles dont on a parlé. Il avoit été appellé au Concile de Constance où il ne comparut point, non plus que devant *Martin V.* qui l'avoit cité. C'est ce qui obligea ce Pontife à l'excommunier par une bulle dattée de Rome du 2 de Janvier de cette année. Elle est adressée aux Prélats d'*Allemagne*, de *Pologne*, de *Hongrie*, de *Bohême*, de *Moravie*, & aux Inquisiteurs de la foi dans ces Etats. Il représente dans cette bulle, » 1. Que » la négligence de *Conrad* à poursuivre les Héretiques, l'avoit ren» du fort suspect dès le temps du Concile de Constance, & qu'il » y avoit été cité sans y vouloir comparoître. 2. Qu'il avoit ap» pris que le même *Conrad* avoit assemblé un faux synode, où il » avoit adopté les erreurs des Hussites. 3. Qu'il avoit commis le » Cardinal de *saint Marc* pour s'informer de la verité du fait, & » que ce Cardinal en ayant été éclairci, avoit cité *Conrad* par affi-

(1) Cette ville qui n'étoit autrefois qu'un village, fut bâtie par *Sobieslavv* 27. Duc de Bohême. On y trouva des mines d'argent, ce qui lui fit donner un nom, qui en Bohêmien signifie *Argentine*. C'est de là qu'étoit le célébre *Jacobel*.

(2) Il s'appelloit *Przibik. Klenovvky*. Il est appellé *héros invincible*. Theob. p. 122.

» ches publiques ; mais que n'ayant point comparu, il l'avoit con- 1426.
» damné par contumace. 4. *Martin* déclare qu'en confirmation
» de cette ſentence, il avoit excommunié, anathématiſé, dépoſé
» *Conrad*, non ſeulement comme rebelle, mais comme hérétique
» déclaré, & ordonné à tous les Chrétiens de ſe ſaiſir de ſa per-
» ſonne, pour être dégradé ſolemnellement (a). *Cochlée* dit que
» *Conrad* fit une fin malheureuſe dans le château de *Helfenbourg*,
» ſans ſpécifier le genre de ſa mort (b). Mais *Lupacius* dit qu'il
» mourut tranquillement à *Raudnitz*, place qui lui appartenoit,
» & qu'il fut enterré dans une Egliſe de Prague (1).

(a) *Raynald.* ann. 1426. Num. XI. XIII.

(b) *Cochl.* ubi ſupr. Lib. V. p. 208.

(1) *Lupac.* XXV. Decemb. Cet Hiſtorien ſe trompe en plaçant la mort de *Conrad* en 1421. auſſi-bien que *Cochlée*, qui la met à 1423. La vraye date eſt le 6. d'Aouſt 1426. *Balbin.* Epitom. p. 468.





HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.



LIVRE XIII.

1426. Expedition de *Procope* en Moravie.

I. L'Archiduc profitoit de ces troubles inteſtins en Bohême, pour recouvrer ce qu'il avoit perdu l'année précedente en Moravie. Il avoit employé une partie de l'été à reprendre *Ewantzich* dans le diſtrict de Znoima, ſans en pouvoir venir à bout : mais apprenant que *Procope Raſe* s'avançoit à grands pas avec les Taborites & les Orphelins pour ſecourir cette place, il leva le ſiége & ſe retira avec ſon armée en lieu de ſureté. *Procope* en effet s'étoit, ſans beaucoup de peine, emparé de quelques forts en chemin faiſant ;

mais il n'en fut pas de même à *Kamenitz*, ville sur les frontieres 1426.
de la Bohême & de la Moravie, où il y avoit une bonne forteresse. Elle fut vaillamment défenduë par la fille (1) d'un Seigneur qui lui en avoit confié la garde en mourant. Cette courageuse fille sçachant le dessein qu'avoit *Procope Rase* de la venir attaquer, s'étoit pourvuë avec une prudence admirable de tout ce qui étoit necessaire pour soutenir un siége. Lorsque *Procope* & ses gens la sommerent de rendre la place par de terribles éclats de voix : *Je ne suis*, dit-elle avec un courage intrépide, *qu'une jeune fille foible ; mais j'ai pourtant assez de cœur pour ne pas m'allarmer de la ferocité de votre langage, & pour ne pas ceder ma place sans la défendre.* Elle se sentoit fortifiée dans cette genereuse résolution par son parent *Meinard de Maison Neuve*, d'une des plus anciennes familles de Bohême qui lui avoit promis d'accourir à son secours. Il se mit en effet en devoir de tenir parole, mais ayant été attaqué & battu en chemin (2) par les Taborites, il eut beaucoup de peine à échaper lui-même avec quelques Seigneurs. Cependant l'héroïne ne perdit pas courage. Egalement inflexible aux promesses & aux menaces de l'impatient *Procope*, elle le pressa pendant quinze jours si vivement, qu'il commençoit à desesperer de l'entreprise : enfin, comme il n'y avoit pas d'apparence de tenir plus long-temps, les murailles faisant bréche en plusieurs endroits, l'espérance du secours entierement perduë, elle aima mieux capituler que de hazarder une ruine totale. La garnison sortit avec armes & bagages, & permission de se retirer où elle voudroit, à condition pourtant de laisser dans la place les machines & toutes les munitions de guerre & de bouche. On tint parole à la courageuse Amazone. *Schwamberg* l'un des Chefs des assiégeants la conduisit avec bonne escorte où elle voulut se retirer. Il n'en fut pas de même de ceux qui après la défaite dont on vient de parler s'étoient retirez dans le château. On les fit tous prisonniers, comme n'étant pas compris dans la capitulation.

Course des Taborites sur les terres de Maison-Neuve.

II. Depuis la déroute de *Maison Neuve*, il se faisoit de continuels actes d'hostilité entre les troupes de ce Seigneur & les Taborites. Ce n'étoient que massacres & brigandages au grand dommage du pauvre païsan, qui voyoit impitoyablement fourager & couper sa moisson ; sur tout l'un des Chefs des Taborites *Kromes-*

(1) *Agnès* fille de *Procope* de *Sezima d'Aust.*

(2) Ce combat se donna près d'un Vivier que les Hussites appellérent *Kalisch*, c'est-à-dire, Calice, parce qu'ils avoient attaqué ce Seigneur & quelques autres Catholiques pour la défense du Calice. *Czechor.* Mars Moravic.

1426. *ſin* à qui *Procope* à ſon départ pour la Moravie, avoit confié la garde de Tabor & de ſon territoire, faiſoit des courſes continuelles dans les places voiſines des terres de *Maiſon Neuve*. Ce Seigneur de ſon côté ne manquoit pas d'occaſions de prendre ſa revanche. Après bien des pilleries les Taborites allerent mettre le ſiége devant une petite ville appartenant à *Maiſon Neuve*. Quoique cette ville n'eût pour tout rempart qu'une double paliſſade, les habitans réſolurent de la défendre juſqu'à la derniere goute de leur ſang, regardant leur mort comme un martyre pour la Religion Catholique. Dès la pointe du jour qu'ils s'étoient approchez ſecretement de la paliſſade pour y grimper, ils furent vigoureuſement repouſſez; l'attaque & la défenſe furent des plus chaudes pendant une heure; mais les Taborites commençant à plier, *Kromeſſin* tant par promeſſes & par menaces, qu'à grands coups d'une maſſuë, dont il étoit armé comme *Ziska*, les força de raprocher de la paliſſade & de continuer l'attaque; mais ils furent encore obligez de lâcher pied. Ils alloient pourtant recommencer après quelques heures de répit, lorſque *Kromeſſin* apprit que *Maiſon Neuve* venoit avec ſes troupes & celles de ſes alliez au ſecours de ſa ville. Le Chef Taborite ne jugeant pas à propos de hazarder ſes gens affoiblis contre des troupes fraîches, décampa ſecretement pendant la nuit pour ſe retirer à *Kamenitz* & attendre du ſecours des Taborites & des places circonvoiſines où les Taborites avoient garniſon. Ils avouërent qu'ils avoient plus ſouffert devant cette bicoque que devant des places importantes. Enfin *Maiſon Neuve* las de voir ſon pays déſolé par les Taborites fit ſa paix avec eux ſur la fin de Novembre.

Expédition de *Procope* en Autriche.

III. Procope apprenant à ſon arrivée à *Ewantzik*, que l'Archiduc en avoit décampé, réſolut d'aller avec *Koribut* & ceux de Prague en Autriche pour régaler ſes troupes du pillage qu'il y fit par toute la campagne juſqu'aux bords du Danube. A ſon retour quoique l'Automne fût déja fort avancé & que les pluyes incommodaſſent beaucoup, il mit le ſiége devant la ville de *Retzen*, qui confine à la Moravie, où ceux du voiſinage avoient tranſporté leurs effets. Elle étoit commandée par *Jaques de Haydek*, Burgrave de Magdebourg qui en étoit Seigneur & qui y avoit environ ſix cens hommes, tant de milice que de troupes réglées. Les deux premiers jours furent fort meurtriers de part & d'autre. Les Taborites perdirent le Seigneur de *Schwamberg*, l'un de leurs Chefs qui avoit été d'abord fort contraire aux Huſſites, mais qui enſuite ayant

ayant été pris par *Ziska*, s'étoit rangé dans son parti. Le troisiéme jour la ville succomba sous l'effort des assiégeants qui n'épargnerent personne. Il y en eut pourtant qui se retirerent dans la forteresse. Elle fut aussi attaquée avec tant de vigueur qu'il fallut se rendre à discretion. La ville fut abandonnée au pillage du soldat, & les Chefs des vainqueurs eurent pour partage la forteresse, où il y avoit beaucoup plus de butin. Le Gouverneur avec sa femme, ses enfans & ce qui échapat, furent emmenez prisonniers en Bohême, où ce Seigneur mourut, tant de chagrin que de vieillesse dans le château de *Valdstein*. La mere & les enfans furent renvoyez en Autriche. (a).

1426.

(a) *Czechor.* p. 578. 579.

Affaires étrangéres. Italie. Espagne.

IV. Quoiqu'il s'en fallût beaucoup que les scênes ne fussent par tout aussi tragiques qu'en Bohême, le reste de l'Europe n'étoit gueres plus tranquile. Le Duc de *Milan* tyrannisoit presque toute *l'Italie*. Les *Florentins* ayant sur tout en lui un ennemi fort redoutable, furent obligez d'avoir recours au Pape pour implorer son secours par des Ambassadeurs qui ne furent pas écoutez favorablement. On soupçonna fort le Pape d'avoir prolongé cette guerre pour mortifier les *Florentins* qui avoient pris le parti du Roi d'Arragon. Ce Royaume étoit toujours troublé par la concurrence d'*Alphonse* & de *Loüis d'Anjou*, que *Jeanne* avoit adoptés après avoir rejetté le premier. Les inimitiez entre *Martin V.* & le Roi d'*Arragon*, au sujet du Royaume de *Naples* alloient toujours en augmentant. Le Pape avoit envoyé *Pierre* Cardinal de *Foix* à ce Monarque pour négocier la paix. Mais *Alphonse* refusant l'entrevûe sous divers prétextes, le Pape résolut d'en venir contre lui aux dernieres extrémitez. C'est ce qu'il notifia à *Jean* Roi de *Castille*, par une lettre où il lui fait une longue déduction de ses griefs contre l'*Arragonois*; celui-ci de son côté se disposoit à déclarer la guerre au Roi de *Castille*, pour l'obliger à mettre en liberté *Henri* d'*Arragon*, qu'il tenoit prisonnier à *Tolède*. *Charles* Roi de Navarre avoit entrepris de réconcilier ces deux Rois, mais sa mort subite arrêta la négociation qui fut continuée avec succès par *Jean* frere d'*Alphonse* son successeur (b).

(b) *Hist. d'Esp.* T. III. p. 490.

Promotion de Cardinaux. *Loüis Allemand.*

V. Le Pape fit environ ce temps-ci une promotion de quatorze Cardinaux pour fortifier son conseil, par rapport aux grandes affaires qu'il avoit sur les bras par toute l'Europe. Comme il y en a qui paroîtront souvent sur la scêne, il faut les faire connoître. L'un des plus considerables étoit *Loüis Allemand*, d'une ancienne maison dans le *Bugey* en *Bresse*: son mérite l'éleva bientôt à de

1426. grands emplois dans l'Eglise. Il fut d'abord chanoine & comte dans l'Eglise de *St. Jean de Lyon*, ensuite Evêque de *Maguelone*, autrefois ville Episcopale du bas *Languedoc* près de *Montpellier*, où l'Evêché a été transferé, puis Archevêque d'*Arles*, & enfin Cardinal de *Ste Cecile*, de la création de *Martin V*. En 1426. le Pape l'appella pour être Légat de *Bologne*, & il s'acquitta de cet emploi avec applaudissement. Il mourut en 1450. à *Salon* en *Provence* en odeur de sainteté. On le fait auteur de divers ouvrages qui n'ont point parus (a). On le verra paroître avec un grand éclat au Concile de Basle.

(a) Eggs. Doct. Purp. Lib. III.

Henri de Beaufort Evêque de *Winchester.*

VI. On a déja parlé à l'occasion des affaires d'Angleterre, de *Henri de Beaufort* Evêque de *Winchester*, oncle de *Henri V.* & par conséquent du Duc de *Betford* Regent de France, & du Duc de *Glocester* protecteur d'Angleterre. On a vû dans l'Histoire du Concile de Constance, que ce Prélat passant à *Ulme*, pour aller en *Terre Sainte*, y fut appellé pour terminer les divisions qui étoient survenuës; qu'il y vint en habit de pélerin, & qu'il y travailla avec tant de succès que *Martin V.* le fit Cardinal *in petto* pour le déclarer en temps & lieu. Je n'ai point sçû s'il exécuta le voyage de *Terre Sainte.* Ce qu'il y a de certain, c'est que sa dignité de Cardinal ne fut déclarée qu'en 1426. Le Pape le fit son Légat en Angleterre. Il fut néanmoins traversé dans ce dernier caractere par le Duc de *Glocester*, qui comme on l'a vû, ne l'aimoit pas : c'étoit un privilege de la nation, qu'aucun Prélat ne pouvoit y faire les fonctions de Légat, sans la permission & l'aveu du Roi. Le Duc en qualité de Protecteur se plaignit de cette infraction & en appella au Concile Oecuménique prochain. Il fallut qu'*Henri* cédât & se contentât d'agir pour les intérêts du Pape, comme Cardinal, mais non comme Légat. Il fut bien-tôt après chargé d'une commission importante. Le Pape avoit déja envoyé inutilement plusieurs Légats en Bohême pour en appaiser les troubles : jugeant qu'un Prélat de la naissance, de l'autorité, du zèle & de l'habileté de *Henri* y seroit plus propre qu'aucun autre, il le mit à la tête d'une nouvelle croisade contre les Hussites. On l'y verra tout à l'heure faire une assez triste figure. Il mourut en 1447. On peut voir le caractére de ce Prélat dans l'Histoire d'Angleterre de Mr. de *Rapin.*

Nicolas Albergati.

VII. On a eu occasion de parler amplement de *Jean de Prague* Evêque d'*Olmutz*, surnommé *de fer*, à cause de son inclination martiale, mort en 1430. Je ne trouve rien d'*Urcisin de la Porte*

Evêque de *Novare*, si ce n'est qu'il fut au Concile de Constance, 1426.
& qu'*Æneas Sylvius* en a fait un fort bel éloge. Il mourut en 1434. On a eu aussi plus d'une occasion de parler du Cardinal *Nicolas Albergati* Evêque de *Bologne*. Il fut appellé à cet Evêché en 1415. & se défendit long-temps de l'accepter. Il s'en excusa d'abord sur ce qu'étant Chartreux il ne pouvoit accepter ce bénéfice sans la permission du Prieur de la grande Chartreuse & du Chapitre général. On envoya donc à *Grenoble* pour l'obtenir. Non seulement la permission vint; mais même un ordre exprès de ne pas résister à cette vocation. Cependant *Albergati* avoit encore une corde en son arc, pour parer le coup, ou pour pousser plus loin la comédie. Le Siége de Rome étant demeuré vaquant par la déposition de *Jean XXIII.* il allégua pour excuse qu'il ne pouvoit entrer en possession du bénéfice, sans l'agrément & la confirmation de l'Archevêque de *Ravenne*, de qui relevoit l'Eglise de *Bologne*. On écrivit à *Ravenne*. L'Archevêque non content de confirmer l'élection menaça l'Evêque des jugemens de Dieu s'il laissoit plus long-tems cette Eglise sans Pasteur. Il fallut donc se rendre. Dès qu'il fut entré en possession, il assembla un Synode pour régler les mœurs du Clergé que le Schisme & l'Anarchie avoient fort corrompues. Il érigea un Seminaire pour l'instruction de la jeunesse, & rélegua les filles & les femmes de mauvaise vie dans un coin de la ville. Il marioit à ses dépens celles qui revenoient de leurs désordres. Après avoir joüi paisiblement de son bénéfice pendant quelque temps, il s'éleva contre lui un furieux orage à cette occasion. *Bologne* avoit recouvré sa liberté & n'étoit engagée envers le Siége de Rome, qu'à l'obéïssance que lui devoient tous les Etats Catholiques. *Martin V.* qui connoissoit le crédit & l'habileté du Prélat lui donna la Commission de la ramener sous l'obéïssance du St. Siége. Bien loin de rien obtenir, les Bolonois l'envoyérent lui-même pour plaider leur cause auprès du Pape. Il n'accepta une commission si délicate qu'avec une extrême répugnance, & à condition qu'on lui associeroit deux autres députez d'entre les principaux de la ville, pour être témoins de la négociation. L'Ambassade fut très-mal reçûe. Le Pape renvoya *Albergati* avec des lettres de cachet qui contenoient l'anathême contre la ville, & ordre d'en faire lecture à son arrivée sous peine d'excommunication. A cette lecture l'affection des Bolonois pour leur Evêque se changea en fureur. On envoya des soldats dans son palais pour l'assassiner, & il eût été martir de la cause du Pape, s'il n'eût décampé en ha-

1426. bit séculier pour se réfugier à Florence chez les Chartreux. Le Pape à cette nouvelle envoya *Braccio* à la tête d'une armée pour ranger les Bolonois. La Ville se rendit, & l'Evêque retourna dans son diocése, d'où *Martin* l'envoya Légat en France. L'ayant fait Cardinal à son retour, il l'envoya au Duc de *Milan*, pour terminer la guerre que ce Duc faisoit aux *Venitiens* & aux *Florentins*. Il ne fut pas plutôt revenu dans son diocése qu'il s'éleva une nouvelle sédition dans la ville. Le Prélat fut encore obligé de s'enfuir déguisé. Aussitôt après son évasion les Bolonois se choisirent un autre Evêque. Cette rebellion attira de nouveaux anathêmes sur Bologne. On le verra dans la suite renvoyé en France pour y négocier la paix. De là il alla à Bâle soutenir dans ce Concile les interêts d'*Eugene*, & enfin à *Florence* où ce Pape avoit transferé le Synode. *Albergati* mourut à *Sienne* en 1443. âgé de 68 ans (a).

(a) *Eggs.* Purpura Docta L. III.

Juliano Cæsarino.

VIII. Juliano Cæsarino, d'une famille noble de Rome, ne fit pas un rôle moins éclatant. *Æneas Sylvius* dans une lettre au Duc de *Milan* le répréfente comme le plus éloquent homme de son temps, d'un grand sçavoir, d'une prudence consommée, d'un génie élevé & propre à tout ce qu'il entreprenoit. Il enseigna le Droit à *Padoue*, avec applaudissement, & eut pour auditeur *Dominique Capranica* depuis Cardinal (1). Il exerça plusieurs charges à la Cour de Rome, comme celle d'Auditeur de Rote, de Protonotaire, de Referendaire. Il fut envoyé en Angleterre à *Henri VI.* pour redresser les griefs que le Pape avoit contre ce Royaume, où l'on avoit résolu de ne point envoyer d'argent à Rome; mais il ne réussit pas dans cette négociation, parce que l'affaire fut renvoyée au prochain Parlement, comme cela paroît par une lettre de *Martin V.* à cette assemblée (b). Après avoir exercé ces charges *Martin V.* le fit Cardinal Diacre, sans pourtant le déclarer publiquement, ce qui ne se fit qu'en 1430. On le verra mal réüssir dans sa légation en *Allemagne*, où ce Pape l'envoya contre les Bohêmiens. Il fut un des Présidents du Concile de Basle en la place d'*Eugene IV.* qu'il blâma fort librement de ne vouloir pas y venir, comme on le dira dans son temps. Cependant *Julien* quitta lui-même ce Concile pour aller trouver le Pape à *Florence* où il tenoit un autre Concile contre celui de *Basle*. Depuis il fut envoyé par *Eugene IV.* en Pologne à *Wladislas*, pour obliger ce Monarque à rompre la paix qu'il avoit faite avec le Turc *Amurat*, sans consulter l'oracle de Rome. Il en prit mal à *Wladislas* d'avoir suivi

[b] *Rayn.* 1427. n. 15.

[1] Sur *Dominico Capranica*, voyez *Roggiana* Part. I. p. 64. 68.

un conseil si perfide. Il y fut tué dans une bataille aussi-bien que le mauvais conseiller dont on a pourtant voulu faire un martyr. C'est ce qu'on verra plus amplement en 1444. 1426.

France & Angleterre.

IX. La France & l'Angleterre n'étoient pas plus en repos. Le premier de ces Royaumes souffroit par la superiorité des armes des Anglois & par la division des Princes. Les affaires de *Charles VII.* étoient tellement dérangées qu'on ne l'appelloit plus que le *Roi de Bourges*. L'Angleterre étoit aussi fort troublée par les inimitiez du Duc de *Glocester* & de l'Evêque de *Winchester* son oncle. La querelle fut pourtant sinon terminée, au moins assoupie par le Parlement. On trouve une Lettre de *Martin V.* à *Jean* Duc de *Betford* frere de *Henri VI.* & Protecteur des Royaumes de France & d'Angleterre, pour l'exhorter à pacifier les deux Royaumes; mais l'animosité étoit trop grande pour en venir à bout. D'ailleurs il ne paroît pas que le Pape eût beaucoup de crédit sur l'esprit de *Betford*, puisqu'il écrivit à ce dernier une autre lettre pour lui reprocher d'avoir enfreint les libertez ecclésiastiques en Angleterre. Il n'en étoit pas de même de *Charles VII.* On comprend que ce Prince ménageoit beaucoup la Cour de Rome, par une lettre que *Martin* lui écrivit pour l'en remercier, & pour le dégager de tout serment préjudiciable aux privileges du siége de Rome (a).

[a] *Rayn.* ubi supr.

Deméléz du Duc de *Bourgogne* & du Duc de *Glocester*.

X. Il y avoit environ un an que *Jaqueline* comtesse de *Hainaut*, de *Zelande*, de *Hollande* & de *Frise*, ayant abandonné *Jean de Brabant* son mari & son cousin germain, sous prétexte de la nullité de ce mariage à cause de la parenté, avoit épousé le Duc de *Glocester* (b). Le pere *Daniel* prétend que *Martin* avoit d'abord donné la dispense pour ce mariage, puisqu'il l'avoit révoquée, & qu'enfin il l'avoit confirmée. Quoi qu'il en soit, elle épousa le Duc de *Glocester* du vivant de son mari, car elle avoit épousé en premieres nôces *Jean* Dauphin de France, mort en 1416 (c). Quelques Historiens prétendent qu'elle avoit obtenu de l'Antipape *Benoît XIII.* la cassation de ce mariage (d). D'autres disent qu'elle avoit supposé des lettres de *Martin V.* pour cette cassation, & que même ce Pape ordonna de faire perquisition de ces faussaires (e). Ce mariage fit un grand éclat & alluma dans le *Hainaut*, entre les Duc de *Glocester* & de *Brabant* une guerre, qui, au rapport du Pere *Daniel*, sauva la France. Le premier étoit soutenu par les Anglois, l'autre par la noblesse de son pays & par le Duc de *Bourgogne*, qui prit chaudement son parti, sans

[b] *Hist. de Franc.* T. IV. p. 11.

[c] *Hist. de Fr.* T. IV. p. 11.

[d] *Rapin.* Hist. d'Angl. T. IV. p. 33.

(e) *Rayn.* 1425. an. 3.

1426. pourtant quitter celui de l'Angleterre. On proposa de s'en rapporter au Pape, comme au Juge naturel de cette affaire. Le *Brabançon* accepta la proposition, mais *Glocester* la refusa & poursuivit sa pointe. Cependant le Duc de *Bourgogne* s'étant plaint de ce refus, *Glocester* lui en écrivit durement, l'accusant d'en avoir menti. *Philippe* piqué au vif de cet affront appella *Glocester* en duel. *Martin V.* cependant jugea en faveur du Duc de *Brabant* & déclara nul le troisiéme mariage. *Jaqueline* ne fut pas d'humeur non plus que son époux de se soumettre à la sentence; mais comme le Pape apprit que les Ducs se disposoient à se battre, il écrivit une lettre circulaire à l'Empereur & à toute la chrétienté pour les détourner de ce dessein. La lettre mérite d'être rapportée.

Bulle de *Martin V.* contre les Ducs.

XI. » Nous avons appris avec douleur la convention scélérate » qu'ont fait entr'eux nos chers fils les Ducs *Philippe de Bourgogne* » & *Homfrei de Glocester*, d'entrer en champ clos pour se battre en » duel par l'instigation de Satan, qui non content du sang des peu» ples & des Princes veut encore dévorer leurs ames. Ce détesta» ble genre de combat est condamné & interdit aux fidéles par le » droit divin & humain, & nous ne saurions assez nous étonner, & » en même temps déplorer que l'ambition, la colere & le faux » honneur du monde ayent fait oublier à ces Princes la loi du Sei» gneur & l'interêt de leur salut incompatible avec de tels com» bats. A quoi sert à un homme de gagner tout le monde, s'il fait » perte de son ame? Mais outre la perte de l'ame, n'est-ce pas un » grand crime de prodiguer ainsi une vie que Dieu commande de » conserver soigneusement? D'ailleurs c'est une voye fort incer» taine & fort équivoque pour éclaircir la vérité & la justice, puis» que dans ces combats singuliers on voit souvent succomber ce» lui qui a le droit & la justice de son côté. Quelle apparence de ti» rer la vérité d'une action où l'ennemi de la vérité préside? Quel » spectacle horrible & honteux de voir des Princes Catholiques & » de sang Royal, se battre comme ces gladiateurs du Paganisme » qui ne connoissoient point Dieu, & cela peut-être pour quelques » paroles échapées à la legere? Nous donc, selon le devoir de » notre Souverain Apostolat, voulant pourvoir, autant qu'en nous » est, au salut des ames, & procurer la paix, nous déclarons que » nous ne voulons pas tolérer une transgression de la loi de Dieu, » si publique, si deshonorable à l'Eglise, & à Nous. A ces Causes » nous vous prions tous en général, & chacun de vous en parti» culier avec une affection paternelle, par les entrailles de la mi-

» séricorde divine, & par le sang que Jesus-Christ à répandu pour 1426.
» le salut des fidéles, & non afin que les fidéles répandissent le leur
» au préjudice de sa loi, & nous vous défendons très-étroitement,
» en vertu de l'obéïssance filiale que vous nous devez, d'accorder
» sur vos terres aucune place à aucun de ces Ducs pour un si cruel
» combat, ni aucune sûreté, ni facilité pour commettre ce crime,
» vous ordonnant au contraire par respect pour le siége Aposto-
» lique, & pour l'honneur du nom Chrétien de faire votre possi-
» ble pour les reconcilier; autrement quiconque leur prêtera pla-
» ce, faveur & secours sera coupable du même crime qu'eux (a). (a) *Rayn.* L. 42. n. 9.
La Bulle est de Rome du 29. d'Août 1425. Le Pape écrivit en même temps aux deux Ducs pour leur défendre de se battre sous peine d'excommunication & de malediction éternelle. Le Duc de *Betford* se reconcilia au bout de quelque temps. Les Historiens de France & d'Angleterre parlent assez amplement de ce demêlé des Ducs, mais ils ne disent rien de l'entremise du Pape, ils ne disent rien non plus de la part qu'eut le Pape au second mariage de *Philippe de Bourgogne* avec *Bonne d'Artois* veuve de *Philippe* son oncle. Cependant on trouve une Lettre de *Martin* où il exhorte & prie même ce Prince de se remarier *pour donner des défenseurs à l'Eglise, & de ne pas se rebuter pour la stérilité de son premier mariage, comme on ne se rebute pas de se remettre en mer après un naufrage, & de resemer après une stérilité* b(). (b) *Rayn.* ubi supr. n. 10.

XII. On a parlé en passant des démêlez du Roi *Eric de Dannemark* (1). avec le Duc de *Brunswich*. Le Pape donna à l'Evêque & à l'Archevêque de *Breme* la commission de les accommoder afin que ces Princes pussent joindre leurs forces pour la réduction des Bohêmiens. Dannemark.

XIII. Les brouilleries continuoient toujours en Bohême entre les Taborites & les Calixtins au grand préjudice de la patrie. Ceux de Prague remirent en prison quelques-uns des Chefs de parti qui en avoient été tirez l'année précédente, parce qu'ils troubloient la ville par leurs disputes. Comme les Taborites y fomentoient la division, ceux de Prague résolurent de les chasser de la petite ville; mais les Taborites & les Orphelins qui étoient hors de la ville, apprenant cette résolution, entreprirent d'assiéger Prague & demanderent fiérement les clefs de la Ville, qui leur furent refusées. On y laissa seulement entrer quelques-uns des chefs des deux partis (2) pour parler de paix. Les Villes de *Zatec*, de 1427. Affaires de Bohême. Les Taborites chassez de Prague.

[1] Il étoit de retour de son voyage de *Terre-Sainte*.
[2] *Procope Rase*, *Jean Rohac*, *Jean Walcon de l'aigle noire*, *Procope* le petit.

1427. *Launi*, de *Slan* y envoyérent leur Députez ; mais cette entrevûë n'eut aucune suite par la faute des Taborites qui n'avoient en vûë que de se rendre maîtres de Prague. C'est ce qui obligea le Sénat de faire publier par des hérauts, qu'ils eussent à sortir de la ville, ce qu'ils firent.

Coribut indignement traité, & renvoyé.

XIV. Ce fut environ ce temps, que ceux de Prague dégoutez de *Coribut* qu'ils avoient appellé de concert avec les Bohêmiens, l'enfermerent d'abord dans un monastére, après lui avoir mis sur la tête un capuchon de moine. De là il fut transferé dans une des tours du château de *Prague*. Les Auteurs varient sur les raisons d'un traitement si indigne. Quelques-uns l'attribuent à son incapacité & à la rudesse de ses mœurs, d'autres à l'impatience & à l'importunité avec laquelle il sollicitoit son couronnement. Il y en a qui prétendent qu'il avoit abandonné le parti des Calixtins, & que même il négocioit auprès de *Martin V.* sa reconciliation avec l'Eglise de Rome.

Il est certain que les sentimens furent fort partagez sur cette disgrace de *Coribut*. Quelques-uns disoient qu'il l'avoit bien méritée & le traitoient de déserteur. On attribuë ce sentiment aux Calixtins, parce qu'il les avoit abandonnez. D'autres trouvoient que c'etoit une indignité & une perfidie qu'un Prince qu'on avoit appellé au gouvernement, fût ainsi maltraité sans l'avoir entendu ni convaincu d'aucun crime. Il y eut même plusieurs Seigneurs Catholiques, à ce que prétend *Balbin*, qui se liguerent avec les Taborites & les Orphelins pour le délivrer à force ouverte, en s'emparant de Prague, & ils en seroient en effet venus à bout, sans la trahison d'un des conjurez nommé *Guillaume Kotsca* qui découvrit le dessein qu'ils avoient d'envahir la ville. Ils y étoient même déja entrez au nombre de six à neuf cens hommes, & ils avoient la vieille ville, lorsque les bourgeois tendirent les chaînes dans les ruës & dans les places pour les empêcher de passer plus avant, ou de s'en retourner. Ce fut un carnage si horrible que de ce nombre il ne se sauva pas vingt personnes. Plusieurs de ces grands Seigneurs y périrent malheureusement. Entre autres *Hinko de Valdstein* y fut tué par un scélerat (a) que peu de temps auparavant il avoit sauvé de la corde. Non content d'assassiner son patron, il le traina indignement au gibet sur la place publique. Mais cette noire & lâche trahison ne demeura pas long-temps impunie. Ce scélérat fut pendu par d'autres auprès du gibet. Cependant, comme *Coribut* avoit été l'occasion de cette tragédie, les Grands résolurent

(a) *Makovecz.*

solurent de le renvoyer en Lithuanie, & après lui avoir fait signer son abdication, ils l'escorterent secretement jusqu'aux confins de la *Silésie*. Comme cette entreprise ne s'étoit pas faite sans la correspondance de quelques-uns de la nouvelle & de la vieille ville, on exécuta ceux qui avoient eu le plus de part à la trahison (a).

1427.

[a] *Theob.* p. 127. *Czechor.* p. 523. *Balb.* Epit. p. 469.

Irruption des Taborites en Silesie.

XV. Pendant la captivité de *Coribut*, les Taborites & les Orphelins allerent faire une course en *Silesie*, province qui relevoit alors de l'Empire, où ils s'emparerent de plusieurs villes, comme de *Goldeberg*, de *Luben*, de *Hain*, *Brieg*, *Gleutich* dont ils firent leur place d'armes (b). Ils firent un grand butin dans la campagne & dans les châteaux, & exercérent de grandes cruautez. On raconte que les Polonois à leur imitation, faisoient aussi de furieux ravages dans ces quartiers. Ils allerent entre autres piller un certain monastere (c), où ils se flattoient de trouver bien des richesses à cause des fréquens pelerinages qu'on y faisoit; mais ils furent trompez dans leur attente. Cependant, afin qu'on ne leur imputât pas ce sacrilege, & que le soupçon en retombât sur les Bohêmiens, ils percerent en se retirant l'image de la *Vierge Marie*; mais *Balbin* a eu assez de candeur pour en justifier les Bohêmiens (d).

[b] *Cromer* de Reb. Polon. Lib. XX. p. 453.

[c] *Czastochou.*

[d] Epit. p. 469. *Henel Silesiograf.* cap. VII. p. 179. *Cromer* ubi supr. p. 468.

Irruption des Taborites en Lusace.

XVI. L'Auteur du *Mars Moravique* nous apprend que les Taborites n'eurent pas le même succès dans l'attaque de Suidnitz. Ils en furent repoussez avec honte & avec perte par la valeur d'un chevalier de l'Ordre Teutonique qui s'étoit signalé dans les guerres de cet Ordre avec la Pologne (e). Le même Auteur place à peu près en ce temps-ci une irruption que les Taborites & les Orphelins de retour d'Autriche & de Hongrie firent dans la Lusace, ayant à leur tête l'un & l'autre *Procope*, & non *Ziska*, comme le prétendent les Historiens de la Lusace (f). Ils assiégerent la ville de *Luben*, autrement *Lauba*, & dès le lendemain du siége, ils se disposoient à escalader la muraille; mais la vigoureuse résistance des assiégez les obligea de reculer. Ils n'avancérent pas plus les deux jours suivans; le cinquiéme les assiégez fiers des succès précédens firent une sortie qui leur fut fatale. Ils remporterent bien d'abord quelque avantage sur des gens attaquez à l'improviste; mais ceux-ci s'étant ralliez les repousserent dans la ville, & y entrerent avec eux pêle-mêle, & s'en emparerent comme les plus forts. Ce fut alors un carnage épouvantable; on n'épargna ni femmes ni enfans, ni jeunes ni vieillards, ni le sacré ni le profane. Les jeunes femmes, les filles, furent immolées à l'impudicité du

[e] *Christophle Kerstorff.* ap. *Czechor.* p. 527.

[f] *Christoph. Manl.* de Reb. Lusitic. Lib. VI. cap. 55.

1427. ſoldat. Le paſteur du lieu, qui exhortoit ſes brebis, fut tiré à quatre chevaux. Le reſte du Clergé qui s'étoit retiré dans l'Egliſe, implorant en vain le ſecours de la *Sainte Vierge*, fut impitoyablement maſſacré. La ville, & les égliſes, les monaſteres, tout fut réduit en cendres (a).

(a) *Krantz* Wandal. Lib. XI. p. 253. *Czechor.* p. 6. *pag.* 528. 529.

Tantum Relligio potuit ſuadere malorum!

Cependant les deux *Procopes* apprirent que la *Miſnie*, la *Saxe*, & la *Thuringe*, aſſembloient leurs troupes, & que l'Electeur *Frideric* s'avançoit avec huit mille hommes d'infanterie & un bon corps de cavalerie. Se trouvant trop foibles pour attendre cette armée ennemie, ils ſe retirerent en *Siléſie* pour joindre ce qu'ils y avoient de gens. Après y avoir pillé au long & au large ils s'en retournerent en Bohême, où l'hiſtoire dit qu'ils emmenérent une ſi grande quantité de bétail, qu'on donnoit quinze bœufs pour deux écus.

Les Taborites battus par les Siléſiens.

XVII. Les Siléſiens ne furent pas long-temps ſans tenter leur revanche. Profitant des nouvelles brouilleries qui s'étoient excitées en Bohême, ils y entrerent avec une bonne armée dans le deſſein de ſe jetter dans le diſtrict de Graditz qui étoit plus à leur portée. Leur marche fut ſi ſecréte que les garniſons Bohêmienes du voiſinage n'en eurent aucun avis. Ayant traverſé les montagnes appellées *des Géants*, ils pénétrerent juſqu'à Nachod, par le même chemin qu'ils avoient pris quelques années auparavant, & mirent le ſiége devant la place. A leur arrivée tout le voiſinage courut aux armes. Ceux de Graditz comme les plus proches du danger, aſſiſtez des villes voiſines s'avancerent pour la ſecourir. Les aſſiégeants faiſant mine de vouloir lever le ſiége & prendre la fuite, allérent dans les bois voiſins, laiſſant quelques troupes dans des endroits propres à dreſſer une embuſcade. Le ſtratagême réüſſit; les Bohêmiens les pourſuivirent chaudement, & battoient déja l'arriere garde, lorſque les Siléſiens faiſant volte face, il fallut en venir aux mains. Le combat fut ſanglant, & pluſieurs périrent de part & d'autres dans une mêlée, où l'on ſe battoit à grands coups d'épées & de maſſuës; mais la ſubite irruption de ceux qui étoient en embuſcade décida l'affaire tout d'un coup. Les Bohêmiens enveloppez de toutes parts n'eurent d'autre parti à prendre que celui d'une fuite fort difficile. Ils furent pourſuivis & battus juſques aux portes de la ville. Les Siléſiens, au lieu de continuer le ſiége, contens comme l'autre fois de brûler les fauxbourgs, s'en retournerent chez eux, parce que toute la province

étant en armes, ils craignoient que le retour ne leur devînt impossible, ou au moins fort hazardeux (a). 1427.

(a) *Czechor.* p. 530.

Conference inutile avec les Taborites sur la Religion en Pologne.

XVIII. Après l'expulsion de *Coribut*, il se joignit à quelques-uns entre les principaux des Taborites & des Orphelins, pour aller trouver le Roi de Pologne à Cracovie. On traita de la Religion dans cette entrevuë; l'academie fut consultée, & les Docteurs refuterent publiquement les opinions Taborites; le Roi lui-même leur représenta l'état déplorable où leurs nouveautez avoient réduit un Royaume si florissant, leur promettant de faire leur paix à des conditions équitables, s'ils vouloient revenir à eux; mais fort inutilement. Le Service divin fut interrompu à Cracovie par ordre de l'Evêque *Sbinko.* Mais comme les fêtes de Pâques approchoient, le Roi les renvoya avec *Coribut* dans quelque autre endroit de la Pologne, d'où ils se retirerent fort mécontens de l'Evêque, à qui ils en vouloient d'ailleurs, parce qu'il étoit allé fondre sur eux avec des troupes lorsqu'ils revenoient du pillage de quelque monastere en Hongrie. *Coribut* n'en put dissimuler son ressentiment; il s'emporta même en présence du Roi jusqu'à dire de grosses injures contre l'Evêque, & menacer hautement de le poursuivre à toute outrance, de mettre tout à feu & à sang dans l'Etat, sans épargner *saint Stanislas* l'un des patrons du Royaume; mais ses menaces s'en allerent en fumée, parce que le Duc de Silésie, *Conrad d'Elric*, ayant battu leurs gens en Silesie, & ayant repris quelques places dont ils s'étoient emparez, ils se trouverent encore trop heureux de pouvoir s'en retourner en Bohême rejoindre leurs Taborites.

Les Taborites se réconcilient avec ceux de Prague.

XIX. Ces derniers ayant manqué de prendre Prague, allerent mettre le siége devant *Slan* (1) ville conféderée avec cette capitale. Ils y trouverent d'abord beaucoup de résistance, parce qu'il y avoit bonne garnison. L'ayant enfin emportée, ils brûlerent & massacrerent tout, sans épargner ni le Sénat, ni la Noblesse, ni les Ecclésiastiques. De *Slan*, ils marcherent à *Littomeritz* qu'ils prirent par composition. Les Orphelins allerent les joindre pour avoir part à leurs conquêtes, mettant tout à feu & à sang sur leur passage. Ces incendiaires prirent entr'autres sur ceux de Prague *Curim*, Broda de Bohême, & une forteresse dont ils brûlerent la garnison avec le Commandant. Après avoir ravagé tout le district de Pilsen, ils marchoient vers Prague pour l'assiéger de nouveau, lorsqu'apprenant que l'armée Imperiale s'avançoit, ils ai-

(1) Cette ville est considérable par ses salines, le sel étant fort rare en Bohême ou d'ailleurs abonde tout ce qui est nécessaire à la vie.

1427. merent mieux se reconcilier avec ceux de Prague, que de hazarder une ruine commune. La ville de *Zatec* fut médiatrice de cette paix par le prêtre *Coranda*. On tira de prison les Docteurs dont on a parlé, & *Rockisane* continua de gouverner le Clergé.

Le Cardinal de *Winchester* marche en Bohême avec une armée.

XX. On a vu l'année précedente *Henri de Winchester* élevé à la pourpre sous le titre de *Saint Eusebe. Martin V*. qui avoit vainement employé deux Legats pour vaincre les Hussites, & pour les réduire par la force, jugeant que ce Prelat seroit plus propre à cet emploi qu'aucun autre, non seulement à cause de sa naissance & de sa belle renommée, mais aussi parce que les Anglois s'étoient acquis une grande réputation par leurs exploits militaires; il l'établit son Legat *à latere* en Allemagne, en Hongrie & en Bohême par une bulle dattée du 16 de Février. Il écrivit en même temps au Roi d'Angleterre, pour le prier d'engager le Cardinal à se charger de cette importante & perilleuse commission. Quelques-uns disent que le jeune Roi & le Duc de *Glocester* protesterent contre cette commission : d'autres que le Cardinal leva des troupes en Angleterre. Quoi qu'il en soit, le Prelat accepta la commission, fit publier la croisade de *Martin* dans son diocèse, & se mit en chemin pour l'exécuter. Il en donna avis de Malines au Pontife. Le Pape de son côté lui écrivit pour l'en remercier, & l'encourager à pousser vigoureusement son entreprise (a). En effet, il leva en Allemagne une grosse armée qui fut partagée en trois corps (1). Le premier, des Saxons avec les troupes auxiliaires des Villes anseatiques & maritimes. Le second étoit composé des troupes de *Franconie*, de *Thuringe* & de *Lunebourg*, qui avoient à leur tête l'Electeur de *Brandebourg*. Le troisiéme, de celles de Baviere, du Rhin, de la Carinthie, & des villes Imperiales en *Suabe*, comme *Augsbourg*, *Ulme*, *Norlingue*, *Hall de Suabe*, & *Heilbron*. Etant entrez en Bohême, la premiere armée campa à *Commotau*, l'autre à *Egre*, & la troisiéme à *Tausch* (2).

(a) *Rayn.* 1427. n. 3. *Bzov.* 1427. n. 5. 6. *Czechor.* Mars Moravic. p. 521.

Les Bohémiens, Taborites & autres s'unissent pour se défendre.

XXI. Le 25 de Juin une partie de cette armée mit le siége devant *Mise*, qui étoit bien defenduë par une bonne garnison de Prague. Dès que ceux de Prague en eurent avis, ils envoyérent aux Taborites & aux Orphelins pour leur demander un prompt secours. Comme il falloit passer par Prague pour secourir *Mise*, ceux-ci demanderent passage dans la ville : on le leur accorda,

(1) Quelques Historiens affirment qu'elle étoit de quatre-vingt mille hommes de cavalerie, & autant d'infanterie, & que celle des Bohémiens n'étoit que de mille cinq cent chevaux, & de seize mille fantassins.

(2) Dans le district de Pilsen.

à condition qu'ils n'y feroient aucune hoſtilité & qu'ils n'y arrête- 1427.
roient pas. Ils le promirent, & tinrent parole. Les Taborites entrerent donc paiſiblement dans Prague le 12 de Juillet avec trois cens chariots, & allerent camper à *Weiſſemberg*; ils furent ſuivis le lendemain des Orphelins, qui paſſerent auſſi tranquillement à Prague pour aller trouver leurs gens avec deux cens chariots. Quelques jours après ils furent joints par *Procope Raſe* avec deux cens chariots & dix mille chevaux d'élite, qui furent logez dans la ville pendant quelques jours. Il ſe joignit à lui pluſieurs des Grands de Bohême & de Moravie, tant Catholiques que Huſſites (1), pour ſecourir leur commune patrie.

Les Impériaux ſont battus.

XXII. Tous ces ſecours ainſi raſſemblez, on préſenta le combat aux Allemands le 21 de Juillet. Les armées n'étoient ſéparées que par la riviere de *Miſe*. L'armée Bohêmienne jetta d'abord une telle épouvante dans celle des Imperiaux, que quittant bruſquement le ſiége, ils s'enfuirent tous à la débandade. Le Cardinal voulut en vain les rallier; il fallut qu'il prît la fuite auſſi-bien qu'*Othon* Electeur de *Treves*, qui venoit à ſon ſecours avec mille chevaux. *Æneas Sylvius* dit qu'il prirent la fuite même avant que d'avoir vû l'ennemi; mais les Hiſtoriens de Bohême diſent que ce fut à ſon aſpect. On a comparé cette défaite à celle de *Craſſus* chez les *Parthes*, de *Vexoris* & de *Darius* chez les *Scythes*, & de *Xerxès* chez les *Grecs*. On y remporta un ſi prodigieux butin, que depuis le plus petit juſques au plus grand tout le monde y eut part. De l'aveu de pluſieurs Gentilshommes Catholiques, dont les familles ſont à préſent fort diſtinguées, ce fut là le commencement de leur fortune. Quoi qu'il en ſoit, jamais déroute ne fut plus complette; en vain crurent-ils s'être mis à couvert de la pourſuite en gagnant la forêt de *Tauſch*; les vainqueurs les battirent toujours en queuë, & les payſans en aſſommerent un grand nombre; de ſorte qu'on n'a pas pu ſçavoir combien les Allemands perdirent de monde dans cette action. On fait monter ordinairement cette perte à dix mille hommes, ſans compter un grand nombre de priſonniers. Les Bohêmiens n'y perdirent que peu de gens. Quand cette agréable nouvelle fut portée à Prague, on y chanta le *Te Deum* en grande ſolemnité. Cependant l'armée victorieuſe aſſiégea & prit après ſeize jours de ſiége *Tauſch*, où s'étoit retiré le reſte des fuyards. On y paſſa tout au fil de l'épée. On délibéra ſi on raſeroit la place; mais les plus prudens ayant été d'avis de

(1) *Ménard de Maiſon-Neuve, Wenceſlas de Staznicz, Erneſt de Kouetz & Javar de Mirovv.*

1427. la conserver pour la sureté de la province, on y mit une garnison Taborite (1).

Lettre du Pape au Cardinal d'Angleterre.

XXIII. Le Cardinal d'Angleterre rebuté de la lâcheté de cette grosse armée, qui par une terreur panique avoit lâché le pied sans coup férir, voulut s'en retourner dans sa patrie ; mais le Pape lui écrivit pour lui faire reprendre courage. Il y a quelques particularitez dans ce Bref qui méritent qu'on en donne la substance. » Nous avons appris avec la plus sensible douleur la honteuse retraite, ou plutôt la fuite précipitée des fidéles qui étoient en Bohême. Car plus nous avions d'espérance par tout ce qu'on nous rapportoit, d'avoir la victoire dans les mains ; plus nous sommes consternez d'un si grand desastre, parce qu'il ne fera qu'augmenter les forces & rehausser le courage des hérétiques. Pour vous, nous ne sçaurions trop louer votre zèle & votre magnanimité dans toute cette affaire : mais malgré l'incertitude des évenemens, loin de se rebuter dans une si sainte entreprise, il faut au contraire se roidir avec plus de courage que jamais contre l'infortune. Continuez donc d'agir avec votre sagesse & votre diligence ordinaire auprès des Princes d'Allemagne, si tant est qu'il y ait quelque chose à espérer d'eux, & avec les Prélats que cette affaire regarde de plus près, pour les engager à ne se point relâcher dans la défense de la foi. Nous connoissons quelle est votre prudence, & vous n'avez pas besoin d'instruction plus particuliere : sçachant, comme vous faites, à qui on peut se fier, & ce qu'on peut espérer de chacun, vous prendrez vos mesures sur le champ, & selon les conjonctures, pour lever cet opprobre de dessus l'Eglise. Ce sera pour vous une gloire éternelle ; & si par la bénédiction de Dieu vous obtenez la victoire sur ses ennemis, outre les récompenses que vous devez en attendre, vous surpasserez par ce bel exploit ceux de tous les Rois & de tous les Princes de notre temps. Cependant nous délibérerons sur ce qu'il y a de plus expédient, & nous vous en donnerons avis ; mais en attendant il y a une chose dont nous croyons qu'il est important de vous avertir ; c'est que beaucoup de gens se plaignent que quelques Prélats & autres Ecclésiastiques d'Allemagne, par leurs mauvaises mœurs & leur méchante conduite, donnent prétexte aux laïques de mal penser de la foi & de se conduire encore plus mal. Nous souhaitons donc qu'avec votre circonspection

(1) *Theob. ub. sup.* Cet Historien dit que de son temps on gardoit encore à *Tausch* un drapeau que les Bohémiens avoient remporté sur les Allemans.

» naturelle vous les avertissiez de se conduire de telle maniere, 1427.
» qu'ils puissent faire leur propre salut, & être en exemple aux
» autres : sur tout l'Archevêque de *Cologne* (1) & l'Evêque de *Wirtz-*
» *bourg* (2), dont on apprend des choses indignes de Prélats, au-
» ront besoin de vos avis salutaires. Vous ordonnerez aussi aux Ar-
» chevêques de *Cologne* & de *Mayence* (3) de terminer leurs guer-
» res, & de tourner contre les hérétiques des forces qu'ils em-
» ployent à répandre le sang Chrétien ». La bulle est datée de Rome du 22 Octobre.

Trêve de ceux de Pilsen avec les Hussites.

XXIV. De retour de *Tausch*, les Bohêmiens allerent tenter l'attaque de Pilsen où la Religion Catholique prévaloit : mais y ayant trouvé trop de résistance, ils se contenterent de brûler les fauxbourgs. Cependant ceux de Pilsen craignant d'être à la fin opprimez par des troupes fiéres de leurs victoires, demandérent une tréve d'un an. On ne la leur accorda que pour six mois, à condition qu'ils envoyeroient leurs députez à une conférence qui se devoit tenir à Noël pour terminer les différends de Religion. Le Pape se donna beaucoup de mouvemens pour empêcher une entrevuë dont il craignoit les suites pour la Catholicité, parce qu'outre que les Bohêmiens avoient la force en main, ils étoient en réputation d'être plus subtils disputeurs que les Catholiques. On trouve un Bref de ce Pape au district & à la ville de *Pilsen*, aussi bien qu'à ceux de *Carlstein*, pour les détourner d'une conférence si hasardeuse. Il est conçu en ces termes.

Lettre du Pape à ceux de Pilsen.

» XXV. Nous avons appris par les lettres de notre cher fils
» *Jean* Cardinal-prêtre de *saint Cyriaque* (4), que vous avec quel-
» ques Barons & Gentilshommes avez fait trève avec les perfides
» & détestables hérétiques ; qu'à Noël prochain il se trouvera des
» gens de part & d'autre pour entrer en conférence sur la Foi & sur
» l'Ecriture Sainte à l'occasion de leurs erreurs. Nous ne doutons
» point que vous ne l'ayez fait de bonne foi & à bonne inten-
» tion ; mais il faut se conduire avec beaucoup de précaution à l'é-
» gard de ces serpens rusez, & imbus du venin de Satan. Ce qu'ils
» en font n'est pas dans le dessein de se convertir ; mais de vous
» pervertir par leurs sophismes & leurs fourberies. Ils ont la peau

(1) C'étoit *Thierri* comte de *Meurs*.
(2) C'étoit *Jean de Brun*, qui fit la guerre à ses sujets, & assiégea sa Ville épiscopale.
(3) Ces deux Electeurs s'étoient unis contre le Landgrave de *Hesse*. Voyez l'histoire de ces démélez dans les remarques de Mr. *George Christian de Jean*, sur l'hist. de Mayence de *Serarius*, T. I. p. 740. 742. de l'édit. de Francf. en 1722.
(4) C'est l'Evêque d'*Olmutz* dont on a souvent parlé.

1427. » de l'agneau, mais ils ont des dents de loup. C'eſt pourquoi nous » vous prions, ſans pourtant vous rien enjoindre, que demeurant » fermes dans la foi, & fondez ſur la pierre qui eſt Chriſt, vous » évitiez un pas ſi gliſſant, de peur que vous ne tombiez. Evitez » une telle entrevûë, & des diſputes qui ne peuvent aboutir qu'à » la deſtruction de vos ames. La foi Catholique eſt aſſez bien ap- » puyée & confirmée par le ſang des Martyrs; elle a été d'ailleurs » éclaircie par tant de Conciles, par tant de decrets des ſaints Pa- » pes & d'écrits des ſaints Docteurs, & par les explications de tant » d'excellens hommes, qu'il ſeroit ſuperflu d'en diſputer davan- » tage. Il eſt bien plus ſalutaire de s'en tenir à ce qu'ils en ont » décidé. Fuyez donc encore une fois une conférence où vous ne » pouvez rien gagner, & pouvez beaucoup perdre. Perſéverez dans » la foi où vous êtes nez, & par laquelle vous pouvez être ſauvez. » Réſiſtez, comme vous avez fait juſqu'ici, de toutes vos forces » à ces blaſphémateurs d'hérétiques, aſſurez que nous vous aſſiſte- » rons d'une telle maniére, qu'avec l'aide de Dieu l'orgueil des » méchans ſera briſé, & que non ſeulement vous pourrez réſiſter » à leurs efforts, mais même devenir victorieux » (a). La lettre eſt dattée du 22 Octobre. Je laiſſe au Lecteur à faire ſes réfléxions ſur l'allarme où paroît ici le Pape, que la *bonne cauſe* ne ſuccombe dans une conférence; content de faire en Hiſtorien ces deux remarques, pour faire voir que cette allarme n'étoit pas au fond trop mal fondée. L'une eſt, que quoiqu'il y eût des Catholiques à Pilſen & dans le diſtrict, il pouvoit y avoir encore pluſieurs Huſſites. C'eſt là que *Ziska* fit ſes premieres courſes; il y parut tout enſemble en conquérant & en convertiſſeur. L'autre, qu'étant peut-être en plus grand nombre, comme ils étoient fort violents, ils auroient bien pû faire ſuccéder la *dragonade* à la conférence.

(a) *Rayn.* ann. 1427. n. 7. *Czechor.* ubi ſup. p. 525.

L'Evêque d'Olmutz veut en vain empêcher la conférence.

XXVI. Le Pape en écrivit auſſi au Cardinal Evêque d'*Olmutz*, qui n'oublia rien pour traverſer cette entrevuë par les mêmes raiſons. Il défendit par un mandement exprès, ſous de grandes peines, aux Moraves de s'y trouver. Et comme il ne pouvoit pénétrer en Bohême, parce que tout y étoit en combuſtion, il écrivit pluſieurs lettres à ce qui reſtoit d'Eccléſiaſtiques & de Seigneurs, & en particulier à ceux de Pilſen, pour les détourner d'un projet qui allarmoit ſon zèle paſtoral. Cependant la conférence ſe tint; les uns diſent à Pilſen, d'autres dans quelque autre endroit de ce diſtrict (b). Il ne s'y trouva, au rapport de *Czechorod* (c), aucun

(b) *Konopiski.*
[c] *Czechor.* ubi ſup. p. 526.

cun Grand de Moravie, mais seulement quelque peu de pauvres gens de cette province, qui, à ce qu'il prétend, chargez de dettes se livroient au plus offrant. Plusieurs Grands de Bohême & les députez de Prague y assisterent avec les docteurs *Peyne* & *Coranda*, arcs-boutans des Taborites. Les députez de Pilsen n'y manquerent pas non plus, comme on le peut juger de ce qu'ils obtinrent une nouvelle trève de six mois. Cependant il n'y fut rien conclu, comme il étoit déja arrivé plus d'une fois, à cause de la chaleur avec laquelle chacun soûtenoit des sentimens divers. 1427.

Ordonnance contre les Hussites en Moravie.

XXVII. Mais comme il y avoit en Moravie beaucoup de gens qui penchoient pour le Hussitisme, le Cardinal Evêque d'*Olmutz* publia un nouveau mandement, par lequel il défendoit aux prêtres & aux laïques de rien innover. On y spécifie les articles suivans. » 1. Qu'aucun prêtre ou laïque ne tienne & n'enseigne les » 45. articles de *Wiclef*, mais qu'on s'en tienne à ce que croit & » enseigne l'Eglise Romaine. 2. Qu'on ne fasse aucun changement » à l'égard des sept Sacremens, des clefs, des censures, des céré- » monies, des droits & des rites de l'Eglise. 3. Qu'on croie le Pur- » gatoire, la vénération des Reliques, le culte des Images, les In- » dulgences, & les Ordres. 4. Qu'aucun n'entreprenne de prêcher » sans l'approbation de l'Ordinaire, ou de son Vicaire approuvé » par lui, & qu'on explique la parole de Dieu selon l'interpréta- » tion des saints Peres. 5. Qu'on ne change rien dans la Messe & » dans l'administration des Sacremens. 6. Que sous peine d'ex- » communication on ne lise point les livres de *Wiclef*, de *Jean Hus* » & de *Jacobel*, qui ont été traduits en Bohêmien; mais qu'on les » brûle, ou qu'on les porte chez l'Evêque. 7. Qu'on ne chante » point les chansons défenduës, comme étant ineptes, scanda- » leuses & séditieuses, sur tout celles qui ont été faites contre le » Concile de Constance, & contre les Catholiques qui se sont op- » posez au Wicléfisme, *& à la loüange de Jean Hus & de Jerôme » de Prague* (a). J'ai rapporté ceci, parce qu'on peut juger par ces nouvelles précautions en quoi consistoient les innovations. De son côté l'Archiduc donna un Edit, par lequel il défendoit quelque changement que ce fût dans la religion jusqu'à la tenuë d'un Synode provincial qui devoit s'assembler bien-tôt. L'Edit portoit des peines contre les Prêtres *apostats*, & les autres déserteurs de la religion Catholique, & contre ceux qui chanteroient dans les places, dans les tavernes, & dans les maisons particulieres les chansons défenduës.

(a) Czechor. p. 526. 527.

1427.

Siége & prise de Colin.

XXVIII. Procope Rase, après avoir fait quelque séjour à Prague pour y pacifier toutes choses, autant qu'il put, alla rejoindre les Taborites avec quelques troupes de Prague pour assiéger la ville de *Colin*, où il y avoit une garnison Imperiale commandée par *de Visch de Borzek.* La place fut assiégée par trois endroits, d'où les machines de guerre faisoient un fracas épouventable; mais les assiégez se défendoient avec tant de vigueur, que le succès du siége fut long-temps incertain. Cependant ils firent une sortie avec tant de fureur & d'impétuosité, qu'ils mirent en fuite les assiégeans, & rentrerent dans la ville avec un grand butin. Ces derniers allarmez de cet exploit, manderent aussi-tôt à tous les conféderez de se rendre incessamment devant *Colin*, sous peine de la ruine de leur fortune. On vit bien-tôt arriver dans le camp une grosse armée de troupes aguerries & toutes fraîches; mais comme les vivres manquoient pour tant de monde, on faisoit des détachemens pour aller piller jusques à dix lieuës à la ronde. Ce pillage ne s'exerçoit pas sans escarmouches avec les paysans; ce qui sur tout arriva dans un village où ils tuerent plusieurs soldats, & mirent le feu dans un endroit où d'autres s'étoient retirez. Quand on en eut avis dans le camp, on détacha une centaine d'hommes qui brûlérent le village, & emmenerent prisonniers ceux qui échapérent du massacre & de l'incendie. Cependant les Orphelins qui faisoient partie du siége, ayant, à la faveur de la glace, passé l'Elbe, & brûlé les dehors de l'endroit de la ville où ils étoient postez, se mirent en devoir d'escalader la muraille; mais les assiégez ayant fait une sortie, les firent reculer avec une perte considérable. Les Taborites, bien loin de les soutenir, faisoient des railleries de leur témérité, leur demandant *s'ils avoient eu une bonne Saint Martin* (1). Quelques jours après la place fut attaquée de nouveau par les trois corps des assiégeans. Cette nouvelle attaque dura presque un jour entier sans rien gagner. Plusieurs au contraire y périrent, ou tuez ou noyez dans l'Elbe dont les glaces s'étoient rompuës; de sorte qu'il fallut se retirer. Ce fut un grand sujet de triomphe pour les assiégez. L'un d'entre eux ayant enlevé le drapeau d'un des Chefs (a) de l'attaque blessé à mort, l'attacha à la muraille pour insulter les assiégeans. *Procope* fut blessé dans cette occasion d'une balle de plomb. On emmena à Cuttembourg & à Prague une trentaine de chariots chargez de blessez. Il n'y avoit plus d'autre parti à prendre que d'abandonner

(a) Le Seigneur de *Katzki.*

(1) Ceci se passa le 17. de Novembre. *Theob.* p. 129.

l'entreprise, ou d'affamer la ville : ce dernier parti réussit en lui coupant les vivres. La place manquoit de tout, & la dissension s'étoit mise entre les habitans; de sorte que le Gouverneur (a) obligé de se rendre, les trois partis assiégeans entrerent dans la place, sans régler pour lors auquel des trois elle tomberoit en partage. Elle fut cédée dans la suite aux Orphelins qui y mirent garnison. Ils convinrent tous de s'assembler au commencement de l'année à Bérone, pour terminer amiablement les differends de religion.

1427.

(a) *Diwisch.*

Négociations des Bohémiens avec le Pape.

XXIX. L'un des continuateurs de *Baronius* place à cette année quelque négociation de paix entre le Pape & les Bohêmiens par l'entremise de *Coribut.* Quoique je n'en trouve rien dans les Historiens de Bohême, je ne laisserai pas de la rapporter ici, ne voulant pas supposer que cet Annaliste l'ait inventée. Les Bohêmiens, dit l'Annaliste, épuisez par tant de guerres, aussi fatiguez de leurs victoires que les vaincus de leurs défaites, firent mine de vouloir se réconcilier avec l'Eglise, & employerent *Coribut* à cette négociation. Le Pape en bon pere ne rejetta pas la proposition, pourvu que de leur côté les Bohêmiens, comme des enfans fidéles à l'Eglise, se soumissent à son autorité. L'affaire fut mise entre les mains du Roi de Pologne & du Duc de Lithuanie. Cependant l'Empereur à qui cette négociation donnoit de l'ombrage, comme pouvant être au préjudice de son droit à la Couronne de Bohême, fit des reproches au Pape de l'avoir entreprise à son insçû. Le Pape s'en excusa par une lettre du onziéme de Septembre (1). Il y avoit dans la lettre des reproches sur d'autres sujets, qui ne sont pas exprimez dans le fragment de la réponse du Pape qu'a donné *Raynaldus.* 1.» Le Pape représentoit donc à l'Empereur, qu'ayant fait tous les efforts imaginables, tant par ses Nonces & par ses Légats, que par sa croisade, pour convertir ou réduire les Bohêmiens, tout cela n'avoit abouti qu'à la confusion de la foi Catholique, des Princes Allemands, & au triomphe de l'hérésie. 2. Qu'il n'avoit pû s'empêcher d'écouter les propositions qui lui avoient été faites de la part des Bohêmiens pour les réconcilier avec l'Eglise par le moyen de *Coribut*, qui bien que suspect, méritoit pourtant d'être entendu, parce qu'il étoit mieux informé que personne des intentions des Bohêmiens. 3. Que les Bohêmiens dans cette négociation vouloient traiter immédiatement avec le Pape, sans l'intermission du Roi des Ro-

(1) On l'a placée ici n'ayant pû l'enchasser commodément ailleurs.

1427. » mains. 4. Qu'on ne les avoit admis à traiter, qu'à condition qu'ils » ne se presenteroient pas pour disputer, soutenir leurs droits, contester ceux de l'Eglise ; mais pour se soumettre. 5. Que l'Empereur ne devoit pas trouver mauvais qu'il n'eût pas été requis pour » cette négociation, & qu'on se fût adressé au Roi de Pologne & » au Duc de Lithuanie ; parce qu'on avoit eu des avis certains que » l'esprit des Bohêmiens étoit tellement aliéné de lui, qu'il n'y » avoit nul lieu d'espérer aucun accommodement s'il y intervenoit. 6. Qu'il croyoit d'autant moins qu'il trouveroit mauvais » qu'on eût pris d'autres médiateurs, qu'il avoit déclaré lui-même » que pourvu que les Bohêmiens revinssent au giron de l'Eglise & à » son obéissance, il lui étoit indifferent par quel canal cette importante affaire s'exécutât (1).

Affaires étrangeres. Italie, Espagne, Portugal. Le Duc de Milan viole la paix.

XXX. On avoit soupçonné *Martin V.* d'entretenir la guerre en Italie pour pêcher en eau trouble ; mais voyant qu'il y perdoit plus qu'il n'y gagnoit, il envoya *Nicolas Albergati* cardinal de *Ste. Croix* pour négocier la paix entre le Duc de Milan, les Vénitiens & les Florentins. Elle se conclut en effet en 1427. Les Vénitiens recouvrérent *Bresce*, *Cremone*, *Bergame*. On rendit aux Florentins ce qu'on leur avoit enlevé. *Amedée* duc de Savoye garda ce qu'il avoit conquis (2). Cependant lorsqu'il fut question de rendre les places dont le Duc de *Milan* avoit promis la restitution, on en refusa l'entrée au Général *Carminiola*, que les Vénitiens avoient envoyé pour les recevoir. C'étoit une des fourberies ordinaires du Duc de Milan, qui en même temps promettoit de les rendre, & donnoit ordre de les refuser. Le Légat s'en retourna à Rome fort irrité d'avoir eté ainsi joué par le Duc. Ainsi la guerre recommença tout de nouveau (a).

(a) *Pogg.* Hist. Florent. Lib. V. p. 239. 240.

Demélé du Pape avec l'Archevéque de *Cantorberi.*

XXXI. Si *Martin V.* témoignoit un grand zèle pour l'extinction du Hussitisme, il n'en avoit pas moins pour le maintien de ses droits par tout où on leur donnoit quelque atteinte. On avoit accusé à Rome *Henri Chichley* archevêque de *Cantorberi*, de s'être opposé à l'abolition d'un acte du Parlement (3), contraire aux prétentions de la Cour de Rome, & d'avoir taxé le Pape de ne solliciter cette abolition que par avarice. *Chichley*

(1] *Raynald.* 1427. n. 10. 11. Le même Annaliste rapporte que *Sigismond*, bien loin de se payer de ces raisons, aima mieux rechercher l'amitié de *Ziska*, que de souffrir que *Coribut*, sous prétexte de cette réconciliation des Bohêmiens avec le Pape, ne devint Roi de Hongrie à son préjudice. Mais l'Annaliste confond les temps. *Ziska* étoit mort.

(2) C'étoit le même qui fut élû Pape sous le nom de *Felix V.*

(3) C'est l'acte appellé *Præmunire.*

s'en défendit ; mais loin de persuader il s'attira de la part de *Martin* une lettre fort piquante que *Raynaldus* place à cette année. « 1427.
» C'est, *dit-il à ce Prélat*, par vos actions & non par des lettres » d'excuse qu'il faut justifier votre innocence à l'égard de cet Edit » exécrable contre la liberté du siége de Rome, dont nous avons » ordonné l'abolition sous peine de censure ecclésiastique. Bien » loin de cela, nous avons appris que sans respect pour nous & con- » tre la vérité, vous osiez dire que nous ne demandions cette abo- » lition que pour épuiser d'argent le royaume d'Angleterre. La » fausseté de cette accusation paroît évidemment par des offres que » nous avons faites par nos Nonces, si avantageuses, qu'aucun » de nos prédecesseurs n'en a fait de pareilles à aucune nation. » Ce n'est donc point par interêt que nous avons agi ; mais pour » maintenir des droits & des privileges *que Jesus-Christ lui-même de* » *sa propre bouche a donnez au Siége de Rome*, que les Saints Peres, » les Sacrez Conciles, & l'Eglise universelle ont reconnus, & que » nous sommes résolus de poursuivre & de maintenir. C'est à vous » au reste, c'est à vous même qui accusez les autres d'interêt, à » prendre garde que ce ne soit pour thésauriser que vous vous op- » posez aux provisions & aux ordres apostoliques (a).

(a) *Rayn.* 1427. n. 16.

XXXII. Il se passoit en même temps quelque chose d'à peu près semblable en Pologne. Après la mort d'*André Laschatis* évêque de *Posnanie*, qui avoit paru avec éclat au Concile de Constance, le Pape de son autorité & de son propre mouvement, (*motu proprio*) avoit conféré ce Bénéfice au Prevôt de *Gnesne* sa créature (1). Mais quelques prélats & quelques chanoines de *Posnanie*, à la recommandation du Roi, y avoient élû le Vice-chancelier du royaume (2). On dit même que le Roi & *Alexandre Withoud* Grand Duc de *Lithuanie* tâcherent de gagner *Martin*, pour obtenir la confirmation de cette élection (b). *Martin* cependant fut infléxible & fit même faire des reproches très-vifs à *Wladislas*, d'avoir soupçonné le Siége de Rome d'être capable de corruption. Le Vice-chancelier irrité de ce refus, n'oublia rien pour irriter le Roi contre le Pape qui vouloit conférer contre son gré, de sa pleine puissance, des Bénéfices en Pologne. *Martin* de son côté déclara le Vice-chancelier inhabile à posseder aucune charge ou dégré ecclésiastique, & en donna avis au Roi par une lettre, ou après de grands éloges sur sa conduite passée envers le

Avec la Pologne.

(b) *Rayn. ubi supr.* n. 17.

[1] *Miroslaus* d'une maison noble de Pologne nommée *Nabacz*.
(2) *Stanislaus Kzioleck de nobili domo Taurorum.* Dlug. *Rer. Polon.* Lib. XI. p. 496.

1427. Siége Apostolique, il lui reproche d'en avoir violé les droits & les privileges par le refus de confirmer son élection à l'Evêché de *Posnanie*, & par l'intrusion d'un autre Evêque. Cette affaire auroit entierement broüillé la Pologne avec le Siége de Rome, sans la mort de l'un des concurrents, qui fit place à l'autre du consentement du Pape (a).

[a] *Dlug.* ubi supr.

Avec le Portugal.

XXXIII. Jean roi de *Portugal* s'étoit aussi attiré l'indignation de *Martin*, par diverses entreprises contre les droits & les libertez de l'Eglise Romaine. Il mettoit des impôts sur le clergé, traînoit les Ecclésiastiques devant les tribunaux séculiers, enlevoit les biens d'Eglise sous divers prétextes, & défendoit sous peine de la vie de publier des Lettres Apostoliques sans sa permission. C'est ce qui obligea le Pape à en écrire à l'Archevêque de *Brague*, lui ordonnant d'assembler un Synode de sa Province pour chercher les moyens de redresser ces griefs, & pour nommer des députez en Cour de Rome. Il en écrivit en même temps à l'Archevêque de *Lisbonne*, & au Roi lui-même à qui il ordonnoit sous peine de contumace de lui envoyer une ambassade pour rendre raison de sa conduite.

Reconciliation de *Martin* avec *Alphonse*.

XXXIV. On a vû ailleurs que le Roi d'Arragon avoit refusé de recevoir le Cardinal de *Foix* que le Pape lui avoit envoyé. Après l'avoir inutilement ajourné, il étoit prêt à lancer la foudre contre lui, lorsque ce dernier, pour la détourner, envoya des ambassadeurs & promit de recevoir le Légat. Il entra en effet en Arragon, & fut reçu avec grande solemnité à Valence où étoit alors le Roi. Après quelques difficultez on convint des articles suivans. 1. Que le Roi travailleroit efficacement à ramener dans le giron de l'Eglise, & à l'obéïssance de *Martin*, l'antipape de *Peniscola* & ses adhérents; & le Pape de son côté permettoit de les recevoir & de les traiter avec toute sorte de clémence; mais que s'ils persistoient dans le schisme, le Roi les mettroit au pouvoir du Pape. 2. Qu'on révoqueroit à son de trompe tous les Edits, Inhibitions, Constitutions, Décrets publiez contre *Martin* & ses Légats, & les libertez de l'Eglise. 3. Que le Roi promettoit aux collecteurs du *St. Siége*, de percevoir en toute liberté les fruits, biens, droits de la Chambre apostolique. 4. Que l'Eglise Romaine, & généralement toutes les personnes ecclésiastiques du Royaume & de ses autres domaines, jouiroient paisiblement de leurs privileges, libertez, franchises, immunitez & autres droits. 5. Qu'on rétabliroit sans délai tous les Prélats & autres Ecclésiastiques dé-

pouillez dans leurs dignitez, bénéfices & autres biens. 6. Que le royaume de Naples ne seroit plus molesté ; que le Pape traiteroit avec la Reine de l'indemnisation du Roi d'Arragon, & qu'il nommeroit des commissaires impartiaux & non suspects, pour examiner les prétentions que ce Monarque pouvoit avoir sur le royaume de Naples (a). Je trouve dans *Bzovius* ces articles accompagnez du *Placet*, c'est-à-dire, *accordé*, à la réserve du premier & du dernier (b). Les demandes du Roi étoient 1. Le corps de *St. Louis* (1). 2. La remise des arrérages dûs à la Chambre apostolique, à condition que tous les cinq ans le Roi donneroit au Pape en redevance un manteau d'or. 3. Cent cinquante mille florins d'Arragon, en dédomagement des dépenses que le Roi avoit faites pour l'extinction du schisme. 4. Un certain secours pour défendre la Sicile contre les incursions des infidéles. 5. Que le Roi donneroit les provisions pour les vacances des Prélatures, & des Eglises cathédrales des Abbayes. 6. Que le Roi nommeroit six personnes dont deux seroient promuës au Cardinalat, de concert avec le Légat. 7. Une amnistie générale de tout ce qui avoit pû être fait contre le Siége de Rome pendant le schisme. 8. Que le Cardinal Légat iroit à Rome faire ces propositions réciproques au Pape, & reviendroit en Arragon pour conclure le traité. Il ne le sera qu'en 1429.

1427.

(a) *Rayn.* ubi sup. *n.* 22.

(b) *Bzov.* an. 1427. n. XXI.

France & Angleterre.

XXXV. Les Anglois étoient toujours en France. Ils y faisoient des conquêtes, & on leur y en enlevoit. Ils prirent *Bourges* & on leur reprit *Montargis*. Ce fut par la valeur du bâtard d'*Orleans*, fils de *Louis* Duc d'Orleans, assassiné par ordre du Duc de *Bourgogne*. On l'appella depuis le Comte de *Dunois*. Le *P. Daniel* fait un portrait fort avantageux de ce jeune Seigneur, qui mérita le titre glorieux de *Réformateur de l'Etat* (c). On le verra bien-tôt se signaler au siége d'Orleans. Les Anglois firent cette année une irruption en Bretagne, & obligérent le Duc *Jean V.* à abandonner *Charles VII.* & à reconnoître *Henri VI.* pour Roi de France (d).

(c) *Daniel*, Hist. de Fr. T. IV. p. 23.

(d) *Lobineau*, Hist. de Bretagne. Liv. XVI. p. 572.

Allemagne & païs du Nord. Guerre entre l'archevêque de *Mayence*, & le Landgrave de *Hesse*.

XXXVI. L'Allemagne étoit déchirée par des guerres intestines, quoi qu'on s'y préparât à la guerre des Hussites. *Conrad III.* archevêque de *Mayence*, assisté de *Theodoric* archevêque de *Cologne*, & de *Jean de Brun* évêque de *Wirtzbourg*, Prélat

(1) Je ne sçai quel *Saint Loüis* c'est. J'en trouve trois de ce nom dans le Martyrologe Romain, *Loüis IX.* Roi de France, *Loüis* Evêque de *Toulouse*, & *Loüis* Evêque de *Cordoüe*. C'est apparemment celui-ci.

1427. très-puissant, ayant déclaré la guerre à *Louis* Landgrave de *Hesse*, mit le siége devant *Fulde* avec une grosse armée. Mais il en fut repoussé honteusement avec beaucoup de perte. Depuis on fit la paix par l'entremise des Prélats qu'on vient de nommer, de *Frederic de Brandebourg*, & de *Guillaume* duc de *Brunswich*, & *Lunebourg*. Ceci se passa en 1427.

Guerre entre le Roi de Dannemark, & les Ducs de *Slesvvich*, & les villes Anséatiques.

XXXVII. Cette même année les villes Anséatiques de *Lubec*, de *Hambourg*, de *Wismar* & de *Stralsunde*, s'étoient liguées avec les Ducs de *Sleswich* pour reprendre le Duché de *Sleswich*, que l'Empereur avoit adjugé en 1424. à *Eric* roi de *Dannemarck*. L'Empereur en écrivit fortement à ces villes; il leur représentoit que le Pape avoit envoyé à *Nuremberg* le cardinal des *Ursins* pour disposer l'Allemagne à une expédition contre *les rebelles & hérétiques de Bohême*. Qu'on avoit nommé à ce Cardinal les Rois & les Républiques qui pouvoient entrer dans cette ligue, & entre autres le Roi *Eric* son très-cher frere, & l'Ordre Teutonique; que dans cette vûë, il avoit envoyé à ce Monarque un de ses chambellans (a), mais qu'il avoit été mal reçû par elles sur sa route (1). Qu'il n'ignoroit pas que contre tout droit & équité, & même contre la Sentence donnée par lui & par l'Empire, elles s'étoient jointes avec les Ducs de *Holstein* contre le Roi de Dannemarck, au grand préjudice de ce Royaume, & à l'avancement de l'*hérésie*; qu'ainsi il leur ordonnoit, comme à des Vassaux de l'Empire, de mettre bas les armes sous peine d'être châtiez comme des rebelles. En même temps l'Empereur donna avis de ces diligences à *Eric*, & envoya un de ses Conseillers (b) aux villes liguées, pour négocier la paix. Ce Conseiller à son arrivée à *Lubec* exposa publiquement les ordres de l'Empereur, & représenta combien cette guerre lui étoit désagréable, tant pour l'interêt qu'il prenoit au Roi de Dannemarck son frere & son allié, que par rapport à la guerre qu'on se préparoit à faire aux Hussites. On verra la suite de cette affaire.

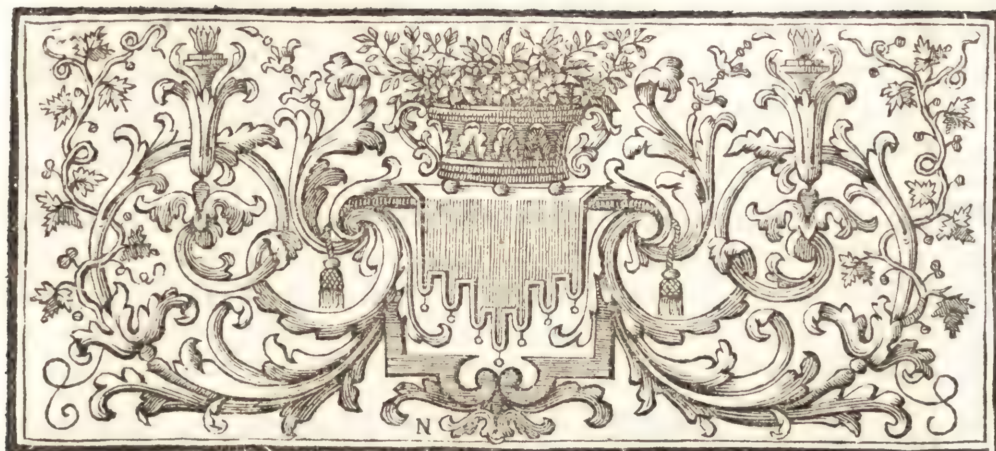
(a) *Michel Honninger.*

(b) *Nicolas Stoch.*

(1) On accusoit ceux de Lubec de l'avoir fait prisonnier, de quoi on les verra se justifier dans la suite.



HISTOIRE



HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.



LIVRE XIV.

I. AU commencement de 1428. on tint à *Beraune* (1) l'assemblée dont on étoit convenu, pour pacifier les démêlez de Religion. Les trois partis, sçavoir les Taborites, les Orphelins & ceux de Prague s'y trouvérent; *Procope Rase* s'y rendit aussi. Tout se passa en contestations. *Procope* & ses Taborites prétendoient qu'on pouvoit dire la Messe & célébrer le Service divin sans habits sacerdotaux; qu'il ne falloit point faire l'élevation de l'Hostie, ni adorer le pain de

1428. Conférence de Religion à Beraune.

(1) Ville Royale de Bohéme sur la Mise dans le district de Podwerther.

1428. l'Euchariſtie: ils rejettoient les ſept Sacremens, ils ne s'accordoient point avec ceux de Prague ſur le Libre arbitre, ſur la Juſtification & ſur la Prédeſtination (1): de ſorte qu'on ſe ſépara ſans rien conclure. Les Taborites ſe retirérent bruſquement pour s'en aller à Prague où on refuſa de les recevoir. De quoi *Procope* irrité ſe retira à *Randnitz* où *Jean Smirckzic*, Taborite évadé des priſons de Prague, l'alla trouver. Dans la derniére ſédition de cette capitale, il avoit été arrêté par ordre du Sénat comme un des auteurs du ſoulevement. Ayant corrompu ſes gardes, il fut reconnu comme il vouloit ſe ſauver, & reſſerré plus étroitement. Cette fois il fut plus heureux; ſon arrivée cauſa une ſurpriſe fort agréable aux Taborites. *Smirckzic* pour ſe vanger de ceux de Prague leur écrivit une lettre ſi mordante, qu'ils prirent la réſolution d'aller aſſiéger *Randnitz*; mais elle ne s'éxecuta pas. Les Orphelins cependant & ceux de Prague rentrérent dans la ville.

Courſe des Taborites en Siléſie.

II. Environ ce temps-là les Orphelins de Cuttemberg s'aſſemblérent pour déliberer de quel côté ils tourneroient leurs armes. La réſolution fut d'aſſiéger *Liechtemberg*, place forte, dont le gouverneur *Jean Mieſtecz*, les incommodoit par des irruptions fréquentes. Ce gouverneur, pour gagner du temps, leur envoya demander une tréve de quinze jours ſous prétexte de traiter de la paix; mais apprenant depuis que ce n'étoit qu'une ruſe pour ſe mettre plus en état de ſe défendre, ils remirent le ſiége à un autre temps & allérent faire une courſe en Siléſie, ayant à leur tête *Velikon Cudeling* qui ſe caſſa une jambe, étant tombé de cheval. Cet accident fut regardé comme un ſi mauvais préſage par une partie des Orphelins, qu'ils vouloient s'en retourner; mais les autres n'y pouvant conſentir, il fallut continuer la marche ſous la conduite d'un autre Chef (a). Ce ne fut que maſſacres & qu'incendies de toutes parts. Ils jettérent leur premier feu ſur le Duché de *Munſterberg*. De là ils allérent fondre ſur *Suidnitz*, *Javar*, *Liegnitz*, portant la terreur par tout juſques à *Breſlau*. Il y eut dans cette expédition plus de douze villes brûlées, quantité de monaſtéres détruits; & on ne manqua pas à l'ordinaire, de faire des moines pluſieurs ſacrifices à Vulcain. Paſſant enſuite dans le duché de *Grokko*, ils prirent en chemin *Patzko*, & ſe rendirent à *Niſſa* dans le deſſein de l'aſſiéger.

(a) *Blaiſe Kninp.*

Siége & combat à Niſſa.

III. Cette ville ſur la riviere de *Neiſſ*, étoit la réſidence de

(1) *Theob.* ubi ſup. p. 129. On n'a point vû juſqu'ici quels étoient les ſentimens des uns & des autres, ſur ces trois derniers articles.

l'Evêque de *Breslau*. Comme la noblesse voisine y avoit retiré ses effets, il y avoit espérance d'un riche butin. Le siége formé, les habitans firent quelques sorties avec assez de succès; mais *Procope* étant arrivé avec ses Taborites au secours des Orphelins, les assiégez se retirérent en confusion & furent poursuivis jusques aux portes de la ville dont on brûla les fauxbourgs, pour l'attaquer dans les formes: mais la division s'étant mise parmi les assiégeants à l'occasion du partage du butin qu'ils avoient déja fait, il fallut lever le siége après avoir perdu beaucoup de monde. Les Taborites tirérent du côté de Brieg, & y continuerent leurs massacres, leurs incendies & leurs brigandages avec tant de fureur, que tout ce beau païs n'étoit plus qu'un spectacle d'horreur (a). Les Orphelins passérent de là en Moravie, ou après avoir fait les mêmes dégats, ils assiégerent *Bruna* où ils trouvérent tant d'exercice qu'il fallut appeller les Taborites à leur secours. Comme c'étoit une place fort importante, l'Archiduc & le Cardinal Evêque firent toutes les diligences possibles pour la secourir promptement. Celui-ci assembla tous ses clients à *Wiskow*, pour leur faire prendre les armes, & l'Archiduc envoya des ordres à tous les gouverneurs & commandants d'Autriche & de Moravie d'accourir promptement avec le plus de monde qu'ils pourroient. Cependant les assiégez firent une sortie qui leur réüssit si bien, que les assiégeants craignant de ne pas venir à bout de leur entreprise de vive force, eurent recours à l'artifice. *Welikon* leur chef, qui avoit des intelligences dans la ville, fit sçavoir l'état où ils étoient à ses correspondants; mais la mine fut d'abord éventée. On intercepta les lettres, & les traîtres furent exécutez. Les assiégeants qui ignoroient ce qui se passoit dans la ville, furent fort surpris de trouver tant de résistance dans l'endroit qu'on leur avoit marqué pour surprendre la place. Il fallut se retirer avec honte & non sans perdre beaucoup de monde. Pendant ce temps-là *Procope* le Grand arriva avec les Taborites; le courage des Orphelins relevé par ce renfort, on reprit le siége avec une nouvelle vigueur. D'autre côté les troupes du Cardinal & celles d'Autriche s'avançoient à grands pas. C'étoit un corps d'environ huit mille hommes de bonnes troupes auxquelles se joignirent douze cens chevaux envoyez de Hongrie par l'Empereur. Les chefs des Taborites & des Orphelins, pour être mieux en état de défense, éloignérent leur camp à quelque distance de la ville, bien retranchez avec leurs chariots. On en vint aux mains; le combat fut rude & opiniâtre, & pendant

1428.

[a] *Theob.* ubi sup. p. 130. *Czechor.* p. 536. *Balbin.* p. 473.

1428. long-temps fort douteux. Mais comme il venoit toujours du renfort aux Impériaux par les soins du Cardinal, les Bohêmiens commençoient à lâcher le pied, lorsque *Welikon* vint les soûtenir avec un nouveau corps de troupes. Le combat recommença dès le matin; on se battit jusqu'au soir avec un avantage à peu près égal. Les assiégez cependant firent une sortie qui fit presque perdre courage aux Bohêmiens. Enfin la nuit ayant séparé les combattants, les Taborites se retirérent dans leurs retranchemens, & les Moraves s'approchérent de la ville. Il demeura environ trois mille hommes de part & d'autre dans ce combat. Quoique la perte fût à peu près égale, l'avantage fut pourtant du côté des Moraves. Les Taborites furent repoussez dans leurs retranchemens d'où ils ne sortirent plus que pour se retirer tout-à-fait, & même fort clandestinement. Le lendemain les chefs des armées Impériale & Morave tinrent un Conseil de guerre avec le Cardinal Evêque, sur ce qu'il y avoit à faire. Quelques-uns étoient d'avis de forcer les Taborites déja fort affoiblis. Les autres contents d'avoir délivré la ville ne trouvoient pas de sureté à hazarder un nouveauu combat contre des désesperez. Ce dernier avis l'emporta. Les Orphelins prirent le chemin de la Bohême, & les Taborites de l'Autriche. Après leur retraite les chefs Moraves reprirent les places du voisinage, dont les Hussites s'étoient emparez (a).

(a) *Theob.* cap. LXV. p. 131. *Czechor.* p. 532. 534.

Procope revient à Tabor & prend Bechin.

IV. Procope cependant avec ses Taborites, après avoir tout desolé en Autriche jusques à Cornenbourg & Vienne, se retira à Tabor, craignant d'être enveloppé par les Autrichiens & les Hongrois, qui s'avançoient contre lui. Il y trouva toutes choses en fort mauvais état. La garnison de Bechin avoit pris & brûlé *Radischtie* forteresse des Taborites, & rasé un autre fort qu'ils avoient fait bâtir près de là. On prétend que Tabor même auroit été pris si les ennemis avoient fait diligence. Autre accident qui mortifia extrêmement *Procope*, c'est que *Jaroslas* son intime ami, frere unique de *Ziska*, ayant voulu assiéger *Béchin*, avoit été tué devant cette place. *Procope* pour mettre fin à ces hostilitez résolut d'assiéger Bechin (b). Après un siége de quatre mois la place se rendit, & *Procope* y mit garnison.

(b) Capitale du district de ce nom.

Les Orphelins recommencent le siége de *Lichtemberg*.

V. Les Orphelins de leur côté recommencérent le siége de *Lichtemberg*, qui avoit été interrompu par la ruse du commandant. Mais comme ils manquoient de vivres, ils allérent comme l'autre fois, en chercher en Silésie. Le commandant ne manqua pas de profiter de leur absence. Il fit une sortie, tua beaucoup de gens

que les aſſiégeants avoient laiſſez pour garder les retranchemens ; ils furent brûlez, & il ſe retira ſans nulle perte dans la place avec quantité de priſonniers. A cette nouvelle les Orphelins envoyérent du ſecours à leurs gens pour les ſoûtenir contre les ſorties des aſſiégez. Ils ſe diſpoſoient à ſortir de la Siléſie, lors qu'attaquez à l'improviſte par les Siléſiens, ils perdirent une grande partie de leur monde, & furent obligez de laiſſer leur butin. Mais cet avantage ne fut pas capable de conſoler les Siléſiens de la perte qu'ils firent dans cette occaſion, du Baron de *Biberſtein* leur Général. Le ſiege de Lichtemberg dura toute l'année, & la place ne fut emportée par les Orphelins que vers le mois de Décembre. 1428.

Nouvelle irruption des Orphelins en Siléſie.

VI. Cependant les Orphelins voulant ſe dédommager de la perte qu'ils avoient faite en Siléſie, y firent une nouvelle irruption, aſſiſtez des Taborites & des troupes du diſtrict de *Graditz*. Paſſant par le diſtrict de *Glatz*, qui confine à cette Province, ils y mirent tout à feu & à ſang. *Jean* Prince de *Munſterberg* (1), le dernier de la branche de *Sambicz*, de la maiſon des *Piaſtes*, qui a donné des Rois à la Pologne, & pluſieurs autres Seigneurs, étant allez à leur rencontre furent tuez dans un combat des plus ſanglants. La victoire fut long-temps douteuſe, & l'avantage à peu-près égal ; mais le grand *Procope* étant ſurvenu, les Siléſiens prirent la fuite laiſſant aux Bohêmiens leurs chariots & tout leur bagage. Ces derniers n'ayant pû venir à bout de la ville de *Glatz* défendue par la valeur & la fermeté du Prieur des Chanoines de *St. Auguſtin*, continuérent leur route en Siléſie. Brigandages, maſſacres, incendies par tout. Il eſt même inutile de le dire, parce que c'étoit leur conſtante coutume de ſignaler leur paſſage par ces fureurs. Ils furent pourtant bien battus près de *Suidtniz*, par un corps de cavalerie Siléſienne qui un beau matin les alla ſurprendre endormis. Comme il fallut ſe défendre l'épée à la main tout nuds, ils perdirent beaucoup de monde ; mais le reſte de leurs gens réveillez à leurs clameurs accourut à leur ſecours & les ſauva d'une perte totale. Ils s'en retournérent en Bohême, parce que l'hyver ne permettoit plus de tenir la campagne (a).

(a) *Czechor.* p. 536.

Ambaſſade de Sigiſmond aux Bohémiens.

VII. Balbin place à cette année une ambaſſade que *Sigiſmond*

(1) Il y a eu des Princes de cette illuſtre maiſon dans d'autres branches juſqu'à l'an 1675. que mourut *George Guillaume* Duc de *Lignitz* & de *Brieg*, le dernier de ſa race, *Czechor.* p. 536. Au reſte voyez la Table genéalogique de la maiſon des *Piaſtes*, dans le *Regnum Vannianum* de M. le Chevalier *Frederic Guillaume Sommen*, Conſeiller du Duc de *Wirtemberg Oels*, & Senateur de *Breſlau*, & l'éloge de *Piaſte* lui-même dans le beau Poëme Epique de cet illuſtre Auteur, intitulé *la Siléſie avant Piaſte*.

1428. envoya à ceux de Prague, aux Taborites & aux Orphelins. Ils furent ouis à Cuttemberg. Les ambassadeurs ayant exposé les droits de l'Empereur au royaume de Bohême, & fait de sa part des offres avantageuses, ils eurent pour toute réponse, que *Sigismond* par tant d'effusion de sang, par les supplices de *Jean Hus* & de *Jerôme de Prague*, au déshonneur de la nation, & par les croisades, avoit perdu tout son droit au Royaume, puis qu'on voyoit par toute sa conduite qu'il en avoit juré la perte. *Procope* qui étoit alors à Bechin, voulant profiter des dispositions de *Sigismond*, fit prier ses ambassadeurs de lui rendre une visite à Tabor. Comme il se souvenoit des offres que l'Empereur avoit faites à *Ziska* avant sa mort, il croyoit pouvoir se tirer de cette guerre avec honneur, s'il obtenoit les mêmes conditions. Les ambassadeurs allérent l'y trouver. Il leur fit des propositions qui apparemment furent écoutées, puis qu'ils lui donnérent un sauf-conduit pour aller lui-même avec peu de gens en Autriche, s'aboucher avec *Sigismond. Il y avoit*, dit Balbin, *la plus belle espérance d'avoir la paix*, si l'Empereur eût volu s'élargir; mais non seulement il refusa d'accorder à *Procope* les conditions proposées, il ne fit même aucune autre offre. *Procope* le voyant inflexible s'en retourna en Bohême, sans lui promettre aucun secours, *content de lui avoir offert la paix. Ainsi l'Empereur, bien loin de tirer aucun fruit de cette entrevûë y perdit beaucoup, parce que* Procope *s'en retourna irrité de ses refus, & ne pensant plus qu'à la vengeance* (a).

(a) *Balbin.* Epit. 1474.

Affaires étrangéres. Italie & Espagne.

VIII. Martin V. travailla cette année avec assez de succès à pacifier l'Italie par le ministere de *Nicolas Albergati* son légat. Ce Prélat trouva tout disposé à la paix. *Philipe Marie* duc de *Milan* alors en guerre avec les Vénitiens manquoit de secours pour la soutenir, & il avoit perdu plusieurs de ses Généraux. Les Vénitiens eux-mêmes entre la crainte & l'espérance préféroient la paix à une guerre dont le succès étoit douteux. Les Florentins qui n'avoient pris les armes que pour le profit des autres ne demandoient pas mieux que de les voir d'accord. La paix fut concluë à Ferrare. On en peut voir les conditions dans l'histoire Florentine de *Pogge* (b). Mais les Florentins bien loin de pouvoir jouir de cette paix se trouverent engagez dans une nouvelle guerre avec ceux de Luques. Elle dura jusqu'à la mort de *Martin V.* D'autres côté les Bolonois toujours amoureux de leur liberté s'étoient de nouveau révoltez contre le siége de Rome. Ils chasserent de leur ville le légat *Louis Allemand*, & réduisirent *Albergati*

(a) *Pogg.* Hist. Florent. p. 255. *Poggiana* p. 98.

leur évêque à s'enfuir. C'est ce qui obligea *Martin* à envoyer contre eux une armée, & à les mettre à l'interdit. 1428.

IX. On vit aussi cette année la réconciliation rétablie entre le Pape & le Roi d'*Arragon*. C'est ce qui paroît par une lettre que *Martin* écrivit à ce monarque pour l'en remercier & l'en féliciter tout ensemble. Ce traité avoit été conclu dès l'année précédente; mais la perte qui avoit désolé Rome celle-ci, en avoit retardé l'exécution, parce que le Pape & les Cardinaux avoient été dispersez, & il ne sera même amené que l'année suivante à une entiere exécution. La Castille & l'Arragon étoient toujours broüillez à l'occasion d'*Alvare de Lune*. Ce Seigneur *Espagnol* étoit d'une naissance douteuse selon les uns; mais selon les autres du sang d'Arragon, & neveu de *Benoit XIII.* dont il avoit été fort appuyé pendant le crédit de cet Antipape. *Alvare* s'étoit si fort emparé de l'esprit du jeune Roi de Castille, Prince foible, & incapable d'agir par lui-même, qu'ils étoient inséparables. Le Roi ne faisoit rien que par son conseil. C'étoit à l'instigation de ce favori qu'il avoit éloigné les meilleures têtes, & même fait mettre en prison les Princes d'Arragon. *On voyoit avec douleur*, dit l'historien d'Espagne (a), que sa faveur n'avoit point de bornes, qu'il disposoit de tout à son gré, & qu'il regnoit seul effectivement sous le nom du Roi. Sa haute fortune blessoit d'autant plus les yeux de tout le monde, que c'étoit un homme obscur & inconnu avant la faveur du Prince, qui le rendit tout à coup féroce & intraitable. Le Roi dès son enfance s'étoit accoutumé à lui, & le voyoit avec tant de plaisir & de familiarité, que ce courtisan sûr de sa faveur commença dès-lors à mépriser tout le monde, fier du haut crédit où il se voyoit élevé. On dit même en ce temps-là, qu'il porta son insolence jusqu'à faire une déclaration d'amour à la Reine, ce qui fut affirmé par le témoignage des plus grands Seigneurs de la Cour. Ce fait cependant ne fut jamais bien avéré, & quelques uns crurent qu'on l'avoit inventé par jalousie, & pour le perdre. Cette conduite l'avoit fait reléguer sur ses terres l'année précedente malgré le Roi. Il revint cette année de son exil par autorité du Roi, qui ne pouvoit se passer de lui. Il parut à la Cour *comme en triomphe*, dit le même Historien, *escorté d'une foule* de partisans, plus fier, plus content & plus insolent que jamais, bien persuadé que son crédit & sa faveur n'auroient plus de bornes à l'avenir, & qu'il seroit bien-tôt en état de se vanger de tous ses ennemis, de les punir, & de les opprimer entierement

Le Roi d'Arragon se reconcilie avec le Pape.

(a) Pag. 511. du Tom. III.

1428. ſous le poids de ſa ſuprême puiſſance, qui mit bien-tôt ſous le joug tous les Grands & les Princes même de Caſtille.

France & Angleterre. Siége d'Orleans.

X. Les affaires de France étoient alors en fort mauvais état. Le Roi de Navarre s'étoit déclaré pour *Henri VI. Jean* duc de Bretagne avoit pris le même parti, y étant forcé par le duc de *Betford* qui avoit fait irruption dans ſes Etats. Les Anglois étoient maîtres d'une partie conſidérable du Royaume, comme des Provinces & des villes entre la Seine & la Loire. Ils avoient même déja pris la Charité ſur cette derniere riviere; mais comme ils ne pouvoient pouſſer plus avant leurs conquêtes ſans laiſſer derriere eux Orleans, ils formerent le ſiége de cette importante place. Après une longue & vigoureuſe réſiſtance elle étoit aux abois lorſqu'elle fut délivrée de la maniere ſurprenante qu'on verra l'année ſuivante. L'Archevêque de *Tours* s'aviſa dans ce même temps de ſignifier à l'Evêque de *St. Malo* certaines Bulles de *Martin V.* par leſquelles il impoſoit des décimes ſur tous les Eccléſiaſtiques pour la guerre contre les Huſſites de Bohême. Mais il ne paroît pas qu'on y ait eu égard à *St. Malo*, ni dans le reſte de la Province. Ce ſont les paroles du *P. Lobineau* (a).

(a) *ubi ſup.* p. 575. 576.

Allemagne & Nord. Pacification de l'Allemagne.

XI. Comme on penſoit ſérieuſement en Allemagne à envoyer une armée contre les Bohêmiens, l'Archevêque de *Mayence* s'employa à y pacifier toutes choſes. La ville Epiſcopale d'*Erford* dans la *Thuringe*, ſuffragante de cet archevêché lui donnoit de grands ombrages. Cette ville étoit devenuë puiſſante par une longue paix, & elle étoit de plus appuyée par *Henri* duc de *Brunſwich*, qui lui avoit promis du ſecours en cas de beſoin. C'eſt ce qui engagea l'Archevêque à faire une alliance offenſive & défenſive avec *Frideric* Electeur de *Saxe*, & les Ducs ſes freres, où ils promettoient de le ſecourir contre la ville d'*Erford*, ſi elle ſe révoltoit. Après avoir pourvû à ſa ſûreté, il tourna tous ſes ſoins du côté de la guerre des Huſſites, & pour cet effet il travailla à la pacification de l'Allemagne (b).

(b) *Serar.* Rer. Mogunt. T. I. p. 542. 543.

XII. On a vû l'année précédente les lettres de l'Empereur aux villes Anſéatiques. En 1428. ceux de *Lubec* s'aſſemblérent en préſence de l'Evêque de *Ratzenbourg*, ville de la baſſe Saxe à trois lieuës de *Lubec*, pour ſe juſtifier des accuſations que leur avoit intentées le Roi de Dannemarck. Il les avoit accuſez entre autres choſes de lui avoir déclaré la guerre pour favoriſer les Huſſites, & l'empêcher d'envoyer du ſecours contre eux. Ils nient nettement le fait dans cette aſſemblée, & déclarent qu'ils n'ont

pris

pris les armes que pour défendre leurs priviléges, tous les jours enfreints par *Eric.* Ils proteſtent qu'ils ont toujours été prêts à exécuter les ordres du Pape, de l'Empereur, & des Electeurs contre les Huſſites, & qu'ils n'épargneroient ni leurs biens, ni leurs vies pour l'extirpation de cette héréſie. A l'égard du Conſeiller de l'Empereur, qu'on les accuſoit d'avoir arrêté, ils diſoient qu'il avoit été pris par des pirates à leur inſçû. Ils offroient d'obeïr aux ordres de l'Empereur touchant la paix, ou une longue trêve, pourvû que le Roi de Dannemarck y voulût conſentir, ajoutant néanmoins qu'il ne recevroient point pour juge l'Empereur, à cauſe de ſon affinité avec le Roi de Dannemarck (a).

1428.

(a) *Pontan.* ubi ſupr. Lib. IX. p. *689.*

1429.

Guerre, & paix entre les Villes de Prague.

XIII. Pendant ce temps-là les deux villes de Prague exerçoient entre elles de mortelles inimitiez. Les chefs des *Taborites* & des *Orphelins*, qui en ſentoient la conſéquence, leur envoyérent deux de leurs officiers pour tâcher de les reconcilier. Cette négociation fut inutile. Les deux villes conjurées l'une contre l'autre s'étant choiſi des chefs en vinrent aux mains le 30. de Janvier. On ſe battit tout ce jour avec beaucoup d'impétuoſité; mais les chefs des deux armées étant convenus d'une trêve de quelques jours, on commença à parler de paix. Cette trêve fut prolongée juſqu'au 25. de Juillet, pendant laquelle la paix fut faite. Ce fut alors que les Ordres du Royaume s'aſſemblerent à Prague pour déliberer de la paix générale. *Procope* y propoſa de recevoir *Sigiſmond* pour Roi, pourvû qu'il voulût avec ſes Hongrois recevoir & ſuivre l'Ecriture Sainte, communier ſous les deux eſpéces, & leur accorder toutes les graces qu'ils lui demanderoient (1). Les choſes amenées à ces termes, *Procope Raſe* envoya quelques Seigneurs, entre leſquels étoit *Ménard de Maiſon Neuve*, pour faire ces propoſitions à *Sigiſmond* qui étoit alors en Moravie.

Diéte à Presbourg.

XIV. On convint d'aſſembler une diette à *Presbourg*, pendant laquelle on feroit une trêve générale depuis le mois de Mars juſqu'au mois de Juin. La diette commença à Pâques. Outre l'archiduc *Albert* & les ducs de *Siléſie*, l'Empereur avoit de ſon côté pluſieurs Seigneurs catholiques, dont la plûpart ſon nommez par *Czechorod* (b). Les Bohêmiens avoient pour eux pluſieurs Grands de Bohême, nommez auſſi par le même hiſtorien, & les députez des citoyens de la vieille ville de Prague. *Procope* le Grand étoit à la tête de la commiſſion. Quatre Seigneurs de Bohême furent nommez arbitres & médiateurs entre les deux partis. On déli-

[b] p. 537.

(1) *Ipſis in omnibus gratificaretur.* Theob. p. 135.

1429. béra pendant 8. jours sans rien conclure, entre l'espérance d'avoir la paix, & la crainte qu'elle ne manquât. Enfin on envoya des députez à Prague pour faire rapport de l'état où étoit la négociation. On ne dit point en quoi consistoit leur relation. Il paroît seulement que les Etats s'étant assemblez, le plus grand nombre se trouva d'accord de recevoir *Sigismond* sous de certaines conditions. On avoit même déja nommé des députez de chaque ordre pour aller en Hongrie en donner avis à *Sigismond*. Mais les Orphelins s'opposérent ouvertement à cette résolution, s'emportant contre *Sigismond* & contre ses partisans avec une égale fureur, & soutenant toujours leur these, *qu'un peuple libre n'avoit point besoin de Roi*. On soupçonna fort quelques-uns des chefs des Taborites d'avoir animé les Orphelins à cette sédition, parce que les uns & les autres trouvoient mieux leur compte à la guerre qu'à la paix, & qu'ils craignoient que *Sigismond* n'en prît occasion de se vanger tôt ou tard de leurs insultes & de leurs violences. On vit ainsi recommencer les hostilitez réciproques entre la vieille & la nouvelle ville, aussi bien que par toute la campagne (a).

(a) *Czechor.* p. 537. *Theob.* p. 135. *Balb.* Epit. p. 474.

Paix à Prague.

XV. La négociation rompuë, les Taborites & les Orphelins résolurent de faire irruption dans la *Misnie* (1), pendant que les Orébites alloient fourager le district de Glatz & la Silésie ; mais auparavant *Procope Rase* jugeant à propos de pacifier les villes de Prague, leur donna jour pour s'assembler dans l'Eglise de *Saint Ambroise*. Le traité fut conclu. On ne dit pas à quelles conditions. Il paroît seulement que l'on convint d'une certaine somme pour le dédit (2). Ce traité conclu, PROCOPE adressa aux Bohêmiens ce petit discours qui, à la matiere près, ne ressemble pas trop mal à un Sermon : *Vous vous souvenez sans doute fort bien*, mes trèschers freres, *des démêlez que nous avons avec ceux de Misnie. Ils en veulent aux principales villes de ce Royaume, & il n'a pas tenu à eux que nous ne perissions tous par leurs hostilitez ; mais notre valeur a fait que la fleur de la Misnie a trouvé son tombeau en Bohême. Ils ont un Prince jeune & sans expérience dans la guerre. La terreur des vos armes a rempli toute la Province. C'est-là le temps d'agir avec une espérance certaine de remporter de grands avantages* (b).

(b) Theob. p. 136.

Courses des Hussites en Silésie, Saxe, & Brandebourg.

XVI. A ces mots on vit une commune ardeur au combat. Après avoir passé l'Elbe, *Procope* à la tête de son armée s'avança vers la

(1) Province de la haute Saxe.

(2) *Eique 4000. sexagenarum drachmarum Bohemicarum, multa sponsione caveri*, Theob. p. 136.

Silésie par le district de *Littomeritz*, pillant & brûlant tout sur son passage. Après avoir ravagé le territoire de *Dippolswaldt*, il voulut entreprendre le siége de *Birna* de l'autre côté de l'Elbe ; mais cette ville se défendit si bien, qu'il fallut lever le siége. De là côtoyant cette riviere, il s'empara de la vieille ville de *Dresden*, & il brûla le monastere des Hermites de *Saint Augustin*. *Frideric II.* surnommé *le Pacifique*, ayant eu avis de cette irruption courut d'abord au secours, & fit brûler la tour du pont, de peur que les Bohêmiens ne s'en emparassent. Cependant le commandant de la ville observant la négligence des Bohêmiens à faire garde, prit si bien son temps pour les surprendre la nuit, qu'il les mit en fuite & jetta les prisonniers dans l'Elbe. De là, les Bohêmiens allérent à Meissen capitale de la Misnie aussi sur l'Elbe, brûlant en chemin les pressoirs, dégâtant les vignes, & pillant les villages. Etant entrez dans la ville, ils mirent en prison l'évêque *Jean IV.* (1) qui avoit donné sa voix au supplice de *Jean Hus* à Constance, & pillerent les Eglises. Ils auroient assiegé la ville dans les formes, s'ils n'avoient craint trop de résistance de la part de la noblesse & des citoyens. Après avoir rempli de terre les puits & les fosses métalliques de *Scharffenberg*, & bouché les veines & les canaux des mines, ils voulurent tenter l'attaque de la ville de *Heyn* sur l'Elbe ; mais la trouvant trop bien défenduë ils abandonnérent l'entreprise pour courir la campagne & piller les petites villes le long de l'Elbe, comme *Strelen*, *Belgern*, & *Torgaw*, dont ils brûlérent le fauxbourg. Ils allérent ainsi portant la terreur par tout jusqu'à *Magdebourg* (2). Quoique l'archevêque de cette ville, *Gonthier de Schwartzenbourg* (3) eût de bonnes troupes, il n'osa pas les attaquer comme ils n'oserent pas aussi attaquer la ville. Ayant donc laissé Magdebourg, ils firent un pont sur l'Elbe pour passer dans la Lusace & dans la Marche de Brandebourg, où ils mirent tout en désolation. Ils attaquérent la ville de *Gouben* sur la *Sprée* dans la basse Lusace, & l'ayant prise, ils la mirent en cendres avec tous ses habitans. A quelque distance de là ils s'emparerent du monastére de *Nova cella*, & couperent les bras & les jambes aux moines. De là passant dans la haute Lusace, ils sommerent la ville de *Gorlitz* de se rendre, par des députez qu'ils y envoyérent ; ou de se racheter. Mais les habitans pour toute réponse mirent les dépu- 1429.

(1) C'est *Jean Hoffmann*, dont il est parlé dans l'Histoire du Concile de Constance.

(2) *Magdebourg* dans la basse Saxe étoit autrefois aux Ducs de Saxe. Elle fut cedée par la paix d'Osnabruck à l'Electeur de Brandebourg.

(3) Il en est parlé dans l'Histoire du Concile de Constance.

tez dans des facs & les jettérent dans la riviere de *Nißa.*

1429. Siége de Bautſchen dans la Luſace.

XVII. Les Bohêmiens ne ſe ſentant pas aſſez fort pour s'en vanger par le ſiége de la ville, parce qu'une partie de leurs gens avoient tiré du côté de *Bautſchen*, ville de la même Province ſur la *Sprée* (*Budiſſina*) ils allérent aſſiéger cette derniere place avec 40000. hommes tant de cavalerie que d'infanterie, à ce que porte le manuſcrit de ce lieu-là. Cette place fut attaquée par trois endroits, par le foſſé appellé *des Ecoliers*, par la porte *Riche* vis-à-vis de la ruë des *Chiens*, & par la montagne des *Anes* où eſt à préſent l'Egliſe de *St. Michel.* On ſe battit rudement pendant huit heures; mais les aſſiégez ayant fait mettre le feu dans le fauxbourg, les aſſiégeants furent obligez de ſe retirer pour quelque temps. Ceux-ci de leur côté, par quelque intelligence qu'ils avoient dans la ville, firent mettre le feu dans la ruë des riches dont la moitié fut devorée par les flammes. Mais le feu s'étant heureuſement éteint, on fut en état de ſe défendre contre les aſſiégeants, qui avoient recommencé le combat. La réſiſtance fut ſi vigoureuſe ſur tout près du mont aux *Anes*, que les aſſiégeants accablez de coups de traits pouvoient à peine agir. Les femmes & la populace de la ville ne furent pas d'un petit ſecours dans cette occaſion; avec de la poix fonduë, de l'eau boüillante, des torches de ſoufre & de poix, elles brûlerent les échelles & chaſſerent tout-à-fait l'ennemi de ce côté-là. D'un autre côté les aſſiégez jettoient de deſſus les murailles une ſi prodigieuſe quantité de traits, que les aſſiégeants ne pouvoient plus les ſoûtenir. Pour comble de déſaſtre, ils y perdirent un de leurs principaux chefs, qui fut tué d'un coup de javelot. Le lendemain de cette action les Bohêmiens firent offrir une compoſition par un de leurs chefs. Les aſſiégez étoient bien aiſes de conſerver leur ville, & ils craignoient d'ailleurs quelque trahiſon comme ils l'avoient éprouvé. En effet, les Hiſtoriens rapportent que le Syndic de la ville, corrompu par une ſomme d'argent, avoit voulu jetter de l'eau dans les machines de guerre, pour empêcher l'effet de la poudre; mais qu'ayant été pris ſur le fait il fut écartelé, & ſon corps expoſé à toutes les portes de la ville (1). Ils aimérent donc mieux ſe racheter que de hazarder la ville & tout le païs. Le traité fut que pour une certaine ſomme d'argent les Bohêmiens ſe retireroient ſans endommager d'avantage la Pro-

(1) *Ms. Budiſſin. Theob.* p. 136. *Balb.* p. 175. *Czechor.* p. 539. Ce manuſcrit ajoute que ce traître, afin qu'on épargnât ſa maiſon, avoit donné pour enſeigne aux ennemis des tas de briques neuves, qu'il avoit miſes à chaque fenêtre.

vince. Cependant ils ne tinrent pas parole. De *Bautſchen* ils allérent 1429.
piller & brûler le monaſtére de *Marienſter*. De là ils mirent le ſiége devant *Camenec*. L'allarme fut ſi générale dans cette ville, que les citoyens s'enfuirent à Dreſden & dans les villes voiſines, ſans pouvoir rien emporter avec eux. Après cinq jours de ſiége, les païſans s'étant aſſemblez pour ſecourir la ville chaſſérent les ennemis qui tournérent du côté de *Heyn* & de *Mullnberg*. On les verra revenir à Bautſchen l'année prochaine. J'ai tiré cette relation d'un manuſcrit de Bautſchen (1). Il y a un autre manuſcrit de cette ville, qui porte que ceux de Bautſchen, croyant avoir été délivrez miraculeuſement d'un ſi grand peril le jour de la *St. Michel*, firent bâtir l'Egliſe de *St. Michel*, & ordonnérent de rendre tous les ans dans la même ſaiſon (2) des actions de graces de cette délivrance par une Meſſe à l'honneur de *St. Michel*, par une proceſſion ſolemnelle, & par le chant du *Te Deum*.

Mort de *Jacobel.*

XVIII. Jacobel, ou *Jacques de Miſe*, diſciple & ſucceſſeur de *Jean Hus*, dans la chapelle de *Bethleem*, eut trop de part aux affaires du Huſſitiſme, pour ne pas marquer le temps de ſa mort. Elle arriva le 9. d'Aouſt de cette année après quelques jours de maladie. On a parlé amplement de ce célébre perſonnage & de ſes ouvrages dans les hiſtoires des Conciles de Piſe & de Conſtance. Le ſupplice de *Jean Hus* & de *Jerôme de Prague* contribua beaucoup aux troubles de Bohême. Mais ils augmentérent conſidérablement pour le rétabliſſement de la Communion ſous les deux eſpéces, qui fut principalement l'ouvrage de *Jacobel*. Le zéle pour le Huſſitiſme s'éteignoit inſenſiblement en Bohême, & il n'y avoit preſque plus que les Taborites qui le défendiſſent avec chaleur, encheriſſant même ſur la doctrine de *Jean Hus*, par celle des anciens Vaudois, comme on a eu plus d'une fois occaſion de le dire; mais le gros des Bohêmiens, Seigneurs & autres, tinrent toujours pour les quatre articles ſi ſouvent mentionnez, entre leſquels le principal étoit la Communion ſous les deux eſpéces. Ce fut uniquement par rapport à cela, que tantôt diviſez, tantôt réünis, ils refuſérent de recevoir *Sigiſmond*. *Jacobel* fut enſeveli dans le cimetiére de la chapelle de Bethleem avec cette inſcription ſur ſon tombeau : *Cy git le vénérable Jacques de Miſe Maître aux Arts, Bachelier formé en Theologie, profond Interprete des Ecritu-*

(1) On trouve dans le même manuſcrit que cette même année on exécuta à mort un Braſſeur de biere à qui les Huſſites avoient donné 18. florins pour brûler la ville de *Lobavv*.

(2) La place fut aſſiégée le 14. d'Octobre.

1429. *res*, *& principal promoteur de la digne Communion* (a). *Hagec* avance qu'il mourut déſeſperé, & que pour cela il fut enſeveli non dans le cimetiére; mais dans un lieu profane.

(a) *Lupac.* 9. *Auguſt.* *Theob.* p. 135. *Balb.* p. 478. *Hagec.*

1430. Aſſemblée générale des troupes Bohémiennes.

XIX. Les Bohêmiens de retour vers Noël dans leur patrie avec de riches proviſions, ſe préparoient à faire de nouvelles conquêtes l'année ſuivante. En effet, dès le commencement de cette année ils s'aſſemblerent dans la plaine de *Weiſſenberg*, & ſe partagerent en diverſes bandes, dont chacune avoit ſon nom. Ceux de *Graditz* s'appelloient *Hneiffler* (1); ceux de *Chrudim*, *collecteurs*; ceux de *Bechin*, *petits chapeaux*; ceux de *Glattaw*, *petits couſins*; ceux de *Churſimec*, *troupes de loups*; ceux de *Littomeritz*, *petits hommes chauſſez*, & ainſi du reſte. Il ſe joignit à eux des Moraves, qui avoient à leur tête un Gentilhomme de Moravie nommé *Havel Draſtil de Kozetin.* L'Auteur du *Mars Moravique* rapporte que l'année précédente ce Capitaine avoit fait de grands ravages dans la province d'*Olmutz*, ſur tout dans l'Evêché, & dans les terres des Eccléſiaſtiques en l'abſence du Cardinal Evêque qui étoit alors malade à l'extrémité en Hongrie. *Havel* profitant de cette abſence, aſſiégea *Kelecz* ville épiſcopale, la prit ſans beaucoup de peine, & la pilla. Il y avoit bien dans ces quartiers-là quelques Seigneurs Catholiques, & attachez à l'Archiduc, qui ſe mirent en devoir d'arrêter ce torrent de brigandage avec un bon corps de cavalerie & d'infanterie : mais *Havel* ne jugeant pas à propos de les attendre, s'en retourna avec ſon butin.

Conquête des Bohémiens en Saxe.

XX. Les Bohêmiens ainſi aſſemblez, délibérerent pendant huit jours ſur le parti qu'ils avoient à prendre. Les uns voulant qu'on allât en Siléſie, les autres en Pologne, d'autres en Autriche, quelques-uns en Baviére. Enfin après bien des délibérations, ils prirent le parti de retourner en Miſnie pour ſe venger des pertes qu'ils y avoient faites, ou plutôt des coups qu'ils y avoient manquez. Leur armée étoit, au rapport de quelques Hiſtoriens, de 20000. chevaux & de 30000. hommes de pied, avec 3000. chariots, les uns à ſix chevaux, les autres à huit, juſques à quatorze. Ils avoient à leur tête *Procope Raſe*, *Guillaume de Roſtka*, & *Jean Zmrzlik.* Ils mirent pluſieurs villes en cendres dans cette province, comme *Kolditz*, *Mogeln*, *Dablen*, *Dalen* & *Godelberg*, juſqu'à *Dreſden.* On compte plus de cent places, tant forts que villes, qui furent détruites dans cette expédition. L'Electeur de *Brandebourg* tenta vainement de ſecourir le Saxon. Il avoit campé à ce deſſein

(1) Le Traducteur latin n'a pas rendu ce mot, le laiſſant en Allemand.

près de Colberg à cinq milles de Leipsic ; mais les Bohêmiens l'y étant venus attaquer, il fut obligé de leur abandonner la ville, parce qu'il ne se sentoit pas assez fort pour soutenir le choc. Le Général *Jean de Pollentz* (1) ne fut pas plus heureux. Il étoit allé attaquer les Bohêmiens à *Grim* près de Leipsic avec quelques mille hommes ; mais il fut si bien reçu, qu'il fallut prendre la fuite. Il y eut pourtant un combat assez sanglant, où périrent quantité de Seigneurs *Saxons* ou *Brandebourgeois*. L'Electeur de *Saxe* étoit alors à Leipsic avec ses deux freres, aussi-bien que l'Electeur de *Brandebourg* & l'Archevêque de *Magdebourg*. Outre ces Princes on trouve dans la *Vandalie d'Albert Krantz*, que plusieurs autres Princes & Seigneurs de la basse Allemagne étoient venus au secours de la Misnie. *Guillaume* duc de *Brunswich*, *Louis* margrave de *Thuringe*, *Jean* comte de *Hoin* évêque d'*Halberstad*, *Magnus* duc de *Saxe-Lavvembourg*, évêque de *Hildesheim*, y avoient envoyé leurs troupes ; mais la division s'étant mise entre eux, leurs secours furent inutiles. Comme la guerre se faisoit en Misnie, ces Princes conféderez prétendoient devoir être dédommagez par celui des Marquis de Misnie chez qui se feroit la perte ; mais les autres envisageoient la chose autrement. Ils représenterent qu'il ne s'agissoit pas tant de défendre la Misnie, que de la cause de toute la Chrétienté, & que quand les Bohêmiens auroient dévoré leurs voisins, ils n'épargneroient pas plus les autres païs : ainsi cette contestation fit aller en fumée tout ce grand appareil (a). On fut fort allarmé à Leipsic de la victoire de *Grim*, parce qu'on s'attendoit à y être assiégé : cependant les Bohêmiens ne se trouvant pas assez bien armez pour entreprendre ce siége, se contenterent de fourager les territoires de *Grim* & de *Colditz*.

1430.

(a) *Krantz*, *Vandal.* L. XI. cap. 20. p. 359.

Altembourg prise & saccagée.

XXI. De-là ils allérent à Altembourg, qui étoit alors une des plus anciennes villes Impériales dans la Misnie. S'en étant emparez, ils y firent quelque séjour pour profiter du riche butin qu'ils y trouvérent. On ne sauroit exprimer la barbarie qu'ils exercérent en ce lieu-là. La Noblesse qui s'étoit retirée dans la forteresse, ne pouvant résister à la multitude, les uns furent taillez en piéces, les autres furent faits prisonniers : ceux-ci étoient insultez par mille cruelles railleries. On dressa en leur présence des gibets & des bûchers pour les pendre & pour les brûler. Après avoir embrâsé la moitié de la ville, ils jettérent dans un endroit les statuës des Saints, & dans un autre les malades & les vieillards,

[1] Il avoit été Gouverneur de Carlstein.

1430. Puis ils réduisirent en cendres le reste de la ville. Il y avoit une belle basilique, trois monasteres, une maison qui appartenoit aux Chevaliers de *Rhodes*; hommes & femmes, tout périt dans les flammes. *C'est*, disoient-ils, *pour faire les funerailles de Jean Hus.* Un boufon qui étoit parmi les vaincus, dit là-dessus: *Nous avons brûlé l'Oye* (1), *mais les Bohêmiens nous ont donné la sauce.*

Plaven emporté.

XXII. D'Altembourg ils passerent dans le *Voigtland*, où ils brûlerent les villes de *Verden*, de *Reichembac*, d'*Averbach* & d'*Olsnics*, & assiégerent *Plaven*. Il y avoit là un Baron Bohêmien prisonnier nommé *Sternberg*, qu'on n'avoit pas voulu rendre. Les Bohêmiens sommerent d'abord le Gouverneur de se rendre sous des conditions honorables. Quoique cette ville qui appartenoit au Burgrave de *Misnie*, eût une bonne forteresse, le Gouverneur ne se sentant pas assez fort pour la défendre la rendit par composition, à condition d'en sortir avec armes & bagages. On le promit, mais à l'ordinaire on ne le tint pas. La garnison fut taillée en pieces, & il y eut plus de cent gentilhommes massacrez dans cette occasion. On tua plus de 900. bourgeois aussi bien que le Sénat & les prêtres, qui furent encore plus maltraitez que les autres. On enterra vifs dans une même fosse huit Chevaliers de l'Ordre Teutonique & quatre Dominicains. Enfin on fit un bucher de la ville & de la forteresse.

Bautschen nouvellement assiégée.

XXIII. Je trouve dans le manuscrit de Bautschen, que de la Misnie les Bohêmiens repasserent cette année dans la Lusace pour remettre le siége devant Bautschen. Le Duc de *Misnie* à la sollicitation de *Jean de Pollentz* gouverneur de la Lusace, y envoya douze mille hommes armez de pied en cap. La garnison de Bautschen fut renforcée de celle de *Corlitz*, & les païsans qui étoient venus au secours de cette place s'y joignirent pendant que les troupes du Gouverneur campoient d'un autre côté, ce qui faisoit une assez grosse armée. Les troupes auxiliaires de la Lusace ne demandoient pas mieux que de livrer bataille; mais celles de Misnie craignant quelque trahison, décamperent, & se retirerent en vrais fuyards. Les Hussites à leur départ ayant repris le siége perdirent un de leur principaux chefs, qui n'est pas nommé. Cette perte leur fit lever le siége pour aller rejoindre leurs gens. Cette retraite se fit fort à propos; car il étoit entré dans la Lusace, une armée de trente mille hommes, tant cavalerie, qu'infanterie des

(1) On sçait que *Hus* signifie *Oye*.

troupes

troupes du Duc de *Saxe* & de l'Evêque de *Meissen*, qui les obligerent bien à doubler le pas. 1430.

Les Princes & les Villes d'Allemagne prennent des mesures pour leur seureté contre les Hussites.

XXIV. L'Allemagne allarmée de ces progrès prit des mesures pour sa defense. La ville d'*Erford* en *Thuringe* avoit envoyé son Gouverneur (1) au secours de l'Electeur de *Saxe*, & elle craignoit d'autant plus le ressentiment des Bohêmiens, qu'elle renfermoit de grandes richesses qu'on avoit apportées du voisinage, & qui pouvoient les y amorcer. En l'absence de son Gouverneur elle eut donc recours à l'Evêque de *Hildesheim* (2), qui passoit dans le monde pour être plus propre aux armes qu'à l'Eglise. Il y fit entrer de la cavalerie & de l'infanterie, & fit fortifier la place. Plusieurs autres villes d'Allemagne imiterent cet exemple, comme *Magdebourg*, *Brunsvic*, *Lunebourg*. Il paroît en effet que cette année même les Bohêmiens pénétrerent plus avant qu'ils n'avoient encore fait en Allemagne, à la réserve du Brandebourg où ils avoient déja fait quelques courses. De Saxe ils passerent en Franconie, ravagerent le duché de *Coburg* dans ce cercle, brûlerent les villes de *Culembach* & de *Bareit*, massacrant tout le monde sans quartier & sans distinction. De là ils passerent à *Bamberg*, dont l'Evêque (3) se racheta & sa ville par une somme de neuf mille ducats d'or. Plusieurs Princes, Evêques & villes en firent autant, comme *Frederic* électeur de *Brandebourg*, *Jean* duc de *Baviere*, le Marquis d'*Anspach*, *Albert* (4) évêque de *Saltzbourg*, *Frederic* (5) évêque d'*Aichstatt*. La ville de Nuremberg se racheta pour dix mille ducats.

Mort du Cardinal Evêque d'*Olmutz*.

XXV. Sur la fin de cette année les Catholiques de Moravie perdirent un puissant appui par la mort de *Jean* cardinal & évêque d'*Olmutz*. On a eu occasion de donner son caractere & de parler de ses inclinations martiales, qui lui firent donner le nom de *Jean de Fer*. Son successeur, *Conrad Zwol*, plus propre à la cour qu'à l'Eglise & à la guerre, ne fut pas d'une grande ressource ni à son diocèse ni à la province (a). Au commencement de l'année suivante, l'Empereur assembla une diette à Nuremberg, où il se rendit le 5. de Janvier, après avoir donné ordre à ses affaires en Hongrie. En

(a) *Czecbor.* p. 551.

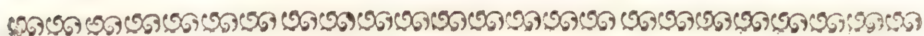
(1) *Henri de Wisengerod.*
(2) *Magnus* Duc de *Saxe-Lavvenbourg*, auparavant Evêque de *Camin* en *Pomeranie.*
(3) *Frederic Auffseez* mort en 1440.
(4) Je trouve *Jean de Reisperger* Evêque de *Saltzbourg*, dans l'Histoire Ecclesiastique d'Allemagne.
[5] Il est nommé *Albert* comte de *Rechberg*, dans le même ouvrage.

1430. attendant que nous puissions voir quel fut le résultat de cette diette, il faut voir ce qui s'est passé dans le reste de l'Europe cette année & la précédente, & c'est par là que nous commencerons le livre suivant.





HISTOIRE
DE LA
GUERRE
DES
HUSSITES
ET DU
CONCILE DE BASLE.



LIVRE XV.

I. LES brouilleries de l'Italie ne tailloient pas peu d'ouvrage à *Martin V*. Le royaume de Naples étoit en combustion par des guerres intestines qu'y excitoit la tyrannie de *Jean Carracciolo*, à qui la reine *Jeanne II.* avoit donné l'administration de ce royaume, & qui étoit soutenu par le Pape. La guerre étoit déclarée entre les Florentins & les Luquois. Ces derniers étoient appuyez sous main par le Duc de Milan, par les Siennois & par *Martin* lui-même qui n'aimoit point les Florentins. Il avoit contr'eux un nouveau grief, sur ce qu'ils avoient mis une taxe de cent mille écus d'or sur le clergé de la

Affaires étrangéres. Italie, Espagne.
Brouilleries d'Italie.

1430. Toſcane. L'un des continuateurs de *Baronius* rapporte une partie de la lettre menaçante qu'il leur écrivit là deſſus. Elle finit par ces mots : *Si vous avez à cœur la liberté du peuple, ſouvenez-vous que nous n'avons pas moins à cœur la liberté eccleſiaſtique* (a).

(a) *Rayn.* ubi ſupr. n. 15. 19.

Le Pape recouvre Bologne.

II. Dès la ſeconde année du Pontificat de *Martin V.* Bologne étoit rentrée ſous l'obéïſſance du ſiége de Rome : mais en 1428. elle avoit de nouveau ſecoué ce joug par la faction d'un nommé *Canetulo* qui en avoit chaſſé les partiſans du Pape, & qui menaçoit toute la Romagne, province de l'Etat Eccleſiaſtique. Le Pape l'auroit perduë ſans la diligence & la vigueur de *Capranica*. Ce Cardinal ayant promptement aſſemblé toutes les troupes de l'Egliſe retint dans le reſpect les villes de cette Province. Puis aſſiſté des troupes de *Charles Malateſta* Seigneur de *Rimini*, de celles que le Pape lui envoya ſous *Jacques Candola*, & d'un bon corps d'exilez qui avoient à leur tête *Antonio Bentivoglio*, il reprit toutes les places du Bolonois, & Bologne elle-même après un long ſiége.

Eſpagne. Concluſion de la paix entre *Alphonſe* & *Martin V.*

III. Une partie de l'année 1429. fut employée à achever l'ouvrage de l'union de l'Egliſe par la ceſſion de l'antipape *Clement VIII.* ſiégeant encore à Peniſcola. L'année précédente le Cardinal de *Foix* étoit allé à Rome rendre compte de cette négociation à *Martin V.* Il revint cette année à Barcelone vers le milieu du mois de Mai, pour mettre la derniere main à cette affaire avec *Alphonſe* Roi d'Arragon, qui alla fort honorablement au devant du Légat hors de la ville. Elle ne fut pas concluë au gré de l'impatience du Cardinal, le Roi cherchant des prétextes de délais & de tergiverſations. Il s'agiſſoit de revoquer par un acte authentique, tout ce qui s'étoit fait en Eſpagne depuis le ſchiſme contre le Siége de Rome ; mais le Roi d'Arragon ne vouloit pas conſentir à cette révocation, que premierement *Martin V.* ne le diſculpât par une Bulle, d'avoir fomenté le ſchiſme. Enfin après bien des pourparlers, & lorſque le Légat commençoit à deſeſperer du ſuccès de la négociation, le Roi changea tout à coup, ſans doute à la ſollicitation de *Jean* Roi de *Navarre* ſon frere, & d'*Alphonſe* de *Borgia*, qui depuis fut Pape ſous le nom de *Calixte III.* & promit de faire tout ce que le Légat voudroit. Un changement ſi ſubit fut regardé comme un miracle d'enhaut. On dit que les aſſiſtans en pleurerent de joie. Sans perdre de temps, les deux Rois, l'un à la droite, l'autre à la gauche du Cardinal Légat, allérent en pompe dans l'Egliſe cathedrale de *Calatayud* où étoit alors la

Cour, pour chanter le *Te Deum* en action de graces d'un ſuccès ſi heureux & ſi ineſperé. 1430.

IV. En même temps le Roi envoya deux de ſes principaux Conſeillers à Peniſcola pour executer la commiſſion de l'abdication de *Gilles Munian*, autrement *Clement VIII.* Ce qui ſe fit dans toutes les formes le 26. de Juillet. L'Antipape parut même s'y porter de bon cœur & de bonne grace. Il proteſta qu'il n'avoit accepté le pontificat que dans le deſſein de donner la paix à l'Egliſe; qu'il l'auroit abdiqué depuis long-temps ſans les obſtacles qui lui étoient ſurvenus. Il parut donc en habits pontificaux au milieu de ſes Cardinaux & de tout ce qu'il avoit de courtiſans; & ayant dépoſé lui-même ſes habits pour prendre celui de ſimple Docteur, il pria ſes Cardinaux de faire une élection qui donnât à l'Egliſe un Pape indubitable. Alors ils élurent d'une commune voix *Otton de Colonne*, & l'appellerent *Martin V.* Il n'y avoit alors que quatre Cardinaux, les deux autres ayant été mis en priſon pour avoir voulu élire un troiſiéme Pape; mais il y avoit un bon nombre d'Officiers tant écléſiaſtiques que ſéculiers. L'abdication faite avec toutes les formalitez requiſes, on alla en proceſſion dans la Cathedrale de *Peniſcola* pour y chanter le *Te Deum.* Le Pape ſe trouva à cette proceſſion comme ſimple Docteur, & ne retourna point au palais pontifical, ayant pris comme particulier une maiſon dans la ville. En récompenſe d'une abdication faite avec tant de franchiſe & d'humilité, l'Antipape fut fait Evêque de *Majorque.* On dédommagea ſes Cardinaux par quelques dignitez. Ceux qui étoient en priſon ayant demandé grace & reconnu *Martin V.* furent élargis. *Alphonſe de Borgia*, pour avoir ſi bien travaillé à l'union, fut fait Evêque de Valence par *Martin V.* Cependant le Légat ſe tranſporta lui-même à *Peniſcola* pour y reprendre les joyaux, monumens, priviléges, vêtemens, &c. appartenans à l'Egliſe Romaine, & qui y avoient été tranſportez par *Benoît XIII.* & ſon ſucceſſeur. De *Peniſcola* le Légat alla à *Tortoſe* pour y tenir un Concile Provincial, pour affermir l'union, & faire quelques reglemens écléſiaſtiques. Cette réconciliation fut ſuivie de celle de *Jean Comte d'Armagnac*, contre qui *Martin V.* avoit lancé l'excommunication; parce qu'après l'avoir reconnu, il l'avoit enſuite abandonné pour ſe joindre à *Benoît XIII.* & aux deux Antipapes ſes ſucceſſeurs (a). Ainſi finit un ſchiſme qui avoit duré depuis le 21. de Septembre 1378. jour de l'élection de *Clement VII.* juſques au 26. Juillet de 1429 (b).

Abdication de *Clement VIII.*

(a) *Rayn.* an. 1429. n. 11. 12.

(b) *Bzov.* n. LXXXII. *Rayn.* 1429. num. 1. 2. *Spond.* 1429. n. 1. 111.

1430. Paix entre la Castille & l'Arragon.

V. Il y avoit en Espagne une autre affaire importante que le Légat n'avoit pas moins à cœur. C'étoit la réünion des Rois d'Arragon & de Castille à l'occasion de Dom *Alvare de Lune*, qui s'étoit tellement emparé de l'esprit du Roi de Castille, qu'il avoit écarté les Princes de la cour & du gouvernement de Castille, comme on l'a déja dit. Le Légat réüssit dans cette négociation assisté des Reines de Castille & d'Arragon. Ces deux Princesses étant sœurs, elles étoient dans des transes mortelles que l'on n'en vînt aux mains, parce que de quelque côté que penchât la victoire, elle ne pouvoit leur être que très-funeste. Elles s'adressérent donc au Légat pour le prier de les assister de ses conseils & de son autorité dans le dessein qu'elles avoient d'empêcher le combat qui étoit prêt à se donner. Voici comment l'Historien Espagnol raconte l'affaire. » Les Rois (de *Navarre* & d'*Arragon*) brûlant » du desir de combattre, mirent leurs armées en bataille dès la » pointe du jour, un Vendredi premier jour de Juillet. Les deux » armées étoient en présence; on commençoit déja à escarmou- » cher, lorsque le Cardinal de *Foix* s'avança allant d'une armée » dans l'autre, & fit tant par ses remontrances & ses exhortations, » que le combat fut differé jusqu'au lendemain, parce qu'on étoit » déja sur le déclin du jour, & que la nuit approchoit. Les réfle- » xions de la nuit & ce délai furent salutaires aux deux partis. La » Reine d'Arragon par bonheur arriva tout à propos dans l'armée. » Cette femme héroïque pleine d'un courage martial, fit dresser » sa tente dans l'intervalle qui séparoit les deux camps; & après » quelques pourparlers & quelques négociations, elle conclut la » paix à des conditions raisonnables, & au contentement de toutes » les parties intéressées qui mirent les armes bas, & se retirerent » sans commettre aucun acte d'hostilité (a).

(a) *Hist. d'Esp.* T. III. p. 533. 534.

France & Angleterre. La Pucelle d'Orleans fait lever le siége de cette Ville.

VI. La France commença cette année à respirer après tant de malheurs & de pertes qui sembloient irréparables. La levée du siége d'Orleans formé par les Anglois pendant sept mois, fut un coup de partie pour le Royaume, puisque depuis ce temps-là les affaires des Anglois allerent toujours en décadence. La maniere, sinon miraculeuse, au moins toute extraordinaire, dont la ville d'Orleans fut délivrée par *Jeanne d'Arc*, appellée *la Pucelle d'Orleans*, est si connuë, que je me dispenserois d'en parler, si cette affaire n'étoit tout-à-fait du ressort écclésiastique. Les François la crurent envoyée de Dieu pour les délivrer. Les Anglois la regarderent comme une sorciere & une émissaire du Diable contre

l'Angleterre, & la firent brûler comme telle. Le Clergé se mêla de cette affaire, soit pour examiner *Jeanne d'Arc* & l'autoriser, soit pour la condamner, soit enfin pour rétablir sa mémoire, comme fit *Calixte III.* Voici le fait en gros sans entrer dans le détail des circonstances que l'on peut voir ailleurs, & sur tout dans les nouvelles Histoires de France par le P. *Daniel* (a), & d'Angleterre par Mr. de *Rapin* (b). Il y avoit sept mois que les Anglois assiegeoient Orleans, & la ville étoit sur le point de succomber, lorsque tout à coup il parut en France une fille de quelque païsan de Lorraine (1), âgée de 20. à 30. ans (2), qui se vantoit d'avoir un ordre exprès de Dieu pour faire lever le siége d'Orleans, & sacrer *Charles VII.* à *Reims*. Après l'avoir examinée, on crut sa mission divine. Elle prit un habit d'homme & des armes, & se mit en campagne; elle entra dans Orleans, & soutint si bien les assiégez par ses conseils & par sa valeur, que les Anglois furent contraints de lever le siége le 12. de Mai de 1429.

(a) T. IV. p. 35. & suiv.
(b) T. IV. p. 57. 60. & *Dissert. sur la Pucelle* à la fin de la vie de *Henri VI.*

Caractére de la Pucelle d'Orleans.

VII. On fut partagé sur le caractere de cette fille, les uns la prenant pour une fille miraculeuse, soit que Dieu l'eût envoyée pour le salut de la France, comme l'ont cru presque tous les Historiens François, & en dernier lieu le P. *Daniel*; soit qu'il eût permis que le démon la suscitât contre les Anglois, ce qui fut l'opinion de ceux de cette nation. D'autres ont pris un milieu qui paroît plus vrai-semblable. Ils ont cru que c'étoit un stratagême des François pour relever le cœur de cette nation & de *Charles VII.* lui-même, qui étoit si consterné qu'il méditoit sa retraite en Dauphiné. Plusieurs Historiens ont pris ce parti. *Enguerrand de Monstrelet*, auteur contemporain, n'a point décidé si c'étoit un miracle, ou une intrigue. *Æneas Sylvius* aussi contemporain ne prend point l'affirmative pour le miracle, il dit seulement qu'on le croyoit ainsi (3). Mais Monsieur de *Rapin* s'est attaché particulierement à faire voir qu'il n'y eut rien que de naturel dans cette affaire. *Il est aisé de s'imaginer*, dit ce judicieux Historien, *que ce pouvoit être une invention pour redonner du cœur aux François, & peut-être au Roi lui-même consterné par tant de pertes* (c). C'est ce qu'il appuye par de bonnes raisons dans une dissertation exprès où

[c] *Ubi sup.* p. 58.

(1) Le lieu de sa naissance étoit Domremi près Vaucouleurs.
(2) Mr. *de Rapin* a prouvé qu'elle avoit alors 27. ans ou environ. *ubi sup.* p. 182.
(3) *In Regno ipso Franciæ, quod nostra ætate Joanna Virgo Lotharingensis divinitus, ut credunt, admonita, virilibus indumentis & armis induta Gallicas ducens acies ex Anglorum manibus magna ex parte (mirabile dictu!) prima inter primos pugnans eripuit.* Æneas Sylv. *Hist. de Europ. Lib. XLIV. p.* 312.

il répond solidement à toutes les objections. J'y ajouterai seulement qu'il y a beaucoup d'apparence que cette fille étoit, non une fille *de bon sens*, mais une visionnaire d'une imagination très-vive & très-forte. Ces sortes d'imaginations sont fort contagieuses, & persuadent aisément de ce qu'elles disent, sur tout quand on le souhaite. En effet mettant à part les visions & les révélations dont elle se vantoit ou quelle croyoit avoir euës; on ne voit rien d'extraordinaire dans tout le reste. Elle ne se met point à la tête des troupes, comme auroit dû faire un Général envoyé de Dieu (a). Si elle se bat avec un courage intrépide, l'Histoire rend le même témoignage aux autres Généraux. Elle délibere avec les Officiers de l'armée, quelquefois elle suit leurs conseils, quelquefois elle s'en éloigne. Tout cela ne marque point d'inspiration. Elle est blessée plus d'une fois. Enfin elle se rendit prisonniere à Compiegne (b). Où étoit alors la protection divine? Etant en prison dans le château de Beaurevoir, elle sauta du haut de la tour en bas; mais s'étant blessée elle fut reprise. Quand les Anglois lui firent son procès, elle soutint à la vérité les premiers interrogatoires; mais enfin elle fit par deux fois abjuration de ses révélations. La premiere lorsqu'elle fut condamnée à une prison perpetuelle & au pain & à l'eau. La seconde lorsqu'elle retracta cette premiere abjuration & qu'elle fut condamnée au feu. Il n'y a rien en tout cela que de fort humain; mais le supplice de cette fille arrivé en 1431. a été trouvé fort inhumain par tous les Historiens, & même par les Anglois. Ecoutons la réflexion de Mr. de *Rapin* là-dessus. *Avant que de finir cette matiere, je ne puis m'empêcher de faire une reflexion sur la barbarie avec laquelle la Pucelle fut traitée. Il n'est pas possible de donner quelque couleur à cette injustice. Comme* Jeanne *n'étoit pas Françoise,* Henri *ne pouvoit pas supposer qu'elle fût sa sujette, & par conséquent il ne pouvoit la traiter que comme une simple prisonniere de guerre. Cela supposé, il pouvoit encore moins la punir comme schismatique, hérétique & sorciere, quand même elle en auroit été convaincuë. Si la maxime que les Anglois voulurent alors établir étoit une fois établie, il n'y auroit point de prisonnier de guerre qui ne fût en danger d'être jugé par ses ennemis pour des crimes supposez, & de succomber sous leur malice.* Charles VII. *fit casser la sentence par d'autres Juges, & rétablir l'honneur de la Pucelle. C'est sur cela que plusieurs se fondent pour prouver son innocence; mais c'est un foible fondement, puisque sans une extrême prévention, on ne peut pas plus compter sur la derniere Sentence que sur la premiere. Celle-ci fut donnée*

[a] Comme *Debora.*

[b] Le *P. Daniel*, ubi supr. p. 78.

donnée par ses ennemis qui avoient interêt de la diffamer; l'autre par ses amis qui trouvoient leur gloire & leur avantage à la faire paroître innocente (a).

(a) *ubi supr.* p. 201. 202.

Le Duc de Bretagne députe à Rome.

VIII. Cette même année le Duc de Bretagne envoya *Guillaume de la Lobérie* son conseiller à Rome, afin de sçavoir pourquoi le Pape différoit de faire réponse à quelques plaintes qu'il avoit adressées au St. Siége, contre plusieurs abus qui se commettoient par le clergé, principalement par les Evêques de la Province. Ces abus étoient qu'ils ne vouloient pas s'en tenir aux anciennes pratiques du pays, par lesquelles les appellations de leurs Jurisdictions étoient dévolues aux Parlemens généraux, vexant par des censures injustes ceux qui y avoient recours; qu'ils refusoient de faire serment de fidélité au Duc; que quelques-uns d'entr'eux tâchoient d'empêcher les Sergens du Duc de porter leurs masses avec les armes de Bretagne dans leurs diocèses; qu'ils vouloient s'attribuer l'ouverture & la publication des testamens, même des laïques, aussi bien que la connoissance de tous les adultéres, comme ayant rapport à un Sacrement; que l'Evêque de *St. Malo* prétendoit le droit de *Bris* (1) en sa ville; que quelques Evêques, & Officiaux décernoient des Edits peremptoires pour la moindre cause, fulminoient des excommunications pour une simple contumace, fermoient l'Eglise aux femmes & aux enfans de ces excommuniez, & extorquoient de très-grosses amendes pour les moindres fautes; que quelques Evêques se faisoient suivre dans leurs visites, par tout leur diocèse, de ceux à qui ils avoient donné des assignations; qu'outre les *procurations*, ou repas de visite, ils se faisoient encore payer d'autres droits énormes par les Recteurs; qu'il y avoit des Cathédrales où l'on exerçoit publiquement l'usure appellée *gage-mort* (2), en achetant sur des dixmes, ou autres biens imaginaires des laïques dix livres tournois de rente pour cent écus, (les écus ne passoient guéres 22. sous) & convertissoient encore en rentes les arrérages de ces revenus usuraires; enfin que le *Minihi* (3) de *Treguier* occupoit quatre lieuës de pays, & que l'Evêque de *Treguier* prétendoit qu'il y avoit droit d'asyle, ce qui étoit énorme, & trés-favorable aux plus infames scélérats. Le Duc avoit encore un sujet particulier de se plaindre

(1) Droit sur les vaisseaux qui font naufrage. Un Concile de Nantes travailla en 1213. à abolir ce droit barbare. *Lobin.* ubi supr. p. 203.

(2) Droit dont on laisse jouïr un Engagiste, en sorte qu'il profite des fruits, & néantmoins n'en compte rien. *Dict. de Trev.*

(3) Vieux terme de Coutume en Bretagne. Canton de terre affranchi servant d'asyle. *Ibid.*

d'une constitution du Pape, par laquelle il avoit défendu aux Ecclésiastiques, sous de grandes peines, d'avoir recours dans leurs causes à la jurisdiction temporelle, & il lui avoit fait représenter que l'usage l'autorisoit à juger le possessoire des Bénéfices de son pays. Le Pape, quant à cette derniere plainte, lui envoya un Bref en date du 29, Juin, par lequel il lui témoigna que par cette Constitution il n'avoit point prétendu donner atteinte à ses droits; & pour ce qui est des autres sujets de plaintes, il nomma le même jour *Griffin* évêque de *Rosse* pour commissaire, avec ordre de se transporter en Bretagne pour informer de ces excès, & de lui en faire son rapport (a).

(a) *Lobin. ubi supr. p.* 583.

Allemagne. Récapitulation des affaires d'Allemagne.

IX. Quoique l'Allemagne eût grand interêt à demeurer bien unie à cause des courses perpetuelles des Hussites qui portoient leurs fureurs jusques dans l'Empire, elle étoit cependant toujours déchirée par des guerres intestines. Il est vrai que pendant les années précédentes *Conrad III.* du nom, *Waldgrave de Dhaun, Rhingrave de Stein*, élu archevêque de *Mayence* en 1419. avoit pris grand soin d'en pacifier les troubles, autant qu'il se pouvoit. Dès l'année suivante, par ordre de *Martin V.* il avoit terminé la guerre entre l'Evêque (b) & la ville de *Spire*, aussi bien que les démêlez de *Jean de Brun* évêque de *Wirtzbourg*, avec la ville de *Schwinfurt*. En 1427. il fut à la tête des Electeurs du Rhin, qui dans la diete de Nuremberg s'associerent pour secourir *Sigismond* contre les Hussites, aussi-bien qu'avec le Marquis de Misnie, contre ces fâcheux voisins. Dans cette association il fut résolu une absoluë intolérance pour quiconque professeroit le Hussitisme, & qu'on forceroit tous les hommes au dessus de douze ans d'adhérer constamment à la doctrine de leurs Peres, & de dénoncer au Magistrat tous ceux qui leur paroîtroient suspects de nouveautez. De retour de la malheureuse expédition contre les Bohêmiens, dont ont a parlé en cette année là, il assoupit les démêlez de l'Evêque de *Wirtzbourg*, avec *Frederic* Margrave de Brandebourg. L'Empereur, pour reconnoître des soins qui lui étoient si avantageux pendant qu'il étoit occupé à des guerres, l'avoit établi en 1422. son Vicaire dans l'Empire; cependant il ne garda pas long-temps ce Vicariat, parce qu'il lui étoit contesté par l'Electeur Palatin, & qu'il aima mieux faire ce sacrifice à la paix. En 1424. il accorda l'Evêque de *Wormes* (1) avec la ville, & plusieurs autres démêlez. Les années suivantes il fut engagé dans une guer-

(b) Il s'appelloit *Raban*.

(1) *Jean de Fleckenstein* fut au Concile de Constance, & mourut en 1426.

re assez opiniâtre avec *Loüis* Landgrave de *Hesse*. Elle avoit d'abord été assoupie par l'entremise des Electeurs Palatin & de Brandebourg, mais elle recommença bien-tôt. *Conrad* même ayant eu du dessous, aima mieux donner les mains à la paix, que de continuer la guerre au préjudice de l'engagement où il étoit avec les autres Princes de secourir l'Empereur contre la Bohême. Cette paix se fit à peu près en 1427. dans le même temps que, comme on l'a vû, *Henri* évêque de *Winchester* étoit Légat en Allemagne, pour animer les Princes à la guerre de religion. C'est ce qui obligea *Conrad* à renouveller en 1428. la confédération entre les Electeurs tant ecclésiastiques que séculiers & tous les autres Princes & Etats de l'Allemagne. En 1429. *Conrad* fut appellé en Hongrie à une diete que l'Empereur tenoit à Presbourg pour chercher les moyens de réduire les Bohêmiens (a). A son retour il trouva de nouvelles brouilleries en Allemagne par la mort d'*Otton* comte de *Zingenheim*, archevêque de *Treves*, arrivée en 1429. Le Chapitre se trouvant partagé entre deux sujets, *Martin V.* rejetta l'un & l'autre, & élut *Raban* évêque de *Spire*, à la recommandation de l'Electeur Palatin; mais cette élection étant desapprouvée par quantité de Seigneurs du païs partisans de l'un des Concurrents (b), causa des dommages infinis à l'Eglise de Treves. La ville qui tenoit pour *Raban* soutint vigoureusement un siége de deux ans. Tout le territoire fut mis à l'interdit pendant quatre ans par le Pape irrité du mépris qu'on faisoit de ses Bulles. Enfin la paix se fit par l'entremise des Electeurs de Mayence & de Cologne, & de l'Evêque de Wormes, *Raban* demeura en possession du Siége (c). J'ai cru devoir faire cette espece de récapitulation, d'un côté pour faire voir combien il étoit difficile de réunir ce vaste corps pour l'interêt commun, & de l'autre parce que paix ou guerre en Allemagne, tout se rapportoit presqu'à la guerre des Hussites.

(a) *Georg. Christian. Johan. ad Serar. rer. Mogunt.* T. I. p. 736. n. 44.

(b) *Udelric* de *Menderscheit.*

(c) *Bzov.* 143. n. LXXXI.

Pologne & Lithuanie. Congrès de Lucko en Pologne.

X. Le reste de l'Europe n'étoit pas plus tranquille. *Sigismond* avoit été défait par les Turcs en Hongrie. Comme il imputoit cette disgrace aux Polonois & aux Valaques, qui, à ce qu'il prétendoit, lui avoient manqué au besoin, il demanda à *Wladislas* roi de Pologne, & à *Alexandre Withoud* Grand Duc de Lithuanie, un congrès sous prétexte d'affermir leur union & de prendre de meilleures mesures contre l'ennemi commun. Le Congrès fut accordé, & pour le tenir on convint de la ville de *Lucko*, dans la haute Wolhinie. Si l'on en croit les Historiens Polonois contemporains, ce congrès fut des plus mémorables & des plus magni-

fiques qu'on eût encore vû. Il mérite d'autant plus qu'on en fasse la description, qu'il y entre beaucoup d'ecclésiastiques, puisqu'il s'y trouva des Latins, des Grecs, des Russes, des Arméniens, & des Juifs. Il n'y manquoit que des Hussites pour y en avoir de toute religion. *Sigismond* après s'être fait attendre assez long-tems y arriva au commencement de 1429. avec *Barbe* son épouse & quantité de Prélats, de Princes & de Barons de Hongrie & de Bohême. *Withoud* alla au devant de lui à une lieuë de la ville pour l'y recevoir. Ensuite *Wladislas* monta dans le carosse de la Reine & entra avec elle dans *Lucko*. Puis *Sigismond* précedé de *Withoud* y fit son entrée à cheval, accompagné de *Sbinko* (1) évêque de Cracovie, au son des trompettes & de divers instrumens de Musique. Les differents partis de religion qui se trouvoient dans la ville étoient allez en procession au devant de l'Empereur, premierement *André* évêque du lieu avec son clergé, puis le Russe avec le sien, ensuite l'Arménien & ses gens; enfin le Juif avec sa suite. En entrant, *Sigismond* descendit de cheval pour faire honneur à l'Evêque, & vénéra les Reliques, sans faire aucune attention aux processions des autres. Le Grand Duc régala splendidement à souper la compagnie. Les buffets succomboient sous l'or & l'argent.

Propositions de *Sigismond* à ce congrès.

XI. Les jours suivans s'employerent aux négociations. Chacun des trois Princes avoit son conseil dans une chambre ou poële (*stubam*) à part. La premiere proposition que l'Empereur fit à *Wladislas* par quelques Prélats & Barons, c'est que suivant les traitez & les sermens que l'on produisoit en original, ils entreprissent conjointement l'été prochain une expédition contre la Moldavie, pour en chasser les Princes & partager ensuite entr'eux la Province. La raison qu'il alléguoit de cette proposition, c'est que les *Valaques* & leurs Gouverneurs ou *Vaivodes* étoient des gens sans foi, des ennemis publics, qui ne vivoient que de rapines & de brigandages; qu'ils s'étoient emparez injustement d'une Province très-fertile & très-abondante en toutes choses, après en avoir chassé les habitans, & les possesseurs naturels, & qu'enfin ils lui avoient refusé du secours contre les Turcs. La réponse du Roi de Pologne fut qu'il étoit contre l'équité d'attaquer & de vouloir exterminer, sans aucune cause légitime, les Valaques, qui non seulement

(1) *Sbigneur Olesnicius* prélat d'une grande fermeté comme on va le voir. Il ne faut pas le confondre avec le Prélat du même nom qui fut archevêque de Gnesne en 1480. *Damalvvitz* Vit. Episc. *Wladislav.* & *Gnesn.* p. 343. 344.

étoient Chrétiens, mais fort fidéles à la Pologne ; que c'étoit une férocité barbare de tourner ses armes contre ses propres sujets ; que si quelques-uns d'entr'eux vivoient de vol & de pillage, il ne falloit pas s'en prendre à tous ; que s'ils n'avoient pas secouru le Roi des Romains contre les Turcs, c'étoit sa propre faute, & non la leur, puisqu'ils s'étoient rendus avec l'armée de Pologne jusqu'au Danube l'an & le jour marqué, & que *Sigismond* ne s'y étoit pas trouvé. Cette réponse fut faite à *Sigismond* en présence de plusieurs d'entre les Barons de Valachie.

Sigismond obligé d'y acquiescer fit aux Polonois & aux Lithuaniens une autre proposition que j'exprimerai dans les propres termes de l'Historien, parce qu'elle est singuliere, & que cet Historien la trouvoit captieuse. *Je sollicite le Souverain Pontife*, dit le Roi des Romains, *à assembler un Concile pour la réduction des Bohêmiens & la réformation de l'Eglise. S'il consent à cette convocation, je m'y trouverai : s'il n'y consent pas, je l'assemblerai moi-même de mon autorité. Il n'est pas besoin de se mettre en peine de la réduction des Grecs, puisqu'ils ont la même foi que nous, à la reserve des barbes & des femmes. Encore ne doit-on pas les en blâmer, puisque les prêtres Grecs se contentent d'une femme, au lieu que les Latins en ont dix, & davantage* (1). L'Historien témoigne que les Russes charmez de ce discours s'affermirent dans leurs opinions, & qu'ils parloient de *Sigismond* comme d'un Saint, parce qu'il préféroit la Religion Grecque à la Religion Latine. On ne rapporte pas la réponse que firent le Roi de *Pologne* & *Withoud* à ce discours de l'Empereur. Il déplut vrai-semblablement à l'un & à l'autre, puisqu'il ne pouvoit aboutir qu'à les brouiller avec le Pape, en leur faisant négliger la réduction des Grecs sous prétexte de celle des Bohêmiens. D'ailleurs un discours si flatteur pour les Russes ne pouvoit tendre qu'à les détacher des Polonois (2).

Sigismond entreprend de faire *Withoud* roi de Lithuanie.

XII. Quoi qu'il en soit, avant que de quitter le congrès, *Sigismond* qui avoit plus d'une corde à son arc, entreprit une nouvelle négociation, & des plus délicates, par rapport à la Pologne, qui en auroit été fort affoiblie si elle avoit réussi. Il se mit en tête de persuader *Withoud* de se faire déclarer Roi de Lithuanie (3). Il lui

(1) *Dlug.* ubi sup. p. 515. *Cromer* qui rapporte aussi le reste n'a point cette particularité.

(2) Il faut remarquer en passant, que ces deux Rois ne s'aimoient point, comme il arrive souvent entre Rois voisins, & sur tout que *Sigismond*, malgré son alliance avec la Pologne, favorisoit les Chevaliers Teutoniques, soit sous main, soit ouvertement.

(3) *Albert Krantz* prétend que la proposition vint de *Withoud*, & que pour cela il offrit à *Sigismond* d'entretenir à ses dépens cent mille hommes en Bohême pendant un an. *Wandal.* Lib. XI. cap. 22. Mais je m'en tiens aux Historiens de Pologne.

en fit donc la propoſition, & lui offrit de le favoriſer dans ce deſſein, lui faiſant entendre qu'il y pouvoit contribuer beaucoup en qualité de Roi des Romains. Le Duc, qu'on repréſente comme un Prince fort ambitieux, écouta avidement une propoſition ſi flatteuſe; mais il déclara en même temps qu'il ne pouvoit y donner les mains ſans l'approbation & le conſentement du Roi de qui il tenoit le duché de Lithuanie, & qui ne ſouffriroit pas aiſément qu'elle fût démembrée de la Pologne. *Sigiſmond* ſe fit fort de lever facilement cet obſtacle, & d'obtenir le conſentement du Roi. En effet lorſque ce dernier étoit encore au lit, *Sigiſmond* l'alla trouver un matin avec *Barbe* ſon épouſe pour lui aider à le perſuader, & lui parla en ces termes: *Ne trouvez-vous pas, mon cher frere, qu'il eſt injuſte & dur qu'étant tous deux Rois,* Alexandre Withoud *notre frere commun ne ſoit pas orné de cette dignité auſſi-bien que nous. Conſentez donc à ſon couronnement que je puis lui procurer en qualité de Roi des Romains, & ne refuſez point ce luſtre à la Lithuanie votre patrie.* » Il n'y a rien, *répondit Wladiſlas*, que je ne fiſſe pour » la gloire de mon frere *Withoud*, & je le tiens digne non ſeule» ment d'être Roi, mais même d'être Empereur. Je ſerois tout » prêt à lui céder la couronne de Pologne, s'il vouloit s'en con» tenter; mais je ne ſçaurois me déterminer ſur une affaire d'auſſi » haute importance, ſans l'avis & le conſentement de mes Prélats » & de mes Barons. Il faut en faire rapport au Conſeil ». *Il ne ſeroit pas honnête*, repliqua Sigiſmond, *de vous dépouiller de la couronne pour l'en revêtir; il eſt plus expédient que vous ſoyez tous deux Rois, & c'eſt une choſe ſuperfluë de conſulter là-deſſus vos Prélats & vos Barons. Votre conſentement ſuffit tout ſeul. Wladiſlas*, à ce que dit l'Hiſtorien, ébranlé par ce diſcours ſpécieux, & porté d'inclination pour la gloire de ſa patrie, ſembla donner, ſinon un conſentement formel, au moins un tacite, & il ne parut pas le refuſer. Il n'en fallut pas davantage à *Sigiſmond* pour en aller porter la nouvelle à *Withoud*, comme d'un conſentement bien formel & bien authentique. Le Duc de ſon côté ne s'endormit pas; & pour mettre les fers au feu, il fit aſſembler le Conſeil, où il envoya ſon Secretaire, orateur fort éloquent (1), qui expoſa aux Prélats & aux Barons, que le Roi des Romains preſſoit par toutes ſortes d'inſtances le Duc ſon maître de ſe faire couronner Roi de Lithuanie, & que le Roi de Pologne y avoit donné ſon conſentement; mais que comme il n'étoit pas avide de cette dignité, il

(1) *Nicolas Lepienski* de la Maiſon de *Nolmpia*.

n'avoit pas voulu l'accepter ſans leur conſeil & leur agrément. Il n'avoit pas encore achevé ſon diſcours, que *Withoud* lui-même entra dans le Conſeil, pour extorquer par ſa préſence le conſentement des Prélats & des Barons, & même il ne ſortit pas de l'aſſemblée que la délibération ne fût finie.

Vigoureuſe oppoſition de l'évêque de Cracovie.

XIII. L'Archevêque de *Gneſne* (1) parla le premier ſelon ſon rang, & fit un long diſcours qui n'aboutiſſoit à rien. Celui de l'Evêque de Cracovie (2) fut plus déciſif. Il repréſenta fortement au Duc, 1. *Qu'une propoſition auſſi nouvelle, auſſi étrange & auſſi pernicieuſe à la Pologne, les avoit ſaiſis d'étonnement & de douleur, & qu'elle demandoit une longue & mûre déliberation.* 2. *Qu'*Hedwige *Reine de Pologne n'avoit préferé* Wladiſlas *à tant de Princes qui la recherchoient avec offre d'unir leurs domaines à la Pologne, qu'à condition que la Lithuanie ſeroit unie à la Pologne à perpetuité, & cela par le conſeil de* Sigiſmond *lui-même.* 3. *Qu'il étoit bien ſurprenant que par de pareilles intrigues* Sigiſmond *jettât des ſemences de diviſion entre des Etats, à l'union deſquels il avoit contribué ſi efficacement, & que par une colluſion du Roi & du Duc, la Pologne fût menacée d'une ruine inévitable, pendant que les Polonois gardent fidélement les conditions ſous leſquelles* Wladiſlas *a été reçu à l'excluſion de tant d'autres Princes qui pouvoient amplifier le Royaume de pluſieurs riches provinces; au lieu que la Lithuanie étoit pauvre & environnée d'ennemis, de ſorte qu'on ne pouvoit avoir en vuë que de la gagner à Jeſus-Chriſt.* 4. *Qu'il eſperoit que Dieu, qui avoit récompenſé le zèle de la Pologne pour la foi Chrétienne par des victoires ſignalées contre les Chevaliers Teutoniques, souffleroit encore ſur un conſeil ſi pernicieux, & épargneroit à la Pologne une plaie ſi mortelle. Pour moi,* diſoit-il, *ſi j'avois ſçu ce qui ſe paſſe, je ne me ſerois pas trouvé à un regal ſi amer, où je vois que l'on ne trame autre choſe que l'affoibliſſement de notre Royaume & de notre Etat; & pour ne vous rien diſſimuler, très-ſereniſſime Prince, je m'oppoſe & je m'oppoſerai de tout mon pouvoir à votre couronnement, ſans qu'aucun prétexte ni condition m'y puiſſe jamais faire conſentir.* Cet avis fut ſuivi ſi unanimement &

(1) C'étoit *Albert I. Jaſtrembée* élu en 1423. & mort en 1436. Il avoit été Evêque de Poſnanie, puis de Cracovie, après avoir fait chaſſer *Pierre Viſch* pour le transferer à Poſnanie quoi qu'il le fit paſſer pour fou. Il eſt parlé de celui-ci avec éloge dans l'*Hiſtoire du Concile de Piſe*. P. II.

(2) Ce Prélat étoit auſſi ferme que l'autre étoit foible & irréſolu. Il s'oppoſa vigoureuſement & même avec menaces aux Donations que le Roi de Pologne avoit faites de quelques biens Eccléſiaſtiques à quelques Gentilshommes ruinez par les irruptions des Chevaliers Teutoniques. On le verra paroitre avec éclat au Concile de Baſle. *Steph. Damal.* in vita Archiep. *Gneſn.* p. 232. 233. Varſoviæ 1649.

par *Jean de Tarnovv* Palatin de Cracovie, & par tous les autres membres du Conseil, que malgré la présence du Duc il s'excita un grand murmure contre lui dans l'assemblée. Il sortit en fureur, faisant de grandes menaces de n'en avoir pas le démenti par quelque voie que ce fût.

Opposition du Conseil.

XIV. Au sortir du Conseil les Prélats & les Barons irritez de l'obstination du Duc dans une entreprise aussi fatale à la Pologne & à la Lithuanie elle-même, allerent trouver le Roi pour l'engager à rompre une diette qu'ils regardoient comme infectée du plus dangereux poison, bien résolus de s'en retirer incessamment eux-mêmes. Ils lui parlerent en ces termes : » Sire, est-ce donc là » le fruit de cette assemblée, & ne nous y avez-vous mandez que » pour dépouiller votre Royaume de ses principaux domaines? » Qui a pû porter votre Sérénité à consentir à un si grand mal- » heur, & à vous mettre à vous-même le poignard dans le sein? Cet » homme, ce Roi des Romains, ce *Sigismond* n'est venu ici qu'à » intention de mettre une sanglante division entre vous & vo- » tre frere. Il est jaloux de votre union à la rage, & elle ne sera » jamais satisfaite qu'il ne vous ait desunis. Nous vous supplions » donc d'abandonner ce lieu au-plutôt, comme nous sommes ré- » solus de l'abandonner; car il nous est impossible d'être présens » aux maux dont on menace à tout moment votre tête, & celle de » vos enfans que vous nous laisserez pour héritiers. Réveillez-vous » donc, & regardez la furieuse & sanglante tempête, une pluie mê- » lée de sang & de foudre qui va fondre sur vous, si avec le secours » de Dieu nous ne conjurons incessamment l'orage (a)». Après ce discours le Roi fondant en larmes, les remercia de leur fidélité, nia d'avoir jamais consenti au couronnement de *Withoud*, & leur promit de se retirer dans l'endroit qu'il leur marqueroit. C'est ce qu'il fit en effet aussi-tôt, au grand étonnement & au grand regret de *Sigismond* & de *Withoud*, qui par cette retraite inopinée se virent obligez, sinon d'abandonner, au moins de suspendre leur projet.

(a) *Dlug. ubi* sup. p. 515. 519.

Le Pape écrit à *Sigismond* & à *Withoud* pour les détourner de leur dessein.

XV. Ce fut en vain que *Wladislas* & les Polonois envoyérent ambassade sur ambassade en Lithuanie, pour détourner le Duc de son ambitieux dessein. Comme ce Duc n'étoit pas moins ardent à en solliciter l'exécution auprès de *Sigismond*, que les autres à en parer le coup, ils ne trouverent point d'autre ressource pour en venir à bout, que dans l'autorité du souverain Pontife. Le Roi de Pologne envoya donc une ambassade à *Martin V*. qui par le

conseil

conſeil des Cardinaux écrivit à *Sigiſmond* & à *Withoud* pour les prier inſtamment de ſe déſiſter d'une entrepriſe qui ne pouvoit faire honneur ni à l'un ni à l'autre, à cauſe de leurs engagemens envers la Pologne, & dont la pourſuite ne manqueroit pas d'allumer des guerres ſanglantes en Europe. On peut voir ces lettres dans *Dlugos.* Elles ſont fortes, tendres & bien motivées, mais bien loin qu'elles produiſiſſent leur effet, *Withoud* envoya une ambaſſade au Roi de Pologne pour s'en plaindre comme d'un affront qu'on lui avoit fait, avec d'autant moins de raiſon que c'étoit le Roi de Pologne lui-même qui s'étoit engagé à ſolliciter la Couronne de Lithuanie. Le Roi pour répondre à ces plaintes envoya une nouvelle ambaſſade pour repreſenter au Duc que ſi *Wladiſlas* avoit fait des plaintes au Pape, ce n'étoit point dans la vûë de donner aucune confuſion à un frere qu'il aimoit tendrement; mais qu'il y avoit été forcé pour défendre ſes droits contre les menées de *Sigiſmond.* Ces Ambaſſadeurs avoient ordre d'ajoûter à ces excuſes des plaintes de ce que *Withoud* avoit exigé de nouveaux ſermens de ſes ſujets, & renforcé ſon armée. Enfin on le prioit inſtamment de vouloir renoncer à ſa prétention à la royauté. Le Duc répondit que s'il s'étoit armé, ce n'étoit point contre la Pologne; mais pour n'être pas ſurpris à l'impourvû, parce qu'on n'ignoroit pas que les hérétiques de Bohême avoient fréquemment ſollicité le Roi de Pologne de lui donner paſſage ſur ſes terres pour agir contre la Pruſſe & la Lithuanie, & que contre ſa coutume il lui avoit caché ces propoſitions & cette intrigue.

XVI. Les affaires de *Withoud* cependant s'avançoient auprès de *Sigiſmond.* Le jour de ſon couronnement étoit déja marqué. Le Duc y avoit invité les Princes de Ruſſie, le Grand Maître, les principaux de l'Ordre Teutonique & l'Empereur des Tartares avec lequel il s'étoit ligué. Les ambaſſadeurs qui portoient les Patentes & les couronnes, l'une pour le Duc, l'autre pour *Julienne* ſon épouſe, étoient déja partis de Vienne pour aller en Lithuanie par la Saxe & par la Pruſſe; & afin qu'on fût plus aſſuré de leur prochaine arrivée, *Sigiſmond* avoit envoyé devant eux deux députez de marque pour en annoncer la nouvelle au Duc, & pour le raſſurer ſur quelque doute qu'on lui avoit fait naître que *Sigiſmond* n'étant pas couronné Empereur, & n'étant que Roi des Romains, fut en droit de créer un Roi. Comme *Wladiſlas* avoit eu avis de tout par des Lettres interceptées, il ne manqua pas de tenir des troupes dans les lieux de leur paſſage. Il donna cette com-

Les projets de *Withoud* s'en vont en fumée.

miſſion à un Seigneur Polonois homme de tête & de main, qui avoit des terres au voiſinage de la Saxe, de la nouvelle Marche, & de la Pruſſe (1). L'embuſcade réüſſit à ſouhait. Les precurſeurs de l'ambaſſade ſolemnelle furent arrêtez à leur entrée en Pruſſe & dépoüillez de leurs lettres, de leurs armes & de leurs chevaux. Les lettres portées au Roi, il les lut avec avidité, & y trouva des intrigues & des confédérations pernicieuſes au Royaume de Pologne; mais on fit une grande faute; car au lieu de mettre en priſon les porteurs de ces nouvelles, on les relâcha ſur leur parole, à condition de ſe repréſenter à certain jour marqué; cependant contre leurs promeſſes, ils ſe firent mener en Lithuanie par la Pruſſe. Au récit de leur ſiniſtre avanture le Duc fit bonne mine à mauvais jeu pour ne pas décourager ſes hôtes, & dans l'eſpérance de la prochaine arrivée de l'Ambaſſade ſolemnelle avec la couronne; mais on avoit mis bon ordre en Pologne pour empêcher cette Ambaſſade de pénétrer plus avant. Toute la nobleſſe de la grandePologne s'arma pour cet effet & ſe diſtribua en divers corps pour bien garder tous les paſſages. Les Ambaſſadeurs étoient déja au-delà de Francfort ſur l'Oder. Saiſis de frayeur à cette nouvelle, ils s'en retournerent à Vienne avec leurs couronnes & leurs magnifiques préſens. Le Duc ne ſe rebuta pourtant pas de ce maumais ſuccês, mais voyant qu'il n'y avoit nulle apparence de ſe faire couronner malgré les Polonois, il s'aviſa d'un nouveau ſtratagême pour y réüſſir. Feignant de ne plus penſer à la Royauté, il invita le Roi à une partie de chaſſe en Lithuanie, dans le deſſein de le ramener adroitement à ſes vûës, & de gagner ſes Miniſtres par ſes liberalitez & ſes careſſes. Il y eut en effet une entrevûë, & elle fut même ſi amiable que le Pape en fut la dupe. C'eſt ce qui paroît par une lettre de *Martin V. à Withoud* pour l'en féliciter, & l'exhorter à ſerrer de plus en plus les nœuds de leur amitié. Il en alleguoit pour principal motif, qu'alors ils pourroient unir efficacement leurs forces contre les hérétiques de Bohême. Cependant toutes les eſpérances du Duc s'en allérent en fumée par la vigueur & la fermeté de l'Evêque de Cracovie, qui déclara qu'il ſouffriroit plutôt le dernier ſupplice que de trahir ſa patrie en donnant ſon conſentement à un deſſein également pernicieux à la Pologne & à la Lithuanie. *Withoud* tout irrité qu'il étoit de trouver dans le Prélat un rocher inébranlable, ne pût s'empêcher d'admirer publiquement ſa conſtance & ſa généroſité. On peut en effet l'allé-

(1) C'étoit *Jean Czarrekouski* Soûcamerier de Poſnanie de la maiſon de *Nateuez*.

guer à la posterité comme un des plus beaux exemples de fidelité envers sa patrie, & son Souverain.

XVII. Cependant *Withoud* tomba malade, à ce qu'on prétend miné d'un chagrin & d'une mélancolie qui le rongeoient secretement. Agé de plus de 80. ans & attaqué d'une maladie qu'il jugeoit mortelle (1), il renonça enfin à un projet dont il voyoit l'exécution impossible, & il le déclara publiquement à *Wladislas*, à l'Evêque de Cracovie, au Duc de Mazovie (a), au Vice-chancelier (b) de Pologne, & à plusieurs autres Princes & Seigneurs qui se trouvoient à Vilna. Le Roi en étant parti, le Duc tout languissant qu'il étoit voulut l'accompagner à cheval; mais il fut obligé de s'aliter à *Troki* (2) où le Roi & sa suite resterent jusqu'à sa mort. Lorsqu'il en sentit les approches, il parla au Roi en ces termes: *Très-Sérénissime Roi, & mon très-cher frere, je vois que ma derniere heure & celle de notre séparation est arrivée. Ainsi je vous restitue le grand Duché de Lithuanie dont j'avois reçû le gouvernement de vos mains. Gouvernez-le, ou par vous-même, ou par quelqu'un qui en soit capable. Je recommande à votre Excellence ma femme ici présente, les Prélats, les Princes & Barons tant présens qu'absens. Je vous prie de leur conserver soigneusement leurs droits & les donations que je leur ai faites. Je vous supplie encore avec toute l'humilité possible de me pardonner tous les excès où je suis souvent tombé à votre égard, par l'ambition d'être Roi.* A ce discours, le Roi, le Duc & tout le monde fondoient en larmes. Le Roi promit au Duc d'exécuter tout ce qu'il lui avoit demandé, & le pria de n'avoir soin que du salut de son ame. Le Duc en effet se confessa plus d'une fois à *Matthias* évêque de *Vilna*, duquel il reçut la Communion & l'Extrême-Onction. On raconte que ce Prélat l'interrogea sur sa créance, & qu'ayant répondu catholiquement sur chaque article, il insista sur celui de la Resurrection, parce que ce Prince dans ses conversations avoit quelquefois paru en douter. *Je crois,* répondit-il, *très-fermement que la Resurrection arrivera. Il est vrai que bien persuadé des autres articles, j'avois peine à croire celui-ci, parce qu'il me paroissoit trop impossible; mais à présent, non seulement je crois; mais je comprend même que tous les hommes ressusciteront, & que chacun recevra selon ses œuvres. Et si, pour mon salut, il est besoin d'une plus ample confession de foi, ou de quelque satisfaction, soit réelle, soit verbale, je suis prêt à la donner sincerement, selon l'usage Catholique & votre instruc-*

Mort de *Withoud.*

(a) *Semovit.*

(b) *Wladislas de Oporou.*

(1) C'étoit un charbon ou une fistule entre les deux épaules.

(2) Ville forte de la Lithuanie à 6. lieuës de Vilna.

(a) *Dlugoff. ubi supr. p. 557.*

tion Pastorale (a). Ainsi finit le 27. d'Octobre 1430. *Alexandre Withoud*, prince que l'histoire met au-dessus des plus grands princes de son temps. L'éloge qu'en fait *Dlugoss* meriteroit d'être inséré ici ; mais il est trop long. Celui de *Martin Cromer* est plus court. *C'étoit*, dit-il, *un Prince actif, d'un esprit vif, & vigoureux, sobre dans son manger, & n'ayant bû que de l'eau toute sa vie, si ménager de son temps, que souvent il jugeoit les affaires à table & y répondoit aux ambassadeurs. Il étoit libéral envers les étrangers ; mais pour ses sujets il les retenoit ordinairement plus par la crainte que par les bienfaits* (1). *Il avoit coûtume de faire rendre gorge à ses ministres & à ses fermiers, quand ils s'étoient trop engraissez à ses dépens ; mais il les laissoit dans leurs charges. Au reste, il aima trop le sexe* (2). *Il étoit de taille médiocre, son corps étoit menu, & il avoit accoutumé de se raser* (3). Je me suis un peu arrêté à ces particularitez de l'histoire de Pologne, non seulement parce qu'elles sont interessantes & peu connuës ; mais parce qu'elles me raménent naturellement à mon principal sujet. C'étoit en effet une grande imprudence à *Sigismond*, sans compter la mauvaise foi, de chercher noise à la Pologne pendant qu'il avoit tant d'affaires à démêler en Hongrie avec les Turcs, & en Bohême avec les Hussites.

Lettre du Pape au Roi de Pologne contre les Hussites.

XVIII. Pendant le congrès ou la diéte de *Lucko* dont on vient de parler, *Martin V.* avoit écrit de nouveau au Roi de Pologne pour l'exhorter à s'unir avec son frere *Withoud* pour réduire, ou pour exterminer les Hussites. Le porteur de ces lettres étoit *André de Constantinople*, Dominicain, professeur en Théologie, Maître du Sacré Palais, & depuis archevêque de *Coloks* en Hongrie (4). » Les grandes choses que vous avez faites depuis votre » Baptême (b) nous font tout esperer de vous dans celle-ci. Car si, » par votre zele, vous avez sçû amener au vrai culte de la divinité » des nations (c) nées & habituées dans les erreurs des Gentils idolâtres, à plus forte raison pourrez-vous réduire & confondre » des gens qui nez & élevez dans la vraie Religion ne l'ont abandonnée que par sensualité, par libertinage, & par l'appas du » pillage. Ce n'est pas seulement l'altération de la Religion chré-

(b) En 1386.

(c) Les Lithuaniens, en 1387.

(1) Ce n'est pas là un fort grand éloge. *Dlugoff* dit simplement qu'il étoit très-liberal, sans exclure ses Sujets de sa munificence. Il remarque même qu'on lui trouvoit la main droite plus grande que la gauche.

(2) *Dlugoff* dit que cela alloit si loin selon quelques-uns que souvent au milieu de la victoire, il laissoit son armée dans le païs ennemi pour courir après sa femme ou après ses maitresses.

(3) C'est ainsi que *Cromer* dit qu'il l'a vû représenté dans l'Eglise de Troki. Liv. XIX. p. 450.

(4) Il l'étoit dès le temps du Concile de Constance où il fut Commissaire de l'Empereur, pour faire les préparatifs de ce Concile. *Hist. du Concile de Const.* Part. I.

» tienne qui doit animer contre eux un Roi Catholique, la pru-
» dence le veut aussi. Par les dogmes de ces gens-là toute police est
» renversée, l'autorité du Roi est foulée aux pieds; car outre plu-
» sieurs erreurs & superstitions pernicieuses qu'ils tiennent contre
» la Foi, ils troublent & confondent tous les droits humains, en
» disant qu'il ne faut obéïr à aucune Puissance légitime, non pas
» même aux Rois, ni payer aucun tribut aux Souverains, que
» tous les biens doivent être communs, & que tous les hommes
» sont égaux. Plusieurs Princes, à notre persuasion, & à celle de
» nos Légats, se sont inutilement mis en campagne avec leurs ar-
» mées pour venir à bout de ces hérétiques. Il semble que la Provi-
» dence par un jugement secret vous ait reservé cette victoire, pour
» couronner les autres conquêtes que vous avez faites à Jesus-
» Christ.

XIX. Les brouilleries qui survinrent à l'occasion du couronnement de *Withoud* ayant empêché l'effet de cette Lettre, le Pape revint à la charge dans une Lettre de consolation qu'il écrivit au Roi de Pologne sur la mort du Duc son frere. Elle mérite d'être rapportée ici. » Nous avions été ci-devant affligez dans l'appre-
» hension que l'ambitieuse prétention de votre frere *Alexandre*
» *Withoud* à la Royauté, ne mît de la division entre vous. Nous le
» sommes présentement de ce que la mort vous a séparez pour
» toujours après votre réconciliation; mais vous avez ce sujet de
» consolation au Seigneur, & nous aussi, que cette séparation s'est
» faite par le cours de la nature commune à tous les hommes, non
» par une mort violente que lui auroit pû attirer son ambition, ni
» par sa faute. Car avant que de se rendre coupable envers vous
» par l'exécution d'un projet dont il s'étoit laissé séduire, il s'est
» réconcilié avec vous, & est allé, selon ses merites, prendre pos-
» session d'une couronne non corruptible, mais éternelle, par la
» grace non d'un Empereur mortel, mais d'un Seigneur éternel.
» Au reste, comme nous comptions beaucoup sur votre union
» pour la défense de la Foi Catholique contre les hérétiques de
» Bohême, après sa mort nous ne pouvons jetter les yeux que sur
» vous. C'est en vain que nous mettrions ailleurs notre espérance
» & notre confiance, nous ne pouvons avoir recours qu'à vous par
» nos prieres. Nous ne sçaurions nous adresser à personne qui ait
» plus de pouvoir, & meilleure volonté; car nous sommes assurez
» que vous avez en horreur, & que vous avez toujours aspiré à
» éteindre cette rage hérétique qui est dans votre voisinage, &

Autre Lettre du Pape au Roi de Pologne sur le même sujet.

» qui vous peut causer tant de maux, & à votre Royaume. Puis» qu'il n'y a que vous qui puissiez exécuter cet ouvrage, nous vous » prions instamment de donner promptement ordre aux affaires » de votre Lithuanie, afin de tourner toutes vos pensées & vos » forces, à l'extirpation de cette perfide hérésie, ne pouvant rien » faire de plus agréable à Dieu, de plus utile au monde, & de plus » glorieux pour vous ». La Lettre est datée du 13. Janvier 1430 (1).

Emprisonnement du Roi de Pologne & diverses Lettres du Pape à ce sujet.

XX. Mais toutes ces espérances se trouverent frustrées par la continuation des troubles de Pologne. *Wladislas* fut fait prisonnier en Lithuanie par la perfidie & l'ingratitude de son propre frere, le Duc de *Switrigal*, qu'il avoit fait grand Duc, même malgré les Polonois. Le Pape mortifié de voir ses projets contre le Hussitisme arrêtez par cette détention, n'oublia rien pour obtenir la liberté du Roi qu'il regardoit comme son bras droit dans la poursuite des Bohêmiens. On a trois de ses Lettres sur cette affaire. Il y en a une à *Switrigal* lui-même où le Pape lui représente en termes très-forts l'indignité de son attentat contre son frere & son bienfaiteur, contre un Roi à qui l'Eglise avoit déja tant d'obligations, & de qui elle attendoit encore de si grands services. Ensuite il l'exhorte, il le prie; mais en même temps il lui enjoint, en vertu de la sainte obédience qu'il doit au Vicaire de J. C. de faire réparation au Roi son frere, & de lui rendre sa liberté, le menaçant de l'excommunication en cas de désobéïssance, & lui promettant en même temps de faire sa paix avec le Roi, & de le garentir de son ressentiment, s'il revenoit à lui. La Lettre est dattée du 27. de Janvier. Cette Lettre étoit incluse dans une autre adressée aux Prélats de Pologne & au Conseil sur le même sujet. Il leur donne avis d'envoyer des ambassadeurs au cardinal *Julien* son légat en Allemagne, & à sa Sainteté elle-même, si ce Cardinal ne peut pas venir à bout d'une reconciliation si nécessaire à la tranquilité du Royaume, & à la destruction des hérétiques de Bohême. Dans la seconde le Pape exhorte *Sigismond* à employer ses bons offices pour l'élargissement du Roi de Pologne. Il lui represente 1. Qu'un pareil attentat peut devenir une semence des plus cruelles guerres, occasionner l'effusion du sang chrétien, & sur tout rendre les hérétiques de Bohême plus puissants & plus hardis. 2. Q'en qualité de premier Roi de l'Europe, il y va de son interêt & de son honneur de ne pas souffrir que la Majesté royale

(1) Selon cettte datte il faut que *Withoud* soit mort en 1429. & non au mois d'Octobre de 1430.

soit ainsi violée. *Nous pourrions*, dit-il, *vous alléguer plusieurs exemples d'Empereurs Romains qui ont maintenu ou rétabli des Rois dans leurs Royaumes, & qui ont mis plus de gloire à proteger les Rois, qu'à les vaincre.* 3. Que ce seroit le moyen d'affermir & de cimenter l'amitié & la fraternité qui paroit entr'eux, *au moins* dans leurs discours & dans leurs Lettres, & qu'une si bonne union après un service aussi signalé ne contribueroit pas peu à la *tranquilité des fidèles, & à la confusion des hérétiques.* 4. Il lui insinue qu'il devoit se porter avec d'autant plus d'ardeur à ce bon office, qu'il pouvoit se souvenir qu'ayant lui même été fait prisonnier par ses propres sujets (1), il avoit été bien aise d'en être délivré par d'autres (2). 5. Enfin le Pape prie *Sigismond* de s'adresser pour cette négociation au cardinal *Julien*, ou à lui même, en cas de nécessité. La troisiéme Lettre est adressée au Roi prisonnier. C'est une Lettre de consolation, dans laquelle il rend compte au Roi des demandes qu'il a faites pour lui procurer sa liberté, & il l'exhorte à demeurer bien uni avec *Sigismond*, en gardant religieusement leurs traitez réciproques, afin de pouvoir agir conjointement contre les Bohêmiens. *Sur toutes choses*, dit-il, *mon très-cher Fils nous vous exhortons & prions que mettant à part tous les differens & mécontentemens qui peuvent survenir entre vous, vous assistiez de tout votre pouvoir le Roi des Romains contre les hérétiques de Bohème, & que vous rappelliez sous de grosses peines tous les Polonois qui sont avec eux. Faites si bien qu'on puisse restituer aux Catholiques ce qui leur a été enlevé, & qu'il ne passe de la Pologne, ni vivres, ni secours aux hérétiques, comme on nous assure que cela s'est fait jusqu'ici.* Au commencement de l'année suivante, *Switrigal* intimidé pour la délivrance de leur Roi, lui donna sa liberté, & le laissa aller avec tout son monde en Pologne.

Diéte à Nuremberg.

XXI. On a laissé *Sigismond* à Nuremberg, où il avoit assemblé une diete pour chercher les moyens d'arrêter les progrès des Hussites en Allemagne. Elle dura environ huit mois. Presque tous les Prélats & les Princes de l'Empire s'y rendirent, & ceux qui ne purent s'y trouver y eurent leurs Ambassadeurs. Le Pape de son côté y envoya *Juliano Cesarino* cardinal de *St. Ange* (3), qui présida au Concile de Basle, commencé cette année. On résolut dans cette diete une nouvelle expédition pour le 24. Juin, qui est

(1) En Hongrie l'an 1410.
(2) Il fut élargi par ses propres sujets.
(3) Elu par *Martin V.* en 1426. mais publié seulement en 1430.

comptée la ſixiéme contre les Bohêmiens. Le Légat apportoit une Bulle du Pape pour ordonner une croiſade, datée du onziéme de Janvier. Elle contenoit ces chefs principaux. On y ordonne au Cardinal lui-même de prêcher & de faire prêcher la parole de Dieu *comme un antidote contre l'héréſie.* 2. D'exhorter tous les fidèles à ſe croiſer pour cette expédition. 3. On accorde cent jours d'indulgences à ceux qui aſſiſteront à ces prédications, en ſuppoſant pourtant la Pénitence & la Confeſſion. 4. Sous la même condition on accorde indulgence pléniere, tant à ceux qui ſe croiſeront & qui iront à la ſainte guerre, ſoit qu'ils y arrivent heureuſement, ſoit qu'ils meurent en chemin, qu'à ceux qui n'étant pas en état d'y aller eux-mêmes y envoyeront à leurs dépens, ou aux dépens d'autrui. 5. On relâche, ou on remet 60. jours de pénitence aux perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui pendant l'expédition, feront des prieres, & jeûneront pour ſon heureux ſuccès. 6. On garentit les biens de tout dommage & de toute invaſion pendant leur abſence, & on menace du bras ſéculier quiconque voudroit attenter contre ces biens. 7. On ordonne de donner des Confeſſeurs aux croiſez, ſoit ſéculiers, ſoit réguliers, pour entendre leurs confeſſions, & leur donner l'abſolution, quand même ils auroient uſé de violence contre des Clercs ou des Religieux, quand ils auroient brûlé des Egliſes, ou commis d'autres ſacriléges, & même dans les cas reſervez au Siége Apoſtolique. 8. On diſpenſe de leurs vœux ceux qui en auroient fait pour quelque pélerinage, comme à Rome, à St. Jaques de Compoſtelle en Eſpagne, à condition que l'argent qu'ils auroient pû dépenſer en ces voyages ſera employé à la croiſade. 9. Que les Confeſſeurs ne prendront pas des croiſez au-delà d'un demi gros de Bohême, & cela quand on l'offrira, & ſans l'exiger (a).

(a) *Cochlée* L. VI. p. 136. 139. *Theob.* cap. LXXI. p. 138. *Bzovius* an. 1431. num. 11.

Mort de *Martin V.*

XXII. Martin V. ne vit pas le ſuccès de cette expédition, étant mort d'apoplexie le 30. de Février. On a donné ſon caractere dans l'hiſtoire du Concile de Conſtance (b) avec un abregé de ſa vie avant que d'être Pape, & dans celle-ci on a eu plus d'une fois occaſion de parler de ſa conduite & de ſes actions pendant ſon Pontificat, ſur tout par rapport aux Huſſites. *Bzovius* nous donne cette idée générale de ce Pontife : » Il rendit, *dit-il*, la paix à » l'Egliſe après un ſchiſme de 50. ans. De retour à Rome, il ré- » tablit les affaires d'Italie qui étoient fort brouillées, & accorda » les démêlez entre les Princes, recouvra les biens eccléſiaſtiques » uſurpez par les Princes, il domta la Marche d'Anconne qui s'é- » toit

(b) L. V. p. 155. 156.

» toit rebellée contre le Siége de Rome. Il pacifia cette Capitale » agitée par des troubles inteſtins. Il l'orna de nouveaux édifices, » en réforma les mœurs, fit rebâtir les Egliſes qui tomboient en » ruine, & y apporta une telle abondance, & une ſi grande proſ- » perité, qu'on croyoit revoir le ſiécle d'Auguſte. Il purgea le ter- » ritoire de Rome des brigands & des aſſaſſins. Il reſtitua à *Jeanne* » *II.* le royaume de Naples que l'ambition de quelques-uns lui » vouloient ravir. Il déclara la guerre aux hérétiques qui rava- » geoient la Bohême & les païs voiſins. Il commença les Conciles » de Pavie & de Sienne, & indiqua celui de Baſle. Il aſſiſta plus » d'une fois *Sigiſmond* Roi des Romains *contre les ennemis* de la Foi » (a). Il mourut âgé de 63. ans plein de mérites & de gloire. Il fut » enſeveli dans un mauſolée d'airain dans la Baſilique de Latran » près des chefs de *St. Pierre* & de *St. Paul*, avec cet éloge, *Mar-* » *tin V. ſiégea XIII. ans, trois mois & douze jours. Il mourut le* 20. » *de Fevrier de l'an* 1431. *Il fut la felicité de ſon temps.*

(a) *Bzovius* anno 1431.

XXIII. Eugene IV. ſucceda à *Martin V.* le ſixiéme de Mars (b). Il s'appelloit *Gabriel Condulmer*, & étoit cardinal prêtre de *St. Clément.* On le nommoit le Cardinal de *Sienne*, parce qu'il avoit été Evêque de cette ville. Avant que de procéder à l'élection, les 14. Cardinaux qui étoient dans le conclave convinrent avec ſer- ment de certains articles que le Pape devoit obſerver. Entre ces articles étoit, au raport de *Pagi*, qu'on mettroit déſormais dans les Lettres Apoſtoliques ces mots, *du conſentement des Cardinaux*, & non *du Conſeil*, comme auparavant. Que le nouveau Pape ne feroit point de nouveaux Cardinaux ſans le conſentement des an- ciens; que la moitié du patrimoine Eccléſiaſtique ſeroit pour les Cardinaux; qu'il célébreroit un Concile œcumenique dans le temps & dans le lieu qui ſeroient marquez (c). Il confirma *Juliano Ceſarino* dans la Charge de Légat en Allemagne pour la réduction des Bohêmiens.

Election d'*Eugene IV.*

(b) *Franc. Pagi.* Brev. Pontific. Rom. p. 516.

(c) *Raynald.* an. 1431. num. 5. & 6.

XXIV. Ce Légat pour s'acquitter de ſa commiſſion écrivit de toutes parts aux Prélats & aux Princes pour les animer à cette *ſainte Ligue.* On nous a conſervé ſa lettre à *Jean Hoffman* Evêque de Miſen, à peu-près en ces termes. » O douleur! L'abominable » héréſie des Wicléfites, & des Huſſites de Bohême l'emporte » aujourd'hui pour ſa cruauté ſur toutes les héréſies des ſiécles » précédents. Elle leur a inſpiré une ſi furieuſe obſtination, que » comme l'aſpic ils bouchent leurs oreilles à la voix & à la doctrine » de l'Egliſe leur mere, inflexibles à toutes les voyes qu'on peut

Troiſiéme croiſade contre les Huſſites.

» prendre pour les ramener au raisonnement, à la douceur, & aux » exhortations. Non contents de leurs dogmes empoisonnez & de » leurs blasphêmes, ils ont dépouillé toute humanité & toute » pieté, & devenus comme des bêtes farouches, ils ne sont altérez » que du sang des Catholiques. Leurs forfaits, leurs sacrilé- » ges contre Dieu & les hommes, contre les Sacremens, contre » les Temples consacrez à Dieu, leurs homicides, leurs brigan- » dages & leurs révoltes contre toute police humaine, sont si no- » toires, qu'il seroit superflu d'entrer dans ce détail. Ils ne respi- » rent que les armes & la violence, le fer & le feu sont les armes » dont ils se servent pour défendre leurs erreurs, massacrant, brû- » lant, mutilant tout ce qui s'oppose à leur fureur. Avec quelle » indignité & quelle ignominie ne traitent-ils point la sainte Eu- » charistie, la foulant aux pieds, dans le sang de leurs massacres? » Avec quelle rage ne brûlent & ne brisent-ils pas les images de » Notre-Seigneur J. C. de la Vierge sa très-glorieuse mere, & de » tous les Saints de l'Eglise, aussi-bien que tous les lieux destinez » au culte Divin? C'est avec beaucoup de justice, & non sans grand » mérite, que les Princes Catholiques se sont armez contre cette » rage hérétique, puisqu'ils ont reçû de Dieu le glaive pour punir » les méchans, & pour récompenser les bons.

» C'est pour cela que le très-Serenissime Prince, & très-Illustre » Seigneur *Sigismond*, par la grace de Dieu Roi des Romains, de » Hongrie & de Bohême, voulant, en qualité d'avocat & de défen- » seur de l'Eglise, arracher ce poison, s'est trouvé dans cette ville » de Nuremberg avec les Reverends Peres & Illustres Seigneurs du » Saint Empire Romain, sçavoir les Electeurs, les Archevêques, » les Evêques, les Princes, les Ducs, les Barons, & les Ambassa- » deurs des Communautez. Et moi présent il a été résolu & conclu » unanimement que pour la défense de la Foi on assemblera pour » la *St. Jean* prochaine une grosse & puissante armée de toute l'Al- » lemagne sur les frontieres de la Bohême (1) pour entrer dans ce » Royaume afin d'y extirper les hérétiques, s'ils ne veulent pas » retourner au giron de sainte Eglise. Mais comme les prieres & les » oraisons ont plus d'efficace que les armes pour obtenir la victoire, » il faut imiter *Moïse* qui prioit pour le peuple, pendant qu'il com- » battoit; tant qu'il élevoit les mains vers le ciel, le peuple étoit » vainqueur: mais dès qu'il se relâchoit, le même peuple étoit » vaincu. Il faut imiter aussi les Lévites, qui avec leurs trompet-

(1) *In Vuiden, ante Sylvam.*

1431.

» tes animoient le peuple à la guerre. Prions donc avec tant d'ardeur & d'assiduité, que Dieu flechi par nos larmes accorde à » notre armée Catholique la victoire sur les ennemis de la foi. Exhortons aussi les athlétes de la foi Catholique par des prédications, des admonitions, & par les exemples de leurs ancêtres, à » ne pas souffrir que le sanctuaire de Dieu soit souillé par des ennemis perfides. Armons-les & les fortifions du salutaire signe de la » croix vivifiante, afin qu'invitez par des graces & des dons spirituels ils puissent subjuguer les ennemis de Dieu & des hommes.

» A ces causes, voulant selon notre devoir, exécuter avec soin » la commission qui nous a été donnée par le Siége Apostolique, » & désirant qu'une si sainte œuvre s'acheve heureusement, nous » exhortons par ces présentes votre Paternité; nous l'admonêtons, nous la requerons, & en vertu de la sainte obédience, » nous lui ordonnons très-expressément de prêcher sans delai & » solemnellement dans toutes les Eglises cathédrales, collégiales, » conventuelles, paroissiales de votre Eglise & de votre Diocese, » d'y prêcher la parole de Dieu, & les indulgences apostoliques » dont nous vous envoyons une copie authentique, munie de notre sceau public ». Ce Mandement est datté de Nuremberg le 20. Mars, la premiere année du Pontificat d'*Eugene IV*. (a)

(a) *Cochl.* & *Bzovius* ubi supr.

Mandement de l'Evêque de Mise pour la croisade.

XXV. Ce Mandement est suivi d'un autre de l'Evêque de *Mise* à tous les Abbez, Prieurs, Prevôts, Doyens, Archidiacres, Curez des Paroisses, à leurs Vicaires, aux Prédicateurs de ce Diocése. » Nous avons reçû, *dit ce Prélat*, des Lettres du Révérendissime Pere & Seigneur en Christ le Seigneur *Julien* Cardinal de » la sainte Eglise Romaine, Légat du Siége Apostolique en Allemagne, dont nous vous envoyons la teneur avec celle-ci scellée » de notre sceau. En vertu de ces Lettres & de l'autorité apostolique qui nous a été commise dans cette affaire, nous vous ordonnons expressément à tous, & à chacun de vous en particulier, en » vertu de la sainte obédience, & sous peine d'excommunication, » de publier tous les Dimanches & toutes les Fêtes en langue du » païs ces Lettres selon leur force & teneur, & d'exhorter votre » peuple à se croiser contre les damnables hérétiques, & à executer fidellement & avec diligence tout ce qui est contenu dans lesdites Lettres. Et comme il est expedient de choisir des Confesseurs qui ayent le don de discernement, pour distinguer entre » les péchez & donner à propos l'absolution, selon la forme usitée » dans l'Eglise, nous enjoignons à ceux qui sont tels, de n'avoir

1431. » que Dieu devant les yeux pour s'acquitter en conscience de cette » commission, qui regarde la foi, de ne point exceder les bornes » de leur pouvoir, & de n'avoir égard qu'au salut des ames ». La Lettre est datée de Stolpen le 3. jour après *Jubilate* (a).

(a) *Cochl.* ubi sup. p. 242.

Sigismond va à Egre pour tenter un accommodement avec les Bohêmiens.

XXVI. En attendant que l'armée Impériale se mette en campagne, il faut voir agir les Bohêmiens. Pendant la diette de Nuremberg, *Sigismond* voulant faire encore une tentative sur leur esprit, s'avança jusqu'à *Egre*, & envoya de-là deux Seigneurs de sa suite à Prague. Les Principaux d'entre ceux qui étoient pour la communion sous les deux espéces & les Taborites, y étoient assemblez pour tâcher de s'accorder entre eux : assemblée qui n'aboutit à rien qu'à de nouvelles disputes. Ces deux Seigneurs profitant de l'occasion de leurs brouilleries, leur proposérent d'entendre à un accommodement. Il y avoit alors quantité de Seigneurs de Bohême à qui la conservation & la pacification de la patrie tenoit extrêmement au cœur, & qui étoient consumez de regret de la voir depuis si long-temps tout ensemble, & le théatre d'une guerre intestine, & la proie des Etrangers. Ceux de Prague, quoique Calixtins, & même les Taborites, aussi-bien que *Procope* le Grand & *Kerski* leurs chefs, ne s'éloignoient pas d'une entrevuë qui pût procurer la paix. Il n'y avoit que les Orphelins qui s'y opposoient, toujours inconsolables de la perte de l'invincible *Ziska*, qu'ils jugeoient irréparable.

Ambassade des Bohêmiens à *Sigismond*.

XXVII. Nonobstant cette opposition, il fut conclu d'envoyer incessamment quatre Députez à *Sigismond* pour entrer en négociation, entre lesquels il y avoit un prêtre Taborite (1). Ils allérent donc trouver l'Empereur, & passérent inutilement environ quinze jours en pourparlers avec lui. Mais ayant été informez, tant par leurs espions que par le bruit public, que tout l'Empire s'armoit contre la Bohême, cette entrevuë leur parut un piége pour les endormir & les surprendre au dépourvû, comme ils s'en plaignirent hautement à l'Empereur lui-même. De sorte qu'ils prirent congé de lui avec cette protestation, *qu'on ne devoit plus desormais reprocher aux Bohêmiens qu'il n'avoit tenu qu'à eux de terminer par une bonne paix une guerre si furieuse, puisqu'il étoit notoire que c'étoit la faute des autres, & non la leur* (b).

(b) *Czechor.* ubi sup.

Les Bohêmiens se préparent à la guerre.

XXVIII. Les Députez ayant fait rapport à ceux de Prague des

(1) Wilhelmus Kotzka, Benessius de Mocrosaus, Matthias de Klamkzan *alias etiam* Lauda *nominatus, vir Latinis litteris apprime excultus, & in rebus gerendis dexterus, & quidem Presbyter Taboriensium quibus aliquid tribui oportebat nomine* Markold. *Czechor.* ubi sup. p. 555.

grands préparatifs de guerre qu'on faisoit contre eux, on ne douta point que ces propositions de paix ne fussent une pure supercherie pour les amuser, ce qui causa une consternation générale. Aussi-tôt le Magistrat de Prague & les Grands qui étoient dans la ville, résolurent de notifier par tout au public le danger éminent où étoit la Bohême, & le firent publier dès le lendemain dans la procession qui se fit le jour de la *Fête-Dieu* (1). On ne peut exprimer le tumulte qui s'éleva parmi le peuple à cette nouvelle. L'Empereur fut chargé de mille malédictions par la populace. Les plus graves & les plus prudens eux-mêmes ne pouvoient s'empêcher de le soupçonner de trahison, & de cacher le dessein formé de leur faire la guerre sous des offres & des apparences de paix. Il me semble pourtant que c'étoit aller un peu trop vîte. Il est vrai que la Croisade étoit résoluë & publiée; mais on eût pû en arrêter l'effet par une bonne composition que l'Empereur avoit pû offrir sincérement. Il y a même un Historien qui avance que ce Prince fit ce qu'il put pour dissuader les Princes de cette expédition (2), & que s'il n'y employa pas l'autorité, ce fut de peur d'offenser le Pape dont il vouloit recevoir la couronne à Rome. Quoi qu'il en soit, ceux de Prague ayant tenu conseil avec les Grands qui s'y trouvoient, il fut résolu de communiquer promptement l'affaire à tous les Etats de Bohême, & de rappeller les Taborites & les Orphelins occupez ailleurs. 1431.

Courses de Procope avec les Taborites.

XXIX. Ils s'étoient en effet répandus dans les provinces voisines, pillant & massacrant à leur ordinaire. *Procope Rase* fit en cette année au cœur de l'hiver dans le *Woigtland* une nouvelle course : mais n'y ayant pas réussi, il reprit au plus vîte le chemin de la Silésie par les districts de Pilsen, de Slan & de Littomerits. Peu s'en fallut qu'il ne s'emparât de *Lignitz*; mais ceux de Breslaw l'en chassérent avec beaucoup de perte, & le repoussérent jusqu'à *Nimptschen* petite ville dans le duché de *Brieg* sur le chemin de Prague, où ils l'auroient assiégé sans la rigueur de la saison. De-là *Procope* retourna en Lusace, où ayant assiégé *Reicherbach*, il en fut repoussé par les troupes de Lusace & de Saxe (a). On met à cette année le siége de Pilsen entrepris inutilement par *Procope* & les Taborites. Il y avoit une garnison Catholique dans cette ville qui étoit défenduë par le Seigneur *Krussina de Schwamberg*.

(a) *Balb.* Epitome p. 476.

(1) Ceux de Prague étoient pour la plûpart Catholiques, à la reserve de la Communion sous les deux espéces.

(2) *Cæteris Principibus expeditionem hanc omnibus modis dissuadere conatus fuit.* Czechor. p. 556.

1431. La plûpart des villes de Bohême, & même les Seigneurs Catholiques qui avoient été obligez de traiter avec *Procope*, se joignirent à lui pour soutenir ce siége. Cependant ayant été contraint de le lever, il alla attaquer la ville de *Tina Horssawski* dans le voisinage; il y fut aussi repoussé par *Zdenko de Drssika* Seigneur Catholique qui y commandoit. Ceci se passa au mois de Juin.

Cruautez des Hussites en Lusace & en Silésie.

XXX. A peu près dans ce même temps les Hussites firent une nouvelle course en Lusace dans le dessein de s'emparer de *Bautschen*. Les habitans de cette ville voulurent en vain s'aboucher avec eux pour obtenir quelque composition. Ils furent renvoyez avec menace de les régaler bien-tôt d'importance. Sur cette menace les habitans prirent le parti de brûler leurs fauxbourgs, & de se renfermer dans la ville. Mais à peine les Hussites leur en donnerent-ils le temps: ils vinrent avec tant de diligence sur les Incendiaires, qu'ils sauverent du feu une Eglise, des masures de laquelle ils firent une espéce de bastion pour battre la ville avec leurs machines, pendant qu'ils l'attaquoient par d'autres endroits. Mais la ville fit une si vigoureuse résistance, que les ennemis furent obligez de lever le siége, après avoir perdu & fait périr beaucoup de monde. Une partie tira du côté de Camenec, où n'ayant trouvé personne, ils s'emparérent de tout ce qui se trouva dans ces maisons vuides d'habitans, & ils mirent le feu au monastere de *Mariensler* près de-là. Ils traiterent de même *Konigsbroug* & les environs jusqu'à *Hain* ville de la Misnie. L'autre partie alla s'emparer de *Lobaw* qu'ils trouverent aussi presque sans habitans, & ils y séjournérent jusqu'au mois de Juillet. De-là ils allérent à *Lauban* petite ville de la basse Lusace aux confins de la Silésie. Il y avoit trois ans qu'ils y avoient tout désolé, & ils y firent encore une nouvelle boucherie pendant trois jours. Ils y avoit un couvent de Religieuses qui s'étant sauvées à *Gorlitz*, toute la fureur tomba sur les Moines; ils y furent impitoyablement massacrez. On coupa la tête au Pere Gardien nommé *Jean Crone*. On n'épargna pas plus quelques habitans qui croyoient avoir trouvé un asile au-dessus de la voûte de l'Eglise. Quoiqu'ils eussent mis bas les armes, ils furent jettez du haut en bas de la tour. Ceux d'en-bas les recevoient avec des fourches & des hallebardes. Le peu qu'ils jugérent à propos d'épargner, fut emmené prisonnier en Bohême, comme le Curé & son chapelain. Le premier étoit allé dans le clocher avec une poignée de gens armez, pour conserver les trésors de l'Eglise qui y étoient déposez. Mais il fut obligé de se rendre par composi-

tion, & il mourut en chemin, & l'autre fut noyé : on ne dit point 1431.
si ce fut par malheur, ou par la cruauté des Hussites. Ils brulérent son corps. Les autres furent trainez à Jaromer, & ensuite rachetez par la noblesse de Lusace. Les Hussites prirent & brulérent en passant quelques villes, entr'autres *Marglis*. Ils avoient laissé garnison à Lauban ; mais les villes de Gorlitz, Bautschen & Camenec ayant uni leurs forces, en chassérent les Bohêmiens (a).

(a) *Grosser. memorab. Lusatiæ.* Part. I. p. 114. & seqq.

Hostilitez des Hussites en Moravie.

XXXI. Les choses n'étoient pas plus tranquilles en Moravie. *Himko de Valeks* s'empara de la forteresse de *Sadec* appartenante à *Henri de Waldstein* Seigneur Catholique, ce dernier ayant été obligé d'aller trouver l'Archiduc à Vienne, & de laisser la place à *Bures de Kralicz*, bon soldat d'ailleurs, mais qui fut malheureux dans cette occasion. *Himko* profita de la conjoncture de la fête de saint Martin. Comme il n'ignoroit pas que la garnison passeroit plutôt le lendemain de la fête à danser & à boire, qu'en dévotions; ayant pris avec lui quelque infanterie, il fit escalader la muraille, & entra dans la place pendant que toute la garnison enyvrée dormoit d'un profond sommeil. Cependant un des domestiques de *Bures*, qui avoit naturellement horreur du vin, ne s'étoit pas endormi. Il alla réveiller le Gouverneur, qui aussi-tôt se mit en état de défense. Mais n'étant point soutenu par son monde qui ne couroit que lentement au secours, il fut pris après avoir reçu une grande blessure au-dessus de la cuisse. Les autres furent tuez, ou faits prisonniers dans leur lit. *Waldstein* en ayant appris la nouvelle en chemin pour revenir, s'en retourna à Vienne fort affligé de cette perte, d'autant plus considérable, que tout ce qu'il avoit de plus précieux étoit à Sadec, comme dans la plus sure place du Royaume, à cause de sa situation sur un roc escarpé. Mais *Himko* ne garda pas long-temps sa conquête ; elle lui fut enlevée bien-tôt après, aussi par surprise. Ce même Seigneur Hussite manqua celle du monastére de *Trebies* non loin de Sadec. Il y avoit dans cette derniére ville quelques Hussites avec qui il entretenoit intelligence pour s'emparer de *Trebies*. Le jour marqué pour l'expédition, quelques-uns des plus hardis d'entre les conjurez étoient entrez dans l'Eglise & dans le monastére. Mais l'un d'entre eux, à qui il prit un remords de conscience, alla tout découvrir à l'Abbé. Celui-ci fit aussi-tôt fermer toutes les portes du monastére où tous les conjurez se trouvérent enfermez, à la réserve d'un qui s'étoit douté que la méche étoit éventée. Il en alla avertir *Himko*, qui fut aussi mortifié d'avoir manqué son coup, qu'il avoit été impatient

1431. de le voir réussir. Les prisonniers ne demeurérent pas impunis. Les uns furent écartelez, les autres pendus, & on coupa le nez & les oreilles aux moins coupables (a).

(a) Czechor. p. 554.

Toutes les branches des Hussites s'unissent pour leur défense commune.

XXXII. Toutes les branches des Hussites de retour de leurs courses chez leurs voisins, mirent sous les pieds, ou suspendirent au moins leurs inimitiez & leurs discordes, pour ne penser plus qu'à la défense de leur patrie. Les Grands de Bohême & de Moravie s'unirent étroitement ensemble dans la même vuë. Lés villes renouvellérent leurs confédérations. Petits & grands, on vit tout le monde s'armer avec une allégresse commune. De sorte qu'en fort peu de temps il se trouva dans la revuë qui fut faite à *Chotischau* dans le cercle de Pilsen, cinquante mille hommes d'infanterie, & sept mille chevaux sous les armes, avec trois mille six cens chariots. D'autre côté on prit soin de bien garder les avenuës. Les districts de *Zatec* & de *Launi*, celui de *Grats* & plusieurs villes frontieres, avoient l'œil sur la Moravie & sur l'Autriche pour fermer l'entrée à l'Archiduc, ou à *Kragi* capitaine de Moravie.

Lenteur des Allemands.

XXXIII. Le cardinal *Julien* confirmé, comme on l'a dit, dans sa légation par *Eugene IV.* se donnoit tous les mouvemens imaginables pour animer le flegme des Allemands. Il étoit convenu avec l'Archiduc *Albert*, que celui-ci pour occuper les Bohêmiens, tireroit en Bohême par la Moravie, pendant que l'armée Impériale s'y rendroit par un autre côté. Il s'avança en effet selon la convention; mais voyant que le Cardinal ne se trouvoit pas au rendez-vous au jour marqué, il rebroussa chemin. Le temps de l'expédition avoit été marqué pour la *Saint Jean*; mais par la lenteur des Alliez elle ne put se faire qu'au mois d'Août. Pendant qu'ils s'attendoient les uns les autres, on perdoit l'occasion d'agir contre les Bohêmiens qui n'étoient pas encore en état de se défendre, à cause de l'éloignement des Orphelins à qui l'on donna le temps de revenir. Les troupes de Saxe & de Brandebourg ne vouloient point entrer en campagne, qu'elles ne fussent jointes par celles de Suabe, de Franconie, d'Alsace, & de Lorraine, ou que l'Archiduc n'eût fait une diversion en Bohême. D'ailleurs la guerre s'étant allumée dans ce temps-là entre le Comte *Palatin du Rhin* & le Duc de *Lorraine*, non seulement ils ne fournirent pas les secours qu'ils avoient promis, mais ils retardoient la marche de leurs voisins, comme la Franconie, l'Alsace, Wormes, Spire, qui jugeoient plus à propos de défendre leurs propres païs, que d'aller au secours des autres. Cette guerre, pour le dire

dire en passant, fit bien voir qu'on ne respectoit guéres les ordres de l'Empereur, puisqu'avant l'expédition il avoit pacifié l'Allemagne, & défendu sévérement à tous les Princes de l'Empire d'entreprendre aucune guerre (a).

1431.

(a) *Serar.* Rer. Mogunt. T. I. p. 744.

Lettre du Cardinal *Julien* aux Bohêmiens.

XXXIV. Avant que de partir pour sa croisade, le Cardinal écrivit aux Bohêmiens à peu près en ces termes. » Ce que nous » desirons avec le plus d'ardeur, c'est que le royaume de Bohême » soit réuni à l'Eglise par la profession d'une seule & même foi. C'est » de-là que dépend non seulement son salut éternel, mais toute » sorte de prospérité temporelle, comme ce Royaume en jouissoit » avant les troubles causez par ces innovations. C'est là l'unique » objet de mon attention; & quand j'y devrois sacrifier ma vie, » je n'omettrai rien de ce qui peut procurer un si grand bonheur à » la Bohême. Mais comme les ennemis de la paix, qui ne cher» chent qu'à semer des herbes inutiles, voudroient vous persuader » que nos troupes Chrétiennes n'entrent dans votre Royaume que » pour le bouleverser de fond en comble par des massacres, des » brigandages, & des incendies; c'est afin de vous desabuser d'une » si fausse pensée, que nous vous faisons sçavoir que si j'entre en » Bohême à la tête d'une armée Chrétienne, ce n'est que pour as» soupir les controverses, vous réconcilier ensemble, pour y réta» blir la foi & le culte divin violez, pour y remettre l'ordre, & » pour y restituer à Dieu sa gloire ternie par ces désordres, pour» vu que les habitans veuillent renoncer à leurs nouveautez & à » leur esprit turbulent, & se joindre à nous comme ils étoient au» paravant. Ainsi nous exhortons & nous prions instamment & » tendrement tous les Bohêmiens de l'un & de l'autre sexe de reve» nir à la foi & aux coûtumes de leurs ancêtres, qui ont eu la mê» me religion, & de ne s'en plus écarter. Nous prendrons toutes » les mesures & toutes les précautions nécessaires pour empêcher » que ceux qui voudront rentrer dans le sein de l'Eglise ne souf» frent, ni dans leurs personnes, ni dans leurs biens, & qu'au con» traire ils soient amiablement traitez & avec toute la faveur pos» sible par nos troupes Chrétiennes : *vous promettant saintement » qu'il n'y aura pas la moindre mesintelligence, ou trace d'inimitié entre » nous.* Et nous sommes assurez que ceux qui se réconcilieront » avec nous, s'en trouveront si bien, qu'ils béniront Dieu de leur » avoir inspiré cette pensée. Revenez donc aux loix de l'Eglise » votre mere, & ne l'affligez pas plus long-temps. Elle gémit, elle » fond en larmes, elle jette des cris perçans, attendant avec im-

1431. » patience & par les plus ardens désirs le retour de ses enfans prodigues, qui ayant demandé leur portion l'ont été dissiper prodigalement dans les païs étrangers, & ont attiré sur eux la famine » & toute sorte de maux par leurs débauches. Revenez à nous, » chers cœurs, nous irons au devant de vous, nous nous jetterons » à vos cols, nous vous donnerons des vêtemens nouveaux, nous » tuerons le veau gras, nous inviterons nos voisins & nos amis » pour se réjouir avec nous du retour de nos enfans.

» Au fond, pourquoi feriez-vous difficulté de revenir à nous ? » Ne sommes-nous pas nez d'une même mere ? N'avons-nous pas » été renouvellez par le même Baptême ? N'avons nous pas la même foi Chrétienne ? Ne reconnoissons-nous pas un seul médiateur & libérateur J. C. N'avons-nous pas la même parole & les » mêmes Sacremens ? Ne recevons-nous pas la même Ecriture » Sainte ? Qu'est-ce donc qui vous éloigne de nous ? Qu'est-ce qui » a donc pû séparer les enfans d'avec la mere ? Il n'y a que peu de » temps que vous l'emportiez sur tous les peuples du monde par » votre foi & par votre pieté, & aujourd'hui vous persecutez les » Chrétiens par le fer & par le feu, & votre charité s'est tournée » en cruauté. Ne seroit-il pas plus à propos de vous croiser avec » nous pour la propagation de notre foi contre les Turcs & les » Sarrasins, ces ennemis implacables du nom Chrétien, que d'entretenir avec vos freres une guerre intestine qui ne peut aboutir » qu'à la ruine de la Religion & du Royaume ? Nous vous le protestons la larme à l'œil, ce n'est qu'à notre grand regret & que » par la plus cruelle nécessité, que nous nous armons contre vous. » Nous y sommes portez par l'amour de nos prochains persecutez, » dépouillez, massacrez inhumainement par les Bohêmiens. Souffrirons-nous les bras croisez que l'on abatte les autels & les temples de Dieu, qu'on brise & qu'on brûle les images de J. C. de » la Vierge Marie & des autres Saints ; qu'on fasse souffrir toute » sorte de tourmens aux Catholiques, qu'on foule aux pieds le » vénérable Sacrement, & qu'on ravage tous les païs voisins ? De » combien de désolations & de meurtres n'a-t-on pas rempli le » royaume de Bohême, l'Autriche, la Hongrie, la Silésie, la » Misnie, la Baviere, la Franconie ? Ce sont ces criminelles fureurs qui nous ont mis les armes à la main, moins pour vous attaquer que pour nous défendre nous-mêmes, les Chrétiens, nos » voisins & la Religion. Dans cette extrémité nous avons pourtant cette consolation, qu'il y a un grand nombre de gens en

» Bohême qui tiennent le bon parti, & qui gémissent de ces con- 1431.
» fusions, mais qui n'osent rien entreprendre parce qu'ils ne sont
» pas les plus forts. Nous avons donc eu raison de nous armer pour
» leur liberté, & pour punir leurs oppresseurs.

» Après des offres si favorables, quelle crainte & quels scrupules » peuvent vous retenir? Nous vous offrons la paix, acceptez-là; » mais si vous rejettez nos offres & nos invitations, ne nous imputez » point les malheurs de la guerre; prenez-vous-en au refus de gens » qui veulent être plus sages qu'il ne faut. Tout cela ne peut être » inspiré que par l'ennemi jaloux de voir la foi, la charité & la pieté » faire des progrès en Bohême. Croyez-vous que ces gens là en » sçachent plus que l'ancienne Eglise, & que celle d'aujourd'hui? » Qu'est-ce que peuvent vous apprendre des gens de guerre, des » païsans, des Bourgeois grossiers? Des gens sans lettres sont-ils » plus habiles que tant de Docteurs anciens & modernes, que tant » d'Academies où avoient fleuri les Saintes Lettres? Ces anciens » Docteurs qui ont vêcu avant les troubles peuvent-ils vous être » suspects de haine, ou de partialité? Ecoutez *St. Augustin* qui a » dit *qu'il n'auroit pas crû à l'Evangile sans le témoignage de l'Eglise.* » Plusieurs ont écrit des Evangiles; mais parce que l'Eglise qui est » inspirée du St. Esprit n'en reconnoît que quatre, nous n'en rece- » vons pas non plus d'avantage. Si je ne craignois d'être trop long, » je pourrois alléguer plusieurs autres témoignages; mais je me » borne à réïtérer les offres que j'ai déja faites, c'est que quicon- » que voudra se jetter entre les bras de la sainte Eglise Romaine, » obtiendra une pleine & parfaite remission de ses péchez, & en » particulier de celui-ci (1). Il sera traité avec douceur & humanité, » & tout ce qu'un enfant peut attendre de son pere, il doit l'espe- » rer de nous. Veuille le Seigneur J. C. qui nous a rachetez par son » précieux sang accorder aux Bohêmiens son esprit, & les réunir » à la même foi que nous pour le bien & le salut de leurs ames, pour » la paix & la gloire de l'illustre royaume de Bohême (2).

Réponse des Bohêmiens.

XXXV. Autant que la lettre du Cardinal est pathétique, insinuante & artificieuse; autant la réponse des Bohêmiens est-elle libre, ferme & même assez dure, mais nette & précise. La voici.

» Il est impossible, Reverend Pere en Christ (3), qu'une per- » sonne d'un aussi grand esprit, & d'une aussi grande autorité igno-

[1] C'est-à-dire, de la désertion de l'Eglise Romaine.

[2] La Lettre est dattée de Nuremberg le 5. de Juillet. *Theob.* ubi sup. cap. LXXIV.

[3] C'est le titre qu'on donne à un simple Prêtre ou Moine: celui d'un Evêque est *Reverendissime*, & celui d'un Cardinal est *Eminentissime;* mais l'*Eminence* n'étoit pas encore trouvée.

1431. » re que le Fils unique de Dieu Notre Seigneur J. C. pendant sa » conversation en chair, non seulement a donné aux hommes di» vers préceptes très-salutaires, mais qu'il les a pratiquez lui-mê» me. Entre lesquels ces quatre sont les principaux (1).

» 1. *Que le Venerable Sacrement du corps & du sang de J. C. doit être » distribué sous les deux espèces.*

» 2. *Que la parole de Dieu doit se prècher librement & selon la ve» rité.*

» 3. *Qu'il faut punir les pèchez publics commis sous prétexte de reli» gion (2).*

» 4. *Qu'il faut ôter l'administration de la République aux Ecclé» siastiques.*

» Ces quatre articles se prouvent clairement par les Evangiles, » par les Epîtres des Apôtres, & par tous les Sts Peres; tous ces pré» ceptes apostoliques si nécessaires pour la propagation de la foi, » pour fortifier l'espérance, pour augmenter la charité, pour regler » les mœurs, & pour obtenir la vie éternelle ont été publiez par les » Apôtres dans tout l'univers, reçûs dans l'Eglise Chrétienne, & » gardez fidelement pendant quelques siécles, comme cela paroît » par les Commentateurs & Docteurs vraiment Catholiques. Mais » ils ont été violez & supprimez par je ne sçai quels petits Prêtres » *(Sacrificuli sive Flamines)* qui dégénérant de la pieté de leurs pré» decesseurs se sont éloignez de la regle de l'ancienne Eglise, s'ingé» rant dans les affaires du siecle, engagez dans l'embarras & les » épines des richesses mondaines, & ce qui est plus déplorable & » plus cuisant encore, croupissant dans la mollesse & dans l'oisive» té au grand & irréparable dommage des ames fideles. C'est pour » cela que, tout indignes que nous en sommes, mais appuyez des » secours de Dieu, nous avons toujours insisté depuis plusieurs an» nées à les remettre sur pied, à les rétablir, à les éclaircir & à les » faire observer & respecter, selon leur poids & leurs merite. Com» bien n'avons-nous point souffert d'inimitiez, d'injures, fait de » dépenses, enduré des travaux, encouru des périls pour les sou» tenir, sans même épargner nos vies? Nous avons même deman» dé plusieurs fois avec instance d'être admis & écoutez publique» ment dans un Concile libre, paisible & sûr; mais tout cela inuti» lement, jusqu'ici. Qui peut s'empêcher d'admirer la diligence

[1] Je les donne tels qu'ils sont ici. Ils sont un peu autrement ailleurs. Mais cela revient à la meme chose.

[2] Ces dernieres paroles, *sous prétexte de Religion*, ne se trouvent pas dans les autres formules.

» & l'exactitude de vos peres tant vantez, de vos Prélats & de l'E- 1431.
» glise Romaine, à remédier aux maux de la Chrétienté ? Au lieu
» d'empêcher que les véritez salutaires annoncées & reçûës avec
» tant d'éclat dans le monde ne fussent ensevelies dans l'oubli, vous
» avez été les premiers à les négliger, sur tout l'article de l'Eucha-
» ristie, où depuis tant d'années, par le plus grand des sacrileges
» vous avez retranché le Calice au peuple à qui J. C. l'a donné ?
» Comment avez-vous souffert cet abus ? Comment ne l'avez-vous
» pas vangé, pendant que vous étiez si soigneux de recevoir vos
» dixmes & vos impôts ? Mais sans parler ici de l'interêt qu'à toute
» l'Eglise à ce rétablissement, pourquoi nous l'avez-vous refusé si
» opiniatrément, à nous qui l'avons demandé avec tant d'instan-
» ce, & à qui même vous l'auriez dû accorder quand nous ne l'au-
» rions pas demandé, & malgré nous, pour prévenir tant d'effu-
» sion de sang ? Nous ne sçaurions nous empêcher de croire qu'il y
» a là-dessous quelque dessein caché (1).

» Considerez la chose de près ; ne valoit-il pas mieux rétablir
» une institution si utile, si nécessaire à l'Eglise, que d'assembler au
» péril de leurs vies, de leurs états, & de leurs ames, & avec des
» frais immenses, tant de Rois, de Princes & de peuples de diver-
» ses nations & de diverses langues ? Et pourquoi ? Pour amener le
» Royaume de Bohême à la religion Romaine & à ses usages, Rits
» & Constitutions ecclésiastiques. Mais vous avez beau faire, ce
» royaume persistera dans la foi & se reposera, comme il fait, dans
» le sein de Sainte mere Eglise orthodoxe, dont J. C. est le chef.
» Mais vous mêmes tous tant que vous êtes, vous rendriez un
» grand service à l'Eglise Catholique, si vous vouliez embrasser ces
» véritez salutaires. Car ni vous, mon très-cher Pere, ni vos adju-
» tants ne pourrez selon le droit & la raison être juges dans cette
» cause. Cette sainte & éternelle loi, dont Dieu lui-même est l'au-
» teur, & que notre Seigneur J. C. a confirmée par sa vie & par sa
» mort, est très-juste par elle-même, & il n'y a rien de plus indi-
» gne que de prétendre l'assujettir au jugement & à l'arbitrage des
» hommes sujets à la mort & au péché, puisque *St. Paul* a dit,
» *Anathème même à un Ange du ciel qui annonceroit un autre Evangile*
» *que celui qu'il a enseigné*. Le cœur de l'homme abandonne souvent
» la verité immuable pour suivre la direction d'une raison qui peut
» s'égarer, & qui s'égare en effet souvent. Nous n'avons donc gar-
» de de commettre le jugement de notre cause à des gens, qui ayant

[1] *Latet anguis in herba.* Il y a anguille sous roche.

1431. » renoncé à la pieté, regardent cette verité comme une erreur » manifeste, & traitent d'hérétiques damnables ceux qui s'y attachent, & qui outre cela sont nos ennemis déclarez. Pour nous, » nous sommes dans ce sentiment que dans un Concile il ne doit y » avoir d'autre autorité que celle de l'Ecriture Sainte qui est une » regle très certaine, & le juge équitable que Dieu a laissé au » monde, qui n'est point trompé & ne trompe point, y joignant » les témoignages des Sts. Docteurs quand ils sont conformes à » cette regle divine ; & quand l'Eglise l'aura reçûë sur ce pied-là » nous serons tous réunis ensemble. Alors toute l'Eglise militante » purgée de son mauvais levain reprendra sa premiere splendeur, » la foi germera, la paix fleurira, l'amour & la concorde regneront.

» Mais c'est ce qui n'arrivera pas par votre nouvelle méthode » inconnuë, comme nous croyons, aux Apôtres, de venir contre » nous avec tant de milliers de Soldats à qui les épées, les fléches » & toute sorte d'instrumens de guerre tiennent lieu de l'Ecriture » & du raisonnement. Sont-ce là des armes dont un pere se serve » pour gagner ses enfans, comme vous nous appellez ? Mais puisque vous avez choisi ces armes, nous en avons aussi de même » trempe, & nous sommes prêts à en venir à un combat décisif. Si » vous étiez entrez chez nous, comme *St. Pierre* entra chez *Corneille*, vous y auriëz sans doute fait de grands fruits & vous auriez réjoui les Peres de l'Eglise Chrétienne (*Christianæ Ecclesiæ* » *antistites* (1). Et au lieu d'un veau, ils auroient tué un bœuf gras » & invité leurs voisins à se réjouir avec eux. Toutes ces choses bien » pésées, on voit assez ce qui nous sépare les uns des autres, quoique nous ayons le même Baptême. C'est que non seulement » nous professons de bouche la Religion, mais nous la pratiquons » & l'exerçons en effet. Ainsi nous vous prions de nous écouter » fraternellement, parce que la fin du monde approche (2), de » vous joindre avec nous & de marcher avec ardeur sur les traces » de J. C. & de ses disciples. C'est par ce moyen que le peuple de » Christ reposera paisiblement dans les tabernacles de l'espérance, » & obtiendra le salut éternel. A Prague au mois de Juillet 1431. (a).

(a) *Theobald.* p. 141. 146.

Je n'ai rien à remarquer sur cette Lettre, si ce n'est qu'elle n'a point l'air d'avoir été dictée par des soldats, par des paysans, par des bourgeois grossiers, comme disoit le Cardinal, mais bien par

(1) On a vû ci-dessus à qui les Bohêmiens avoient confié la conduite de leurs Eglises.
(2) On a vû ci-dessus qu'il y avoit parmi eux quelques fanatiques dans cette pensée.

des gens de poids & fort éclairez. C'est ce que répondirent les Bohêmiens sur les préparatifs de guerre qu'on faisoit contre eux ; mais comme ils n'ignoroient pas qu'on leur préparoit dans le Concile de Basle une autre batterie, ils publiérent là-dessus un Manifeste dont je donnerai le précis. 1431.

Manifeste des Bohêmiens.

XXXVII. I. Il est adressé de la part des états de Bohême & de Moravie, à tous les Rois, Princes, Comtes, Marquis &c. *Orthodoxes.* II. On propose d'abord les quatre articles mentionnez ci-dessus ; mais comme il y a quelques petits changemens, je les marquerai. 1. Il y a ici que le Sacrement du corps & du sang de J. C. doit être administré aux laïques *de bonne foi par les Ministres ordinaires de l'Eglise.* Ces paroles italiques ne sont pas dans la lettre du Cardinal, ce qui est pourtant considérable, parce qu'on accusoit les Bohêmiens de faire administrer le Sacrement par des laïques. 2. Que la parole doit être prêchée *par ceux à qui elle a été commise.* Ces dernieres paroles ne se trouvent point non plus dans la Lettre au Cardinal, ce qui est important par la même raison. 3. Il y a ici que l'administration politique est un poison nuisible aux Ecclésiastiques (*noxium ipsis virus*) ; ces dernieres paroles manquent dans la Lettre précédente. 4. Dans l'article des péchez publics, il y a ici qu'ils doivent être extirpez *par le Magistrat politique*, ce qui n'est pas dans la Lettre au Cardinal (1). III. Qu'ils ont embrassé ces quatre articles, & fait tout ce qui a dépendu d'eux pour les faire recevoir par tout, non seulement par leurs Lettres, mais par leur présence en divers lieux, & par leurs Ambassades, soit auprès du Roi de Pologne, soit auprès de l'Electeur de Brandebourg. IV. Qu'ils n'ont point non plus évité le Roi des Romains, l'ayant été trouver à Presbourg, puis à Egre, pour le supplier d'assembler un Concile libre, sûr & paisible, où ils fussent admis & écoutez amiablement (2), où ces quatre articles fussent examinez, prouvez & reçus publiquement ; mais qu'ils n'avoient pû obtenir cette grace qu'on n'auroit pas refusée à un payen. V. Que l'Empereur ayant consulté quelques Princes, quelques Evêques, Prélats & docteurs dans une assemblée générale, où cependant on n'écoutoit que les Ecclésiastiques, ou les Moines (3) ; » on nous répondit nettement qu'une telle audiance & qu'une telle » réformation étoit contraire à la liberté d'un Concile qui est au

(1) Il y a apparence que ces variations se sont faites sans dessein & par la faute des copistes.
[2] C'est-à-dire, non comme des prévenus, mais comme les autres membres du Concile.
[3] *In quo tamen tantum Religiosis obtemperatum est.*

1431. » dessus de tout, & qu'il étoit de notre devoir de nous soumettre » absolument aux Décrets du Concile sans aucune discussion par la » parole de Dieu & par les Peres ». VI. Que trouvant absurde & injuste que le Concile fût juge & partie, & qu'étant composé de leurs ennemis & de gens dans de grossieres erreurs, ils se remissent à leurs jugemens; ils ont rejetté cette offre de l'Empereur & de ses Conseillers, & ont demandé, comme ils demandent encore, selon la raison & l'équité, que leur cause fût jugée dans le Concile par l'Ecriture & par les Peres quand ils sont d'accord avec elle; ce qui leur a été constamment refusé par l'Empereur, & par ses adhérents. VII. Ils appellent de ce refus à l'équité de ceux à qui le Manifeste est adressé. Il faut les entendre parler eux-mêmes. » » *Jugez vous-mêmes*, disent-ils, *si après un refus si obstiné nous de-* » *vons reconnoître de tels juges, principalement les Ecclésiastiques* (1), » *qui comme des écailles se tiennent serrez auprès de l'Empereur, de* » *peur que la verité ne pénetre* (2). Cette obstination ne leur vient » que de leur orgueil & de leur arrogance. Oubliant l'humilité » de leur profession, ils ne pensent, ils n'agissent, que dans la vûë » d'envahir tous les Empires & tous les biens de la Chrétienté. » Pour y réussir ils tournent à tous vents, & font de la foi Chré- » tienne une boule qui roule du côté que l'on veut. Au lieu d'imi- » ter J. C. & les Apôtres, ils nagent dans les délices & dans les vo- » luptez de la chair. Comme des pourceaux ils foulent les choses » saintes aux pieds; ils deviennent les temples du diable. Comme » les sergents de l'Antechrist, ils traitent d'hérésie les véritez chré- » tiennes, *& il ne tient pas à eux que J. C. lui-même ne soit hérétique.* » Quoique non plus qu'aux Juifs il ne leur soit pas permis de faire » mourir personne, ils assassinent par les traits empoisonnez de » leurs langues, ils le font à la lettre par cette croisade sanguinai- » re, & ils vous ont engagez contre nous, ô Rois & Princes, com- » me si vous étiez leurs vassaux, ou plûtôt leurs satellites & leurs » bourreaux. C'est pour vous y amorcer qu'ils vous promettent la » rémission de vos péchez qu'ils n'ont pas pour eux-mêmes, beau- » coup moins peuvent-ils donner le salut éternel dont ils vous ber- » cent dans leurs Diplômes mêlez de fiel & de miel. VIII. Après une exhortation bien vive à ne point adhérer à de si pernicieux desseins, ils leur font cette déclaration. » Que si séduits par les ar- » tifices de vos petits Prêtres, vous faites irruption chez nous, les

[1] *Religiosi*, ill semble que ce soit principalement les Moines.
[2] *Instar squamarum sibi adhærentium, ut veritas penetrare nequeat.*

armes

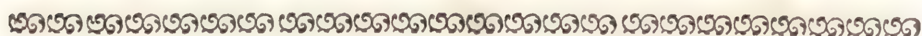
» armes à la main, appuyez ſur le ſecours de celui dont nous dé- 1431.
» fendons la cauſe, nous repouſſerons la force par la force, & nous
» nous vangerons des injures qui ne ſont pas tant faites à nous qu'à
» Dieu. Pour vous la chair eſt votre bras ; mais le notre, c'eſt le
» Dieu des armées qui combat pour nous : à lui ſoit gloire & loüan-
» ge dans tous les ſiécles. A Prague au mois de Juin 1431. (a).

(a) *Theob.* ubi ſupr. 141. 142.





HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.



LIVRE XVI.

L'armée Impériale se met en chemin.

I. N a vû dans le Livre précedent les lenteurs des troupes Impériales ; enfin elles se mirent en chemin. Le commandement en chef en avoit été donné à *Frideric* electeur de Brandebourg, qui avoit reçû à Nuremberg du cardinal *Julien* en grande cérémonie, l'*Etendart beni.* Les autres chefs étoient *Frideric le Belliqueux*, électeur de Saxe, *Albert* & *Christophle* ducs de Baviere, *Jean* & *Albert* fils de *Frideric de Brandebourg*, les Evêques de *Wirtzbourg*, de *Bamberg*

& d'*Aichstadt*. Les Archevêques de *Mayence*, de *Treves* & de *Cologne* y avoient envoyé des secours considérables. Les Chevaliers de *Suabe*, de l'Ordre de *St. George* s'y trouvérent, aussi bien que les troupes auxiliaires des Villes Impériales. En un mot presque tout l'Empire étoit en armes. Les Historiens ne conviennent pas du nombre des troupes. Ceux de Bohême comptent 90. mille hommes; les autres 130. mille, tant cavalerie qu'infanterie. Le Cardinal *Julien* étoit à la tête de cette nombreuse & florissante armée. Je ne dois pas omettre ici la judicieuse reflexion que fait là-dessus *Cochlée*, auteur très-catholique. » Je ne sçaurois, dit-il, » approuver que des Cardinaux, que des Evêques & que quelques » Prêtres que ce soit commandent des armées. Ces emplois ne » conviennent point à leur caractere, & cela est même défendu » par les loix divines & humaines, comme on peut le voir dans le » Droit Canon (a). Il me suffit d'indiquer en peu de mots que dans » l'ancienne Loi, quand on faisoit le dénombrement des armées » d'*Israël*, les Levites n'y étoient pas comptez. Car c'est ainsi que » le Seigneur l'avoit commandé à Moïse : *Ne faites point le dénombrement de la Tribu de Lévi, & n'en marquez point le nombre avec » celui des Enfans d'Israël; mais établissez-les pour avoir soin du Tabernacle* (b). Et dans la nouvelle Loi J. C. a dit à St. Pierre : *Remettez votre épée en son lieu* (c). *St. Paul* dit aussi à Timothée » *qu'il ne faut pas que l'Evêque soit violent & prompt à frapper* (d). Il semble en effet que ces Ecclésiastiques qui fourmilloient dans ces armées fussent autant d'oiseaux de mauvais augure, qui portoient le malheur par tout; comme on va le voir dans cette derniere occasion.

1431.

(a) *Decret.* XXIV. *Quæst.* 8. *per totum.*

(b) *Nom.* I. 49. Je me sers de la version de Port-Royal.

(c) *Matth.* XXVI. 52.

(d) I. *Timoth.* III. 3. *Cochl.* L. VI. p. 244.

Ruse de guerre de *Procope.*

II. Quand les troupes Impériales furent arrivées à cette partie de la Forêt noire (e), qui entoure la Bohême, on y fit alte pendant quelques jours pour déliberer. Comme on avoit appris que toute la Bohême étoit en armes dans le dessein d'aller au devant des Allemans, & que d'ailleurs ceux qui gardoient les frontieres avoient dressé de tous côtez des embuscades dans les bois, on ne jugeoit pas à propos de hazarder toute l'armée à la fois. On envoya donc des espions pour mieux s'assurer des choses. Ils rapportérent qu'à la verité les Bohêmiens s'étoient assemblez en grand nombre; que même ils avoient mis le siége devant *Pilsen*, mais que la division s'étoit jettée entre eux à tel point, que les Taborites s'étoient séparez de ceux de Prague; que les Orphelins méditoient leur retraite, & que la plupart s'étoient déja détachez,

(e) *Sylva Hercinia.*

1431. que le reste de l'armée ne consistoit qu'en des ouvriers & des païsans mal aguerris, & plus propres à la fuite, qu'au combat. C'étoit une ruse de guerre dont *Procope* s'étoit avisé pour amorcer les Impériaux. En effet, au retour de *Teina* où nous l'avons laissé, au lieu de se joindre aux autres, il s'en alla du côté de *Nepomuk*, & de là à *Przibram* (a) & à *Hostomick*, & persuada aux Orphelins d'en user de même, afin de faire croire aux ennemis qu'ils n'agissoient pas de concert.

(a) Dans le cercle de Padvverther.

Les Impériaux prennent la fuite.

III. Sur cette fausse nouvelle l'armée hâta sa marche chantant le triomphe avant la victoire. Après avoir traversé la Forêt noire, ils s'arrêtérent à *Tachau* sur la Mise où ils avoient déja échoüé dans la derniere expedition. Ils l'assiegerent pendant quelques jours inutilement, parce que *Procope* avec ses Taborites & les Orphelins accourut au secours de la garnison, & les en chassa. Les Allemans ayant donc pris la fuite avec précipitation se répandirent dans la Bohême, les uns du côté de *Téplitz*, les autres du côté de *Tausch* dans le cercle de Pilsen, mettant tout à feu & à sang. De là ils allérent camper à Risemberg, château situé sur une haute montagne; mais ayant appris que tous les Bohêmiens réünis avançoient vers eux à grandes journées, & que leur prétendue désunion n'étoit qu'une feinte, saisis d'une terreur panique ils prirent la fuite honteusement sans coup ferir, & presque sans avoir vû l'ennemi. L'épouvante fut si grande, qu'ayant oublié par où ils étoient venus, ils se dispersérent çà & là comme ils purent. Le Duc de Baviere fut un des premiers à fuir, laissant tous ses bagages pour amuser l'ennemi. L'Electeur de Brandebourg en fit de même, & se sauva dans la forêt par *Frawenberg*: toute l'armée se débanda de telle sorte qu'il n'y eut pas moyen de la rallier.

Harangue du Cardinal aux troupes.

IV. Le Cardinal voulut le faire inutilement par cette harangue. » Je suis surpris, *leur dit-il*, que de si vaillants hommes, & des en» fans si obéissans à l'Eglise mettent bas les armes & prennent si » honteusement la fuite dans une si urgente nécessité. De quelle » nature est cette guerre, & quel en est le motif? S'agit-il d'un » Royaume ou de quelque interêt temporel? Non, non; il s'agit » de votre sainte Religion, de l'honneur de J. C. & de sa sainte » Mere, du salut & du bonheur éternel de chacun de vous. Que » diroient vos ancêtres, ces braves Allemans, si revenant au mon» de ils voyoient leurs neveux prendre la fuite contre un seul enne» mi, & même sans l'avoir vû! Qu'est devenue cette constance Al» lemande, si vantée par tous les Historiens? ô honte! ô infamie,

» la plus grande qui fût jamais ! Il eût mieux valu mourir mille 1431.
» fois, que de fuir un ennemi absent, & qui n'étoit point encore à » nos trousses. Mais je vous prie, où prétendez-vous aller ? Vous » fuyez la Bohême ; mais la Bohéme nous poursuivra, & nous ex- » terminera dans les lieux de nos retraites. Que ferez - vous alors ? » où seront les murailles qui pourront vous mettre à couvert? Non, » non, ce ne sont point les murailles, ce sont les armes qui défen- » dent les hommes, & si vous ne vous défendez avec bravoure & » honneur, vous ne pouvez attendre que la mort, ou une capti- » vité plus cruelle que la mort. O Allemagne, ô Allemagne ! hé- » las, seras-tu ainsi opprimée ? N'enfanteras-tu plus des courages » intrépides ? On a vû des payens aveugles, du nombre desquels » étoient vos ancêtres, mieux combattre pour des idoles muettes, » que vous ne faites pour la gloire de J. C. le Fils du Dieu tout puis- » sant, qui est devenu votre frere, & de sa très-chere Mere. Fai- » tes-y bien réflexion. Que diroient les *Ariovistes*, les *Tuiscons*, » les *Arminius* s'ils étoient présens ? O mes chers enfans, montrez- » vous hommes, & prenez courage ; allez recevoir vaillamment » les ennemis ; n'êtes - vous pas aussi en état de vous bien battre » qu'eux ? Mais que dis-je ? Il ne faut que vous faire souvenir de vos » sermens, car je ne crois pas que vous voulussiez vous parjurer par » une fuite si flétrissante (a) ». *Æneas Sylvius* prétend que ce dis- » cours ne fit nulle impression sur le soldat épouvanté.

(a) *Æneas Sylv.* cap. XLVIII. *Theob.* cap. LXXVI.

L'Armée se rallie, & reprend la fuite.

V. Cependant *Theobald* témoigne qu'il releva le courage de l'armée, & qu'elle s'alla camper encore une fois à Risemberg dans le dessein d'attendre l'ennemi. Mais à son arrivée une si grande frayeur saisit encore les Allemands, que tout prit la fuite. Ils perdirent dans cette occasion onze mille hommes, & il y eut sept cens prisonniers. Tout le bagage & toutes les munitions de guerre & de bouche restérent aux Bohêmiens. Ils prirent 240 chariots, dont il y en avoit plusieurs chargez d'or & d'argent, & sur tout le vin ne manquoit pas. Les Allemands laissérent sur la place cent cinquante gros canons, & les Bohêmiens ayant mis le feu aux poudres, il se fit un si terrible bruit, que les fuyards doublérent encore le pas, sur tout le Duc de Baviere qui avoit été des premiers à prendre la fuite. C'étoit un spectacle lamentable & risible tout ensemble, de voir ces pauvres Phaëtons courir à bride abattue avec leurs chariots, si entrelassez les uns dans les autres, qu'on ne sçavoit où on alloit. Ils arrivérent dans cet état à *Ratisbonne*, où ils portérent leur épouvante. Cette ville s'étoit tellement épuisée à

1431. fournir aux frais de cette guerre, qu'elle en souffrit pendant long-temps. Cependant comme on croyoit avoir toujours les Bohêmiens à dos, il falloit encore qu'elle se constituât en de nouveaux frais pour se fortifier. Le Cardinal perdit dans cette occasion la Bulle du Pape, son chapeau & son habit de Cardinal, sa croix & sa clochette. Tout cela resta à *Tausch* long-temps, selon le témoignage de *Theobald* (a) & de *Balbin* (b).

(a) *ubi sup.*
(b) *ubi sup.* p. 477.

Diverses Réflexions sur cette défaite.

VI. On peut juger de l'étonnement de tout le monde à la vûe d'une victoire si éclatante d'un côté, & d'une déroute si subite & si honteuse de l'autre (c). Chacun en cherchoit les raisons selon son génie; les uns l'attribuant à quelque trahison, les autres à la frayeur toute pure & à la pusillanimité des Allemands, tous à la valeur invincible des Bohêmiens dont le nom seul faisoit tout trembler. Ce fut le jugement des Peres du Concile de Basle dans un decret de la troisiéme Session (1). Voici la réfléxion que fait la-dessus *Cochlée*. *Qui l'auroit cru qu'une armée de* 40000. *cavaliers Allemands eût pû prendre la fuite si soudainement? Je ne crois pas qu'aujourd'hui le Turc lui-même, ce tyran si puissant par un si grand nombre de Royaumes & de Provinces qu'il possede, osât combattre une armée Allemande de* 40000. *chevaux. Il n'y a guéres que deux ans* (2) *qu'il n'osa se commettre avec notre Empereur Charles-Quint, quoiqu'il n'eût pas tant de cavalerie Allemande* (d). D'autres imputoient cette défaite à l'Empereur lui-même, qui ne desespérant pas de recouvrer la Bohême par d'autres voies, n'étoit pas fâché que l'armée allât lentement en besogne, pour épargner le Royaume. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Empereur ne parut point directement dans cette expédition. Tout s'y fit par ordre de *Julien*. Ce fut ce Cardinal qui engagea l'Archiduc d'Autriche à se joindre à lui (e). Enfin la desunion des Princes put bien être une des causes de leur désastre. Comme l'Electeur de Saxe étoit un des plus intéressez à cet événement, de quelque maniére qu'il tournât, les autres Princes lui avoient demandé de les dédommager des pertes qu'ils pourroient faire dans cette guerre, menaçant de se retirer s'il le refusoit. Il le refusa pourtant, en alléguant pour prétexte que cette guerre ne se faisoit point pour sa cause particuliére, mais pour celle de tout l'Empire & de la Religion (3). Ce qui apparemment leur fit dès-lors prendre la résolution, ou de se retirer, ou d'agir mollement,

(c) Cela arriva le 14. d'Août.

(d) *ubi sup.*

(e) *Ger. Roo. Hist. Aust. Lib. IV.* p. 150.

(1) *Quæ Dei occulto judicio bello pluries attentata non potuit superari.*

(2) En 1532. Le Livre de *Cochlée* fut imprimé en 1549.

(3) On a vû ci-dessus la même demande & le même refus dans une autre occasion. *Theob.* ubi supr.

& de ne rien hazarder. En effet on trouve qu'au retour de cette malheureuse expédition, la noblesse Allemande en rejetta toute la faute sur les Princes, & déclara même que si on vouloit lui fournir les subsides nécessaires, elle étoit prête à retourner en Bohême, bien résolue d'y vaincre ou d'y mourir; mais à condition qu'aucun Prince n'auroit le commandement de l'armée, & qu'elle auroit la liberté de se choisir un chef (a). 1431.

(a) *Cochl.* ubi sup. p. 244.

VII. L'Archiduc qui s'étoit retiré en Autriche en attendant le Cardinal, ayant appris qu'il étoit entré en Bohême, s'avança pour le soutenir. Il avoit même déja mis le siége devant cette place frontiere de la Bohême où étoit mort *Ziska* (b). Mais apprenant la fuite du Cardinal, il retourna en Moravie pour achever la conquête de cette province, où l'on ne reconnoissoit pas encore par tout son autorité, parce qu'il y avoit beaucoup de Hussites. Comme il avoit une bonne armée toute fraîche, il prit & pilla quelques villes, brûla environ cinq cens villages, ravagea la campagne, & réduisit la Province à une telle extrémité, que tout fut obligé de se rendre. Les plus opiniâtres demandérent pardon, & promirent de se soumettre aux décisions du Concile de Basle sur la religion. On a remarqué dans l'Histoire d'Autriche, que ce Prince fut le seul qui fit passablement ses affaires dans cette occasion. On disoit même que quoiqu'il eût fort incommodé les Hussites de Bohême & de Moravie, ils étoient moins irritez contre lui que contre les autres Princes d'Allemagne, parce qu'en qualité de Duc de Moravie il avoit plus sujet de leur faire la guerre, & qu'il s'y étoit conduit en homme de cœur (c).

L'Archiduc d'Autriche réduit la Moravie.

(b) *Przibislaw.*

(c) *Roo* ubi sup.

VIII. Cependant comme il apprit que *Procope le petit*, avec les Orphelins & une partie des Taborites, s'avançoit à grands pas vers la Moravie, il se retira en Autriche, après avoir mis garnison dans les principales villes. *Procope le petit* arriva en effet, & pour venger ses Taborites, il se jetta avec fureur sur les terres de ceux qui avoient favorisé *Albert*. De-là il passa en Autriche, où il fouragea tout jusqu'au Danube, d'où il remporta un prodigieux butin. De retour en Moravie, il eut dans le Gouverneur de cette province (d) un redoutable ennemi en tête. Ce Général, pendant que *Procope* étoit en Autriche, avoit levé un bon corps d'armée dans le dessein de lui présenter le combat. Il y eut en effet entre eux quelques escarmouches, mais peu considérables. Celle qui se donna à Brinn (e), fut plus opiniâtre : mais il ne s'y passa rien de décisif. L'avantage fut égal de part & d'au-

Expedition de *Procope le petit* en Moravie, & en Autriche.

(d) *Kragirz.*

(e) Autrement *Praun*, ou *Bruna.*

1431. tre ; les Orphelins se retirérent dans leur camp, & les Moraves dans la ville. Cependant *Procope* harcelé par *Kragirz*, jugea à propos de décamper pour aller dans la province d'Olmutz, où il prit & pilla plusieurs villes & châteaux, jusqu'à Olmutz même dont il brûla les fauxbourgs (a).

(a) *Czechor.* ubi sup. p. 564.

Secte des *Médiocres.*

IX. L'Historien de Moravie raconte qu'environ ce temps-là il s'éleva dans cette province une nouvelle secte sous le nom de *Mediocres*. Ils soutenoient qu'il ne falloit donner aux Seigneurs que le revenu de leurs terres ; que les sujets ne devoient point porter d'autres charges, & qu'on ne pouvoit les y contraindre. Ils étoient pour la Communion sous les deux espéces. Ils s'étoient attroupez jusqu'à quatre mille renforcez par les paysans, qui se plaignoient des charges, des corvées & des contributions que leurs maîtres exigeoient d'eux. Ils commencérent leurs hostilitez par le district de Brinn, où ils mirent tout à feu & à sang sur les terres des Gentilshommes. L'Archiduc vint pour soutenir ces derniers, & dissipa ces mutins dès la premiere attaque. Les uns furent tuez, les autres faits prisonniers ; le reste se retira dans les bois ou dans les villes qui leur étoient favorables.

Course de *Procope le Grand* en Silésie.

X. Dans ce même temps *Procope le Grand* prit la route de la Silésie, où après avoir fait lever le siége de *Nimpch*, formé par les Silésiens, il alla avec quelques Seigneurs de son parti dans le Duché de *Troppau* (1). La cavalerie du Duc *Wenceslas* ayant d'abord été taillée en piéces, ou mise en fuite, les Taborites s'emparérent sans difficulté de la ville de *Troppau*, & de la forteresse où il n'y avoit qu'une foible garnison, qui fut passée au fil de l'épée. Après avoir tout pillé, cette ville & cette forteresse furent mises en cendres. On peut juger de la douleur du Duc, qui n'étant qu'à quelques lieuës de là, voyoit la fumée de cet incendie sans pouvoir y remedier, parce que la campagne étoit remplie des troupes Taborites. Cependant un Seigneur (b) Silésien dont on vante beaucoup la noblesse & la valeur, ayant amassé un petit corps de 1700 hommes dans la province de *Ratibor*, fit retirer ces incendiaires.

(b) *Hinko* Comte de *Wrbna.*

Les deux *Procopes* vont en Hongrie.

XI. Les deux *Procopes* joignant ensuite leurs forces, entrérent en Hongrie avec leurs troupes. Ils reprirent d'abord Broda (2) en chemin. De-là ils allérent prendre & piller la ville de *Moder*. Il y a une ville appellée *Turnau* (3) qu'ils n'osérent attaquer, parce

(1) Autrement *Oppava* à cause de la Riviere de ce nom.
(2) Il y a deux Villes de ce nom en Bohême, en Moravie & en Hongrie.
(3) Dans le district de Boleslau.

qu'elle

qu'elle étoit très-bien défenduë. Mais ayant passé la riviere de ce nom, ils gagnérent un païs très-fertile, où ayant mis en fuite les habitans, ils s'enrichirent de leurs dépouilles. Ces pauvres gens ayant passé le *Wag*, se défendoient à coups de fléches de l'autre côté de cette riviere; mais *Procope le Grand* les en chassa à coups de pierres qu'il faisoit jetter avec des frondes & d'autres machines, & ayant passé la riviere de ce nom, il repoussa les paysans dans les marais voisins. Ainsi maîtres du païs, ils s'arrêtérent à *Nitria*, ville sur la riviere de ce nom. *Procope* n'ayant pû prendre cette ville, trop forte par sa situation, se contenta de tirer contre la place une de ces grandes machines de guerre, que ceux de Gratz qui l'accompagnoient, avoient amenée avec eux comme pour insulter la garnison. Après avoir porté la terreur & la désolation par tout entre les rivieres de *Wag* & de *Gran*, ils tournérent vers le nord de la Hongrie, où ils exercérent les mêmes hostilitez dans les villes & à la campagne. Mais étant survenu quelque dissension entre les Orphelins & les Taborites, ils se séparérent. *Procope le Grand* tira vers la Moravie du côté de Broda (1). *Procope le petit* avec quelques autres Officiers que *Procope le Grand* avoit amenez en Silésie, s'arrêta en Hongrie à *Ilava* avec un corps d'environ sept mille hommes d'infanterie, & trois cens chevaux. 1431.

XII. Cependant les Grands de Hongrie animez par les fortes sollicitations du Palatin de Hongrie à vanger leurs pertes, résolurent d'attaquer les Bohêmiens. Ayant donc appris qu'une bonne partie s'étoit retirée, & que l'autre couroit la campagne aux environs d'*Ilava*, ils y allérent en toute diligence avec une armée de plus de dix mille hommes. Comme le Palatin étoit vieux & cassé, il confia cette expédition au Gouverneur (a) de ce district. D'abord, de peur que les ennemis ne se retirassent sur l'avis de sa marche, il s'avança du côté de *Trenczin* ville sur le *Wag*. Les Orphelins qui étoient de l'autre côté de la riviere, apprenant que *Rozgon* étoit à *Trenczin* pour leur en empêcher le passage, cherchérent à se mettre en sureté afin de sauver leur butin. Ils passérent en effet la riviere, non sans de grandes allarmes & de grandes difficultez. Ils furent à la vérité poursuivis par les Hongrois dès le grand matin; mais *Procope* s'étoit si bien retranché sur une haute montagne avec ses chariots & des abattis de bois, qu'on n'osa pas l'attaquer, quoique les Hongrois eussent une bonne armée. Ceux-ci firent donc mine de vouloir reculer pour engager *Pro-*

Avantage des Hongrois sur les Bohêmiens.

(a) *Nicolas Rozgon.*

(1) La Ville de ce nom en Moravie s'appelle *Hauno Broda.*

1431. *cope* à se retirer dans la plaine, où ils espéroient remporter une pleine victoire avec leur cavalerie. C'est ce qui ne manqua pas. *Procope* s'imaginant que les Hongrois avoient décampé, & qu'ils ne reviendroient pas à cause du froid extraordinaire qu'il faisoit alors, prit le chemin de Broda par l'endroit où ils s'étoient retirez pour l'attendre. Aussi-tôt il leur livra bataille. Le combat fut sanglant; mais la victoire se déclara pour les Hongrois. Les Orphelins prirent la fuite après s'être défendus comme des lions: *Procope* s'étant fait passage l'épée à la main gagna sain & sauf Broda. La plûpart de ces pauvres fugitifs périrent misérablement, les uns de froid, les autres furent submergez; plusieurs furent massacrez par les montagnards appellez *Valaques*. Ceux qui purent échapper s'en retournérent en Bohême aussi bien que les Taborites, qui avoient été piller en Autriche au nombre d'environ 4500. non sans perdre beaucoup de monde (a).

(a) *Czechor.* ubi sup. pag. 566. 570.

Lettre de l'Empereur aux Bohêmiens.

XIII. Le Cardinal *Julien* de retour à Nuremberg fit à l'Empereur de grandes plaintes des Princes Allemans qui l'avoient si lâchement abandonné. Ne voyant point d'autre ressource pour venir à bout des Bohêmiens, ils convinrent ensemble de les appeller au Concile pour tâcher d'y terminer l'affaire par composition. L'Empereur pour les y disposer leur écrivit cette lettre fort gracieuse. » Nous avons appris qu'il s'est répandu des bruits en Bohême, qu'étant à Egre nous avions commandé à notre armée » d'entrer incessamment dans ce Royaume, & d'y mettre tout à » feu & à sang, sans distinction d'âge ni de sexe; mais il faut que » vous scachiez qu'une telle pensée ne nous est jamais venuë dans » l'esprit, non pas même en dormant. Vous ne sçauriez ignorer » que dès le commencement jusqu'à cette heure, notre intention » a toujours été de rétablir la paix & la tranquillité dans le Royaume, comme tous ceux qui se sont mêlez de cette négociation » peuvent vous en rendre témoignage. Vous avez pû comprendre » aussi par les lettres que nous vous écrivîmes assez à temps, que » nous n'envoyions qu'à regret les troupes auxiliaires en Bohême, » & dans la seule vûe d'y rétablir l'ordre, de mettre les Provinces » à couvert d'insulte, & de vous réconcilier avec l'Eglise Romaine. C'est pourquoi nous souhaitons que vous n'ajoutiez aucune » foi à ces faux bruits. Nous vous exhortons & nous vous conseillons de retourner à l'Eglise Romaine, & de comparoître au » Concile. Là vous trouverez le Réverend Pere en Dieu, le Seigneur Cardinal Légat du Pape & du Siége Apostolique avec no-

» tre lieutenant (*vicarium*) le très-Illustre & Sérénissime *Frideric* 1431.
» Marquis de Brandebourg (*Brennoburgicum*) que nous avons
» chargé de proteger tous ceux qui viendront de Bohême pour
» expliquer leur foi, de les aider & de les soûtenir, de confirmer
» d'abord tout ce dont on sera convenu, & d'apporter tous ses
» soins à vous faire connoître combien votre Roi & Seigneur héré-
» ditaire est disposé à vous gratifier en toutes choses, & à avancer
» vos interêts ». La lettre est dattée de Nuremberg le 18. Octo-
bre, & contresignée *Gaspar Slich* (a).

(a) *Theob.* ubi sup.

LXXVII. Réponse des Bohêmiens à l'Empereur.

XIV. Dès le même mois les Bohêmiens répondirent en ces termes. » Nous les Seigneurs, les Chevaliers, les Villes & les Etats » séculiers & ecclésiastiques de Bohême faisons sçavoir à votre » Auguste Majesté, que nous avons appris par les députez que » nous envoyâmes à Egre à la réquisition de votre Auguste Majesté » pour transiger amiablement, mais nous avons compris aussi par » ses propres lettres, que votre Majesté mal instruite par les Eccle- » siastiques contre lesquels nous nous défendons avec vigueur & » avec constance, est portée par leurs instigations à empêcher que » cette divine verité que nous proposons, ne soit annoncée à qui » que ce soit, & qu'elle n'a point d'autre vûë que de nous en déta- » cher, pour nous unir à l'Eglise Romaine. C'est ce qui fit retirer » nos députez, & qui nous a empêché d'entendre à aucune négo- » ciation. Car les loix divines & humaines nous défendent égale- » ment d'accepter ce parti. Que votre Auguste Majesté ne soit » donc point surprise que nous refusions de déferer, ni à votre Au- » guste Majesté elle-même, ni à l'Eglise Romaine, puisque vous » opposant à la volonté de Dieu, vous ne voulez pas nous procu- » rer une audience légitime, dans le désir que nous avons de ren- » dre raison de notre foi. Ce n'est pas de notre propre mouvement » (*nostra curiositas*) que nous nous trouvons réduits à cette honnête » desobéïssance (*honesta inobedientia.*) C'est par ordre de *Saint* » *Pierre* lui-même qui nous apprend qu'il vaut mieux obéïr à Dieu » qu'aux hommes. C'est pourquoi nous notifions à tous & à cha- » cun, que puisqu'à la sollicitation des Ecclésiastiques qui préfé- » rent leur volonté à celle de Dieu, on nous veut contraindre à » une obeïssance illégitime, nous sommes résolus de nous défen- » dre, appuyez sur le secours de Dieu. A Prague au mois d'Oc- » tobre 1431. (b).

(b) Ibid.

Lettre du Cardinal *Julien* aux Bohêmiens.

XV. Le Pape *Eugene IV.* avoit donné deux commissions fort opposées au cardinal *Julien*; l'une de se mettre à la tête de la croi-

1431. ſade contre les Huſſites, l'autre de préſider en ſa place au Concile de Baſle. Dès qu'il y fut arrivé, il écrivit aux Bohêmiens pour les y inviter par mille démonſtrations d'amitié & de charité, leur promettant toute ſorte de liberté. » Il vous ſera permis, dit-il, à » tous de dire librement vos ſentimens ſur la religion, de conſul- » ter & de propoſer des expédients... Nous avons appris que vous » vous êtes ſouvent plaints de ce qu'on ne vouloit pas vous accor- » der une aüdience telle que vous la demandez. Ce ſujet de plain- » te ceſſera déſormais. On vous entendra à l'avenir, publique- » ment & autant de temps que vous le ſouhaiterez. C'eſt pourquoi » nous vous exhortons, prions & ſupplions de tout notre cœur & » de toute notre ame, au nom du Saint Eſprit, de ne point differer » à entrer par cette belle & grande porte qui vous eſt ouverte, & de » venir en toute confiance au Concile. » Quoique nous ayons pour- » vû à la ſureté & à la liberté de tout le monde ; cependant de peur » que vous ne ſoyez retenus par quelque défiance, nous ſommes » prêts à vous donner un ſauf-conduit plein & ſuffiſant pour venir, » pour demeurer, pour vous en retourner, & nous vous accor- » derons au nom de l'Egliſe univerſelle, tout ce qui pourra contri- » buer à la ſûreté & à la liberté de vos députez. Nous vous prions » au reſte de les bien choiſir, & d'envoyer des gens pieux, doux, » conſcientieux, humbles de cœur, pacifiques, deſintereſſez & » qui chériſſent la gloire de Jeſus-Chriſt, & non la leur ». Cette lettre eſt dattée du 15. d'Octobre. Elle fut portée à l'Empereur qui étoit alors à *Feld Kirche* dans le Tirol, allant à Rome pour ſe faire couronner. Les porteurs étoient *Jean Gelhuſe* moine de l'Abbaye de Molebrun en Suabe, & *Haman Offenbourg* conſul de Baſle. L'Empereur envoya cette lettre à Egre avec ordre de la faire tenir à Prague. Nous en verrons le ſuccès l'année prochaine.

Conférence des Huſſites avec les Docteurs de Cracovie.

(a) Dlugoſſ. Lib. XI. p. 578. 579.

XVI. Cependant les Bohêmiens marchoient toujours leur train. Un Auteur Polonois (a) de ce ſiécle-là nous apprend qu'ils allérent cette annee en Siléſie, où ils firent mille ravages après avoir pris la ville de Glevitz (1), ſous le commandement de *Sigiſmond Coribut.* De là ils envoyérent une ambaſſade au Roi de Pologne qui étoit alors à *Korczin*, au retour de la diette de *Sendomir*, pour lui demander audience. Comme le Pape avoit accordé à ce Monarque la permiſſion de conferer avec les Bohêmiens ſur la religion & ſur la pacification des troubles de Bohême, &

(1) Dans le Duché d'Oppëln.

que l'Empereur y avoit consenti, il ne fit aucune difficulté de les recevoir à Cracovie (1). En même temps il ordonna aux Docteurs de l'Université de cette ville de se tenir prêts à disputer contre les Bohêmiens, & à défendre la foi Catholique ; mais il arriva un contre-temps qui retarda la conférence. C'est que *Coribut* avec ses gens, en partie Polonois, en partie Bohêmiens, alla faire une course sur les frontieres de Hongrie & de Pologne. Croyant trouver de grands trésors dans une Chartreuse de ces quartiers (2) ils allerent s'y jetter avec fureur & s'emparerent de tout ce qui s'y trouva ; mais mal contents de leur butin, ils s'en vangerent sur les Moines dont ils tuerent les uns, & blesserent les autres, & emmenérent prisonnier le Prieur, s'imaginant qu'il avoit caché les trésors du lieu. Aussi-tôt que la nouvelle en vint à Cracovie, l'Evêque de cette ville (a) amassa promptement un bon corps d'armée, & marcha à la rencontre de ces pillards pour leur enlever leur butin, & délivrer le Prieur vénérable par son grand âge. Mais ayant appris qu'ils s'étoient sauvez avec leur proye à *Glevitz*, il s'en retourna fort mortifié d'avoir manqué son coup.

1431.

(a) *Sbinko.*

Issue de cette Conférence.

XVII. Le Roi de Pologne se trouva à Cracovie à peu près au temps marqué pour la conférence, accompagné de plusieurs Prélats & Barons. Les principaux d'entre les Bohêmiens s'y rendirent avec sauf-conduit du Roi, & entr'autres *Coribut*, un *Procope* que *Dlugoss* appelle *apostat de l'Ordre des Freres Mineurs*, *Pierre l'Anglois*, *Byerdzich*, *Guillaume Kostka*. Les Docteurs de l'Université etoient en grand nombre, & on peut voir les noms des principaux dans l'Auteur allégué ci-dessus. La conférence dura plusieurs jours presque toujours en Polonois. J'en rapporterai le succès dans les propres termes du même auteur, qui parle en bon Catholique. » Quoique les fidéles, *dit-il*, fussent animez de l'esprit de vérité, & qu'au jugement des Ecclésiastiques & des Séculiers les hérétiques fussent vaincus, ils ne voulurent jamais se confesser tels. C'est pourquoi le Roi leur parla en ces termes : Si les argumens tirez de l'Evangile & de l'Ecriture Sainte qui vous ont été proposez par les Docteurs de mon Université, en ma présence & en celle de mes Prélats, Princes & Barons, pour refuter votre secte & défendre la foi Catholique ; si ces argumens n'ont pû vous émouvoir, soyez au moins touchez par des exemples réels. Depuis qu'abandonnant la foi Catholique, vous avez

(1) Environ 15. jours avant Pâques.
(2) *Lecbnicz*, ou Val de Saint Antoine.

1431. » fait une nouvelle secte par la suggestion de l'ennemi du genre » humain, votre florissant Royaume de Bohême est tombe dans » une telle décadence, que vous n'avez plus ni Roi, ni Pontife, » ni sacrifice, ni victimes; l'Université de Prague, cette source » où puisoient toutes les nations, a seché; les Princes & les Ba- » rons ont été indignement chassez par le fer de leurs esclaves & de » leurs sujets; on a brûlé les temples, insulté & déchiré les corps » des Saints, violé les Vierges, & foulé aux pieds tous les Ordres » Religieux. Tout s'est executé, non par conseil & par raison, » mais par violence & par fureur. S'il reste encore quelques gen- » tilshommes & quelques barons dans la bonne voye, ils ont été » tellement atterez par cette foule rustique qui s'est emparée de » leurs fortunes & de leurs biens, qu'ils ne sont plus en état de se » relever, & de prendre les rênes de la République pour la défen- » dre. Prenez exemple de moi. J'étois payen d'origine, & j'ai été » converti par le ministere des Prélats & des Barons de Pologne, » aussi bien que de plusieurs Docteurs de Bohême qui suivoient ma » cour, & je suis demeuré constamment dans la foi qu'ils m'ont » enseignée. Je vous prie donc par la misericorde de Notre-Sei- » gneur Jesus-Christ, de suivre la même foi, & de recevoir instruc- » tion du Souverain Pontife, & de l'Eglise Catholique, sur les » articles que vous défendez avec autant d'opiniâtreté, que de té- » mérité. Votre égarement est déploré de tous les fidéles; mais il » me paroît encore plus déplorable à moi & à mon Royaume, à » cause de notre voisinage & de notre conformité de langue ». Mon Auteur témoigne que tout le monde fut touché de ce dis- cours, à la réserve des Bohêmiens, qui sans s'émouvoir donne- rent pour toute réponse, *qu'ils suivoient la droite voie de l'Evan- gile & de leurs Peres, qui avoit été ignorée pendant quelque temps, mais qui s'étoit recouvrée de leurs jours, & qu'ils étoient résolus d'y per- severer jusqu'à ce qu'ils fussent convaincus du contraire, par un Concile general où ils eussent la liberté de défendre leurs opinions.* Ainsi se pas- sa cette conférence comme la plûpart des autres, dont il est mal- aisé de sçavoir l'issuë faute d'Historiens impartiaux.

Severité de l'Evêque de *Cracovie* contre les Hussites.

XVIII. Les Députez de Bohême demeurerent encore plu- sieurs jours à Cracovie. Pendant tout ce temps-là, le culte divin y fut interdit; l'Evêque fut obligé d'aller dans un monastére (a) hors de la ville pour y consacrer le Chrême, & pour entendre les confessions. Il y avoit à la verité quelques Séculiers qui n'ap- prouvoient pas cet interdit dans une conjoncture où la prédica-

(a) *Claire Tombe* ou *Mogilla.*

tion & l'office divin auroient pû ramener les Bohêmiens. Mais l'Evêque & le Clergé n'y voulurent jamais consentir, regardant Cracovie comme un lieu devenu profane par la présence des *hérétiques*. De sorte que Pâques approchant, le Roi fut contraint d'envoyer les Bohêmiens à *Casimir*, pour pouvoir solemniser la fête à Cracovie. Les Bohêmiens irritez de cet affront chargerent l'Evêque de mille malédictions en se retirant, comme contre le principal auteur de leur expulsion. *Coribut* eut même là-dessus de grosses paroles avec ce Prélat dont le zele étoit inflexible, jusqu'à le menacer de le tuer, & de porter le fer & le feu dans tout son diocêse. Non seulement les Bohêmiens avec *Coribut* se déchaînerent contre l'Evêque, mais ils n'épargnerent pas même *Saint Stanislas* (1) patron de la ville. Ils se disposoient en effet à exécuter leurs menaces dès qu'ils auroient rejoint leur monde à *Glevitz*; mais ils y trouverent les choses bien changées. Pendant qu'ils négocioient à Cracovie, *Conrad* dit le *Blanc*, duc d'*Olsen*, reprit cette ville & en chassa les Bohêmiens, dont la plûpart furent tuez ou pris prisonniers. A cette nouvelle *Coribut* prit aussi la fuite avec ses gens, & s'en retourna en Bohême. Voyons ce qui se passe ailleurs. 1431.

XIX. Aussi-tôt après les funérailles de *Martin V.* les Cardinaux entrérent en Conclave au nombre de 14, & élûrent au bout de trois jours, sçavoir le 25. Fevrier, *Gabriel Condulmer*, cardinal prêtre du titre de *St. Clement*, de la création de *Grégoire XII.* & il prit le nom d'*Eugene IV.* Il étoit Vénitien, d'une famille *plebeïenne*, mais honnête & même ancienne, & qui fut déclarée *patricienne* après son élevation au Pontificat. Il eut bonne part aux bonnes graces de *Grégoire XII.* son oncle, & à celles de *Martin V.* qui l'employa à plusieurs légations avec beaucoup de succès. Cette élection releva les espérances des uns, & mit l'allarme chez les autres. Ses premiers soins furent de pacifier l'Italie. Dans cette vûë il assembla les ambassadeurs des Princes & les députez des villes, pour leur déclarer qu'il étoit résolu d'appaiser les troubles d'Italie, menaçant de sa malédiction & des anathêmes de l'Eglise quiconque le traverseroit dans ce dessein (a). Cette menace, bien loin de faire peur à *Philippe duc de Milan*, ne servit qu'à l'animer contre lui. Le Duc aussi-tôt incita ceux de Sienne & ceux de Luques contre les Florentins, à qui le Pape envoya du se-

Affaires étrangeres. Italie. Espagne.

Election d'*Eugene IV.*

(a) *Pogg. Hist. Florentine.* L. V. p. 281.

(1) Il étoit Evêque de Cracovie. *Boleslas* Roi de Pologne le massacra sur la fin du siécle XI. comme il disoit la Messe. Il fut canonisé vers le milieu du XIII. siécle. *Dlug.* p. 291. 714.

1431. cours. Le même Prince agit en même temps contre les Vénitiens trop portez à son gré pour le Pape, parce qu'il étoit leur compatriote. Le Pape de son côté lui envoya le cardinal de Bologne aussi-bien qu'aux Siennois & aux autres villes confedérées avec *Philippe*, pour les porter à mettre bas les armes. Mais le Duc inflexible aux promesses & aux menaces obligea le Pape à se liguer contre lui avec les *Florentins* & les *Vénitiens*. Ces mésintelligences attirerent dans la suite des affaires bien fâcheuses à *Eugene IV*.

Les *Colonnes* font irruption dans Rome, & sont excommuniez.

(a) *Platine* dans la vie d'*Eugene IV.*

XX. Le Duc détacha contre lui les trois neveux de *Martin V*. *Antoine de Colonne* prince de Salerne, *Edouard de Colonne* comte de Calani, & le cardinal *Prosper de Colonne*. A cette occasion (a), on avoit fait entendre à *Eugene IV*. que ces Seigneurs s'étoient emparez des sommes immenses que *Martin V*. avoit amassées, soit par un fonds d'avarice dont il étoit accusé, soit pour fournir à des dépenses utiles à l'Eglise comme à la convocation du Concile de Basle, à la guerre contre les Turcs, ou à la croisade contre les Hussites. On dit que l'intention d'*Eugene IV*. étoit que l'affaire se passât doucement; mais ceux à qui il en donna la commission l'exécutérent avec beaucoup de violence. Les *Colonnes*, pour s'en vanger, résolurent à l'instigation du Duc de Milan, d'aller attaquer le Pape lui même, & firent irruption dans Rome. En ayant éte chassez après y avoir fait mille dégats, tous les palais des *Colonnes* furent rasez & pillez, & ces Seigneurs furent déclarez criminels de leze-Majesté, & privez de tous leurs titres & de tous leurs honneurs. Irritez de cet anathême, ils rassemblerent toutes leurs forces pour entrer dans Rome & en chasser le Pape. Ce dernier de son côté renforcé par les troupes de *Jeanne de Sicile*, & par celles qu'il leva en d'autres endroits, se mit en bon état de défense.

Eugene court risque de la vie.

XXI. Ses ennemis, non contents de s'armer ouvertement contre lui, conspirerent contre sa vie. On accusa l'Archevêque de *Bénévent*, fils d'*Antoine de Colonne*, & un certain moine Franciscain nommé *Mazius*, qui avoit été domestique & confident de *Martin V*. & qu'*Eugene* lui-même avoit élevé à de grands honneurs, d'avoir été les chefs de cette trame. La conspiration découverte, l'Archevêque obtint sa grace, & le Moine fut écartelé. Depuis on attenta de nouveau à la vie du Pape. Un de ses domestiques lui donna du poison, & il eut beaucoup de peine à en échapper. Ces démêlez furent enfin terminez par l'entremise de *Sigismond* qui étoit allé se faire couronner en Italie (b). Après cet

(b) *Bzov.* an. 1431. num. 5. *Raynald.* an. 1431. num. 10. 11.

cet accommodement, le Pape tourna ses soins à pacifier le reste des troubles d'Italie, dont on peut voir la description dans l'histoire Florentine de *Pogge* (a).

1431. (a) Lib. VII. an. 1431.

XXII. Je ne trouve rien de fort remarquable cette année en Espagne. Il y a seulement une lettre d'*Eugene IV.* à *Jean* roi de Castille à ce sujet. Ce Pape n'avoit point envoyé d'ambassade dans les pays étrangers pour notifier son élévation au Pontificat, comme cela s'étoit pratiqué jusqu'alors. Je ne sçai ce qu'en dirent les autres Puissances; mais le Roi de Castille le trouva mauvais, & le Pape lui en écrivit pour s'en excuser & lui en allégua cette raison. *L'unique raison*, dit-il, *qui nous a portez à changer de conduite à cet égard, c'est que nous avons remarqué par le grand empressement qu'on a pour ces sortes d'ambassades solemnelles*, qu'elles ne se faisoient que pour le profit, & aux dépens de l'Eglise. Nous avons voulu signaler le commencement de notre pontificat par le retranchement de cet abus, & bannir de la cour de Rome toute occasion de gain deshonnête (b).

Lettre du Pape au Roi de Castille.

(b) *Rayn.* an. 1431. n. 9.

XXIII. Tout se passoit en France & en Angleterre à peu près comme les années précedentes. De part & d'autre on n'étoit ni en état de faire la guerre, ni disposé à faire la paix. Ainsi la guerre ne se continua que par des escarmouches, des partis, & des surprises de places, dont la plûpart étoient assez mal gardées. Il paroît par une Bulle d'*Eugene IV.* datée du 29. Avril 1431. que ce Pape avoit chargé pour la troisiéme fois *Nicolas Albergati* cardinal de Ste. Croix, d'accommoder les deux Rois, & d'éteindre les factions en France. Il en alléguoit entre autres raisons dans cette Bulle la néceffité de réduire les Hussites, & de délivrer la chrétienté de l'oppression des Turcs. Quelques-uns disent que ce Légat y réussit; mais l'évenement fait voir le contraire, puisque les brouilleries continuerent toujours depuis son départ pour l'Italie. Voici ce que je trouve là-dessus dans *l'Histoire d'Angleterre* faite sur les Actes publics de ce Royaume. *Pendant que* Henri *étoit en France, le Pape* Eugene IV. *successeur de* Martin V. (c) *y avoit envoyé le cardinal de* Ste. Croix, *pour tâcher de porter les deux Rois à la paix. Ce Légat avoit enfin obtenu qu'ils enverroient leurs ambassadeurs à Auxerre; mais cette ambassade fut sans fruit. On n'entra pas même en conference, parce que, s'il en faut croire les Auteurs François, les ambassadeurs d'Angleterre ne voulurent pas reconnoître ceux de* Charles *pour ambassadeurs de France. On fixa pourtant le* 31. *de Mars de l'année suivante pour se rassembler*;

France & Angleterre. Le Pape envoye un Légat en France pour la paix.

(c) T. IV. p. 73. fin.

1431. *mais ce fut inutilement, parce qu'on négligea de marquer un lieu pour y tenir le congrès. La Cour d'Angleterre avoit pourtant nommé pour Plénipotentiaires, l'Evèque de Rochester, & quelques autres.*

Supplice de la Pucelle d'Orleans.

XXIV. Quoique les Anglois fussent fort affoiblis en France, ils eurent pourtant assez de crédit pour faire condamner la Pucelle d'Orleans dont on a parlé ; ce fut d'abord à une prison perpétuelle au pain & à l'eau, lorsqu'elle se retracta, & ensuite au feu ayant desavoué sa rétractation. Les Juges de cette affaire furent les Ecclésiastiques du parti du Duc de Bourgogne, toujours attaché à l'Anglois, & entre autres *Pierre Cauchon* évêque de Beauvais, qui avoit fortement soutenu les interêts de ce Prince, au Concile de Constance.

Concile de Nantes.

XXV. On tint cette année un Concile à *Nantes*, & on y renouvella les statuts de celui qui avoit été tenu à *Angers* en 1365. ce qui est une preuve que les déréglemens que l'on avoit voulu corriger dans ce Concile d'Angers étoient fortement enracinez. On peut juger quels étoient ses désordres par les réglemens qui furent faits ou renouvellez. Il y avoit des Ecclésiastiques, lesquels en vertu de certaines concessions obtenuës en Cour de Rome, se faisoient pourvoir secretement de quelques Bénéfices ; cachant les provisions, afin que si l'occasion se présentoit d'avoir un meilleur Bénéfice, ils pussent encore s'en faire pourvoir en vertu des mêmes graces expectatives. Pour couper la racine de ce désordre, il fut ordonné que dans 6. mois après la provision, les Ecclésiastiques seroient tenus de prendre possession de leurs Bénéfices, dans toutes les formes, sous peine de privation. Il fut ordonné aux Prélats dans le même Concile, de faire lire l'Ecriture Sainte pendant leurs repas. Les Archidiacres & les Archi-Prêtres s'attribuoient le lit des Recteurs décédez ; on estima ce lit 50 sols pour les Recteurs qui payoient 50 livres de décimes ou au-dessus, & 100 sols pour ceux qui payoient plus de 100 livres de décimes, & il fut défendu aux Archidiacres & Archi-Prêtres de prendre davantage. Il fut défendu aux Prêtres de célébrer pour les morts, à moins que d'avoir dit auparavant l'Office des Morts, s'ils le pouvoient commodément, & l'on obligea en même temps les Recteurs à dire l'Office des Morts tous les jours de Férie, c'est-à-dire les jours sur la semaine qui n'étoient occupez d'aucun Office de Saint. Il fut défendu de même aux Ecclésiastiques de servir plus de deux plats dans les festins solemnels, si ce n'étoit aux Princes ou à ceux dont l'Eglise pouvoit esperer de grands avantages, ou

craindre de grands maux. Les Clercs des Eglises & d'autres gens avoient coutume d'entrer dans les maisons le lendemain de Pâques, de prendre nuds ceux qui étoient au lit, de les mener ainsi nuds par les ruës à l'Eglise, de les mettre sur l'autel, & de verser de l'eau sur eux. Tout de même le 1. jour de Mai on entroit dans les maisons & l'on rançonnoit ceux que l'on trouvoit au lit, saisissant leurs habits, ou leurs meubles. Ces extravagances furent condamnées comme elles le méritoient, aussi bien que la fête des fous, qui commençoit dès Noël, & continuoit jusqu'au 28. de Decembre. On déguisoit les enfans de Chœur en Papes, Cardinaux, Rois, & autres personnages; & le jour des Innocens, qui étoit la consommation de cette Fête ridicule, l'Office se faisoit dans les collégiales par le bas Chœur, & par les Enfans. Quelques prédicateurs trouvant les Eglises trop étroites & trop resserrées, s'étoient mis sur le pied de prêcher sur des échafaux dans les places publiques. On auroit pû pardonner cet usage à quelques-uns en considération des grands fruits qu'ils faisoient; mais comme il étoit plus propre à flatter la vanité du prédicateur, qu'à produire de grandes conversions, il fut condamné comme un abus. C'en étoit un fort grand que celui du *Charivari* que l'on faisoit, au bruit des bassins, des cloches & des sifflets, à ceux qui se marioient en secondes nôces. On le défendit sous peine d'excommunication; mais on n'a pû entierement l'extirper, & on le voit encore en usage dans plusieurs provinces du Royaume. On confirma le statut du Concile de *Château-gontier*, qui défendoit, sous peine d'excommunication, de prendre aucuns droits sur les Ecclésiastiques pour le transport de leurs meubles ou de leurs provisions, à moins qu'ils ne se mêlassent du trafic. Les concubinaires publics & les adultéres connus de tout le monde furent excommuniez. On tâcha d'apporter quelque remede aux abus qui se commettoient par un principe d'avarice au sujet des excommunications, dont celui-ci étoit le principal. Quand un homme alloit demander l'absolution de l'excommunication à l'Officier qui s'appelloit *Porte-sceau*, & qu'il n'avoit pas de quoi payer le sceau, on lui relâchoit l'excommunication jusqu'à un terme préfix; si le terme venu, il n'avoit pas encore de quoi payer, on l'excommunioit de nouveau, & les *Porte-sceaux* faisoient ensuite payer le double. Il fut ordonné qu'on ne payeroit que pour la premiere excommunication. Ces Prélats firent quelque chose de plus digne d'eux, que ce qu'ils avoient réglé sur la matiere des excommunications, quand pour

1431.

1431. punir les basphêmes dont on deshonoroit le nom de Dieu, ils ordonnérent que les blasphémateurs demeureroient 7. Dimanches hors de l'Eglise pendant la grande Messe, & le 7. sans manteau & sans souliers, la corde au col; qu'ils jeûneroient les 7. Vendredis précédens au pain & à l'eau, sans entrer dans l'Eglise; qu'ils nourriroient chacun de ces jours, un, deux ou trois pauvres, & que les réfractaires seroient chassez de l'Eglise pour toujours, & privez de la sépulture ecclésiastique (a).

(a) *ubi supr.* p. 586. 587.

Allemagne. Préparatifs pour le Concile de Basle.

XXVI. Toutes les affaires d'Allemagne aboutiront désormais au Concile de Basle, comme à leur centre. On a vû qu'*Eugene IV.* avoit confirmé le Cardinal *Julien* dans la présidence au Concile de Basle. Ce Prélat occupé aux affaires de Bohême ne put s'y rendre qu'au mois de Septembre. Mais il y envoya en sa place *Jean de Polemar* Auditeur du Sacré Palais, & *Jean de Raguse* Docteur de Paris, & Procureur Général des Dominicains. Ils y arrivérent sur la fin de Juillet, & ils commencérent à disposer toutes choses, pour la tenuë du Concile, en attendant qu'il s'y rendît un assez grand nombre de Prélats, pour tenir une Session publique, qui ne se célébra que le 14. de Décembre.

Le Pape veut dissoudre le Concile.

XXVII. Quand le Cardinal fut arrivé à Basle, il écrivit aux Bohêmiens cette lettre affectueuse dont on a donné le précis en parlant des affaires de Bohême. Comme on offroit aux Bohêmiens dans cette lettre des conférences libres sur leurs articles, le Pape craignant, ou feignant de craindre, que cette indulgence pour les Bohêmiens ne mît en compromis la doctrine de l'Eglise Romaine, & ne favorisât des opinions déja si souvent condamnées, envoya le 12. de Novembre au cardinal *Julien* un plein pouvoir de dissoudre le Concile, & de le transferer à Bologne où il présidoit lui-même. Outre les raisons secretes qu'il avoit par devers lui, *Eugene* prenoit divers autres prétextes de cette translation. On l'avoit assuré qu'il n'y avoit que fort peu de Prélats à Basle; que cette ville étoit infestée par les armes des Ducs de Bourgogne & d'Autriche; quil y avoit parmi les citoyens quantité de Hussites qui persécutoient les Catholiques, & qu'il pourroit en résulter des scandales & des séditions. D'autres ajoûtent qu'il y étoit sollicité par les Grecs, suivant l'accord fait avec *Martin V.* de tenir un Concile pour la réunion des deux Eglises, ce qu'il prétendoit se pouvoir mieux exécuter à Bologne, qu'à Basle. *Eugene* écrivit aussi à l'Empereur le 18. Decembre dans le même dessein, & même il lui notifioit la translation du Concile qu'il avoit faite de sa pleine puissance.

XXVIII. Cependant le Cardinal ne se hâta point d'exécuter ces ordres. Bien loin de-là, il écrivit au Pape des lettres très-fortes & très-hardies, mais cependant respectueuses, pour le détourner d'un dessein qu'il croyoit pernicieux. Nous en donnerons ici le précis. Il représente au Pape qu'après tout ce qui s'étoit passé par rapport aux Bohêmiens, on ne pouvoit transférer ailleurs le Concile, sans donner un grand scandale, sans infidélité, parce qu'on avoit promis aux Bohêmiens de le tenir à Basle, & sans un danger manifeste pour la foi Catholique. *Quand vous devriez*, disoit-il, *perdre la vie à l'occasion de ce Concile, il vaudroit mieux mourir, que de souffrir sur vous une tache ineffaçable, & de donner lieu à des scandales dont vous rendrez compte à Dieu.* Comme le cardinal *Julien* avoit demandé au Pape un subside de 30000. écus d'or pour la guerre de Bohême, lequel ne lui avoit point été fourni, il dit au Pape qu'il auroit mieux valu vendre les calices & les croix pour fournir une si petite somme, que de chercher des délais & des faux-fuyans au préjudice de l'Eglise; & que pour lui Cardinal, qui s'étoit engagé pour lui à cette somme, il aimeroit mieux être mis en prison, & même massacré, que de manquer à sa parole. Il ajoutoit ensuite, que quand même il devroit perdre Rome, & tout le patrimoine de *Saint Pierre*, il vaudroit mieux souffrir cette perte, que de ne pas venir au secours de la foi, & de tant d'ames pour qui Jesus-Christ est mort; que quand même on ne tireroit pas de ce Concile tous les avantages qu'on en espéroit, cependant s'il venoit à se dissoudre, tout le monde diroit qu'on en auroit eu tous les succès attendus s'il eût continué. Enfin il réfute les raisons que lui avoit alléguées *Eugene* pour la translation du Concile; il lui met devant les yeux le danger inévitable d'un schisme, parce que les Peres de Basle avoient résolu d'y continuer le Concile; & il le prie, s'il persiste dans sa résolution, de ne se pas hâter de l'exécuter, afin que le Concile pût achever des affaires qu'il avoit déja commencées.

1431.

Opposition du cardinal *Julien* à la translation du Concile.

XXIX. L'Empereur écrivit au Pape sur le même pied. Sa lettre ne mérite pas moins d'attention que celle du Cardinal. Il y répond à toutes les raisons que le Pape alléguoit pour la dissolution du Concile. I. A l'égard de la réunion des Grecs, il dit que cette affaire peut être d'autant mieux différée, que depuis tant de siécles ce schisme n'avoit été d'aucun préjudice à l'Eglise Romaine. Il soutenoit même qu'il étoit très-important de différer cette réunion, jusqu'à ce que les Latins fussent unis eux-mêmes dans la

Opposition de l'Empereur.

1431. foi, & que leurs mœurs fussent réformées, comme on vouloit le faire dans le Concile de Basle, parce que les Grecs feroient difficulté de s'unir avec une Eglise si desunie elle-même, & si corrompuë. II. Sur ce que le Pape disoit qu'il ne falloit plus entendre les Bohêmiens, parce qu'ils avoient déja été condamnez, l'Empereur répondoit que son intention & celle du Concile étoit seulement d'appeller les Bohêmiens pour recevoir instruction, comme *Martin V.* lui avoit souvent écrit qu'il falloit le faire. Il ajoutoit à cela, que si le Concile se séparoit, les Hussites se vanteroient que le Concile avoit fui, & que l'Eglise avoit succombé sous le poids de leurs raisons, & qu'après un tel triomphe ils infecteroient toute l'Allemagne. III. L'Empereur représentoit que si l'on rompoit une assemblée convoquée pour la réformation des mœurs, du peuple Catholique, & de l'Etat ecclésiastique, il étoit à craindre que les laïques n'en prissent occasion de se jetter sur le Clergé, contre lequel ils ne déclamoient déja que trop, & ne dissent qu'on se jouoit d'eux avec des Conciles assemblés & dissous sans nul effet. Il alléguoit l'exemple de la ville de *Magdebourg*, qui, assistée de la plûpart des villes de Saxe, avoit chassé l'Archevêque & son Clergé. IV. Il représentoit encore qu'après la derniére victoire des Bohêmiens, plusieurs Princes & plusieurs villes avoient fait trève avec eux, & que ceux qui tenoient encore dans l'espérance du Concile, ne manqueroient pas de suivre leur exemple, si on venoit à le dissoudre. V. Qu'entre les motifs de la convocation de ce Concile, un des principaux étoit la pacification des troubles de l'Europe, & la réconciliation des Princes; mais que dès qu'ils en apprendroient la séparation, ils reprendroient les armes. L'Empereur prie donc instamment le Pape d'écrire au Concile, qu'il en révoque & en annulle la dissolution. Il le prie aussi de s'y trouver en personne, & s'il ne le peut, d'ordonner qu'on exécute au-plutôt cette révocation (a). Le Pape persista dans sa résolution de dissoudre le Concile (1), & ceux de Basle dans la résolution de le continuer.

(a) *Pagi* Brev. Gest. Pontif. Rom. T. IV. p. 526. 527.

Premiere Session du Concile de Basle.

XXX. La premiere Session, comme on l'a dit, se tint le 14. de Décembre. Après la Messe célébrée par *Philibert* Evêque de Coutances en Normandie, & les autres cérémonies accoutumées dans le Concile, le Cardinal président fit un sermon pour exhorter les Peres à agir en bonne conscience, & à garder un bon ordre. Ensuite *Philibert* lut le decret de la trente-neuviéme Session du

(1) Il en déclara la dissolution le 18. de Decembre.

Concile de Constance, & tous les instrumens & instructions nécessaires pour autoriser le Concile, comme on avoit fait à celui de Constance. 1431.

XXXI. La guerre continuoit toujours en Pologne entre le Roi & le Duc *Switrigal* son frere, grand Duc de Lithuanie. Ce dernier non content de s'emparer de ce Duché sans en faire hommage au Roi, avoit envahi la *Podolie*; il donna même un soufflet à un Secretaire que le Roi lui avoit envoyé pour traiter de la paix, & le fit mettre en prison. Cet affront insigne, qu'on n'auroit pas reçu chez les Turcs, les Tartares & les Sarrasins, fit résoudre le Roi, d'ailleurs secretement porté pour *Switrigal*, à le pousser à bout comme un furieux, & un homme en démence. Il lui envoya donc faire une nouvelle déclaration de guerre par quelque gentilhomme Moscovite qui lui servoit de boufon. Pendant ce temps-là, contre la foi des traitez, les Chevaliers Teutoniques avec ceux de Livonie firent irruption en Pologne, où ils exercérent des inhumanitez plus que barbares, réduisant en cendres villages, villes, églises, monastéres, sans épargner les Saints eux-mêmes, & violant brutalement femmes & filles. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le Roi fut non seulement soupçonné par ses Conseillers, sur tout par l'Evêque de Cracovie, Prélat aussi pénétrant que ferme & vigoureux (1), d'avoir lui-même favorisé l'entrée de l'ennemi dans son Royaume.

Pologne. Troubles en Pologne.

Pendant que l'armée des Chevaliers Teutoniques mettoit tout à feu & à sang dans une partie de la Pologne, l'armée de Livonie en usoit de même dans l'autre. Enfin quelques gentilshommes Polonois pénétrez de douleur, & enflammez de colére de voir leur patrie devenir un bûcher, assemblérent un petit corps d'armée de paysans pour poursuivre les Livoniens, qui se retiroient après avoir assouvi leur fureur. Ces paysans les joignirent à *Nakyot* près de la riviére de *Wiercha* dans les plaines des *Dambki*. Là ils se mirent à chanter une chanson de paysans d'une si terrible force, que les bois & les plaines en retentissoient. Ils se battirent comme des lions. Vous eussiez dit qu'ils vouloient éteindre le feu de leurs maisons dans le sang de leurs ennemis. C'étoit un spectacle admi-

(1) Il accusa ouvertement le Roi de cette collusion avec les Chevaliers Teutoniques contre le Royaume de Pologne. Ce fut dant cette même occasion qu'il lui reprocha fort aigrement d'avoir engagé plusieurs Terres des diocéses de Gnesne & de Posnanie; & sur ce que le Roi lui repliqua qu'il n'avoit point touché à son diocése, il lui repartit d'une maniere fort impérieuse, *Vous avez fort bien fait, car si vous aviez mis la main sur mon diocése, j'y aurois mis l'interdit & sur tous les lieux où vous auriez été.* Dlugoss. p. 599.

1431. rable de voir une poignée de paysans presque nuds & desarmez, se battre contre des soldats équipez de pied en cap, comme auroient pû faire des vétérans contre de nouvelles troupes. Toute l'armée Livonienne fut presque taillée en piéces sur le champ, & tous les fugitifs furent ou massacrez ou pris prisonniers, ou périrent de froid & de faim, ne sçachant ni les chemins, ni la langue du païs. Quand cette nouvelle vint à Cracovie, on en fit de fort grands feux de joie. Dans le même temps le Roi de Pologne fit une trève

1432. avec *Svvitrigal.* Retournons à présent aux affaires des Hussites.

Conference à Presbourg avec les Hussites.

XXXII. Le Roi des Romains tint cette année une conference à Presbourg, où il appella quelques députez des Bohêmiens pour les porter à aller au Concile de Basle. A leur arrivée ils ne voulurent point entrer dans la ville, craignant apparemment d'y être arrêtez. Il fallut donc que l'Empereur s'abouchât avec eux hors de la ville dans des tentes. Il leur représenta d'abord, » Qu'il » étoit fort surpris que les Bohêmiens ayant eu pour Roi son pere » & son ayeul, ils ne voulussent pas le recevoir; & en même temps » il leur promettoit de redresser tous leurs griefs, & de les gouver- » ner avec clémence. Les députez répondirent que ce refus n'étoit » pas arrivé par leur faute, mais qu'ils y avoient été contraints par » des armées ennemies qu'on avoit envoyées contre eux. Ils ajou- » toient à cela, que contre la foi publique on avoit brûlé leurs » Docteurs à Constance; qu'on avoit condamné & proscrit les » Bohêmiens comme des hérétiques, sans les avoir entendus, & » que tout cela s'étoit fait en présence de sa Majesté. Que c'étoit » donc à elle à considérer, que toute petite qu'étoit la province de » Bohême, elle étoit assez puissante pour rendre le double à ses » ennemis ». L'Empereur reçut cette déclaration avec beaucoup de douceur, & les exhorta à renvoyer cette discussion au Concile où ils pourroient montrer leur innocence, d'autant plus que la principale partie de leur discours interessoit la conscience (a).

(a) *Theob.* cap. 78. *Balbin.* Epit. p. 480.

Lettre de *Sigismond* aux Bohêmiens.

XXXIII. Sigismond sur son départ pour l'Italie, écrivit encore une lettre fort gracieuse aux Bohêmiens. Il leur disoit, » Qu'aucune nation ne lui étoit plus chére que celle de Bohême; » qu'il s'en alloit à Rome pour y recevoir la couronne Impériale, » afin d'être plus en état de protéger ce Royaume; que par ses » soins le Concile de Basle tenoit déja ses séances; qu'il les prioit » instamment de vouloir s'y rendre; qu'ils y seroient favorable- » ment reçus, pourvu qu'ils ne prétendissent pas être plus sages » que l'Eglise Romaine; qu'après avoir obtenu une audience suf- » fisante,

» fisante, ils devoient adhérer au Concile jusqu'à son retour d'Italie, & lui réserver la couronne de Bohême qu'avoient portée ses ancêtres, & qu'il ne les gouverneroit pas d'une autre maniére que les autres Rois Chrétiens (a) ». Nonobstant ces airs de douceur, il y avoit toujours dans les lettres de *Sigismond* certains traits ambigus qui donnoient de la defiance aux Bohêmiens. Tels étoient la soumission au Concile, & l'offre ou plutôt la menace indirecte de les gouverner comme les autres ; c'est-à dire, selon leur interprétation, de les mettre sous le joug de l'Eglise Romaine, comme ils y avoient été sous les regnes précédens. C'est ce qui les obligea à demander une conférence à Egre, pour mieux sçavoir sur quel pied ils seroient oüis à Basle. Les Peres de ce Concile avoient auparavant envoyé à Prague *Jean Nider* célébre Dominicain de ce temps-la, & Inquisiteur de la Foi, avec *Gethuse de Maubrun.* Ces Députez allérent d'abord à Munich pour prier *Guillaume* duc de Baviere de se hâter d'aller au Concile, afin d'en prendre la garde & la défense qui lui avoit été commise par *Sigismond.* Delà ils allérent à Nuremberg pour détourner les Princes voisins de faire aucun accord avec les Bohêmiens au préjudice de l'Eglise. Le bruit s'étoit en effet répandu que plusieurs Princes, pour se garantir des incursions d'un peuple que la victoire accompagnoit par tout, étoient convenus d'une suspension d'armes avec les Bohêmiens : on trouve même une Bulle d'*Eugene IV.* pour rompre cette convention, & dégager les Princes de leurs sermens (b).

1432.

(a) *Æn. Sylv.* Hist. Bohem. cap. 24. *Theob.* ubi sup.

(b) *Rayn.* 1431. n. 18.

XXXIV. Cette démarche du Pape rendoit encore plus nécessaires les précautions des Bohêmiens. On convint d'une assemblée à Egre, où se devoient trouver les députez du Concile & ceux de Bohême avec plusieurs Princes. L'assemblée se tint le 27. d'Avril. Les députez du Concile y arrivérent les premiers. *Theobald* met entre ces députez *Philibert Auguste* évêque de Coutances, *Pierre* & *Jean de Polemar* (1), *Gilles Charlier*, arrivez à Egre le 25. d'Avril. *Cochlée* en met beaucoup davantage, sans parler pourtant de ces trois. Outre *Nider* & *Gethuse*, il nomme *Frideric de Parsaberg* doyen de Ratisbonne, Jurisconsulte ; *Albert* prevôt & curé de St. Sebalde à Nuremberg ; *Henri de Tock* (2) chanoine de Magdeboug, théologien. Entre les Princes qui s'y trouvérent, ce même Historien compte *Frideric* électeur de Brandebourg, & *Jean* duc

Conference d'Egre pour les affaires des Hussites.

(1) *Jean de Polemar* étoit Docteur en Droit Canon, Auditeur du Palais Apostolique & Archidiacre de Barcelone.

(2) Il étoit de Cambrai, Doyen de cette Eglise & Professeur en Théologie.

1432. de Baviere, avec une escorte de deux cens cinquante chevaux. Les deputez Bohêmiens n'étoient pas encore arrivez, parce que ceux du district de *Pilsen* par où il falloit passer, & le Seigneur *Schuamberg* qui les commandoit, leur avoient refusé des sauf-conduits (1). Ce que les deputez du Concile ayant appris, ils engagérent la ville d'Egre à envoyer des gens pour les conduire en sureté. Ils arrivérent donc le 8 de Mai avec une escorte de dix-neuf cavaliers. *Theobald* ne nomme point ces deputez. *Cochlée* n'en nomme que deux, sçavoir *Nicolas Humpolz* secretaire d'une des villes de Prague, & *Mathias Clompezan* qu'il qualifie prefect de Piasten (a). Dès le lendemain de leur arrivée, *Henri de Tock* harangua les deputez de Bohême dans l'hôtel de l'Electeur de Brandebourg, & prit pour texte ces paroles : *Paix vous soit.* Ce discours fini, les Bohêmiens se plaignirent des injustices qu'ils avoient reçûes des Catholiques, & qui avoient été cause de tant d'effusion de sang de part & d'autre. Après quelques pourparlers, il y eut de la difficulté sur les suretez que demandoient les Bohêmiens pour aller au Concile. Ils proposoient qu'on leur donnât des ôtages d'importance, non quelques particuliers, mais des Princes & des Seigneurs. Cette proposition n'ayant pas été goûtée des Catholiques, la contestation dura si long-temps, que le peuple d'Egre commençoit à murmurer & à se plaindre que l'accommodement avec les Bohêmiens n'étoit traversé que par les Princes & les Ecclésiastiques. De sorte que pour avancer l'affaire, les deux Princes qui étoient à Egre engagérent leur parole pour la sureté des Bohêmiens. *Guillaume de Baviere* en fit de même à Basle de la part du Concile, & de *Sigismond.* Les Princes & les villes sur le païs desquels il leur falloit passer, promirent aussi une entiere sureté, & la ville de Basle ellemême. Sur cette résolution, le Concile expédia un sauf-conduit qu'on verra dans la suite (b).

(a) *Cochl.* Hist. Hussit. l. VI. p. 246.

(b) *Cochl.* ubi supr.

Projet du Sauf-conduit des Bohêmiens.

XXXV. Les choses ainsi réglées, on convint de quelques articles à proposer au Concile. 1. » Que ceux qu'on envoyeroit à » Basle jouïroient de toute sureté pour aller, demeurer, & s'en re» tourner. 2. Qu'on leur donneroit la liberté & le droit de déci» der, *decernendi* ; que l'Ecriture sainte, l'histoire, ou les actes de » la primitive Eglise, les Conciles, la doctrine & les traditions » conformes à l'Ecriture, seroient les seuls juges de toutes les con» troverses. 3. Qu'ils auroient la liberté de faire le Service divin

(1) Ce district étoit presque tout Catholique & en guerre avec les Hussites, quoique *Ziska* s'en fût d'abord emparé.

» à leur maniere & ſelon leurs uſages, ſans qu'il fût permis à per- 1432.
» ſonne de les y troubler par des railleries ou par des médiſances.
» 4. Que juſqu'à ce qu'ils fuſſent arrivez on ne continueroit pas
» les affaires du Concile, ou qu'à leur arrivée on recommenceroit
» ce qui auroit déja été fait. 5. Que le Concile devoit être de telle
» nature, que toute ſorte de gens & de peuples y puſſent venir.
» 6. Que le Pape n'auroit point la ſuprême autorité ſur le Concile,
» mais qu'il s'y ſoumettroit (1) ». Ces articles arrêtez, les députez de Bohême les portérent à Prague, d'où les Bohêmiens envoyérent le 19. d'Octobre leurs députez à Basle *Jean Zatec* & *Nicolas Humpolcz*, pour en avoir une confirmation authentique, ſcellée du ſceau du Concile. Ces députez furent fort bien reçûs, & on leur expédia en bonne forme le ſauf-conduit ſuivant (a).

(a) *Theob.* cap. 79.

Sauf-conduit des Bohêmiens.

XXXVI. » Le Sacré Synode œcumenique de Baſle heureuſe-
» ment aſſemblé par le St. Eſprit, & l'Egliſe Chrétienne Catholique
» témoigne & déclare par ces Patentes, qu'elle a reçû ſous ſa protec-
» tion & ſous ſa foi, tous les Eccleſiaſtiques, tous les Barons, les Che-
» valiers, les Gentilshommes & ceux du peuple, de quelque con-
» dition & dignité qu'ils ſoient, qui ſeront envoyez par les Egliſes
» de Prague du royaume de Bohême & du marquiſat de Moravie
» ou d'ailleurs, de quelque nom que ces endroits s'appellent, à
» ce ſacré Synode œcuménique au nombre d'environ deux cens
» (*numero infra ducentos*) & que le Concile leur promet dès-à-pré-
» ſent par ce diplome la foi publique, une entiere ſûreté pour venir
» dans cette ville de Baſle, pour y demeurer, ſéjourner, atten-
» dre, agir, juger, décider, traiter & compoſer avec nous ſur
» toutes les choſes néceſſaires, ſelon leur ordre. Nous leur per-
» mettons auſſi de célébrer le Service ſelon leur coûtume & à leur
» maniere dans leurs maiſons ſans nul empêchement, en ſorte
» pourtant qu'à cauſe de leur préſence, le Culte divin qui ſe pra-
» tique ailleurs ne ſoit interrompu nulle part, ni en chemin, ni à
» Baſle. Outre cela il leur ſera permis de prouver de vive voix les
» quatre articles qu'ils demandent, par les témoignages de l'E-
» criture & des Saints Docteurs, de les éclaircir, de les propoſer
» clairement, & s'il eſt néceſſaire, de répondre aux objections
» du Concile, de diſputer & conférer amiablement avec un ou
» quelques-uns des Peres du Concile, ſans nul empêchement &
» ſans aigreur & calomnies, le tout ſelon la forme & teneur dont

(1) Ce ſont à peu-près les mêmes articles que les Proteſtans demandérent en 1551. au Concile de Trente. *Sleid.* L. XXIII. p. m. 745.

1432. » on est convenu de part & d'autre à Egre (a) » C'est là ce qui est » contenu dans la formule du sauf-conduit donnée par *Theobald.* J'en trouve une plus ample & même plus avantageuse dans les actes des Conciles publiez par les Peres *Labbe* & *Cossart.* Je marquerai ici ce qu'il y a de particulier dans cette derniere formule. » 1. » Que si quelqu'un d'entre les Bohêmiens, soit en venant, soit » pendant le sejour, soit en s'en retournant, commet quelque action qui pût annuller le privilége de la sureté, ils en feront d'abord justice par eux-mêmes, & non par d'autres, & cela de l'approbation du Concile, comme de son côté, le Concile lui même fera justice de ce qui pourroit se commettre par les Catholiques au préjudice de ladite sureté, & cela du consentement & » au gré des députez. 2. Qu'il sera permis aux ambassadeurs ou » députez de Bohême de sortir de la ville pour changer d'air, & » d'y revenir, d'envoyer en toute liberté leurs députez par tout où » ils voudront pour leurs affaires, & que même le Concile leur » donnera bonne escorte. 3. Qu'il ne sera point permis aux Catholiques, soit dans leurs prédications, soit dans leurs disputes ou » conférences, de prêcher contre les quatre articles des Bohêmiens. 4. Qu'après avoir eu une audience suffisante, & lorsqu'ils seront prêts de se retirer, soit de leur propre mouvement, » soit par avis du Concile, on leur donnera encore 20 jours de » terme, après quoi on les escortera de bonne foi & en toute seureté jusques à *Taschau*, ou quelque autre ville frontiere qu'ils souhaiteront (b).

(a) *Theob.* ubi sup.

(b) Concil. *Labb.* Tom. XII. p. 482. 484.

Les Bohêmiens envoyent leurs Députez à Basle.

XXXVII. Nonobstant ces suretez, les Bohêmiens jugérent encore à propos de délibérer s'ils envoyeroient à Basle ou non. On assembla donc les Etats pour agiter l'affaire. Les sentimens se trouvérent fort partagez. D'un côté les Taborites avec les Orphelins, les Orébites & le peuple de leur parti ne vouloient point qu'on hazardât le voyage; ils alléguoient toujours l'exemple de *Jean Hus* & de *Jerôme de Prague*, brûlez à Constance. » De l'autre les Seigneurs avec le reste des Hussites prétendoient qu'on ne pouvoit se dispenser d'aller à Basle sous les conditions offertes par le Concile; qu'on ne devoit faire nulle difficulté de soumettre à l'examen une doctrine fondée sur l'Ecriture; qu'il étoit important de dissiper les calomnies répandues contre eux dans le monde, & qu'il falloit se montrer portez à tous égards à la paix & à l'union, sauf la verité. Les raisons étoient plausibles de part & d'autre; mais le dernier avis l'emporta par le credit du Seigneur *Mainard de Maison-neu-*

ve, homme de grande autorité & du parti Catholique, ou au moins flottant entre les deux partis. Il fut donc résolu d'envoyer une ambassade solemnelle à Basle. Le Recteur de l'Université (a) nomma pour écclésiastiques *Jean de Rockyzane*, *Pierre Peyne*, dit l'Anglois, *Nicolas Biscupec* (1) prêtre des Taborites, *Ulric* prêtre des Orphelins. On a déja donné le caractere de *Rockyzane*, qu'*Æneas Sylvius* appelle *faux Apôtre de Prague* (b). C'étoit un homme docte, éloquent, ambitieux, intriguant, & qui s'étoit signalé dans le Royaume, non seulement par ses prédications & par ses disputes ou conférences; mais aussi par plusieurs négociations où il avoit eu part. A la tête des séculiers étoit le fameux *Procope Rase* surnommé le Grand. On y joint *Guillaume de Costeka*, dont *Æneas Sylvius* dit qu'il étoit moins célebre par sa noblesse, que par le pillage des Eglises, & plusieurs autres gentilshommes. *Theobald* dit qu'il se joignit à eux un ambassadeur du Roi de Pologne, à qui *Procope Rase* fit de grandes caresses. Ils partirent ensemble sur la fin du mois de Novembre, & arriverent à *Tausch* le 3. Décembre où ils attendirent quelques jours le reste de leur monde, & arrivérent à Basle le 6. Janvier. En attendant qu'ils soient oüis, voyons ce qui se passe en Bohême & dans le voisinage.

1432.

(a) *Christian. Prachaticz.*

(b) *ubi sup.*

XXXVIII. Je trouve que les Orphelins y firent plusieurs courses cette année. Il faut nécessairement placer ces courses avant ou pendant la conférence d'Egre, puisque *Procope* le Grand qui fut envoyé sur la fin de l'année à Basle, étoit à leur tête. Ils crurent sans doute avoir d'autant meilleure composition, qu'ils se rendroient plus redoutables à leurs voisins, & ils ne s'y trompérent pas. Ils allerent se jetter sur les terres des Seigneurs de *Kolowrat* (2), d'une des plus illustres & des plus anciennes maisons de Bohême, leurs ancêtres y ayant accompagné *Czechus* fondateur de la nation. Ils assiégerent d'abord *Horzovicz* place appartenante à quelque Seigneur vassal de *Kolowrat*. Cette forteresse se rendit au bout de 9. jours, à condition que le Gouverneur & la garnison se rangeroient sous les enseignes des vainqueurs. Ils n'eurent pas le même bonheur devant la forteresse de *Liebstein* qu'ils battirent pendant sept semaines avec autant d'opiniâtreté que de fureur.

Courses des Orphelins & des Taborites en Bohême & au voisinage.

(1) C'est ainsi que le nomme *Theobald*, *Æneas Sylvius* le nomme *Nicolas Galec.* ubi sup. cap. 49.

[2] Ce mot signifie en Bohêmien, *tourner une roüe*, & ce nom leur fut donné parce qu'un de leurs ancêtres avoit, comme un autre *Milon*, arrêté dans un combat avec sa main un chariot dont les chevaux couroient à toute bride. *Czechor.* Mars Morav. p. 548.

1432. C'eſt ce qui obligea les Commandans à capituler pour epargner le païs, comme avoient fait les Seigneurs de *Roſenberg* (1). On fit donc une trêve de trois jours dont les conditions étoient qu'ils joindroient leurs armes enſemble pour s'aſſiſter mutuellement contre leurs ennemis ; qu'on rendroit de part & d'autre les priſonniers ſans aucune rançon ; que ſi quelque parti vouloit ſe détacher, il en avertiroit un mois auparavant. Les Orphelins firent entrer dans cette confédération les Taborites, ceux de *Gratz*, ceux de *Glattau*, ceux de *Tauſch*, ceux de *Piſek*, ceux de *Zateck*, ceux de *Launi* & leurs alliez. On met à cette année une troiſiéme irruption de *Procope Raſe* avec les Taborites dans le *Voigtland*. Après y avoir tout ravagé, ils paſſerent dans la Miſnie ſupérieure où on prétend qu'ils n'avoient pas encore pénétré. Le Duc de Baviere par le conſeil de l'Empereur s'étant joint une ſeconde fois à l'Electeur de Saxe pour aller livrer bataille aux Bohêmiens, le combat ſe donna à *Taucha* (2) où ils étoient alors. A peine avoient-ils commencé, que les Bavarois prirent la fuite. Les Saxons qui tinrent plus long-temps furent taillez en pieces, la ville fut réduite en cendres & les murailles raſées (3). Après cette expédition les Taborites ſe retirérent en Bohême pour ſe trouver à une aſſemblée que devoient tenir les Grands de Bohême. Les Taborites repaſſérent cette année en Siléſie pour aller au ſecours de leurs gens aſſiégez à *Creutzbourg*, par les Ducs d'*Olſen*. Au ſeul bruit de leur arrivée le ſiége fut levé. De là ils tournérent du côté de *Nambſlan* petite ville & fortereſſe du Duché de *Breſlau*, qu'ils n'attaquérent pas, contents de piller & de brûler aux environs. Ils en uſerent de même à *Olſen* & à *Wolau*, pour ſe vanger des Ducs de ces noms qui avoient aſſiegé leurs gens.

Irruption des Huſſites en Brandebourg.

XXXIX. On rapporte à cette même année l'incurſion des Bohêmiens dans la Marche de Brandebourg, où ils ſe vangerent cruellement du ſecours que l'Electeur avoit donné contre eux à l'Empereur. D'abord ils allérent brûlant & pillant la campagne & les petites villes, comme *Soldin* juſqu'à *Cuſtrin* qu'ils n'attaquérent pas, parce que c'étoit déja une place forte. De là ils entreprirent de nouveau le ſiége de *Francfort ſur l'Oder*, dont ils re-

[1] C'eſt auſſi une des plus anciennes maiſons de Bohême, *Balbin.* Epitom. p. 284. 285. & 313.

[2] Entre Leipſic & Illembourg. *George Fabrice* témoigne que cette ville appartenoit à la maiſon de *Aubitz*. Orig. *Saxon.* Lib. VII. p. 749.

[3] *Albert de Brandebourg* Archevêque de Magdebourg les avoit fait conſtruire. Il faut que cette ville ait été rebâtie, puiſqu'on la trouve ſur la Carte.

commencerent le siége à diverses reprises. Ils en furent néanmoins repoussez à chaque fois. Cette ville fut attaquée le 6. d'Avril ; mais les citoyens la défendirent si bien que les Hussites prirent la fuite. Ils furent poursuivis jusqu'à *Mulhrosen* dans la Basse Lusace à deux lieues de Francfort où ils reçurent encore un échec. Ayant rassemblé leurs troupes, ils retournerent assiéger Francfort ; mais avec aussi peu de succès qu'auparavant. Ils brûlerent pourtant le fauxbourg appellé *Gouben*, & la Chartreuse. On voit encore de leurs armes dans la Bibliotheque de Francfort. Ils continuerent leurs courses dans les villes & villages voisins. Dès le lendemain de cette mauvaise expédition, ils allerent à *Lebuß* & détruisirent la ville, & le palais épiscopal. Lebuss étoit autrefois une ville épiscopale, suffragante de l'archevêché de Gnesne. L'Evêque d'alors s'appelloit *Christophle*, ou selon d'autres, *Frideric*, ou peut-être qu'il portoit ces deux noms. On trouve qu'en 1555. *Joachim Frideric* électeur de Brandebourg fut élû évêque de *Lebuss* à l'âge de 9. ans, & que *Jean George* son pere étoit administrateur de cet évêché (a). Ils prirent & pillerent *Munichemberg*, *Strausberg*, *Landsberg* (1) & les environs. On trouve encore dans les archives de quelques-unes de ces villes les privileges que l'Electeur leur accorda pour les dédommager des pertes que leur firent souffrir les Hussites. Ils allerent aux environs de *Konisberg*, dans la nouvelle Marche. On prétend qu'à la place des villages qu'ils y détruisirent, ils en bâtirent quelques-uns de nouveaux, & qu'on les appella depuis les *villages des hérétiques*. L'Historien de qui je tiens ce fait, dit même qu'on trouvoit dans des caves, des autels où ils faisoient le service divin (b).

1432.

(a) *Cernit.* ubi sup. p. 80.

(b) *Angel.* ubi sup. p. 210.

Les Hussites repoussez devant Bernavv.

XL. Ils furent moins heureux à *Bernaw*, dont ils entreprirent le siége avez une assez grosse armée. Ils ne l'attaquerent pourtant que d'un côté depuis la porte de pierre, jusqu'à la porte *du moulin*. La défense fut des plus vigoureuses, & ils furent repoussez plus d'une fois. Les femmes même firent merveille dans cette occasion. Elles s'aviserent de jetter de la biere, de l'eau, & des potées de mil toutes bouillantes sur le corps & sur la tête des Hussites qui escaladoient la muraille. La défense dura par ce stratagême jusqu'à l'arrivée d'un secours d'environ 6000. hommes que *Frideric* électeur de Brandebourg amena lui-même. Ce Prince se retrancha d'abord avec son armée, depuis la porte de Berlin jusques à l'en-

[1] Il y a deux Villes de ce nom dans les Marches de Brandebourg, l'une dans la nouvelle, l'autre dans la moyenne.

1432. droit appellé *la Warte*, en attendant les troupes auxiliaires de quelques autres Princes. Mais ce ſecours ne venant point, l'Electeur prit la réſolution d'attaquer les Huſſites dans leur camp. En même temps les citoyens firent une ſortie, fortifiez par pluſieurs gentils-hommes & leurs valets au nombre de 900. qui s'étoient retirez des petites villes & des villages à *Bernaw*. La victoire longtems diſputée ſe déclara pour l'Electeur. Les Huſſites furent battus à plate couture & il en échapa très peu. Le combat qui fut fort ſanglant, ſe donna le jour de *St. George* près de la ville dans un endroit qu'on appelle encore *les Champs Rouges* (a), & où la petite riviere de la Panque prend ſa ſource. En mémoire de cet heureux ſuccès il fut réſolu que tous les ans à même jour, on feroit une proceſſion ſolemnelle pour en rendre des actions de graces au ciel. C'eſt ce qui paroît par un ancien Manuſcrit où l'on trouve cette ordonnance en ces termes. » L'an du Seigneur 1432. le jour de *St.* » *George* le martyr, la 4e. Fête de Pâques, les Bohêmiens vinrent » devant cette ville de Bernaw dans le deſſein de la ſurprendre & » de la ruiner, & nous attaquerent diverſes fois avec beaucoup de » fureur; mais par l'aide de Dieu & de St. George nous leur avons » réſiſté vaillamment, & en avons fait périr un grand nombre par » le fer & par le feu. A ces cauſes nous Proconſuls *Hermann Lutke*, » *Hans Bekolt*, *Grégoire Sachtelewen* & *Hermann Heutzo*, à pré- » ſent Echevins & Conſuls de la ville, avec tous les habitans & ſon » Clergé, avons fait en toute humilité & dévotion un vœu à per- » petuité de célébrer tous les ans la fête de Pâques avec une pro- » ceſſion ſolemnelle dans cette ville, & de chanter ſur la place pu- » blique le *Te Deum* en l'honneur du Dieu tout-puiſſant & de St. » *George*. La proceſſion finie, on paſſera dans la chapelle de Saint » *George* avec le Sacrement, & on y célébrera ſolemnellement la » grande Meſſe. Puis on fera publiquement la lecture de la vie de » St. *George*. Que ſi quelqu'un des habitans ne célébre pas ce jour- » là en la maniere ſuſdite, il ſera puni ſans miſericorde par les Con- » ſuls ». On trouve dans la grande Egliſe de *Bernaw* des reſtes & des monumens de cette action, comme des fléches, des chaines ou cordages, des catapultes ou mortiers, des arcs dont ſe ſervoient les Huſſites, & des boulets de pierre qu'ils jettoient dans la ville. On trouve auſſi dans la Maiſon de Ville des cuiraſſes de fer ou *cataphractes*, des caſques & autres inſtrumens de l'ancienne milice (1).

(a) *Die Rothen Lander.*

[1] Tout ce Mémoire m'a été communiqué par le docte & obligeant Mr. *Tobie Seiler*, vé-

XLI.

1432.

Digression sur Angermunde.

XLI. De Bernaw les Hussites passérent à *Angermunde*, ville située dans cette Marche de Brandebourg appellée *Uckermarck*. Ils s'emparerent de la ville, la fortifierent & s'y tinrent en sureté pendant quelque temps. Un Historien rapporte qu'ils y bâtirent même une fort grande Eglise, & que c'est pour cela que cette ville fut appellée *l'Angermunde l'hérétique*. Je trouve pourtant qu'elle portoit ce nom dès l'an 1420. Quoi qu'il en soit, je rapporterai ici sur ce fait assez peu vrai-semblable, le sentiment du celébre *Jean Christophle Becman*, autrefois Professeur en Théologie à Francfort sur l'Oder. » Nos Historiens, dit-il, croyent unani- » mement qu'il y a eu là des colonies de Hussites; mais avec leur » permission je ne puis être de leur sentiment pour ce qui regarde » les personnes, quoique je ne disconvienne pas du fond de la » chose. Car l'expédition des Hussites dans la Marche ne fut » qu'une course de quelques semaines. Ce ne fut point une trans- » migration paisible ou une conquête qu'on pût garder assez long- » tems pour bâtir des villes & des villages. L'Electeur *Frideric* que » *Sigismond* avoit établi Général contre les Hussites n'auroit ja- » mais souffert qu'ils eussent une demeure fixe dans la Marche. » Les oratoires, ou ces autels qu'on trouvoit dans les souterrains » me porteroient plûtôt à croire que ces bonnes gens étoient des » restes des anciens Vaudois, qui faisoient le Service divin dans » ces caves. Quand on les interrogeoit sur leur créance ils ne la » dissimuloient pas; mais hors de ce cas ils s'accommodoient quant » à l'extérieur à la religion dominante, alléguant l'exemple de » *Joseph d'Arimathie*, & de *Nicodême*. Il n'en étoit pas de même » des Hussites. Leur culte public & particulier étoit le même, » trouvant injuste de penser une chose, & de faire profession pu- » blique d'une autre. C'est pour cela que les Hussites ayant ren- » contré des Vaudois, tant en Italie & sur les terres de la domi- » nation du Pape, qu'aux confins de la Moravie, quand ceux-là » virent que ceux-ci dissimuloient leur créance, ils ne voulurent » point faire société avec eux, quoiqu'ils l'eussent passionnément » recherchée auparavant, & qu'ils fussent d'accord dans le fond. » Or on ne sçauroit douter que les Vaudois n'ayent été dans la

nérable archidiacre de Bernavv. On peut aussi consulter sur ce Siége les Annales de la Marche de Brandebourg par *André Angel* de Strausberg p. 210. *Jean Cernitius* dans son Histoire des Electeurs de Brandebourg, de la maison des Burgraves de Nuremberg. C'est un Manuscrit Chronique qui a pour titre *Marchia illustrata*, dans lequel il est traité des courses des Hussites dans la Marche Electorale par *Elie Lockelius* Inspecteur de toutes les Eglises Electorales qui sont dans la contrée de Sternberg, qui m'a été communiqué par la faveur du celébre Mr. *Dithmar* Professeur en histoire & en droit naturel à Francfort sur l'Oder.

1432. » Marche & dans les Provinces voisines, si l'on fait attention à » cette remarque mémorable de *Jean Wolfius*, sçavoir qu'il y a un » grand volume de procès où l'on trouve que 443. Vaudois furent » examinez en Pomeranie dans la Marche & dans les lieux circon- » voisins vers l'an 1391. (a).

(a) *Becmann.* Orat. Secular. an. 1713. p. 14.

Course des Orphelins & des Taborites en Moravie.

XLII. Pendant que les Taborites & les Orphelins ravagoient les Provinces voisines des Moraves, ceux-ci tâcherent de se relever de leurs pertes. Ayant sçû que la ville de *Sternberg* (1) étoit mal défenduë & mal pourvûë des choses nécessaires pour soutenir un siége, ceux d'*Olmutz*, de *Litovel* & d'*Uniczon* joignirent leurs forces pour l'attaquer avec leurs machines de guerre. La place fut battuë rudement & sans discontinuer pendant trois jours; au bout desquels elle se rendit. On accusa le commandant (b) d'y avoir mal fait son devoir. Il sortit de la place & sa garnison avec armes & bagages, laissant néanmoins les grosses pieces d'artilleries, comme les balistes, les *catapultes*, la poudre de souffre, (*pulverem sulfureum*) les boulets & les chariots. Une partie de cette garnison se retira à *Gevicz*, place frontiere de la Bohême; l'autre à *Tobischau* (2) où les Hussites avoient de leurs gens. Dès que les Taborites & les Orphelins, qui étoient encore occupez au pillage de la Lusace & de la Marche de Brandebourg, eurent appris la nouvelle du siége de *Sternberg*, ils accoururent en toute diligence pour le faire lever; mais ils apprirent à *Bistricz* (3) que la place étoit prise. *Procope Rase* fut fort sensible à cette perte, & pesta beaucoup contre la lâcheté du commandant & de la garnison. Il détacha incontinent deux de ses meilleurs Officiers, l'un de cavalerie, l'autre d'infanterie, pour aller à grand'hâte en Moravie. L'autre *Procope* les renforça d'une partie de sa cavalerie. Comme ces Officiers avoient ordre de mettre tout à feu & à sang, on vit en un instant exécuter ces ordres inhumains dans tous les environs des villes de *Litovel*, d'*Olmutz*, de *Sternberg* & d'*Uniczon*. Plusieurs personnes de marque ainsi attaquées à l'improviste y périrent. Ceux qui faisoient la moindre résistance étoient passez au fil de l'épée. Heureux le peuple de la campagne s'il pouvoit se retirer dans les bois & dans les marais voisins avec femmes, enfans & bestiaux (c). Cependant les Hussites apprenant qu'*Albert de Sternberg* & le Gouverneur d'Olmutz assem-

(b) *Nicolas Drnowicz.*

(c) *Czechor.* Mars Morav. p. 573. 574.

(1) Place forte non loin d'Olmutz. Il y a un Duché & une Ville de ce nom dans la Marche de Brandebourg à quelques lieuës de Francfort sur l'Oder, & une autre en Bohême.

(2) En Bohêmien *Thovacou*, & en Morave *Tovaczon*.

(3) Ville de la Bohême dans le district de Béchin.

bloient des troupes dans cette derniere ville, & que ces deux Généraux n'attendoient que l'arrivée de *Ladislas* de *Sternberg*, cousin germain d'*Albert*, & d'un autre Capitaine avec le renfort des troupes de *Bruna*, de *Lipnick* & de *Wiskou* pour venir fondre sur eux, ils résolurent de s'en retourner en Bohême à leurs gens occupez au siége de *Potnstein.* Ce fut à peu près dans ce temps-là qu'un gentilhomme de Moravie nommé *Sinilo de Morawan* avec quelques associez alla surprendre la nuit le monastere de *Hradistie* (1) proche d'Olmutz. Les Moines furent ou massacrez, ou mis en fuite. L'Abbé qui avoit nourri le gentilhomme comme un serpent dans son sein, ayant voulu sauter la muraille se cassa bras & jambes, & fut conduit à *Ostra* où il fut rançonné & emprisonné. Depuis ce temps-là on ordonna de raser ce monastère afin qu'il ne servît plus de retraite à l'ennemi. On en transporta auparavant dans l'Eglise de *St. Wenceslas*, les Reliques & les corps des Marquis & des Evêques d'Olmutz qui y avoient leur sépulture. J'ai raconté cette particularité, parce qu'un auteur Morave nommé *Drabonicz*, attribue cette invasion à des Wiclefites qui avoient gagné un Frere convers de ce monastére. J'y trouve pourtant peu d'apparence, parce que les annales du couvent n'en font aucune mention, au moins, selon la relation de *Thomas Jean Pessina de Czechorod* (a) dans son *Mars Moravique.*

1432.

(a) ubi sup.

XLIII. Les Taborites & les Orphelins ayant abandonné le siége de *Potnstein*, retournerent en Moravie & se jetterent sur le district de Bruna, où ils firent leurs dégâts & leurs ravages ordinaires. Ils auroient porté la fureur jusqu'aux dernieres extrémitez si par l'entremise de *Jean de Pernstein*, les Kravaars & les Sternbergs n'eussent trouvé moyen de fléchir à force de prieres & d'argent *Procope Rase*, encore fumant de colere de la perte de Sternberg qui lui appartenoit. Il pardonna même à celui qui avoit livré cette place, & dont il vouloit faire un exemple; mais ce ne fut qu'à condition qu'il le suivroit, & qu'il effaceroit par quelque belle action la note d'infamie qu'il avoit encouruë dans cette occasion. De là *Procope* s'en alla dans la Province d'Oppava (2) en Silésie. On ne dit point ce qu'il y fit. Les Orphelins d'autre côté allérent en Hongrie pour tâcher d'avoir leur revenche de l'échec qu'ils y avoient reçû. Les confédérez les y attendoient avec impatience. Ils y furent joints par quelque Seigneur (b),

Hostilitez des Orphelins en Hongrie.

(b) *Blasko Podmaniesk.*

(1) Ville forte sur la riviere de Marc entre *Kremsir* & *Ostrouvv.*
(2) La Capitale s'appelle de même nom, ou *Troppau.*

1432. qu'on représente comme un homme fort entreprenant, & qui avoit amassé un bon corps de gens de même humeur. Ce fut avec ce renfort qu'ils surprirent *Torna* ville fort marchande, où il y avoit beaucoup de richesses. Comme c'étoit en temps de foire, quelques-uns des plus hardis d'entr'eux entrerent dans la ville sur le minuit, déguisez en marchands qui venoient à la foire. Dès qu'ils sçûrent que leurs gens étoient proches de la ville, ils égorgerent les sentinelles, enfoncerent les portes, & introduisirent leur monde. Jamais on ne vit un tel carnage. Les pauvres marchands qui gardoient leurs boutiques, & les citoyens ayant voulu courir aux armes furent assommez comme des bêtes. Les uns voulurent en vain se cacher; d'autres reprenoient leurs armes, & puis les mettoient bas; quelques-uns qui voulurent se jetter du haut en bas de la muraille, tomberent tout fracassez. Enfin, quand il n'y eut plus de résistance, *Procope* le *petit* défendit de tuer davantage de monde, & laissa le butin aux soldats. Tout fut aussi-tôt au pillage, or, argent, marchandises, chevaux, meubles, &c. De là les Orphelins passant dans la haute Hongrie, camperent à *Kremnitz*, & pillerent impitoyablement tout ce riche territoire qui est entre les rivieres de *Gran* & de *Nitria*, jusqu'au *Danube*. Ayant passé le Gran, ils traitérent de même les païs de *Teplicz* & de *Schemnicz*. Cependant comme ils apprirent que la noblesse Hongroise assembloit une armée à *Presbourg* pour leur fermer le passage, ne jugeant pas à propos de l'attendre, ils s'en retournérent à *Torna*, & de là en Moravie & en Bohême sans nulle opposition. Le reste de l'été fut employé à s'emparer de quelques châteaux de Bohême, occupez par des Catholiques (a), en attendant la pacification du Concile.

(a) *Czechor.* ubi supr.

Ambassade des Bohêmiens en Pologne.

XLIV. On marque à cette année une nouvelle ambassade des Bohêmiens au Roi de Pologne (1). Elle rouloit sur ces chefs principaux. 1. Ils offroient au Roi du secours contre les Chevaliers Teutoniques qui avoient violé le traité de paix. 2. Ils demandoient la grace de *Sigismond Coribut*, disgracié à l'occasion des démêlez qu'il avoit eus avec l'Evêque de Cracovie, & de ses imprécations contre *Saint Stanislas*. 3. Ils lui notifioient le favorable accueil que leurs députez avoient eu au Concile de Basle, afin sans doute de mieux disposer le Roi & les Polonois à les bien recevoir. L'ambassade en effet fut fort bien reçuë, & traitée favorablement. Comme le Roi se disposoit à une expédition en

(1) Il étoit alors à *Vislicz*.

Prusse, ce secours ne pouvoit lui venir plus à propos. D'un côté les troupes Bohêmiennes étoient redoutées par tout ; de l'autre les Lithuaniens, les Valaques & les Tartares s'étoient joints au rebelle *Svvitrigal*, de sorte que le Roi ne pouvoit compter sur eux. On n'interrompit point comme auparavant le Service divin à cause de leur présence, & ils y furent admis, à l'exemple du Concile de Basle qui n'en avoit point exclus leurs députez. Ce qui étoit d'autant plus authentique, que l'Archevêque de Gnesne, & trois autres Evêques qui étoient là présens, y avoient donné leur consentement par écrit (a).

1432.

(a) *Dlug.* ubi sup. p. 605.

Severité de l'Evêque de Cracovie contre les Députez de Bohême.

XLV. Il n'en fut pas de même à Cracovie, où ils devoient passer en s'en retournant. Le Roi avoit bien recommandé aux deux Barons qu'il leur donna pour les accompagner, de ne point entrer dans Cracovie, connoissant l'humeur sévére de l'Evêque. L'ordre fut mal exécuté. Ces Seigneurs entrérent à Cracovie avec les Bohêmiens. Dès qu'ils furent arrivez, l'Evêque qui étoit alors absent, enjoignit au Chapitre & au Clergé de la ville & du diocèse de faire cesser le Service divin. Et afin que la chose fût plus solemnelle, il ordonna à son Official de faire une assemblée des Chanoines de la cathédrale, des Prélats, des Docteurs de l'Université, & de tous les Religieux pour signer l'interdit. L'assemblée promit de l'exécuter au péril de leur vie. En vain les Seigneurs qui accompagnoient les Bohêmiens, présenterent-ils les lettres des Archevêques & des Evêques qui avoient empéché l'interdit dans le lieu où étoit le Roi : l'Evêque n'en voulut jamais démordre, & l'interdit fut gardé sévérement dans tout le diocèse. Le Roi & les Evêques qui avoient défendu l'interdit, en furent extrémement irritez, & on ne menaçoit pas de moins ce Prélat, que de la déposition.

Suite de cette affaire.

XLVI. Cette affaire eut de longues & facheuses suites. L'Evêque de Cracovie s'étant trouvé à *Vislicz* dans la haute Pologne où étoit le Roi, ce dernier refusa de lui donner la main, & le traita comme un furieux & un rebelle, qui méritoit d'être déposé pour avoir desobéi aux ordres du Roi, de son Métropolitain, & des autres Evêques qui n'avoient point consenti à l'interdit. L'Evêque répliqua en ces termes avec beaucoup de fermeté : » Je ne » crois pas avoir commis un assez grand crime pour être censuré du » Roi, & pour qu'il ne me fasse pas l'honneur de me donner la main. » Bien loin que l'interdit en présence des hérétiques doive m'attirer son indignation, il devroit au contraire m'attirer sa faveur,

1432. » puiſqu'étant le ſeul jaloux de ſon ſalut & de ſon honneur, je dé» tourne de deſſus lui l'infamie de paſſer pour fauteur des héréti» ques dans l'eſprit des Chevaliers de Pruſſe & des autres Princes, » & que j'empêche qu'il ne ſoit accuſé comme tel devant le Pape » & devant le Concile. Je ne me repens point de ce que j'ai fait, & » ſi les hérétiques étoient encore dans mon diocèſe, j'en uſerois » de même. Je ne redoute ni votre préſence, ni celle de qui que ce » ſoit, quand il s'agit des intérêts de la foi. Vous vous repentirez » plutôt de ce que vous avez fait, que je ne me repentirai de cette » action. Et vous-même qui me haïſſez à préſent, & qui me repre» nez ſi rudement, vous m'en remercierez quand votre colére ſera » paſſée, parce que vous comprendrez que bien loin de commet» tre un crime, j'ai fait une belle action en relevant votre gloire » qui eſt ternie par tout. C'eſt en vain que vous voulez m'intimider » par la menace de ma dépoſition, je ne la crains pas plus que l'é» xil & la mort, quand il s'agit de la foi Catholique. D'ailleurs, » cette dépoſition ne s'accommode pas avec les conjonctures pré» ſentes. Nous avons un ſouverain Pontife qui ſait récompenſer » ceux qui combattent pour la foi & la vérité. Je me trouverai heu» reux, ſi pour une ſi bonne cauſe je ſuis condamné, battu, & mê» me mis à mort. J'ai Dieu pour appui, & j'ai pour garants de ma » conduite des hommes doctes & prudens, des maîtres dans le » Droit divin & humain, l'Univerſité de Cracovie. Et ſi ma dé» marche déplaît au Métropolitain & aux autres Evêques, je ne » dois pas être condamné pour n'être pas de leur avis, parce qu'en » cela je ne m'éloigne point de la foi Catholique. Peut-être ſe ſont» ils cru permis ce que je tiens pour profane & pour honteux (a).

(a) *Dlug.* ubi ſupr. p. *607*, *608*.

Aſſemblée des Docteurs en Pologne au ſujet des Bohémiens.

XLVII. Quoique le Roi parût ébranlé de ce diſcours, il ne laiſſa pas de faire appeller les Docteurs de l'Univerſité pour leur faire les mêmes réprimandes. L'Univerſité répondit à peu près comme le Prélat; & ſur ce que le Roi répliqua qu'il avoit auſſi des Docteurs à ſa Cour, qui avoient approuvé ſa conduite à l'égard des Bohêmiens dans les conjonctures préſentes, l'Univerſité propoſa une conférence avec ces Docteurs. Au jour & au temps marquez, l'Evêque de Cracovie & l'Univerſité d'une part, de l'autre *Jean Schafranico* éveque de *Wladiſlau*, & *Jean* évêque de *Chelm*, qui tous deux avoient été pour la continuation du Service divin, & un Docteur en droit qui étoit vice-chancelier du Royaume, s'aſſemblérent pour en délibérer enſemble. Après bien des débats, l'aſſemblée conclut enfin pour l'Evêque de Cracovie.

XLVIII. Malgré cette décision, il y eut des gens qui persuadérent au Roi de faire mourir l'Evêque de Cracovie. Les bourreaux étoient déja tout prêts pour l'exécution la nuit, lorsque le Palatin de Cracovie (b) en avertit le Prélat. Celui-ci lui répondit en ces termes : » Je vous suis fort obligé de l'avis charitable que » vous me donnez d'éviter la mort ; mais je ne veux point fuir, ni » rien changer dans ma conduite. Je me tiendrai tranquile dans » ma chambre, & dans le lit où j'ai accoutumé de coucher, sans » avoir personne qui me garde. J'entrerai dans l'Eglise à minuit » pour célébrer les louanges de Dieu, avec un prêtre & un homme » de chambre, & je ne detournerai point ma tête de la main du » bourreau. Je souhaite seulement que cette victime soit agréable » à Dieu ». Cependant l'exécution ne se fit point, quoique *Sbinko* ne prît aucune précaution pour éviter la mort. Il fit plus ; car un certain prêtre Bohêmien ayant prêché la doctrine de *Wiclef* en présence du Roi, l'Evêque défendit au prêtre de précher davantage, & au Roi d'avoir aucune communion avec lui.

Fermeté de l'Evêque de Cracovie.

(a) *Jean de Tarnovv.*

XLIX. On met encore à la fin de cette année une irruption des Taborites en Moravie & en Autriche. Ils s'en retournoient chargez de butin & de bagages, lorsqu'ils furent atteints par les Autrichiens qui avoient à leur tête un vaillant Capitaine nommé *Guillaume de Puchomir.* Ils furent d'abord repoussez avec perte de quelques fauconneaux. Mais le Général *Kragir* étant survenu avec des troupes fraîches de Moravie, le combat recommença. Il fut assez long-temps douteux, les Autrichiens se battant à toute outrance pour défendre leur patrie & pour vanger leur défaite, les Taborites pour sauver leur vie & leur butin. Enfin la victoire se déclara pour les Moraves & les Autrichiens, & les Taborites furent obligez de se retrancher dans leurs chariots jusques à la nuit. Ils en profitérent pour décamper en grand silence, & emmenérent leur butin sur la frontiere de la Bohême. Ils y furent poursuivis pendant tout le lendemain par les Autrichiens & les Moraves, qui leur enlevérent plusieurs de leurs chariots, & s'en retournerent triomphans chez eux.

Les Bohêmiens repoussez en Autriche.

L. Le Concile de Basle donnoit une telle attention à toute l'Europe, que les Annales ne parlent presque d'autre chose. *Eugene IV.* dès l'année précédente avoit dissous ce Concile malgré les oppositions des Rois de France & d'Angleterre, de toute l'Allemagne, & du Concile même, comme on le verra en temps & lieu. Ce Pape cependant ne manquoit pas d'occupation en Italie,

Affaires étrangeres. L'Empereur arrive en Italie.

1432. *Sigismond* Roi des Romains y arriva cette année, attiré, à ce qu'on dit, par le Duc de Milan, sous prétexte de prendre la couronne de fer dans cette ville selon la coutume, & de-là s'aller faire couronner à Rome. Il fut en effet couronné Roi d'Italie à Milan au mois d'Octobre ou de Novembre de 1431. par l'Archevêque *Barthelemi Capra*.

Digression sur les Couronnes.

LI. A cette occasion je rapporterai le sentiment de *Pogge* le Florentin sur le couronnement des Empereurs. » Autrefois, *dit-il*, » on donnoit une couronne de laurier aux Généraux qui avoient » remporté des victoires, & fait des conquêtes en faveur de la République. Cette ancienne coutume des Romains se conserva même après que Rome eut perdu sa liberté sous les tyrans, qu'ils » appelloient *Césars* ou *Empereurs*. C'est pour cela qu'ils se glorifioient souvent d'avoir été déclarez Empereurs trois & quatre » fois ou plus, & qu'ils le faisoient mettre sur la monnoye qu'ils » faisoient frapper. Ils portoient ces couronnes triomphales pendant les jours solemnels, & les jeux publics. *César* lui-même étant Dictateur, obtint du Sénat le droit de porter tous les jours » la couronne de laurier (a). *Charlemagne* fut le premier declaré » Empereur d'Occident par les Romains, à cause de ses grands » services envers l'Eglise Romaine & envers les Papes, & couronné » par le Pape *Léon* (*III.*) Et de-là est venuë la nouvelle coutume » que les Empereurs soient couronnez par les Papes. On ne sçait » pas bien de quelle couronne se servirent *Charlemagne* & ses successeurs. Les deux que nous avons vû couronner nous-mêmes, » sçavoir *Sigismond* & *Frideric* (*III.*) l'un par *Eugene* (*IV.*) l'autre » par *Nicolas* (*V.*) portoient sur la tête une couronne d'or enrichie de perles & de pierreries. C'étoit un demi cercle recourbé » en forme de croix. Ils la reçurent dans la basilique de *St. Pierre*, » & la porterent en grande pompe & en habits sacerdotaux dans » l'Eglise de *St. Jean de Latran*, & en revinrent de même. Il a passé en coutume, ou plutôt en abus, que ceux qui s'appelloient auparavant *Rois des Romains*, étoient appellez *Empereurs* après ce » couronnement, comme si la dignité de Roi étoit moindre que » celle d'Empereur : ce qu'on peut appeller un renversement extrême & barbare (1). Car le nom de Roi est très-ancien, & fut » même en execration aux Romains depuis la tyrannie de *Tarquin*, » pendant tout le tems qu'ils demeurerent libres. A l'égard du titre d'Empereur, il étoit honorable à la verité, mais commun à

(a) *Sueton.* in vita *Julii Cæsar.*

(1) *Quæ summa ac barbara perversitas dicenda est.*

» plusieurs

» plusieurs dans une ville libre ; & après qu'ils avoient triomphé, 1432.
» ils ne portoient plus ce titre ; on les appelloit seulement Triom-
» phateurs (*viri triumphales*). L'Orateur *Ciceron*, pour ne pas par-
» ler d'une infinité d'autres, fut declaré Empereur par l'armée ;
» mais la guerre civile empêcha qu'il ne triomphât. J'ai voulu é-
» crire ceci, afin qu'on voye combien ce faux couronnement qui
» n'est précedé d'aucun glorieux exploit, est different du verita-
» ble, qui n'étoit accordé qu'aux belles actions militaires. Ce fut
» *Gregoire V.* (1), qui inventa le premier la distinction entre Roi
» des Romains & Empereur, en ordonnant que les Princes ne se-
» roient que *Césars* ou Rois des Romains, jusqu'à ce qu'étant con-
» firmez par le Pontife Romain, ils prendroient le nom d'*Augus-*
» *tes*. Cette coutume dure jusqu'à ce jour par la lâcheté des Ita-
» liens (2).

Obstacles au Couronnement de l'Empereur.

LII. Le couronnement de *Sigismond* à Rome ne put pas s'executer si-tôt qu'il l'avoit projetté. Le Pape à la verité n'eût pas voulu se brouiller avec lui ; mais il ne se fioit pourtant point en lui à cause des fortes oppositions qu'il avoit faites à la dissolution du Concile de Basle. Craignant donc que quand il seroit couronné Empereur à Rome, il ne s'y opposât encore avec plus d'autorité, il fut long-tems sans vouloir le recevoir dans cette Capitale. Il fit bien plus, car il détacha contre lui les Vénitiens & les Florentins, qui redoutoient son entrée en Italie à cause de ses liaisons avec le Duc de Milan. En effet ces deux Puissances confédérées l'allerent attaquer avec une armée de 20000. hommes auprès de Milan, pour l'empêcher d'y entrer. Mais le Duc joint aux troupes Imperiales la batit dos & ventre. Dix mille hommes demeurerent sur la place ; les autres furent faits prisonniers, ou mis en fuite. Non seulement on attaqua l'Empereur à force ouverte, mais on accuse les Vénitiens de l'avoir voulu faire empoisonner, comme ils l'avoient voulu faire autrefois (a). Mais comme cette mésintelligence entre le Pape & *Sigismond* apportoit de grands obstacles aux affaires générales, & en particulier à la paix d'Italie ; le Pape jugea lui-même à propos de négocier un accommodement, & donna cette commission à trois Cardinaux, sçavoir *Jordan des Ursins*,

(a) *Struv.* Dissert. XXIX. p. 997. 998.

(1) *Sanctionem retulit, haud abnuente* Othone *de Imperatore eligendo anno Christi M. ac secundo, quam usque ad tempora nostra servatam videmus ; videlicet solis Germanis licere Principem eligere, qui Cæsar & Romanorum Rex appellaretur, tùm demum Imperator & Augustus haberetur, si eum Romanus Pontifex confirmasset.* Platin. in Greg. *p.* 151.

(2) *Quæ consuetudo Italorum ignaviâ ad hanc diem perseverat.* Pogg. Hist. Florent. Libr. VII. p. 297. 299.

1432. cardinal évêque de Sabine, *Guillaume* cardinal prêtre de *S. Anastase*, & *Lucidus* cardinal diacre de *Ste. Marie in Cosmedin.* Ils obtinrent en effet du Pape qu'il consentiroit au couronnement de *Sigismond* à Rome, & le Pape en écrivit lui-même à ce Prince d'une maniere fort obligeante. Le couronnement ne se fera que l'année suivante.

Troubles dans toute l'Italie.

LIII. Cependant les troubles continuoient toujours dans le royaume de Naples, tant par la division des Grands, que par les menaces que faisoit le Roi d'Arragon d'équiper une grosse flotte pour recouvrer ce Royaume, & en chasser *Jeanne II.* à qui le Pape écrivit de se bien deffendre. Je crois avoir parlé ailleurs de l'assassinat commis par les ordres de cette Reine dans la personne de *Jean Caracciolo* sénéchal du Royaume, pour avoir excessivement abusé de l'autorité qu'elle lui avoit laissé prendre. Cette execution releva l'esperance de *Louis III.* duc d'Anjou, fils adoptif de *Jeanne*, de pouvoir rentrer dans Naples. Mais cette esperance se trouva frustrée par les conseils d'une parente de la Reine (a) qui avoit beaucoup d'ascendant sur son esprit, & qui l'avoit portée à se défaire de *Caracciolo.*

(a) *Cobella Ruffa* Duchesse de *Suesso.*

Le reste de l'Italie étoit en feu par les intrigues & les fourberies du Duc de Milan, qui ne faisoit des traitez que pour endormir ceux qu'il vouloit sacrifier à son ambition, comme il amusa *Sigismond* lui-même. Les Siennois joints avec les Lucquois étoient en guerre avec les Florentins. Les premiers avoient imploré le secours de *Sigismond* contre les derniers. Le Pape, qui ne se fioit qu'à demi aux Florentins, ne s'y opposa pas ; mais ce fut à condition que le Roi des Romains ne meneroit à Sienne que ses propres troupes, & non des troupes étrangeres, & en particulier de celles du Duc de Milan. Les Siennois n'ayant pas voulu accepter cette condition, le Pape leur en fit des reproches accompagnez de menaces (b). *Sigismond* qui étoit encore à Lucques étant entré dans la Toscane avec ses troupes Hongroises, Bohêmiennes & Allemandes, y fit plus de peur que de mal. Le *Pogge* raconte que ces troupes ayant appris que le Général des Florentins (c) campoit en pleine campagne, résolurent de l'aller attaquer. Il y en eut entre autres un des plus jeunes & des plus forts qui voulant faire proüesse, alla à toute bride à la tente du Général. Dès qu'il l'eut connu à sa cotte d'armes, telle que la portoient alors les Généraux (*paludamentum*), il lui détacha un grand coup de sa massuë de fer sur la tête. Le Général muni d'un bon casque sentit à peine

(b) *Rayn.* an. 1432. num. 20.

(c) *Michelet Attendale.*

le coup, & passa son épée au travers du corps de ce barbare champion. Aussi-tôt les soldats Florentins ayant pris les armes, se jetterent à corps perdu sur ces troupes qu'ils traitoient de barbares, & les taillerent en piéces, ou les mirent en fuite (a). Après cette levée de bouclier, *Sigismond* alla à Sienne, où il passa environ six mois, & de là à Rome pour se faire couronner, comme on vient de le voir. Les Florentins & les Siennois las de la guerre vouloient bien admettre *Eugene IV.* pour arbitre de la paix; mais les Siennois ayant demandé qu'on y joignît *Sigismond*, les Vénitiens & les Florentins s'y opposerent, parce que ce Prince s'étoit associé contre eux avec le Duc de Milan, comme il paroît par une lettre du Pape à la ville de Sienne. Cependant les troupes confederées de Sienne faisoient des courses dans la province du *Patrimoine de St. Pierre*, & *François Piccinino* Général des troupes Milanoises ravageoit la Marche d'Ancone. Comme il avoit passé par Sienne, le Pape en fit des plaintes fort aigres & fort menaçantes aux Siennois.

1432.

(a) Pogg. Hist. Flor. Lib. VII. p. 296.

LIV. Le Roi d'Arragon n'abandonnoit pas le projet de la conquête du royaume de Naples; encouragé à cette expedition par *Antoine des Ursins* prince de Tarente, il aborda en Sicile avec une grosse flotte à laquelle se joignirent 70. vaisseaux de Messine. Ces flottes combinées, en attendant qu'on prît des mesures certaines pour la conquête du royaume de Naples, allerent attaquer l'isle de *Gerbes* sur la côte d'Afrique appartenante au Roi de *Tunis*. La place de ce nom fut emportée, & les Maures mis en fuite; mais l'Isle ne fut point prise. La trêve étant expirée avec le royaume de Grenade, le Roi de Castille envoya *Ferdinand de Tolède* attaquer les Maures. Ce Général leur enleva quelques places, & n'entreprit rien davantage cette année. *Eugene IV.* avoit commis *Alphonse* cardinal Espagnol, du titre de *St. Eustache*, pour assister le Roi de Castille dans cette expedition. Mais ce Cardinal, au lieu d'executer sa commission, en accepta une autre du Concile de Basle, auquel il étoit attaché.

Espagne. Expedition contre les Maures.

LV. Cette commission étoit d'aller à Avignon pour appaiser les troubles qui s'y étoient excitez contre *Eugene*, dont on n'avoit pas voulu recevoir le Légat. Le Pape se plaignit de la conduite du Cardinal, comme d'une perfidie, dans une lettre qu'il écrivit au Roi de Castille, pour lui faire ôter un évêché qu'il avoit en Espagne. Il ne perdit pourtant pas son évêché; mais il fut chassé d'Avignon. Le Pape y envoya pour légat, *François Condulmer* cardinal

Troubles d'Avignon.

1432. de *St. Clément*, son neveu. Il paroît par une lettre de ce Pontife, que cette affaire eut des suites fâcheuses. *Ce qui ne s'est jamais vû*, dit-il, parlant des Peres du Concile de Bâle, *ils ont osé établir un légat dans notre ville d'Avignon, contre notre gré, & l'ont soumise à la tyrannie d'un Cardinal d'intelligence avec eux, au mépris du* Légat à Latere *qui y avoit été établi par nous & par le Siége Apostolique. De là tant de carnages, tant de rapines, d'assassinats, & d'incendies.*

France & Angleterre.

LVI. Les choses étoient à peu près sur le même pied qu'auparavant en France & en Angleterre. Quoique les Anglois eussent du dessous, *Henri* ne laissa pas de se faire proclamer Roi de France. *Charles VII.* aimoit trop ses plaisirs, pour pouvoir profiter de ses avantages sur l'Anglois. Le Pape fit de vains efforts pour les accorder par le ministere du cardinal de *Ste. Croix*. L'assemblée de *Corbeil* ne réussit pas mieux que celle d'Auxerre. L'Angleterre d'autre côté, troublée par les demêlez du duc de Glocester & du cardinal de Beaufort, grand oncle de *Henri VII.* n'étoit pas en état de se relever des pertes qu'elle avoit faites en France. On a vû dans les années précédentes le mauvais succès qu'avoit eu l'expedition de ce cardinal contre les Hussites. Depuis ce temps-là le duc de Glocester, protecteur du royaume d'Angleterre pendant la minorité de *Henry VI.* envoya le même cardinal en France pour secourir le duc de *Betford* qui commençoit à y avoir du dessous, sans doute pour éloigner son ennemi. Il ne paroît point que *Betford* eût profité de ce secours, parce que *Charles VII.* ne jugeoit pas à propos de hazarder un combat contre des ennemis que la necessité obligeroit bientôt de quitter le Royaume. Le Cardinal de retour eut toujours à dos le duc de *Glocester*, qui prenoit pour prétexte de le persecuter, qu'il avoit voulu faire la fonction de légat en Angleterre sans la permission du Roi, & qu'il s'étoit opposé à la loi *Præmunire*. Cependant il obtint cette année des lettres d'abolition, & se justifia pleinement dans les deux Chambres du Parlement. Ces broüilleries de la France & de l'Angleterre n'empêchoient pas qu'on ne prît soin des affaires de l'Eglise.

Assemblée de Bourges.

LVII. Dès qu'*Eugene IV.* voulut dissoudre le Concile de Basle pour le transferer à Bologne, ce Concile écrivit à l'Empereur & aux autres Souverains, pour les prier de soutenir les Peres à Basle. C'est pour cela que cette année le Roi de France assembla le Clergé à Bourges. Dans cette assemblée les Evêques priérent le Roi d'écrire fortement au Pape de continuer le Con-

cile à Basle. *Ils supplioient aussi le Roi d'écrire à* Sigismond *roi des Romains, & aux Ducs de Savoye & de Milan, afin qu'ils tinssent la main à ce Concile, & qu'ils eussent soin de rendre les chemins libres, particulierement du côté de Rome.* Amédée *archevêque de Lyon, & depuis cardinal, fut choisi dans cette assemblée de Bourges, pour aller trouver le Pape de la part du Roi & du Clergé. Le Roi fut aussi prié d'envoyer ses ambassadeurs au Concile, & de permettre aux Prélats de son Royaume de s'y rendre; ce qui leur fut accordé, avec la quatrieme partie des dixmes pour leur dépense* (a). On trouve que le Conseil d'Angleterre nomma l'Archevêque d'*Yorck*, l'Evêque de *Rochester*, & le Comte de *Hungtinton*, & quelques autres pour aller au Concile (1). 1432.

(a) *Contin. de Fleury.* Tom. XXII. p. 11.

Allemagne. Diverses Sessions du Concile.

LVIII. Il se tint en 1432. 7. Sessions au Concile de Basle. Dans la I. qui est la XI. du Concile tenuë le 15. de Février, on y confirma les décrets de la IV. & de la V. Session du Concile de Constance, touchant la supériorité des Conciles, & l'obligation où sont les Papes d'y obéïr. On déclara nul tout ce que le Pape avoit fait, ou pourroit faire, pour donner atteinte au Concile, & on défendit à qui que ce soit d'en sortir, sous quelque prétexte que ce soit. Dans la III. tenuë le 29. de Mars, le Concile envoya un des Légats au Pape *Eugene*, avec des lettres pour l'obliger à révoquer la dissolution du Concile, & à venir lui-même à Basle dans l'espace de 3. mois. On y cita en même temps ses Cardinaux, pour y comparoître dans le même espace. Dans la IV. tenuë le 20. Juin, 1. on expédia le saufconduit des Bohêmiens. 2. On résolut que si le Siége venoit à vaquer, l'élection se feroit à Basle, & non ailleurs. 3. Que personne ne pouvoit se dispenser de venir au Concile, sous prétexte de quelque serment qu'il auroit prêté. 4. On défend au Pape de créer aucun Cardinal pendant la tenuë du Concile. 5. On ordonna d'attacher aux Actes les lettres du Concile, où d'un côté seroit le St. Esprit en forme de colombe, & de l'autre ces mots, *le Sacré Concile de Basle.* 6. Le Concile à la priére de la ville d'Avignon y envoya légat *Alphonse Carille* Espagnol, cardinal-diacre de *St. Eustache.* Dans la V. tenuë le 9. d'Août, on nomma des Procureurs dans les causes de foi, & d'autres juges, pour examiner les affaires qui devoient être portées au Concile. Leur commission ne devoit durer que 3. mois, après quoi on en choisissoit d'autres, soit dans une Session, soit dans une Congrégation générale. On y défen-

(1) Hist. de France du *P. Daniel*. Tom. IV. p. 122. *Rapin*. Hist. d'Angl. Tom. IV. p. 77.

1432. dit aussi d'appeller aucun membre du Concile en jugement, soit à la Cour de Rome, soit ailleurs. Dans la VI tenuë le 6. de Septembre, les promoteurs du Concile accusérent de contumace *Eugene IV.* pour n'avoir pas revoqué la dissolution du Concile. On accusa de même les Cardinaux de ce Pape. Dans la VII. tenuë le 6. de Novembre, on renouvella le décret de n'élire pas un autre Pontife ailleurs qu'à Basle; & en cas de vacance, on donna 60. jours de terme avant que d'entrer en Conclave, au lieu du terme de 10. jours, que *Grégoire X.* avoit donné au Concile de Lyon pour procéder à l'élection d'un Pape. La raison de cette prolongation étoit l'absence de plusieurs Cardinaux. Dans la VIII. tenuë le 18. Décembre, on donna encore 60. jours à *Eugene* pour revoquer sa prétenduë dissolution du Concile, après quoi on résolut de procéder contre lui. On renouvella les ordres aux Cardinaux, de se trouver au Concile sous peine de privation de leurs Bénéfices. On déclara conventicule toute assemblée qui se tiendroit ailleurs qu'à Basle.

La neuviéme Session du Concile de Basle se tint le 22. de Janvier de 1433. On y résolut de prendre la défense de *Sigismond*, & de tous les autres Princes protecteurs du Concile, contre les censures & les excommunications d'*Eugene IV.* Le 19. de Février se tint la X. Session. On y déclara nulles toutes les provisions de Bénéfices faites par *Eugene IV.* en faveur de ceux qui favorisoient la dissolution du Concile. La contumace d'*Eugene IV.* y fut renouvellée, & l'on envoya deux Evêques aux portes de l'Eglise pour le demander, ou quelqu'un de sa part. Comme il ne s'y trouva personne, on donna commission à quelques Prélats d'instruire son procès, & de le rapporter à la Session prochaine. Pendant le temps qui se passa entre cette Session & la XI. les légats d'*Eugene* plaiderent dans des Congrégations générales. Ils disoient que ce Pape avoit été en droit de transferer le Concile à Bologne, d'autant plus que tous les Peres ne s'étoient pas trouvez à Basle au temps préfix; ils promettoient de la part de leur Maître d'abroger toutes ces procédures contre les Peres de Basle, s'ils vouloient se trouver au Concile de Bologne; ils proposoient, en cas que les Bohêmiens ne voulussent pas venir en Italie, de faire au nom du Concile de Bologne une assemblée à Basle pour les entendre, & pour la réconciliation des Princes; enfin ils disoient, que si Bologne ne plaisoit pas, on pouvoit choisir un autre endroit

en Italie, & même en Allemagne, pourvû que ce ne fût pas à Basle. Toutes ces offres furent rejettées par le Concile. 1432.

Cependant l'Empereur, qui étoit alors en Italie pour son couronnement, obtint la confirmation pour le Concile de Basle. Le Pape y envoya quatre Cardinaux pour y présider. Mais comme la commission de ces Légats sembloit se borner à l'affaire des Bohêmiens, & à la réconciliation des Princes, sans parler de réformation; ils furent fort mal reçûs à Basle, où l'on prétendoit que non seulement les Légats du Pape, mais le Pape lui-même, devoient être soumis au Concile, & qu'il avoit droit de les punir de leurs contraventions. Ainsi le Concile tint sa Session XI. le 27. d'Avril, où l'on confirma les décrets du Concile de Constance, touchant la célébration des Conciles généraux. On y décerna que le Pape étoit aussi obligé de venir au Concile, ou en personne, ou par ses Légats, que tous les autres membres; & que s'il ne le faisoit pas dans l'espace de 4. mois, il seroit déposé du Pontificat; que le Concile ne pouvoit être dissous par le Pape, sans le consentement des deux tiers du Concile, & que désormais les Papes seroient obligez de jurer cette ordonnance. Enfin on cassa toutes les inhibitions faites ou à faire par le Pape aux Officiers de la Cour de Rome de venir au Concile.

La XII. Session se tint le 13. de Juillet. En faveur de *Sigismond* on donna encore 60. jours de terme à *Eugene IV.* avant que de procéder à sa déposition. On y fit aussi des reglemens sur les élections & confirmations des Evêques & des Prélats, sans réservations; on abolit les Annates, & on prit des mesures pour l'entretien des Cardinaux. Le Pape déclara nulles toutes ces résolutions. Cependant à la sollicitation de *Sigismond*, & par le conseil de trois de ses Cardinaux, il confirma quelques jours après le Concile de Basle, depuis son commencement jusqu'alors, ajoutant la réformation des mœurs à l'extinction des hérésies & à la pacification des Princes. Il promit d'y envoyer des Légats, à condition que l'on casseroit tout ce qui avoit été décerné contre lui, comme de son côté il offroit de casser toutes ses procédures contre le Concile. C'est de quoi il donna une Constitution. Mais comme ceux de Basle trouvoient de l'ambiguité dans cette piéce, ils résolurent de continuer leurs procédures contre *Eugene*, & tinrent leur treiziéme Session le 11. de Septembre. Il y avoit 7. Cardinaux dans cette Séance. On étoit prêt à faire le procès à *Eugene*, lorsque *Guillaume* duc de Baviere, protecteur du Concile, avec

une grande partie des citoyens de Basle, demanda au nom de l'Empereur, & en son propre nom, encore un délai de 30. jours, promettant de n'en pas demander davantage. Ce délai fut accordé. Ce terme expiré on tint une Congrégation le 11. d'Octobre pour prendre des mesures contre *Eugene*. Mais elle fut interrompuë par l'arrivée de l'Empereur, qui fut reçû avec de grandes démonstrations de joye.

1432.

Il assista à la XIV. Session tenuë le 7. de Novembre, & obtint en faveur d'*Eugene* encore un délai de 90 jours. En attendant le retour des Légats qu'on avoit envoyez au Pape à cette fin, on tint la Session XV. le 26. de Novembre. On y fit plusieurs réglemens touchant la tenuë des Conciles provinciaux & diocésains, & pour la reforme des mœurs des Ecclésiastiques. Les Légats du Concile étant arrivez à Rome, trouverent le Pape tout dispośé à adhérer au Concile.

Ambassade du Roi de Cypre au Roi de Pologne.

LIX. On marque à cette année une ambassade de *Jean*, autrement *Janus*, roi de Jérusalem, de Cypre & d'Armenie, au Roi de Pologne. Le chef de l'ambassade étoit *Baudouin de Norris*, maréchal du royaume de Cypre. Il avoit avec lui 200. cavaliers. Le sujet de l'ambassade étoit de demander au Roi un secours d'argent contre le *Soudan* ou Sultan de Babylone, qui en 1426. ayant fait irruption dans le royaume de Chypre, avoit emmené prisonnier le Roi & son fils, & demandoit 50000. florins pour la rançon de ces Princes. Il demandoit donc à emprunter 200000. ducats pour lever des troupes, & offroit d'engager son Royaume pour cette somme. Le Roi ayant assemblé son conseil répondit à *Baudouin* à peu près en ces termes : *Qu'il prenoit beaucoup de part à l'infortune du Roi & du Royaume de Cypre, d'autant plus que ce désastre rejaillissoit contre la Chrétienté, & qu'il n'épargneroit ni son argent, ni son monde pour réparer cette perte si l'état de ses affaires le permettoit; mais qu'ayant sans cesse à dos les Tartares, il étoit obligé de se tenir toujours en armes pour défendre son propre Royaume.* Ainsi l'ambassade fut renvoyée avec des présens magnifiques, comme elle en avoit fait de son côté. Elle s'en retourna par *Venise*, n'ayant pas voulu repasser par la *Valachie* (a).

(a) *Dlug.* ubi supr. p. *609. 610.*

Swvitrigal chassé de Lithuanie.

LX. Dans ce même temps le Roi de Pologne envoya un Palatin à *Switrigal* son frere en Lithuanie, pour tâcher de ramener ce Duc rebelle, avec des instructions secrettes de s'adresser aux Grands de Lithuanie, & en particulier à *Sigismond Starodubsky* (b), frere du feu Grand Duc de Lithuanie *Alexandre Withold*, pour

[b] *Autrement Keystuthovicz.*

pour les porter à chasser *Switrigal* de la Lithuanie, & à mettre *Starodubsky* en sa place. Outre la rebellion, & le cruel gouvernement de *Switrigal*, on l'accusoit de favoriser la Religion Gréque, au préjudice de la Catholique, à la sollicitation de sa femme qui étoit de cette secte. L'Ambassadeur Polonois n'eut pas de peine à persuader les Grands de Lithuanie déja tout disposez à se défaire de leur Prince. La conspiration formée, *Starodubsky* alla de nuit surprendre *Switrigal* à *Oszmani*, où il étoit alors avec sa femme & toute sa cour. Il échappa pourtant des mains de son ennemi, parce qu'il avoit eu avis de la conspiration. Ne se fiant point aux Lithuaniens, il se sauva en Russie où il espéroit de la faveur, tant par ses libéralitez envers les Russes, qu'à cause de la Religion Gréque dont il faisoit profession. Cependant le duc *Sigismond* s'empara des places fortes de la Lithuanie, & du gouvernement de cette Province, dans lequel il fut confirmé depuis par le Roi de Pologne sous certaines conditions. Cette révolution mit l'allarme chez les Chevaliers de Prusse, qui avoient favorisé *Switrigal*. Leur Grand Maître *Paul de Ruzdorff* envoya une ambassade à *Starodubsky* pour se reconcilier avec lui. Mais les ambassadeurs n'ayant pas été écoutez favorablement, les Chevaliers abandonnerent *Switrigal* (a). Ce dernier ayant voulu repasser en Lithuanie avec une armée de Russes & de Tartares, fut entierement défait par le Grand Duc *Sigismond*. 1432.

[a] *Dlug.* ubi supr. p. 612. 613.





HISTOIRE DE LA GUERRE DES HUSSITES ET DU CONCILE DE BASLE.



LIVRE XVII.

1433. Entrée des Bohémiens à Basle.

I. Ous avons laissé à Basle les députez de Bohême au nombre de 300. Leur arrivée parut un phénoméne si nouveau, *que tout le peuple se répandit dans la ville, & hors de la ville pour les voir entrer. Il se trouvoit même parmi la foule plusieurs membres du Concile attirez par la réputation d'une nation si belliqueuse. Hommes, femmes, enfans, gens de tout âge & de toute condition, étoient ou dans les places publiques, ou aux portes & aux fenêtres, ou même sur les toits pour les attendre. Les uns montroient l'un au doigt, les autres un autre. On étoit surpris*

de voir des habits étrangers & jusqu'alors inconnus, des visages terribles, des yeux pleins de fureur, en un mot on trouvoit que la renommée n'avoit point exageré leur caractere (1). *Sur tout on avoit les yeux attachez sur* Procope. *C'est celui-là, disoit-on, qui tant de fois a mis en fuite les armées des fidéles, qui a tant renversé de villes, qui a massacré tant de milliers d'hommes, aussi redoutable à ses propres gens qu'à ses ennemis, Capitaine invincible, hardi, intrepide & infatigable* (a). Ce sont les paroles d'*Æneas Sylvius* qui étoit au spectacle. 1433.

(a) *Æneas Sylv.* ubi supr. cap. XLIX.

Audience des députez de Bohême au Concile.

II. Quelques jours après ils eurent leur premiere audience au Concile. Le cardinal *Julien*, président de l'assemblée, leur representa à peu-près en ces termes : » Que l'Eglise épouse de J. C. » est la mere de tous les fidéles ; qu'elle a le pouvoir de lier & de » délier, & qu'elle ne peut errer dans les choses nécessaires à sa» lut ; que quiconque la méprise doit être regardé comme un » étranger, un profane, un payen & un publicain ; Que l'Eglise » n'est jamais mieux representée que dans un Concile général ; » que les décrets des Conciles doivent être regardez comme la foi » de l'Eglise, & qu'ils doivent être crûs comme les Evangiles, qui » tirent d'eux leur autorité ; Que puisque les Bohêmiens se disent » enfans de l'Eglise, ils doivent écouter la voix de leur mere, la» quelle ne peut oublier ses enfans ; Qu'il y avoit déja long-temps » qu'ils vivoient séparez de leur mere, quoique plusieurs desireux » de leur salut fussent rentrez dans son sein ; Que pendant le dé» luge tout ce qui n'entra pas dans l'arche périt ; Qu'il faut man» ger l'Agneau paschal dans la même maison ; Que hors de l'Eglise » il n'y a point de salut ; que c'est le jardin fermé, & la fontaine » cachetée, & que quiconque en boira n'aura jamais soif ; Que les « Bohêmiens avoient fait prudemment d'en venir chercher la » source au Concile, & de vouloir enfin écouter leur mere ; Qu'il » falloit mettre sous les pieds toutes les inimitiez, jetter les armes » à terre, & retrancher toute occasion de guerre ; Que les Peres » étoient prêts à écouter avec douceur, tout ce que les Bohê» miens auroient à dire pour leur défense, pourvû qu'ils se mon» trassent prêts de leur côté à suivre les salutaires conseils du sa» cré Concile, aux quels non seulement les Bohêmiens, mais tous les » chrétiens doivent acquiescer (b). Ce discours eut l'applaudisse» ment de tous les Peres. Mais on prétend qu'il déplut à la plûpart » des Bohêmiens. *Æneas Sylvius* témoigne que la réponse des

(b) *Æneas Sylv.* ubi supr. cap. L.

(1) C'étoit un proverbe assez commun en Allemagne, que dans un seul soldat Bohêmien il y avoit 100. Démons. *Balb.* ubi supr. p. 480.

1433. Bohêmiens fut courte, parce qu'ils n'avoient pas autant d'éloquence que *Julien*. Elle se réduisoit à ces chefs; » Qu'ils n'avoient » méprisé ni les Conciles, ni l'Eglise; Qu'on les avoit condamnez » à Constance sans les avoir entendus; Qu'ils ne retranchoient » rien de la Religion chrétienne; Que l'autorité des Peres de l'E- » glise ne souffroit point d'atteinte parmi eux; Que tout ce qu'ils » avançoient étoit fondé sur les Saintes Lettres & sur l'Evangile; » Qu'ils étoient venus pour faire connoître leur innocence à toute » l'Eglise, & qu'enfin ils demandoient une audience publique, où » les laïques assistassent.

Discours de *Rockizane* au Concile.

III. Cependant *Cochlée* prétend avoir trouvé dans un ancien manuscrit une réponse de *Rockizane* plus ample, mais plus générale, au discours du Cardinal. J'en donnerai le précis. Après le préambule, qui ne contient rien que de vague, quoiqu'il soit touchant & devot, voici comme il parle: *Nous avons été fort consolez par la convocation du Concile de Basle. Car nous n'ignorons pas que les Conciles, pourvû cependant qu'ils soient dûement & legitimement* (1) *célebrez par le St. Esprit, peuvent couper la racine de plusieurs maux, comme cela parut dans le premier Concile des Apôtres. Ce n'a pas été non plus une petite consolation pour nous de nous voir appellez par le Concile même avec une affection & une tendresse si paternelle, comme cela paroît par plusieurs lettres où on nous exhorte à nous y rendre. Le Dieu de misericorde & de consolation nous en a donné une nouvelle, en permettant que nous ayons été accompagnez dans cette ville avec toute sorte d'honneur & de sureté par plusieurs personnes tant ecclesiastiques que séculieres. Il a encore plus fait en notre faveur. On est venu au devant de nous hors de la ville pour nous recevoir honorablement; & bien qu'il n'y ait encore rien d'executé, nous voyons avec joie toutes choses disposées à une heureuse fin.* Puis s'adressant directement au Cardinal: » Autant que nous en pouvons juger, *dit-il*, » votre Paternité a été l'unique, ou au moins le principal instru- » ment de ces consolations divines, & c'est de quoi nous vous ren- » dons de très-humbles actions de graces en notre nom & au nom » des Bohêmiens absents, tant ecclésiastiques que séculiers; fai- » sant mille vœux pour votre conservation, à l'avancement de » l'Eglise, & prêts à nous soumettre en toutes choses à votre Pater- » nité, autant que nous le pourrons selon Dieu. Au reste, nous » espérons qu'elle n'en demeurera pas là, & qu'elle amenera à une » heureuse fin tout ce qui pourra contribuer à l'établissement de

(1) *Debite, rite, & legitimè.*

» la verité & de la loi de Jesus-Christ, à la justice & à une sainte » union; afin qu'ainsi consolez nous nous en retournions chez nous » pour consoler les autres, qui depuis tant d'années sont dans l'an- » goisse & dans l'oppression, au milieu des guerres intestines; & » que nous remportions une moisson de joie, d'union, de paix & » de tranquillité (a) ». Si *Rockyzane* prononça ce Discours, comme l'affirme *Cochlée*, il me semble qu'il y a de la partialité dans *Æneas Sylvius*, quand il dit que les Bohêmiens n'étoient pas si éloquens que *Julien*. Le discours de ce dernier n'est qu'un lieu commun vague sur l'autorité de l'Eglise, un de ces sophismes où l'on suppose ce qui est en queston: au lieu que *Rockyzane* va au fait avec autant de dexterité que de respect, & soutient fort bien la réputation d'éloquence où il étoit. L'Historien doit tenir la balance égale.

1433.

(a) *Cochl.* Hist. Hussit. Lib. VI. p. 248. 249.

Les Bohêmiens ne proposent que leurs IV. articles au Concile.

IV. Quoi qu'il en soit, ils eurent audience le 16. de Janvier, & proposérent les 4. articles dont on a souvent fait mention, parce qu'ils étoient convenus entre eux de s'en tenir là. Le Légat en parut surpris, ne doutant point qu'ils ne s'éloignassent de la doctrine commune en beaucoup d'autres articles. Mais ils répondirent que c'étoit tout ce qu'ils avoient à proposer au Concile de la part de tout le Royaume. Cependant le Légat leur reprocha qu'entre autres choses ils soutenoient *que les Ordres des Mendiants étoit une invention du diable. Procope* ne le désavoua point. *Cela est vrai*, dit-il; *car si les Patriarches, si* Moïse, *si les Prophetes, si J. C. ni les Apôtres sous l'Evangile n'ont point institué les Mendiants, qui ne voit que c'est une invention du diable, & une œuvre de ténebres!* Cette répartie fut suivie d'un grand éclat de rire: mais le Légat qui vouloit ménager les Bohêmiens répondit avec douceur, qu'outre ce qu'avoient enseigné les Patriarches, les Prophétes, J. C. & ses Apôtres, il y avoit encore les décrets de l'Eglise qu'il falloit recevoir comme divins, parce qu'elle est dirigée par le St. Esprit, quoique d'ailleurs on puisse établir l'ordre des Mendiants par l'Evangile (b).

(b) *Æneas Sylv.* Hist. Bohem. cap. L. *Marquard. Freber.* Rer. Bohem. Antiq. Script. Part. I. p. 158. & seq.

Les Docteurs Bohêmiens défendent leurs quatre Articles.

V. Après cette espéce de conférence les Bohêmiens choisirent quatre de leurs Docteurs pour défendre leurs quatre articles. *Rockizane* fut choisi pour prouver la nécessité de la Communion sous les espéces du pain & du vin, & pour demander qu'elle fût ainsi administrée par les prêtres dans toutes les provinces de Bohême. Il employa trois jours à la défense de cette cause. Ensuite *Nicolas Peldrzimowsky* théologien des Taborites, donna deux jours pour

1433. soutenir qu'il falloit réprimer, corriger, & exterminer tous les péchez mortels, & sur tout les péchez publics, par le ministere de ceux à qui il appartenoit de le faire, selon la raison & la loi de Dieu. Après le Théologien Taborite, *Ulric* curé des Orphelins se mit sur les rangs, & soutint deux jours durant, que la parole de Dieu devoit être prêchée publiquement & fidellement par des prêtres revêtus des qualitez nécessaires pour cette fonction. Enfin *Pierre Payné*, dit l'*Anglois*, soutint pendant trois jours que sous la loi de la grace il n'étoit pas permis au clergé de posseder & de régir des biens temporels & séculiers. Ils donnérent ensuite copie de leurs discours au Concile, & le remerciérent de l'audience favorable qu'il leur avoit donnée. On se plaignit néanmoins des trois derniers orateurs, qui avoient exalté *Jean Wiclef* & *Jean Hus*, les appellant des Docteurs Evangeliques, quoique depuis long-temps ils eussent été condamnez par l'Eglise (a).

(a) *Ibid.* & *Orth. Grat.* Fascic. Rer. expetend. & quærend. an. 1535. p. 156. 160.

Docteurs Catholiques pour répondre à ceux de Bohême.

VI. Le Concile de son côté nomma quatre Docteurs pour répondre aux discours des Bohêmiens, sçavoir, *Jean de Raguze* en Dalmatie, professeur en Théologie, & Général des Dominicains, il fut depuis Cardinal; *Gilles Charlier* professeur en Théologie, & doyen de l'eglise de Cambray; *Henry Kalteisen de Coblentz* docteur en Théologie; & *Jean de Pomelar* archi-diacre de Barcelone, docteur en Droit, & auditeur de Rote. *Jean de Raguze* parla le premier pendant huit jours aux heures du matin. Avant qu'il commençât son discours, *Jean Abbé de Cisteaux* exhorta les Bohêmiens à se soumettre à la décision de l'Eglise representée par le Concile. Ils furent fort choquez de cette exhortation, parce qu'ils la regardoient comme un préjugé qu'on vouloit former contre eux. Comme *Jean de Raguze* appliquoit souvent aux Bohêmiens les mots d'*hérétiques* & d'*hérésie*, Procope perdant patience s'en plaignit publiquement au Concile. *Cet homme*, dit-il, *qui est notre compatriote, nous injurie en nous appellant de temps en temps hérétiques.* A quoi *Raguze* répondit : *C'est parce que je suis votre compatriote* (1) *de langue & de nation, que j'ai d'autant plus de passion de vous ramener dans le giron de l'Eglise.* Peu s'en fallut que cette injure n'obligeât les Bohêmiens à se retirer du Concile. On eut au moins beaucoup de peine à les appaiser. Il y en eut même quelques-uns d'entre eux qui ne vouloient pas que *Raguze* parlât davantage. *Gilles Charlier* employa quatre jours à répondre au

(1) Quelques Auteurs assurent que les *Dalmates* ayant passé en Bohême avoient pris le nom du païs. *Orth. Grat.* ubi supr.

second article ; *Kilteisen* en employa trois à répondre au troisiéme, comme *Polemar* au quatrieme. Les Bohêmiens paroissoient fort ennuyez de la longueur des discours de leurs adversaires. Bien loin d'être persuadez par ces discours, ils soutinrent toujours leurs articles avec beaucoup de fermeté, sur tout l'article de la communion sous les deux espèces, que *Rockizane* soutint pendant six jours contre le discours de *Raguze*. Les discours des autres Docteurs catholiques furent aussi refutez par les Bohêmiens. On trouve bien les discours des Docteurs catholiques dans les actes du Concile de Basle, & on en donnera le précis dans son temps. Mais je ne sçai par quelle raison on n'y a point inseré ceux des Docteurs de Bohême. J'en ai rencontré un parmi les actes du Concile de Basle, fort étendu pour la Communion sous les deux especes, parmi les manuscrits du Concile de Basle. C'est apparemment le discours de *Rockizane*, dont on donnera aussi le precis dans l'histoire du Concile de Basle. Pour le present je me contente d'abreger ce qui se passa entre le Concile & les Bohêmiens, afin de voir la suite de la guerre. 1433.

Discours de *Julien* aux Docteurs de Bohême dans une conférence particuliere.

VII. Comme le Duc de Baviere, Protecteur du Concile, s'apperçut que la dispute étoit plus propre à aigrir les esprits, qu'à les réunir, il proposa une Conference amiable entre les deux partis, qui nommeroient chacun leurs Députez, & où l'on n'entreroit dans aucune discussion particuliere des dogmes. S'étant donc assemblez le onziéme de Mars, le Concile proposa aux Bohêmiens de s'unir par avance, dans l'esperance que l'union faciliteroit la discussion. Les Bohêmiens ayant deliberé là-dessus, trouverent qu'on ne pouvoit pas esperer une union solide & sincere, avant qu'on fût convenu de part & d'autre sur les quatre articles. Il semble par le discours que leur adressa le cardinal Légat, qu'il étoit aussi de cet avis. Ce discours rouloit sur ces chefs principaux. 1. Il leur répresentoit que le Concile pendant dix jours avoit entendu avec beaucoup de patience & d'attention l'exposition qu'ils avoient donnée de leurs quatre articles. 2. Il les congratuloit, & il se felicitoit lui-même des favorables dispositions que l'on remarquoit en eux, aussi bien que dans le Concile, pour la paix & pour l'union. 3. Il témoignoit être fort satisfait de la protestation que *Rockizane* & les autres avoient faite en ces termes : *Nous croyons que l'Eglise qui, selon St. Grégoire & St. Augustin, est l'universalité des fideles repanduë dans le monde, nous croyons que cette sainte Eglise est tellement fondée sur la pierre, que les portes de l'enfer ne prévaudront*

1433. *point contre elle ; & nous esperons par la grace de Jesus-Christ qui en est le chef, de souffrir plutôt le plus cruel martyre, que de rien dire volontairement qui soit contraire à la doctrine de cette sainte Eglise.* 4. Comme il est mal-aisé qu'il ne se mêle pas de l'aigreur dans ces contestations, il les exhorte à ne pas prendre trop au vif des paroles dures, qui peuvent échapper dans la chaleur du discours ; & à regarder plus à l'intention qu'à ce qu'il ya de choquant dans les termes. 5. Il leur represente que pour obtenir une solide union, & aller à l'avenir au devant de toute discorde, il faut s'expliquer nettement sur toutes les controverses, & sur tous les points contestez de part & d'autre, & sans dissimulation ni suppression quelconque; afin que le Concile, qu'il appelle *le creuset du St. Esprit* (1), puisse séparer la rouille de l'or & de l'argent. *Vous n'avez proposé ces jours passez que quatre articles ; mais nous sçavons de bonne part, & par des témoins oculaires, qu'il y a beaucoup d'autres dogmes étrangers en quoi vous differez d'avec nous, & même l'un d'entre vous nous l'a fait assez entendre en qualifiant* Jean Wiclef *de Docteur évangelique ; or on sçait assez quelle étoit la doctrine de Wiclef sur plusieurs articles tenus par l'Eglise.* 6. Il leur proposa les articles suivans dont la plupart avoient été soutenus par *Wiclef*, & condamnez plus d'une fois. 1. *La substance du pain & du vin demeure après la consécration.* 2. *Les accidens ne sçauroient subsister sans sujet.* 3. *J. C. n'est pas present d'une présence réelle & corporelle dans le sacrement de l'Eucharistie.* 4. *Le sacrement de la Confirmation est inutile.* 5. *La Confession aux prêtres est superfluë.* 6. *Le sacrement de l'Extrême-onction ne sert de rien.* 7. *Il ne faut point employer le chrême dans le Baptême.* 8. *La priere pour les morts est vaine.* 9. *Il ne faut point invoquer les Saints, ni vénérer les Images & les Reliques.* 10. *Il ne faut point observer les Fêtes & les Jeunes de l'Eglise.* Ces articles & quelques autres ayant été donnez par écrit aux Bohêmiens, afin qu'à chaque article ils pussent dire positivement, *nous croyons*, ou *nous ne croyons pas cela*, ils répondirent comme ils avoient déja fait, qu'ils étoient venus seulement pour proposer les quatre articles, non tant en leur propre nom, qu'au nom de tout le Royaume (a).

(a) *Cochl.* ubi supr. p. 251. 254.

Les députez de Bohême s'en retournent chez eux. On leur envoye une Ambassade.

VIII. Ainsi & disputes & conférences, tout fut inutile à Basle. Les Bohêmiens impatients de retourner chez eux, partirent vers le 15. d'Avril (2). Ils furent aussi-tôt suivis d'une ambassade solemnelle du Concile. Elle étoit composée de trois Evêques selon

(1) *Fornax, & caminus Spiritus Sancti.*
(2) Leur Pouvoir est datté du 13.

Cochlée,

Cochlée, ou de deux ſelon les actes, ſçavoir de *Philibert* évêque de Coutance en Normandie, & *de Pierre comte de Schaumburg* évêque d'*Ausbourg* (1), accompagnez de huit ou dix Docteurs. Leur commiſſion en général étoit de négocier un accommodement avec les Bohêmiens; mais leurs ordres ſecrets portoient de les diviſer, & de relever le courage de ceux d'entre les Catholiques que la neceſſité avoit forcez de ſe joindre à eux (2). A cette ambaſſade ſe joignirent les envoyez de pluſieurs Princes & de pluſieurs Evêques, & les deputez de diverſes Communautez pour la rendre plus ſolemnelle & plus efficace. Quoique l'affaire ne regardât pas le Duc de Savoye, il ne laiſſa pas d'y envoyer, afin qu'il parût que c'étoit un interêt général. Les Princes de Brandebourg & de Baviere y avoient leurs ambaſſadeurs, auſſi bien que l'Evêque de Bamberg, & les villes de Nuremberg & d'Egre leurs députez. Pluſieurs autres Puiſſances n'attendoient que des paſſeports pour s'y joindre. Toute l'ambaſſade fut reçuë avec de grands honneurs, & en chemin, & à Prague. Le Recteur de l'Univerſité (3), à la tête de tout le corps les alla haranguer. Auſſi-tôt après leur arrivée, on aſſembla les Etats de Bohême & de Moravie dans le College de l'Academie pour entrer en conférence. *Henry de Tock* chanoine de Magdebourg, l'un des députez du Concile, avoit auparavant harangué les Conſuls de l'une & de l'autre ville dans la Maiſon de ville de la vieille Prague. Il ne faut pas omettre ſon enthouſiaſme à la louange de cette Capitale. *Je te revois*, dit-il, *ô Prague* (4) *métropole de Bohème, ville magnifique, reſpectable à tous les Rois & à tous les Princes, pendant le temps de ta paix & de ton union au Seigneur. O cité de Dieu, ſouviens-toi de ton ancienne dignité! O qu'on a publié de choſes glorieuſes de toi! Nous ſommes touchez d'une tendre compaſſion à la vûë de ton état preſent, & déſirant ardemment de te voir refleurir & recouvrer ta premiere gloire, nous y travaillerons de tout notre pouvoir. Qu'eſt devenue cette ville ſi célebre, qui étoit miſe entre les plus grandes & les plus puiſſantes, & qui avoit à peine ſon égale? On t'a vû fleurir par deſſus toutes par tes dons, ton autorité, ta foi, ta dévotion, ta paix, ta concorde, auſſi bien que par ton opulence, & ta ſcience dans la religion & dans la politique. Tu étois le thrône non* 1433.

(1) Il fut depuis Cardinal de la création d'*Eugene IV.* en 1439. & mourut en 1469.

(2) *Johann. David Koeler. de Johann. Rockiz.* p. 13. 14.

(3) Il s'appelloit *Chriſtian Praquatitcz*. *Balbin* prétend qu'il étoit bon Catholique dans le cœur, & que même il ſe feroit ſoumis d'abord avec toute l'Univerſité au Siége de Rome, ſi *Rockizane* qui en eut le vent ne l'en eût détourné. *Praquatitcz* paſſoit pour un grand Aſtronome. *Balbin.* Epitom. p. 487.

(4) Il y avoit fait ſes études.

1433. *seulement des Rois, mais de toute la chrétienté dans l'Eglise d'occident. Ton Academie étoit le centre de la sagesse divine & humaine. Tu as servi d'exemple à tout le christianisme; mais tu sçais & tu vois ce que tu es à present. Mon intention est de te consoler, & non de t'inquiéter, &c.* (a)

(a) *Mars Morav.* Lib. V. cap. IV. p. 578.

Discours de *Rockizane* aux ambassadeurs du Concile.

IX. A l'ouverture de l'assemblée, *Jean de Polemar* qui étoit à la tête des Docteurs, fit un discours général, qui ne contenoit que des exhortations à la paix, & des remercimens du bon accueil qu'on leur avoit fait. Il n'en fut pas de même de la harangue de *Rockizane* que *Cochlée* lui-même n'a pû s'empêcher de louer, tout passionné qu'il paroît par tout contre les Bohêmiens. Revêtant le personnage de la Bohême, il la fait parler ainsi. » Révérends Peres, faites attention non seulement à ce qui est de votre » gloire, mais aussi à ce qui est de la mienne. Je puis m'appliquer » ce qui est dit au chapitre V. du Cantique des Cantiques, *Que mon » bien aimé J. C. m'a parlé, mon cœur s'est épanché au dedans de moi, » parce qu'enflammée d'amour pour les veritez qu'il m'a inspirées, je » l'ai cherché pour avancer davantage dans ces mêmes veritez, mais » j'ai trouvé le cœur de plusieurs mal disposé. Les gardes de la ville,* » c'est-à-dire *les prêtres & les prélats m'ont rencontrée; ils m'ont battuë » & blessée par leurs opprobres & leurs médisances. Ils m'ont ôté mon » manteau,* c'est-à-dire, *ma gloire & ma réputation autant qu'ils ont » pû.* Mon pere *Jacob* qui m'aimoit plus tendrement que mes fre» res, m'avoit donné une robe bigarrée & parfumée de diverses » odeurs, c'est-à-dire qu'il m'avoit fait briller par dessus tous les » autres royaumes & païs du monde. Mais mes freres transportez » de jalousie l'ont teinte & souillée dans le sang. Ils m'ont jettée » dans une cîterne, c'est-à-dire dans un labyrinthe d'opinions & » de sentimens fâcheux. Je vous prie donc, vénérables ambassa» deurs, de voir & de considerer ma douleur. En est-il une sembla» ble? *Hélas, je suis veuve, car mon mari est mort* (b). C'est le Roi » *Wenceslas* de sainte mémoire qui me deffendoit, & qui soutenoit » ma couronne, en soutenant les aimables veritez de mon doux » Jesus. Mes ennemis me voyant veuve, ont dit: Opprimons le » juste & le pauvre, & n'épargnons pas la veuve. Vous donc, vé» nérables ambassadeurs, *secourez l'oppressé, rendez justice au pupile, » défendez la veuve* (c). *Ne foulez point l'étranger, l'orphelin, ni la » veuve* (d). *La religion pure & sans tache, c'est de visiter les orphelins » & les veuves dans leurs tribulations* (e). Je vous prie donc humble» ment de bien considerer ce qui est de ma gloire. Rendez-moi

(b) *Samuel* XIV 5.

(c) *Esaïe* I. 17.

(d) *Jerem.* XXII. 3.

(e) *Jacq.* I. 27.

» mon manteau, c'est-à-dire ma réputation que mes ennemis tâ- 1433.
» chent de m'ôter.

X. Polemar répondit à ce discours par une nouvelle exhortation à commencer par s'unir, comme on avoit fait dans le Concile de Basle. Sous cette condition, il offroit aux Bohêmiens de la part du Concile, de les rétablir dans leur splendeur, de lever tous les obstacles à leur prospérité, de leur rendre leurs honneurs, leurs priviléges, leur liberté, & de bander si bien leurs playes, qu'il ne paroitroit pas même de cicatrice. » Nous entrerons sur vos » terres; vous entrerez sur les nôtres. Nous aurons les mêmes » églises, les mêmes sacremens, les mêmes prieres. Ces vénéra- » bles Peres, les Evêques qui sont ici présens, célébreront la Mes- » se dans vos temples, avec votre agrément; ils muniront vos en- » fans du sacrement de *Confirmation*, qui depuis le temps des Apô- » tres a été rendu propre aux Evêques, & ils feront toutes les au- » tres fonctions qui leur sont réservées (1).

Réponse de *Polemar au* discours de *Rockizane.*

XI. Les Bohêmiens ne furent pas la duppe de ces offres vagues, toutes spécieuses qu'elles étoient. Ils rejettoient la faute de la rupture sur l'Eglise Romaine, par ses procédures iniques contre *Jean Hus* & *Jerôme de Prague*, par les excommunications lancées sur tout le Royaume, & par les armées de Croisez dont elle les avoit inondez. Quand on leur alléguoit l'autorité des Conciles, ils ne la reconnoissoient qu'autant qu'ils les trouvoient conformes à l'Ecriture, par ce, disoient-ils, qu'ils ne sont pas infaillibles, & qu'ils ont actuellement erré. Ils soutenoient même que depuis plusieurs siécles, les Conciles généraux, bien loin de réformer les abus par rapport à la foi, aux mœurs & à l'union de l'Eglise, avoient étrangement excédé dans leurs décrets & dans leur conduite, & qu'ils s'étoient éloignez du fondement qui est J. C. *Ce qui est arrivé au bois verd*, leur fait dire *Cochlée*, *peut bien arriver au bois sec. Ces puissantes colomnes de l'Eglise, les Apôtres ont tous erré dans la foi, & pendant trois jours la Foi catholique ne s'est conservée que dans la seule Vierge Marie* (2). En un mot ils déclaroient qu'ils ne vouloient point se soumettre aux décisions du Pape, ni du Concile, & qu'il n'y avoit point de paix à faire avec

Réponse des Bohémiens.

(1) Il faut entendre par là, & la consécration des Eglises, & la confection du Chrême, & les Ordres. Cela n'est pas dit sans dessein. Comme depuis *Conrad* les Bohémiens n'avoient point eu d'Evêques, leurs Eglises étoient profanes, leurs Baptemes invalides, & leurs Ordres nuls, selon la prétention de l'Eglise Romaine.

(2) Je me souviens d'avoir lû cette pensée dans *Gerson*. Elle est fausse. Les Disciples ont manqué de foi, mais les Apôtres n'ont point erré dans la foi.

1433. eux, à moins qu'on n'acceptât leurs quatre Articles ; que c'étoit ſe mocquer de propoſer un traité de paix, pendant qu'on étoit en diſcorde ſur la Foi, & que ſi on pouvoit convenir là-deſſus, il n'y avoit rien qu'ils déſiraſſent plus que la paix & l'union.

Juſqu'ici *Rockizane* a parlé pour les Bohêmiens. *Procope* prit la parole à ſon tour pour confirmer ce que le premier avoit dit touchant l'origine de cette guerre, dont il rejettoit auſſi la faute ſur le ſiége de Rome. » Cependant, dit-il, il eſt arrivé un grand bien » de cette guerre. Pluſieurs adverſaires de nos quatre ſalutaires » véritez s'étant joints à nous pour la défenſe de la patrie, les ont » embraſſées. Les victoires que nous avons remportées y ont affermi une multitude innombrable de peuple, qui auroit été contrainte de les abandonner par la violence des armes, & par conſéquent offenſé le St. Eſprit, qui eſt le Docteur de la vérité. Enfin c'eſt cette même guerre qui a donné occaſion au Concile de » Baſle, de donner audience aux Bohêmiens, & en même temps » de faire connoître ces ſaintes véritez à tout l'univers. Et l'on ne » doit point s'attendre à voir la fin de ces troubles, qu'elles ne » ſoient reçûës d'un commun conſentement (a).

(a) *Cochl.* ubi ſupr. p. 259. 260.

Repliques de *Polemar* & de *Charlier*.

XII. Polemar repliqua à peu près ſur le même ton, offrant toujours la paix & l'union, ſous la même condition de ſe ſoumettre à la déciſion du Concile. » Il ne s'agit plus, dit-il, de renouveller la » mémoire du paſſé, qui ne pourroit ſervir qu'à aigrir les eſprits. Ces » plaintes & ces reproches ſont un artifice du démon, qui voyant » la paix s'avancer, fait ſes derniers efforts pour jetter parmi nous » de nouvelles ſemences de diſcorde. C'eſt pour cela que les Peres » de Baſle pour ne pas mettre d'obſtacle à la paix, ont laiſſé paſſer » pluſieurs plaintes & pluſieurs accuſations de quelques-uns de vos » deputez, ſans y rien répondre. Au fond l'origine des troubles ne » doit point être imputée au Concile de Conſtance. Avant qu'il » eût jugé, le Démon avoit ſemé la zizanie parmi vous. On s'accuſoit mutuellement d'héréſie, & vos propres compatriotes » vous avoient déférez au Siége Apoſtolique. On n'avoit point encore touché à l'article de la Communion ſous les deux eſpéces » que vous demandez avec tant d'inſtance. Ce n'eſt point pour » cette cauſe qu'on a procédé contre vos maîtres, mais pour d'autres qui méritoient bien l'exemple qu'on en a fait. Ainſi, c'eſt à » vous qu'il faut imputer le ſchiſme ». A *Polemar* ſuccéda *Gilles Charlier* doyen de Cambrai, qui tint auſſi un diſcours fort pacifique. » Ce n'eſt pas, diſoit-il, par les armes qu'on éclaircit la véri-

» té, sur tout quand il se présente une autre voye. Si vous voulez 1433.
» persuader le monde que la vérité est de votre côté, il faut mettre bas les armes, & vous ranger à la voye de la discussion, sur le sujet de vos Articles. Quoi qu'elle ait été faite dans le Concile, on vous l'offre de nouveau, & il ne tiendra qu'à vous de disputer publiquement dans cette assemblée autant de temps qu'il vous plaira ; & même si vous trouvez qu'il n'y ait pas là assez de Docteurs, on pourra envoyer les actes de cette discussion à toutes les plus fameuses Universitez, pour en avoir le jugement. Après quoi ce sacré Synode instruit par le St. Esprit décidera à quoi tout le monde s'en doit tenir. Et quand même vous prétendriez être assez bien fondez dans vos articles, & que le St. Esprit vous les auroit révélez, vous ne devez pas en rejetter la discussion, parce que si cette œuvre est de Dieu, elle subsistera, & que le St. Esprit qui préside dans les Conciles, ne détruira pas son propre ouvrage.

Les Bohémiens envoient des éclaircissemens sur leurs quatre Articles.

XIII. Les députez du Concile adressérent encore plusieurs discours aux Bohêmiens, tendants au même but. Si l'on en croit le témoignage de *Cochlée*, ces discours auroient pû faire impression sur l'esprit des Bohêmiens qui s'en tenoient aux quatre articles, sans l'opposition perpétuelle des Taborites, qui par leurs dupliques & tripliques en détournoient l'effet, donnant un mauvais sens aux offres du Concile. Il seroit à souhaiter que cet Historien nous eût pû conserver ces répliques des Taborites, comme il nous a transmis quelques fragmens des discours des autres Bohêmiens, & des députez du Concile. Au reste on ne peut point être surpris des défiances & des ombrages des Taborites, qui quoi qu'unis avec les autres dans l'intention générale d'avoir la paix, en différoient pourtant par rapport à plusieurs articles qui n'avoient point été soumis à la décision du Concile : & l'expérience fera connoître qu'ils avoient sujet de craindre d'être abandonnez des autres, quand ils auroient fait leur traité. Quoi qu'il en soit, les Bohêmiens défenseurs des quatre articles, les envoyérent par des députez au Concile avec quelques modifications. 1. Sur la libre prédication de la parole de Dieu, ils disoient quelle devoit se faire sous l'autorité du Diocésain. 2. A l'égard de la punition des péchez, ils laissoient aux Ecclésiastiques le droit de punir les péchez des Ecclésiastiques, & aux Séculiers le droit de punir les Séculiers, selon le pouvoir que Dieu en avoit donné aux uns & aux autres. 3. L'article des biens de l'Eglise est plus étendu, mais assez

1433. embrouillé. Les Bohêmiens disoient donc que ni les séculiers, ni les autres ne pouvoient sans sacrilége s'approprier les biens de l'Eglise, parce que ce sont des biens communs, *c'est le patrimoine du crucifié.* Sur ce que leurs adversaires objectoient que c'étoient des biens superflus, ils répondoient que s'ils étoient superflus, ceux qui avoient le pouvoir de les dispenser devoient les employer à des usages pieux & communs, mais qu'on ne devoit exercer sur eux aucun domaine civil, parce que, qui dit domaine civil, suppose des biens temporels possédez en propriété. 4. Sur la Communion sous les deux espéces, ils disoient qu'elle étoit utile, méritoire & salutaire, parce qu'elle avoit été donnée & instituée par J. C. pratiquée par les Apôtres & par l'Eglise. Mais comme il y avoit quelques doutes sur la nature du commandement & de la nécessité de cette pratique, & sur la peine que mériteroient ceux qui la négligent, ils s'en remettoient à la décision du Concile, pourvû qu'elle fût fondée sur l'Ecriture Sainte, & sur l'autorité des Peres. Ils demandoient aussi quelques éclaircissemens sur le genre de nécessité des autres Sacremens.

Formule d'union proposée au Concile par les Bohêmiens.

XIV. A ces articles les Bohêmiens ajoutoient cette formule d'union à proposer au Concile. » Nous sommes prêts à nous unir » comme tous les fidéles Chrétiens doivent être unis selon la loi » de Dieu, à adhérer & obéïr à tous nos légitimes supérieurs dans » toutes les choses ecclésiastiques, qu'ils nous ordonneront selon » la loi de Dieu. Mais si le Concile, le Pape, ou les Prélats nous » commandent de faire quelque chose que le Seigneur ait défendu, » ou de rien ômettre de ce qui est contenu dans le canon de la Bible, nous ne sommes pas disposez à leur obéïr, & nous ne leur » obéïrons point, parce que les canons déclarent *execrables* & anathêmes de telles gens. Nous vous proposons ces présentes pour » conclure (la paix) entre vous & nous, comme nous supposons » que c'est votre intention, bien entendu que nos quatre articles » seront expédiez selon l'arrêté de la diéte d'Egre, dont nous » voulons que le jugement soit reçu de tous en toute occurence. » Outre cela nous voulons (*volumus*) que selon l'équité, & pour » la confirmation & conservation de la paix & de l'unité, nos ambassadeurs que nous envoyons pour conclure l'union, obtiennent des patentes du Concile, par lesquelles après l'union faite » il ordonne à tous Primats, Archevêques, Evêques, Rois, Princes, & à tous les sujets de l'un & de l'autre ordre, que désormais » on ne traite plus d'*hérétiques* ni nous, ni nos adhérens, ni en pu-

„blic, ni en particulier ; qu'on ne nous diffame en aucune ma- 1433.
„niere ; qu'on n'exerce aucun acte d'hostilité contre nous à l'oc-
„casion de ces articles, & sur tout du premier (1), lequel nous
„soutenons avoir été commandé par J. C. & nous le soutiendrons
„jusqu'à la discussion finale, mutuelle & unanime qui se doit faire
„par le Concile & par nous selon la forme du jugement d'Egre,
„sur les difficultez des dix articles. Car selon ce jugement équi-
„table nous souhaitons avec la permission divine de pouvoir obte-
„nir scéance dans le Concile, & y travailler fidélement avec les
„autres à la réformation de toute l'Eglise dans ses chefs & dans
„ses membres, comme l'a proposé & promis le Concile, selon
„qu'on nous l'a rapporté de bonne part. De plus, pour couper
„toutes les racines de démêlez & de querelles entre nous & nos
„compatriotes, au sujet de l'union qui doit se faire, nous deman-
„dons (*volumus*) par les députez que nous enverrons, que le
„Concile fasse en sorte par ses patentes, & par les moyens les plus
„efficaces, qu'après l'union tous les prêtres & chacun d'eux, de
„quelque prééminence & dignité qu'il soit, principalement ceux
„qui n'ont pas encore observé ces articles, puissent le faire dans
„le royaume & dans le marquisat de Moravie en toute sûreté,
„amiablement & avec honneur ; étant ainsi unis dans les saintes
„véritez nous serons participans de la grace divine dans ce siécle,
„& de la favorable vision de Dieu dans l'autre. Amen (a).

(a) *Cochlée* ubi supr. p. 267. 268.

CeFormulaire examiné au Concile.

XV. Quand ce projet fut lû dans le Concile il parut de l'émotion sur le visage de plusieurs d'entre les Peres. *Est-ce là*, disoient-ils, *une union ecclésiastique & chrétienne? Ce n'est pas unité, c'est duplicité. Il ne faut point de Vous & de Nous ; il ne faut que Nous pour former une vraye union, parce qu'il ne doit y avoir qu'un même peuple chrétien.* Cependant comme l'union pressoit d'autant plus que les Taborites continuoient leurs ravages & leurs hostilitez en Bohême, & aux environs, le Concile déclara aux députez de Bohême par l'organe de *Polemar*, qu'on enverroit encore des députez à Prague pour tâcher d'achever l'union. On renvoya donc les mêmes députez pour faire un dernier effort sur l'esprit des Bohêmiens. Ces députez, après avoir exposé l'intention du Concile sur trois des articles Bohêmiens, faisoient espérer que le Concile trouveroit quelque voye pour satisfaire les Bohêmiens sur le principal article, qui étoit celui de la Communion sous les deux es-

(1) C'est l'article de la Communion sous les deux espéces, qui est mis ici le premier quoiqu'il soit souvent mis le dernier.

1433. péces. 1. Donc, sur l'article de la punition des péchez mortels, & principalement des publics, le Concile étoit bien d'avis, *qu'on les punit autant que cela se pouvoit raisonnablement selon la Loi de Dieu & les réglemens des Sts. Peres; mais il ne vouloit pas que des particuliers s'ingérassent à les punir de leur propre autorité, & sans l'aveu de ceux qui en ont le droit.* 2. Sur l'article de la libre prédication de la parole de Dieu, l'intention du Concile étoit, *qu'elle fût prêchée librement, mais non indifféremment par tous, & que les prédicateurs seroient approuvez & envoyez par les supérieurs qui auroient le droit d'adresser cette mission, & tout cela sauf l'autorité du Pape, qui selon l'institution des saints Peres, doit avoir la suprême jurisdiction dans toutes les affaires.* 3. Sur l'article du domaine séculier sur les biens de l'Eglise que les Hussites prétendoient refuser au clergé, le Concile s'exprimoit ainsi: *Que les ecclésiastiques doivent administrer fidelement & selon l'institution des saints Peres, les biens d'Eglise dont ils sont établis administrateurs, & qu'ils ne peuvent être usurpez par d'autres sans sacrilege.* Il restoit encore l'article de la Communion sous les deux espéces, sur lequel les députez du Concile ne s'étoient pas expliquez. Mais les Bohêmiens refuserent de s'ouvrir sur les trois autres, jusqu'à ce que celui-là fût réglé. Voici donc quelle fut la déclaration des députez du Concile: *Que la coutume de communier le peuple sous la seule espéce du pain avoit été raisonnablement introduite par l'Eglise & par les saints Peres, pour éviter le danger de l'erreur & de l'irréverence, & que par ces raisons personne ne pouvoit changer cette coutume, sans l'autorité de l'Eglise. Mais que comme l'Eglise portée à cela par des motifs raisonnables, a le pouvoir de permettre au peuple la communion sous les deux espéces, on pourroit accorder cette permission aux Bohêmiens pour un temps par autorité de l'Eglise, pourvû qu'ils s'y réunissent, que dans tous les autres articles de la foi & des cérémonies ils se conformassent à l'Eglise universelle, & que les prêtres eussent soin de ne la donner qu'à des gens en âge de discretion, & de les avertir, avant que de la leur donner, qu'il faut croire fermement que la chair de J. C. n'est pas seulement sous l'espece du pain, & que son sang n'est pas seulement sous l'espece du vin, mais qu'il est tout entier sous l'une & sous l'autre espece* (a).

(a) *Orth. Grat.* ubi supr. fol. CLIX. Conc. *Labb.* Tom. XII. p. 150. *Koeler.* ubi supr. p. 16.

Explications du Concile acceptées par les Bohêmiens.

XVI. Il sembloit que par là le Concile accordât à peu près aux défenseurs des quatre articles tout ce qu'ils demandoient. Cependant, si l'on fait attention aux limitations & aux restrictions du Concile, on trouvera que les Bohêmiens étoient encore assez éloignez de leur compte. C'est ce qu'il est bon de faire voir, pour mettre

mettre le lecteur au fait de ces discussions. Sur l'article de la punition des péchez, le Concile avoit retranché ces paroles, *par ceux qui y ont interêt* (per eos quorum interest) & avoit adjugé au *for*, ou à la jurisdiction ecclésiastique, la punition des prêtres criminels; au lieu que les Bohêmiens prétendoient que ce droit appartenoit aussi aux Seigneurs séculiers, & même à des particuliers par inspiration divine, comme quelques-uns de leurs députez le soutinrent en plein Concile, selon le témoignage de *Polemar* (a). A l'égard de la libre prédication de la parole de Dieu, cet article étoit limité par la condition de l'autorité épiscopale & papale; ce qui n'étoit pas du systême Bohêmien. Le troisiéme article qui mettoit au rang des sacriléges, la possession des biens d'Eglise par d'autres que par leurs administrateurs, c'est-à-dire, par des Ecclésiastiques, étoit sujet à de grands inconvéniens, parce que cette clause mettoit en droit de redemander les biens ecclésiastiques qui avoient été enlevez pendant ces troubles, ce qui pouvoit donner lieu à des nouvelles guerres intestines. Quant à la permission de communier le peuple sous les deux espéces, elle avoit aussi des restrictions qui pouvoient inquiéter les Bohêmiens. Déja c'étoit une grace qu'ils ne tenoient que de la miséricorde du Concile, & non un droit. D'ailleurs ce mot, *pour un temps*, ou *en attendant*, (interea) leur devoit paroître fort suspect sur tout à l'égard d'un point qu'ils regardoient comme le boulevart de leur Religion, parce que par là le Concile se réservoit le droit de leur ôter ce privilege toutes les fois qu'il plairoit à l'Eglise Romaine ou au Pape. Enfin la déclaration que devoit faire le prêtre à chaque communiant, que J. C. est tout entier sous chaque espéce, établissoit indirectement la Transubstantiation, que la plûpart d'entr'eux ne croyoient pas. *Æneas Sylvius* a fort bien jugé de cette déclaration du Concile. *Cette formule du Concile*, dit-il, *est courte; mais il y autant de sentences que de mots. Par là sont bannis tous les sentimens, & toutes les cérémonies étrangeres à la foi; par là il est ordonné aux Bohêmiens de croire & de garder tout ce que l'Eglise universelle croit & garde* (b). Cependant soit ennui de la guerre, soit mesintelligence entre eux, soit complaisance de l'ambitieux ROCKIZANE, que les députez du Concile flattoient de l'espérance de l'Archevêché de Prague, ces conditions furent acceptées par les défenseurs des 4. Art. Ils envoyérent à Basle trois députez pour en notifier l'acceptation. Le Concile ravi de joye dressa ce fameux traité de Paix connu dans l'histoire sous le nom de *Compactata*. Mais comme ces actes de pacifica-

1433.

(a) *Orth. Grat.* ubi supr.

(b) *Æneas Sylv.* ubi supr. cap. 52.

1433. tion ne furent exécutez que quelques années après, à cause de l'opposition des Taborites, il faut remettre à ce temps-là d'en parler plus amplement, pour retourner à la guerre.

Courses des Taborites en Moravie, & en Hongrie.

XVII. Procope le grand, avant son départ pour Basle, avoit donné le commandement de l'armée des Taborites à un nommé *Pardus de Horka*. Ce Général, pour les tenir à l'erte en attendant une paix dont les Taborites n'avoient pas bonne opinion, les mena en Moravie, & de là en Hongrie au nombre de huit mille hommes de pied, & de 700. cavaliers avec 300. chariots. Ils y firent leur métier ordinaire, c'est-à-dire, qu'ils y mirent tout à feu & à sang. Ayant passé le *Vag*, ils formérent le siége de *Kremnicz*, & prirent cette ville après trois jours d'attaque. Irritez de la vigoureuse defense des citoyens, ils n'épargnérent ni sexe ni âge, & mirent la ville en cendres. Les villes voisines allarmées par cet exemple de fureur se rachetérent à prix d'argent. Les gens de la campagne se sauverent comme ils purent dans les montagnes & dans les bois. Ils parcoururent ainsi sans nulle résistance tout le pais qui est entre *Gran* & *Ipola*. De là ils tournérent du côté de *Scepuse* au nord de la haute Hongrie, sur les frontieres de la Pologne, & ils prirent quantité de petites villes & de forts, tant par composition que de vive force. Tout cela se fit avec tant de célérité, que les Hongrois n'eurent pas le temps de se mettre en défense. Ainsi les Taborites emmenerent leur butin en toute sûreté. Ceci se passa au commencement du mois de Juin (a).

(a) *Dlug.* Hist. Polon. Lib. XI. p. 616. *Czechor.* Mars Morav. Lib. IV. cap. IV. p. 579. 580.

Les Orphelins avec les Polonois chassent les chevaliers de Prusse de la nouvelle Marche de Brandebourg.

XVIII. A peu près dans le même temps, le chef des Orphelins nommé *Jean Czapko*, alla offrir du secours au Roi de Pologne en guerre avec les Chevaliers Prussiens. Il s'y joignit quelques troupes Taborites, de sorte que ce secours étoit d'environ 8000. fantassins, 800. chevaux, & 350. chariots. L'offre fut acceptée avec plaisir malgré les oppositions de quelques Ecclésiastiques. Ces troupes auxiliaires jointes à celles de la Grande Pologne eurent ordre de passer dans la Nouvelle Marche de Brandebourg, alors occupée en partie par les Chevaliers de Prusse. Elles y firent des ravages épouventables, & y prirent douze villes bien fortifiées. On mit le feu par tout, à la réserve de la forteresse de *Choscz-no*, autrement *Arusbarg*, où les vainqueurs mirent garnison pour tenir en bride les Chevaliers, & pour conserver la Nouvelle Marche à la Pologne en attendant la paix. Après cette conquête les armées victorieuses passérent en *Pomérelle*. Elles y furent jointes par l'autre partie de l'armée de Pologne, qui avoit pour général

le Castellan de Cracovie (a). Le siége d'une ville forte (b) de cette Province les occupa long-temps inutilement. Les Polonois abandonnez des Bohêmiens furent obligez de le lever avec une perte très-considérable. Ils furent plus heureux à la conquête d'une autre ville (c), quoique beaucoup plus forte que la précédente, & qui appartenoit aussi aux Chevaliers de Prusse ; parce qu'une tempête survenuë ayant embrasé la ville, leur épargna presque la peine de l'assiéger. Le Grand Maître de l'Ordre, *Paul de Ruzdorf*, fut fort affligé de cette perte. Il étoit au voisinage à la chasse du faucon ; mais ayant vû la ville tout en feu, il s'en retourna précipitamment à Mariemberg qui étoit sa résidence, & fit de grands reproches aux Commandeurs & aux Conseillers, qui l'avoient engagé à rompre avec la Pologne. Les Chevaliers avoient à leur solde des troupes de plusieurs nations, comme d'Allemans, de Prussiens & de Bohêmiens. Il en fut pris plus de dix mille. Le chef des Orphelins, à la réquisition de son armée, commit une grande inhumanité envers ce qui se trouva de Bohêmiens. Les ayant demandez aux Polonois entre les mains de qui ils étoient tombez, il les fit tous jetter dans le feu, comme des traîtres, qui avoient servi des Allemans contre la Pologne leur alliée.

(a) *Nicolas de Michalovv.*
(b) *Choinicz.*
(c) *Thsezovv.*

XIX. De là les vainqueurs allérent à *Dantzig*, brûlant tout sur leur passage, & entr'autres le fameux monastére d'Oliva. Arrivez à Dantzig, ils en détruisirent le port, & battirent la ville pendant plusieurs jours. Ils se retirerent pourtant sans la prendre. On dit que les Bohêmiens remplirent des flacons d'eau de la mer, pour porter dans leur païs en signe de leur victoire. Des conquêtes si rapides obligérent enfin les Chevaliers à parler de paix. Pendant qu'on en traitoit, les Bohêmiens se retirérent chez eux par *Siradie* en Pologne, où le Roi les attendoit pour les récompenser de leurs bons services. Il leur fit un accueil très-favorable, & combla de présens les principaux Officiers. Comme l'armée Polonoise avoit brûlé plusieurs églises dans les Marches, dans la Poméranie & en Prusse, on accusa les Polonois d'avoir pris les mœurs des Bohêmiens & imité leur fureur sacrilége. Mais les historiens Polonois n'ont pas manqué de faire leur apologie à cet égard, en disant que c'étoit par représailles contre les Chevaliers qui avoient brûlé l'église de Wladislau, & plusieurs autres ; & que bien loin de s'être laissés corrompre par les Bohêmiens, leur commerce n'avoit fait que leur en donner plus d'horreur (d).

Ils vont à Dantzig.

(d) *Æn.Sylv.* cap. LI. *Dlug.* ubi supr.

XX. Procope le Grand, irrité du traité de Basle qu'il trouvoit

Procope assiége Pilsen.

1433. désavantageux à la Bohême, & incompatible avec les sentimens de ses Taborites, entreprit le siége de Pilsen la plus considérable ville de la Bohême après Prague, qui avoit toujours été catholique, & fidéle à l'Empereur depuis l'invasion de *Ziska*. On l'a vû faire de grands progrès dans le district de ce nom, mais sans pouvoir venir à bout de la ville même. *Procope* lui-même l'avoit inutilement assiégée avec ses troupes & celles de Prague, de sorte que c'étoit le troisiéme siége que cette ville avoit soûtenu. Ce Général envoya d'abord sept mille hommes de pied avec 600. chevaux pour battre la campagne aux environs, & intimider les habitans de Pilsen. Il les suivit bientôt lui-même avec un corps de fantassins, & 700. chevaux. A cette armée se joignirent les troupes des Orphelins que commandoit *Procope* le petit, & celles de quelques villes & districts de Bohême, & même de la nouvelle ville de Prague. Toutes ces dispositions se firent depuis le 15. de Juillet jusqu'au 23. d'Octobre que cette armée fut jointe par les Bohêmiens de retour de Pologne. Ce fut alors que le siége se fit dans toutes les formes avec résolution de ne point l'abandonner que la ville ne fût prise. La ville n'étoit pas moins résoluë de se défendre jusqu'à la derniere extremité. Les habitans s'assemblérent dans l'église des Dominicains, où se traitoient les affaires publiques, & là ils jurérent unanimement, la main levée vers le ciel, de mourir glorieusement pour la foi catholique, & pour la patrie, plutôt que de se rendre à quelque prix que ce fût. Cependant la ville n'étoit gueres en état de soûtenir cette résolution. Il n'y avoit point de troupes regiées en garnison; & elle n'étoit défenduë que par les citoyens & la populace, à la réserve de quelque peu de gentilshommes qui s'y étoient refugiez du voisinage, en sorte qu'il n'y avoit guéres plus de 600. hommes en état de faire résistance. Il n'y avoit non plus nulle espérance de recevoir du secours, la ville étant assiégée de toutes parts. D'ailleurs les vivres y manquoient. Ils n'avoient pour toute provision que quelque peu de grains presqu'encore tout verds, qu'ils avoient arrachez fort à la hâte avant le siége. Malgré tout cela *Procope* éprouva bien qu'il n'avoit pas affaire avec des gens foibles & timides. Il fut si souvent repoussé avec perte, que desespérant de la conquête par la force, il prit le parti de l'attendre de la faim, & fit aller le siége lentement dans le dessein d'affamer la place.

Les Taborites défaits en Baviere.

XXII. Pendant ce temps-là quelques-uns des chefs des Taborites, pour profiter du loisir que leur donnoit un siége qui tiroit

en longueur, allérent faire des courses en Baviere avec la permission du général *Procope*, qui auroit bien voulu recouvrer la forteresse de *Herstein* dans la Forêt noire, qui lui avoit été enlevée par *Christophle* comte Palatin. Ils partirent donc avec 1400. hommes de pied, & 500. chevaux, & ravagérent tout le voisinage du côté de la Baviere. Mais en s'en retournant avec leur butin ils furent rencontrez par une embuscade de Bavarois qui les attendoient au passage. Ils se défendirent vaillamment assez long-temps, mais enfin il fallut ceder au nombre qu'ils voyoient multiplier à tout moment. A peine échappa-t-il 30. cavaliers, & 100. fantassins. On s'en prit aux chefs qui s'étoient trop hâtez de se mettre en lieu de sûreté. Quand on eut appris au camp la nouvelle de cette défaite, il s'éleva un grand murmure entre les principaux officiers de l'armée contre *Procope*, parce qu'ils prétendoient qu'il avoit sacrifié leur monde à son ressentiment. La querelle alla si loin qu'étant à table ensemble ils se jettoient leurs pots & leurs vases à la tête les uns des autres. Depuis ce temps-là, *Procope* commençoit à se dégouter des Taborites. Il se joignit même pendant quelque temps à l'autre parti qui avoit signe le traité. Mais enfin vaincu par les prieres des Taborites, même des Praguois, il retourna au camp. 1433.

XXIII. En ce même temps arriva de Pologne le général *Czapeck* tout triomphant de ses heureux succès. Il se joignit, comme on l'a deja dit, à l'armée des assiégeants, qui se trouvoit par là composée d'environ 36000. combattants, sans compter les valets & les goujats. Le siége devint alors plus opiniâtré que jamais, & la défense ne cédoit point à l'attaque. Quoique la ville fût serrée de fort près de tous côtez, les assiégez ne laissoient pas de faire des sorties qui déconcertoient extrêmement les assiégeants. Dans une de ces sorties ils enleverent à *Czapeck* son chameau qu'il avoit pris sur les Chevaliers Teutoniques, & l'emmenérent en triomphe dans la ville. Cet affront irrita tellement les assiégeans, qu'ils résolurent de ne point quitter le siége qu'ils n'eussent recouvré le chameau. Il demeura pourtant à la ville de Pilsen, & même depuis ce temps-là *Sigismond* lui donna le chameau pour armes, au lieu du limaçon (1) qu'elle portoit auparavant. Cependant les assiégez réduits aux abois par la famine auroient infailliblement

Continuation du siége de Pilsen.

(1) *Pilsen*, signifie en Bohémien, *limaçon*. Ce nom fut donné à cette Ville à cause de la grande quantité de limaçons qui s'y trouva lors de sa fondation en 775. *Strank.* Resp. Bohem. cap. II. §. XI.

1433. péri de misére sans un secours de 8000. ducats d'or qu'ils reçurent du Concile de Basle. Cet argent fut envoyé au Seigneur de *Maison-Neuve* pour acheter des vivres, & autres choses nécessaires pour soûtenir un siége. D'autres Seigneurs tant Calixtins que Catholiques trouvérent aussi moyen d'y faire passer à deux fois 1400. muids de farine, de sorte que la ville se trouva en état de

1434. lasser les assiégeans.

Défaite des Taborites à Prague.

XXIII. Dans ces entrefaites arrivérent les députez de Bohême, & ceux du Concile, avec la confirmation des concordats. Peu de temps après on assembla les Etats de Bohême, où ces concordats furent signez par les *Calixtins* & les Catholiques. Mais les Taborites & les Orphelins avec les Orébites s'y opposérent ouvertement, & firent de grandes plaintes du Concile qui les vouloit duper par des offres artificieuses, & de la fausse politique de ceux d'entre les Bohêmiens qui avoient donné dans ce piége. Ils firent entre autres de grands reproches à *Rockizane*, qui, pour parvenir à ses vûës ambitieuses, avoit été le plus ardent solliciteur d'un traité qu'ils trouvoient frauduleux. Les députez du Concile profitant de cette désunion animérent la noblesse Bohêmienne contre les Taborites. Aussi-tôt les Seigneurs de Bohême, voyant la ruine de la patrie inévitable par l'opposition des Taborites, se liguerent contre eux, & convinrent de se choisir un chef. Ils jettérent les yeux sur *Alexius de Rizemberg*, autrement *Wrzestow*, qui se joignit avec *Maison-Neuve*, & quelques autres Seigneurs. La premiere entreprise fut de se rendre maîtres de Prague, ou d'engager cette capitale à s'unir avec eux pour la défense commune de la patrie. Ils ne trouvérent point de difficulté dans la vieille ville à qui les Taborites étoient à charge. Il n'en fut pas de même de la nouvelle ville commandée par *Procope le petit*, chef des Orphelins, & par *André Kerski* Taborite, appellé capitaine de *Tabor*. Ces chefs déclarerent qu'ils ne vouloient point se séparer de leurs confédérez, & qu'ils étoient bien résolus de se défendre. Cependant les Grands de Bohême à la tête des troupes de la vieille ville firent irruption dans la nouvelle ville avec tant de succès, qu'ils en chassérent les Taborites & les Orphelins, & les ayant poursuivis les taillérent en piéces. L'histoire dit qu'il demeura quinze à vingt mille hommes sur la place dans cette occasion, qui entraîna la ruine de tout le parti.

Procope léve le siége de Pilsen.

XXIV. Cette défaite arriva le 6. de Mai. On peut juger de la joie que causa cette nouvelle dans la ville assiegée. Les habitans de

dessus leurs murailles insultoient *Procope*, lui disant qu'il allât au secours de ses gens, au lieu d'attaquer les autres. On dit que par le conseil d'une vieille femme ils jetterent dans le camp le seul porc qui leur restoit, qu'ils avoient rempli de bled, de froment & de pois, pour faire croire qu'ils ne manquoient pas de munitions. Cependant *Procope* ayant appris la défaite de ses gens, leva le siége le 8. de Mai fête de *St. Stanislas*. On célébre encore cette fête pendant 6. jours à Pilsen en mémoire de cette délivrance. L'Auteur dont je tire ceci dit y avoir assisté (a). On trouve cette inscription dans l'Eglise Cathédrale de Pilsen. *L'an* 1433. *le* 15. *de Juillet cette ville fut assiegée par les Wiclefites, les Hussites & les Taborites. Ce siége dura dix mois, au bout desquels le Dieu tout-puissant mit en fuite les impies. Ils se retirerent honteusement le* 8. *de Mai de* 1434. *le lendemain de la* St. Stanislas, *qui pour lors étoit le Dimanche d'après l'octave de l'Ascension* (b).

1434.

(a) *Czechor.* ubi supr. p. 586.

(b) *Theob.* cap. XCI.

Entiere défaite des Taborites.

Mort des deux *Procopes*.

XXV. Procope en fureur de la défaite de ses Taborites, & d'avoir été contraint de lever honteusement le siége de Pilsen, ne respiroit que la vengeance. Il jura qu'il perdroit plutôt la vie, que de ne pas reprendre la nouvelle ville, & en chasser les Seigneurs de Bohême. Dans cette vue, après avoir mis tout à feu & à sang aux environs de Prague, il alla à *Cuttemberg*, d'où il écrivit à ses confédérez pour avoir du secours. Il y avoit encore plusieurs villes dans son parti, qui jointes avec les Orphelins & le reste des Taborites, pouvoient former une armée considerable. Les Seigneurs de leur côté écrivirent aux villes de leur parti, de rassembler toutes leurs forces pour venir à leur secours contre un ennemi desesperé. Les deux armées ennemies se trouverent donc en presence à environ quatre milles de Prague, entre *Broda* la Bohêmienne, & *Kursim*. Le dessein de *Procope* n'étoit pas d'abord de livrer bataille, à moins que l'occasion ne s'en presentât fort favorablement. Il auroit mieux aimé aller droit à Prague, où il ne doutoit pas qu'on ne lui ouvrît les portes de la nouvelle ville, parce que les Seigneurs l'avoient abandonnée pour chercher l'ennemi; mais la cavalerie des Seigneurs ayant enfoncé brusquement ses retranchemens, il fallut en venir aux mains. Les Taborites qui n'avoient point encore vû la cavalerie se faire passage au travers des chariots, consternez de cette attaque imprévuë, prirent d'abord la fuite de l'autre côté du retranchement. *Procope* cependant à la tête d'un corps de troupes aguerries, se jetta au milieu des ennemis, & leur disputa quelque tems la victoire, moins vaincu que las de vaincre, dit

1434. *Sylvius*. Mais enveloppé par un gros de cavalerie, il fut blessé à mort, sans qu'on ait sçû d'où partoit le coup. L'autre *Procope*, qu'on appelloit *le petit*, fut aussi tué dans cette occasion, en se défendant vaillamment. Telle fut la fin de ces redoutables chefs, & des Taborites jusqu'alors invincibles. On n'a point sçu qui fut le meurtrier de *Procope* le Grand. Le général *Kotska* qui depuis peu s'étoit rangé du parti des Nobles, se vanta néanmoins de cette prouesse. A l'egard de *Czapeck* qui commandoit la cavalerie Taborite, & qui s'étoit signalé en Prusse, il trouva moyen d'échapper du combat, & se retira à *Colin*, ville forte à six lieuës de Prague, avec une bonne partie de sa cavalerie. Quelques manuscrits portent que *Maisonneuve* avoit corrompu ce Général par argent. Au moins est-il certain que depuis il fut fort honoré parmi les Catholiques qui l'employerent à des affaires importantes, & qu'il finit ses jours avec gloire. Ce qui contribua le plus à le rendre suspect aux Taborites, c'est que trois jours après son évasion il remit la place au Gouverneur de Bohême (a). Cette victoire fut remportée le 29 de Mai. Ainsi arriva ce que *Sigismond* disoit souvent, *que les Bohêmiens ne pouvoient être vaincus que par les Bohêmiens*.

(a) *Balb.* ubi supr. p. 456.

Maison-Neuve fait brûler les Taborites prisonniers.

XXVII. Après le combat, les vainqueurs tinrent conseil sur ce qu'on feroit des prisonniers, parce qu'il n'y avoit point à esperer de tranquillité dans le Royaume, si on leur donnoit la liberté. L'avis le plus général étoit de les faire mourir tous. Mais *Maison Neuve* s'y opposa, craignant de faire mourir des innocens que *Procope* auroit forcés à le suivre. Il s'avisa donc de ce stratagême aussi cruel que perfide. Il fit venir devant lui tous ces malheureux captifs, qui étoient par milliers, & leur dit d'un ton fort amiable, que les *Procopes* avoient porté la juste peine de leur rébellion, mais que la guerre n'étoit pas finie pour cela; qu'il falloit aller assiéger *Czapeck* dans Colin, & achever de dompter les brigands & les incendiaires qui ravageoient la Bohême; que pour cette execution on avoit besoin de gens aguerris comme eux; que si donc ils vouloient lui être aussi fideles qu'ils l'avoient été à *Ziska* & à *Procope*, ils n'avoient qu'à entrer dans une grange qu'il leur montroit; que là on prendroit leurs noms, & on leur assigneroit une paye. Les Taborites ravis de cette proposition, entrerent dans la grange, où, selon l'ordre qu'ils en avoient, ils n'admirent que les plus propres au combat. Dès qu'ils furent entrez, on ferma la grange, on y mit le feu, & ils furent tous consumez. Cette execution fait encore plus d'horreur, que la description que fait *Æneas Sylvius* de ces misérables

rables victimes. *C'étoient*, dit-il, *des hommes noirs, endurcis au vent & au soleil, & nourris à la fumée d'un camp. Ils avoient l'aspect terrible & affreux, les yeux d'aigles, les cheveux herissez, une longue barbe, des corps d'une hauteur prodigieuse, des membres tout velus, & la peau si dure, qu'on eût dit qu'elle auroit resisté au fer comme une cuiraße* (a). Au reste, *Balbin* témoigne que tous les prisonniers Taborites ne furent pas brûlez, & que ceux de Prague, & les autres vainqueurs épargnerent les leurs sous de certaines conditions. Il n'y eut que ceux de Pilsen, qui en tuerent mille, qu'ils avoient fait prisonniers, sans doute pour se vanger du long & cruel siége de cette ville. Depuis ce temslà les Taborites ne mirent plus d'armée en campagne ; mais ils ne furent pourtant pas entierement éteints. *Ulric de Roses* l'un des vainqueurs, pour profiter de la victoire qu'on venoit de remporter sur les Taborites *campagnards*, alla assieger *Lomnitz* petite ville occupée par d'autres Taborites. Ceux qui restoient à Tabor envoyerent à leurs freres assiegez un renfort de 1000. hommes, avec 48. chariots chargez d'armes dont ils manquoient. Ils se firent passage au milieu des assiégeans, & entrerent dans *Lomnitz*. Mais en s'en retournant chez eux, ils furent surpris par les troupes du général *Roses*. Ils firent pourtant tête à l'ennemi, & envoyerent à *Tabor* pour demander du secours. On leur envoya en effet 300. *Taborites*. Mais *Ulric de Roses* les ayant interceptez, on en vint aux mains. Les Taborites se défendirent comme des lions depuis midi jusqu'à la nuit, le courage suppléant aux forces. Enfin à minuit la victoire se déclara pour *Ulric de Roses*. Peu de Taborites furent épargnez. On entendit les cris des combattans, d'un grand mille de Bohême. Cette défaite abbattit beaucoup le courage des Taborites, & les empêcha d'executer le dessein qu'ils avoient d'envoyer des troupes à *Cuttemberg* & à *Nymbourg*, pour recommencer la guerre, & vanger la mort de *Procope*. Cependant *Ulric* retourna au siége de *Lomnitz*, s'empara de la ville, épargna ceux qu'il trouva désarmez, & fit raser la forteresse (b). C'est ainsi que peu à peu les Taborites furent contraints de vuider toutes les places qu'ils occupoient, & entr'autres la ville de Colin, qui avoit été reprise par un prêtre Taborite nommé *Bedzich*, à son retour de Silésie où il avoit été fait prisonnier.

1434.

(a) *ubi supr.*

(b) *Balb. ubi supr.*

Diéte à Prague, où *Sigismond* envoye des Ambassadeurs.

XXVII. L'Empereur s'étant fait couronner à Rome, se rendit à Basle, d'où après avoir reconcilié du mieux qu'il put le Concile avec *Eugene IV.* ou au moins suspendu leurs démêlez, il alla à Ulme, ville de Suabe. De là il envoya une ambassade aux grands

1434. de Bohême, pour les féliciter & de leur réunion à l'Eglise, & de leur victoire sur les Taborites, & pour les inviter à le reconnoître pour leur Roi. Ces ambassadeurs furent reçus avec honneur, & écoutez favorablement dans une Diète qui se tenoit alors à Prague, pour mettre ordre aux affaires publiques après la révolution qui venoit d'arriver. Dans cette Diète on prit des mesures pour achever de réduire les Taborites, qui remuoient encore quoique foiblement. En effet Tabor fut enfin rendu au Gouverneur du royaume, & les Taborites promirent de demeurer tranquilles. On résolut aussi de donner sur les fonds publics une certaine somme pour l'entretien du Gouverneur, de rétablir le magazin de la monnoie à Kuttemberg, de condamner au feu, comme on faisoit auparavant, les faux monnoyeurs, de rappeller les bannis, d'élargir les prisonniers; & enfin de permettre aux désobéissans de vendre leurs biens, & de se retirer ailleurs. A l'égard des ambassadeurs de *Sigismond*, on leur répondit qu'incessamment on lui enverroit une ambassade solemnelle; ce qui s'executa le 27. d'Août. D'Ulme l'Empereur alla à Ratisbonne où s'étoient rendus ses ambassadeurs, & les légats du Concile.

Ambassade des Bohémiens à l'Empereur.

XXVIII. En chemin il rencontra l'ambassade Bohêmienne qui venoit au devant de lui. C'étoient *Menard de Maison Neuve*, *Ptaczko de Ratay*, *Czinko de Wartemberg*, & quelques autres Seigneurs; quelques-uns y joignent *Rockizane*. De la part des Taborites & des Orphelins se trouverent *Sokol*, *Jean Smirzics*, & ce même *Czapeck* qui avoit peu de tems auparavant rendu la place de Colin. Il s'y trouva aussi des députez de Prague & des villes royales de Bohême. Quelques Historiens disent que dès lors ils reconnurent tous *Sigismond* pour leur Roi. Mais d'autres prétendent que cela ne fut point aussi unanime. *Theobald* & *Balbin* témoignent que l'Empereur leur ayant demandé s'ils vouloient le reconnoître en cette qualité, ils répondirent qu'ils n'avoient point d'ordre là-dessus, mais seulement de le feliciter de son heureux retour & de son couronnement à Rome, & qu'ils assembleroient les Etats pour en déliberer. On trouve une autre particularité dans le *Mars Moravique*. C'est que les députez Taborites demanderent dans une audience particuliere, qu'on obligeât tous les Bohêmiens sans exception, même les *Catholiques*, à communier sous les deux espèces, afin qu'il n'y eût plus d'obstacle à l'union dans le royaume. Cette demande fut rejettée par l'Empereur, & par les autres députez de Bohême. On n'accorda pas même aux députez Tabo-

rites l'entrée dans l'Eglise de Ratisbonne, non plus que la sépulture ecclésiastique à un d'entre eux qui mourut dans cette ville. 1434.
L'Empereur sur le point de partir pour la Hongrie, prit en particulier ces mêmes députez, & les exhorta fortement à renoncer à des prétentions si déraisonnables & si exorbitantes, & à acquiescer au traité de paix qui venoit d'être conclu de concert avec les Bohêmiens & le Concile, leur promettant d'interposer son autorité royale pour le faire observer, pourvû que de leur côté ils prissent fidelement toutes les mesures necessaires pour le faire bien recevoir en Bohême. Après les avoir ainsi un peu adoucis, au moins en apparence, *Sigismond* partit pour aller à *Bude*, & de-là à *Albe Royale* (a), où il passa l'hyver & l'été de l'année suivante.

(a) Autrement *Weissembourg.*

Affaires étrangeres. Eugene revoque son Decret pour la translation du Concile.

XXIX. Eugene IV. non moins vivement pressé en Italie par le Duc de Milan, qu'en Allemagne par le Concile de Basle, étoit réduit aux plus dures extrémitez. Il s'étoit même attiré à dos la plus grande partie de l'Europe par son opposition opiniâtre à la continuation de ce Concile, qu'il avoit voulu d'abord transferer à Bologne, comme il le fit ensuite à Ferrare, & depuis à Florence. Il fallut pourtant qu'il se désistât du dessein de la translation à Bologne, parce que d'un côté le Duc de Milan, & de l'autre les Vénitiens le menaçoient de lui faire une guerre ouverte, s'il ne renonçoit à cette translation, & s'il ne consentoit à la continuation du Concile de Basle. Il paroît en effet par une Bulle datée du 15. Décembre de l'année précédente, qu'il donna cette confirmation, & qu'il révoqua ou désavoua les lettres de translation; qu'il cassa toutes les procedures qu'il avoit faites contre les Peres de Basle & leurs adhérans, & rétablit trois Cardinaux qu'il avoit déposez, entre lesquels étoit *Capranica*, dont on a parlé ci-devant. Ces Bulles de révocation furent portées à Basle de la part du Pape, par l'Archevêque de *Tarente*, & par l'Evêque de *Servia en Romagne*. Elles étoient accompagnées d'une lettre du même Pontife à l'Empereur, où il répréséntoit à ce Prince que n'ayant révoqué ces actes précédents contre le Concile de Basle, que par son conseil, & pour empêcher un schisme dans l'Eglise, il étoit juste qu'en reconnoissance de cette docilité, il soutînt au Concile la dignité & l'autorité du Siége apostolique. *Eugene* écrivit sur le même pied au Roi de France, au Duc de Bourgogne, & au Roi de Pologne.

Le Pape s'enfuit de Rome.

XXX. Cependant comme cette réconciliation avec le Concile avoit été extorquée par les menaces du Duc de *Milan* qui se portoit en Italie pour le Légat du Concile, les méfiances & les hos-

1434. tilitez continuoient toûjours de la part de ce Duc. Les Romains eux-mêmes las de ces troubles intestins, & harcelez sans cesse par les troupes du Duc, se souleverent contre le Pape. Ils l'allerent trouver le 29. de Mai, pour l'obliger à changer la forme du gouvernement, & à les mettre en possession du château St. Ange, & de la forteresse d'Ostie, demandant pour ôtage le Cardinal *François Condulmer* son neveu. Le Pape l'ayant refusé, ils enleverent ce Cardinal d'auprès de lui, le mirent en prison, & assiégerent le palais épiscopal. Il fallut céder à la force. Le Pape promit de quitter les rênes du gouvernement, & de ne se mêler que d'affaires ecclésiastiques. Mais les Romains n'en demeurerent pas là. Ils résolurent d'emmener le Pape dans l'eglise des Apôtres *St. Pierre* & *St. Paul*, & de l'y retenir prisonnier jusqu'à ce que le Duc de Milan & le Concile en disposassent. Le Pape en eut avis; & prévoyant qu'il finiroit là ses jours, ou qu'il seroit dépouillé du pontificat, il prit le parti de se sauver en habit de Benédictin; ce qu'il fit en effet, non sans beaucoup de peine & de danger. De-là *Eugene* se retira à Florence, où il fut reçû à bras ouverts, comme cela paroît par les lettres qu'il en écrivit à *Jeanne II.* reine de Sicile, & aux Peres de Basle. Cependant l'affaire se raccommoda. Le cardinal *Condulmer* fut relâché, & la paix fut conclue, même par l'entremise du Concile de Basle (a).

(a) *Rayn.* an. 1434. Num. IX. -- XII.

Les Grecs envoyent des Ambassadeurs au Concile, & en Italie.

XXXI. En ce même temps on négocioit la réunion des Grecs avec les Latins dans le Concile, & en Italie. On n'avoit fait qu'ébaucher cette affaire au Concile de Constance (b). Depuis ce temps là *Martin V.* y avoit travaillé, mais sans beaucoup de succès. *Eugene IV.* qui s'y étoit deja employé étant cardinal, parut en faire son affaire dès qu'il fut Pape. Il s'étoit même servi de ce prétexte, entre autres pour transferer le Concile à Bologne, comme on l'a dit. Il avoit envoyé pour cela un de ses secretaires à Constantinople. Le Concile de Basle de son côté écouta favorablement les ambassadeurs qui lui furent envoyez de la part des Empereurs de Constantinople & de *Trebisonde* (1). On trouve dans *Raynaldus* une lettre de l'Empereur de *Trebisonde* à *Eugene IV.* en réponse à deux que ce Pape lui avoit écrites, l'une de Rome, l'autre de Florence. On verra dans l'histoire de ce Concile, quelle fut l'issuë de cette affaire. Je remarquerai seulement que le Pape écrivit aux Peres de Basle, pour les exhorter à ne rien faire

(b) *Hist. du Conc. de Const.* Liv. VI.

(1) *Trebisonde* dans la *Natolie* étoit autrefois la capitale d'un empire de ce nom. *Mahomet II.* s'en empara en 1460.


CONTRA SPEM IN SPE
SCEAU DU CONCILE DE BASLE
SACRO SĀA: GENE RALIS: SINO DVS BASI LIENSIS
AMEDÉE VIII. COMTE DE SAVOYE
Creé Duc par l'Empereur Sigismond au Concile de Constance en 1416. Élu Pape par le Concile de Basle sous le nom de Felix V. ceda le Pon: tificat volontairement mourut en 1451.
J. B. Scotin Sculp.

à cet égard, que de concert avec lui, & sans lui en donner avis. 1434.
Eugene ne negligea pas la réunion des Syriens & des Arméniens. Il écrivit pour cet effet au Patriarche de Jerusalem. Cette invitation fut si bien reçuë, que ce Patriarche fit traduire la lettre du Pape en Arménien, & l'envoya au Patriarche d'Arménie.

Entreprise des Turcs sur l'Isle de Rhodes.

XXXII. Les infidéles enflez de plusieurs victoires qu'ils avoient remportées sur les Chrétiens, se disposoient à enlever l'Isle de Rhodes aux Chevaliers de ce nom. C'est ce qui engagea *Eugene* à écrire au Concile de solliciter les Princes Chrétiens à secourir les Chevaliers. Il écrivit aussi au Roi de Castille, pour lui donner avis des grands préparatifs que faisoit le Soudan de Babylone contre l'Isle de Rhodes, & le prier d'envoyer un secours prompt & considérable au Grand Maître de l'Ordre. Les Chevaliers de leur côté se mirent en si bon état de défense, que le Soudan se désista de son entreprise. On trouve une Bulle d'Indulgences du même Pape en faveur des Princes & des Grands de Macédoine qui avoient remporté une grande victoire sur les Turcs, & en faveur de tous ceux qui voudroient se croiser contre ces ennemis du nom Chrétien. Mais l'entreprise ne réüssit pas. Les Chrétiens furent battus à *Calubara*, Isle de la Turquie, qu'ils avoient assiégée. Si la Religion Chrétienne faisoit des pertes en Turquie elle faisoit des progrès dans quelques *Isles de Canaries*, comme on le voit par une Bulle du Pape en faveur de ces nouveaux converti, datée de Florence le 29. de Septembre.

Retraite d'*Amedée de Savoye à Ripaille.*

XXXIII. Ce fut cette année qu'*Amedée* duc de Savoye quitta le siécle pour se faire Ermite, à l'âge de 56. ans, après avoir gouverné pendant 40. ans avec beaucoup de sagesse & de bonheur. Dans cette vûë laissant le gouvernement de l'Etat à ses deux fils, il choisit pour sa retraite l'agréable séjour de *Ripaille*, bourg sur le Lac de Genêve où il bâtit un bel ermitage & fonda l'Ordre des ermites de S. Maurice (1). Il fut le dernier Comte & le premier Duc de Savoye, ayant reçû des mains de *Sigismond* la courone ducale, comme on l'a vû dans l'histoire du Concile de Constance. Il n'avoit avec lui dans cette retraite qu'une vingtaine de domestiques, & quelques seigneurs. On a parlé différemment de la vie qu'il y menoit. Les uns disent qu'au lieu d'eau il buvoit des vins les plus exquis, & qu'au lieu de racines, il se faisoit servir les mets les plus

(1) C'étoit un Ordre militaire auquel on donna le nom de St. Maurice, parce qu'on prétend que non loin de là *Maurice* souffrit le martyre avec sa legion *Thébaine* sous l'empire de *Maximien*. Spond. Ann. 1434. num. XIV.

1434. delicats, & que même il ne s'etoit retiré que pour se donner à ses plaisirs avec plus de liberté. Mais d'autres, comme *Æneas Sylvius* contemporain & témoin oculaire, aussi-bien que *Jean Gobelin* son sécretaire, ont soutenu qu'*Amedée* menoit à *Ripaille* une vie fort austére. L'équité veut qu'on les en croye préférablement à d'autres, qui peuvent n'avoir pas été si bien informez. Voici donc ce qu'en dit Æneas Sylvius: *Amedée, premier Duc de Savoye de cette maison gouverna cette Province pendant près de 40. ans depuis la mort de son pere, dont il augmenta considérablement les Etats. Il fut l'admiration & la terreur de son siécle, & trouva l'art de se maintenir en paix avec les princes ses voisins, dont il s'attira l'amour & l'estime par sa sagesse. Une situation si glorieuse ne l'empêcha pas de quitter le monde pour se retirer dans un ermitage, avec six Chevaliers seulement, gens âgez & vivans dans le célibat. Là il prit une robe d'ermite; il s'appuyoit sur un bâton noueux & tortu. C'est de cette retraite qu'on jetta les yeux sur lui à Basle pour lui offrir le pontificat, & qu'il l'accepta* (a). On voit bien que ce n'est pas là le portrait d'un débauché. Mais le même Historien dit encore là-dessus quelque chose de plus particulier ailleurs. C'est dans l'endroit de son histoire du Concile de Basle, où il parle de l'élection de ce Duc au pontificat. *Il y en eut un*, dit-il, *qui eut plus de voix que tous les autres. C'est le très-excellent* Amedée *duc de Savoye, doyen des Chevaliers de St. Maurice* (1) *de Ripaille dans le diocèse de Genève. Les seize Electeurs considérant qu'il étoit alors dans le célibat, & qu'il vivoit en religieux, le jugerent digne de gouverner l'Eglise* (b). Ensuite il introduit un des membres du Concile, faisant un long & magnifique éloge d'*Amedée*, sur tout de sa dévotion. Il dit entre autres choses, *qu'il ne portoit d'habits, que ceux qui étoient nécessaires pour se garantir du froid, & qu'il ne mangeoit que ce qu'il falloit pour ne pas mourir de faim.*

(a) *Æneas Sylv.* Hist. Europ. cap. XLIII. p. 310.

(b) *Æneas Sylv.* Conc. Bas. Lib. II. p. 107.

France, & Angleterre. Négociation de la Paix entre la France & l'Angleterre.

XXXIV. Les choses étoient à peu près au même état en France & en Angleterre. Les François paroissoient assez disposez à la paix, mais il n'en étoit pas de même des Anglois, quoi qu'alors inférieurs. On parla pourtant de paix cette année, mais elle ne s'exécuta que l'année suivante à *Arras*. Le Pape & le Concile qui étoient fort divisez, y envoyérent chacun leurs députez. Les cardinaux de *Chypre* & d'*Arles* y allérent de la part du Concile,

(1) Il paroît manifestement par là qu'on s'est trompé, quand on a marqué l'institution de cet Ordre à l'an 1572. comme a fait l'Auteur de l'histoire des Ordres Militaires. Tom. IV. p. 153.

& le cardinal de *Ste Croix, Nicolas Albergati*, de la part d'*Eugene IV.* pour la troisieme ou la quatrieme fois. Ce Cardinal voulut aller rendre visite en passant au Duc *Amedée* dans sa retraite de Ripaille, & en fut fort bien reçu. » C'étoit, dit l'auteur de la *Pourpre savante*, un spectacle bien curieux de voir un des plus puissans princes séculiers, redoutable à la France & à l'Italie, qui » auparavant portoit des habits tout éclatans d'or, qui étoit toujours entouré d'une nombreuse cour, & qui ne marchoit jamais » sans une magnifique escorte, de le voir précédé seulement de 6. » ermites, & suivi de quelques prêtres, recevoir le Légat apostolique dans cet équipage, & avec un méchant habit. Ces Chevaliers avoient pourtant une croix d'or sur la poitrine, & c'étoit » l'unique marque de noblesse qu'ils eussent conservée. Le Cardinal & le Duc s'embrasserent tendrement. Le premier ne pouvoit » se lasser d'admirer & d'exalter le Duc. Sa conduite ne fut pourtant pas à couvert de la calomnie. Il y eut des gens qui attribuérent sa retraite à l'ambition d'être Pape. Il demeura huit ans » dans son ermitage. Mais quoiqu'il eût remis le gouvernement à » son fils, il ne se déssaisit pas des affaires les plus importantes. Il » ne quitta point le titre de Duc, & il se réserva la disposition de » son trésor (a). 1434.

(a) *Eggs. Purpur. Doct.* Lib.III. p. 52. 53.

Mort de *Loüis d'Anjou.*

XXXV. Cette même année mourut à la fleur de son âge, & fort regretté, *Louis III.* duc d'Anjou, dans le royaume de Naple, où *Jeanne II.* l'avoit attiré pour lui succéder (b). L'Histoire parle de ce Prince comme d'un seigneur d'un mérite éclatant, & d'une grande espérance. Il avoit épousé depuis fort peu de temps *Margueritte*, fille d'*Amedée* duc de Savoye, princesse d'une grande beauté. *Jeanne* le regretta beaucoup, & se reprocha de lui avoir donné plusieurs chagrins, qui avoient pû causer sa mort. Elle ne voulut point qu'on transportât son corps hors du Royaume de Naples, & la noblesse d'Anjou eut même beaucoup de peine à obtenir que son cœur fût porté à *Angers*. Cette mort releva les espérances d'*Alphonse* roi d'Arragon. Il écrivit aussi-tôt à *Eugene IV.* tant pour le consoler de ses disgraces, que pour lui offrir du secours, lui donner avis des menées du Concile contre lui, & lui recommander ses prétentions. Mais ce Pape ne se trouva pas d'humeur à le favoriser au préjudice de la Reine.

(b) *Raynal.* ann. 1434. num. 28.

Les François & les Anglois avoient déja leurs ambassadeurs au Concile. Je trouve dans les actes d'Angleterre (c), que les derniers en envoyerent de nouveaux cette année, aussi bien que les

(c) Tom. X. p. 589.

1434. Ecoſſois. La commiſſion des ambaſſadeurs d'Angleterre portoit de s'unir au Concile pour travailler à la réformation dans le chef & dans les membres, au maintien de la Foi orthodoxe, à la pacification de l'Europe, & à la reconciliation de la France & de l'Angleterre. On rapporte à cette année la convocation d'un Synode à Londres, où cette aſſemblée ſe déclara pour le Pape contre le Concile.

Particularité touchant la Bretagne.

XXXVI. On trouve dans l'Hiſtoire de Bretagne du *P. Lobineau*, une particularité qui regarde cette province. » Le Concile » général, dit-il, aſſemblé à Baſle dans ce même temps, ayant in- » vité à l'aſſemblée tous les évêques & tous les prélats de Bretagne » qui avoient droit de s'y trouver ; le Duc, pour éviter une partie » de la dépenſe, fit propoſer au Concile de trouver bon qu'il n'y » envoyât ſeulement que deux évêques, trois abbez, & quelques » docteurs ou licentiez aux dépens du clergé de la Province. Le » Concile par ſes lettres du 30. Avril, déclare qu'il ſe contentoit » que le Duc y envoyât deux évêques, & trois ou quatre abbez de » differens Ordres, avec les docteurs & licentiez qu'il jugeroit à » propos, auſquels on marqua la mi-Juillet pour terme de leur » voyage, & le Concile permit que pour les défrayer, il fût im- » poſé un ſubſide ſur le clergé de Bretagne. L'Evêque de Leon » étoit déja au Concile, & avoit demandé ſon congé aux Peres ; » mais ils le retinrent par un commandement exprès, & ordonne- » rent qu'il ſeroit défrayé aux dépens de la Province, comme les » deux autres évêques que le Duc devoit envoyer à Baſle. Ceux » à qui le Concile donna la commiſſion de lever le ſubſide, furent » les évêques de *Nantes*, de *St. Brieuc* & de *Rennes*, leſquels s'é- » tant aſſemblez à *Ploermel* le 9. de Juillet, nommerent deux Rec- » teurs & un Chapelain, pour en faire l'impoſition & la levée. » Comme l'Evêque de Leon étoit déja au Concile, le Duc ſe con- » tenta de nommer l'Evêque de *Treguier*, avec les abbez de *St.* » *Melaine* & de *Buzé*, *Jean Priguene* profeſſeur en Droit civil & » en Droit canon, & *Guillaume Groignet* licentié dans l'un & dans » l'autre. Il ne ſe paſſa rien dans le Concile qui ait rapport à la » Bretagne, qu'une conteſtation pour la préſéance entre les ambaſ- » ſadeurs Bretons, & ceux du Duc de Bourgogne. Le Cardinal de » *St. Ange* préſident du Concile, ayant d'abord fait aſſeoir les » ambaſſadeurs Bretons à gauche immédiatement après ceux du » Roi de Dannemark, par proviſion ſeulement, & ſans préju- » dice de leurs droits, juſqu'à ce que le Concile en eût autrement

» ordonné ;

» ordonné, ils y acquiescerent, avec protestation que cela ne pour- 1434.
» roit porter de préjudice au Duc leur maître. Dans la suite le car-
» dinal d'*Arles*, & l'Evêque de *Lubeck* députez du Concile pour
» regler la séance des ambassadeurs, des Electeurs de l'Empire &
» du Duc de Bourgogne, ayant mis les premiers auprès du siége de
» l'Empereur, & les derniers à droite: les ambassadeurs Bretons
» s'opposerent à ce Reglement, conjointement avec ceux des Rois
» de France, d'Ecosse, de Dannemarck, d'Arragon & de Sicile,
» & des Ducs d'Orleans & d'Autriche; disant qu'il portoit préju-
» dice aux Rois & aux Princes, dont ils représentoient la person-
» ne. A quoi il fut répondu le 5. de Juillet 1434. par le Cardinal
» d'*Arles*, qu'il avoit réservé le droit de chacun, & qu'il ne pré-
» tendoit point que ce qu'il avoit réglé fût tiré à conséquence. Il
» fallut se contenter de cette réponse, & les ambassadeurs *Bretons*
» envoyerent *Jean Bretain* écuyer du Duc, lui rendre compte de
» tout ce qui s'étoit passé (a).

(a) ubi supr. p. 595.

Allemagne. Sessions du Concile de Basle.

XXXVII. Le Concile de Basle continuoit toujours ses séances en l'absence d'*Eugene IV*. Il y en eut quatre cette année. Dans la XVI. Session tenuë le 5. de Février on examina trois Bulles d'*Eugene*, par lesquelles il révoquoit celle qu'il avoit donnée pour faire dissoudre le Concile. Cette révocation admise, le Concile déclara que le Pape avoit satisfait à ce que cette assemblée avoit requis de lui. Dans la XVII. du 26. Avril, les présidents pour le Pape furent incorporez au Concile en cette qualité sous certaines conditions qu'on verra ailleurs. Ils étoient au nombre de cinq, sçavoir deux cardinaux, deux évêques & un abbé. L'Empereur de retour étoit à cette Session revêtu de la Couronne impériale qu'il avoit reçûë à Rome. Un Duc qui n'est pas nommé étoit à sa droite tenant l'épée nuë, & du même côté *Guillaume* duc de Baviere portoit la pomme impériale, comme un emblême de l'Empire du monde; à sa gauche étoit l'Electeur de Brandebourg avec le sceptre impérial. Dans la XVIII. Session du 26. de Juin, on renouvella les décrets du Concile de Constance touchant l'autorité & la supériorité des Conciles généraux. L'Empereur n'étoit pas à cette Session. Il s'étoit retiré mécontent du Concile, dont il croyoit avoir été négligé. Il se plaignoit entre autres choses, 1. qu'étant en Italie le Concile avoit envoyé au Duc de Milan, & non à lui, pour recouvrer le Patrimoine de *St. Pierre*, quoique l'Eglise Romaine n'eût pas été dotée par les Ducs de Milan, mais par les Empereurs. 2. Qu'étant à Basle le Concile avoit réso-

1434. lu sans sa participation d'envoyer des Cardinaux, tant au Pape, qu'en France. 3. Que le Concile s'ingéroit dans beaucoup de choses qui n'étoient point de son ressort, au préjudice de l'Empire. 4. Que c'étoit pour cela qu'il s'étoit retiré, mais que si le Concile vouloit travailler sérieusement à la réformation & aux affaires pour lesquelles il étoit assemblé, *quand il seroit en paradis, il en reviendroit pour travailler avec eux.* 5. Etant encore à *Ulm* il avoit écrit au Concile pour lui reprocher fort vivement de s'être mêlé d'accorder les differends des Ducs de Saxe, & protester contre tout ce que feroit le Synode dans cette affaire qui devoit lui être renvoyée (a). La XIX. Session fut occupée. 1. A négocier la réunion avec les Grecs dont les ambassadeurs étoient présens. 2. On lut un décret pour la conversion des Juifs. Ce Décret ordonne que les Evêques choisiront des docteurs habiles pour aller tous les ans, de fois à autre, prêcher l'Evangile dans les lieux où habitent les Juifs; qu'on les contraindra à venir à ces prédications, sous peine d'être exclus de tout commerce avec les Chrétiens; que pour faciliter ces conversions on tiendra, selon l'ordonnance du Concile de Vienne, deux docteurs dans chaque Université pour enseigner l'*Hebreu*, l'*Arabe*, le *Chaldéen*, & le *Grec*. On y défend aussi aux évêques & aux seigneurs séculiers de souffrir que des Chrétiens, ou des femmes Chrétiennes entrent au service des Juifs pour quelque usage que ce soit. On y renouvelle les anciens canons sur la conduite que les Chrétiens doivent tenir à l'égard des Juifs & des autres infidéles (b). On verra ces choses plus en détail dans l'histoire du Concile de Basle.

(a) *Spond.* ann. 1434. num. XI.

(b) *Act. Concil. Basil.*

La Ville de Magdebourg chasse son Archevêque.

XXXVIII. Cette même année mourut *Conrad III.* archevêque de Mayence, & *Theodoric* comte d'*Erbach* fut mis en sa place. Ce dernier envoya aussi-tôt à *Eugene IV.* qui étoit alors à *Florence* pour lui notifier son élection, & en obtint la confirmation & le *Pallium*. Il envoya tout de même à l'Empereur qui étoit à *Presbourg*, & qui confirma aussi cette élection (c). Il y eut à peu près en ce même temps de grands démêlez entre la ville de *Magdebourg*, & *Gunthier de Swartzembourg* son archevêque. Les habitans voulant fortifier leur ville pour se défendre contre leurs ennemis, & en particulier contre les Bohêmiens, qui tout affoiblis qu'ils étoient ne laissoient pas de faire des courses, proposerent que l'Archevêque feroit une partie des frais, & le Clergé l'autre. L'Archevêque rejetta la proposition, mais les citoyens persistant dans leur résolution enleverent ce qu'il y avoit de plus précieux

(c) *Serar.* Rer. Mogunt. T. I. p. 748.

chez l'Archevêque & chez ses Capitulaires, pour le mettre en lieu de sûreté. Il fallut ceder à la force. Les Chanoines se dissiperent, l'Archevêque qui s'étoit sauvé à *Calbe* y fut assiégé par ceux de Magdebourg. Ayant avec beaucoup de peine échappé de leurs mains, il porta son affaire au Concile, & devant l'Empereur. Il gagna sa cause dans l'un & l'autre tribunal. La ville de Magdebourg fut condamnée à l'interdit ecclésiastique, & au ban de l'Empire, si dans un certain terme elle ne retablissoit les choses dans leur premier état (a).

1434.

(a) *Fabric.* Orig. Saxon. Lib. VII. p. 750. *Bzov.* ann. 1434. num. LVIII.

Pologne. Mort & caractere du Roi de Pologne.

XXXIX. Le Roi de Pologne avoit aussi envoyé ses ambassadeurs au Concile. Ce n'étoit pas seulement pour y traiter avec les autres des affaires de l'Eglise en général, c'étoit aussi pour se justifier des mauvaises impressions que les Chevaliers Teutoniques & l'Empereur lui-même, avoient voulu donner de lui, à cause de ses liaisons avec les Bohêmiens. Ces ambassadeurs n'étoient encore qu'à *Posnanie*, lorsqu'ils y apprirent la mort de *Ladislas*. Ce Prince mourut fort chrétiennement à *Grodck* le dernier de Mai de cette année. L'Histoire lui attribuë de grandes qualitez mêlées de grands vices. Le dernier paroit par les fréquentes censures que lui faisoit l'intrépide Evêque de Cracovie. Celle qu'il lui addressa à son départ pour son ambassade au Concile étoit des plus hardies, & elle mérite qu'on en donne ici le précis, parce qu'elle fait en même temps connoître, & le caractere du Roi & celui du Prélat. » Je suis, dit-il à son Prince, dans une grande » inquiétude sur le témoignage que je pourrai rendre de vos » mœurs à l'Eglise universelle dans le Concile, qui ne manquera pas » de m'interroger là-dessus. Je sçais que vous êtes un prince doux, » dévot, libéral, patient, humble & clément. Mais vous avez » des vices qui offusquent ces vertus, & qui même les égalent. » Car vous passez les nuits dans la crapule (1), & la plus grande » partie du jour dans le sommeil. Vous n'entendez souvent la » Messe que sur la fin du jour. Vous opprimez tellement les eglises » & les monasteres, que souvent les ecclésiastiques & les religieux » sont obligez de les abandonner, & sous ce prétexte vous confisquez les biens de l'Eglise. A l'égard de votre cour, qui est-ce » qui pourroit en souffrir les excès? Tout le monde se plaint d'en » être accablé. On y vit sans regles & sans loix. Une avarice insa-

(1) Tous les Historiens Polonois témoignent unanimement qu'il ne bûvoit jamais que de l'eau, & qu'il ne goûta jamais de vin. Il faut pourtant, si le reproche de l'Evêque est veritable, qu'il bût de quelques liqueurs enyvrantes. Il mangeoit d'ailleurs à l'excès. *Cromer.* ubi supr. p. 471.

1433. » tiable porte vos courtisans aux exactions les plus onereuses. Vous » faites faire à votre gré des changemens dans la monnoye, qui » ruineront à la fin le Royaume. Vous n'écoutez ni la veuve, ni » l'orphelin, ni les oppressez. Il y a ici présens plusieurs de vos su- » jets sur le bien desquels vous avez porté vos mains avares, sous de » vains prétextes, & sans les avoir entendus ». Après lui avoir fait d'autres reproches, il finit en ces termes: » Je vous ai souvent » averti de toutes ces choses depuis que de votre sujet, je suis de- » venu votre pere, tant en particulier qu'en presence de témoins, » vous sollicitant instamment de changer de vie avant votre mort, » qui sans doute n'est pas éloignée, & de quitter vos anciennes su- » perstitions dont j'ai honte de parler (1). A present que je suis sur » mon départ, & que, comme j'ai lieu de le croire, je ne vous ver- » rai plus dans cette vie, j'ai voulu vous adresser cette censure pu- » blique (2), pour le bien de votre ame, pour votre honneur, & » pour satisfaire à mon devoir. O Roi! je voudrois bien aussi (3) » vous complaire, mais j'aime mieux votre salut, & celui de la Ré- » publique, quand même vous m'en devriez haïr. *Que si vous per- » sistez dans votre train, je vous déclare que je suis résolu de lancer con- » tre vous les censures ecclésiastiques, afin de vous dompter par la verge » Apostolique, si je ne puis vous ramener par des exhortations pater- » nelles* ». Ce discours fut applaudi de toute l'assemblée. Il n'en fut pas de même du Roi. Il entra dans une telle fureur, qu'il ne menaçoit pas de moins que de perdre le prélat. Cependant il en revint, & témoigna même ce retour avant sa mort par plusieurs restitutions considerables. Il donna en mourant une belle marque de son bon naturel & de son repentir, lorsque tirant de son doigt un anneau que la reine *Edwige* lui avoit donné en foi de mariage, & qu'il avoit toujours porté, il ordonna à un de ses chambellans d'en faire present de sa part à *Sbinko* évêque de Cracovie, & de le prier de le porter en mémoire de lui, de lui pardonner ses emportemens, lorsqu'il l'avoit si justement repris (a).

(a) *Dlug.* ubi supr. p. 647. 651.

Son fils est élu Roi.

XL. Aussi-tôt après la mort d'*Uladislas*, les Ambassadeurs qui alloient au Concile furent rappellez, parce qu'on jugea que les affaires du Royaume pressoient plus que celles du Concile, où il y

(1) Il conservoit encore quelques superstitions payennes. *Superstitiones quasdam ab ineunte ætate imbibitas, ad extremum usque retinuit: in quibus illa fuit, quod quotidie priusquam prodiret in publicum ter sese in gyrum vertebat, & stipulam ter confractam in terram abjiciebat.* Cromer. *ubi supr.*

(2) Les autres ambassadeurs, & tout le conseil du Roi étoient presens.

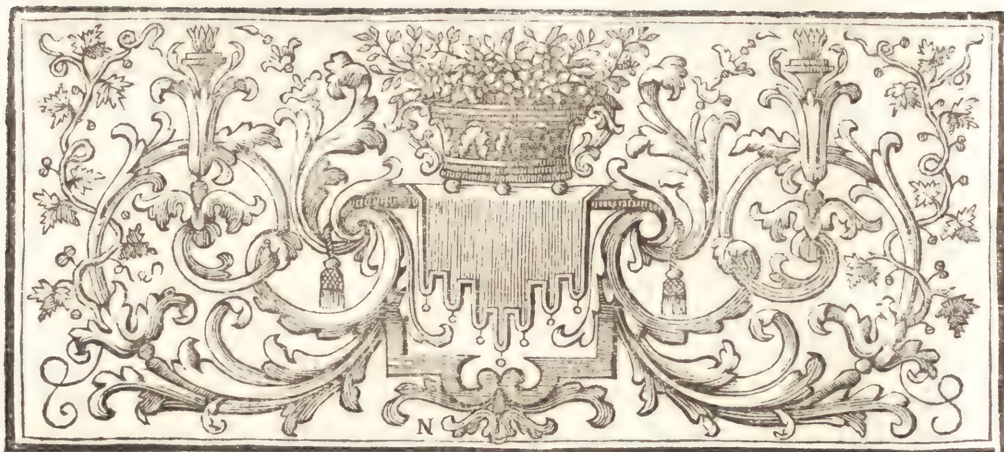
(3) Il taxoit indirectement l'archevêque de Gnesne qui mollissoit, quoique depuis il eût approuvé la severité de *Sbinko*.

avoit déja assez de gens pour pourvoir au bien de l'Eglise. *Sbinko* 1434.
assembla tous les Grands de la Haute Pologne, & proposa de couronner incessamment *Vladislas* fils aîné du Roi, prince d'une grande esperance. Cette proposition ne passa pas sans beaucoup de contradictions, à cause de la jeunesse du prince royal. Enfin toutes les difficultez surmontées, il fut couronné à Cracovie par l'archevêque de Gnesne, le jour de la fête de *St. Jacques*.

Ambassade de Pologne à *Sigismond.*

XLI. Il fut résolu d'abord d'envoyer des ambassadeurs à l'Empereur qui étoit alors à *Presbourg*. Le but de cette ambassade étoit de proposer le mariage du jeune Roi avec la fille d'*Albert* archiduc d'autriche, afin d'affermir entre l'Empereur & la Pologne une paix fort chancelante. Mais le Palatin de Cracovie mécontent de l'élection du Roi avoit fait entendre à *Sigismond* que l'ambassade avoit ordre de lui offrir les rênes du Gouvernement du royaume, & de le mettre sous sa protection. On prétend que *Sigismond* fut la dupe d'une si agréable proposition, & qu'il s'en vanta en plein conseil, où il y avoit alors des Electeurs de l'Empire. Cependant il fut bien surpris, lorsque l'ambassade arrivée, on ne lui proposa que le mariage dont on vient de parler. Irrité de cet affront, il fit proposer aux ambassadeurs de leur donner 1000. florins tous les ans, s'ils vouloient lui faire déferer le gouvernement de Pologne, promettant qu'il n'accepteroit point cette offre. Mais les ambassadeurs refuserent d'outrepasser leurs ordres, & s'en tinrent à la proposition du mariage. Sur quoi *Sigismond* répondit qu'il n'étoit pas raisonnable de conclure une telle alliance, avant que d'avoir terminé les démêlez entre les Rois & les Royaumes. En même tems on envoya de nouveaux ambassadeurs au Concile pour se joindre à ceux qui y étoient déja. La nouvelle de la mort du Roi de Pologne que porterent ces ambassadeurs, causa une tristesse générale, & on lui fit des obséques magnifiques à Basle.





HISTOIRE
DE LA
GUERRE
DES
HUSSITES
ET DU
CONCILE DE BASLE.



LIVRE XVIII.

1435. Conditions proposées à *Sigismond* pour le recevoir en Bohéme.

I. ENDANT l'absence de l'Empereur qui s'en étoit retourné en Hongrie, les Etats de Bohême s'assemblerent pour déliberer des conditions sous lesquelles on l'accepteroit pour Roi. On convint de ces 14. articles. Le 1. que l'Empereur confirmeroit & feroit soigneusement observer les quatre articles accordez par le Concile de Basle. Le 2. Qu'il auroit à sa cour des prédicateurs Hussites. Le 3. qu'il n'obligeroit personne à bâtir des châteaux sur ses terres, ni à

recevoir des moines. Le 4. Qu'il rétabliroit l'Academie, & augmenteroit les revenus de l'Hôpital. Le 5. Que les habitans du royaume ne seroient point forcez à rebâtir les monasteres qui avoient été détruits. Le 6. Qu'il restitueroit au Royaume ses privileges, & qu'il lui rendroit les Reliques & les ornemens royaux (1). 7. Que hors de l'Eglise on prêcheroit en Allemand, mais que dans l'Eglise on prêcheroit en Bohêmien (2). Le 8. Qu'on ne recevroit point d'étrangers dans le Sénat. Le 9. Que les orphelins & les pupilles ne se marieroient point sans le consentement de leurs parens. Le 10. Qu'il feroit battre de bonne monnoie, & relever les murailles des villes bâties sur les montagnes (3). Le 11. Qu'en son absence il ne donneroit l'administration à aucun étranger. Le 12. Qu'on rendît aux Juifs ce qu'on leur devoit, sans payer les interêts (4). Le 13. Que ceux qui pendant les troubles, s'étoient retirez (de Bohême) ou, ce qu'à Dieu ne plaise, s'en retireroient dans la suite par quelque nouvelle émeute, ne revinssent point chez eux malgré les citoyens (5). Le 14. Qu'on donneroit une amnistie générale. 1435.

II. Ces articles arrêtez, on résolut d'envoyer une ambassade solemnelle à *Sigismond* pour les lui présenter, & lui offrir le royaume à ces conditions. Mais elle fut retardée par ces deux raisons. L'une, qu'il survint une ambassade de *Sigismond* lui-même; on n'en dit ni le sujet ni le résultat. L'autre, qu'il arriva de nouveaux troubles sur ces entrefaites. Un prêtre Taborite ayant assemblé quelques troupes, avoit enlevé la ville de Colin aux Orphelins, qui se defendirent vaillamment contre lui. De peur que cette étincelle ne produisît un incendie, les Taborites & les Orphelins convinrent de donner cette ville en séquestre à *Maison Neuve*, en attendant qu'on pût décider à qui elle appartiendroit. Pendant ce temps-là il se tint une conférence à Beronne entre les ecclésiastiques. Il y eut tant de contestations, que chacun étoit résolu de se

Troubles en Bohême.

(1) C'étoit un privilege du Royaume de garder ses Reliques & ses ornemens; mais quand *Sigismond* se fit couronner il les mit en dépôt à *Wisrhad*, où il avoit laissé garnison avant que de prendre la fuite.

(2) Cet article est équivoque, c'est-à-dire apparemment que dans les Eglises on ne prêcheroit qu'en Bohêmien, & que si l'on prêchoit en Allemand ce seroit dans d'autres endroits.

(3) *Ut probam monetam cuderet, montanasque civitates extolleret.* Theob. ubi supr. cap. LXXXIII.

(4) *Ut Judæis saltem sors, quæ ipsis deberetur, redderetur, nec itidem usura exsolveretur.* ubi supr.

(5) *Qui tempore seditionis, vel profugissent, aut (quod tamen Deus opt. max. clementissime avertat) in ulla deinceps profugituri essent, invitis civibus ad suos ne redirent.* ubi supr. J'ai mis en parenthese (de Bohême) pour éclaircir cet Article fort équivoque dans l'original.

1435. retirer chez soi sans rien conclure, lorsqu'il arriva des Légats du Concile qui firent reprendre la négociation avec tant de succès, que tous généralement, l'Université, les Hussites, les Taborites & les Orphelins promirent d'observer le concordat de Basle. Cependant les Taborites remuoient toûjours; 700. d'entre eux, sçavoir 500. fantassins, & 200. chevaux, entreprirent de reprendre *Lomnitz*. Mais *Rosemberg* y étant accouru, leur donna la chasse, & en tua 400. entre lesquels se trouva leur prêtre qui leur avoit fait prendre les armes.

L'Empereur accepte ces conditions.

III. Ce reste de troubles appaisé, l'ambassade partit pour *Brinn*, ou *Brina* en Moravie, où étoit *Sigismond* avec l'Archiduc son gendre. Cette ambassade consistoit en huit Seigneurs, à la tête desquels étoit *Mainard de Maison Neuve*, & en trois prêtres, à la tête desquels étoit *Rockizane*, ausquels se joignirent quelques-uns des principaux citoyens de Prague (1). Ces articles furent presentez à l'Empereur, avec l'offre empressée de la couronne de Bohême. Il les confirma tous en presence d'une grande quantité de noblesse de Bohême & de Moravie, qui attendoit avec impatience la conclusion d'une si importante affaire.

Les Légats du Concile se trouvent à *Brinn*.

IV. Les mêmes Légats du Concile, qui avoient été à Ratisbonne & à Prague, s'étoient rendus à *Brinn* avec l'explication des quatre articles du concordat. Il y eut une dispute fort échauffée entre les Bohêmiens, sur tout entre leurs prêtres & les Légats, au sujet de l'article des *biens d'Eglise*. Le Concile dans le projet du concordat avoit mis *qu'on ne pouvoit les usurper sans sacrilege*. Mais les Bohêmiens prétendant qu'en passant cet article, ils se confesseroient eux-mêmes *sacrileges*, vouloient qu'on mît *qu'on ne devoit pas les retenir injustement*, ou, *qu'il étoit injuste de les retenir*. L'Empereur, pour empêcher que cet incident ne rompît le traité, fut d'avis d'envoyer un des légats du Concile, pour avoir sa décision là-dessus. On y envoya *Polemar*. En attendant, l'Empereur donna rendez-vous à *Albe Royale* en Hongrie, tant aux légats du Concile, qu'aux députez de Bohême.

Députez des Etats de Bohéme à *Brinn*.

V. Cependant ces derniers allérent faire leur rapport au gouverneur du Royaume. Il assembla aussi-tôt les Etats, où de nouveau l'on convint unanimement de recevoir & de reconnoître *Sigismond*, puisqu'il avoit confirmé leurs articles, aussi-bien qu'*Albert* son gendre, qui devoit être son successeur. *Gaspar Slich* chancelier de l'Empereur, étoit à cette diéte de la part de ce Prince

(1) On peut voir le nom des uns & des autres dans le *Mars Moravique*. pag. 594.

pour

pour apporter la confirmation de ce qui avoit été résolu à *Brinn.* 1435.
De quoi les Bohêmiens témoignérent une grande reconnoissance à ce Chancelier envers *Sigismond.* En même temps on nomma une ambassade à l'Empereur. Elle étoit composée d'un député de chaque état, entre lesquels il y avoit quatre des principaux écclésiastiques. Ils avoient un ordre exprès & scellé du Sceau du Royaume, *de se présenter au nom de tous les corps des Bohêmiens & des Moraves, aux légats du Concile, & de leur promettre obéissance à sainte mere Eglise, & au saint Siége apostolique.* Voici l'Acte. » Au nom » de Dieu. Amen. Nous *Alesʃ de Rizenberg*, autrement de *Wizestiow* & *Swibow* gouverneur du royaume de Bohême, barons, » nobles, écuiers (*milites*) clients, vassaux, la ville de Prague, & » les autres villes, & les prêtres faisant & représentant la congré- » gation générale du royaume de Bohême & du marquisat de » Moravie, en vertu de ces présentes, nous vous établissons & » envoyons, vous *R. M. Wenceslas* de *Prahow* official de l'arche- » vêché, les honorables & discrets personnages *Paul* de *Slauvi-* » *kovitz* bachelier aux Arts liberaux, curé de *St. Gilles*, & Cor- » recteur du clergé épiscopal, *Wenceslas* curé de *St. Nicolas* dans la » vieille ville de Prague, *Bohunko de Choczka*, recteur & doyen » de l'Eglise de Litomeritz, nos chers prêtres en J. C. pour vous » présenter au reverend pere en Christ *Philibert* evêque de Cou- » tance, & à ses collegues légats du saint Concile général de Bas- » le, pour l'accomplissement & l'exécution des concordats (*Com-* » *pactatorum*) par vous tous, ou par la plus grande partie, & » prêter la reverence duë, & l'obédience canonique à sainte mere » Eglise, au sacré Concile général, au Pontife Romain, & à nos » prélats canoniquement élûs, comme il a été résolu à *Brinn*, » voulant au nom de tous les écclésiastiques de Bohême & de Mo- » ravie, accepter & ratifier de bonne foi tout ce que vous ferez en » vertu des présentes. En foi de quoi, nous avons muni nos lettres » du Sceau du Royaume de Bohême. A Prague, dans le Collége » de *Charles*, le jour de *St. Matthieu* apôtre & évangeliste. L'an » 1435 (a).

(a) *Cochlée.* ubi supr. p. 288.

Retour des Députez du Concile à Albe Royale.

VI. Polemar revint bientôt à *Albe Royale*, avec l'adoucissement que le Concile avoit donné à l'article des biens d'Eglise. Cette nouvelle répandit une joie générale : & comme il ne s'agissoit plus que d'une confirmation plus solemnelle, de la part de l'Empereur, des Bohêmiens, & des Moraves, l'Empereur indiqua pour cela un congrès à Iglau en Moravie, sur les frontieres de la

1435. Bohême. On dit que dans cette occasion *Sigismond* gagna le cœur de tout le monde, par sa douceur & son affabilité, parlant populairement aux uns & aux autres, selon leur inclination & leur caractere. Ce fut apparemment dans cette même occasion qu'il expliqua, en leur faveur, quelques articles du concordat, qui n'y étoient pas assez éclaircis. Il leur accorda même un privilege qui n'y étoit pas énoncé, c'étoit de s'élire un Archevêque. Il étoit conçû en ces termes : » Nous voulons aussi que les genereux, nobles, vaillans, illustres Seigneurs de Bohême, la ville de Prague, » & les autres villes avec le Clergé, puissent élire un Archevêque » de Prague, & d'autres Evêques suffragants ; lesquels étant élûs, » nous les confirmerons, sans qu'il soit besoin d'autre confirmation ; après quoi ils seront sacrez Evêques, sans que la cérémonie » du *Pallium* soit nécessaire, & sans rien payer aux Notaires, & » tout le clergé du Diocése de Prague sera obligé d'obéïr à l'Archevêque ainsi élû (a). » Il fit aussi de grandes largesses aux ambassadeurs de Bohême & de Moravie ; car il leur donna soixante mille ducats ou écus d'or (*aureorum*) & une prodigieuse quantité de gros bétail. De sorte qu'ils s'en retournérent fort contens dans leur païs, où ils arrivérent le 17. de Juin de l'année suivante. En attendant nous parcourerons les autres païs, pour voir ce qui s'y est passé cette année 1435.

(a) *Rockiz.* ubi supr. p. 20. *Manti's.Cod. Jur. Gent. Diplom. Leibn.* Part. II. p. 141. 142.

Affaires étrangeres. *Italie* & *Espagne.* Mort de la Reine de Naples.

VII. Cette année mourut *Jeanne II.* reine de Sicile âgée de 65. ans, après un regne fort malheureux d'environ 21. an. On dit qu'elle voulut être inhumée fort simplement dans l'église de la Vierge de l'*Annonciade*, en pénitence de sa vie luxurieuse. Comme elle ne laissa point d'enfans, elle établit par son testament *René* duc d'Anjou, frere de *Loüis*, qu'elle avoit adopté, & nomma six des Seigneurs du Royaume pour l'administrer en attendant l'arrivée de ce Prince que le Duc de Bourgogne tenoit prisonnier (1). Dès qu'*Eugene IV.* eut appris la mort de *Jeanne*, il envoya à Naples signifier aux Grands du Royaume qu'ils eussent à s'abstenir de toute élection jusqu'à ce qu'il en eût disposé lui-même, prétendant par la mort de *Jeanne* qu'il étoit dévolu à l'Eglise Romaine. Il envoya en effet pour en prendre possession de sa part *Jean Vitelleschi* évêque de *Racanati*, & patriarche d'Alexandrie, qui passoit pour un homme de tête & de main. Mais les Napolitains partagez entre *Alphonse* d'*Arragon*, & *René* d'*Anjou*, ne jugérent pas à pro-

(1) Il fut pris en combattant pour le duché de Lorraine contre *Antoine de Vaudemont* son concurrent.

pos de rien résoudre en faveur du Pape ; & à la pluralité des voix ils envoyérent à *René* pour lui offrir le Royaume. Comme ce Prince avoit été élargi sur sa parole, plutôt que de la violer il envoya à Naples avec ses deux fils *Isabelle* son épouse, à qui l'Empereur *Sigismond* avoit adjugé le duché de Lorraine dans le Concile de Basle. Elle y fut reçûë avec toutes sortes d'honneurs, & en l'absence de son époux, on lui adjoignit des administrateurs du royaume. Le Pape écrivit au Duc de Bourgogne une lettre fort touchante & fort chrétienne, pour lui demander l'élargissement de *René* (a). 1435.

Cependant les partisans d'*Alphonse* roi d'Arragon envoyerent des ambassadeurs à ce Prince, pour l'inviter à venir prendre possession du Royaume, & lui mirent entre les mains la ville de *Capoue*, dont ils s'étoient emparez par surprise. *Alphonse* étoit alors en Sicile avec une bonne flotte, accompagnée de *Jean* roi de Navarre & des Infants. Il commença son expédition par le siége de *Gayete*, place forte dans la terre de *Labour*, environ à 18. lieuës de Naples. Mais les Genois, qui avoient beaucoup de leurs citoyens à Gayete avec quantité de précieuses marchandises ; sollicitez d'ailleurs par *Philippe* duc de Milan, équipérent aussi une flotte pour s'opposer aux desseins de l'Arragonois. Il fallut en venir aux mains non loin de l'isle de *Poncia*. Le combat fut rude, & la victoire long-temps disputée. Elle se déclara enfin pour le parti du Duc d'*Anjou*. La flotte d'*Alphonse* fut battuë, & presque toute coulée à fond. Il fut pris lui-même prisonnier avec les Princes ses freres, & remis entre les mains du Duc de *Milan*. Ce dernier donna la liberté aux prisonniers, après les avoir comblez de présens ; & promit même à *Alphonse* de s'unir avec lui contre les François pour la conquête de la Sicile. Par cette victoire Gayete fut délivrée, les Génois triomphérent & secouérent le joug du Duc de Milan. Le Roi de France qui soutenoit *René d'Anjou*, soupçonnant que l'entreprise de l'Arragonois s'étoit faite de concert avec le Pape, lui en fit de grands reproches. *Eugene IV.* s'en disculpa par une Bulle, & ordonna en même temps aux deux partis de demeurer dans l'inaction jusqu'à nouvel ordre (b). Le Pape étoit alors à Florence, où il manqua d'être arrêté. Le Duc de *Milan* qui lui en vouloit toujours, à cause de la protection qu'il donnoit à l'Angevin, lui envoya *Barthelemi* évêque de Novarre, sous prétexte de lui parler de paix, mais dans le fond pour l'arrêter lors qu'il sortiroit de la ville pour quelque promenade. Ce Prélat étoit

(a) *Rayn.* an. 1435. n. 15.

(b) *Bzov.* ann. 1435. & seqq. *Rayn.* ann. 1435. num. XII. & seqq. *Spond.* ann 1435. num. IV.

1435. assisté dans cette entreprise par *Nicolas Piccinin* Général du Duc; mais la conspiration fut découverte. Le Pape pardonna à l'Evêque par l'intercession du Cardinal *Albergati*. La paix se conclut cette année entre le Pape, le Duc de *Milan*, les Venitiens, & les Florentins.

France & Angleterre. Congrès inutile à Arras.

VIII.. L'Assemblée d'Arras occupa cette année les esprits en France, en Angleterre, en Italie, & à Basle. L'Histoire témoigne que depuis long-temps il n'y en avoit point eu de plus célebre. Il s'agissoit de faire la paix entre la France & l'Angleterre, & de réconcilier *Philippe* duc de Bourgogne, dit le *Bon*, avec *Charles VII*. Les ambassadeurs des deux Royaumes y étoient en grand nombre, aussi-bien que ceux de ce Duc. Le Concile & le Pape, comme on l'a déja dit, y avoient chacun leurs légats pour servir de médiateurs. Il s'y rendit aussi des ambassadeurs de l'Empereur, & des Rois de Chypre, de Portugal, de Sicile, d'Espagne, de Navarre, de Pologne, de Dannemarck, des Ducs de Bretagne & de Milan, outre les députez de l'Université de Paris, & de plusieurs autres, aussi-bien que des principales villes, qui pouvoient avoir interêt au traité. Tout ce grand attirail de monde, & ces spécieux préparatifs ne produisirent presque aucun effet, tant les prétentions des deux partis étoient opposées. On jugea même qu'ils avoient plus d'envie d'amuser le monde par des apparences de paix, que de faire en effet une paix dont ils avoient si grand besoin les uns & les autres. Les dernieres offres de la France furent de céder au Roi d'Angleterre toute la Guienne & toute la Normandie qu'il possedoit; à condition qu'il quitteroit le nom de Roi de France, & qu'il feroit hommage de ces deux Provinces à *Charles VII*. Ces propositions parurent si raisonnables aux Médiateurs, qu'ils presserent instamment les Anglois de les accepter. Mais ceux-ci, qui outre ces deux Provinces prétendoient garder tout ce qu'ils tenoient dans le Royaume, & conserver à leur Roi le titre de Roi de France, furent si choquez de ces offres, qu'ils se retirérent brusquement du congrès sans donner même aucune réponse (a).

(a) *Spond.* ann. 1435. num VI. VII. le *P. Dan.* Hist. de Franc. Tom. IV. p. 99. *Rap.* Hist. d'Angl. Tom. IV. p. 83.

Réconciliation du Roi de France, & du Duc de Bourgogne.

IX. Le Duc de Bourgogne, qui avoit déja résolu de se détacher des Anglois fut plus facile à disposer à la paix. Pour la faciliter davantage, le cardinal de *Ste Croix* légat du Pape dégagea le Duc du serment de fidelité qu'il avoit prêté au Roi d'Angleterre. Les Historiens Anglois ont regardé cette démarche d'*Eugene IV*. comme une infidelité. Mais d'autres y ont trouvé beaucoup de prudence,

parce qu'il valloit mieux sauver l'un des deux Royaumes en pacifiant la France, que de les perdre tous deux en donnant lieu à la continuation de la guerre par la jonction du Duc avec l'Anglois. Quoi qu'il en soit, la paix se fit à des conditions désavantageuses, & fort peu honorables au Roi de France. *Il faut avouer*, dit le P. Daniel, *qu'en cette occasion le vassal donna la loi à son souverain. La paix fut conclue à des conditions que la seule necessité, & le succès avantageux qu'elle eut pour l'Etat, peuvent justifier*(a). On peut voir ces conditions dans toute leur étenduë chez les historiens François. Je ne donnerai que les trois premières, comme les plus interessantes par rapport à l'histoire générale. On sçait que *Jean* Duc de *Bourgogne*, qui en 1407. avoit fait assassiner *Loüis* Duc d'*Orleans*, fut lui-même assassiné en 1419. à Montereau-Faut-Yonne dans l'Isle de France par les gens qui accompagnoient le Dauphin dans une entrevuë que ces deux Princes devoient avoir en ce lieu-là (b). On peut juger que cet assassinat augmenta beaucoup l'aigreur des deux factions Françoises. Le Duc *Philippe* fils de *Jean* s'unit plus étroitement que jamais avec l'Anglois pour vanger la mort de son pere. La premiere condition du traité fut donc, *que le Roi de France feroit dire au Duc de Bourgogne, que le meurtre du Duc* Jean *son pere avoit été fait injustement, & par mauvais conseil; que cette action lui avoit toujours déplû, & lui déplaisoit toûjours; & que s'il eût sçu ce dessein, & qu'il eût eu l'âge & la connoissance qu'il avoit présentement, il s'y fût opposé de tout son pouvoir; qu'il prioit le Duc de Bourgogne d'oublier cette injure, & de se réconcilier sincerement avec lui. Il fut ajouté à cet article, que dans le traité d'accommodement, il seroit parlé de cette satisfaction que le Roi faisoit au Duc* (c). Peut-être qu'en effet, comme quelques-uns l'ont crû, quoi que peu vraisemblablement, le Dauphin n'eut point de part à cette perfidie, & que ce fut un complot secret des Orleanois qui l'accompagnoient. Quoi qu'il en soit, le second article du traité étoit, que ceux qui avoient eu part à ce meurtre seroient recherchez & punis. J'exprimerai le troisiéme dans les termes du P. Daniel. *Que pour l'ame du feu Duc de* Bourgogne, *& d'*Archambaud de Foix, *comte de* Noailles *qui fut tué avec lui, & pour les autres qui avoient péri dans les guerres dont ce meurtre avoit été l'occasion, le Roi fonderoit à ses dépens une chapelle à Montereau-Faut-Yonne où le meurtre avoit été commis, & que ce Benefice seroit à la collation du Duc de* Bourgogne, *& de ses descendans à perpetuité. Que le Roi pour le même sujet fonderoit en la même ville une église, & un couvent de Chartreux, & qu'il seroit éle-*

1435.

(a) Tom. IV. ubi supr.

(b) Le P. Dan. Tom. III. p. 901. 902.

(c) Le P. Daniel. T. IV. ubi supr.

1435. *ver sur le pont où le Duc avoit été tué, une belle croix qui y seroit toujours entretenuë & reparée aux frais du Roi; qu'aux Chartreux de Dijon, où le corps du Duc reposoit actuellement, le Roi fonderoit une grande Messe de* Requiem, *qui se diroit à perpetuité tous les jours* (a). Ces conditions étoient flétrissantes, les autres étoient plus dures. Je ne m'y arrêterai pas, parce que ces sortes de conventions extorquées par la nécessité ne subsistent pas long-temps.

(a) ubi supr. p. 100.

Allemagne. Sessions du Concile de Basle.

X. Le Concile tint cette année trois Sessions. Dans la premiere qui étoit la XX. on décreta contre les prêtres concubinaires, & on ordonna aux séculiers de garder la foi conjugale, & à ceux qui n'ont pas le don de continence, de se marier. On y défendit d'éviter le commerce des excommuniez dont l'excommunication n'auroit pas été publiée canoniquement, comme aussi de ne pas mettre légerement les villes & les communautez à l'interdit, & de ne pas appeller sans de grandes raisons, pour ne pas prolonger & multiplier les procès. Dans la Session XXI. on résolut de nouveau l'abolition des Annates; mais ce decret ne passa pas sans de grandes oppositions de la part des légats du Pape. On défendit la Simonie sous des peines très-griéves, dont le Pape lui-même ne seroit pas exempt, devant être deferé au Concile s'il y tomboit. On fit quelques autres Reglemens concernant la discipline écclésiastique, & l'Office divin. Dans cette même Session, on fit un decret contre certains spectacles qui se donnoient dans les églises pendant quelques Fêtes, sous le nom de *Fêtes des foux.* Je rapporterai la chose dans les termes du Continuateur de l'Abbé *Fleury* ». Ces » spectacles, *dit-il*, se faisoient en certaines Fêtes, où l'on habilloit des enfans en évêques, avec la mître, la crosse, & les habits » pontificaux, leur faisant imiter dans cet équipage les fonctions » des évêques. D'autres étoient habillez en rois, & c'est ce que le » Concile dit qu'on appelloit la fête des foux, ou des innocens. » On y parle aussi des danses & des mascarades d'hommes & de » femmes que le Concile défend aux Ordinaires, aux Doyens, » Recteurs & Curez de souffrir, sous peine d'être privez de leur » revenu pendant trois mois. Il parle aussi des ventes qu'on faisoit » dans les églises ou dans les cimetieres, & qu'on ne doit pas per» mettre, soumettant ceux qui y contreviendroient aux censures » écclésiastiques (b) ». On apprend du *P. Pagi* que sur la fin du XII. siécle, *Odon* évêque de *Paris*, par ordre de *Pierre* cardinal de *Capoue* légat en France, avoit défendu ces sortes de jeux; & que la Pragmatique-Sanction avoit confirmé la défense du Con-

(b) *Continuat. de Fleury.* ubi supr. p. 119.

cile de Basle à cet égard. Cependant ce même Auteur nous apprend qu'on faisoit encore la fête des foux en quelques endroits de France, sous prétexte que la Pragmatique-Sanction avoit été abolie. Cette Fête duroit encore à Rheims en 1509. (a). La Session XXII. fut employée à l'examen des erreurs d'un certain Docteur, appellé *Augustin de Rome*, archevêque titulaire de Nazareth. 1435.

(a) *Pagi* ubi supr. p. 571.

C'est à peu-près ce qui se lut dans ces trois Sessions publiques. Mais dans les congrégations générales il y eut toute cette année de longues & pénibles negociations sur deux affaires importantes. La premiere étoit entre le Pape & le Concile, qui par ses decrets donnoit tous les jours de nouvelles atteintes à son autorité & à ses revenus. L'autre regardoit la réünion des Grecs. Ces négociations furent infructueuses, le Pape & le Concile ne voulant rien relâcher de leurs prétentions réciproques. D'ailleurs, ce même Pape & ce même Concile se croisoient dans l'affaire des Grecs. Le Concile prétendoit que leur réünion se fît à Basle; mais *Eugene*, avec qui il semble que les Grecs s'entendoient, vouloit que ce fût ailleurs, dans un lieu à sa bienséance, & où il pût être présent comme les Grecs le demandoient aussi.

Pologne. Swvitrigal, & les Chevaliers Teutoniques défaits.

XI. Le regne du jeune *Wladislas* commença sous d'heureux auspices. On a vû les années précédentes *Switrigal* chassé de la Lithuanie dont il s'étoit emparé avec le titre de Grand Duc par la connivence de feu *Wladislas* son frere. Comme il refusoit de faire hommage de ce Duché à la Pologne, & que même il s'étoit soulevé contre son bienfaiteur, le Roi donna charge à *Sigismond Starodubsky* frere du feu grand Duc *Withoud* de ranger *Switrigal* à la raison, & de se mettre en possession de la Lithuanie. *Switrigal* en effet fut battu, *Sigismond* prit sa place, & fit hommage du Grand Duché à la Pologne. Cette année le rebelle *Switrigal* voulut se relever; il se ligua avec les Chevaliers Teutoniques & *Coribut* pour déposseder *Starodubsky*. Dès que ce dernier en eut la nouvelle, ne se sentant pas en état de résister à une si forte ligue, il envoya demander du secours à *Wladislas* son neveu. Le jeune Roi, du conseil des Prélats & des Barons, envoya aussi-tôt une bonne armée au secours de son oncle. *Switrigal* effrayé de la jonction des Lithuaniens & des Polonois, dont il connoissoit la bravoure, au lieu qu'il avoit souvent éprouvé la lâcheté des Chevaliers, demanda la paix pour ainsi dire à genoux. Il proposoit *de remettre leurs démêlez réciproques à l'arbitrage, ou du Pape, ou de* Sigismond, *ou de quelques autres Princes Catholiques, ou même en-*

1435. *fin de quelques gens de bien, pourvû seulement qu'ils fussent chrétiens*; (a) voulant apparemment insinuer les Bohêmiens, ou quelques Princes du rit grec. Mais les Polonois & les Lithuaniens ne se trouvant pas d'humeur de manquer une aussi belle occasion que celle que leur donnoit l'épouvante de *Switrigal*, refusérent tout accommodement avec beaucoup de hauteur. Ils étoient prêts à donner, lors que *Switrigal* décampa tout à coup, pour attendre quelque secours qui lui devoit venir de Livonie. *Coribut* non moins effrayé en fit autant. On lui attribue un assez bon mot dans cette occasion. Les Chevaliers étoient lestes & brillants dans leurs habits & dans leurs armes. Les Polonois au contraire & les Lithuaniens étoient presque à demi nuds, & tout basanez. Comme quelques-uns se mocquoient de ces derniers : *Si j'avois à choisir*, dit Coribut, *je prendrois parti dans l'armée noire*. Les Chevaliers, les Livoniens, les Tartares, les Russes, ayant été poursuivis dans leur retraite, il y eut pendant une heure un sanglant combat. Mais enfin ils furent tous mis en fuite, tuez, ou faits prisonniers. Jamais on ne vit tant de carnage, ni victoire aussi complette. *Switrigal* qui sçavoit les chemins se sauva avec quelque peu de Russes. *Coribut* fut pris les armes à la main tout percé de coups, & mourut bientôt après de ses blessures. L'Empereur *Sigismond* avoit envoyé des ambassadeurs à *Wladislas* pour le prier d'accommoder les démêlez de *Switrigal* & du grand Duc de Lithuanie. Mais à peine l'ambassade fut-elle arrivée, qu'on apporta la nouvelle de la victoire des Polonois & des Lithuaniens. Cette victoire facilita beaucoup la paix entre la Pologne & les Chevaliers. Elle fut concluë & signée sur la fin de cette année. On rapporte que les conditions du traité étoient d'une si grande étenduë, qu'elles faisoient un volume considérable, & que là-dessus les prélats & les barons de Pologne exhortérent les prélats & les commandeurs de Prusse, *à être plus fideles & plus exacts à observer cette paix que les précédentes, parce que celle-ci étoit dans un livre, au lieu que les autres étoient sur des feüilles volantes* (1).

(a) *Dlug.* ubi supr. p. 683.

1436. Diéte à *Iglavv*.

XII. Au commencement de 1436. les Etats de Bohême se rassemblerent pour envoyer en Hongrie une nouvelle ambassade à

(1) *Dlug.* ubi supr. p. 687. 688. Il ne faut pas omettre ici la mort de *Paul Wladimir de Brudzevvo*, docteur en droit, chanoine de Cracovie, de la noble maison de *Dolenga*. C'est le même qu'on a vû paroître avec éclat au Concile de Constance, & y signaler son zele en faveur de la Pologne contre les chevaliers de Prusse. Il fit la même chose à *Rome*, à *Bude*, & en plusieurs autres lieux. Il a passé pour un des plus illustres hommes de son temps, tant par sa vertu que par son sçavoir & ses négociations.

Sigismond,

1436.

Sigiſmond, avec d'inſtantes prieres de venir prendre poſſeſſion de ſon royaume. La paix étoit concluë. Les Taborites, quoiqu'avec peine & avec regret, s'étoient ſoumis au concordat arrêté à Baſle. L'Empereur l'avoit déja confirmé à Albe royale ; mais comme il reſtoit encore quelques difficultez à lever, il avoit promis de le confirmer plus ſolemnellement à *Iglaw*, & d'y mettre la derniere main. Il s'y rendit en effet au mois de Juin, avec l'Archiduc ſon gendre. Il y avoit déja quelques jours que les légats du Concile l'y attendoient. Il paroît par les dates, que ces légats avoient reçû de nouveaux pleins pouvoirs plus amples que les précédents. J'en trouve deux qui ont été tirez de la *Bibliotheque de Wolfembutel*, & datez du même jour, ou à un jour l'un de l'autre, c'eſt-à-dire le 12. ou le 13. de Mars de cette année. L'un eſt plus général, & ne renferme que le plein-pouvoir. L'autre entre dans un plus grand détail, & eſt conçu à peu près en ces termes. » Nous avons jugé à » propos de vous envoyer en qualité de nos légats en Bohême & » en Moravie, avec plein-pouvoir, comme il paroît par nos au- » tres lettres. Mais parce que ces termes généraux de pouvoir & » de juriſdiction eccléſiaſtique pourroient ſouffrir quelque am- » biguité, nous vous déclarons par les preſentes, que nous vous » donnons, ou à trois, ou à deux d'entre vous, pouvoir de con- » noître de toutes les cauſes tant civiles qu'eccléſiaſtiques, crimi- » nelles & ſpirituelles ; d'entendre ou faire entendre les parties ; » de décerner, de faire enquête des crimes ; de punir les délin- » quans, ou de les abſoudre ſi vous le jugez à propos ; de conferer » toute ſorte de Bénéfices, quand même ils ſeroient dévolus au » Siége apoſtolique ; & généralement d'exercer toute juriſdiction » volontaire & contentieuſe dans tout le royaume de Bohême, & » le marquiſat de Moravie, & la même puiſſance eccléſiaſtique » qu'ont accoutumé d'avoir les Cardinaux légats *à latere*. A Baſle » ce 13. Mars (a) ». Il s'y rendit une quantité de monde ſi prodigieuſe, ſur tout de nobleſſe, qu'à peine y avoit-il en Bohême & en Moravie aucun homme de diſtinction, qui ne voulût être témoin de la concluſion d'une affaire ſi importante. C'eſt ici l'occaſion & le lieu de repreſenter cette piece ſi fameuſe, ſi ſolemnellement jurée, & ſi ſouvent violée de part & d'autre. Il faut la traduire mot à mot.

(a) *Cochl.* ubi ſupr. p. 293. *Mantiſſ. Cod. Jur. Gent.* ubi ſupr. p. 146.

Concordats ou *Compactata* des Bohemiens avec *Sigiſmond*.

XIII. *Au nom de notre Seigneur J. C. Amen. On eſt convenu par la grace du St. Eſprit, dans la ville de Prague, de ce qui eſt écrit ci-deſſous entre les légats du ſacré Concile de Baſle, & l'aſſemblée générale de l'illuſtre royaume de Bohême, & du marquiſat de Moravie.*

1436. » 1. Ladite assemblée au nom desdits royaume & marquisat, & » pour tous & chacun d'eux, recevra, acceptera, & ratifiera en la » meilleure forme ce traité de paix perpetuelle & d'unité ecclésias- » tique. 2. Cela fait, lesdits légats, au nom & en l'autorité dudit » sacré Concile, admettront & recevront ladite paix & unité, & » publieront une paix générale de tout le peuple Chrétien avec » tous les habitans desdits royaume & marquisat. Ils leveront tou- » tes les sentences de censures (ou d'excommunication) & en don- » neront une entiere abolition. Ils ordonneront à tous les chré- » tiens, & à chacun d'eux, que désormais personne n'ait à diffa- » mer lesdits royaume & marquisat pour ce qui s'est passé ; qu'on » ne fasse aucune injustice ni violence à leurs habitans, mais qu'au » contraire on vivra avec eux dans une paix chrétienne, & dans » une constante amitié, & qu'on les regardera comme freres, & » enfans obéïssans à sainte mere Eglise. 3. Sur le premier article » que les Ambassadeurs de Bohême & de Moravie ont presenté au » sacré Concile en ces termes ; *Que la Communion de la très-divine » Eucharistie, pour être utile & salutaire, doit être librement admi- » nistrée par les prêtres sous l'une & l'autre espece, sçavoir du pain & » du vin, à tous les fideles de Bohême & de Moravie, & dans tous les » lieux où il y a des gens de leur sentiment, à cet égard.* Sur cet article » on est convenu de ceci ; Que les Bohêmiens & les Moraves de l'un » & de l'autre sexe, qui embrasseront réellement & de fait l'unité & » la paix ecclésiastique, & qui dans toutes les autres choses se con- » formeront à la foi & aux cérémonies de l'Eglise universelle, que » ceux-là & celles-là qui ont un tel usage, communieront sous l'u- » ne & l'autre espece, par l'autorité de notre Seigneur J. C. & de » l'Eglise son épouse. Et cet article sera pleinement discuté au » Concile par rapport à la nature du précepte, où l'on verra ce » qu'il faut tenir, & comment il faut agir sur cet article pour la » verité catholique, & pour l'utilité du peuple chrétien. Que si a- » près avoir mûrement traité & digeré cette affaire, les Bohê- » miens persistent par leurs ambassadeurs à désirer la Communion » sous les deux especes, le sacré Concile donnera, au nom du Sei- » gneur, aux prêtres desdits royaume & marquisat le pouvoir de » communier le peuple sous l'une & l'autre espece ; sçavoir les per- » sonnes qui étant en âge de discretion le demanderont avec dé- » votion & révérence, en observant toujours que les prêtres ne » manquent jamais de dire à ceux qui communient ainsi, *qu'ils doi- » vent croire fermement que la chair de J. C. n'est pas seulement sous*

» *l'espece du pain*, *ni le sang seulement sous l'espece du vin*, *mais que* 1436.
» *J. C. est tout entier sous chacune des especes.* Et les légats du sacré
» Concile écriront en son nom pour ordonner à tout le monde, de
» quelque condition & état qu'on soit, de ne point insulter, ni fai-
» re aucun tort, soit en paroles, soit en actions, aux Bohêmiens
» & aux Moraves qui communieront sous les deux especes. Ce que
» le Concile ordonnera aussi.

» 4. Sur les trois articles suivans, les légats du sacré Concile
» concluent ainsi; Comme il faut aller sobrement & avec circons-
» pection, quand il s'agit de la verité catholique, sur tout dans
» un Concile général, afin que la verité soit tellement éclaircie,
» qu'il n'y ait point de sujet d'erreur ou de scandale, ou, comme
» parle *St. Isidore*, de surprise & d'ambiguité par l'obscurité des
» expressions, il est bon de s'expliquer nettement. Sur la répré-
» hension, ou punition des pechez, vous avez posé cet article: *Tous*
» *les pechez mortels*, *& sur tout les publics*, *doivent être reprimez*, *cor-*
» *rigez*, *& bannis raisonnablement*, *& selon la loi de Dieu*, *par ceux*
» *qui y ont interêt.* Or (disoient les légats) ces mots, *par ceux*
» *qui y ont interêt* (per eos quorum interest) sont trop généraux,
» & pourroient être en piege & en scandale à quelqu'un; ce qui est
» contre l'Ecriture, *qui ne veut pas qu'on mette rien devant l'aveugle*
» *qui puisse le faire tomber* (a), & qui veut *qu'on bouche les fosses*, *de* (a) *Levit.* XIX. 14.
» *peur que le bœuf du voisin ne s'y blesse* (1). Nous disons donc que
» selon l'Ecriture & les saints Docteurs, les pechez mortels & sur
» tout les publics doivent être repris, corrigez, & bannis, autant
» que cela se peut raisonnablement selon la loi de Dieu & les régle-
» mens des saints Peres, & que le pouvoir de punir les coupables
» n'appartient pas à des particuliers, mais seulement à ceux à qui
» le droit & la justice donnent jurisdiction sur eux.

» 5. Sur votre article de la prédication de la parole de Dieu,
» conçu en ces termes, *que la parole de Dieu doit être prêchée libre-*
» *ment & fidelement par des prêtres & des lévites qui en soient capa-*
» *bles*, (ou qui y soient propres, *idoneos*) de peur que ce mot *libre-*
» *ment* ne donne occasion à une liberté vague & générale, qui se-
» roit préjudiciable, & que vous ne prétendez pas, comme vous
» l'avez souvent dit, il faut y apporter quelque limitation. Nous
» disons donc que, selon l'Ecriture & les saints Docteurs, la parole
» de Dieu doit être prêchée librement, non toutefois par tout in-

(1) Il y a, selon la Vulgate, Deuteronome XXII. 4. *Si videris asinum fratris tui aut bovem ce-cidisse in via, non despicies, sed sublevabis cum eo.*

1436. » différemment, par des prêtres du Seigneur, & des lévites qui y » soient propres & qui soient approuvez & envoyez par les supé» rieurs légitimes, sauf néanmoins l'autorité du Pape, qui en » toutes choses est le préordinateur, (*Præordinator*) selon les sta» tuts des saints Peres.

» 6. A l'égard du dernier article qui porte, *qu'il n'est pas per» mis au clergé, sous la loi de grace, de dominer séculierement sur des » biens temporels*, nous nous souvenons que quand cette matiere » fut agitée en plein Concile, celui qui avoit été député pour trai» ter cette question, posa ces deux conclusions. La premiere, que » les ecclésiastiques séculiers, & non religieux, c'est-à-dire, qui » n'ont point fait vœu de pauvreté, peuvent légitimement avoir » & posseder toute sorte de biens temporels, comme les hérita» ges & les successions de leurs peres, ou d'autres personnes, & » tous autres biens justement acquis, soit par donation, soit par » contrat, soit par légitime industrie. (*arte licita*) La seconde con» clusion étoit que l'Eglise peut légitimément avoir & posseder des » biens temporels, meubles, immeubles, des maisons, des terres, » des métairies, des villes, des châteaux, & y avoir des domai» nes civils & particuliers. Celui de vos députez qui portoit la pa» role sur cet article convint que ces conclusions, si on les enten» doit bien, n'étoient point contraires à son article, parce qu'il » l'entendoit d'un Domaine *formellement civil*; par où il donnoit » assez à entendre que par dominer séculierement, il vouloit par» ler d'une certaine maniere, & d'un certain usage particulier de » domination. Or comme la doctrine de l'Eglise doit être expri» mée, non en termes ambigus, mais clairs, nous disons nettement » que, selon l'Ecriture & les saints Docteurs, ces deux conclusions » sont veritables, que les Ecclésiastiques doivent administrer fidé» lement les biens d'Eglise dont ils sont administrateurs, & que » ces mêmes biens ne doivent point être détenus & occupez injus» tement par d'autres.

» 7. Ladite congrégation (1) (ou assemblée) reçoit & accepte » la déclaration de ces trois articles, comme étant conforme à » l'Ecriture Sainte. Mais parce que quelques-uns trouvent qu'il s'est » glissé plusieurs abus & désordres au sujet de ces mêmes trois arti» cles, l'intention de l'assemblée est d'en demander la réformation » au Concile. Ce que les légats du Concile accordent & approu» vent, pourvû qu'on le fasse d'une maniere honnête & licite, parce

(1) C'est l'assemblée des Etats de Bohême, & de Moravie.

» que l'intention du Concile est de réformer les mœurs, à quoi les » légats veulent aussi concourir de tout leur pouvoir. 1436.

» 8. Quand, par la bénédiction de Dieu, la guerre en matiere » de foi sera terminée, & que la paix sera bien etablie, il paroît » fort expedient que si dans d'autres causes qui ne concernent » point la foi, les Bohêmiens & les Moraves ont des démêlez avec » leurs voisins; on s'abstienne de toute voie de fait, & qu'on les » termine amiablement, ou dans le Concile, ou dans des confé- » rences, ailleurs. Pour l'affermissement de la paix, les légats du » Concile en obtiendront une Bulle authentique avec des lettres » à tous les princes & communautez des environs (pour les engager » à maintenir la paix). De leur côté les deputez de Bohême & de » Moravie donneront des lettres patentes scellées de leurs sceaux, » (& on échangera les ratifications) sans rien omettre de part » & d'autre de ce qui peut contribuer à affermir & à conserver la » paix (1).

Autres pieces concernant le Concordat.

XIV. Ce Traité fut exécuté à *Iglaw*, & muni des sceaux de l'Empereur d'une part, & des Bohêmiens & des Moraves de l'autre, aussi bien que des députez du Concile. On en peut voir la confirmation dans plusieurs pieces que *Cochlée* nous a conservées. La premiere est la Bulle des légats du Concile en exécution du concordat ci-dessus. On y ratifie tous les articles de ce concordat, & on y ajoûte quelques éclaircissemens & quelques précautions. Les légats, par exemple, disent que par la foi ils entendent la premiere verité, & toutes les autres veritez à croire suivant l'Ecriture & la doctrine de l'Eglise entenduë sainement. Sur les rites & les cérémonies de l'Eglise universelle, ils disent qu'ils n'entendent pas par là certaines cérémonies & certains usages particuliers qui peuvent varier en diverses Provinces, mais qu'ils entendent ce qui se pratique généralement & communément dans le Service divin. Ils ajoutent que s'il arrivoit que quelques-uns ne s'y soumissent pas d'abord, la faute de quelques particuliers ne devoit pas rompre la paix & l'union. On charge dans cette piece l'Archevêque de Prague, quand il y en aura un, les évêques d'*Olmutz* & de *Litomils*, & tous les prélats qui ont cure d'ames, de tenir la main à l'observation de ce traité; & on y déclare que s'il y a dans l'Uni-

(1) *Cochl.* Hist. Huss. Lib. VII. p. 271. 274. Cette piece est fort informe dans l'original. Pour lui donner une meilleure forme on a numeroté les articles, & donné soit en marge, soit en parentheses, quelques petits éclaircissemens, sans rien changer au fond. On trouve aussi cette piece, & quelques autres y appartenantes, dans le livre intitulé *Leibnitz. Mantiss. Cod. Jur. Gent. Diplom. Part. II. p.* 138. 140.

1436. versité des écoliers qui communient sous les deux especes, cet usage ne doit point empêcher leur promotion aux ordres sacrez, de venir au Concile, & d'y proposer modestement leurs difficultez sur la foi, sur les sacremens, sur les céremonies, & même sur la réformation de l'Eglise dans son chef & dans ses membres. Cette piece est signée de *Philibert* évêque de Coutance, de *Jean Polemar* auditeur de Rote, & de *Tilmann* prévôt de Saint *Florin*, pour tous leurs collégues absents. Elle est datée du 5. de Juillet (a). Je trouve dans une autre copie de cette piece un article omis par *Cochlée*, ou exprès, ou par mégarde. Il porte, *que les légats du Concile déclarent que le Juge* (1) *qui a été nommé, & énoncé dans la conférence d'Egre, a été, est, & sera le juge à l'égard de tout ce qu'il faut croire & faire dans la sainte Eglise de Dieu, & que l'intention du Concile est de suivre ce juge en toutes choses avec l'assistance du saint Esprit* (2). On passe les autres pieces, parce qu'elles ne sont que des confirmations & des répétitions du concordat, & des éclaircissemens.

(a) *Cochl.* ubi supr. p. 289. 292.

Decret du Concile sur le Concordat.

XV. Au reste, on prétend que l'Empereur impatient de regner en Bohême, accorda aux Bohêmiens quelques articles secrets qui ne sont point énoncez dans le concordat, comme par exemple; *Que ceux qui s'étoient emparez des biens des Eglises les garderoient & les tiendroient en gages jusqu'à ce qu'on les rachetât*; *Que les Religieux de l'un & de l'autre sexe à qui on avoit ôté les monasteres, & qu'on avoit bannis, ne seroient point rappellez*; *Que* Rockizane *seroit élu archevêque de Prague*; *Qu'on ôteroit au Pape le gouvernement & la disposition des Eglises de Bohème* (b). Il paroît en effet par une réponse qui fut faite dans une congrégation générale aux ambassadeurs de l'Empereur, que les Peres de Basle apprehendoient que ce Prince ne se laissât gagner aux sollicitations des Bohêmiens pour leur accorder des choses au de-là & au préjudice du concordat. » Jusqu'à present, *disent les Orateurs du Concile*, il n'a tenu » qu'aux Bohêmiens, que la paix ne soit concluë depuis plusieurs » années que le concordat a été arrêté. Mais leurs agens font tou» jours naître de nouveaux incidens, & ils demandent même plu» sieurs choses qui non seulement excedent les traitez, mais qui » y sont contraires. En dernier lieu, après plusieurs demandes » qu'ils ont faites mal-à-propos aux légats du Concile, ils ont osé » exiger de l'Empereur qu'il convînt avec eux de la Communion

(b) *Czechor.* ubi supr. p. 598.

(1) Ce Juge, c'est l'Ecriture sainte, comme on en convint à *Egre*.
(2) *Leibnitz.* Mantiss. Cod. Jur. Gent. Diplom. ubi supr. p. 147.

» sous les deux especes : Qu'il eût des chapelains qui communiassent ainsi le peuple ; Qu'on n'admît dans son conseil, & aux affaires du Royaume que des *Subutraquistes* (1) ; Que les Religieux & les Religieuses ne seroient point rappellez sans le consentement de l'Archevêque & du Gouverneur ; Qu'ils eussent le droit de s'élire un Archevêque ; & plusieurs autres choses contraires à l'ordre & à l'autorité écclésiastique. Par ces raisons le Synode, qui a intention de guérir la plaie, & non de la cacher, voudroit être assuré si les Bohêmiens veulent s'en tenir simplement & purement au Concordat, & l'exécuter sans délai, & sans extorquer aux Puissances séculieres des choses qui sont à la disposition de l'Eglise. Le Concile prétend outre cela que personne ne soit contraint à communier sous les deux espéces. Que s'ils ont quelque chose à demander qui soit du ressort de l'Eglise, qu'ils s'adressent au Concile, où on les favorisera autant qu'il se peut, sauf le concordat. Cette réponse fut faite le 29. d'Octobre de l'année précedente, & celle-ci portée à *Iglaw* (a). Mais apparemment l'Empereur ne se trouva pas d'humeur à sacrifier une couronne aux précautions du Concile. Il fit à peu-près ce que les Bohêmiens souhaitoient, sauf à s'en dedire, comme il paroîtra par la suite. 1436.

(a) *Bzov.* an. 1435. num. XLIX.

Rockizane accordé par *Sigismond* aux Bohêmiens pour Archevêque.

XVI. Quoiqu'il en soit, toutes choses reglées, les légats leverent publiquement toutes les sentences d'excommunication contre les Bohêmiens & les Moraves du parti Hussite ; & de leur côté, ils jurerent obéïssance à l'Eglise Romaine, & à *Sigismond*. On a vû que dans les conférences de Brinn & d'Albe royale, l'Empereur avoit accordé aux Bohêmiens le pouvoir de se faire un archevêque. Ils demandérent dans celle-ci ce Benefice pour *Rockizane*, qui depuis long-temps étoit beant après ce friand morceau. L'Empereur le leur accorda en ces termes : » Nous *Sigismond*, &c. » Comme les Seigneurs, les Chevaliers, les Nobles, & les Villes de notre Royaume de Bohême, nous ont supplié (2) de leur faire part de notre droit à l'élection d'un archevêque de Prague ; nous leur avons gracieusement accordé cette demande, pour le bien du païs, & cedé notredit droit à cette élection, comme il appert par nos patentes à ce sujet. Ainsi ayant fait leur élection, ils nous ont proposé le Reverend Maître *Jean de Rockizane*, avec

(1) Ce sont ceux qui communioient sous les deux espéces.

(2) Le traducteur latin dit que cette Requête fut presentée à Brinn ; mais l'original Allemand ne nomme point de lieu. On a vû que ce fut à Albe Royale.

1436. » deux (1) suffragans ; nous avons approuvé cette élection des » uns & des autres, & nous la confirmons par ces présentes, promettant de ne point prendre d'autre archevêque pendant la vie » de celui-ci, & nous allons donner incessamment nos ordres pour » sa consécration, & pour maintenir & défendre cette élection. (a) L'acte est daté du jour de *St. Apollinaire*. Les dernieres paroles ont fait juger que par là l'Empereur s'engageoit à faire maintenir & confirmer l'élection par le Pape, ou par le Concile.

(a) *Theob.* ubi supr. Vit. *Rockiz.* p. 20. 21.

Entreprise de *Rockizane* à Iglavv.

XVII. Les Historiens des deux partis témoignent que *Rockizane* n'imita pas ces anciens Evêques, que l'histoire nous represente presque toujours refusants leurs épaules au fardeau épiscopal. Il l'accepta avec autant de joie qu'il l'avoit ambitionné avec ardeur. Il se présenta quelques jours après dans la place publique d'Iglaw, où étoient l'Empereur, l'Archiduc, les Ambassadeurs de part & d'autres, tant séculiers qu'ecclésiastiques, & où l'on avoit élevé un théatre pour la cérémonie. Là de sa part, & de celle de son clergé, il jura solemnellement obéïssance & fidelité à l'Eglise Romaine, contre laquelle il avoit si souvent déclamé. L'Histoire dit unanimement qu'il entreprit dans cette occasion une chose qui pensa rompre la paix. On prétend qu'il avoit aposté un séculier dans l'Eglise d'Iglaw, où il célebra la Messe pontificalement, & qu'il lui donna la Communion sous les deux espéces, en présence de l'Empereur & des légats du Pape. Ces derniers en furent scandalisez, prétendant que cette entreprise étoit une violation du concordat, parce qu'elle se faisoit dans un autre diocese, & dans une Eglise qui apparemment étoit toute catholique. On dit même que peu s'en fallut qu'on n'en vînt aux voies de fait, & que *Polemar* en fureur vouloit mettre les mains sur *Rockizane*. Mais l'Empereur se mit entre deux, & pour appaiser la querelle, il allegua l'article du concordat, qui portoit, que *quand même quelque particulier en violeroit quelque article, cela ne devoit point être un obstacle à la paix.* Je n'entreprens pas de juger de l'affaire, mais j'en puis pourtant dire mon sentiment en historien. S'il est vrai que *Rockizane* affecta de faire trouver là un laïque Hussite, il eut très-grand tort, & il en a été justement blâmé par les historiens Protestants. Il étoit bien d'humeur à cela. Car il est representé par tout comme un homme artificieux & souple, quand il s'agissoit de parvenir à ses

(1) C'étoit *Martin Lupatius* & *Wenceslas de Maut.* Le premier mourut en 1468. Il avoit été envoyé au Concile de Basle. L'Auteur dont je tire ceci, témoigne qu'il avoit vû plusieurs de ses manuscrits. *Lupat.* Ephem. *Rer. Bohem.* xx. April.

fins,

fins, mais comme un homme hautain, quand il avoit le dessus. 1436.
Mais si d'ailleurs le laïque Hussite se trouva là de lui-même, & sans que *Rockizane* l'y eût attiré, je ne vois rien dans le concordat qui pût empêcher *Rockizane* de le communier sous les deux espéces. J'y apperçois bien quelques tours équivoques qui peuvent tendre là, comme on fait dans les traitez, & sur tout dans les décisions des Conciles. Quoi qu'il en soit, l'affaire fut ainsi terminée autant par l'impatience qu'avoit *Sigismond* de faire son entrée à Prague, que par sa modération.

Lettre circulaire dans le Royaume de Bohême pour faire observer le Concordat.

XVIII. Afin qu'il y fut reçû sans nul obstacle, les ambassadeurs de Bohême & de Moravie qui étoient à *Iglaw* envoyérent des lettres circulaires dans le royaume, pour ordonner à tous les Etats de garder inviolablement le traité qui venoit d'être conclu. Elles étoient conçûës en ces termes : » Nous, *Alzo de Rizembourg* (a) » Gouverneur du Royaume de Bohême, les Barons, les Gentils-» hommes, les Officiers de Guerre, (*milites*) les Clients, (ou les » Vassaux) la Ville de Prague, faisant & représentant l'assemblée » générale du Royaume de Bohême, & du Marquisat de Mora-» vie, à tous les sujets, & habitans desdits Royaume & Marquisat » qui sont de notre parti, de quelque état & condition qu'ils puis-» sent être, salut & affection. Comme à l'occasion des difficultez » survenuës touchant la Foi, & des quatre articles entre nous & » nos voisins, tant au dedans qu'au dehors du Marquisat, il y a eu » de longues guerres, & que par la grace de Dieu la paix a été » concluë entre les légats du sacré Concile général, & l'Assemblée » générale dudit Royaume ; Nous, voulant accepter & mainte-» nir ladite paix au sujet desdites matieres & desdits articles, com-» me nous l'avons promis sincerement sur notre foi, & sur notre » honneur ; A ces causes, nous vous ordonnons à tous, & à cha-» cun en particulier par les présentes, de garder & entretenir une » paix chrétienne, ferme & perpetuelle, & de ne la jamais violer, » ou souffrir qu'on la viole, soit au dedans, soit au dehors du » Royaume, mais au contraire de tenir la main à ce qu'elle soit » constamment observée. En foi de quoi nous avons muni les pré-» sentes du sceau du royaume de Bohême. Donné à *Iglaw* le 12. » de Juillet 1436 ». Ces lettres furent mises le 15. d'Août entre les mains du légat du Concile en présence de l'Empereur (b).

(a) Autrement de *Wazestiovv*.

(b) *Cochl.* ubi supr. Lib. VIII. p. 297.

Reception de l'Empereur à Prague.

XIX. Ce Prince fit donc son entrée à Prague le 23. d'Août (1), & il y fut reçû avec les acclamations de tout le monde. *Ce n'étoit*

(1) *Theobald* dit que ce ne fut que le 24. Septembre.

1436. *plus*, dit Æneas Sylvius, *cet ennemi de la Bohême, cet homme né en adultére, ce fils de l'Ante-christ, ce sacrilége à la perte de qui tout le monde devoit conspirer. Il fut reçû avec tous les honneurs possibles. Les barons & les villes lui prêterent serment de fidelité, & accepterent les magistrats qu'il leur donna. C'étoit à qui témoigneroit le plus d'obéïssance, tant l'esprit humain est extrême, quelque parti qu'il prenne* (a). *Toutes les trois villes*, dit un autre Auteur, *allérent en foule au devant de lui avec une quantité prodigieuse de noblesse, & le proclamérent leur légitime souverain au milieu des acclamations publiques. Vous eussiez dit que c'étoit une autre ville, & d'autres hommes, tant le peuple est inconstant. Quatre jours après, sçavoir le Dimanche d'après la* Saint Barthelemi (1), *assis sur un thrône, & orné du diadème royal, il reçut dans la place publique de la vieille Ville, l'hommage des grands, de la noblesse, des gens de guerre, de la ville de Prague, & des députez des autres villes, en présence du duc de Stettin & du comte de Cilley, après s'être engagé lui-même par serment & par caution de ratifier & de maintenir les anciens priviléges du Royaume. Le 30. d'Août il renouvella les Consuls & les Sénateurs des trois villes, & confirma par de nouvelles Patentes tous les droits, statuts & immunitez de la nouvelle ville* (b).

(a) *Æn. Sylv.* ubi supr. cap. LII.

(b) *Czechor.* ubi supr. p. 599.

Les Taborites réconciliez avec l'Empereur.

XX. Theobald & après lui *Balbin* témoignent qu'il fit un accueil fort favorable aux Taborites qui vinrent aussi se rendre à lui, & qu'il accorda de si beaux priviléges à leur ville de Tabor, qu'ils n'avoient pas de termes pour exprimer leur reconnoissance (c). Il y avoit long-temps que *Sigismond* avoit fort à cœur de se réconcilier avec des ennemis dont il avoit si souvent éprouvé l'invincible valeur. Dès l'an 1434. étant au Concile de Basle il avoit tenté un accommodement secret avec eux, par l'entremise d'*Ulric de Roses* à qui il avoit envoyé un plein-pouvoir de faire la paix avec les Taborites aux conditions qu'il jugeroit à propos. Cette pénible négociation traîna pendant deux ans; enfin cette année, devenus moins infléxibles par leurs pertes, & par la mort de leurs Généraux, ils consentirent à la paix sous ces conditions; Que le Tabor seroit une ville royale; qu'elle demeureroit toujours libre; qu'elle jouiroit des mêmes droits & priviléges qu'avoit eu la ville d'*Aust* détruite par les Taborites; que ces derniers ne payeroient au Roi que 600. gros de Bohême. Outre cela l'Empereur par une grace spéciale leur fit présent d'un païs qui étoit estimé 126000. gros de

(c) *Theob.* ubi supr. cap. LXXXV.

(1) Il faut qu'il y ait erreur. La *St. Barthelemi* étant le 24. d'Août, ceci doit s'être passé le lendemain de son entrée.

Bohême (a). *Æneas Sylvius* contemporain ajoute même qu'il leur accorda pour cinq ans une entiere liberté de conscience. Cette indulgence pour les Taborites fut sans doute un trait de sa politique, pour avoir plus de liberté de disposer de toutes choses à son gré dans le reste du Royaume. On lui fait dire, *que quand on ne peut pas franchir en sautant, il faut se baisser & passer par dessous.* 1436. (a) *Balb. Epit.* p. 497.

Revolte d'un Gentilhomme Bohémien contre *Sigismond.*

XXI. Il s'en falloit pourtant beaucoup que l'embrasement ne fût tout-à-fait éteint. Pendant que l'Empereur étoit encore à *Iglaw*, il se forma contre lui un orage qui n'étoit pas encore conjuré quand il entra dans Prague. Un certain gentilhomme Bohêmien d'une qualité distinguée, nommé *Jean de Rohac* (b), avoit fait bâtir sur une coline au milieu des bois, non loin des montagnes de Kuttemberg, un château qu'il appelloit *Sion*, parce qu'il prétendoit que de là sortiroit la verité & en même temps la liberté de la Bohême. Il avoit fortifié cette place déja très-forte par sa situation, de remparts, de fossez & de murailles, & il y avoit fait entrer toute sorte de munitions de guerre & de bouche. Il avoit à sa poste quantité de gens nobles, & autres qui par leurs pillages bien loin aux environs lui fournissoient abondamment de quoi se soûtenir. *Rohac*, pendant que toute la noblesse alloit à Iglaw faire hommage à *Sigismond*, demeura constamment dans son château d'où il infestoit tout le voisinage, animé par des gens qui trouvoient mieux leur compte à la guerre, qu'à la paix. Il n'épargnoit pas même *Sigismond* ni ses officiers quand il trouvoit occasion de les insulter. Ayant appris que ce Prince faisoit venir du bétail & des vins de Hongrie, il alla s'en saisir avec son monde, & tua les conducteurs de ce convoi. A cette nouvelle l'Empereur envoya *Henri Placzek* son cousin avec une armée pour assiéger la forteresse, & donner la chasse à *Rohac*. Ce siége dura 4. mois. Enfin après une vigoureuse défense, & une attaque opiniâtre, la place fut emportée, tant par stratagême, que de vive force. *Rohac* fut pris avec sa garnison, & emmené à Prague, où il fut pendu, lui & ses complices. *Æneas Sylvius* qui raconte ce fait dit qu'on dressa des potences de diverses grandeurs. *Rohac* fut pendu à la plus haute, environ 100. des complices furent attachez aux plus basses, & le prêtre de la garnison qui s'appelloit *Milieu* (1) (Medius) à celle du milieu. *Theobald*, qui ne rapporte point cette particularité des potences, dit que pour les construire on se servit du bois

(b) *Theobald* l'appelle *Rohatec.*

(1) *Media Sacerdotem arripuit nomine Medium: atque ita Medius in medio furcarum, damnatam animam devotamque Satanæ reddidit.* Æn. Sylv. cap. LII. fin.

1436. que ceux de Prague avoient destiné à bâtir une Eglise, ce que cet Historien a regardé comme une insulte que leur voulut faire l'Empereur (1). Il ajoute que ce Prince, selon le proverbe Latin, *Divide & impera*, avoit pour politique de commettre les Bohêmiens Hussites les uns contre les autres; ou, pour s'en mieux défaire, de les envoyer à la guerre contre les Turcs.

Rebellion de la ville de Gratz contre l'Empereur.

XXII. Toutes les villes de Bohême s'étoient soumises, à la reserve de Gratz, qui refusa constamment de reconnoître *Sigismond*, parce que cette ville le regardoit comme l'ennemi capital de la Bohême, quelque beau semblant qu'il fît de l'aimer. *C'est*, disoient les citoyens de cette ville, *un faux Ulisse; il ne cherche qu'à gagner du tems, & il ne flatte les Bohêmiens que pour les opprimer à l'improviste; sa maxime est de dissimuler pour regner; s'il ne faut pas aisément se fier, même à un ami reconcilié, à plus forte raison, à un Prince tant de fois offensé, & provoqué par tant d'affronts & de défaites* (a). Cette obstination, ou cette fermeté d'une seule ville souleva contre elle toute la noblesse qui la déclara ennemie de la Republique. Le général *Guillaume de Kotzka*, avec les généraux *Borzek*, *Daholics*, & *Pardo de Horka*, se mit à la tête d'un bon corps d'armée, avec une ferme résolution de perir ou de la réduire. Cependant n'osant pas d'abord en former le siege, il alla camper à demi lieuë de la ville, pour mieux prendre ses mesures. Cette précaution fut inutile; car dès le lendemain les bourgeois profitant du clair de la lune firent, en grand silence, une sortie, & allérent fondre par deux endroits sur le camp ennemi, qui ne s'étoit retranché que foiblement & fort à la hâte. Les sentinelles égorgées, ce fut une épouvante & une clameur générale dans tout le voisinage. On sonna l'allarme; mais avant qu'on fût prêt à s'armer & à s'équiper, il y avoit déja eu beaucoup de tuerie dans le village même & aux habitations d'alentour. *Kotzka* reveillé par le bruit des tambours & des trompettes, ramassa précipitamment ce qu'il put de monde, & se présenta presque tout nud à l'ennemi. Mais l'irruption fut si imprévuë & si violente, qu'il fut impossible de resister longtems. En vain *Kotzka*, pour montrer exemple, se jetta avec fureur au milieu des pelotons ennemis; n'étant pas soutenu, il mourut percé de mille coups. Il vendit pourtant cher sa vie. Il fendit la tête, & coupa bras & jambes à plusieurs avec un grand sabre qu'il te-

(a) *Czechor.* p. 599.

(1) *Patibulo erigendo lignum adhibuerunt, quo cives Pragenses templum Redintuinense sive Theinanum ab altera parte exstructuri erant; ejusque rei causa cuivis facile liquet.* Theob. Part. II. cap. I.

noit des deux mains. *Borzek* & *Pardo* qui étoient dans des postes plus éloignez ne purent arriver assez à tems pour donner du secours, & voyant le chef tué & l'armée dissipée, ils prirent chacun de son côté le parti de la retraite. Mais les vainqueurs ne joüirent pas long-tems de leur victoire. *Borzck* eut sa revanche dès le premier jour de l'année suivante. Et quelques semaines après ils furent entierement défaits par un autre Général (a). Enfin ils firent leur paix avec l'Empereur par l'entremise de leur propre Commandant (b) homme de qualité, qui avoit quitté le froc pour se joindre aux Hussites (c). 1436.

(a) *Bohuslas Librzanski.*
(b) *Zdislavv.*
(c) *Balb. Epit.* p. 494. *Czechor.* p. 600. 601.

Sigismond rétablit le culte Romain en Bohême.

XXIII. A peine *Sigismond* fut-il le maître, qu'il découvrit ses secretes intentions. Ne voulant entrer dans aucune église des Hussites, il se fit donner l'eglise de *St. Jacques* qui avoit appartenu aux Freres Mineurs, & dont on avoit fait un arsenal. Il rappella les moines & les prêtres exilez, comme les Celestins, les Benedictins Esclavons, les Servites de *St. Marc*, les Chevaliers Teutoniques & de Jerusalem, les Abbez de plusieurs monasteres, les Religieuses de *St. George* dont l'abbesse est princesse & porte la crosse pastorale (1). On rétablit aussi les chanoines de l'Eglise cathedrale, les vicaires & les mensionnaires (2). Les ornemens furent remis dans les eglises, & le culte fut rétabli sur l'ancien pied. Comme les Bohêmiens Hussites ou Taborites s'étoient emparés des revenus des églises, l'Empereur ordonna qu'on tirât du trésor royal ou du fisc de quoi entretenir les chanoines. On leur donnoit un écu d'or par semaine, & au moindre la moitié, ce qui faisoit par an la somme de 6000. écus d'or. Tous les bons Catholiques féliciterent *Sigismond* de cette restauration, & le Pape lui envoya la rose d'or (3), avec une lettre de congratulation.

Infidelité de Sigismond.

XXIV. Cependant ce rappel des Ecclesiastiques tant réguliers que séculiers étoit une infidelité manifeste, puisque l'Empereur avoit promis solemnellement & par écrit à Iglaw, de ne les point rappeller. En voici l'acte. SIGISMOND, *par la grace de Dieu, Empereur*, &c. *Après que la paix fut arrêtée entre les légats du sacré Concile de Basle, & les ambassadeurs de notre royaume de Bohême, nous étant rendus ici avec lesdits ambassadeurs de Bohême, les très-honorables ambaßadeurs & deputez de notre Royaume & des villes nous ont*

(1) Elle étoit obligée de presenter tous les ans au Roi un pain nouveau, le jour de la fête de *St. Vit. Æn.* Sylv. *ubi supr.* cap. LII.

(2) Mot écclésiastique qui vient du latin *mensa, table.* C'étoient des Ecclésiastiques qui étoient chargez du soin des églises, & entretenus de leurs revenus.

(3) Sur la rose d'or, voyez l'*Hist. du Conc. de Const.* Liv. VI.

1436. *prié de ne pas permettre que malgré eux, aucun des Religieux & des Séculiers qui avoient habité dans ces villes, & qui par quelque raison que ce soit avoient été contraints d'en sortir, y retournassent, & rentrassent en possession de leurs biens. A ces causes, pour ne point mettre d'obstacle à la paix & à la concorde, & ayant égard à leur demande, nous y consentons, déclarant que nous ne voulons contraindre en aucune maniere lesdites villes sur ce sujet. En foi de quoi nous avons apposé nos sceaux à ce present diplome. Donné à Iglaw le jour de la fête de* Marie Magdeléne *l'an de Christ* 1436. *le* 50. *de notre regne de Hongrie, le* 26. *de notre regne des Romains, le* 16. *de notre regne de Bohéme, & le* 4. *de notre Empire* (1). Je laisse à juger aux lecteurs si la fidelité & la bonne foi dans ces promesses n'étoient pas aussi essentielles à la Religion, & un engagement aussi important par rapport à *Sigismond*, que le rappel de quelques Ecclesiastiques contre sa parole, ou si ce Prince n'auroit pas mieux fait de ne point s'engager, sans doute contre sa conscience, que de se dégager contre sa conscience aussi. Mais il s'agissoit d'une couronne. *Æneas Sylvius* n'a pas trop mal jugé de cette conduite de *Sigismond*; il en a penetré le motif, sans pourtant le désaprouver, suivant sans doute un autre principe que celui de *St. Paul*, qui ne veut pas qu'on fasse du mal afin qu'il en arrive du bien. *Il paroit*, dit-il, *de tout cela que les traitez que fit l'Empereur avec les hérétiques, il les fit plus par necessité que de son bon gré. Il vouloit de quelque maniere que ce fût entrer en possession de son royaume héréditaire, & après cela ramener insensiblement* (2) *ses sujets à la vraie religion de Jesus-Christ selon l'usage de leurs ancêtres* (a).

(a) *Æn. Sylv.* ubi supr. cap. LII.

Il rejette *Rockizane* contre sa parole.

XXV. Sigismond fit bien plus. Etant à Albe royale, il avoit accordé aux Bohêmiens la liberté de s'élire un Archevêque. Depuis il avoit approuvé & confirmé à Iglaw l'élection qu'ils avoient faite de *Rockizane*. Cependant par une nouvelle infidelité, il leur manqua de parole en n'offrant l'archevêché à *Rockizane*, qu'à des conditions si dures, qu'il ne pouvoit les accepter en conscience, & même sans agir contre ses interêts, parce que les Bohêmiens n'auroient pas voulu le recevoir sur ce pied-là. Car il lui proposoit de se soumettre tout-à-fait à l'Eglise Romaine, & de renoncer à la Communion sous les deux especes, lui déclarant que sans cela il ne pouvoit être archevêque, quand même il auroit été consacré.

(1) Il ne compte son regne de Bohême que depuis qu'il fut couronné à Prague en 1420. & son Empire que depuis 1433. qu'il fut couronné à Rome.

(2) Il le fit avec trop de précipitation.

Ce qui déconcerta tellement *Rockizane* qu'il s'emporta plus que jamais contre l'Empereur, & contre l'Eglise Romaine. L'Empereur cependant donna l'administration de l'archevêché de Prague, à *Philibert* évêque de Coutance, qui l'avoit accompagné. Ce Prélat se donna mille mouvemens pour remettre les églises dans leur premier lustre, & pour purifier ce qui selon lui avoit été profané. Il consacra les églises & les baptisteres, rétablit les messes, remit les simulacres, les images, les étendarts dans les temples, fit allumer les cierges, exposa en vue les ciboires, fit porter de l'eau benite dans les églises, & rendit aux prêtres leurs ornemens sacerdotaux negligez depuis long-tems. En un mot, il remit tout sur le pied de l'Eglise Romaine. *Rockizane* de son côté debouté de ses prétentions fulminoit contre les moines, contre les cérémonies Romaines, & contre *Sigismond*, comme contre un perfide qui lui avoit manqué de parole (a). *Il revient chaque jour*, disoit-il en chaire, *de ces démons qu'on appelle des moines, pour séduire le peuple; mais si nous avons du cœur il faudra les égorger plûtôt que de le souffrir.* Un Historien dit que cette menace regardoit *Sigismond* lui-même (b). Quoi qu'il en soit, ces paroles ayant été rapportées à Sigismond : *Nous immolerions*, dit-il, *nous-mêmes* Rockizane *aux pieds de l'autel.* Cette repartie de *Sigismond* fit peur à *Rockizane*, & il aima mieux se retirer, que de risquer sa vie. Il fut accompagné par un Seigneur de ses partisans avec une escorte de 100. chevaux jusqu'à Gratz, où il demeura long-tems caché, & on donna sa paroisse à un prédicateur plus moderé (c).

1436.

(a) *Dubrav.* Hist. Bohem. Lib. XXVI. p. 225.

(b) *Dubrav.* ib.d.

(c) *Jean Papaussec. Æn.* Sylv.

Affaires étrangeres. *Italie, Espagne* & *Portugal.*

XXVI. Eugene IV. ne manquoit pas d'affaires en Italie. Le Roi d'Arragon s'étoit joint au Concile pour le poursuivre, & il écrivit même à cette assemblée pour l'exhorter à confier à quelqu'autre le soin du Siége apostolique, promettant de lui faire restituer tout ce qui lui avoit été enlevé. Ce Prince écrivit au Pape lui-même une lettre fulminante, où il le sommoit d'adherer au Concile, & de ne le plus traverser lui-même dans la conquête du Royaume de Naples. *Autrement*, disoit-il, *je prens Dieu à témoin, aussi-bien que les Cardinaux, & l'Eglise Universelle, qu'on ne doit imputer qu'au Pape le mal qui pourroit arriver de ses refus* (d). En effet cette même année le Roi d'Arragon s'empara d'une bonne partie de la ville de Rome, & il porta la désolation dans tout le royaume de Naples. Mais son ambition fut reprimée par le brave *Vitelleschi* qui fut depuis Cardinal, par l'Archevêque de Florence, & par le Patriarche d'Alexandrie, qui tenoient pour le Pape & pour la faction Angevine.

(d) *Spond.* ann. 1436. num. 1.

1436. Le Pape eut cette année de grands démêlez avec *Edouard* roi de Portugal au sujet des libertez ecclésiastiques, & de l'autorité pontificale, qu'il prétendoit être violées dans ce Royaume, parce que les Magistrats séculiers s'arrogeoient la connoissance & le jugement des causes ecclésiastiques. *Eugene IV.* écrivit là-dessus au Roi une lettre très dure, où il lui reprochoit *d'avoir mis la faucille dans la moisson d'autrui*, en permettant qu'au grand mépris de la dignité ecclésiastique, ses officiers citassent personnellement devant eux des Evêques & des Archevêques. La lettre est datée de Bologne qui étoit rentrée dans l'obéissance du Siége de Rome. Comme le Roi de Portugal avoit fort à cœur la conquête de l'Afrique, il avoit obtenu du Pape des lettres pour lever une croisade contre les Maures. Mais *Jean* roi de Castille & de Leon, qui prétendoit que cette conquête lui appartenoit, en fit de grandes plaintes au Pape. C'est ce qui obligea ce dernier à écrire à *Edouard* de ne rien faire en vertu de ses lettres, au préjudice du Roi de Castille (a).

(a) *Raynald.* ann. 1436. num. 24. 27. *France, Angleterre* & *Ecosse.*

Le Duc de Bourgogne déclare la guerre aux Anglois.

XXVII. Le Roi de France, & le Duc de Bourgogne s'étoient reconciliez l'année précedente. L'Angleterre mécontente de cette paix, exerça tant d'hostilitez contre le Duc, que ce dernier poussé à bout se résolut à faire la guerre à l'Anglois. Cette nouvelle donna beaucoup de joie à la France; se joignant au Duc elle recouvra Paris, & en chassa les Anglois. Le Duc cependant mit le siége devant *Calais*; mais la nouvelle de l'arrivée des Anglois pour secourir cette place, & la révolte de son armée l'obligea de lever le siége.

Assassinat du Roi d'Ecosse.

XXVIII. Cette année, ou au commencement de la suivante, *Jacques I.* roi d'Ecosse fut assassiné la nuit dans son lit par les ordres du Comte d'*Athol* son oncle, qui vouloit usurper le Royaume. Une des filles d'honneur de la Reine, nommée *Catherine Douglas*, fit alors une action de courage & de fidelité, qui mérite d'être remarquée. Un des assassins avoit enlevé le verroüil de la porte du Roi, afin d'introduire les conjurez dans sa chambre. Cette genereuse fille mit son bras dans le trou pour servir de verroüil; mais les assassins lui ayant coupé le bras entrerent dans la chambre & percérent le Roi de mille coups. La reine *Jeanne* son épouse le voulant couvrir de son corps reçut deux blessures. Le comte d'*Athol*, chef des conjurez, fut mis trois jours à la torture, & enfin brûlé d'une couronne de feu qu'on lui mit sur la tête avec cette inscription, *le Roi des Traitres*, parce qu'une devineresse lui avoit

avoit prédit qu'il ſeroit un jour Roi. On trouve une lettre du Pape 1436.
où il témoigne ſa douleur de cet aſſaſſinat au cardinal *Antoine d'Urbin* ſon légat en Ecoſſe. Le Roi d'Ecoſſe avoit peu de tems auparavant marié *Marguerite* ſa fille à *Louis* dauphin de France. On rapporte qu'*Æneas Sylvius* étoit alors en Ecoſſe, où il avoit été envoyé d'Arras par le cardinal de Ste. Croix, pour quelques affaires eccléſiaſtiques (a). Il y avoit en effet alors des brouilleries entre le royaume d'Ecoſſe, & la cour de Rome à l'occaſion ſuivante. Le Roi d'Ecoſſe avoit fait publier par l'Evêque de *Glaſco* ſon chancelier, certaines ordonnances contraires à l'autorité du Pape. Ce dernier en étant informé ordonna à deux Cardinaux de citer l'Evêque. Le Roi en fut tellement irrité, qu'il déclara traître & ennemi public, *Guillaume Creizer* archidiacre, dont les Cardinaux s'étoient ſervis pour faire la citation. Le Pape de ſon côté caſſa toute la procedure du Roi, & rétablit l'archidiacre. Il ordonna même à trois Cardinaux de faire executer ſa ſentence ſous peine de lancer l'anathême. L'affaire ſe raccommoda depuis (1).

(a) *Raynald.* ann. 1436. num. 32. *Spond.* ann. 1436. num. XI.

Allemagne & Païs du Nord.

XXIX. Le Concile tenoit toujours ſes ſéances à Baſle. Je n'en trouve que deux cette année, ſavoir la XXIII. & la XXIV. » Dans la XXIII. tenuë le 25. de Mars, le Concile publia des » reglemens touchant l'élection du Pape ; la profeſſion de foi » qu'il eſt tenu de faire, ſes devoirs & ſa conduite, le nombre des » Cardinaux que le Concile veut qu'on réduiſe à 24. & leurs qualitez ; la maniere de les élire par les ſuffrages du college des Cardinaux, leurs obligations & leurs devoirs, le rétabliſſement des » élections, & l'abolition des reſerves & des graces expectatives ». On renouvella auſſi dans cette ſéance la Conſtitution de *Gregoire X.* touchant le conclave. C'étoit beaucoup ſe radoucir par ſucceſſion de temps. *Adrien V.* & *Jean XXI.* l'avoient abrogée. Elle avoit été rétablie par *Celeſtin V.* & par *Boniface VIII.* En voici les clauſes. Que dix jours après la mort (ou la dépoſition du Pape) les Cardinaux entreroient au conclave avec chacun deux domeſtiques ou *conclaviſtes* ſeulement ; Qu'il y auroit deux clercs, dont l'un ſeroit notaire pour regler les cérémonies ; que le camerier en excluroit tous les autres ; Qu'on ôteroit des cellules toute ſorte de vivres, à la reſerve de ceux qui pourroient ſervir de remede ; Qu'on examineroit tous les jours les plats qu'on portoit aux

(1) *Rayn.* ubi ſupr. num. 28. 30. Comme quelques-unes de ces pieces ſont datées de Florence, il faut que ceci ſe ſoit paſſé avant la mort du Roi, ou qu'il ne ſoit mort qu'en 1437. puis que la lettre datée de Bologne fait mention de cet aſſaſſinat.

1436. Cardinaux ; Qu'on ne recevroit point de lettres dans le conclave Que les Cardinaux avant le ſcrutin, jureroient d'élire pour Pape celui qui en ſeroit le plus digne ; Que le Pape élu donneroit ſa profeſſion de foi, & que tous les ans on lui liroit pendant la Meſſe cette profeſſion le jour de l'anniverſaire de ſon couronnement (a). » Dans la XXIV. Seſſion du 16. d'Avril l'on propoſa & on approuva l'acte projetté entre les ambaſſadeurs du Concile, & les » Grecs : on lut le ſauf-conduit que le Concile accordoit aux derniers, les Bulles de l'Empereur & du Patriarche de Conſtantinople au Concile, & le décret par lequel le Concile accordoit des » indulgences à tous ceux qui travailleroient à la réunion des Grecs (b). Outre ces deux ſeſſions il y eut une congrégation générale le 11. de Mai, pour entendre les légats que le Pape avoit envoyez au Concile. Ils y firent de la part de ce pontife des plaintes très-graves au ſujet des deux ſeſſions précédentes, prétendant que le Concile n'étoit en droit, ni de regler le Pape, ni de donner des indulgences. Mais le Concile tenant ferme, déclara qu'il avoit été en droit de prendre ces réſolutions, & de donner des indulgences, puiſque le Pape avoit refuſé de le faire. Le reſte de l'année s'employa à prendre des meſures pour le voyage des Grecs, ſoit en Italie, ſoit en Allemagne, & pour leur réunion avec l'Egliſe Latine. Sur quoi le Concile & le Pape n'étoient pas d'accord.

(a) *Pagi* ubi ſupr. p. 578.

(b) *Dupin* Nouv. Biblioth. des Aut. Eccleſiaſt. Tom. XII. p. 36. colonn. 2.

Abdication du Roi de Dannemarc.

XXX. Eric (ou *Henri*) VIII. Roi de Dannemarc, de Suede & de Norwege abdiqua cette année. Si ce fut volontairement ou par force, c'eſt ſur quoi les Hiſtoriens ne ſont pas d'accord. Il eſt certain qu'il gouverna fort tyranniquement, & ſur tout en Suede, où il exerça de grandes cruautez en 1434. *Engelbert* gentilhomme Suedois entreprit d'en délivrer ſa patrie, & il en ſeroit venu à bout, s'il n'eût pas été tué par des gens jaloux de ſon bonheur & de ſa vertu tout enſemble. C'eſt ce qui arriva en 1436. Après ſa mort, *Eric* pour ſe reconcilier avec le royaume de Suede envoya des ambaſſadeurs au Concile de Baſle, où l'on termina ces differens. Cependant le Roi voyant qu'il n'étoit pas agréable à ſes ſujets, prit le parti de ſe retirer en Gothie, puis en Pomeranie ſa patrie. Il mourut en 1459. âgé de 77. ans (1). Au reſte, le ſavant Danois que j'ai déja allegué ne donne pas une grande idée de la ſincerité du Roi de Dannemarc dans ſon voyage de Jeruſa-

(1) *Spond.* an. 1436. num. 13. On peut auſſi conſulter là-deſſus *les Revolutions de Suede*. p. 36. & *ſuiv.*

lem, & dans ses offres de secourir *Sigismond* contre les Hussites. 1436.
Il prétend que tous ces dehors de religion n'étoient que pour se rendre favorables le Pape, l'Empereur & les Cardinaux dans les démêlez qu'il avoit avec ses propres sujets, les ducs de Holstein, & les Villes anséatiques. Il allegue pour preuve de ses soupçons les fausses accusations qu'il avoit intentées contre ceux de Lubec, comme on l'a vû dans son temps. D'ailleurs, lorsqu'à la sollicitation des ducs de Holstein, & des Villes anséatiques, le Pape voulut intervenir dans ses démêlez, *Eric* s'y opposa hautement, parce que ce n'étoit pas une affaire du ressort de l'Eglise. On sçait aussi qu'il avoit persecuté les Prélats de son royaume. Il maltraita sur tout un secretaire du Pape, qui lui apportoit de sa part un Bref plombé, en lui donnant de ce plomb un si grand coup par le nez, qu'il en sortit beaucoup de sang. Il voulut même le contraindre d'avaler la Bulle; mais n'ayant pas voulu obéïr, il le tint longtems dans une prison très-dure.

Pologne. Mort de l'archevêque de Gnesne.

XXXI. Il ne se passa rien de fort mémorable en Pologne cette année, pendant laquelle mourut *Albert Jastrembec* archevêque de Gnesne, dont on a eu occasion de parler plus d'une fois. Ce Prélat est representé par les Historiens de Pologne, comme un homme fort prudent, & fort attaché à la patrie. D'autres disent pourtant que sa prudence alloit jusqu'à la mollesse, & qu'il n'avoit pas la même vigueur que l'Evêque de Cracovie pour défendre les biens ecclésiastiques contre les entreprises du Roi. *Vincent Cotus*, ou comme l'appelle *Dlugoss*, *Roth de Dambus*, de la maison d'*Oliva*, gardien de Gnesne, chantre de Cracovie, chancelier du Royaume, lui succeda. Cette élection faite par le Chapitre de Gnesne fut pourtant contestée par les Grands du royaume, qui ne trouvoient pas bon qu'on mît sur le premier Siége un homme qui ne s'étoit signalé par aucun service envers la République. Ils vouloient qu'on mît *Sbinko* évêque de Cracovie, sur le trône archiepiscopal de Gnesne, *Wladislas* évêque de Wladislow à Cracovie, & *Vincent Roth* à Wladislow. L'Evêque de Cracovie ayant refusé cette dignité, l'Evêque de Wladislow & *Vincent Roth* entrérent en concurrence. Mais l'élection de *Roth* fut confirmée à Bologne par le pape *Eugene IV.* malgré les oppositions du Roi & des Seigneurs de Pologne.

Ambassade du Roi de Pologne à *Sigismond.*

XXXII. Dans ce même temps le Roi de Pologne envoya des Ambassadeurs à *Sigismond* qui étoit à Prague, pour lui proposer de marier ses deux nieces qu'il avoit d'*Albert d'Autriche* son gen-

1436. dre, l'une au jeune roi *Ladiſlas*, l'autre à *Caſimir* frere du Roi. L'ambaſſade fut fort bien reçûë. *Sigiſmond* répondit favorablement aux ambaſſadeurs, que ces propoſitions lui étoient agréables, mais que comme il étoit tout occupé à regler les affaires de Bohême, il prioit le Roi de lui envoyer d'autres ambaſſadeurs, quand il ſeroit en Hongrie ou en Autriche.

1437. Divers reglemens de *Sigiſmond* à Prague.

XXXIII. Il faut commencer cette année par le couronnement de l'Impératrice *Barbe*, qui ſe fit dans le même château de Prague, où ſon époux avoit été couronné il y avoit environ 17. ans. Ce fut l'Evêque de Coutance adminiſtrateur de l'archevêché de Prague, qui en fit la cérémonie le 11. de Février. Cette Princeſſe traverſa la ville avec la couronne ſur la tête, & les ornemens royaux, diſtribuant de l'argent au peuple, juſqu'au palais royal. L'Empereur non moins attentif aux affaires civiles, qu'à celles de religion, avoit établi auparavant un *ſuprême tribunal* compoſé de douze d'entre les Seigneurs ou Barons, & de huit d'entre les Gentilshommes ou Chevaliers (1). Les Hiſtoriens de Bohême ont remarqué que ce fut pour la premiere fois que les Gentilshommes furent admis au gouvernement de la République, & qu'auparavant on n'y recevoit que des Seigneurs; les Gentilshommes étoient employez à la guerre. Dans le même temps l'Empereur établit une *Chambre Royale*, dont il fit Préſident un Chevalier d'une maiſon & d'une vertu diſtinguée (a). Vers le milieu de l'année *Sigiſmond* fit un voyage à Egre, & laiſſa le gouvernement du Royaume au burgrave *Ménard de Maiſon Neuve*. Là il donna ſolemnellement à pluſieurs Princes de l'Empire qui s'y trouverent, l'inveſtiture de quelques païs du *Voigtland*, de la *Miſnie*, de la *Franconie*, du territoire de *Nuremberg* & de la *Baviere*, qui étoient fiefs de la Couronne de Bohême. Il envoya auſſi de là des ambaſſadeurs au Concile avec une lettre pour demander de nouveau la confirmation du concordat. La lettre eſt du 21. de Juillet. L'Univerſité de Prague avoit auſſi envoyé quelques jours auparavant deux députez (2) au Concile ſur le même ſujet, & pour demander quelques éclairciſſemens, & quelques conceſſions au de-là du concordat (b). On parlera dans la ſuite de ces nouvelles demandes, & de la réponſe du Concile. Ce fut quelques jours après qu'on publia en préſence de l'Empereur & du Légat un décret en Latin, en Bohê-

(a) *Willelmus Beneda de Necztin.*

(b) *Cochl.* ubi ſupr. p. 305. 308.

(1) On peut voir leurs noms dans le *Mars Moravique*, Lib. V. cap. V. p. 602. 603.

(2) *Procope de Pilſen* Paſteur de l'Egliſe de *St. Henri*, dans la nouvelle Ville, & *Jean de Przibram* Paſteur de *St. Gilles* dans la grande Ville.

mien, en Hongrois & en Allemand, par lequel on déclaroit qu'il seroit permis aux Bohêmiens & aux Moraves de communier sous les deux especes, ou sous une seule, & que ceux qui communieroient sous les deux especes, seroient tenus comme les autres, pour de vrais enfans de l'Eglise catholique; en mémoire de quoi on afficha dans les principales églises de Prague cet édit écrit en lettres d'or sur des tables de marbre. L'Auteur du *Mars Moravique* dit qu'on voyoit encore ce monument de son tems, c'est-à-dire en 1677. Cet Auteur ajoute que ceux de la vieille Ville firent mettre un grand calice doré avec une épée dorée au haut du frontispice de l'Eglise de Teyn entre les deux tours, où l'on voit à present l'image de la bienheureuse Vierge (1). Il revint au bout de six semaines à Prague, où il fut reçu avec beaucoup de pompe. 1437.

Les Bohêmiens demandent inutilement *Rockizane* au Concile.

XXXIV. Il s'en falloit bien que les choses ne fussent tranquillisées à Prague par rapport à la religion. L'exil de *Rockizane*, quoiqu'en partie volontaire, avoit extrêmément irrité ceux de son parti, & la noblesse Hussite menaçoit déja de courir aux armes. Il y avoit entre autres dans ce parti un Seigneur de distinction (a), qui parloit plus haut que les autres. De plus, l'Evêque de Coutance avoit fait chasser de la ville deux prêtres Calixtins en grande vénération parmi eux, savoir *Pierre Peyne* l'Anglois, qui s'étoit signalé dans ces démêlez, & un autre prêtre nommé *Coranda* (2). Pour prévenir les facheuses suites de ces divisions, *Sigismond*, de concert avec le parti *Calixtin*, établit un consistoire inferieur d'où releveroient tous les prêtres de ce parti. Il en établit chef *Christian Prachaticsky* professeur dans l'Academie, & pasteur de l'Eglise de *St. Michel* dans la vieille Ville (3). Cependant les Bohêmiens n'oublierent pas *Rockizane*. Ils envoyerent cette année des ambassadeurs à Basle pour demander sa confirmation à l'archevêché de Prague. Mais il leur fut répondu qu'il n'étoit pas raisonnable que *Rockizane* fût élevé à cette dignité, parce que depuis le concordat il n'avoit rien oublié pour troubler la paix & l'union, & que même, depuis peu, il s'étoit retiré de Prague clandestinement, & sans prendre congé de l'Empereur.

(a) *Henricus Ptazeck Lipæus.* Balb. Epitom. p. 495.

Le Concile leur refuse diverses autres choses.

XXXV. Le Concile refusa encore quelques autres articles que

(1) *Balbin* place ceci au 29. de Janvier. *ubi sup. Lupacius* le place au 12. d'Avril. Voyez aussi *Czechorod.* Mars Morav. p. 603.

(2) Si c'est *Wenceslas Conrada*, on en a parlé plus d'une fois. Il mourut en 1515. âgé de 95. ans.

(3) *Balbin* témoigne que cet Administrateur du Consistoire étoit bon Catholique. *ubi sup.* pag. 495.

1437. les deputez de Bohême avoient demandez au de-là du concordat. Ils avoient demandé, par exemple, fort instamment de pouvoir communier les petits enfans, ce qui leur fut refusé, parce que le concordat portoit qu'on ne donneroit la Communion qu'à des gens en âge de discretion. Ils avoient aussi prié qu'on leur permît de lire & de chanter dans leurs Eglises au moins les Evangiles, les Epîtres & le Symbole en langue Esclavone, comme cela s'étoit pratiqué, disoient-ils autrefois. Cet article ne leur fut pas non plus accordé, parce qu'à la reserve des quatre articles, ils s'étoient engagez à se conformer au culte de l'Eglise Romaine. Le Concile fut plus favorable à la demande qu'ils firent d'attacher à l'Université quelques Prébendes & Bénefices. Sur l'article de la réformation, la réponse fut: Que dès le commencement le Concile s'étoit appliqué, & qu'il s'appliquoit encore soigneusement à ladite réformation, & qu'il avoit déja fait quelques décrets là-dessus, mais que le Démon y apportoit toujours plusieurs obstacles, qu'on esperoit surmonter avec l'aide de Dieu, pourvû qu'on s'y prît doucement & à propos, de peur de tout gâter en faisant les choses hors de saison (a).

[a] Addit. ad *Æn. Sylv.* cap. LI. ap. *Freher*. p. 168. 170.

Mouvemens des Hussites en Moravie.

XXXVI. Les Hussites de Moravie mécontents du traité exerçoient de grandes hostilitez dans cette Province, sur tout dans le diocèse d'Olmutz. Ayant à leur tête un certain *Smilo de Moravan*, ils s'étoient emparés de quelques places, d'où ils incommodoient extrêmement tout le voisinage. Ceux d'Olmutz se mirent à la verité en devoir de les déloger, mais avec peu de succès. Il y eut même un combat où les Hussites eurent l'avantage, quoique non sans perte. *Smilo* avoit laissé dans la Chartreuse de *la Vallée de Josaphat* un commandant que l'on soupçonnoit de n'être pas à l'épreuve d'une somme d'argent. On lui en offrit; il écouta d'abord, mais n'osant rien conclure sans l'ordre du Général, il offrit de sa part de rendre le cloître pour la somme de 10000. écus ou ducats d'or (b). Il se contenta pourtant de 6000, & rendit le cloître qui fut aussi-tôt rasé: On plaça les Religieux dans un fauxbourg d'Olmutz. Ceci se passa au commencement du printems.

[b] *Aureorum.*

Défaite des Hussites en Moravie.

XXXVII. Quelques mois après, plusieurs Seigneurs de Bohême se liguérent ensemble pour faire une course en Moravie. Ils jetterent d'abord la vue sur la ville de *Littovel*, où ils savoient qu'il y avoit de grandes richesses. Un matin à la faveur d'un nuage qui déroboit la vue de l'ennemi, quelques-uns d'entre eux dé-

guisez en païsans, mais pourtant de bonnes armes sous leurs habits rustiques, approcherent de la place, tuerent les sentinelles, & se saisirent d'une des portes de la ville, qui ne s'attendoit à rien moins. Le reste suivit aussi-tôt. La ville fut prise & pillée. On y trouva quantité d'or, d'argent, de draps & autres marchandises. Mais comme il y avoit aussi toute sorte de vins en abondance, le soldat s'en donna au cœur joie, se mocquant des ordres des officiers qui vouloient qu'on se retirât promptement avec le butin. Comme *Littovel* n'est qu'à deux lieues d'Olmutz, les habitans de cette derniere ville, avertis par les fugitifs, du désastre de l'autre, allérent de nuit avec de bonnes troupes pour la reprendre. Ayant trouvé les gardes endormies, & la soldatesque enyvrée, ils y entrerent sans peine. Alors on ferma les portes de la ville, & on se saisit de tous les passages pour empêcher la fuite des ennemis. Ils furent assommez & égorgez comme des bêtes, sans pouvoir trouver ni retraite, ni quartier nulle part. Quelques-uns des chefs échapérent pourtant, & entre autres *Pardo de Horka*, à la faveur d'une échelle. Mais il fut si bien cherché, qu'on le trouva caché sous un rocher à quelque distance de la ville. Il y fut emmené en triomphe, & de là à Olmutz avec quelques-uns de ses conjurez. On en fit pendre 63. & le reste auroit eu le même sort sans le *Sous-Camerier* de Moravie qui s'y opposa par cette raison : C'est que ces Seigneurs ayant des places fortes avec garnison au voisinage de la Moravie, on pourroit en les retenant long-tems en prison, les leur faire rendre, & découvrir plusieurs intrigues secretes. *Paul Milicsin*, qui étoit alors évêque d'Olmutz, ordonna qu'en mémoire de cette délivrance on chanteroit tous les ans le *Te Deum* le jour de la Fête des Trépassez qu'elle arriva (a).

1437.

[a] *Czechor.* Lib. V. cap. V. p. 607. 608.

Victoire des Hongrois sur les Turcs.

XXXVIII. La politique de *Sigismond* étoit, comme on l'a dit, d'employer à la guerre contre les Turcs ceux d'entre les Bohêmiens & les Moraves que leurs opinions lui rendoient suspects, *parce que soit qu'ils fussent vainqueurs, soit qu'ils fussent vaincus, il y trouvoit également son compte* (b). L'Empereur se trouva fort bien cette année de cette politique. *Amurat* empereur des Turcs ayant fait la paix avec *Ibraïm* prince de Caramanie, étoit retourné l'automne précédente à *Andrinople* (1), & avoit passé l'hyver à faire des préparatifs de guerre dans le dessein de la porter en Hongrie. Les Turcs s'étoient emparez de plusieurs places de la Servie, comme de *Culpenic*, de *Baritz*, & d'autres villes du comté de

[b] *Cochl.* ubi supr. p. 303.

(1) Ville de la Turquie en Europe. C'étoit alors le siége de l'Empire Ottoman.

1437. Sirmisch (*Sirmium*) dans la Haute Hongrie. *Sigismond* en ayant eu avis par *Foscaro* doge de Venise, ordonna aussi-tôt au Palatin de Hongrie (a), capitaine fort vaillant, de s'armer en diligence pour garder les frontieres & faire tête à l'ennemi, ne pouvant y aller lui-même, parce qu'il étoit encore trop occupé en Bohême. Le Palatin sans perdre de temps avoit marqué à l'armée Hongroise, un jour & un lieu pour s'y rendre & recevoir ses ordres. Mais les Hongrois paresseux & arrogants tout ensemble, répondirent qu'il étoit contre leur liberté & contre leur honneur d'avoir à leur tête un autre que le Roi, & qu'ils ne marcheroient pas sous le Palatin. Ce refus donna tout le temps aux Turcs de courir de toutes parts la campagne. Ils se seroient emparez de tout ce fertile & beau païs entre les rivieres de *Save* & de *Drave*, sans le secours des vaillantes troupes de Moravie & de Bohême, qui accoururent fort à propos. Les barbares furent repoussez par deux fois, & tellement battus la troisiéme, que de 40000. hommes à peine en resta-t-il le tiers qui périt misérablement dans la fuite. Il n'y eut que peu de prisonniers, parce que le Palatin avoit ordonné de ne faire quartier à personne, à la reserve de ceux à qui les Bohêmiens & les Moraves auroient donné la vie pour les emmener dans leur païs en signe de leur victoire.

[a] *Laurent de Hedervara.*

[b] *Czechor.* p. 609. 610.

Intrigues de Barbe pendant la maladie de Sigismond.

XXXIX. Il y avoit déja quelque tems que *Sigismond*, encore plus accablé de travaux que d'années, ne joüissoit que d'une santé fort chancelante. Un Historien Hongrois dit qu'il étoit attaqué de paralysie (c). L'Impératrice prévoyant la mort de son époux fort prochaine, prit des mesures pour procurer à la Bohême un successeur qu'elle pût épouser, & pour éloigner de la succession *Albert d'Autriche* son gendre, à qui il sembloit qu'elle appartenoit le plus legitimement. Dans cette vuë ayant appris des médecins que la maladie où tomba alors *Sigismond* étoit mortelle, & qu'on désesperoit de sa vie, elle assembla secrettement les principaux Seigneurs Calixtins, & leur representa combien il seroit dangereux de ne se pas pourvoir d'un successeur au royaume, avant la mort de l'Empereur qui n'avoit pas long-tems à vivre. Là-dessus elle leur proposa *Wladislas* fils du Roi de Pologne. C'est, disoit-elle, un Prince puissant, jeune & bien fait. Elle leur promettoit en même tems l'assistance des comtes de *Cilley*, l'un son neveu, l'autre son frere, qu'elle venoit de faire déclarer Comte. La proposition plut à ces Seigneurs, parce qu'ils appréhendoient le zele d'*Albert* pour la religion Romaine, & ils promirent de la favoriser dans

[c] *Thwrocz.* Chron. Hungar. p. 136. ap. *Bonfin.*

dans son dessein. L'affaire étoit des plus délicates. *Albert* étoit maître de la plus grande partie de la Moravie & de l'Autriche ; on l'avoit élevé dans l'esperance du royaume de Bohême, & il étoit déja désigné Roi de Hongrie. Les Turcs d'ailleurs étoient aux portes, & ce n'étoit pas le tems de jetter des semences de guerre entre les Princes Chrétiens. Cette intrigue ne put être si secrete que *Sigismond* n'en fût informé. Comme on redoutoit le pouvoir de l'Imperatrice en Bohême, le Conseil de *Sigismond* fut d'avis qu'il allât en Moravie, où il seroit plus en état de s'opposer aux desseins de sa femme, dont l'ambition & la lubricité jointes ensemble ne respiroient qu'après un nouveau mari qui lui mît sur la tête la couronne de Bohême. 1437.

XL. Sigismond s'y fit mener tout malade qu'il étoit, sous prétexte de voir encore pour la derniere fois sa fille *Elizabeth*, mais dans le fond pour assurer le Royaume à son gendre. L'Imperatrice l'y suivit joyeusement avec son frere *Ulric*, ne se doutant de rien, & n'attendant que la mort de son époux. Dès qu'on fut arrivé à Znoima ville de Moravie, l'Impératrice y fut arrêtée par ordre de l'Empereur. Son frere prit la fuite, & *Albert* fut mandé avec son épouse en toute diligence. L'Empereur avoit avec lui les principaux Seigneurs Catholiques. Les ayant assemblez en particulier il leur recommanda par un discours fort éloquent *Albert* son gendre & *Elizabeth* sa fille.

Sigismond va en Moravie pour faire recevoir *Albert*.

XLI. Ils lui promirent fidelité & assistance, & lui conseillerent d'envoyer promptement une ambassade bien solemnelle en Bohême, de peur qu'il n'y arrivât quelque soulevement, & pour y porter le testament du Roi par lequel il nommoit *Albert* pour son successeur. A la tête de cette ambassade étoit *Gaspard Slick*, cet illustre & grand homme qui eut l'avantage d'être Chancelier de trois Empereurs tout de suite, sçavoir de *Sigismond*, d'*Albert* & de *Frideric III.* Il étoit au Concile de Constance, & y protesta contre la condamnation de *Jean Hus* & de *Jerôme de Prague*, ce qu'il ne fit pas, sans doute, sans ordre de l'Empereur. *Æneas Sylvius* qui l'avoit connu à la cour de l'Empereur, en fait une éloge magnifique en reconnoissance des obligations qu'il témoigne lui avoir. Cette ambassade exhorta fortement les Etats assemblez à recevoir *Albert* pour Roi, selon la derniere volonté de *Sigismond*. Les principaux motifs qu'alleguoient les ambassadeurs étoient 1. Les grandes qualitez d'*Albert* prince à leur voisinage, & ami de la Bohême. 2. Les obligations qu'elle avoit aux rois *Jean*, *Charles IV.*

Sigismond envoye une ambassade en Bohême en faveur d'*Albert*.

1437. *Venceslas*, & à *Sigismond* lui-même. 3. Qu'il n'étoit pas juste de priver *Elizabeth* femme d'*Albert*, du droit qu'elle avoit au Royaume, comme étant de leur sang. 4. Qu'ils ne devoient point faire de difficulté de choisir pour leur Roi un Prince qui avoit été élu avec tant d'empressement en Hongrie. 5. Qu'il y avoit un traité confirmé par l'Empereur & par les Grands, par lequel on étoit convenu que les enfans mâles venant à manquer dans l'une des deux maisons de Bohême & d'Autriche, l'autre posséderoit le Roïaume, & qu'ainsi les mâles ayant manqué dans la Maison Roïale de Bohême, il falloit avoir recours à l'Autriche (1). L'affaire ne souffrit point de difficulté du côté des Seigneurs Catholiques qui désignerent aussi-tôt *Albert* pour Roi de Bohême.

Les Calixtins ne veulent point d'*Albert* pour Roi.

XLII. Mais il n'en fut pas de même des Seigneurs Calixtins qui s'étoient liguez avec l'Imperatrice pendant la maladie de *Sigismond*. Ils déclarerent qu'ils n'accepteroient point *Albert* sans une bonne capitulation, & lui envoyerent des ambassadeurs. Leurs principales raisons étoient 1. Que *Sigismond* ayant d'abord violé le concordat, son gendre en pourroit faire de même. 2. Que l'élection d'un Roi devoit être libre, & non vénale ou surprise par des discours spécieux, & qu'ils avoient acheté cette liberté au prix de leur sang & de leurs fortunes. 3. Que ce prétendu traité avoit été extorqué à *Ottocarus* roi de Bohême dans des tems où la Bohême étoit cruellement opprimée par l'Empereur d'Allemagne. 4. Qu'ils aimoient mieux un Roi Polonois de même langage qu'eux, qu'un Roi pris d'entre les Allemands, dont ils avoient tant souffert. 5. Qu'*Albert* lui-même étoit venu à main armée dans le royaume de Bohême, & que par toutes ces raisons ils ne le vouloient point pour leur Roi que sous de bonnes conditions (a). On verra l'année prochaine comment cette ambassade fut reçue.

[a] *Theob.* Part. II. cap. III.

Mort de l'Empereur.

XLIII. Cependant la maladie allant toujours empirant, *Sigismond* mourut à *Znoima* le 7. le 8. ou le 9. de Décembre, (car les Historiens varient) âgé de 69. ou 70. ans après avoir regné 51. ans, sçavoir en Hongrie jusqu'à sa mort, dans l'Empire 27. ans, & en Bohême 17. (2). Son corps fut transporté au grand Varadin, sépulture des Rois de Hongrie. C'étoit un spectacle lamentable de

(1) Cette piece se trouve dans *Cochlée*, elle porte qu'en cas qu'il ne se trouve point d'héritiers, ni mâles, ni femelles de la maison royale de Bohême, l'élection du Roi retournera aux Etats de Bohême. *Cochl.* Hist. Huss. Lib. IX. p. 317. Cette clause n'étoit nullement favorable au parti Calixtin puisqu'*Elisabeth* femme d'*Albert* étoit fille de *Sigismond* roi de Bohême.

(2) Il nâquit en 1368. fut Roi de Hongrie en 1387. de Bohême en 1420. & Empereur en 1433. mais on compte son Empire depuis 1410. qu'il fut élu Roi des Romains.

voir la Reine prisonniere à la suite du cadavre du Roi son époux. 1437.
Après les obséques *Albert* fut élu Roi de Hongrie d'une voix unanime, & couronné à Albe Royale le 1. de Janvier de l'année suivante. *Barbe* mise en liberté se retira à Gratz qui étoit son douaire, & finit sa vie libertine & infâme en 1457. à *Milczim* petite ville de Bohême proche de Tabor (1), ou à Gratz selon d'autres.

Caractere & histoire abrégée de *Sigismond*.

XLIV. Quoique de l'aveu de tout le monde *Sigismond* eût de grandes qualitez & des vertus vraiement royales, il faut convenir aussi qu'il fut plus illustre par ses malheurs que par ses exploits. S'il fit de belles actions, il fit aussi de grandes fautes qui lui attirerent bien des infortunes. A peine étoit-il en possession du royaume de Hongrie qui lui étoit dévolu par la mort de *Louis*, dont il avoit épousé la fille à cette condition, que peu s'en fallut qu'il n'en fût dépossedé. Les Hongrois méprisant sa jeunesse, appellerent *Charles de Duras* roi de Naples. Ce Prince ambitieux & imprudent accourut en Hongrie malgré les conseils de la Reine son épouse, & de ses amis : il se fit couronner à Albe Royale, pendant que *Sigismond* étoit en Bohême. *Charles* voulut même que la reine *Marie* épouse de ce dernier, & la Reine mere assistassent au spectacle, sous prétexte de leur faire honneur, mais au fond pour les insulter. La Reine mere s'en vangea cruellement, & même perfidement en le faisant assassiner lorsqu'il étoit endormi sur une chaise. Ce meurtre ne fut pas longtemps impuni. Les gens affidez à *Charles* poursuivirent la Reine qui s'alloit réfugier dans quelque château. Quand ils l'eurent atteinte, après l'avoir garottée, ils la précipiterent du haut d'un rocher dans le Danube. L'épouse de *Sigismond* demeura prisonniere. Cependant ce Prince vint de Bohême avec une bonne armée pour rentrer en possession de son Royaume, & délivrer son épouse; mais oubliant dans cette occasion la clemence dont l'Histoire lui fait honneur, (quoiqu'il ait donné pendant sa vie plusieurs marques de cruauté) il s'attira de nouveaux malheurs par une sévérité sinon injuste, au moins précipitée. Il fit trancher la tête à 32. des Seigneurs Hongrois qui avoient conspiré contre lui. Cette sanglante execution allarma tout le monde. Les Interessez, par une nouvelle conjuration résolurent d'aller dans son palais pour le prendre ou pour le massacrer, si on ne pouvoit pas en venir à bout autrement. On dit que dans cette rencontre il fit une action de vigueur & de courage. Voyant les conjurez

(1) *Æneas Sylvius* cap. LIII. LIV. *Cochl.* ubi supr. p. 312. 313. *Theob.* Part. II. cap. II. *Balb.* Epitom. Lib. V. cap. I. p. 496. 497. *Czech.* L. V. cap. V. p. 611.

1437. approcher, il alla au devant d'eux l'épée à la main : *Qui est-ce*, dit-il, *d'entre vous qui mettra le premier la main sur moi ? Que vous a fait votre Roi pour entreprendre de le tuer ? Quoi de plus lâche & de plus indigne, que de se jetter contre un homme seul ? S'il y en a un d'assez hardi, qu'il s'avance, & je me battrai avec lui.* A ce discours les conjurez se dissiperent chacun de son côté (a). Cependant il fut pris dans une autre occasion, & enfermé dans une prison d'où il ne sortit qu'en donnant esperance d'épouser *Barbe* fille de *Herman* comte de *Cilley*, la plus indigne femme qui de mémoire d'homme, fût montée sur le trône, selon le témoignage de tous les Historiens.

[a] *Dict. & fact. Alph. Reg.* Lib. III. 39. ap. *Æn. Sylv.* p. 35.

Sigismond ayant été élu Roi des Romains entra dans une carriere fort épineuse dans les conjonctures d'alors. Il s'acquit à la verité une gloire immortelle par ses longs travaux, & ses pénibles voyages dans la plus grande partie de l'Europe, non sans courir souvent risque de la vie pour éteindre le grand schisme d'Occident, & pour assembler le Concile de Constance dans cette vûë. Mais on peut dire que dans une conjoncture aussi favorable il fit trois fautes capitales, qui ternirent sa gloire, & qui le plongerent dans de nouvelles disgraces. La premiere, c'est qu'au lieu de profiter de l'occasion du schisme pour mettre le Pape à la raison, & mettre l'Empire hors de page, il se mit indignement à genoux devant *Jean XXIII.* dès la moindre soumission qu'on extorqua à ce Pontife ; il tint les rênes de son cheval, & celui de son successeur au sortir de Constance, & s'alla faire couronner à Rome sans nulle nécessité que celle qu'imposoit la coûtume & la tyrannie papale. L'autre faute qu'il fit, c'est que par sa soumission aveugle pour le clergé, il souffrit qu'on violât le sauf-conduit authentique qu'il avoit donné à *Jean Hus*, qu'on emprisonnât ce docteur de Bohême, & qu'enfin on le brûlât. C'est ce qui lui attira une haine implacable de la part des Bohêmiens, & cette longue & cruelle guerre dont nous écrivons l'Histoire. Il y fut battu 12. ou 13. batailles rangées par des gens inférieurs en nombre ; mais qui combattant pour leurs autels & pour leurs foyers se battoient moins en guerriers qu'en lions. Troisiéme faute, je ne juge point de la qualité des dogmes soit de l'Eglise Romaine, soit du Hussitisme ; mais au moins il falloit temporiser & ne pas s'exposer à de nouveaux assauts par un zele prématuré. La guerre étoit à peine un peu assoupie, qu'il la renouvella contre sa parole, par une severité précipitée en rétablissant dans toute sa splendeur un culte qui faisoit l'horreur de la plus grande partie de la Bohême, comme s'il eût

pris plaisir à rallumer le feu qui n'étoit que caché sous des cendres encore toutes chaudes. La mort empêcha qu'il ne fût la victime de son imprudence, mais il en coûta cher à son successeur, comme on le verra dans la suite. 1437.

Si l'on marque ici les fautes de ce grand Empereur, on a fait ailleurs l'éloge de ses vertus, & donné le caractere de ses mœurs & de son esprit. Il se rendit sur tout recommandable par son amour pour les sciences & les belles lettres, par la distinction qu'il faisoit de ceux qui les cultivoient. Au reste, si on est curieux de connoître l'extérieur de ce Prince, j'en donnerai l'idée d'après le P. *Maimbourg* qui l'a tirée de *Cuspinien*, de *Bonfinius* & d'autres auteurs qui conviennent des avantages qu'il avoit reçûs de la nature à cet égard. *Ce fut*, dit le Pere Maimbourg, *l'un des hommes de son temps le mieux fait, & par sa haute stature, & son port plein de majesté, par la beauté des traits de son visage, par sa barbe longue & ses cheveux blonds qui lui flottoient sur les épaules à grosses boucles naturellement formées, & qui par un certain air de grandeur digne de l'Empire, s'attiroit le respect de tout le monde, & faisoit avouer d'abord en le voyant, qu'il étoit digne de commander* (a).

(a) *Histoire du grand Schisme d'Occident.* Part. II. p. 123. 124.

Affaires étrangeres. *Italie, Espagne & Portugal.*

Le Pape transfere le Concile de Basle à Ferrare.

XLV. Le Pape *Eugene* étoit toujours dans de grandes angoisses. La plûpart des Princes de l'Europe l'ayant abandonné, en faveur du Concile de Basle, il n'avoit de ressource qu'en Italie, où il ne manquoit pas non plus d'affaires. D'autre côté, il étoit dans des transes mortelles que les Grecs acceptant la ville de Basle, leur réunion ne se fît sans sa participation. De trois villes que ce Concile leur avoit proposées, aucune ne lui plaisoit, ni Basle où étoient assemblez ses parties, ni Avignon aux portes de la France où le Roi lui étoit suspect, ni aucun endroit de la Savoye dont il soupçonnoit le Duc de le vouloir supplanter. Dans cette perplexité, il consulta son fidele ami *Nicolas* marquis d'*Est*, des conseils de qui il s'étoit souvent bien trouvé; ils résolurent ensemble d'envoyer incessamment une ambassade à l'Empereur *Paleologue* pour lui proposer la ville de *Ferrare*, & lui offrir l'argent & les galeres nécessaires pour le transport. L'Empereur Grec accepta ce parti, & l'ambassade de retour avec une réponse favorable, *Eugene* manda le Concile à *Ferrare*. La Bulle est datée de Bologne le 18. de Septembre, & signée du Pape & de huit Cardinaux (b). On verra bientôt comment cette Bulle fut regardée au Concile de Basle.

[b] *Bzov.* 1437. n. I. IV.

Le roi d'Arragon traverse *Eugene* au Concile de Basle.

XLVI. Le Roi d'Arragon traversoit *Eugene* de tout son pouvoir. Ce Prince ayant appris que les Génois, les Florentins, & les

1437. Venitiens s'étoient liguez avec le Pape pour s'opposer à ses desseins sur le royaume de Naples, tâcha d'engager contre eux le Roi de Castille avec qui il s'etoit accommodé depuis peu, afin de les obliger par force à se détacher d'*Eugene*. Comme le Roi de Castille ne vouloit pas rompre avec la France il refusa de prendre les armes contre ces Republiques, parce qu'elles étoient alliées avec la France. Ce secours lui ayant manqué, il prit d'autres mesures. Il avoit déja envoyé un bon nombre de Prélats au Concile pour traverser *Eugene* au moins indirectement. Mais afin de renforcer cette ambassade, il envoya ordre aux autres Prélats de son Royaume, de se rendre à Basle, menaçant ceux qui refuseroient, de les dépoüiller de leur temporel. Cependant pour amuser *Eugene* il lui fit offrir de lui faire hommage du Royaume de Naples, s'il vouloit l'en mettre en possession, & lui donner une certaine somme d'argent pour les arrérages, avec plusieurs autres conditions très-avantageuses, pendant qu'il sollicitoit le Concile à le déposer & à lui déclarer la guerre s'il ne vouloit pas se soumettre. En même temps, ou peu après, *Alphonse* envoya une armée dans le royaume de Naples pour s'en emparer, & en chasser le légat du Pape, & la reine *Isabelle* femme de *René* d'*Anjou*.

Eugene soutient *René* d'*Anjou* contre *Alphonse*.

XLVII. Cette Princesse se trouvant trop foible pour résister aux forces du Roi d'Arragon envoya demander du secours au Pape, qui de son côté lui envoya le Patriarche d'*Aquilée* avec 6000. hommes tant de cavalerie que d'infanterie. Après bien des pourparlers à Naples, *Isabelle* & le Patriarche ne pouvant pas convenir ensemble, parce que le Légat vouloit retenir le Royaume au nom du Pape, & qu'*Isabelle* vouloit le garder au nom de *René* son époux, le Légat se retira dans son camp. Il remporta d'abord quelque avantage sur le parti Arragonois; mais au lieu d'en profiter, il demanda une trêve qui lui fut accordée pour deux mois. Le Duc de Milan qui depuis long-temps en vouloit à *Eugene* se joignit à *Alphonse* pour l'inquieter. Ayant appris qu'on déliberoit à Basle sur un lieu propre à executer la réünion des Grecs, & que le Pape avoit choisi Ferrare pour cet effet, il envoya à Basle proposer Pavie ville du Milanois, à quelques lieuës de Milan, offrant de grosses sommes d'argent pour le voyage des Grecs, & de livrer le Pape *Eugene*. Cette proposition portée par l'éloquent *Æneas Sylvius* qui n'étoit pas alors aussi zelé partisan des Papes & du siége de Rome, qu'il le fut depuis, pensa ébranler le Concile; mais elle n'eut pourtant pas de lieu.

XLVIII. Le Roi de Portugal avoit obtenu du Pape l'année précédente une croisade contre les Maures. Ce Prince avoit cinq freres tout brûlant d'ardeur de se signaler par cette conquête. Ils leverent environ 6000. hommes, & avec cette petite armée ils oserent entrer en Afrique malgré l'avis du Roi & de son conseil, qui leur prédirent ce qui leur arriva. Quand ils furent à *Ceuta* qui étoit alors aux Portugais, on tint conseil sur les opérations de la campagne. L'avis fut de commencer par le siége de Tanger. La place se défendit pendant un mois dans l'espérance d'avoir bientôt du secours. En effet, les Rois de Fez & de Maroc, & les autres Princes d'Afrique y accoururent. On prétend que leur armée étoit de 600000. hommes de pied, & 70000. chevaux. Il n'en falloit pas tant pour envelopper bientôt une poignée de gens qui se défendirent pourtant fort bien pendant long-temps. Enfin il fallut demander la paix. Les Maures ne la voulurent donner qu'à condition de rendre Ceuta. Les Portugais le promirent, quoi que cela ne fût point en leur pouvoir. Cependant les principaux d'entre eux, & sur tout *Ferdinand*, l'un des freres du Roi, qui avoit été le plus ardent à cette expedition, demeurerent en ôtage. Le Conseil du Roi de Portugal ne se trouvant pas d'humeur à rendre Ceuta, *Ferdinand* fut retenu en prison, où il mourut.

Mauvais succès du Roi de *Portugal* en Afrique.

XLIX. Le Roi de France n'étoit pas plus content du Pape *Eugene*, que les Princes dont on vient de parler. Ce Pontife lui avoit refusé deux choses qui l'avoient irrité contre lui; l'une étoit l'investiture du royaume de Naples en faveur de *René* d'*Anjou*, l'autre la ville d'Avignon pour la réunion des Grecs. C'est ce qui l'obligea de défendre à ses Prélats d'aller à Ferrare où le Pape avoit transferé le Concile. Ce fut cette année que ce Monarque fit son entrée à Paris, où on ne l'avoit point vû depuis près de vingt ans. On peut voir la description de l'accueil magnifique qu'on lui fit, dans l'Histoire de France du P. *Daniel*. J'en rapporterai seulement une particularité dans les termes de cet Historien. » Au Ponceau *St. Ladre* (a) il parut une espéce de mascarade de » dévotion composée de 14. personnes, dont 7. representoient les » 4. vertus cardinales, & les 3. vertus théologales, & sept autres » les sept péchez mortels. Leurs habits étoient également bisarres » & magnifiques, aussi bien que leurs montures & tous leurs equipages. A la porte St. Denis parut en l'air un enfant habillé en » Ange, comme descendant du Ciel, qui tenoit un Ecu d'azur à

France & Angleterre. Le roi *Charles VII.* fait son entrée à Paris.

[a] C'est-à-dire *St. Lazare*.

1437. » 3. fleurs de lis d'or, & on entendit en même temps un concert de » Musique, qui chantoit ces quatre vers :

Très-excellent Roi, & Seigneur,
Les manans de votre cité
Vous reçoivent en tout honneur,
Et en très-grande humilité.

Il ne se passa rien de considérable cette année en Angleterre. Les Anglois remportoient toujours en France d'assez grands avantages pour rendre à *Charles VII.* la possession de ce Royaume incertaine. *Loüis d'Orleans* qui étoit toujours prisonnier en Angleterre, tâcha de renouer les négociations de la paix, qui avoient manqué l'année précédente, afin d'obtenir sa liberté. Il demanda pour cet effet permission de s'aboucher à Calais avec le Duc de Bretagne. Le Conseil d'Angleterre y étoit assez disposé ; mais le duc de *Glocester* jugea qu'il falloit attendre qu'on fût plus en état de faire une paix avantageuse.

Allemagne. Sessions du Concile de Basle.

L. Le Pape & le Concile de Basle étoient toujours aux prises, tant sur l'autorité de l'un & de l'autre, que sur le lieu qu'on choisiroit pour la réunion des Grecs. Le Pape la vouloit absolument à Ferrare ; où il l'avoit déja mandé. Les François l'avoient demandé à Avignon, & les Peres de Basle n'en étoient pas éloignez, quoiqu'ils eussent mieux aimé que ce fût à Basle même. Il se tint cette année six Sessions dans ce Concile. Dans la XXV. tenuë le 7. Mai, on résolut que s'il y avoit trop de difficulté à recevoir les Grecs à Basle, on choisiroit Avignon, ou quelque endroit de la Savoye ; on prit des mesures en même temps pour faciliter leur voyage, & leur instruction. Dans cette Session il se fit deux decrets contraires l'un à l'autre, touchant le lieu de la réunion des Grecs. L'un de la part des Légats du Siége Apostolique, des Présidents du Concile, & de la plûpart des Prélats. L'autre décret étoit du reste du Concile. Les premiers se déclaroient pour *Florence*, ou quelque autre endroit de l'Italie, comme le *Frioul.* Les autres pour Basle, ou pour Avignon. Cependant les députez de l'Eglise Grecque arriverent à Bologne, où étoit le Pape. D'abord ils protesterent contre le choix de la ville d'Avignon, & demanderent Florence. Le Pape y consentit, & envoya des Légats à l'Empereur, aux Rois de France, d'Angleterre, de Sicile & de Portugal pour le leur notifier (a). Dans la XXVI. tenuë le 31. de Juillet, *Eugene IV.* fut cité à comparoître au Concile, ou en personne ou par

[a] *Concil. Labbean.* p. 831. & 1541.

par procureur, avec menace de procéder contre lui ſelon les Canons, en cas de refus, & on y fit une longue énumeration des griefs qu'on avoit contre lui. Dans la XXVII. tenuë le 26. de Septembre, on caſſa l'élection de quelques Cardinaux (1), que le Pape avoit créez contre les décrets du Concile. Comme le bruit s'étoit répandu que le Pape vouloit vendre Avignon ſous prétexte de fournir de l'argent aux Grecs, le Concile défendit cette vente. L'Archevêque de *Tarente* avoit ſuppoſé des Bulles par leſquelles on feignoit que le Concile avoit conſenti au choix de *Florence* ou d'*Udine* pour recevoir les Grecs. Ces Bulles furent déſavouées & annullées dans cette Seſſion. *Sigiſmond* vivoit encore alors. Le Concile lui écrivit pour lui demander ſa protection contre *Eugene IV.* qui le traverſoit, & pour lui faire ſçavoir que ce Pape avoit été ajourné. Cette nouvelle déplut à l'Empereur, qui écrivit de ne pas pouſſer davantage *Eugene IV.* qu'autrement il ſe joindroit aux autres Princes pour le ſoutenir. Cependant dans la Seſſion XXVIII. tenuë le premier d'Octobre, ſon terme étant expiré, il fut declaré contumace. La plûpart des Princes furent fort irritez de cette démarche. Les Ambaſſadeurs du Roi d'Arragon ſe retirerent du Concile avec proteſtation. L'Empereur envoya *Pierre* comte de Schaumbourg, évêque d'Augsbourg, à Baſle pour détourner les Peres d'une réſolution qu'il trouvoit ſcandaleuſe & inouie. Le Roi d'Angleterre leur écrivit en termes très-forts dans la même vuë, leur donnant le nom d'Aſſemblée, & non de Concile. Je ne trouve point d'oppoſition de la part du Roi de France. Les Peres nonobſtant cela tinrent leur XXIX. Seſſion le 12. d'Octobre. Comme le Pape avoit publié ſa Bulle de la tranſlation du Concile à Ferrare, qu'il jugeoit plus propre que Florence, ils déclarerent nulle cette tranſlation, & enjoignirent au Pape de la révoquer, réfutant ſa Bulle de point en point.

LI. On fit dans la XXX. tenuë le 23. de Décembre un decret touchant la Communion ſous les deux eſpeces. Comme ce decret appartient au principal ſujet de cette Hiſtoire, on le mettra ici tout entier. *Le Sacré Concile Général de Baſle aſſemblé par le ſaint Eſprit, & repreſentant l'Egliſe univerſelle en memoire perpetuelle.* » Afin de voir plus clairement, en déclaration de la verité catholi- » que, ce qu'il faut croire & ce qu'il faut pratiquer pour le ſalut du » peuple Chrétien au ſujet de la ſainte Eucharistie, après avoir re- » cherché diligemment, & pendant long-tems dans les ſaintes

Decret ſur la Communion ſous les deux eſpéces.

(1) Entre autres *Vitelleſchi*, dont on a ſouvent parlé.

1437. » Ecritures, dans les sacrez Canons, & dans la tradition des Sts. » Peres & des Docteurs, & consideré tout ce qui peut contribuer » à l'explication de cette matiere, le sacré Synode decerne, & » déclare, 1. Que les Laïques communians quand ils ne célebrent » pas, (*non conficientes*) ne sont point obligez à prendre le St. Sacre- » ment de l'Eucharistie sous les deux especes, c'est-à-dire sous celle » du pain & sous celle du vin. 2. Que l'Eglise qui est gouvernée par » le St. Esprit demeurant avec elle éternellement, & avec laquelle » J. C. demeure jusqu'à la consommation des siecles selon l'Ecritu- » re, doit regler l'administration de l'Eucharistie à ceux qui ne » célebrent pas, selon qu'elle le jugera à propos, pour la réveren- » ce du Sacrement, & pour le salut des Fidèles. 3. Que soit que » l'on communie sous une seule espece, soit que l'on communie sous » deux, selon l'ordre ou l'observation de l'Eglise, la Communion » est également salutaire de l'une & de l'autre façon. Et il ne faut » nullement douter que la chair n'est pas seulement sous l'espece » du pain, ni le sang seulement sous l'espece du vin, & que J. C. » ne soit tout entier sous chacune des especes. 4. Que la louable » coutume de communier le peuple sous une seule espece intro- » duite raisonnablement par l'Eglise & par les Sts. Peres, observée » jusqu'ici depuis très-long-temps & recommandée depuis long- » temps aussi par les sçavans Docteurs de la Loi divine, des Stes. » Ecritures & des Canons, doit être regardée comme une loi qu'il » n'est permis à personne de rejetter ou de changer, sans l'autorité » de l'Eglise. Donné à Basle dans notre solemnelle & publique » Session le 23. de Décembre 1437. (a).

(a) *Act. Concil. Basil. Cochl.* Hist. Huss. Lib. VIII. p. 308. 309. *Bzovv.* ann. 1437. num. XXI.

Reflexions sur ce Decret.

LII. Sans toucher au fond de la controverse, on peut ajouter ici quelques reflexions sur ce décret à celles qu'on a faites sur celui de Constance (b). 1. Voici deux Conciles généraux, qui donnent sur la même matiere de foi, deux décisions, sinon opposées, au moins fort differentes l'une de l'autre. Le Concile de Constance regarde comme des hérétiques qui doivent être poursuivis & punis, ceux qui établissent la necessité de la Communion sous les deux especes; & le Concile de Basle autorise, ou au moins permet cette Communion, & par consequent il autorise indirectement une hérésie. Car ceux qui demandoient la Communion sous les deux especes, supposoient bien que le retranchement de l'espece du vin étoit un sacrilege, & que par consequent cette espece est necessaire dans le Sacrement. 2. Cette clause qui remet à l'Eglise universelle la décision des cas où il est expedient de communier

(b) *Hist. du Conc de Const* I. Part.

ſous les deux eſpeces, ou non, eſt ſujette à de grands inconveniens. Car comme, ſelon la doctrine du Concile de Baſle, l'Egliſe univerſelle n'eſt repreſentée que dans un Concile général, il s'enſuit de là que dans tous les cas, & les incidents qui pouvoient naître fort ſouvent là-deſſus, il auroit fallu aſſembler un tel Concile. Si le Concile de Baſle avoit crû que le Pape repreſente l'Egliſe univerſelle, l'expédient eût été plus court, parce qu'il eſt plus aiſé de conſulter le Pape, que d'aſſembler un Concile œcumenique. Mais c'eſt ce que le Concile ne croyoit pas, puis qu'il ſoûtenoit à cor & à cri que le Concile général eſt au-deſſus du Pape, qu'il peut le juger, & qu'en effet il dépoſa *Eugene IV*. 3. Cet autre article où l'on ſoutient que J. C. eſt tout entier ſous chacune des eſpéces, eſt auſſi ſujet à une conſéquence très-fâcheuſe & fort contraire à l'inſtitution de J C. Car il s'enſuit de là que le prêtre qui communie ſous les deux eſpéces fait & prend deux *Chriſts*, tout de même que le peuple qui communie ſous l'une & l'autre eſpéce. 1437.

LIII. A l'occaſion des affaires de Bohême, on a été engagé à parler de celles de Pologne & de Hongrie. Cette année mourut *Antoine Fluvian* ou *de la Riviere* Grand Maître de Rhodes. Pendant ſon *Magiſtere* l'Ordre ſe trouva engagé en pluſieurs guerres contre les Turcs, tant pour ſe ſoûtenir lui-même, que pour ſecourir le reſte des Chrétiens, & en partie l'Empereur de Conſtantinople. Mais cet Ordre eut à ſoûtenir l'effort d'un autre ennemi plus redoutable que ne l'avoit été *Amurat II.* dont *Scanderberg* d'un côté, & *Jean Hunniade* de l'autre, avoient arrêté les progrès. C'étoit le Sultan d'*Egypte* (a). Ce Prince pour ſe ſoûtenir dans ſa dignité en donnant de l'occupation aux *Mamelus* (1) qui l'avoient mis ſur le trône, & qui pouvoient l'en chaſſer, déclara la guerre à *Janus de Luſignan* roi de Chypre, qui eut recours à l'Ordre comme à ſon Allié. Après avoir fait pluſieurs tentatives pour accorder les Chypriots avec les Sarraſins, l'Ordre envoya de puiſſants ſecours aux premiers. La guerre fut longue & meurtriere. On en vint enfin à une bataille que les Chrétiens perdirent, & le Prince de Chypre fut emmené priſonnier à Alexandrie. Le Sultan d'Egypte, pour ſe venger du ſecours que les Chrétiens avoient donné à ſon ennemi, réſolut ſecrettement de tourner l'effort de ſes armes contre l'Iſle de Rhodes. Mais le Grand Maître qui avoit des intelligences à Alexandrie, ayant eu

Iſle de Rhodes.

(a) *Alnazer. Aldaher.* Hiſt. de Malthe. Tom. II. p. 195.

(1) C'étoit un puiſſant Corps en Egypte, compoſé d'eſclaves étrangers enlevez par les Tartares.

avis de cette trame, implora le secours du Pape *Eugene IV*. & des Princes Chrétiens, & ordonna à tous les Prieurez de l'Ordre répandus dans la chrétienté de venir au secours de l'Isle. Ces ordres furent si bien executez, que le Sultan fut obligé de suspendre son entreprise. Cependant le Grand Maître convoqua un Chapitre général à Rhodes, où l'on prit des mesures pour mettre l'Ordre en état de se soûtenir. Son trésor étoit fort épuisé tant par les guerres que par le schisme. » Il ne tiroit presque plus rien des Prieurez de » France, dont les Commanderies avoient été ruinées pendant la » guerre que les Anglois avoient faite dans ce Royaume. La Bohê» me, la Moravie, & la Silésie, ravagées par les Hussites, ne four» nissoient aucun contingent à l'Ordre. La Pologne occupée de » ses guerres contre les Chevaliers Teutoniques, ne conservoit » plus de relation avec l'Ordre ». Ce fut là l'objet des mesures du Chapitre. On peut les voir dans l'Historien de Malthe (a). *Jean de Lastic* succeda à *Fluvian*, dans le Magistere de Rhodes (b).

(a) Hist. de Malthe. ubi supr. p. 201.
(b) p. 205.

FIN DU TOME PREMIER.



CONCILE
DE
BASLE

TOM. I.